

LE CANADA HÉROÏQUE
ET PITTORESQUE



CHATEAU FRONTENAC A QUÉBEC.

T. R. P. ALEXIS,
des Frères Mineurs Capucins

Le Canada héroïque et pittoresque



DESCLÉE DE BROUWER & Cie
BRUGES-PARIS

Mon Révérend Père,

Je vous accorde volontiers la permission de publier votre beau livre intitulé « Le Canada héroïque et pittoresque ».

Puisque, après trente-sept ans de fructueux apostolat à travers le Canada et les Etats-Unis, vous sentez diminuer vos forces physiques tandis que demeure et grandit l'activité de votre esprit, vous ne pouvez mieux faire, mettant un terme à vos courses apostoliques, que de travailler par la plume à la gloire de votre patrie d'adoption.

D'ailleurs, en travaillant pour la patrie canadienne, vous travaillez encore pour le bon Dieu. Un vrai Canadien est un vrai catholique. Plus vos lecteurs resteront attachés à leur nationalité plus ils aimeront la Sainte Eglise.

Votre livre sera lu avec amour non seulement par les enfants mais également par le grand public. J'en ai l'intime conviction.

Je vous bénis de tout cœur.

De notre couvent de La Réparation,

Montréal, le 4 novembre 1927.

Fr. ALOYS DE MOULINS,
m. pr.

NIHIL OBSTAT :

Brugis, 1^a Decembris 1927

ALB. BOONE, S. J.

IMPRIMATUR :

Brugis, 23^a Decembris 1927

H. VAN DEN BERGHE, Vic. gen.

FC

163

A43

1927

INTRODUCTION.

I

Les pages d'histoire que nous présentons à nos lecteurs Canadiens-Français n'ont d'autre but que d'exalter en eux le sentiment religieux et le sentiment patriotique. Ils ne doivent point oublier qu'ils appartiennent à la seule véritable Eglise, l'Eglise catholique, et qu'ils descendent de la Fille aînée de l'Eglise, de la France catholique ; qu'ils ont le droit d'être fiers de leur passé, le droit et le devoir de se préparer un avenir conforme à leur passé.

Ce but, dira quelqu'un, est louable assurément ; mais il suppose une inquiétude assez mal fondée. Il existe chez les Canadiens-Français, sur ce point, unanimité de sentiment. Nous sommes tous fiers de notre race et de notre foi.

Plaise à Dieu, répondrons-nous, qu'il en soit ainsi et que notre mentalité nationale ne se laisse jamais entamer par les ambiances étrangères qui l'investissent de toutes parts. Plaise à Dieu que nos vérités religieuses et sociales ne subissent aucune diminution.

Nous sommes environnés de cent millions de protestants. La province de Québec ressemble à une île assiégée par les grandes eaux de l'Océan. Les flots ne parviennent point à désagréger ses bases de granit ; mais les eaux du ciel, pluies, brouillards, avec leurs influences subtiles et multi-formes, ne laissent pas que de l'affecter.

Les riches, parmi nous, sont flattés de frayer avec *la race supérieure*, de parler sa langue, d'épouser ses filles.

Nos frères des Provinces anglaises et des Etats-Unis admirent volontiers leurs concitoyens protestants, partagent fréquemment leurs façons de penser et de vivre. Ils se fondent en eux comme le sucre se fond dans l'eau.

Parmi les innombrables Franco-Américains de la République voisine s'en trouve-t-il beaucoup qui conservent leur foi dans la supériorité de leur race et de leur religion ? Question plus facile à poser qu'à résoudre.

II

Le fait est que les Américains, enivrés par leur prestigieuse puissance matérielle, font de leur patrie le centre du monde. Ils affectent, à l'égard des autres peuples, un profond dédain ou une hautaine condescendance ;

et, ce qui est pis, ils attribuent leurs progrès à l'influence, directe ou indirecte, du protestantisme, religion de liberté, de tolérance.

Pour ne parler que du Canada, pays qu'ils considèrent avec un amour de convoitise assez inquiétant, ils ne manquent pas, en comparant leurs rapides accroissements avec les nôtres qui sont relativement médiocres, d'en tirer des conclusions flatteuses pour eux, fâcheuses pour nous.

Leurs succès, ils en revendiquent le mérite pour le libéralisme anglo-saxon ; notre échec prétendu ils l'imputent à l'esprit réactionnaire catholique et français.

Or, tout ce beau raisonnement ne répond en aucune façon à la réalité historique.

III

Les procédés de colonisation chez les deux peuples, au XVII^e siècle, furent identiques. Tous les deux recoururent à des Compagnies privilégiées, c'est-à-dire à un mauvais système. On peut même affirmer que, au point de vue administratif, ils se montrèrent inférieurs aux Espagnols.

Le secret du succès indéniable des Anglais doit se chercher précisément dans la persécution religieuse. Les premiers colons américains, les *Puritains*, furent des *Dissenters* qui, ne trouvant pas la liberté dans leur patrie, la vinrent chercher en Amérique. Ils affluèrent de jour en jour plus nombreux, portant au fond de leur cœur une rancune qui devait aboutir finalement à la guerre de l'Indépendance. Ajoutons que la principale conséquence, bien imprévue alors, de la tyrannie anglaise fut l'esprit de liberté et de tolérance qui devint, dans la suite, le glorieux apanage de la république américaine.

Les catholiques français, au contraire, n'avaient aucun motif de fuir leur patrie. L'émigration constituait pour eux un grand sacrifice avec petite compensation. Ne cherchons point ailleurs la cause de sa faiblesse.

Si, malgré tout, la race française s'est développée au Canada, c'est au catholicisme seul qu'elle doit ses progrès. Sa religion lui défendait de limiter sa natalité. Elle reçut la bénédiction des patriarches. Elle grandit en dépit des contradictions ; elle triompha de tous ses adversaires. Le temps travaille pour elle, et l'avenir lui appartient.

Il n'est pas jusqu'à la conquête du Canada par les Anglais, à la veille de la révolution de 1789, qui n'ait été, sous une forme déguisée et malgré nos légitimes regrets, une bénédiction de la Providence, puisqu'elle nous préserva des dangers qu'eût encourus notre foi, tant il est vrai que les desseins de Dieu sont pleins de mystère.

IV

L'histoire du Canada commence avec le XVII^e siècle. Sans doute, dès

le XVI^e, les pêcheurs hantaient le Golfe que leurs bateaux visitaient, chaque été, par centaines. L'excursion de Jacques-Cartier à Québec et à Montréal consacra les droits de la France sur ces régions. Mais ce fut tout.

La fondation de Québec par Champlain, en 1608, donna le signal de l'occupation effective. Celle de Ville-Marie, par Maisonneuve, en 1642, et l'établissement du poste des Trois-Rivières, furent autant de préliminaires de la véritable colonisation. On peut même affirmer que la première moitié du XVII^e siècle se résuma en une simple prise de possession officielle. A partir de 1664, au contraire, tout se transforme et prend figure d'établissement définitif. C'est à Louis XIV et à Colbert, en France ; à Mgr Laval, au Marquis de Tracy, aux gouverneurs de Courcelles et de Frontenac, à l'intendant Talon, parmi nous, que revient l'honneur d'un tel changement.

Avec le XVII^e siècle se clôture la période héroïque. Les combats sont finis ; l'immigration, qui n'a jamais dépassé le chiffre de dix mille âmes, cesse.

Mais la bonne semence, déposée dans une terre féconde, germe sans bruit et donne des fruits abondants. Tous les vingt-huit ans le chiffre de la population se trouve doublé. L'habitant se cramponne au sol ; il provigne de tous côtés, en partant des bords du fleuve ; si bien que lorsqu'arrive la guerre de conquête, si glorieuse pour nos armes, malgré la défaite (1760), le vainqueur s'avoue impuissant contre le vaincu. Que dis-je ? quelques années à peine écoulées, le gouvernement britannique, épouvanté devant les proportions que prend la révolte de ses colonies, implore notre aide, et la paye en nous garantissant nos droits et privilèges.

Mais la lutte perpétuelle est la condition de la vie. Pendant toute la durée du XIX^e siècle, cette lutte prit une forme particulière qui, pour n'être pas sanglante, n'en devait pas moins être décisive dans l'esprit de nos adversaires. On nous inonda sous les flots d'une immigration intense, partie des Iles Britanniques, dans l'intention non déguisée de nous y noyer.

Nous avons résisté à toutes ces tentatives. La province de Québec est devenue pour nous un réduit inexpugnable, d'où, désormais nulle force humaine ne saurait nous expulser. Nous envahissons déjà les autres provinces du *Dominion* avec des chances d'avenir que Dieu seul mesure.

Quel dommage que l'émigration aux Etats-Unis nous prive chaque année, d'un si grand nombre de nos enfants ! Si les quinze cent mille franco-américains (chiffre modéré) s'ajoutaient à nos deux millions cinq cent mille franco-canadiens, nous détiendrions sans conteste la balance du pouvoir.

Et, maintenant, que nous réserve l'avenir ? Le Canada restera-t-il colonie britannique ? Deviendra-t-il un Etat autonome, relié à l'Angleterre et aux autres Dominions, par les accords d'une Fédération impériale ?

Réclamera-t-il sa pleine indépendance ? Sera-t-il finalement annexé à la république américaine ? Dieu seul pourrait répondre à ces questions.

Quel sera un jour le chiffre de la population canadienne ? Sur ce point, nous pouvons nous former une opinion plus ou moins probable ; et, sans prétendre l'imposer à personne, nous l'exprimons ici volontiers.

Et, tout d'abord, n'oublions pas que la superficie du territoire canadien est moins considérable qu'on ne pense d'ordinaire. Les planisphères agrandissent d'une façon tout à fait démesurée les régions polaires. C'est une sphère terrestre et non un planisphère que nous devrions consulter.

Ensuite, nous ne devons point perdre de vue que la plus grande partie du pays est inhabitable, ou, du moins incultivable, à cause de la rigueur du froid, de la longueur des hivers et de la stérilité du sol. Les mines qui foisonnent, paraît-il, dans le nord, ne dureront pas toujours.

Ces préliminaires établis, observons que les Etats-Unis, dont le territoire réellement utile est autrement étendu que le nôtre, se trouvent suffisamment peuplés avec leurs cent dix millions d'habitants, et ferment la porte aux immigrants. Nos chiffres seront donc forcément plus modestes.

Voici comment nous les établissons :

Provinces Maritimes	1,000,000 d'habitants.
Québec	4,000,000 »
Ontario	5,000,000 »
Manitoba	2,000,000 »
Saskatchewan	2,000,000 »
Alberta	2,000,000 »
Colombie anglaise	1,000,000 »
	»
Totaux :	17,000,000 »

Nos évaluations, pour les provinces du Nord-Ouest, sont établies par comparaison avec les Etats américains limitrophes de Minnesota, Nord et Sud Dakota, et Montana dont la population n'atteint pas cinq millions d'âmes.

Inutile d'ajouter que nous n'attachons aucune importance à ces calculs spéculatifs dont la valeur pratique est douteuse.

V

L'idée de ce travail nous fut suggérée par le souvenir des *Récits Mérovingiens*, d'Augustin Thierry, qui charmèrent, jadis, notre jeunesse.

Nous dédions ce modeste ouvrage aux familles chrétiennes, et nous

souhaitons qu'il soit lu à haute voix, pendant les longues soirées d'hiver, au coin du feu.

Le premier livre, consacré à l'histoire de la colonisation du pays, s'adresse aux gens instruits qui en comprendront l'importance capitale.

Le second livre passionnera, si nos vœux sont exaucés, les cœurs épris d'héroïsme.

Le troisième livre intéressera, sans doute, les amateurs d'un pittoresque en voie de disparition.

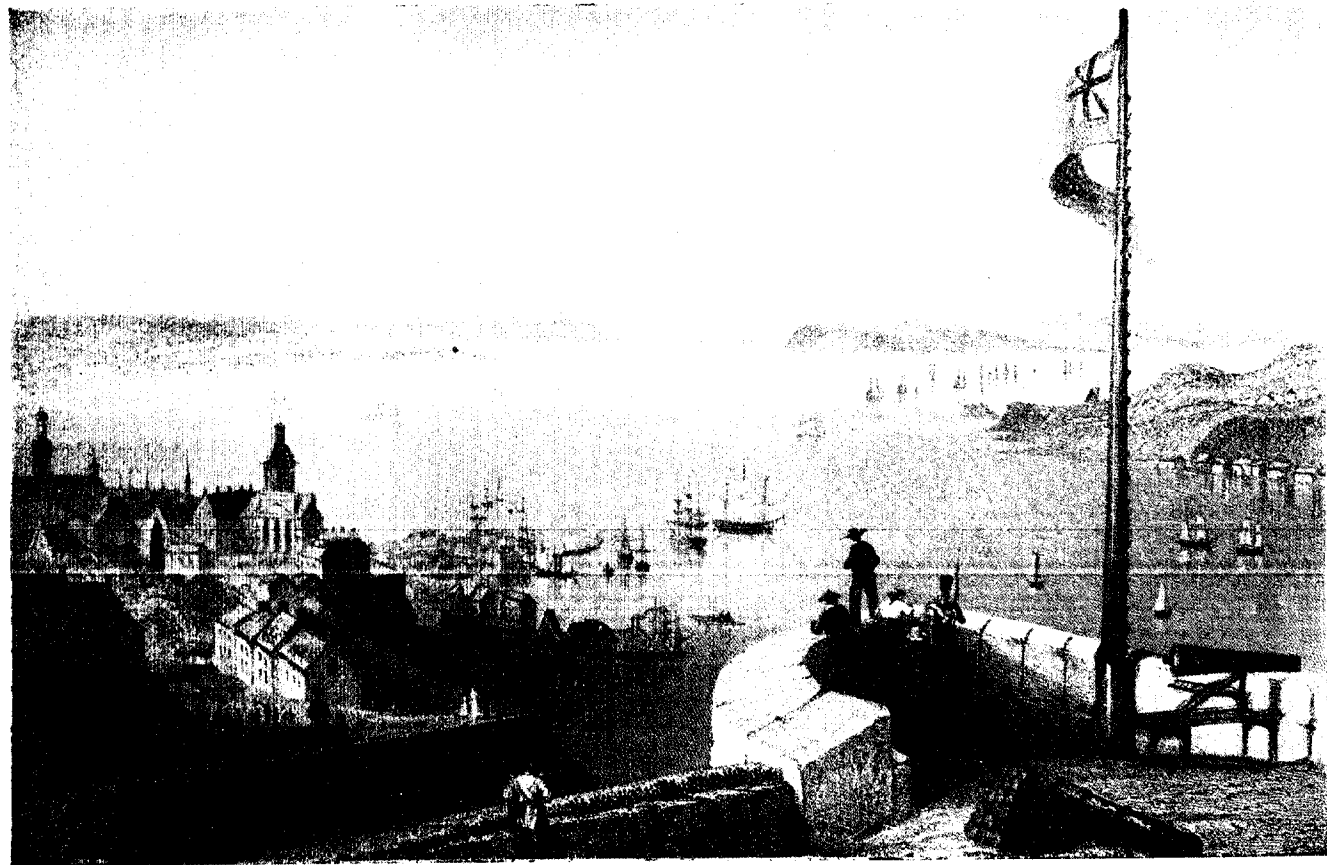
Quant au quatrième, nous le destinons aux petits enfants. Les parents, peut-être, y prendront goût. Car, enfin, Lafontaine a dit :

« Si Peau d'âne m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême. »

fr. Alexis, o. m. cap.

Montréal, juillet 1926.

Nous avertissons nos lecteurs que quelques chapitres des livres deuxième et troisième de cet ouvrage sont extraits presque intégralement d'écrits dont les titres sont indiqués au bas des pages.



VUE PRISE DE LA CITADELLE DE QUÉBEC.

LIVRE I

Histoire de la colonisation française au Canada.

CHAPITRE I

PROVINCE DE QUÉBEC.

I. — Régime français.

La fondation de la colonie de la Nouvelle-France et l'établissement de l'Eglise au Canada datent du XVII^e siècle.

Longtemps avant cette époque, les pêcheurs de morue, Basques et autres, les traitants de fourrures, fréquentaient les bancs de Terre-Neuve, le golfe et les côtes avoisinantes, jusqu'à Tadoussac. Jacques Cartier, 1535, avait remonté le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, et affirmé les droits du roi François I^{er} sur ces régions. Mais ni lui, ni Roberval, ni leurs successeurs n'étaient parvenus à créer une colonie proprement dite avec des habitants attachés au sol.

Le premier poste permanent fut construit à Port-Royal, en Acadie, 1605. Nous en parlerons dans un chapitre ultérieur. Québec date de 1608, alors que Samuel de Champlain érigea dans ce lieu historique le premier fort et la première habitation. Sept ans plus tard, 1615, il amena avec lui de France quatre religieux Récollets qui furent les premiers missionnaires établis sur le Saint-Laurent. Ces Récollets se bâtirent une résidence près de la rivière Saint-Charles, à l'endroit actuellement occupé par les Religieuses de l'Hôpital Général. Un peu plus tard, 1625, les Jésuites vinrent leur prêter main forte et se fixèrent à l'embouchure de la rivière Lairet.

Le premier colon canadien fut un apothicaire de Paris, Louis Hébert. Débarqué sur nos bords avec sa famille en 1617, il défricha la forêt dans cette partie de la Haute-Ville sur laquelle furent édifiés, plus tard, la Basilique, l'Archevêché, le Séminaire et l'Université.

Au courant de l'année 1625, le duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, créa deux seigneuries sur la rivière Saint-Charles, en faveur de Louis Hébert et des Pères Jésuites. Ce furent les deux premières seigneuries érigées au pays. Cette même année, Champlain ouvrit une ferme à pâturages au pied du cap Tourmente. Tels furent les modestes com-

mencements de la colonisation. Ils furent d'ailleurs promptement interrompus. En 1629, Québec tombait aux mains des Anglais. Sa population ne dépassait pas une cinquantaine d'habitants.

Heureusement pour nous, la France était alors gouvernée par le cardinal Richelieu, lequel exigea, au traité de Saint-Germain, la restitution de la colonie. Champlain y rentra donc en 1633. Il devait y mourir deux ans plus tard.

La France en s'établissant au Canada avait un triple but : accroître la fortune nationale par le commerce des fourrures, organiser une nouvelle France en Amérique par la colonisation, augmenter la gloire de Dieu par la conversion des infidèles. Les compagnies commerciales qui prirent le pays en régie ne pensèrent qu'au commerce ; Champlain, au contraire, et les missionnaires visèrent plus haut et plus juste : c'est à eux que la jeune nation canadienne doit son existence.

On eut recours, pour coloniser, au système féodal de la concession des seigneuries. Le roi octroyait à un personnage méritant qu'il anoblissait un lot de forêt vierge donnant sur le fleuve ou sur quelque rivière : une lieue de front sur quatre de profondeur, d'ordinaire, moyennant une faible redevance. Mais le concessionnaire était tenu de défricher et peupler sa seigneurie en faisant venir de France des familles et des hommes engagés auxquels il octroyait des terres. S'il laissait sa concession inculte, le roi la confisquait ; s'il maltraitait ses colons, le Procureur du Roi leur faisait rendre justice. Les redevances que le colon payait au seigneur étaient légères.

Tel fut ce système seigneurial contre lequel s'élevèrent des écrivains ignorants. Il était plus doux que le système anglais qui le suivit. On comptait, en 1640, au Canada 340 habitants.

La terrible guerre iroquoise qui sévit alors et qui dura vingt-cinq ans paralysa les progrès de la colonie et la mit à deux doigts de sa perte. Les villages hurons furent anéantis et plusieurs Jésuites gagnèrent la palme du martyre. Finalement, aux Jésuites décimés s'adjoignirent de nouveaux ouvriers évangéliques : les Sulpiciens de Montréal, 1656 ; les prêtres séculiers, 1659 ; les Récollets enfin revenus, 1670.

Le roi Louis XIV, parvenu à sa majorité, prit en mains les rênes de l'Etat et confia à Colbert les affaires canadiennes, 1661. Un conseil souverain fut organisé.

La Nouvelle-France, cependant, ne comptait encore, en 1663, que 2,500 habitants. Deux ans plus tard, tout changea, et le Canada vit le commencement d'une ère nouvelle. Un vice-roi temporaire, le marquis de Tracy, débarqua à Québec accompagné de douze cents hommes du régiment de Carignan, du gouverneur de Courcelles et de l'intendant Talon.

Cette année même, les Iroquois, traqués dans leurs cantons, implorèrent une paix qui devait durer dix-sept années. Les émigrants arrivèrent

à pleins navires, les seigneuries se multiplièrent à l'envi entre Québec et Montréal. Tout prospéra sous l'habile administration de Talon. Le pays se peupla. Il se fût peuplé plus rapidement si les jeunes gens, pris de la fureur du commerce de fourrures, ne se fussent enfuis par milliers dans les forêts. On les appelait coureurs des bois. Quoi qu'il en soit, la colonie, en 1695, comptait 13,639 habitants.

La Providence nous donna pour premier chef religieux un homme plus illustre encore par sa vertu que par sa naissance, le vénérable François de Montmorency-Laval. Nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-France, le 3 juin 1658, il débarqua à Québec l'année suivante, et devint, 16 octobre 1674, évêque titulaire de la cité.

Son diocèse comprenait tous les pays sur lesquels la France avait des droits : le Canada, le Mississipi, la Louisiane et tous les territoires inconnus de l'ouest depuis le Mexique jusqu'à l'océan Pacifique. La révolution américaine et la vente de la Louisiane réduisirent, plus tard, ce territoire aux limites canadiennes. Lorsque arriva Monseigneur de Laval, les Jésuites avaient déjà un collège. Il lui adjoignit un séminaire, en faveur des vocations du pays. Bientôt, l'organisation religieuse se compléta par la création d'un chapitre et de paroisses régulières, comme en Europe.

Hélas ! Le malheur voulut, et il fut irréparable, que, pendant tout le règne de Louis XV, au XVIII^e siècle, le Gouvernement français se désintéressât du Canada, au point de vue de la colonisation. Les fonctionnaires français qu'il nous envoya furent presque tous des hommes de grande valeur, mais les colons ne vinrent plus. De fait, on se demande si le nombre des colons français atteignit en tout le chiffre de 10,000¹. C'est donc à l'extraordinaire natalité canadienne que nous dûmes tous nos progrès. Voici, d'ailleurs, les divers recensements qui eurent lieu à cette époque :

Année 1720.	.	.	.	24,434 habitants.
» 1739.	.	.	.	42,701 »
» 1754.	.	.	.	55,009 »

Mais ces chiffres, relativement considérables, étaient peu de chose en comparaison de ceux des colonies anglaises voisines qui s'élevaient, à cette dernière date, à un million et demi. Aussi lorsque, en 1754, la guerre éclata en Amérique, entre l'Angleterre et la France, l'issue du conflit, au point de vue colonial, ne fut pas un instant douteuse. Les Anglais étaient les maîtres de la mer, aucun secours d'Europe ne pouvait nous parvenir, les envahisseurs comptaient plus de soldats qu'il n'y avait au Canada

1. D'après Benjamin Sulte, le nombre des Français venus au Canada, de 1608 à 1750, s'élève à 7,005. (*Bulletin des Recherches Historiques*, janvier 1921.)

d'hommes, de femmes et d'enfants ; on ne pouvait que succomber. Mais notre chute fut auréolée d'une gloire immortelle, 1760.

II. — Domination britannique.

Personne n'ignore par quelle anxiété passèrent nos pères aux jours sombres de la défaite, et par quel désespoir, lorsque le traité de Paris, 1763, consacrant définitivement la conquête, brisa les derniers liens qui les unissaient à la France. Ils avaient tout sujet de craindre pour leur religion et leur nationalité. Le vénérable Monseigneur de Pontbriand était mort de chagrin, 1760. Son successeur, Monseigneur Briand, sollicitait vainement de la cour de Londres la permission de se faire sacrer : ce ne fut qu'en 1766 qu'il l'obtint. Le clergé diminuait chaque année et ne se recrutait qu'avec peine. Pour éviter le renouvellement d'une semblable crise, Monseigneur Briand, de concert avec Rome, prit le parti de se choisir et de sacrer lui-même un coadjuteur avec future succession ; sage mesure que ses successeurs continuèrent de prendre après lui, aussi longtemps que la liberté religieuse ne fut point assurée.

Mais Dieu, qui tire le bien du mal, voulut que le changement de régime, d'abord si gros de menaces pour notre Eglise, tournât finalement à notre salut. Lorsque l'insurrection des colonies américaines éclata, 1775, le cabinet anglais comprit que l'unique moyen de maintenir sa domination sur les rives du Saint-Laurent était de nous enlever tout sujet de plainte, en nous garantissant la conservation de notre religion, de notre langue et de nos lois.

Puis, que serions-nous devenus quelques années plus tard, lors de la Révolution de '93, si le Canada eût encore appartenu à la France ? La religion y eût été anéantie, sans doute, ou cruellement persécutée. Le changement d'allégeance nous préserva d'un tel malheur. Il fit même tourner à notre profit les maux de la mère patrie. Au moment où nous manquions de prêtres, l'évêque de Québec eut la joie d'offrir un asile à quarante-cinq ecclésiastiques émigrés, hommes de mérite et de vertu, dont la mémoire est demeurée en bénédiction parmi nous.

Quelle était la population catholique du Canada à l'époque de la conquête ? Le premier recensement opéré sous la domination britannique date de 1765 et nous donne 69,810 habitants. Ces chiffres comprennent-ils les Acadiens des Provinces Maritimes ? Nous l'ignorons et il convient donc, par prudence, d'y ajouter une dizaine de mille et d'élever le total de la population du pays à 80,000 catholiques.

Depuis cette époque, les Canadiens français, étouffant dans leurs vieilles seigneuries riveraines du Saint-Laurent, commencèrent à essaimer. Du côté de Montréal, sur la rive sud, ils occupèrent le comté de Saint-Hyacinthe, la vallée du lac Champlain et de la rivière Richelieu, les comtés



CHUTE MONTMORENCY, PRÈS QUÉBEC.

de Laprairie, de Beauharnois, de Soulanges et de Vaudreuil. Au sud de Québec, ils envahirent la vallée de la rivière Chaudière et la Beauce. Enfin en bas du fleuve, toujours au sud, ils colonisèrent les seigneuries du Témiscouata et de Rimouski. Cette invasion des terres neuves allait se heurter à des obstacles presque insurmontables.

Les Loyalistes.

Ceux de nos lecteurs qui ont étudié la carte de notre province n'ont pas manqué d'observer que, en arrière de nos seigneuries qui portent les plus beaux noms de France, on ne trouve que des petits carrés géographiques. Or, ces carrés, de dix mille sur chaque face, ont presque tous des noms anglais. On les appelle des townships ou des cantons. Ils furent arpentés et organisés, à la fin du XVIII^e siècle, par le Gouvernement britannique, à l'intention des émigrants anglais et principalement des Loyalistes.

On avait donné le nom de Loyalistes aux colons fidèles qui, pendant les guerres de l'Indépendance, prirent parti pour l'Angleterre contre les Américains révoltés.

Trahis par la fortune et persécutés par les Républicains victorieux, beaucoup d'entre eux se réfugièrent au Canada où ils furent accueillis avec les égards que méritaient leurs malheurs. Le Gouvernement favorisa de toutes les manières leur établissement. L'argent, les vivres, les instruments aratoires et les terres leur furent libéralement distribués, ainsi qu'à tous les membres de leurs familles. Après le traité de Paris, où la paix fut signée, 1783, les Loyalistes affluèrent en plus grand nombre, si bien qu'on en compta bientôt vingt mille dans les Provinces Maritimes, dix mille dans la province de Québec, et dix mille dans la province d'Ontario, sur les rives nord du Saint-Laurent et du lac Ontario. De cette époque date la colonisation de cette nouvelle province, appelée alors Haut-Canada, laquelle devait en moins de cinquante ans dépasser en population notre vieille province de Québec. Mais revenons à notre sujet.

Les premiers Loyalistes commencèrent à émigrer au Canada en 1778. Ils remontèrent le lac Champlain et s'établirent à Saint-Jean-d'Iberville et à Sorel qui prit le nom de William-Henry. Ajoutons que le contact des Canadiens leur déplut et que la plupart quittèrent Sorel pour se diriger plus à l'ouest dans le comté de Huntingdon et dans l'Ontario. D'autres passèrent à l'est, dans la Gaspésie. Cette première émigration fut suivie par une autre plus importante. On établit ces nouveaux venus dans les comtés de l'est et dans les Bois-Francs ; on leur distribua sans compter des terres dans les nouveaux cantons. La plupart de ces terres ne furent jamais occupées. Mais lorsque, un peu plus tard, les Canadiens français

entreprirent de les défricher, ils furent honteusement exploités par les pseudo colons britanniques.

Quelques soldats du général Murray, après la prise de Québec, s'établirent dans le golfe. A partir de 1815, d'autres émigrants vinrent à Laval, à Val-Cartier, à Stoneham et à Sainte-Catherine, au nord ; dans le comté de Dorchester, au sud du fleuve, et sur les côtes de la Gaspésie. Le sol était médiocre et ils n'eurent guère de succès.

Ce fut dans les villes de Québec et de Montréal que les Anglais, maîtres de l'administration et du commerce, atteignirent le plus haut degré de prospérité. Quoi qu'il en soit, le recensement de 1785 donna, pour la province, un chiffre de population de 113,012 âmes, dont 15,000 Anglais et 2,874 Sauvages. Cinq ans plus tard, en 1790, ce chiffre s'élevait à un total de 161,311 âmes, parmi lesquelles étaient comptés 10,000 Indiens et plusieurs milliers d'émigrants anglais d'Ontario. Cet accroissement de la population britannique provoqua la division de la vieille colonie en deux provinces, appelées alors Haut et Bas-Canada et connues, aujourd'hui, sous le nom d'Ontario et de Québec.

Comme nous le disions tout à l'heure, l'afflux d'une énorme émigration des Iles britanniques donna rapidement à l'Ontario une grande importance mais le vieux Québec demeura français et conserva sa langue, ses mœurs, sa religion.

Nous voici parvenus maintenant au XIX^e siècle. Au commencement de ce siècle, les Anglais colonisèrent, au nord de la rivière Ottawa, les comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil. Un peu plus tard, après l'achèvement du canal Rideau, 1830, ils s'établirent sur les rivières du Lièvre et de la Gatineau, et, plus à l'ouest, dans le comté de Pontiac. Ce fut un dernier effort dans notre direction.

Depuis ce temps, les Canadiens n'ont pas cessé de progresser. Ils ont pris le dessus dans les comtés de Labelle et de Wright, dans les cantons de l'Est, en Gaspésie et dans la vallée de la Métapédia, au cours du XIX^e siècle. Dans le dernier tiers de ce même siècle, ils ont pénétré dans les régions du lac Saint-Jean, du Nomingue et du Témiscamingue. Les voilà, maintenant, à l'aurore du siècle XX^e, lancés sur les pistes du chemin de fer Transcontinental, dans les solitudes de l'Abitibi¹.

1. Le développement de l'Abitibi, dans l'extrême nord de la province de Québec, date de quelques années seulement. Cette région désolée donne actuellement les plus belles espérances. Son climat, analogue à celui du lac Saint-Jean, s'améliore à mesure que les défrichements s'étendent. L'Abitibi comptait, en 1913, seulement 329 âmes. Ce chiffre s'est élevé en 1919, à plus de neuf mille. Il est aujourd'hui (mars 1923) de quinze mille habitants. Quinze paroisses organisées, desservies par dix-neuf prêtres, témoignent de la prospérité de la nouvelle colonie.

L'Abitibi appartient au diocèse d'Haileybury ; mais, de l'autre côté de la frontière québécoise, sur le même chemin de fer Transcontinental, le Vicariat apostolique d'Ontario-Nord, récemment créé et comptant déjà plus de dix mille colons catholiques et français, n'est que la continuation de ce riche territoire.

CHAPITRE II.

PROVINCES MARITIMES.

Les Acadiens.

Souhaitons, qu'un Walter Scott canadien se révèle parmi nous ; il trouvera dans les annales de l'Acadie primitive ample matière à de savoureux romans. Les rivalités des d'Aulnay et des Latour, les exploits d'un Subercase, les aventures d'un Saint-Castin sont autant de sujets capables d'enflammer les natures enthousiastes et les âmes sympathiques aux malheurs d'une Evangéline.

Notre ambition à nous est plus modeste. Nous voulons tout simplement esquisser en quelques pages l'histoire de la naissance et des développements de l'Eglise catholique dans les Provinces Maritimes. Les dimensions forcément limitées d'une notice nous interdisant les longs récits et les réflexions, nous nous contenterons d'offrir au lecteur, en aliment peu attrayant peut-être mais solide, une série de statistiques reliées entre elles par le rapide exposé de la suite des événements nécessaire à leur intelligence.

I

Chacun sait, parmi ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays, que le premier établissement permanent des Français au Canada fut fait non à Québec mais dans l'Acadie. Le fort de Port-Royal date en effet de 1605. Il fut construit par Monsieur de Monts et confié à Monsieur de Poutrincourt. Ce dernier y amena d'abord quelques prêtres séculiers, et plus tard, en 1611, des Jésuites. De cette époque datent la conversion du fameux chef sauvage Membertou et les premiers travaux d'évangélisation des Micmacs et des Abénaquis qui devinrent, dans la suite, de bons chrétiens et les fidèles alliés de la France.

Cette première colonie française ne dura malheureusement que quelques années. En 1614, une flotte anglaise commandée par Argall la détruisit de fond en comble.

Mais lorsque, en 1632, le traité de Saint-Germain-en-Laye nous rendit le Canada, le cardinal de Richelieu, en même temps qu'il renvoyait à Québec Champlain et les Jésuites, confia à Razilly et aux Capucins la mission de l'Acadie.

Nous n'avons pas à raconter ici les mémorables querelles qui divisèrent alors entre eux les seigneurs coloniaux d'Aulnay, Latour, Denys, etc., firent couler beaucoup de sang, paralysèrent la colonisation, et furent finalement cause de la chute de Port-Royal qui succomba, en 1654, sous les coups des soldats de Cromwell. Notons seulement que les Capucins y

firent une œuvre dont l'importance vient à peine de nous être révélée : ils y travaillèrent pendant une trentaine d'années, non seulement auprès des Français, mais chez les Sauvages, avec de grands fruits. Le nom de trente-deux missionnaires, parmi lesquels vingt-trois prêtres, nous est actuellement connu. En 1652, ils étaient en Acadie au nombre de seize. Après la chute de Port-Royal, la plupart furent déportés en France ; mais leur supérieur, le Père Léonard, fut massacré par les Anglais, et quelques autres se réfugièrent parmi les Sauvages, où l'un d'eux, le Père Joseph d'Angers, prolongea son héroïque ministère jusqu'au 17 mars 1667, date de sa mort.

A cette même date précisément, 1667, le traité de Bréda était signé qui restituait l'Acadie à la France.

II

Lorsque le nouveau gouverneur français, Monsieur de Grandfontaine, arriva à Port-Royal, il s'empessa de demander à Monseigneur de Laval des missionnaires. Mais la population était si clairsemée et les prêtres étaient si rares que l'Evêque de Québec éprouva de grandes difficultés pour lui donner satisfaction. Ajoutons, cependant, que ni lui ni ses successeurs n'abandonnèrent l'Acadie. Dès 1676, nous trouvons Monsieur Petit chez les colons, et plus tard Monsieur Bury. Les jésuites visitaient les Sauvages. Après ces premiers missionnaires il faudrait citer des Sulpiciens, des prêtres du Séminaire de Québec, des Pères du Saint-Esprit, des Missions étrangères, des Récollets, etc., etc., qui, jusqu'à la conquête en 1760, exercèrent dans l'Acadie le ministère apostolique avec un dévouement auquel l'histoire a rendu justice.

Quelle était la population de la colonie au XVII^e siècle?

Le premier recensement, opéré en 1671 sur les ordres du gouverneur, releva, en tout, 394 âmes, dont les trois-quarts résidaient à Port-Royal. Celui de 1686 témoigna d'un progrès notable : 885 âmes réparties entre Port-Royal, les Mires, Beaubassin, etc., etc. Celui de 1693 donna le chiffre de 1.068 habitants. Dès cette époque l'émigration de France avait à peu près cessé.

C'est qu'il ne faisait pas bon vivre en Acadie. Dans cette province située à l'extrême frontière du Canada, on récoltait plus de lauriers que de grain. Si le Canada tout entier souffrait des guerres fréquentes avec les colons américains, on en souffrait bien davantage dans la Nouvelle-Ecosse. En 1690, l'amiral Phipps inaugura par la prise de Port-Royal son expédition qui devait finir si malheureusement pour lui sous les murs de Québec. L'année suivante, le gouverneur Villebon rentrait triomphalement dans Port-Royal. Aussi, lorsque, après quatre expéditions désastreuses, les Anglais, conduits par Nicholson, forcèrent enfin l'intrépide Subercase à



bout de forces à capituler, les pauvres colons éprouvèrent-ils, malgré leur chagrin, une espèce de soulagement. Le traité d'Utrecht, 1713, qui livrait la Nouvelle-Ecosse, moins l'île du Cap-Breton, à l'Angleterre, permit du moins aux Acadiens de vivre en paix pendant quelques années, de cultiver leurs terres, de croître en richesse et surtout en nombre. Le recensement de l'Acadie anglaise, exécuté par le récollet Félix Pain en l'année 1714, donna le chiffre de 2,528 habitants.

Ce chiffre s'éleva, en 1737, à 7,598 âmes. En 1755, lors du *Grand Dérangement*, les Acadiens comptaient environ 18,000 habitants ; et leurs colonies, gagnant de proche en proche au-delà de la Nouvelle-Ecosse, envahissaient les pays voisins connus aujourd'hui sous le nom de Nouveau-Brunswick, du Cap-Breton et de l'île du Prince-Edouard. Cette évidente protection de Dieu et cette prospérité inouïe parurent insupportables aux Anglais et aux coloniaux bostonnais, ennemis fanatiques de la France et de l'Eglise catholique, et la ruine des Acadiens fut décidée. On sait comment s'accomplit l'un des plus grands crimes dont ait à rougir la race anglo-américaine. En 1755, l'odieux gouverneur Lawrence, fort de la complicité des Bostonnais et comptant sur l'approbation au moins tacite du Gouvernement britannique, fit saisir en pleine paix et arracher de leurs foyers six mille paysans qu'on jeta sur toutes les côtes américaines, où la plupart périrent de misère. Trois ans après, les Français du Cap-Breton furent déportés en France. La même année, 1758, ce fut au tour des habitants de l'île du Prince-Edouard de subir la proscription. Enfin, vingt ans plus tard, 1784, les Acadiens qui défrichaient les cantons sud du Nouveau-Brunswick furent également chassés et n'eurent d'autre ressource que de s'enfuir dans les forêts de la Madawaska et jusque dans la province de Québec. On comprend qu'après tant de coups la population française ait fléchi, tombant du chiffre de 18,500 âmes qu'elle comptait en 1755, à celui de 8,442 en 1771, et que les malheureux débris d'une colonie prospère, errant dans les forêts et sur les côtes, soient passés à l'état d'ilotes aux yeux de leurs persécuteurs¹.

Mais l'avenir leur réservait une éclatante revanche.

III

Le mouvement d'émigration anglo-saxonne au Canada commença par les Provinces Maritimes. En 1749, lord Cornwallis, gouverneur de la Nou-

1. Rameau St-Père, qui a consacré quarante ans de sa vie à des patientes recherches sur le nombre des déportés, leur destination, leurs transmigrations successives, établit au delà de toute contestation, par des relevés officiels, ou des calculs indiscutables dans l'ensemble, que, des 18,000 Acadiens qui peuplaient la péninsule, l'isthme de Shédiac, l'île Saint-Jean, l'île Royale, 14,000 furent déportés de 1755 à 1763, et que le nombre de ceux qui périrent dans cette période fut de 8,000. (*Acadie*, tome III, p. 242.)

velle-Ecosse, établit autour de Halifax une colonie de 2,544 individus; et dès lors, les émigrants ne cessèrent plus d'affluer.

La révolution américaine accéléra la colonisation.

Sans répéter ici ce que nous avons dit plus haut de l'établissement des Loyalistes au Canada, il convient d'observer que, parmi eux, on comptait des catholiques. A partir de 1784, des Ecossais catholiques colonisèrent la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard. Quant aux Irlandais, ils n'arrivèrent en masse qu'à partir de 1819. Les Acadiens, de leur côté, se répandirent un peu partout, remontant vers le nord jusqu'à la baie des Chaleurs.

Combien y avait-il de catholiques et de Français dans les Provinces Maritimes au commencement du XIX^e siècle ? Nous l'ignorons ; car les gouvernements de l'époque, suivant l'exemple de l'autruche légendaire et craignant de troubler leur repos, ne mentionnaient dans leurs recensements ni la religion des gens ni leur nationalité. Le recensement de 1861 tint, pour la première fois, compte des cultes. Le voici :

Pop. totale catholique

N^{lle} Ecosse, Nouveau Brunswick, I. P. Edouard 663.761 207.371

Ces chiffres surprirent les protestants. Ceux du recensement de 1871 qui fit mention des nationalités devaient les surprendre bien davantage. Les voici :

Population

totale	catholique	française
767,415	238,459	85,800

Pour le coup ce fut une panique au camp protestant. Ces Acadiens que l'on méprisait si fort, que l'on considérait comme des épaves d'une race vouée à l'extinction, étaient donc ressuscités et pleins de vie ? C'est que les peuples ne disparaissent que si, perdant confiance dans la Providence et en eux-mêmes, ils mettent volontairement des bornes à leur propre vitalité. Or, tandis que les Anglais des Provinces Maritimes, cédant à des suggestions de bien-être matériel, limitent leur natalité, les Acadiens, dociles aux lois morales du catholicisme, grandissent avec une rapidité merveilleuse. En 1881, ils étaient déjà 108,605. Vingt ans plus tard, en 1901, leur nombre s'élevait à 144,345.

Le recensement de 1921 est encore plus suggestif que ceux qui l'ont précédé, et nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt l'importance sociale de ce qu'on est convenu d'appeler le miracle acadien.

1. La population française de l'île du Prince-Edouard ici donnée est douteuse.

Tableaux comparatifs des recensements de 1901 et de 1921 :

Ile-DU-PRINCE-EDOUARD :	totale	Population	
		catholique	française
En 1901	103,259	45,796	13,862
En 1921	88,615	39,308	11,897

Comme on le voit, la population de cette province qui n'a plus de terres vacantes diminue rapidement du fait de l'émigration.

NOUVELLE-ECOSSE :	totale	Population	
		catholique	française
En 1901	459,574	129,578	45,061
En 1921	523,837	160,802	56,443

NOUVEAU-BRUNSWICK :	totale	Population	
		catholique	française
En 1901	331,120	125,698	80,097
En 1921	387,876	170,323	121,000

Observation. — Dans l'espace de vingt ans la population catholique de cette province s'est accrue de quarante-quatre mille âmes dont quarante et un mille d'origine française.

Résumé pour toute l'Acadie, c'est-à-dire pour les trois Provinces Maritimes :

RECENSEMENT DE 1921

Population totale	catholique	française
1,000,328	370,433	189,340

Et maintenant qui osera contester l'éloquence des chiffres?

Ce chiffre de 189,340 âmes, si important en soi, représente-t-il la population totale de la race acadienne? En aucune façon. Car, depuis une cinquantaine d'années, les Acadiens, entraînés comme tous les autres Canadiens par le mouvement d'émigration aux Etats-Unis, se sont répandus sur toutes les frontières et côtes américaines, depuis le nord du Maine jusqu'à Boston. En quel nombre nous l'ignorons; en tout cas il est probablement supérieur à 50,000 âmes.

Mais, dira-t-on, le facteur nombre n'est pas tout pour l'avenir d'un peuple, il faut compter encore sur le facteur intellectuel et social.

Assurément, répondrons-nous, et nous savons combien, pendant un siècle, les Acadiens ont souffert de leur ignorance et de leur pauvreté. Ils étaient foulés aux pieds par leurs compatriotes de langue anglaise. Aujourd'hui, grâce à Dieu, tout cela est changé. L'enseignement s'est répandu. Les collèges acadiens de Memramcook, de Church-Point et de Caraquet ont créé de toutes pièces une classe instruite qui a pris d'emblée la direction de la race et a reconquis ses droits sociaux. On compte aujourd'hui en Acadie nombre d'hommes éminents, sénateurs, députés, juges, avocats, médecins, commerçants, prêtres, et même... deux évêques. Les Acadiens ont recouvré leur place au soleil.

Il ne nous reste plus, pour compléter notre travail, qu'à dire un mot de l'administration ecclésiastique des Provinces Maritimes.

Après la conquête, l'Eglise passa dans ces provinces par une crise aiguë et prolongée. Les missionnaires y étaient l'objet de l'animadversion d'une population fanatique prévenue contre le catholicisme. D'ailleurs, les prêtres manquaient partout au Canada.

Dans ces circonstances, les évêques de Québec ne faillirent point à leur tâche ; ils entretinrent constamment dans le pays un certain nombre d'ecclésiastiques originaires du Canada, de France, d'Ecosse et d'Irlande, lesquels suppléèrent par leur zèle à ce qui manquait du côté du nombre et forcèrent le respect de leurs adversaires, jusqu'à ce que, finalement, la tolérance prévalût. En 1818, un prêtre du Séminaire de Québec, Monseigneur Burke, fut nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse avec résidence à Halifax. L'année suivante, un évêque fut établi dans l'île du Prince-Edouard, avec le titre d'auxiliaire de Québec. Le diocèse de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, date de 1842 ; celui d'Antigonish (autrefois d'Arichat), date de 1844 ; celui de Chatham, enfin, fut fondé en 1860, complétant les cadres de la hiérarchie catholique dans ces provinces.

Observons ici que le diocèse de Charlottetown comprend, outre l'île du Prince-Edouard, les petites Iles-de-la-Magdeleine, lesquelles, au point de vue civil, appartiennent à la province de Québec.

Ile du Prince-Edouard

Complétons cette notice sur les Acadiens en résumant une conférence de Monsieur H. Blanchard (1920) qui nous fournit sur la survivance de cette race dans l'île du Prince-Edouard (jadis isle Saint-Jean), des précisions intéressantes.

La colonie française de l'île Saint-Jean date de 1720. Elle eut pour fondateur le comte de St-Pierre. Trois petits navires, partis de Rochefort avec quelques familles de pêcheurs, mouillèrent, au courant de l'été, en

rade de Port-Lajoie (Charlottetown). Les nouveaux venus commencèrent aussitôt leurs établissements. Ils eurent pour premiers missionnaires l'abbé Breslay et le sulpicien de Métivier. Le comte de St-Pierre, dans le cours des années 1720 et 1721, établit ses pêcheurs comme suit : 10 famill. au Havre-Saint-Pierre ; 5 à Port-Lajoie ; 3 à la rivière Nord-Est, et 2 à la Pointe-de-l'Est. Ce n'était donc qu'un embryon de colonie.

Ces pauvres gens, au point de vue religieux, ne furent point négligés. Messieurs de Breslay et Métivier furent successivement remplacés par les Pères L. Barbet Dulongjon (1723), Félix Pain (1725, 1729), et, à partir de cette date jusqu'à la ruine finale en 1758, par dix-sept prêtres dont nous possédons les noms.

La population s'accrut lentement, par des apports de France et d'Acadie.

Elle comptait 57 familles en 1728, et 81 en 1735.

Lorsque, en 1744, la guerre éclata entre l'Angleterre et la France, 400 soldats britanniques opérèrent une descente dans l'île et ravagèrent le pays. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, l'île Saint-Jean, rendue à la mère-patrie, prospéra grâce aux malheurs des colonies voisines, si bien que, lors du *Grand Dérangement* de 1755 qui ruina l'Acadie, la population de la colonie gonflée par la foule des émigrés, s'élevait à 5,000 âmes.

Cette prospérité dura peu.

En 1758, le général Amherst et l'amiral Boscawen, jaloux des lauriers de l'infâme gouverneur Lawrence, donnèrent l'ordre de faire table rase dans l'île Saint-Jean.

Tout fut donc détruit, moissons, troupeaux, villages, églises. Les habitants furent appréhendés et déportés. Le général Wolfe, qui devait s'immortaliser, l'année suivante, sous les murs de Québec, écrivait, 30 septembre 1758, à ses chefs : « Vos ordres sont exécutés. Nous avons fait beaucoup de mal et répandu la terreur des armes de Sa Majesté britannique dans toute l'étendue du Golfe, mais nous n'avons rien ajouté à leur gloire. »

Le premier recensement pris dans l'île par ses nouveaux maîtres, en 1764, témoigne de la barbarie des persécuteurs. On n'y relève que trois cents noms acadiens. La persécution ne se ralentit pas de longtemps. En 1797, le chiffre de la population acadienne ne s'était pas sensiblement relevé. C'est un miracle de la Providence qui veille sur les peuples que ces pauvres gens, traqués, méprisés, foulés aux pieds aient pu survivre.

Ils ont survécu, en effet. Ils comptent actuellement (1921) 12,000 âmes groupées en paroisses dont voici les principales : Rustico, Tignish, Egmont-Bay, Palmer-Road, Bloomfield, Mont-Carmel et Mistouche, gardant précieusement le dépôt sacré de leur foi et de leurs traditions ancestrales.

Il est infiniment regrettable qu'une émigration intense aux Etats-Uni

enlève aux Acadiens un nombre considérable de leurs frères. Dans la dernière décade, rien que dans l'Île, la population française a perdu deux mille âmes.

CHAPITRE III

La colonisation française dans l'Ontario

Les Canadiens français sont, comme chacun le sait, errants et migrants. On en trouve d'établis dans tous les Etats de la République voisine ; on en trouve également dans tous les comtés de l'Ontario. C'est un malheur, car, lorsqu'ils sont isolés au milieu des protestants, leurs enfants perdent presque fatalement leur langue et leur foi. Nous voulons, dans cet article, faire rapidement l'histoire, non des individus, mais des groupes canadiens-français d'Ontario.

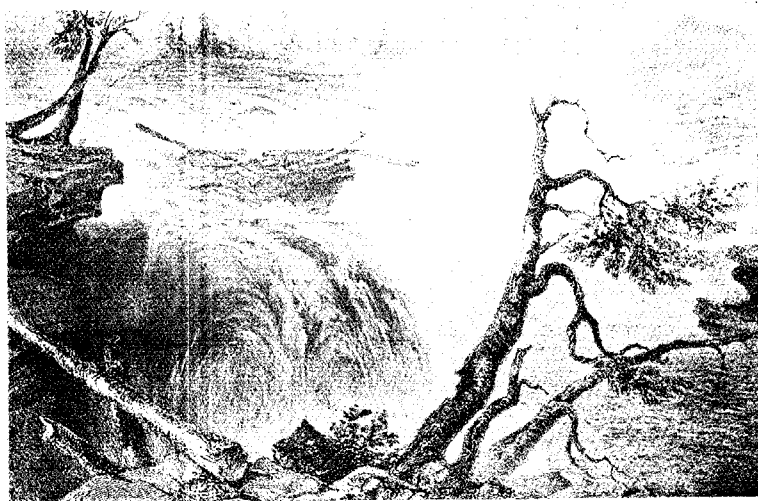
La Colonisation au XVIII^e siècle

Les premiers colons français d'Ontario sont ceux qui se fixèrent dans la Péninsule, aux comtés de Kent et d'Essex. Il ne semble pas que les commencements d'établissement au fort de Kataracoui aient subsisté. Vers 1700, le français Lamothe-Cadillac fonda au Détroit, sur la rive américaine, le fort et le poste de Pontchartrain, dans le but politique et commercial d'assurer la souveraineté de la France sur le pays environnant et de faire la traite avec les nations sauvages. Autour du fort, un certain nombre de familles françaises commençaient des défrichements sur les deux bords de la rivière Sainte-Claire. Nous n'avons pas à nous occuper ici du Détroit ni de ses vicissitudes. Cette grande ville de Michigan a conservé jusqu'à nos jours de nombreux souvenirs de ses origines, mais ses premiers habitants se sont graduellement américanisés. Disons seulement que, pendant toute la durée du XVIII^e siècle, les soldats du fort et les colons du voisinage furent régulièrement desservis par des Récollets, des Jésuites, des Sulpiciens, des Prêtres du Séminaire de Québec, etc.

Lors de la cession du Canada aux Anglais, 1763, on comptait trente-sept familles françaises dans les limites du comté d'Essex actuel. La population grandit rapidement et prit une telle importance que, en 1793, la chambre des députés de la nouvelle province du Haut-Canada vota une résolution à l'effet de faire traduire en français toutes les lois et tous les débats de l'assemblée à l'intention des Canadiens français d'Essex et de Kent. Quelle était la population française de cette région au commencement du XIX^e siècle? Nous l'ignorons, mais nous savons que le recensement de 1819 comptait deux mille catholiques à Sandwich et dans les autres points de l'ouest. Pour nous, ces deux mille catholiques sont tous ou presque tous des Français.



UN PREMIER DÉFRICHEMENT.



LES CHAUDIÈRES A OTTAWA.

Après ce premier et faible essai de colonisation au sud de l'Ontario, un second et plus important fut inauguré aux confins mêmes des deux provinces, c'est-à-dire dans les régions de l'est.

Il s'agit des Loyalistes anglo-américains qui, après la guerre d'Indépendance, vinrent chercher un asile au Canada.

Vingt millé s'établirent dans les Provinces Maritimes. Dix mille dans les Cantons de l'Est de la Province de Québec. Dix mille, enfin, dans l'Ontario.

Le Gouvernement, en vue de favoriser ses compatriotes, divisa alors la vieille province de Québec en deux parties autonomes : le Bas-Canada, surtout français, et le Haut-Canada, surtout anglais, 1791.

Depuis cette époque le mouvement d'immigration anglaise au Canada alla s'accroissant chaque année pendant près d'un siècle, colonisant d'abord le Haut-Canada (l'Ontario moderne), puis les provinces du Nord-Ouest.

La plupart de ces premiers émigrants étaient protestants. Parmi eux, cependant, un certain nombre d'Écossais catholiques débarquèrent, vers 1784, sur nos bords et se fixèrent dans les Provinces Maritimes et dans l'Ontario. Les comtés de Glengarry, de Stormont et de Frontenac furent ouverts en partie par ces derniers. Les Irlandais n'arrivèrent que trente ans plus tard en nombre notable.

Ce fut vers 1815, lors du licenciement des troupes du duc de Wellington, après la bataille de Waterloo. Les autorités distribuèrent alors aux vétérans et à leurs chefs des terres en abondance, non plus seulement sur les bords du Saint-Laurent, mais dans les comtés de Carleton et de Lanark, sur les rives de l'Ottawa. Parmi ces vétérans, un bon nombre étaient Irlandais et catholiques. Au milieu de ces nouveaux venus, du côté d'York (Toronto), et du Niagara, quelques émigrés français conduits par le comte de Puisaye, et le régiment franco-suisse des Meurons reçurent des terres et commencèrent des défrichements qu'ils abandonnèrent dans la suite.

Les premiers Canadiens français qui envahirent l'Ontario à cette époque, vinrent naturellement des comtés voisins de la ligne provinciale, c'est-à-dire de Soulanges et de Vaudreuil. Les bords de l'Ottawa étaient bas et marécageux ; les concessionnaires anglais les revendirent pour quelques piastres à de puissantes sociétés foncières de Toronto. Ces sociétés les cédèrent, dans la suite, à de bonnes conditions aux Canadiens qui y réussirent à merveille, comme nous le constatons aujourd'hui. Telle est l'origine des deux beaux comtés de Prescott et de Russell, comtés actuellement aussi français que les comtés voisins de Québec.

L'Ontario possédait, en 1806, 70,000 habitants, dont 10,000 seulement catholiques. De ces dix mille catholiques combien étaient français, nous l'ignorons.

II

La colonisation française jusqu'à la Confédération

A partir de 1810 la colonisation française commença à faire quelques progrès. Le grand Philémon Wright fonda Hull, inaugura le commerce du bois carré et remplit de chantiers les forêts voisines, où les Canadiens affluèrent. Le colonel By commença le canal du Rideau et présida à la naissance de Bytown (Ottawa). Les Canadiens affluèrent au milieu des autres nationalités. Leurs cabanes se dressaient sur les bords de la Grande-Rivière depuis Bytown jusqu'à Rigaud. Ils s'insinuèrent même parmi les Ecossais de Glengarry. Monseigneur McDonnell, premier évêque de Kingston, 1818, nous a laissé un recensement précieux des catholiques à cette époque. Le voici :

Population catholique du Haut-Canada en 1819

Ecossais, dans Stormont et Glengarry, environ	7,500
Irlandais dans Kingston	3,415
Canadiens français	4,000
Total	14,915

Nous calculons donc approximativement qu'en 1820, les Canadiens français d'Ontario étaient au nombre de quatre mille : deux mille dans la Péninsule et deux mille dans les comtés de l'Est.

Le recensement de 1842 nous fournit pour la première fois des renseignements officiels :

Population d'Ontario en 1842

Population totale	catholique	française
487,053	65,203	13,969

On le voit, l'immigration bat son plein, les Canadiens français ne comptent pour ainsi dire pas dans le pays. Comment sont-ils répartis? Selon nous, dix mille à l'est, trois ou quatre mille dans la péninsule.

Vers cette date, un grand événement, la création du diocèse français de Bytown (Ottawa), 1847, donna le branle à l'invasion pacifique de l'Ontario. Le recensement de 1851 nous fournit pour quatre comtés les chiffres suivants :

Canadiens français :

Prescott	}	7,080
Russell		
Bytown		
Carleton		

Le recensement de 1861 se lit comme suit :

Population totale	catholique	française
1,396,091	258,151	33,287

De ces trente-trois mille Français, dix-sept mille, environ, appartiennent au groupe de l'Est. Les autres sont en grande partie des hommes de chantiers qui travaillent dans le diocèse actuel de Pembroke, comté de Renfrew, dans le diocèse de London, comtés d'Essex et de Kent, dans le diocèse de Toronto, comté de Simcoe. Ces nouveaux venus renforcent rapidement les vieux colons de Sandwich et prospèrent dans une région fertile en raisins et en fruits.

Sur ces entrefaites, avec la Confédération, s'inaugure l'ère contemporaine au Canada, 1867.

La Colonisation française en Ontario depuis la Confédération

Un fait social domine l'époque qui commence, au point de vue de la colonisation ontarienne ; c'est l'arrêt total de l'immigration irlandaise et le ralentissement de l'immigration anglaise. Les Irlandais ne vont plus dans les colonies britanniques ; quant aux Anglais, ils poussent plus loin, dans la direction des plaines du Nord-Ouest qui s'ouvrent et offrent aux colons des facilités d'établissement extraordinaires. L'inauguration du chemin de fer Pacifique Canadien, en 1886, donne le signal du mouvement vers l'ouest qui va déplacer l'axe économique de la Confédération.

Quant aux Canadiens français, selon leur tactique traditionnelle, ils gagnent de proche en proche et font dans l'Ontario des progrès chaque jour plus marqués. Dans les comtés depuis longtemps défrichés ils achètent les fermes que les Anglais abandonnent, procédé lent et coûteux ; dans les pays nouveaux ils s'installent plus rapidement et en plus grand nombre.

Le recensement de 1871 nous fournit les renseignements suivants :

Population totale	catholique	française
1,620,851	274,162	75,383

Un seul commentaire suffit à caractériser les progrès de cette décade. Tandis que, de 1861 à 1871, les Canadiens français ont augmenté de 42,096, la population catholique totale ne s'est accrue que de 16,011. Or,

tous les Canadiens français sont catholiques. La conclusion se déduit d'elle-même.

Comment se distribue cet accroissement régulier des Canadiens ? Normalement. Ce n'est que à partir de 1880, que nous les verrons envahir de nouveaux territoires.

Depuis 1880, en effet, des faits nouveaux dont il faut tenir compte vont modifier profondément le statut des Canadiens français dans l'Ontario. Tandis que dans les vieux comtés, l'augmentation de la population provient de la croissance naturelle si remarquable des familles canadiennes, dans les comtés récents qu'ouvrent les chemins de fer et l'exploitation des mines, c'est à la seule émigration de la province de Québec et des anciennes paroisses surpeuplées d'Ontario que l'occupation du sol est imputable. Nous faisons allusion aux comtés d'Algoma, du Nipissing et de Thunder-Bay, ainsi qu'aux régions encore mal organisées du Nord.

Ces comtés sont de création toute moderne, ou pour mieux dire, en voie de création. Le commerce des bois et, comme nous venons de l'observer, l'extension des chemins de fer et la découverte des mines, mines de nickel à Sudbury, d'argent à Cobalt, ont attiré dans le pays une foule d'émigrants italiens, autrichiens, allemands, ruthènes, anglais, etc., etc. Les Canadiens français, concurrencés par ces étrangers, se sont, pour la plupart, établis sur des terres, lesquelles, d'ailleurs, sont rares dans ces montagnes généralement stériles, et se sont emparés du sol. Eux seuls, ou presque seuls, s'y livrent à l'agriculture, ce qui nous semble un phénomène providentiel. Et, en effet, lorsque les mines seront épuisées, lorsque les chemins seront achevés, lorsque les forêts seront rasées, la main-d'œuvre étrangère s'éloignera forcément de ces territoires, où les fermiers resteront.

Dans les régions du Grand-Nord ouvertes récemment à la colonisation par le Transcontinental canadien, on a découvert une immense zone fertile, la *clay belt*, qui, malgré les rigueurs du climat et l'humidité du sol, promet d'égaliser pour la culture des grains la fécondité du Manitoba. Nos colons s'y précipitent, au grand émoi des Orangistes et des fanatiques d'Ontario.

Afin de rendre plus sensibles les progrès des Canadiens français, nous ferons abstraction des recensements de 1881, de 1891, de 1901 et de 1911, et nous donnerons le tableau comparatif des statistiques de 1871 et de 1921.

Recensement d'Ontario

	Population	totale	catholique	française
1871		1,620,831	274,162	75,383
1921		2,933,662	575,266	248,000

Que ce tableau est suggestif et plus éloquent que des discours ! Il nous montre, en effet, que, dans l'espace de cinquante ans, tandis que la population d'Ontario n'a pas doublé, que les catholiques ont plus que doublé, les Canadiens français ont plus que triplé.

Il nous reste maintenant à étudier dans quelles portions de la province ces augmentations s'opérèrent.

Nous comptons, à la date de 1921, une vingtaine de comtés où la population canadienne-française dépasse le chiffre de mille habitants. En groupant ces comtés et en comparant avec les totaux du recensement de 1871 ceux de 1921, la chose nous sera facile.

Groupe de l'Est

	Années	
	1871	1921
Totaux	35,190	104,936

Groupe du Sud

	Années	
	1871	1921
Totaux	20,615	52,429

Groupe du Nord et de l'Ouest

	Années	
	1871	1921
Totaux	5,428	79,979

De ce triple tableau ressortent les faits suivants :

1° La population du groupe de l'Est, comprise dans les diocèses d'Ottawa, d'Alexandria et de Kingston, aurait triplé en quarante ans, par la seule puissance de sa natalité, sans immigration sensible, sauf pour la ville d'Ottawa dont la prospérité croissante a attiré beaucoup d'étrangers, si, dans le diocèse de Kingston, nous n'avions à constater un véritable recul, dû manifestement à l'ambiance protestante. Les Canadiens dispersés semblent fatalement destinés à disparaître.

2° Le groupe du Sud a vu sa population se doubler dans le même espace de temps, sans immigration d'aucune sorte.

3° Enfin le groupe du Nord et de l'Ouest est sorti, pour ainsi dire, du néant. La population a décuplé et a trouvé la fortune dans le défrichement des terres nouvelles.

De telles constatations sont bien faites pour ranimer notre confiance dans la Providence. Aucune puissance humaine n'est capable, semble-t-il, de changer le cours de nos destinées.

CHAPITRE IV

Les Français et l'Eglise catholique au Nord-Ouest

Les modestes dimensions d'une notice ne nous permettent point de narrer dans le détail les voyages et les travaux apostoliques des missionnaires catholiques, jésuites pour la plupart, dans l'Ouest canadien au XVIII^e siècle.

Ces travaux, d'ailleurs, laissèrent peu de traces. Les rares chrétiens, enfants perdus de la civilisation, qu'on trouvait dispersés dans ces régions inconnues, étaient presque tous des *coureurs des bois* et des *voyageurs* employés à la traite des fourrures avec les Sauvages.

On sait que, vers la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e siècle, deux puissantes corporations, la Compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest, se disputèrent âprement le monopole du commerce avec les Indiens.

La majorité des employés de la Compagnie du Nord-Ouest étaient des Canadiens français ; la plupart des serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au contraire, venaient des Iles Britanniques, particulièrement d'Ecosse.

Ces gens-là se marièrent avec des sauvagesses et eurent des enfants qu'on appela les *métis*.

Quelle était la population du Nord-Ouest au commencement du XIX^e siècle?

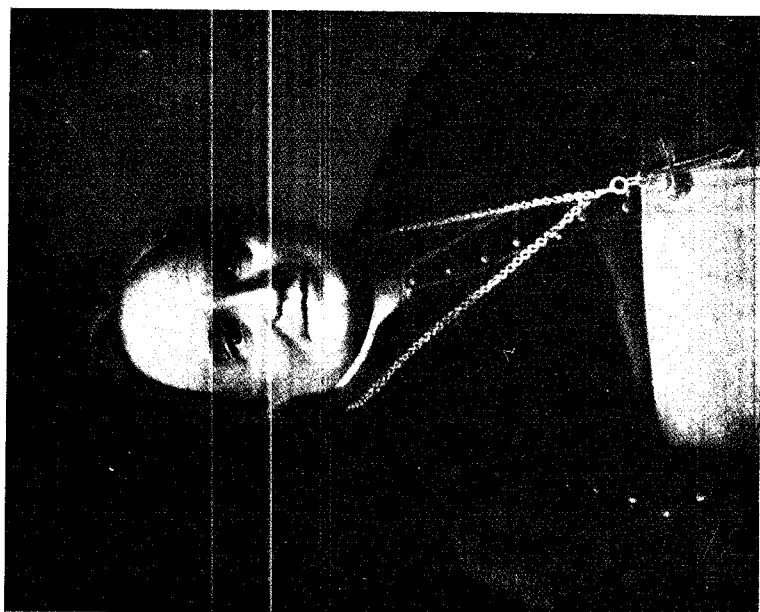
Nous comptons actuellement, dans l'Ouest canadien, soixante-huit mille Sauvages. Ce chiffre n'a pas dû varier sensiblement depuis la découverte du pays. Quant aux Européens et aux Métis, on estime que leur nombre ne dépassait point un millier.

Les véritables pionniers de la civilisation dans ces régions sont un Ecosais, lord Selkirk, et un Canadien français, Monseigneur Provencher.

L'idée vint un jour à lord Selkirk, gouverneur des possessions de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de fonder une colonie agricole dans la fertile vallée de la rivière Rouge. Il crut que ces vastes déserts qu'on disait incultivables et inhabitables, à cause de la rigueur du climat, étaient, au contraire, appelés à un grand avenir. Il conduisit donc par la voie de la Baie d'Hudson dans ces parages un certain nombre d'émigrés écossais



MGR PROVENCIER.



MGR TADIÉ.

et irlandais, 1811-1818. Quelques-uns de ces derniers étaient catholiques et ne se résignaient pas à se voir privés des secours de la religion.

Tout protestant qu'il était, le Gouverneur comprit que son œuvre ne serait viable que si elle s'appuyait sur les bases de la religion.

Il n'hésita pas un instant, et, s'adressant à l'Evêque de Québec, Monseigneur Plessis, dont la juridiction s'étendait alors sur tout le Canada, il lui demanda des missionnaires. Il fit plus. Il octroya spontanément et gratuitement à la mission nouvelle une vaste terre ou seigneurie, comme on disait alors, de cinq milles sur quatre, située en face du fort Douglas, chef-lieu de la région, non loin de la rivière.

Ces lieux sont, aujourd'hui, devenus fameux, puisque autour de la chapelle catholique et du fort protestant, deux villes-sœurs, Saint-Boniface et Winnipeg, ont surgi.

Monseigneur Plessis ne pouvait rester sourd à l'appel du Gouverneur. Malgré la pénurie de prêtres dont il souffrait, deux hommes de zèle et de mérite, les abbés J.-Norbert Provencher et J.-N.-Sévère Dumoulin, eurent l'honneur d'être choisis par lui pour la fondation désirée. Les deux missionnaires arrivèrent au fort Douglas le 16 juillet 1818. L'abbé Provencher s'établit sur les lieux et commença incontinent la construction d'une maison-chapelle qu'il plaça sous le patronage de saint Boniface. Quant à Monsieur Dumoulin, il s'installa sur la frontière américaine et fonda la mission de Pembina. Monsieur Provencher était parti de Québec muni de tous les pouvoirs d'un vicaire-général.

Trois ans plus tard, le 1^{er} février 1821, le bon missionnaire fut nommé évêque titulaire de Juliopolis, et muni des facultés de coadjuteur de Québec pour toutes les régions du Nord-Ouest. Une telle promotion pouvait paraître prématurée à certains qui ne considéraient que le nombre insignifiant des fidèles à administrer. Elle s'imposait cependant à l'esprit perspicace de Monseigneur Plessis qui préparait l'avenir et qui se sentait incapable de gouverner utilement des régions si éloignées.

Et puis, l'épiscopat, dans de telles conditions, est moins un honneur qu'un fardeau, comme en témoigna la carrière méritante et douloureuse du nouvel évêque.

De fait, la vie de Monseigneur Provencher fut un long martyre. Réduit aux extrémités, faisant simultanément ou successivement l'office de maçon, de charpentier, de laboureur, de maître d'école, de catéchiste, dénué de secours, abandonné de ses coopérateurs qui furent, d'ailleurs, peu nombreux, il souffrit toutes les angoisses des précurseurs qui préparent mais ne voient pas le succès. La postérité gardera de lui un souvenir de filiale reconnaissance.

Il ne faudrait point, cependant, en louangeant l'évêque, jeter un blâme indiscret sur les collaborateurs qui, successivement, le délaissèrent. Ces

hommes ne lui étaient que *prêtés* ; on ne saurait leur en vouloir d'un abandon prévu d'avance et qu'on aurait tort de taxer de désertion.

De fait, il est difficile d'exiger d'un prêtre séculier qu'il s'éternise dans les missions. Que deviendrait-il le jour où la maladie et la vieillesse le rendraient invalide?

Les religieux, au contraire, sont garantis contre l'adversité et trouvent dans les maisons de leur Ordre un refuge assuré. Voilà pourquoi l'Eglise leur confie les vicariats et les préfectures apostoliques, partout où l'on a à souffrir beaucoup et longtemps. Voilà pourquoi les diverses missions de l'Ouest canadien devaient fatalement, tôt ou tard, échoir à des religieux.

Les premiers soins des nouveaux missionnaires furent de ramener au bercail les brebis égarées du troupeau de l'Eglise, de légaliser les mariages, de baptiser les enfants, d'établir des écoles. Cette œuvre réussit à merveille, car les aventuriers canadiens, depuis tant d'années abandonnés, n'avaient pas perdu la foi. En peu de temps l'ordre social se rétablit, et trois paroisses s'organisèrent : Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Pembina.

Ce fut alors seulement, 1831, que le missionnaire Belcourt put songer à évangéliser les indigènes. Ajoutons que ses efforts furent d'autant plus méritoires que le succès ne les couronna point.

Quelle était à cette époque la population chrétienne au Nord-Ouest? En août 1821, on comptait dans la vallée de la rivière Rouge 800 catholiques ; 350 à Saint-Boniface, 450 à Pembina.

En 1827, la population, catholique et protestante, s'élevait à 1,052.

L'année 1832 est une date mémorable dans l'histoire du Nord-Ouest, puisqu'elle signale l'établissement du gouvernement constitutionnel dans le pays et la fondation de la province d'Assiniboïa. Deux ans plus tard, 1834, le vieux fort Douglas était rasé, et, sur ses ruines, le fort Garry, puissante construction de pierre, chef-lieu du nouvel Etat, s'éleva. L'Assiniboïa comptait alors, à l'exclusion des Indigènes, cinq mille habitants.

En 1837, sur les ruines de la vieille chapelle de Saint-Boniface, une cathédrale en pierre fut érigée. Ses dimensions étaient modestes : cent pieds sur trente-sept. Elle n'en constituait pas moins la merveille du Nord-Ouest.

Le premier recensement complet et officiel de la colonie de la rivière Rouge remonte à l'année 1843. Il nous fournit les données précieuses que voici :

Catholiques	.	.	.	.	.	2,798 âmes.
Protestants	.	.	.	.	.	2,345 »
Total	.	.	.	.	.	5,143 »

Ces âmes étaient distribuées entre 870 familles, comme suit :

Métisses	571
Canadiennes-françaises	152
Ecossaises	110
Anglaises	24
Diverses	13

Depuis longtemps, les catholiques du Nord-Ouest soupiraient après l'arrivée parmi eux de religieuses qui fussent capables de donner à leurs enfants une éducation convenable et à leurs vieillards, un asile. En 1844, leurs vœux furent enfin comblés. Les vaillantes Sœurs Grises de Montréal débarquèrent à Saint-Boniface au milieu de l'allégresse universelle.

Le 10 avril de la même année, les liens de dépendance qui rattachaient le district de la Rivière-Rouge au diocèse de Québec furent définitivement rompus et Monseigneur Provencher reçut le titre de vicaire apostolique du Nord-Ouest.

Le pauvre évêque, après vingt-cinq années d'ingrat ministère, ne comptait encore que quatre prêtres et 2,800 fidèles, blancs et métis, dispersés dans un pays grand comme un empire.

C'est alors que la Providence vint enfin à son secours et lui procura les auxiliaires qu'il avait si longtemps et si vainement demandés.

La congrégation des Oblats de Marie s'établit au diocèse de Montréal en 1841, grâce aux instances et à la paternelle protection de Monseigneur Bourget.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'éloge de ces excellents religieux. Disons simplement que, après de longs pourparlers et de pressantes sollicitations, ils acceptèrent de fonder des missions dans le Vicariat de Saint-Boniface. Le 25 août 1845, deux missionnaires, dont l'un n'était encore que sous-diacre, débarquèrent à la Rivière-Rouge. Le premier s'appelait le Père Aubert, le second était le Frère A. Taché qui était destiné à une si glorieuse carrière. La mission du Nord-Ouest était sauvée et les Indiens avaient enfin trouvé leurs apôtres.

Monseigneur Provencher, usé par les soucis et les infirmités, mourut le 7 juin 1853. Mais il s'endormit en paix, car ses vœux étaient accomplis, et, depuis trois ans, 24 juin 1850, il avait en Monseigneur Taché un coadjuteur selon son cœur. Lorsque, en 1853, le premier évêque oblat prit en ses mains vigoureuses les rênes de l'administration, le vicariat apostolique du Nord-Ouest comptait en tout 11 prêtres : 4 séculiers et 7 oblats. Lorsque, le 22 juin 1894, il rendit à Dieu sa grande âme, la province ecclésiastique de Saint-Boniface possédait 5 évêques, 147 prêtres et 150 religieuses.

Quant à sa population catholique, elle s'élevait, sept ans plus tard, au chiffre de 68,311 âmes.

C'est l'ouverture du chemin de fer Pacifique Canadien qui rendit possibles, à partir de 1886, cet envahissement du Nord-Ouest et les progrès merveilleux que tout le monde connaît.

Arrêtons-nous donc et contentons-nous de donner, en terminant, quelques statistiques.

Population du Nord-Ouest, c'est-à-dire des provinces actuelles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires, d'après les recensements officiels :

	Popul. totale	catholique	française
En 1871	109,916	5,452	?
En 1921	2,508,664	424,000	125,000

Parmi les catholiques du Nord-Ouest il faut compter environ 35,000 Indiens.

Colombie Britannique

Ce pays, séparé des autres provinces canadiennes par l'énorme massif des Montagnes Rocheuses, semble définitivement soustrait aux influences de notre race. On n'y compte, en effet, que 11,000 Canadiens français perdus dans une masse de 524,000 habitants.

RÉCAPITULATION

Puissance du Canada

Recensement fédéral de 1921.

Popul. totale	catholique	française
8,788,483	3,383,663	2,452,782



CHIEF INDIEN.

LIVRE II

L'AGE HÉROIQUE

CHAPITRE I

Les Sauvages primitifs¹

Il est bien difficile à nos contemporains de se faire une idée à peu près exacte de l'Amérique du Nord au commencement du XVII^e siècle, c'est-à-dire à la naissance des colonies.

Ces immenses régions où vivent actuellement en abondance plus de cent vingt millions d'hommes blancs étaient alors couvertes de forêts, épouvantables repaires de bêtes fauves et de quelque trois cent mille Indiens presque aussi sauvages que les bêtes.

Ces pauvres gens, dispersés par familles ou par tribus le long des rivières qui leur servaient de routes, ressemblaient plus aux animaux, dont ils adoptaient les noms et la parenté, qu'à de vrais hommes. Autant l'instinct chez eux était développé, autant l'intelligence demeurait atrophiée. Comme les bêtes ils se reconnaissaient dans le dédale des grands bois, suivant les pistes, infatigables à la marche, peu sensibles aux intempéries. Mais, aveuglément attachés aux routines ancestrales, réfractaires aux progrès, ils ne songeaient point à améliorer leur sort. Conçus dans la misère, ils succombaient de bonne heure aux maladies qu'engendre le manque de confort, et chez eux les vieillards étaient rares. Incapables de perfectionner leurs engins de chasse et de pêche, ils criaient famine au milieu des forêts les plus giboyeuses et près des mers les plus riches en poissons.

Le sol, d'ailleurs, malgré sa fertilité, ne produisait spontanément que peu de choses, des fraises, des framboises, des bluets, des prunelles, quelques baies sauvages.

Il est bien vrai que certaines nations industrieuses, les Hurons, par exemple, et les Iroquois, récoltaient dans les clairières, un peu de maïs, des courges et des fèves sauvages, parfois même de la folle avoine dans les marais, voire du pétun ou tabac ; mais ces précaires ressources ne formaient qu'un appoint à leur alimentation et à leurs autres besoins.

1. D'après Benjamin Sulte.

D'où la nécessité pour tous les Indiens de recourir à la chasse et à la pêche.

Les Sauvages de l'Acadie et les Algonquins du Saint-Laurent menaient la vie nomade. Chaque famille végétait à l'écart, sous l'abri douteux d'une hutte de branchages qu'on dressait en quelques heures et qu'on recouvrait, l'hiver, de peaux d'orignal. La fourrure des castors et des ours, le feu du foyer les préservaient tant bien que mal du froid ; mais rien ne les préservait du double fléau des maringouins et de la fumée.

Si les nomades étaient inférieurs aux Hurons et aux Iroquois, lesquels vivaient en peuplades et jouissaient d'une ombre d'organisation, la supériorité de ces derniers n'allait pas loin. Au fond, tous ces hommes se valaient : même orgueil ridicule, même corruption morale, même imprévoyance puérile, même abominable cruauté à la guerre, même fourberie pendant la paix.

Dans de telles conditions, pouvait-il exister au fond de l'âme de ces peuples quelque possibilité d'un sens religieux véritable ? Assurément non. « L'homme animal, dit saint Paul, ne conçoit point ce qui est spirituel. » Pour surnaturaliser une nation de longues périodes de culture intellectuelle sont nécessaires. Autant il est aisé de convertir un individu en l'arrachant tout jeune à son milieu barbare et en l'élevant parmi les chrétiens, autant il est difficile de modifier la mentalité d'une tribu isolée et de lui inculquer les concepts d'une moralité supérieure.

Est-ce à dire que les Indiens fussent des athées ? Pas davantage. Ils voyaient des dieux partout. Ils rêvaient de territoires bienheureux, de chasses plantureuses, de combats victorieux, de scalpes innombrables. Ils croyaient au Grand Esprit, à des êtres malfaisants, auteurs des cataclysmes ; ils s'efforçaient d'apaiser leur colère par des sacrifices et des conjurations ; ils entretenaient des jongleurs, sorciers, médecins. Mais, dans leur culte, nulle trace d'amour et de moralité : superstition pure¹.

Les navigateurs bretons et basques qui, depuis longtemps, pêchaient chaque été, la morue dans ces parages, connaissaient mal les Indiens qu'ils méprisaient et redoutaient également. Ils ne s'aventuraient point dans l'intérieur des terres, et, une fois rentrés dans leur patrie, ils contaient à leurs amis, l'hiver au coin du feu, des récits fantastiques.

Tels étaient les barbares que nos missionnaires évangélisèrent. Impuissants à les retenir près d'eux à Québec, ils les suivaient dans leurs cantons et s'établissaient parmi eux, bravant l'horreur d'une odieuse promiscuité. Ils apprirent leurs langues. Méprisés, maltraités, trahis par leurs néo-

1. A ceux qui trouveront ce jugement trop sévère nous en référons à la Relation du P. Charles Lallemant (année 1626). Ce Jésuite va plus loin que nous. Il dit en propres termes : « Ces Sauvages n'ont aucun culte divin, ni aucunes sortes de prières. »



JACQUES CARTIER 1494-1554.

phytes, ils aspiraient au martyre, et la mort leur était un gain. Mais leur sang fut fécond et les Sauvages sont aujourd'hui chrétiens.

Les missionnaires furent-ils les seuls Français à s'établir au milieu des Peaux-Rouges? Non. Beaucoup d'interprètes, de traiteurs, de coureurs de bois prirent goût aux aventures et désertèrent la colonie. C'étaient de hardis compagnons, parfois des héros.

Mais plusieurs parmi eux, loin de songer au salut des barbares, se faisaient barbares eux-mêmes.

CHAPITRE II.

LE CANADA AU XVI^e SIÈCLE

Jacques Cartier et le Canada (1535)¹

Chacun sait que l'honneur de la découverte du fleuve St-Laurent revient à l'illustre navigateur malouin Jacques Cartier.

Ce hardi marin fit plusieurs expéditions dans nos parages. La seconde de ces expéditions seule nous intéresse.

Parti de St-Malo, en Bretagne, le 19 mai 1535, à la tête d'une flottille de trois navires : *la Grande Hermine*, *la Petite Hermine* et *l'Emerillon*, notre capitaine se vit obligé de s'attarder dans le Golfe pour reconnaître les côtes, ce qui le mit en retard et le força de passer l'hiver au pays. Il ne parvint, en effet, que le 8 septembre au pied de l'île d'Orléans. C'est là qu'il reçut, le lendemain, la visite du chef sauvage Donnacona. A la suite de cette conférence, il laissa ses navires à l'ancre et partit dans une barque pour une tournée d'exploration. Les rives de la grande île le remplirent de cet enthousiasme si naturel aux découvreurs. Il vit partout des pampres et des vignes sauvages, d'où le nom de Bacchus qu'il lui donna tout d'abord. La vue de la rade de Québec le saisit d'admiration.

« Au bout d'icelle (*île*), écrit-il, vers l'ouest il y a un affourec d'eau bel et délectable, pour mettre navires ; auquel il y a un détroit du fleuve fort courant et profond, mais il n'a de large qu'environ un tiers de lieue ; le travers duquel il y a une terre double de bonne hauteur, toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir, et là est la ville et demeure du seigneur Donnacona... sous laquelle haute terre, vers le nord, est la rivière et le hâvre de Sainte-Croix. »

Telle est la première description connue du Hâvre et du Cap de Québec. C'est dans ce hâvre magnifique que Jacques Cartier se hâta de conduire ses vaisseaux. Le pays lui parut superbe. « La terre est aussi

1. *Cours d'Histoire du Canada*, par Ferland.

bonne que celle de France, il y pousse de fort beaux arbres tels que chênes, ormes, frênes, noyers, ifs, cèdres, vignes, aubépines qui portent le fruit aussi gros que prunes de Damas, et autres arbres ; sous lesquels croît d'aussi beau chanvre que celui de France, qui vient sans semence ni labour. »

A peine arrivé, le capitaine débarqua pour rendre visite à son hôte Donnacona, dans sa capitale. Cette capitale, Stadaconé, n'était, d'ailleurs, qu'un pauvre village indien bâti dans la Haute Ville actuelle. Les habitants l'y reçurent avec de grandes démonstrations de joie.

Il fallut songer ensuite à préparer l'hivernement. Demeurer dans le fleuve était impossible à cause des glaces ; mais la petite rivière offrait un abri sûr. Les Indiens appelèrent cette rivière Cabir-Coubat ; Jacques Cartier la baptisa Ste-Croix ; elle est connue aujourd'hui sous le nom de St-Charles. La flotte s'y engagea à la mer haute et vint jeter l'ancre au confluent de cette rivière avec le ruisseau Lairet, 16 septembre 1535.

Nous n'avons pas à raconter ici le voyage d'exploration qu'entreprit alors Cartier dans le haut du fleuve, malgré l'opposition des Sauvages ; il parvint jusqu'à Hochelaga (Montréal) et fut absent vingt-deux jours. Il trouva à son retour que ses gens n'avaient pas perdu leur temps. Un fortin en bois avait été construit sur les bords du Lairet, et, autour des vaisseaux échoués sur la batture, une palissade de forts pieux constituait un retranchement garni de canons, capable de résister à tous les efforts des Sauvages¹.

De telles précautions s'imposaient, car les relations s'étaient tendues avec les Indiens. Une méfiance qui n'était pas sans fondements avait remplacé la cordialité primitive. Les Indiens rôdaient autour du camp, cherchant à voir ce qui se passait à l'intérieur des vaisseaux. Jacques Cartier inquiet en interdit formellement l'accès.

L'hiver fut terrible. Une maladie dont la description ressemble à celle du scorbut, si fréquent alors parmi les équipages qui se nourrissaient trop exclusivement de salaisons, attaqua d'abord le village de Stadaconé, puis fit irruption dans les navires. Les jambes noircissaient, les dents et les gencives pourrissaient et tombaient. Sur cent-dix hommes qui composaient les équipages une centaine furent atteints, vingt-cinq moururent. Le capitaine et les quelques hommes préservés ne pouvaient suffire à donner les soins nécessaires aux malades. Dans cette épreuve on eut recours à Dieu.

1. Connait-on l'emplacement précis du fort de Jacques-Cartier ? Non. Était-il situé sur la rive droite de la rivière Lairet ou sur la rive gauche ? On l'ignore. Voici comment Champlain s'exprime : « Je tiens que c'est dans cette rivière le lieu où Jacques-Cartier hiverna. Il y a encore le fondement et apparence d'y avoir eu des fossés autour de leur logement qui était petit. Nous trouvâmes aussi de grandes pièces de bois équarries et vermoulues et quelque trois ou quatre balles de canon. » C'est tout.

« Notre capitaine, dit la narration, voyant la pitié et maladie ainsi émue, fit mettre le monde en prières et en oraisons et fit porter une image et remembrance de la Vierge Marie contre un arbre, distant de notre fort d'un trait d'arc, le travers des neiges et de glaces, et ordonna que, le dimanche ensuivant, l'on dirait au dit lieu la messe, et que tous ceux qui pourraient cheminer, tant sains que malades, iraient à la procession en chantant les sept psaumes de David avec la litanie, en priant la dite Vierge qu'il lui plût prier son cher enfant qu'il eût pitié de nous ; et la messe dite et chantée devant la dite image, se fit le capitaine pèlerin à Notre-Dame, qui se fait de prier à Rocquemadour, promettant d'y aller, si Dieu lui donnait la grâce de retourner en France. »

Sur ces entrefaites, le sauvage Domagaya révéla par quel remède il avait été guéri de la même maladie : des infusions d'écorce d'épinette blanche. Le remède fut aussi employé, et il opéra avec tant de bonheur que, bientôt, tous les malades survivants furent sur pied.

La débâcle eut lieu cette année, 1536, le jour de Pâques, 16 avril. Les Français commencèrent, dès lors, leurs préparatifs de départ. Ils commirent, avant de s'éloigner, une action déloyale qui était dans les mœurs du temps, mais que rien ne saurait excuser. Ils se saisirent par trahison du chef Donnacona et de plusieurs guerriers qui les étaient venus visiter. Leur objet, en les prenant, était de les montrer à la cour de France, puis de les ramener dans leur pays le printemps suivant.

On les traita donc avec bonté et l'on combla de menus cadeaux les habitants de Stadaconé qui pleuraient leur perte. Mais ces hommes habitués à la vie libre des forêts ne purent s'accoutumer à notre civilisation, et lorsque, cinq ans plus tard Cartier revint à Québec, des dix prisonniers une fille seule avait survécu.

Le 3 mai eut lieu la plantation d'une grande croix-souvenir, près du fortin, avec cette inscription : *Franciscus primus, Dei gratia rex Francorum regnat*. Le 6, la *Petite Hermine* fut abandonnée, faute d'équipage suffisant, et les deux autres levèrent l'ancre, et firent voile pour la France¹.

Le 16 juillet suivant, ils avaient regagné St-Malo. Nous n'avons point à raconter le troisième voyage de notre explorateur, en 1541, car son pas-

1. En 1843, la coque d'un vaisseau du XVI^e siècle fut découverte enfouie dans la vase de l'embouchure du ruisseau St-Michel. On crut que c'était la *Petite Hermine* abandonnée naguère par Jacques-Cartier. Une partie de ces débris fut envoyée à St-Malo où une commission d'archéologues émit l'opinion qu'en effet le navire pouvait bien remonter à l'époque du voyage du Découvreur.

Quoi qu'il en soit, on divisa les pièces de bois et les ferrements du vieux bateau en deux portions, l'une pour le musée de St-Malo, l'autre pour le Parlement de Québec. Cette dernière a malheureusement disparu dans l'incendie de 1883.

sage très court dans la rivière St-Charles n'apporte à notre histoire rien de nouveau.

L'illustre navigateur mourut à St-Malo, le 1^{er} septembre 1557. Il avait coutume de passer l'été dans la ville, et l'hiver dans un petit domaine qu'il possédait à un kilomètre de la cité, connu sous le nom de Limoilou¹.

C'est en souvenir du Découvreur que le nom de Limoilou fut donné à l'une des paroisses de Québec.

Au mois de juin 1889, un monument fut érigé par souscription publique sur l'emplacement supposé du fort de Jacques Cartier. Ce souvenir se compose du monument propre, une colonne de granit, et d'une croix, avec écusson aux armes du roi de France. Des inscriptions unissent dans le même hommage le navigateur malouin et les missionnaires jésuites morts pour la foi, dont la première résidence fut bâtie sur ce même lieu, ou, du moins, tout près.

1. Nous trouvons dans *L'Action Française*, de Paris, 20 août 1909, la description suivante du manoir de Limoilou : « Un grand mur entoure le logis ; à gauche de la porte d'entrée qui accède à la cour s'aperçoit un écusson aux armoiries rongées par le temps. Le manoir, du XV^e siècle, consiste en un bâtiment à un seul étage, élevé sur un rez-de-chaussée, tourné au midi. Les pièces sont vastes, mais rares ; en bas, la salle à manger avec la cuisine ; au premier, la chambre du châtelain et un cabinet ; une tourelle contenant l'escalier, rompt la monotonie de la façade. Derrière le logis, des jardins fleuris enclos de murs ; devant, la cour d'entrée dont un puits carré marque le centre et, sur les côtés, l'écurie, l'étable, le pressoir. Cet ensemble forme bien le type banal de la gentil-homme bretonne d'il y a deux ou trois cents ans. Et sur le mur d'enceinte se lit une inscription rappelant que Jacques-Cartier vécut ici de 1543 à 1557.

Ce fut dans cette modeste demeure, aujourd'hui simple ferme, que prit sa retraite le grand « découvreur » du Canada, à l'âge de 53 ans. Après avoir couru les mers pendant plus de trente ans, il n'avait de ses voyages retiré qu'une petite aisance ; encore devait-il la réduire par d'interminables procès. Il possédait bien, de par sa femme Catherine Desgranges, une maison et des jardins dans la cité de Saint-Malo, rue de Buhen, là même où devaient naître Chateaubriand et Lamennais ; mais, lui, accoutumé au calme de la grande « Silencieuse », ne pouvait souffrir les bruits et l'animation de la ville, fût-elle le tranquille et poétique bourg de Saint-Malo. Pour passer ses vieux jours, il résolut d'acheter une terre à la campagne ; ce fut le domaine du Limoilou, sur la paroisse de Paramé, lieu natal de son père Jamet Cartier. Et maintenant, seigneur de Limoilou ou des Portes, le vieux marin devint gentilhomme terrien...

Parfois la nostalgie des mers le prenait : alors il montait sur un rocher, près de Limoilou, d'où il pouvait largement découvrir Saint-Malo ; et là, son menton broussailleux appuyé sur la paume de sa main, ses yeux clairs ardemment fixés, il regardait, rêveur, les vaisseaux sortir un à un de la passe étroite du port, puis, toutes voiles dehors, gagner la haute mer et disparaître vers ces régions qu'il avait conquises à sa patrie et dont chaque coin exploré portait un nom français...

...Il n'est pas un Canadien français, digne de ce nom, qui, visitant la France, ne se rende d'abord en pèlerinage à Saint-Malo, puis au Limoilou. Lorsqu'en juillet 1905 ont eu lieu à Saint-Malo les fêtes en l'honneur de Cartier, une nombreuse délégation canadienne y assistait et ce fut aux sons des « Airs Canadiens » de Vézina, joués par la musique du 47^e, que l'on posa sur le mur de Limoilou la plaque commémorative du séjour de Cartier. »



SAMUEL DE CHAMPLAIN.
Fondateur de Québec.

CHAPITRE III

LE CANADA AU XVII^e SIÈCLE

Champlain (1609-1615) ¹

Si Jacques Cartier a droit au titre de Découvreur du Canada, c'est bien à Samuel Champlain que revient l'honneur d'avoir fondé la nation canadienne. Il mérite à tous égards d'être appelé le Père de la Patrie.

Cet homme d'humble condition avait une âme vraiment noble. Tandis que, autour de lui, les trafiquants ne rêvaient que fortune à faire, se souciant peu de l'honneur de la France et du salut des Sauvages, Champlain, lui, ne songeait qu'à l'agrandissement de son pays et qu'à l'extension de l'Eglise catholique. Fort de son désintéressement absolu il consacra les ressources de son tenace génie à la fondation d'une colonie agricole qui deviendrait avec le temps un grand peuple, une France d'outre-mer. Mais son âme d'apôtre ne concevait point qu'un succès pût être cherché dans l'injustice. Il aimait les Indiens autant que les Blancs ; il nourrissait l'illusion généreuse d'en faire des citoyens après en avoir fait des chrétiens. Lorsqu'il mourut, son œuvre n'était naturellement qu'ébauchée ; mais le germe déposé par lui dans un sol fécond permettait des espoirs qui ne furent point déçus. Les Sauvages le pleurèrent comme un père. Nous l'honorons toujours comme le premier et le plus grand des Canadiens.

Le plan que nous nous sommes tracé ne nous permettant point d'être aussi long qu'il conviendrait, peut-être, nous résumerons brièvement trois des voyages du grand explorateur.

I

Le premier date de juillet 1609. Nos sauvages alliés, Algonquins et Montagnais, ayant appris que les Iroquois se préparaient à descendre dans le bas Saint-Laurent pour ravager leurs territoires, supplièrent les Français de leur venir en aide. Il n'était ni loyal ni politique de les éconduire sous prétexte de neutralité. Champlain se décida donc à les suivre avec une douzaine de compagnons.

Parvenue à l'embouchure de la rivière Richelieu la petite armée s'engagea dans ce cours d'eau que les Algonquins connaissaient mal et qu'aucun homme blanc n'avait encore visité. On s'aperçut bien vite que l'expédition était plus hasardeuse qu'on n'avait pensé. Les rapides étaient

1. D'après les Mémoires de Champlain.

nombreux, les portages presque impassables, et les Iroquois se tenaient, croyait-on, en embuscade dans les bois environnants. Pris de panique les canotiers ralentissaient leur marche et se laissaient distancer, si bien que, lorsqu'on dressa les tentes à la hauteur de Chambly, le pauvre capitaine eut le chagrin de constater que tous l'avaient abandonné, sauf une soixantaine de guerriers, dont deux Français seulement.

Le lendemain, la troupe ainsi réduite pénétra dans un grand lac qui porte aujourd'hui le nom de notre héros, et le traversa dans toute sa longueur, jusqu'à ce qu'elle atteignît le lac Georges.

C'est sur les rives de ce dernier que les adversaires se rencontrèrent. La nuit qui précéda le choc se passa toute entière en préparatifs et en incantations. Les partis rivaux, à la façon des héros d'Homère, s'insultèrent copieusement.

Dès la pointe du jour, les Iroquois, au nombre de deux cents, s'avancèrent en rangs serrés, précédés de leurs chefs empanachés. Ils comptaient ne faire qu'une bouchée de leurs chétifs opposants. Quant à ces derniers, groupés autour des Français, ils mettaient en eux tout leur espoir. Parvenus à la portée des arcs ils firent halte, ouvrirent leurs rangs, et livrèrent passage à Champlain.

Champlain, calme et magnifique, s'avança comme à la parade, l'arquebuse au bras, jusqu'à trente pas des Iroquois. Il attendait que ceux-ci, revenus de leur surprise, ouvrirent l'attaque. Mais lorsque les flèches commencèrent à pleuvoir autour de lui, d'une seule arquebusade il abattit trois chefs. Un de ses compagnons en fit tomber un quatrième. Eperdus devant ce tonnerre inconnu, les Iroquois lâchèrent pied et s'enfuirent dans la forêt poursuivis par les vainqueurs.

Cette victoire ne coûta aux alliés qu'une quinzaine de blessés, tandis que leurs ennemis perdirent, outre les morts, une douzaine de prisonniers.

C'est alors que Champlain, pour la première fois de sa vie, dut subir l'odieuse spectacle de la torture. On alluma un grand feu et l'on brûla les flancs d'un captif avec des tisons ardents. On lui arracha les ongles et l'on rôtit ses doigts. Puis on le scalpa, et sur son crâne écorché on fit couler de la graisse fondue. Pendant tout ce temps l'Iroquois impassible chanta, bravant la rage de ses ennemis.

Champlain, indigné d'une telle barbarie et sans se rendre compte, sans doute, de l'immoralité de l'acte qu'il allait poser, demanda et obtint enfin, quoiqu'à grand' peine, la permission d'achever d'un coup de mousquet les souffrances du misérable.

II

Le second voyage fut moins tragique. Il eut lieu durant l'été de 1613. Notre héros ne découvrit point l'Ottawa, puisque, depuis plusieurs années déjà, les interprètes, à la suite des Sauvages, avaient remonté la grande

rivière, et en disaient des merveilles plus ou moins romanesques ; mais il fut le premier à nous en laisser la description. Sa narration revêt un grand charme, car il voyait et sentait vivement. Elle est aussi fidèle que le comportent les possibilités d'un voyage rapide et laborieux, où l'on ne mesure les distances qu'à l'œil.

On aime à retrouver sous sa plume la peinture des lieux devenus fameux. Ste-Anne-de-Bellevue, le lac des Deux-Montagnes, les rapides du Long-Sault, le lac de l'Original, les rivières des deux Petites Nations du Nord et du Sud, la Gatineau, les chutes du Rideau à l'abri desquelles on eût pu se promener ; les puissantes cataractes dont les embruns montaient au ciel comme une fumée et dont les blancs bouillons revêtaient dans l'imagination voluptueuse des Sauvages la forme d'une chaudière géante : *Asticou*.

Sur la falaise boisée qui surplombe le bassin des Chaudières se dressent actuellement les nobles assises du Parlement fédéral. Mais l'obstacle des Chaudières et des longs rapides qui les précèdent n'effraya pas le voyageur. Il poussa outre, franchit le lac d'Aylmer et les chutes des Chats, l'embouchure de la Madawaska, le lac du Rat Musqué et n'arrêta sa course qu'à l'Île des Allumettes. Son ami l'*Iroquet* régnait en ces lieux dont il gardait jalousement les passages. Il redouta pour son influence le prestige du nom français, et Champlain dut remettre à une date ultérieure la suite de ses explorations.

III

L'occasion favorable se présenta deux ans plus tard (1615). Cette fois Champlain, que précédait de quelques jours le Père Le Caron, parvint sans encombre à la rivière Mattawa qu'il descendit jusqu'au lac Nipissing. Du lac Nipissing et par la rivière des Français, il atteignit le lac Huron, où il rencontra la peuplade des Outaouais, et débarqua finalement au pays des Hurons. Le Père Le Caron l'y attendait. Une messe d'actions de grâces fut célébrée dans le village de Carhagouha, et le pays d'Ontario fut consacré au Dieu des chrétiens, 12 août 1615.

Les Hurons accueillirent avec des transports de joie leur grand allié et résolurent de profiter de sa présence pour infliger à leurs ennemis les Iroquois une défaite éclatante.

La nation Huronne, établie dans la presqu'île de la Baie Géorgienne, jouissait d'un embryon de gouvernement bien supérieur à celui des Algonquins. Elle possédait quelques notions d'agriculture, et cultivait tant bien que mal le maïs, les fèves, la citrouille et le tournesol. Elle se partageait en quatre tribus distinctes, possédait dix-huit bourgades fortifiées et comptait une trentaine de mille habitants, soit deux ou trois mille guerriers.

Leurs mortels adversaires, les Iroquois, établis sur la rive sud du lac

Ontario, dans l'Etat actuel de New-York, étaient eux-mêmes divisés en cinq cantons dont la population ne dépassait pas la leur. Mais ils les surpassaient infiniment dans les ruses de la diplomatie et en discipline militaire.

Les Sauvages que l'on a beaucoup trop vantés ne possédaient aucune des notions élémentaires de la religion. Leur bravoure incontestable s'évanouissait au moindre échec. Ils étaient incapables de mûrir un plan, de l'exécuter avec constance. Ils n'obéissaient point aux chefs, se portaient en désordre à l'attaque, et, s'ils rencontraient une résistance déterminée, battaient incontinent en retraite. D'ailleurs égoïstes, ingrats, fourbes et cruels comme tous les Indiens. C'est pour de tels individus que nos missionnaires donnèrent leur vie.

Le 14 août 1615, Champlain, à la tête de dix Français bien armés, rejoignit l'armée huronne qui se composait de quelques centaines de guerriers. De plus, cinq cents Andastes devaient venir à la rescousse du fond de la Virginie.

L'expédition s'inaugura sous les plus heureux auspices. La flotte huronne traversa sans encombre le lac Ontario ; et, bientôt, les alliés se trouvèrent en présence d'un fort Iroquois, près d'Oswégo, N.-Y. Ce village était entouré d'une quadruple palissade de pieux, hauts de trente pieds et solidement reliés les uns aux autres. Par dessus les palissades régnait un parapet, ou chemin de ronde, abondamment pourvu de pierres et d'eau.

A la vue d'un pareil rempart l'œil exercé du capitaine français comprit sans peine qu'il serait vain de se ruer aveuglément à l'assaut. Il fit donc construire un cavalier en bois, espèce de tour d'où il dominerait l'ennemi et le prendrait en enfilade. Puis il donna le signal de l'attaque. Le choc dura trois heures. Les Français, du haut de leur engin, nettoyèrent sans trop de peine le front du fort qu'ils avaient devant eux ; mais les Hurons indisciplinés, tout en perdant beaucoup de monde, n'aboutirent à rien. Criblés de coups, impuissants à allumer un incendie, ils se replièrent à l'orée du bois voisin. Le brave Champlain reçut deux blessures dont l'une au genou assez grave.

Découragés par ce premier échec, les Alliés se décidèrent à la retraite. Ils eurent du moins la pudeur de rendre justice aux Français. Ils transportèrent sur leur dos les blessés, parmi lesquels était Champlain étroitement ligoté dans une espèce de hotte. On devine les souffrances qu'il endura dans ce long et pénible voyage.

Notre héros dut hiverner chez les Hurons dont il étudia à loisir les mœurs et dont il gagna complètement les cœurs. En compagnie du Père Le Caron il visita les peuples limitrophes : Nations des Neutres, Nation du Pétun et cinq autres. Il servit d'arbitre entre ces tribus perpétuellement divisées, et finalement, à la fonte des neiges de 1616, muni des plus précieux renseignements, il rentra à Québec.



CHAMPLAIN ACCOMPAGNÉ D'UN PÈRE RÉCOLLET EN ROUTE VERS QUÉBEC

L'influence de ce grand homme de bien fut si profonde chez ces Sauvages inconstants et querelleurs qu'ils lui demeurèrent toujours fidèles, à lui et à ses successeurs.

CHAPITRE IV

Les Récollets (1615-1629)

Tout le monde sait, parmi nous, qu'il faut faire remonter la naissance de la nation canadienne à l'année 1608, date de la fondation de Québec. Mais beaucoup ignorent que la naissanc de l'Eglise canadienne ne remonte qu'à 1615, date de l'établissement sur nos rives des Récollets.

Lorsque la poignée de Français accourus sur la grève de Québec vit débarquer avec Champlain quatre vénérables Franciscains, elle éprouva une grande joie, et comprit que, avec la religion, elle retrouvait la patrie.



Chaque peuple a reçu ou croit avoir reçu de Dieu sa mission, sa vocation particulière.

Les Romains se disaient prédestinés à la domination universelle. Les empereurs d'Autriche rêvaient moins de sanglants combats que d'alliances heureuses.

Les Prussiens faisaient des arts de la guerre leur industrie nationale. Les Anglais prétendent toujours à l'empire de la mer.

La vocation de la France est d'un ordre bien différent. Depuis son baptême, avec Clovis, sur les fonts de Reims (496) elle fut élevée au rang de « sergent de Dieu sur terre ».

Et ce rang elle l'a jalousement gardé, à travers les siècles, au prix de son sang le plus pur. Malgré des défaillances temporaires elle le garde encore. En Syrie, au Maroc, elle combat pour le garder.

Qui s'étonnerait après cela que la Nouvelle France d'Amérique dût être une France catholique ?

Champlain dont l'âme était haute le comprit bien. Il nourrit la sublime ambition « de jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français. »

Pour civiliser les Sauvages il ne comptait que sur la puissance de la religion.

« Il est à propos de dire, écrivait-il, qu'ayant reconnu aux voyages précédents qu'il y avait, en quelques endroits, des peuples sédentaires

1. D'après l'*Histoire des Franciscains au Canada*, par le Père Odoric.

et amateurs de labourage, n'ayant ni foi ni loi, vivant sans Dieu et sans religion, comme des brutes, je jugeai, à part moi, que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelques moyens pour les faire venir à la connaissance de Dieu. Et, pour y parvenir, je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux qui eussent zèle et affection à la gloire de Dieu. »

Ces religieux, un de ses amis, M. Houel, contrôleur des salines du Brouage, les lui fit connaître : c'étaient les Pères Récollets, branche vigoureuse du vieil arbre franciscain.

Hâtons-nous d'ajouter que, dès qu'il les connut, Champlain sut les apprécier à leur valeur. Il trouva en eux de précieux auxiliaires soit dans la colonie soit à la cour de France. Dans ses continuels voyages sur l'Océan, dans ses luttes perpétuelles contre les ennemis de la colonie qui rendirent son histoire si glorieuse et si douloureuse à la fois, les Récollets furent ses compagnons fidèles. Leur mutuelle amitié ne se démentit jamais. Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, jouissaient à Paris d'une haute influence. Les Pères Le Caron, le Baillif et la Roche d'Aillon étaient bien apparentés. Tous, jusqu'aux Frères convers, étaient hommes de mérite, comme il convient dans les commencements d'une œuvre difficile.

Après de longs atermoiements et de fastidieux préparatifs, les quatre premiers missionnaires, munis de tous les pouvoirs nécessaires dans une colonie nouvelle, se trouvèrent prêts à partir au printemps de 1615. Ils s'embarquèrent donc à Honfleur, à bord du *St-Etienne*, en compagnie de Champlain, le 24 avril ; et, après une heureuse et rapide traversée, débarquèrent à Tadoussac le 25 du mois suivant.

Le premier spectacle qui frappa leurs regards en débarquant au Canada mérite d'être ici relaté.

« Au temps où nous arrivâmes à Tadoussac, écrit le Père Denis Jamet, six jeunes Montagnais furent à la guerre ; et, de neuf ennemis qu'ils surprirent en assommèrent sept, et en apportèrent les peaux des têtes pour en faire présent aux femmes. Des deux prisonniers ils adoptèrent le plus jeune âgé de douze ans, mais ils firent mourir l'aîné en cette façon : D'abord ils lui coupèrent à belles dents les deux index des mains, puis ils le livrèrent à leurs femmes, lesquelles, l'ayant lié au poteau, lui percèrent la chair d'alènes, le brûlèrent avec des tisons, puis arrosèrent les brûlures d'eau. Elles lui levèrent la peau de la tête, la laissèrent pendre en arrière, et lui couvrirent le crâne écorché de cendres chaudes. Le misérable hurlait, mais les hurlements de joie des autres couvraient les siens. Les femmes le délièrent alors et il se jeta dans les fossés de notre habitation ; et après avoir reproché aux Français, qui le contemplaient impuissants du haut de leur galerie, de ne pas venir à son secours, il se mit à jeter des pierres à ses ennemis. Mais ceux-ci l'achevèrent, l'écorchèrent et le mangèrent. »

Tel fut le premier contact avec les Peaux Rouges.

Comme, à cette époque, les navires de haut bord n'osaient pas remonter le fleuve, Champlain et ses compagnons se firent conduire en barque jusqu'à Québec. On devine avec quelle joie les trente ou quarante habitants de la ville naissante accueillirent les nouveaux venus.

Il convient, avant de poursuivre notre récit, de donner ici les noms de nos premiers missionnaires. C'étaient les Pères Denis Jamet, Commissaire, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis. Ce dernier, pharmacien de son métier, devait rendre à la colonie les plus signalés services.

Le Gouverneur se hâta de faire construire pour les Pères une résidence temporaire et une chapelle, à peu de distance de son propre fort qu'on appelait alors l'*Habitation* et qui se trouvait sur la place encore existante actuellement, face au quai de la Traverse de Lévis.

Lorsque, en 1624, le couvent de Notre-Dame des Anges, construit près de la rivière St-Charles, sur l'emplacement actuel de l'Hôpital Général, fut achevé, les Récollets vinrent naturellement s'y établir, et la maison temporaire fut abandonnée. Mais la chapelle continua de servir d'église paroissiale jusqu'à l'arrivée des Anglais (1629).

Les nouveaux missionnaires avaient le cœur trop ardent pour se donner de longs jours de repos ; ils se hâtèrent de se distribuer les rôles dans lesquels se dépenserait leur activité.

Le Père Le Caron obtint la meilleure part. On l'envoya avec Champlain au pays des Hurons pour explorer les lieux, apprendre la langue, faire connaissance avec les gens, en attendant qu'il pût les convertir. Il s'acquitta parfaitement de sa tâche, comme on sait, et demeura dans l'Ontario jusqu'au printemps de 1616. Lorsqu'il rentra à Québec avec le Gouverneur, il renseigna ses confrères en connaissance de cause sur les possibilités de l'apostolat.

Le Père Dolbeau fut moins heureux. Envoyé chez les Montagnais nomades de Tadoussac et du Saguenay, il les suivit pendant deux mois dans leurs chasses, couchant dans leurs huttes. La fumée qui affecta sa vue le força de rentrer à Québec. Quant au Père Jamet, sa charge de supérieur lui traçait sa ligne de conduite. Il garderait la résidence et se résignerait au rôle de curé près des blancs et des sauvages du voisinage. Les vertus et les talents médicaux du bon frère Duplessis lui rendirent facile la conquête de tous les cœurs.

Lorsqu'au printemps de 1616, le retour de Champlain et du Père Le Caron le permit, le gouverneur et les religieux tinrent ensemble un grand conseil, d'où devait dépendre l'avenir de la colonie.

Quel rapport allait-on faire à la Cour de France ? On se trouvait en face d'une double politique, politique d'exploitation et politique de peuplement.

En faveur de la première étaient naturellement les Compagnies sou-

veraines, composées de marchands, n'ayant d'autres intérêts au Canada que la traite des fourrures, indifférentes au salut des Sauvages, hostiles aux colons dans lesquels elles redoutaient de futurs compétiteurs.

En faveur de la seconde était le seul Champlain, qui rêvait d'un empire français et catholique.

On devine bien que les Récollets n'hésitèrent point un instant. Leurs intérêts et ceux du gouverneur étaient identiques. Voici ce qui fut résolu :

Deux des Pères partiraient immédiatement pour Paris et défendraient de leur mieux la bonne cause, tandis que le troisième se tiendrait alternativement à Québec, à Tadoussac et aux Trois-Rivières.

Quant aux voyages aventureux et aux missions éloignées, on les remettrait à des temps meilleurs.

A Paris, Champlain et ses deux compagnons, les Pères Jamet et Le Caron reçurent un accueil bienveillant ; car la Cour abondait dans leur sens et comprenait les sentiments élevés qui les animaient. Mais le gouvernement hésitait à s'engager à fond. Les temps étaient troublés, l'opinion publique ne se prononçait pas.

Ce n'est point qu'on ignorât complètement le Canada. On savait bien au contraire, que, chaque printemps, des navires, par centaines, allaient pêcher la morue dans le Golfe, et que les castors abondaient à Tadoussac ; mais on se demandait si un pays où les rivières gelaient, où la neige couvrait la terre pendant sept mois était vraiment colonisable.

Nous donnons ici la liste des Récollets qui, de 1615 à 1629, firent mission au Canada.

Année 1615 PP. Jamet, Dolbeau et Le Caron. Frère Duplessis.

1617 P. P. Huet.

1618 Fr. Mod. Guines.

1619 PP. G. Le Baillif, Guil. Poullain, Fr. Bonaventure.

1620 PP. De la Foyer, Frontiner, Cardon, venus d'Acadie.

1622 PP. Galleran, Prat, Fr. Charles.

1623 P. N. Viel, Fr. Sagard.

1625 P. De la Roche d'Aillon.

1626 Fr. G. Mohier.

1628 PP. Bourcier et Girard, capturés par les Anglais. Soit quinze Pères et six Frères convers.

A cette liste, probablement incomplète, il convient d'ajouter celle des Jésuites, savoir : PP. Lallemant, Massé, Brébœuf, Noyrot, de la Noue et Ragueneau, capturé en mer, plus les frères coadjuteurs, Charton, Buret et Gaufette.



MARTYRE DU PÈRE NICOLAS VIEL.

Nous avons dit que la pénurie de missionnaires avait forcé les Pères, en 1616, à remettre à plus tard l'évangélisation des Hurons. Le Père Le Caron, cependant, brûlait du désir de rentrer dans sa mission. L'arrivée, en 1623, du Père Nicolas Viel et du Frère Sagard lui en fournit les moyens. La traite terminée, les trois Récollets montèrent dans les canots des Sauvages et partirent par la voie de l'Ottawa. Le récit de leurs travaux a été copieusement rapporté dans les deux livres du Frère Gabriel Sagard intitulés : *Histoire du Canada*, et *Grand Voyage au pays des Hurons*, ouvrages précieux qui devraient se trouver dans toutes nos bibliothèques.

Au printemps de 1624, le Père Le Caron et le Frère Sagard descendirent à Québec pour se ravitailler, laissant seul en Huronie leur courageux compagnon qu'ils pensaient bientôt revoir. Mais ils comptaient sans la malice des barbares. Et, en effet, le Père Viel ne voyant pas revenir ses confrères, se décida, l'année suivante, à partir avec la flotte de la traite, pour se refaire corporellement et spirituellement parmi les siens.

Ce bon missionnaire avait converti un jeune indien nommé *Ahuntsic* qui le servait avec un dévouement à toute épreuve. Or, la conversion d'*Ahuntsic* provoqua chez certains Hurons fanatiques une colère mortelle contre le Récollet. Parvenus en arrière de Montréal, dans la rivière des Prairies, ces misérables assaillirent le religieux et le précipitèrent avec son néophyte, au milieu des rapides qui les engloutirent. (15 juin 1625).

Telle est l'origine du nom du Sault au Récollet demeuré fameux dans nos annales. Deux statues érigées sur la rive rappellent aux passants le souvenir de ce tragique événement.

Ainsi mourut pour la foi le premier de nos missionnaires. Peut-on l'appeler vraiment un martyr ? Il semble bien avoir droit à ce titre. Mais l'absence de documents authentiques est cause que l'Eglise suspend son jugement.

A l'époque où nous sommes parvenus les Récollets n'étaient plus les seuls missionnaires du Canada. Depuis longtemps, déjà, les Jésuites souhaitaient de travailler dans cette vigne du Seigneur. Les Récollets les invitèrent à partager leurs travaux.

Voilà comment, sous la conduite du franciscain Joseph de la Roche d'Aillon, cinq Jésuites débarquèrent à Québec (15 juin 1625). Ils s'appelaient les Pères Lallemant, Massé, Brébœuf, les Frères Charton et Buret.

Les nouveaux venus, mal accueillis par les agents des Compagnies commerciales, trouvèrent un accueil fraternel chez les bons Récollets. Pendant un an les religieux des deux Ordres vécurent sous le même toit. Le 6 avril 1626, les Jésuites s'installèrent enfin dans la petite résidence qu'ils avaient construite.

Quelques jours plus tard, le 14 juillet, les Pères de la Roche d'Aillon, Brébœuf et de la Noue partirent pour le pays des Hurons.

Ici se pose une question. Les efforts des premiers missionnaires en Huronie furent-ils couronnés de succès ? Non.

Autant il est relativement aisé de convertir un individu, autant il est difficile de transformer les mœurs d'un peuple. De fait, les Hurons ne se convertirent en bloc qu'une vingtaine d'années plus tard, à la veille de leur ruine. Mais Dieu ne juge pas les hommes par leurs succès.

D'ailleurs, la catastrophe que Champlain redoutait depuis longtemps était imminente. Québec n'était encore qu'un pauvre village désarmé. En 1629, une flotte anglaise prit la place sans coup férir. Le gouverneur et les missionnaires furent déportés en France. Seuls une trentaine d'habitants, sur le conseil de Champlain, restèrent au pays, attendant le retour des Fleurs de Lis.

On sait que leur confiance ne fut point trompée. Richelieu était alors premier ministre de Louis XIII. Il exigea des Anglais qu'on nous rendit Québec.

Le 22 mai 1633, Champlain rentra triomphant dans la ville qu'il avait fondée.

Mais les Jésuites seuls l'accompagnaient. Des influences mystérieuses retardèrent jusqu'en 1670 le retour des Récollets.

CHAPITRE V.

Les Capucins (1632-1654).

On nous annonce que le R. Père Candide, un de nos religieux du Canada actuellement en France, va publier un ouvrage relatif à la mission des Capucins en Acadie. Il a découvert, nous dit-on, à la Bibliothèque nationale de Paris et à Rome, des documents nouveaux d'un vif intérêt. Cette nouvelle satisfera les érudits qui regrettent le silence qui s'est fait depuis deux siècles sur l'œuvre fort honorable de nos anciens.

En attendant l'apparition très prochaine de ce livre, qu'il nous soit permis de résumer brièvement une série d'articles de haute valeur parus naguère aux Etats-Unis et restés presque inaperçus parmi nous¹. Nous apporterons seulement à ce texte quelques modifications suggérées par les pages du Père Candide qui ont été insérées dans les *Etudes Franciscaines* de l'année 1926.

La mission des Capucins en Acadie doit sa naissance au Père Joseph

1. *Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia*. The Capuchins in Acadia and Maine, by Rev. John Lenhart, O. M. Cap., Sept. and Dec. 1916, March 1917.



LE PÈRE JOSEPH DU TREMBLAY
Capucin
L'Eminence grise.

du Tremblay, qui occupait sous Richelieu une position analogue à celle de ministre des Affaires étrangères.

Ce grand homme est universellement admiré en tant que profond politique ; mais beaucoup ignorent qu'il fut également un écrivain mystique, un fondateur d'Ordre, un prédicateur, et le dévoué protecteur des missions à l'étranger. Sous sa forte impulsion les Capucins arrêterent en France la propagande protestante qui menaçait de tout envahir, ramenèrent au giron de l'Eglise la province de Languedoc et convertirent dans l'Ouest plus de cent mille huguenots.

Nommé par Rome, en 1623, préfet apostolique des missions capucines françaises, il fonda, dans l'espace de dix ans, les missions d'Angleterre, de Turquie, de Grèce, d'Asie-Mineure, de Syrie, d'Arménie, de Mésopotamie, de Perse, de Palestine, d'Egypte, d'Abyssinie, de Tunis et du Maroc.

Il confia enfin aux Capucins de la province de Paris la mission qui nous occupe dont, en gage de sympathie, il voulut rester le préfet et protecteur officiel jusqu'à sa mort (1638). La mission d'Acadie semble avoir partagé la destinée de ce malheureux pays ; elle souffrit beaucoup comme lui, et, malgré l'héroïsme de ses membres, sombra dans les désastres de la guerre.

Lorsque le traité de Saint-Germain rendit à la France ses colonies d'Amérique (mars 1632), la Cour offrit aux Capucins les missions canadiennes. Mais ces gens simples, trouvant peu séant de récolter dans un champ où d'autres avaient semé, refusèrent. On fit alors une cote mal taillée. Les Jésuites rentrèrent à Québec, et les Capucins furent chargés de l'Acadie.

Le gouverneur de la colonie restaurée, choisi par le Père Joseph, était un chevalier de Malte, le commandeur de Razilly, homme doué de qualités éminentes mais auquel le temps manqua pour donner sa mesure. Il fréta deux navires : l'*Espérance en Dieu* et le *Saint-Jean*. Trois cents passagers, parmi lesquels six Pères capucins, l'accompagnaient. Après une heureuse traversée il jeta l'ancre dans le port de la Hève (août 1632), à l'ouest d'Halifax, et commença la construction d'un fort. Ses colons s'établirent autour de lui. La Hève devint donc la première capitale de l'Acadie.

Ce ne fut point pour longtemps. Razilly étant mort prématurément, en 1635, son successeur, d'Aulnay, transporta les établissements administratifs au nord de la péninsule, à Port-Royal (Annapolis) où la plupart des émigrants le suivirent.

D'Aulnay n'était point indigne de l'héritage qui lui incombait ; mais, perpétuellement harassé par la rébellion de l'aventurier Latour et par les incursions des Anglais, il mourut (1650) avant d'avoir parachevé son

œuvre. Après lui ce fut la guerre civile entre Leborgne et Latour (1653), puis une nouvelle apparition des Anglais, la prise de Port-Royal, et la seconde conquête de l'Acadie (1654).

La colonie comptait alors environ cinq cents colons français, et ses établissements jalonnaient la côte du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Pomaquid (Maine). Ces postes étaient fréquentés, l'été, par de nombreux marins français qui venaient pêcher la morue et repartaient aux premiers froids. Dans l'intérieur, elle s'étendait jusqu'à la rivière Kennebec, peuplée de sauvages Micmacs et Abénaquis.

C'est donc auprès des colons, des sauvages, des pêcheurs et des soldats casernés dans différents postes que les missionnaires capucins travaillèrent.

Qu'ils aient travaillé avec grand zèle, on n'en saurait douter. Nous en avons d'ailleurs un témoignage dans un mémoire officiel adressé à son gouvernement par Razilly : « Les Pères capucins, par leurs exemples, nous ont si bien conduits que, par la grâce de Dieu, le vice ne règne pas dans cette *habitation* ; et, depuis que j'y suis, je n'ai pas trouvé lieu de châtement : la charité et l'amitié y sont sans contrainte...

» Quant aux sauvages, ils se soumettent à toutes les lois qu'on veut leur imposer, soit divines soit humaines, reconnaissant Sa Majesté Très Chrétienne pour leur Roi. »

On le voit, les sauvages ne furent point abandonnés. Les Micmacs et les Abénaquis, gagnés de bonne heure à la cause et à la religion des Français, nous sont toujours demeurés fidèles dans la bonne et la mauvaise fortune. Ni l'or des Anglais, ni les séductions des protestants n'ébranlèrent jamais leur constance. Ils ont gardé précieusement le souvenir de leurs premiers missionnaires les *pieds nus*, ainsi que celui des *robes noires*, qui firent d'eux des chrétiens.

L'espace nous manque, et aussi les documents, pour déterminer avec certitude les nombreux postes que, sur les côtes et dans l'intérieur des bois, visitaient les missionnaires. Il suffira de mentionner ici les stations permanentes :

Port-Royal ; depuis 1632 jusqu'à 1654.

Fort Pentagoet (Castine, Maine), 1632-1654.

Fort Saint-Jean (Saint-Jean, Nouveau-Brunswick), 1645-1654.

La Hève, 1632-1640.

Fort Latour, Nouvelle-Ecosse, 1632-1633.

Fort Saint-Pierre, Nouvelle-Ecosse, 1645-1655.

Nipigiquit (Bathurst, Nouveau-Brunswick), 1648-1655.

Les Capucins ne se laissèrent point absorber par leurs tâches multiples d'aumôniers des troupes et des pêcheurs, de curés des colons et de

missionnaires des sauvages. Ils entrèrent volontiers dans les idées manifestées par la Cour de civiliser les sauvages et de les franciser par l'éducation. On peut même affirmer que leurs efforts dans ce sens furent couronnés d'un succès qui contraste avec les échecs subis ailleurs.

Ils établirent donc ce qu'on appelait alors un séminaire, où l'on recueillit des petits sauvages que l'on instruisait en compagnie des fils des colons.

Cette fondation, amplifiant les modestes écoles inaugurées dès le début, à La Hève d'abord, puis à Port-Royal, fut établie sur de solides bases en cette dernière ville, avec une dotation de Richelieu, en 1640. Les Pères y entretenaient une trentaine de Micmacs et d'Abénaquis, sans compter un certain nombre d'externes français et sauvages. Les Micmacs passaient pour plus dociles que les autres Indiens. C'était d'Aulnay qui faisait les frais de cette institution, comme en font foi les lettres patentes du roi de France, datées de février 1647 : « Nous sommes informé, écrit le jeune Louis XIV, que le sieur d'Aulnay a érigé un séminaire dirigé par plusieurs Capucins pour l'instruction des enfants sauvages. »

Parallèlement à ce collège pour petits garçons, on fonda un pensionnat à l'usage des jeunes sauvagesses.

Ce pensionnat fut confié à une personne de distinction, Madame de Brice, d'Auxerre, mère des Pères Léonard et Pascal, qu'elle avait suivis en Acadie. Madame de Brice se dévoua pendant douze ans à cette œuvre d'apostolat. Elle fut, d'ailleurs, mal récompensée de son dévouement puisque, en 1652, le brutal Leborgne détruisit sa maison, la tint elle-même en prison pendant plusieurs mois et, finalement, la ramena en France. Les Anglais, survenus inopinément en 1654, consommèrent la ruine définitive des deux institutions.

Le *séminaire* acadien peut donc à bon droit réclamer pour lui l'honneur d'avoir inauguré l'enseignement secondaire dans l'Amérique du Nord.



Hélas ! toutes ces belles œuvres devaient être sans lendemain. La force des armes allait tout détruire. Une expédition, organisée par ordre du *protecteur* Cromwell, parut soudain devant Port-Royal qui, incapable d'offrir aucune résistance, fut forcé de capituler.

Dans la capitulation, on stipula que les colons français ne seraient point inquiétés et jouiraient de la pleine liberté de conscience. On ajouta que, si les missionnaires se décidaient à demeurer dans le pays, la même liberté leur serait accordée. Mais une clause insérée perfidement dans l'acte annulait cette concession. Il y était dit en effet : « Aussi longtemps que Son Altesse Olivier le jugerait convenable. » La conséquence fut qu'on massacra le Père Léonard de Chartres, supérieur de la mission, et qu'on déporta en France, avec les garnisons françaises, les infortunés missionnaires (1654).

Les années suivantes constituent ce que nous pourrions appeler un vide dans notre histoire. Il n'en reste aucun souvenir. Si les colons français ne furent pas inquiétés sur leurs terres, c'est que les faibles garnisons anglaises restaient enfermées dans leurs forts, vivant dans la crainte perpétuelle des Indiens. Mais les pauvres catholiques furent privés durant ces longues années de tout secours religieux.

Est-ce à dire qu'ils furent oubliés de leurs pères spirituels ? Nullement. Les Capucins, rentrés à Paris, usèrent d'influences à la Cour et n'eurent de repos que l'Acadie ne nous fût rendue. Dès 1655, ils gagnèrent leur point, du moins en principe, par le traité de Westminster ; mais l'intraitable Cromwell fit traîner les choses d'année en année jusqu'à la paix de Bréda, 1667.

Entre temps, deux d'entre eux, le Père Balthazar, de Paris, et un compagnon dont nous ignorons le nom, réussirent à traverser sous un déguisement les lignes anglaises et à rejoindre dans la forêt leurs sauvages chrétiens (1656). Ils moururent dans l'exercice de leur ministère sans qu'on ait pu jamais retrouver leurs traces.

Après la paix de Bréda, les Capucins ne revinrent plus au pays. Espérons que des documents nouveaux, découverts dans les archives, nous révéleront un jour la cause de cet abandon forcé.

Depuis 1894, les Pères Capucins, jaloux de reprendre l'œuvre trop longtemps interrompue de leurs devanciers, ont accepté la charge de la mission sauvage de Sainte-Anne-de-Ristigouche, dans la Baie des Chaleurs.

L'un d'eux, le Père Pacifique de Valigny, qui s'est spécialisé dans l'étude de la langue des Micmacs et qu'on connaît sous le nom de *patriarche* de ce peuple, visite périodiquement, avec l'assentiment des évêques, les missions indiennes dispersées sur les côtes du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.

II

Les Capucins de l'Acadie appartenaient, comme nous l'avons dit, à la province de Paris, laquelle comptait, en 1650, sept cent quarante-huit religieux, chiffre considérable même pour l'époque, et d'autant plus remarquable qu'un très grand nombre de ses sujets se distinguaient par leur naissance, leurs talents et leurs vertus.

Nous ne possédons point la série complète des missionnaires d'Acadie. Nous savons seulement que, en 1632, six d'entre eux débarquèrent à la Hève avec le commandeur de Razilly ; qu'en 1643, leur nombre était de

douze ; et que, en 1652, on comptait dans la colonie dix Pères et six Frères convers.

Voici, d'ailleurs, la liste de ceux dont les noms nous ont été conservés, accompagnés de quelques notes biographiques sur les plus marquants.

1^{er} Père *Arsène de Paris*. (1640 ?-1645?)

Ce grand religieux commença sa carrière de missionnaire au Maranhao (Brésil) (1612-1615). Nommé supérieur de la mission d'Acadie, il n'y demeura que cinq ans. Mort à Paris le 20 juin 1645.

2^e à 5^e Pères *Pascal de Nevers*, *Augustin de Pontoise*, *Vincent de Paris* et *Jean-Louis de Paris*. Ces deux derniers rappelés de la mission en 1641.

6^e Père *Pacifique de Provins* (1641-1649), de la noble famille de Lescalle. Le plus illustre des missionnaires capucins français du XVII^e siècle. Entré dans l'Ordre en 1605, il ne tarda point à devenir le bras droit du Père Joseph. Il fonda successivement les missions de Turquie, de Syrie, de Mésopotamie et de Perse. La Sacrée Congrégation de la Propagande, voulant honorer « ce vieux missionnaire d'Orient », comme elle l'appelle dans son bref, le nomma préfet apostolique d'Acadie, puis des Antilles.

En 1645, il partit pour la Guadeloupe où il se dépensa à la conversion des Caraïbes. Il mourut dans cette mission en 1649.

On doit au Père Pacifique de nombreux écrits, notamment une *Relation du voyage en Perse*, une *Briève relation du voyage des Iles d'Amérique*, une *Relation succincte des Missions des Capucins dans toutes les parties du monde*, etc.

7^e Père *Ignace de Paris* (1641-1652).

Le Père Ignace fut supérieur à Pentagoët jusqu'en 1648. En 1650, à Port-Royal, il prépara à la mort le gouverneur d'Aulnay. Entré en lutte contre Leborgne et ses agents qui avaient usurpé le gouvernement de l'Acadie, il passa en France (1652). On lui doit deux *Mémoires* : une *Lettre* datée du 6 août 1653, qui défend son ami d'Aulnay contre les calomnies de ses adversaires ; et une *Brève relation des Missions d'Acadie*, écrite en 1656, à la demande du secrétaire de la Propagande. Cette relation constitue le plus précieux document sur la mission qui nous ait été conservé.

8^e Père *Pascal de Troyes* (1643-1648).

Ce religieux rentré en France avec deux compagnons, fin 1648, se noya en rivière de Loire, près de Blois, le 5 janvier de l'année suivante.

9^e Père *Côme de Nantes* jusqu'en 1652.

Excellent missionnaire cruellement persécuté par les agents de Leborgne.

10^e Père *Hippolyte de Brou* (1643), dont on ne connaît guère que le nom.

11° et 12° Pères *Léonard et Pascal de Brice d'Auxerre* (1643-49 et 52). Les deux fils de Madame de Brice, d'Auxerre, fondatrice du pensionnat de Port-Royal.

13° Père *Augustin de Pontoise* jusqu'en 1655.

Ancien missionnaire de Syrie. Travailla en Acadie jusqu'en 1655, aux forts Saint-Pierre et de Canso.

14° Père *Archange de Luynes de Paris* (1646-1648).

De la maison des ducs de Luynes. Ancien missionnaire à Constantinople. Envoyé dans l'Acadie en qualité de visiteur, il y demeura deux ans. Fit naufrage, au retour, en rivière de Loire, et se noya avec deux compagnons.

15° Père *Balthazar de Paris* jusqu'en 1656.

« Ce Père, affirme la Relation du Père Ignace, parle la langue des indigènes... et, avec l'aide de Dieu, il a converti plus d'Abénaquis que tous les autres missionnaires. Voyant l'Acadie entière à peu près occupée par les hérétiques, il est venu en France pour informer les Pères de la province de Paris de l'état de la mission à eux confiée par le Saint-Siège et les inviter à pourvoir à ses besoins en de si grands périls de ruine. Ce très vénérable Père, ce missionnaire vraiment digne de tous éloges, a exercé son ministère six années entières dans un lieu appelé Nepigigouit (Bathurst)... et encoré dans presque tous les territoires qui s'étendent de la Baie des Chaleurs, dans un rayon d'au moins cent lieues. Il a traversé les terres et les forêts, les lacs et les fleuves, supportant des privations, des froids, des travaux et des maladies dont on ne peut se faire une idée. »

Ce grand missionnaire, chassé par les Anglais, rentré à leur insu dans la colonie, périt, avec un compagnon inconnu, dans les profondeurs de la forêt vierge.

16° Père *Léon de Paris* (1648), dont on ne connaît que le nom.

17° Père *Léonard de Chartres* (1649-1655).

Prédicateur célèbre en France. Nommé supérieur à Port-Royal. Blessé par un sauvage pour avoir baptisé un enfant qui mourut peu après.

Le Père Léonard dut signer la capitulation de Port-Royal (16 août 1654), ce qui n'empêcha pas les puritains anglais de le massacrer (1654). Il fut le premier Capucin qui versa son sang pour la foi en Amérique du Nord.

18° Père *Gabriel de Joinville* (1648-1652).

Il savait parfaitement les langues sauvages ; et le Père Ignace de Paris dit de lui dans son mémoire : « Je n'ai jamais vu un homme plus noble que ce Père. »

19° Père *Yves de Paris* (jusqu'en 1654), dont nous reparlerons tout à l'heure.

20° Père *Bernardin de Crépy* (jusqu'en 1654).

21° Père *Cyprien de Paris*. Aucun renseignement.

FRERES CONVERS.

1° Frère *Didace de Liesse* (1637-1652).

Excellent religieux qui fut employé au séminaire de Port-Royal.

2° et 3° Frères *Côme de Senlis* et *Joseph de Saint-Jean de Luz* (1643).

On ne connaît que leur nom.

4° Frère *Félix de Troyes* (1643-1652).

Loué par le Père Ignace dans sa relation.

5°, 6°, 7° Frères *Félix de Reims* (1643-1655), *Elzéar de Saint-Florentin* (1645-1655), *Georges d'Abbeville* (1648) noyé en Loire.

8°, 9° Frères *Jean Desnouse de Troyes* et *François-Marie de Paris* (1653-1654).

Ont travaillé au séminaire de Port-Royal.

Le Père Yves de Paris (1590-1679).

M. l'abbé Brémond, dans sa monumentale *Histoire Littéraire du Sentiment religieux en France*,¹ vient de tirer d'un oubli immérité une des plus pures gloires de l'Ordre des Capucins, le Père Yves de Paris. Il le place au tout premier rang parmi les illustrations religieuses du XVII^e siècle, François de Sales, Bérulle, Olier, Vincent de Paul, Eudes et Bossuet. Il lui consacre enfin deux chapitres de son premier volume intitulé *l'Humanisme dévot*.

« J'étais à Rome, dit-il (p. 424), où les vieux livres religieux se trouvent plus facilement qu'à Paris, et j'eus bientôt sous la main, non seulement la *Théologie naturelle*, œuvre maîtresse du Père Yves, mais dix autres volumes de lui. Quelle surprise, quel éblouissement, quelle joie parfaite ! Auprès de ce beau génie lumineux, Richeome qui m'occupait alors, et Binet et les autres faisaient une figure si misérable que j'eus un moment la tentation de les délaïsser. »

Le Père Yves naquit à Paris vers 1590, de bonne et très riche maison, comme le prouve son livre intitulé le *Gentilhomme chrétien*. « Avocat de grand avenir, il brilla dans sa jeunesse, dans le plus fameux Parlement du monde, et il s'y fit admirer lorsque les autres à peine savent-ils balbutier. Il n'y a fait que passer quelques années. Il s'est fait regretter pendant plusieurs autres. » A trente ans, c'est-à-dire en 1620, il entra chez les Capucins.

Il commença d'abord par prêcher, préférant, comme tout bon franciscain, les humbles auditoires de campagne à ceux des villes, mais excellent partout ; puis il se mit à écrire ; et ses ouvrages eurent une influence prodigieuse.

1. *Histoire Littéraire du Sentiment religieux en France*, 1^{re}. L'Humanisme dévot, par Henri Brémond, de l'Académie française.

« Je le trouve, dit en terminant l'abbé Brémond, incomparable, et de tous nos humanistes il n'en est pas un seul que je lui préfère. C'est une de ces intelligences pures et rayonnantes qui ne semblent pas avoir péché en Adam. *Totus ipse lumen.* »

Tel est ce Père Yves, que l'on s'étonne bien un peu de trouver perdu dans notre mission d'Acadie à l'âge de soixante-quatre ans. Le désir du martyre le poussa sans doute dans nos parages, où, d'ailleurs, il ne fit que passer. Les Anglais l'expulsèrent après un séjour très court, et il rentra dans Paris où il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Nos lecteurs, je l'espère, nous excuseront de nous être attardé à la mémoire de ce grand homme.

CHAPITRE VI.

Les martyrs Jésuites ¹ (1633-1650).

Nous divisons, pour plus de clarté, ce chapitre en deux parties : Les martyrs de l'Huronie et les martyrs des Cantons Iroquois.

I

Les martyrs de l'Huronie.

On s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que les Hurons, les Pétu-neux, les Neutres et les Iroquois des cinq Cantons confédérés n'étaient que des groupes séparés d'une seule et même famille et que les langues qu'ils parlaient n'étaient que des dialectes d'un unique idiome primitif. Comment et à quelle époque ces groupes se divisèrent-ils en nations distinctes, nous l'ignorons ; mais nous savons qu'au commencement du XVII^e siècle, Hurons et Iroquois se faisaient une guerre cruelle, laquelle devait se terminer en 1650, par l'extermination presque complète des premiers. C'est à l'instigation des Hurons que Champlain, leur allié, livra deux fois bataille aux Iroquois.

Les Hurons habitaient une portion assez restreinte du territoire de notre province actuelle d'Ontario, d'une soixantaine de lieues de longueur, sur trente de largeur, formant presque île, et limitée à l'est par le lac Simcoe, au nord par la rivière Severn, à l'ouest par les profonds contours de la Baie Georgienne ; territoire généralement fertile, assez uni et relativement tempéré. Bien supérieurs aux Algonquins et aux Montagnais nomades, ils étaient sédentaires et possédaient quelques notions d'agriculture. Ils défrichaient à la hache et à la houe des lopins de terrain autour

1. D'après les Pères Jones et Rouvier, S. J.

de leurs villages, et dans le *désert* ainsi formé ils semaient des pois, du tabac, du tournesol et surtout le maïs, graminée indigène à laquelle les premiers colons donnèrent le nom de blé d'Inde. Lorsque l'on parle du blé et de la farine des Sauvages, c'est de la bouillie et des boules de blé d'Inde qu'il s'agit.

L'agriculture, toutefois, ne procurait point aux Hurons une alimentation suffisante ; ils devaient recourir à la pêche et à la chasse. Mais leur imprévoyance était telle que fréquemment ils souffraient de la faim.

Ils ignoraient l'art d'engraisser le sol par le fumier dont ils étaient, d'ailleurs, totalement dépourvus, faute de bestiaux. Et lorsque, après vingt ou trente ans d'exploitation continue, la terre avait perdu sa fécondité, ils transportaient ailleurs leurs pénates. C'est ce qui explique pourquoi, à l'heure actuelle, nous trouvons encore, çà et là, en pleine forêt, des espaces déboisés.

Les Hurons, sédentaires et relativement civilisés, ne se contentaient point des misérables huttes des nomades. Ils construisaient des villages et des bourgs qui pouvaient abriter des centaines de familles. Ces bourgs étaient protégés par de véritables fortifications formées d'une double ou d'une triple enceinte de pieux solides, bien reliés entre eux, et surmontée d'un chemin de ronde qui dominait les environs.

Les maisons constituaient de vrais phalanstères et ressemblaient fort à ces abris que nos chemins de fer établissent en certains lieux pour se protéger contre les amoncellements de la neige ; ou encore à des tonnelles à plan incliné.

Sur deux rangées de perches solidement fichées en terre, face à face, et inclinées de façon à se rejoindre par le haut, on cousait des écorces superposées à la façon des bardeaux de nos toits modernes. Mais, comme ils ignoraient l'usage des fenêtres et des cheminées, les Hurons se voyaient obligés de laisser à jour, dans toute sa longueur, la ligne de faite de leur toit, ce qui n'allait pas, on le comprend, sans de graves inconvénients. Car si la fumée des divers foyers s'échappait, tant bien que mal, par cette ouverture, avec la lumière, la pluie, la neige, le vent, le froid prenaient le même chemin.

Ces maisons ou plutôt ces abris étaient considérables, atteignant parfois de grandes dimensions : 150 pieds de longueur sur 35 de largeur. Les familles qui les habitaient vivaient presque en commun. Sur tout le pourtour de l'édifice régnait une large banquette, adossée au mur, et servant de siège, de table et de lit. Dans l'allée du milieu, immédiatement au-dessous de la claire-voie, se trouvaient les âtres ou foyers, distribués de façon à servir, chacun, aux deux familles qui se faisaient vis-à-vis. Les gens s'arrangeaient comme ils pouvaient. Les enfants et les chiens couraient partout, faisant un tintamarre insupportable.

C'est ainsi que vingt, cinquante, cent personnes et plus passaient

leur vie dans la saleté et une honteuse promiscuité, ce qui obligeait les missionnaires à se bâtir des maisons particulières, lesquelles, néanmoins, n'empêchaient pas les curieux, les écornifleurs et les voleurs de les obséder de leurs visites.

Les Hurons ne connaissaient point Dieu et ne pratiquaient point de religion. En revanche ils étaient superstitieux. Ils croyaient en un certain Grand Esprit et en d'autres esprits méchants. Ils aspiraient à d'heureux territoires de chasse. Ils craignaient leurs sorciers, mi-prêtres et mi-médecins, lesquels, grâce à leurs jongleries, exerçaient une néfaste influence.

Possédaient-ils un gouvernement? Oui et non. Point de pouvoirs administratifs, législatifs ou judiciaires. Quelques coutumes, quelques chefs sans influence, des Conseils ou Assemblées, pour les relations avec les étrangers et pour les guerres, présidés par des vieillards. Après quoi nul commandement formel, nulle sanction contre les désobéissances, ce qui précisément fomentait les guerres; car les engagements pris par les chefs étaient fréquemment violés par les individus. Chacun faisait ce qu'il voulait, depuis les enfants jusqu'aux vieillards. On partait en guerre avec enthousiasme, on se décourageait au moindre échec. Ce n'est pas le courage qui manquait aux Hurons. Ils égalaient en vaillance les Iroquois; mais ils leur étaient inférieurs en discipline, en conduite dans les affaires, en diplomatie. Ils étaient donc voués fatalement à la ruine, ils finirent par s'en convaincre et se désespérer.

Au reste vantards, perfides, menteurs, égoïstes, ingrats, cruels, immoraux autant que leurs ennemis. Ils cherchèrent plusieurs fois à massacrer leurs missionnaires.

L'unique grande qualité qu'on doive leur reconnaître c'est d'avoir su bien finir. Ajoutons que, une fois chrétiens, ils se conduisirent en vrais martyrs. Tant il est vrai qu'il en coûte souvent moins de bien mourir que de bien vivre.

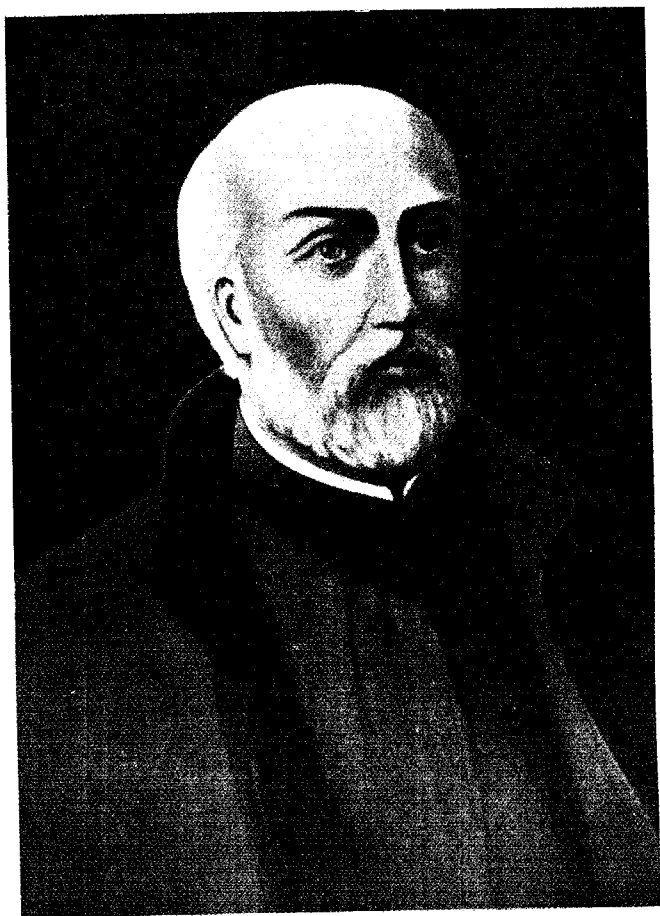
Le Père Jones estime comme suit la population des Hurons et de leurs voisins :

Hurons	25,000 âmes.
Pétuneux	20,000 »
Neutres	35,000 »

Les trois peuples auraient donc pu résister victorieusement aux Iroquois dont le nombre égalait à peine celui des Hurons; mais ils ne purent jamais s'unir.

Le Père Jones nous a transmis le nom de 68 communautés huronnes. Nous indiquons seulement les plus considérables avec les titulaires chrétiens que leur donnèrent les missionnaires. Les voici :

St-Jean-Baptiste,
St-Joseph,
St-Ignace,



JEAN DE BRÉBŒUF S. J.
Missionnaire au Pays des Hurons, martyrisé en 1649.

La Conception,

Ste-Marie 1^{re}, la capitale des Jésuites,

Ste-Marie 2^e, suprême refuge, dans l'île St-Joseph.

Il convient, en terminant ces observations générales, de donner la liste des généreux apôtres qui, de 1633 à 1659, se succédèrent dans ces missions :

RR. PP. Bonin,	Jogues,
Bréboëuf,	G. Lalemant,
Bressani,	J. Lalemant,
Chabanel,	Le Mercier,
Chastellain,	Lemoyne,
Chaumomot,	Ménard,
Daniel,	De Noue,
Daran,	C. Pijard,
Davost,	P. Pijard,
Du Péron,	Poncet de la Rivière,
Garnier,	Ragueneau,
Greslon,	Raymbault.

Racontons, maintenant, la fin tragique de la nation huronne et de ses glorieux martyrs.

II

Le commerce qui se pratiquait depuis longtemps entre les Français et les Sauvages était devenu pour les premiers une source de revenus considérables et pour les seconds une véritable nécessité. Depuis que ceux-ci avaient appris l'usage de nos haches, de nos couteaux, de nos clous, de nos marteaux, de nos aiguilles, de nos marmites de métal, de notre fil, de nos couvertes de laines, etc., etc., et aussi, hélas ! de nos boissons enivrantes, enfin sur le tard, de nos armes à feu, ils ne pouvaient plus s'en passer.

Ils prirent donc l'habitude de descendre chaque année, à la fonte des glaces, en flottilles nombreuses et pesamment chargées, par le Saguenay, à Tadoussac, par le St-Maurice et l'Ottawa à Montréal, aux Trois-Rivières et à Québec, et de troquer dans l'un ou l'autre de ces postes, leurs précieuses fourrures contre les objets divers dont ils avaient besoin. C'est ce qu'on appelait faire la traite. Puis ils remontaient dans leur pays. Or, la route des Hurons se trouvait être précisément la rivière Ottawa.

Cette route, par malheur, ne leur assurait aucune sécurité, car les Iroquois, cachés dans les roseaux des rivages et derrière les arbres de la forêt, les guettaient avec une patience de bêtes féroces et les massacraient sans pitié. Dans ces rencontres les Hurons imprévoyants se laissaient fréquemment surprendre et avaient presque toujours le dessous. C'est ainsi que, chaque année, ils perdaient du monde.

Ce n'est pas tout. Les Iroquois, enhardis par leurs succès, prirent l'habitude de se répandre dans les giboyeuses forêts de l'Ontario, de tendre des embuscades aux chasseurs Hurons et d'envoyer des maraudeurs jusqu'aux confins de l'Huronie.

Les Hurons consternés apprenaient la mort de leurs jeunes hommes scalpés dans les profondeurs des bois, et s'épuisaient à la poursuite d'ennemis insaisissables.

Ajoutez à ces calamités permanentes deux épidémies de petite vérole qui, en 1636 et en 1640, décimèrent la nation, et vous vous rendrez compte de l'affaiblissement graduel de ce peuple.

Avouons, d'ailleurs, que ces malheureux ne méritaient guère de sympathies. Tout en subissant l'ascendant graduel des missionnaires, ils les détestaient cordialement. Ils les traitaient de sorciers, d'empoisonneurs, ils leur attribuaient leurs maux. Par deux fois ils les condamnèrent à mort. La peur seule les empêcha d'exécuter la sentence. Ce n'est que lorsqu'ils furent réduits à l'extrémité que, perdant toute confiance terrestre, ils se réfugièrent dans les espérances célestes.

Le premier glas de leurs funérailles sonna en juin 1642. Le bourg fortifié de *Contarea*, situé à l'extrême frontière, se laissa sottement surprendre par l'Iroquois. Tout fut brûlé ; les hommes furent égorgés et les jeunes femmes emmenées captives.

Dans les premiers jours du printemps de 1648, l'ennemi fit une nouvelle apparition. Les gens du bourg St-Jean-Baptiste, bastion de l'Huronie, pris de panique, évacuèrent leur village sans combattre et se dispersèrent un peu partout.

Tout près de St-Jean-Baptiste se trouvait le bourg de St-Joseph, place forte et peuplée de 2,000 habitants. Le missionnaire du lieu, Père Daniel, célébrait la messe devant le peuple assemblé, lorsqu'un bruit effroyable se fait entendre. Les Iroquois dont personne ne soupçonnait la présence sont là. Ils abattent le Père d'un coup de mousquet, égorgent 700 personnes. Le reste fuit dans les bois.

Le village voisin de St-Michel subit le même sort.

C'en est assez pour cette année. Rassasiés de carpage, gorgés de butin, les Iroquois s'en vont, poussant devant eux un troupeau de captifs, goûter dans leurs quartiers un repos bien gagné.

Le répit laissé aux Hurons fut court et mal employé. Le 16 mai 1649, les guerriers du grand village de St-Ignace, faisant preuve d'une insouciance étonnante, étaient tous absents, à la chasse, lorsque soudain l'ennemi reparut, 400 femmes et vieillards périrent. Trois jeunes gens échappés seuls au massacre portèrent la nouvelle au bourg voisin de St-Louis.

Ils trouvèrent là deux héros, les Pères Jean de Brébœuf et Gabriel Lalemant. Ces deux hommes se hâtèrent d'expédier les femmes et les enfants de leur village au bourg de Ste-Marie, place très forte et chef-lieu

de toutes les missions ; puis, ils organisèrent leur défense. Ils n'avaient malheureusement avec eux qu'une centaine de guerriers lorsqu'une armée de 1200 Iroquois apparut.

Le combat fut mémorable. Deux fois l'ennemi se rua à l'assaut, deux fois il fut repoussé. A la troisième attaque il emporta tout, jetant dans les flammes les Hurons blessés auxquels les Pères distribuaient une suprême absolution.

Nous ne pouvons raconter ici le martyre des deux Jésuites. Rien de plus beau dans les fastes de l'Eglise. Le Père de Brébœuf, ce géant des missions, fut attaché au poteau et brûlé à petit feu. On larda son corps nu de coups de couteau, on le baptisa d'eau bouillante, on mit à son cou un collier de haches rougies, on perça sa langue et sa gorge avec un fer chaud, sans en pouvoir tirer un seul gémissement. Lorsque, après trois heures d'atroces souffrances, il expira, les Iroquois coupèrent son cœur en petits morceaux, espérant, en le mangeant, hériter de sa vaillance.

Le jeune et frêle Lalemant souffrit plus encore que son maître et modèle, puisque son supplice se prolongea pendant dix-sept heures. La main de Dieu le soutenait visiblement. (17 mars 1649).

Les Hurons éprouvèrent alors un sursaut d'énergie qui leur permit de mourir en beauté. Des villages de Ste-Madeleine et de la Conception accoururent quelques centaines d'hommes qui se ruèrent avec fureur au combat. Vaincus d'abord, les Iroquois accablèrent finalement sous leur nombre leurs courageux adversaires. Mais le prix que leur coûta la victoire les consterna.

Restait Ste-Marie, le dernier refuge des missionnaires. La place était forte. Quarante Français la défendaient. Les Iroquois décimés jugèrent que les risques étaient bien gros ; et, comme des loups repus, sans bruit, ils disparurent dans les grands bois.

Leur victoire n'en était pas moins complète. Quinze villages sont abandonnés, et leurs habitants refluent à Ste-Marie. Bientôt les infortunés ne s'y sentent plus en sûreté. Ils supplient les Pères de les conduire dans l'île de St-Joseph dont le bourg passait pour imprenable. C'est là que les débris d'un peuple jadis puissant trouvèrent un dernier et précaire asile. (16 mai 1649).

La nation du Pétun et la nation des Neutres avaient cru de sage politique d'abandonner leurs voisins et leurs parents. Mais la lâcheté d'une race ne lui profite guère. Les Iroquois débarrassés des Hurons eurent tôt fait d'anéantir ces êtres pusillanimes. Le Père Garnier périt glorieusement au sac de *St-Jean*. Quant à son compagnon, le Père Chabanel, il fut traîtreusement assassiné par un Huron apostat (décembre 1649).

Restaient les chrétiens de l'île St-Joseph. Pendant tout l'hiver ils vécurent en assurance dans leur réduit inexpugnable. Mais il leur fallait manger, et, bloqués par l'ennemi, la chasse et la pêche leur étaient interdites. On mourait de faim.

Le 10 juin 1650, un énorme convoi composé de 13 Pères Jésuites, de 4 Frères, de 22 Donnés, de 11 Engagés, de 4 enfants, de 6 soldats et de plus de 300 Hurons chrétiens, sous les ordres du Père Ragueneau, fit voile, à travers la Baie, dans la direction de l'Ottawa. Dieu protégea visiblement les pauvres exilés qui débarquèrent sans encombre à Montréal. (28 juillet 1650).

Ainsi finirent les missions de l'Huronie.

III

Les martyrs des cantons Iroquois.

Les Iroquois habitaient cette partie de l'Etat de New-York qui s'étend au nord, sur les rives du lac Ontario. Ils formaient une confédération de cinq tribus : celles des Agniers, des Onneyouts, des Ounontagués, des Goyogouins et des Tsonnontouans, et leurs territoires respectifs étaient appelés des Cantons.

Quoique très jaloux de leur autonomie, comme les autres Sauvages, ils savaient se plier au joug d'une austère discipline lorsque le bien public l'exigeait, par exemple en temps de guerre et dans leurs relations avec l'étranger. Pour le reste, ils ressemblaient beaucoup aux Hurons, et ce que nous avons dit de ces derniers s'applique également à eux. Si le titre de principal apôtre des Hurons revient de droit au Père Jean de Brébœuf, celui d'apôtre des Iroquois appartient, sans conteste, au Père Isaac Jogues dont nous allons maintenant raconter l'histoire.

La vocation de ce grand homme aux missions Iroquoises fut toute accidentelle, ou plutôt providentielle, pour en parler chrétiennement.

Lorsqu'il débarqua à Québec (1636) avec M. de Montmagny, ses supérieurs se hâtèrent de l'expédier en Huronie. Pendant six ans il travailla dans ces pays lointains avec grand zèle. On lui doit l'établissement, de concert avec le Père Garnier, de la mission des Pétuneux (1640), et la découverte, en compagnie du Père Raymbault, du Sault-Ste-Marie (1641). Mais Dieu le destinait à de plus grands travaux.

Et, en effet, quand la débâcle du printemps de 1642, eut rendu libres les rivières, on songea à ravitailler les Missions dont les ressources se trouvaient épuisées.

Cette opération délicate fut confiée au Père Jogues.

La descente de la flottille chrétienne s'opéra sans accident, et l'actif

missionnaire ne perdit pas de temps parmi les siens dans la bonne ville de Québec. Il se hâta de charger des marchandises nécessaires ses canots, et, bientôt, reprit le chemin des Grands Lacs. Son voyage eut une fin prématurée.

C'était le 2 août 1642. Ses bateaux lourdement chargés remontaient le lac St-Pierre, lorsque, surgissant des roseaux de la rive, des canots d'Iroquois fondirent sur eux. Les bateliers épouvantés se jetèrent à la côte et s'enfuirent dans les bois. Quelques-uns s'échappèrent, d'autres périrent. Dix-neuf Hurons et Abénaquis furent capturés, et, avec eux, trois Français, l'interprète Guillaume Couture, le Donné René Goupil, et notre missionnaire. La passion du Père Jogues allait commencer.

Mais avant de poursuivre notre récit il convient d'expliquer le sens du mot Donné, qui est revenu déjà plusieurs fois sous notre plume. Il s'applique à des hommes, qui sans être des religieux, se donnaient à la Compagnie de Jésus, et que l'on traitait comme des Frères convers. Ce René Goupil dont il s'agit présentement était un saint véritable. Il obtint la grâce de faire ses vœux entre les mains du Père Jogues et fut bientôt mis à mort pour avoir tracé le signe de la croix sur le front d'un enfant.

Fiers de leur victoire les Iroquois, avant de commencer leur voyage de retour, résolurent de donner à leurs captifs un avant-goût du sort qui les attendait. Ils se jettent sur le Père Jogues, le dépouillent de ses vêtements, et l'accablent de coups si violents que le pauvre homme s'évanouit. Mais ces barbares ont des moyens radicaux pour ranimer les gens. Ils mordent à belles dents leurs pieds et leurs mains, arrachent leurs ongles et broient les os de leurs deux index. L'excès de la douleur rend, en effet, le sentiment aux victimes, que l'on étend pieds et poings liés au fond des barques. C'est dans cet état que la flottille Iroquoise remonta le cours du Richelieu. De temps en temps les barbares, pour rompre la monotonie du voyage, s'amusaient à déchirer la peau de leurs captifs et s'égayaient de leurs cris. Lorsque, le soir venu, l'on campait, les prisonniers recevaient une ration de maïs à peine suffisante pour ne pas mourir ; puis on les couchait sur le dos, les membres attachés à quatre pieux solides, exposés nus aux morsures des maringouins.

Après douze jours d'un tel calvaire à travers le lac Champlain et divers cours d'eau, nos captifs arrivèrent enfin au village d'*Ossernenon* où de nouveaux supplices les attendaient : bastonnades, morsures, écorchements. Une pauvre huronne chrétienne, affolée par les menaces de ses maîtres, dut ronger avec ses dents le pouce droit du missionnaire.

Pour satisfaire à la curiosité de la populace les prisonniers furent traînés de village en village avec aggravation de mauvais traitements. Finalement le Grand Conseil de la Nation les condamna tous au bûcher.

Mais la Providence veillait sur notre héros dont l'heure n'était pas encore venue.

Par un de ces revirements d'opinion si fréquents chez les Barbares, on se contenta de livrer aux flammes les captifs Abénaquis et de réduire en esclavage le prêtre catholique.

Contemplons-le dans son nouvel état, réduit presque au rang des chiens, suivant ses maîtres à la chasse, à la pêche, tirant les traîneaux lourdement chargés par monts et par vaux dans les trous glacés, couchant dans la neige, maltraité, rebuté, moqué ; et, malgré tout, rayonnant de grâce divine, prenant graduellement de l'ascendant sur des brutes à figure humaine, consolant les Hurons esclaves, baptisant 70 Iroquois.

L'esclavage du Père Jogues se prolongea toute une année, treize mois pour parler exactement.

Cependant la nouvelle d'une aussi grande infortune s'était répandue en Europe, excitant partout la pitié. La Reine Anne d'Autriche avait fait agir auprès des Etats Généraux des Pays-Bas, de qui dépendait la colonie de la rivière Hudson. Le gouverneur d'Albany, *Van Curler*, docile aux instructions reçues, fit tout en son pouvoir pour délivrer le missionnaire. Un jour, un parti d'Iroquois descendait à Albany pour la traite. Le Père Jogues se cacha dans un navire. Les Hollandais apaisèrent, moyennant finance, ses maîtres irrités. Le Jésuite fut conduit à Manhatte (New-York) et s'embarqua pour la France.

Le 5 janvier 1644, de grand matin, un étranger, d'aspect minable, vint frapper à la porte du collège des Jésuites de Rennes. Il désirait parler au Recteur. Celui-ci l'accueillit avec bonté, et, dès qu'il apprit que le pauvre homme arrivait d'Amérique, il lui demanda s'il avait connu là-bas le Père Jogues.

« — Oui, et très intimement, mon Père.

— Eh bien, donnez-moi de ses nouvelles. Vit-il encore, ou bien a-t-il été brûlé par les Iroquois ?

— Il vit encore, et c'est lui qui vous demande de le bénir. »

On devine l'émoi du Recteur, la joie du collège et de la ville toute entière.

La reine Anne d'Autriche voulut voir le glorieux confesseur. Elle versa des larmes en contemplant ses mains mutilées. Le pape Urbain VIII le traita de martyr et lui permit de célébrer le saint sacrifice, par une dispense jusqu'alors inouïe.

Mais les hommes qui sont montés une fois sur la croix ne peuvent se consoler d'en être descendus. Ils gardent dans leur bouche le goût de l'amer calice et n'aspirent qu'à le vider jusqu'au fond. Dès l'arrivée du printemps Jogues reprit la mer.

A peine débarqué à Québec, son supérieur, le Père Vimont, le mit en charge de la mission d'Hochelaga (Montréal) dont l'importance grandissait et où sa connaissance des langues indiennes lui permettrait de rendre les plus précieux services.

On parlait beaucoup, à cette époque, de paix avec les Iroquois. Les Français harassés la souhaitent ardemment. Les Iroquois, de leur côté, voulant achever la ruine des Hurons, craignent notre intervention et font parade d'intentions pacifiques. Ces fourbes se réservent de reprendre les hostilités après la victoire, comme l'avenir le prouve.

Quoi qu'il en soit, les pourparlers se prolongèrent tout l'été. Ce ne fut qu'en septembre 1645 que l'entente définitive se conclut.

Restait à la faire ratifier par les Cantons et, pour cela, à leur envoyer une ambassade.

Mais qui serait l'ambassadeur ? Un seul homme possédait les qualifications nécessaires, M. de Montmagny le désigna. On devine son nom : le Père Jogues.

Ses supérieurs applaudirent à un choix si judicieux. Mais la mission était si périlleuse qu'ils n'en imposèrent point l'acceptation.

Le Père Jogues était un timide de sa nature. Connaissant le danger mieux que personne, il vit clairement que le chemin qu'il prenait le menait à la mort. Mais ce poltron (c'est ainsi qu'il s'appelait lui-même) savait dompter la peur. Les désirs de ses chefs étaient pour lui des ordres. Il accepta.

Le nouvel ambassadeur partit donc des Trois-Rivières le 10 mai 1646. Accueilli avec les honneurs que comportait son rang, il parut devant le Grand Conseil de la Confédération ; il parla avec tant d'éloquence qu'il emporta tous les suffrages et que le traité de paix fut ratifié. Son retour fut triomphal.

Hélas ! la roche tarpéienne est près du Capitole. Jogues, après tant d'autres, en fit l'expérience. Le Père Lalemant, successeur du Père Vimont, s'imagina que l'accueil fait à l'ambassadeur s'adressait également à l'apôtre. Nombreux étaient les esclaves chrétiens qui demandaient un protecteur, nombreux étaient les Iroquois attentifs à l'appel divin.

Bref, la fondation d'une mission chez les Agniers fut décidée ; et le Père Jogues, accompagné d'un Donné, *Jean de La Lande*, et de deux Hurons, prit congé. (17 sept. 1646).

Lui seul ne se faisait point d'illusions. « *Ibo et non redibo* », écrivait-il quelques jours avant son départ. Mais il savait bien où la mort le conduirait.

Ses pressentiments étaient fondés. L'humeur changeante des grands enfants de la forêt s'était tournée contre lui. Des bruits couraient qui l'accusaient d'avoir jeté un sort sur le pays.

Dans la soirée du 18 octobre 1646, au moment où il entrait dans la cabane d'un chef, un coup de hache lui fendit la tête.

Quant à son fidèle compagnon, il expira le lendemain après de longs tourments.

La douloureuse histoire que nous venons de raconter inspirera aux hommes des sentiments bien divers.

Ceux qui jugent humainement les choses n'y verront que la faillite d'une noble entreprise. Ils plaindront des âmes généreuses immolées à la chimère, ils regretteront un labeur voué à la stérilité.

Les vrais chrétiens, eux, reconnaîtront la fécondité merveilleuse de l'œuvre accomplie. Ils comprendront que nos martyrs et leurs compagnons, plus obscurs et peut-être aussi méritants, ont glorifié Dieu et son Eglise, honoré leur famille religieuse, rendu hommage au sang généreux de leur patrie, rempli d'enthousiasme les âmes apostoliques qui courent, après eux, à la conquête des infidèles, et qu'ils se sont glorifiés eux-mêmes sans y penser.

Voici pourquoi, lorsque, dans la journée du 21 juin 1925, le pape Pie XI, glorieusement régnant, inscrivit les noms de nos martyrs aux fastes des Bienheureux, tout l'univers catholique tressaillit d'allégresse et reconnut le doigt de Dieu.

CHAPITRE VII.

Marie de l'Incarnation et les Ursulines de Québec (1639) ¹.

I.

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation naquit à Tours, le 22 octobre 1599. Son père était un tout petit bourgeois sans fortune, marchand de soie, selon certains auteurs, boulanger selon d'autres ; mais il partageait avec sa femme les sentiments de la foi la plus vive. Ne pouvant enrichir sa famille, il eut, du moins, le bonheur de procurer à ses filles une éducation soignée. Notre héroïne suivit les exemples de sa bonne mère et grandit dans la piété. Elle eût voulu prendre le voile ; mais, cédant aux désirs de ses parents, elle épousa, à l'âge de dix-sept ans, un fabricant de soieries nommé Martin, lequel, mourant prématurément (1620), laissa à sa jeune veuve un fils unique et des affaires en mauvais état.

Or, Madame Martin était douée de talents supérieurs et en apparence contradictoires ; elle unissait au don de la contemplation un véritable génie pour les affaires. Elle n'eut pas de peine à liquider sa maison de commerce le plus honorablement du monde. Seulement, pour payer toutes ses dettes, elle épuisa ses ressources.

Dans cette occurrence la Providence lui vint en aide.

Elle avait une sœur dont le mari, homme important, était directeur des Messageries de Tours et de la région circonvoisine. Ces gens-là, connaissant les aptitudes de leur sœur, la supplièrent de venir travailler avec

1. D'après les abbés Richaudeau et Brémont.

eux, et lui promirent, en retour, de pourvoir à l'avenir de son fils. Elle accepta et s'acquitta si bien de son emploi que bientôt la responsabilité de l'énorme entreprise retomba presque entièrement sur ses épaules.

Qui eût pensé qu'une femme aussi experte en commerce pût se mouvoir librement dans les régions mystérieuses de la contemplation ? A vingt-et-un ans elle était prise de ravissements en pleine rue, ravissements qui se renouvelèrent pour ainsi dire quotidiennement pendant plusieurs années.

Sa piété était, d'ailleurs, spontanée, dépourvue de l'appareil scientifique dont certains directeurs la revêtent trop souvent ; ce qui consolera, sans doute, quelques-uns de nos lecteurs découragés. Laissons-lui la parole : « En ce temps-là (vers 1621) j'eus la lecture de quelques livres qui enseignaient méthodiquement à faire l'oraison mentale avec préparation, préludes, divisions, points, matières, colloques. Je comprenais bien tout cela et prenais résolution de le mettre en pratique, parce que ces mêmes livres disaient qu'en faisant autrement l'on se mettait en danger d'être trompé du diable. Je me mis donc en devoir de faire ce que j'avais lu et me tenais plusieurs heures à méditer sur les mystères de l'humanité sainte de Notre-Seigneur, lesquels, d'ordinaire, auparavant, je voyais tout d'un regard et tout d'un coup. Je résistais à cet attrait par l'action de mon imagination et de mon entendement qui roulaient sur les circonstances des mystères, en pesant les raisons et ce qu'il en fallait tirer pour la pratique des vertus. » « Dans le désir que j'avais de bien faire, je me faisais tant de violence qu'il m'en prit un mal de tête qui m'incommodait notablement. »

Heureusement pour elle, un directeur expérimenté à qui elle confia ses difficultés, lui fit ordre de renoncer à toute contention d'esprit et de s'abandonner, comme elle avait fait jusque-là, à l'action directe de Dieu.

Combien d'âmes qui ne sont pas portées aux longues analyses et qui procèdent par vision directe auraient besoin comme elle, d'un sage directeur !

Maintenant, tâchons de nous figurer cette sainte femme perdue dans une multitude d'affaires matérielles, et vivant d'une vie céleste au milieu du brouhaha.

« Je me suis trouvée, écrit-elle, parmi le bruit des marchands, et cependant mon esprit était abîmé dans cette divine Majesté. Je passais presque les jours entiers dans une écurie qui servait de magasin ; et quelquefois, il était minuit que j'étais sur le port de la Loire à faire charger et décharger des marchandises. Ma compagnie ordinaire était des crocheurs, des charretiers et même cinquante à soixante chevaux dont il fallait que j'eusse soin. J'avais encore sur les bras toutes les affaires de mon frère et de ma sœur, lorsqu'ils étaient à la campagne, ce qui arrivait souvent. »

Quel miracle de la grâce divine ! Etre absorbée en Dieu et ne rien perdre de son attention aux devoirs de la vie commune.

« Si l'horloge sonnait, son âme était contrainte d'en compter les heures sur ses doigts. S'il fallait parler au prochain, son regard ne s'écarterait point de Celui qu'elle aimait ; si le prochain lui répondait, l'attention qu'elle lui prêtait ne lui ôtait point celle qu'elle avait à Dieu. Il en était de même de ses écritures commerciales où son attention était double, savoir à son divin Objet et aux dites écritures. » Un vrai cas de bilocation intellectuelle.

Mais Dieu est tellement jaloux de l'amour de ses épouses qu'il ne saurait longtemps tolérer un aussi monstrueux partage. Il le toléra huit ans, après quoi Madame Martin fut trouvée mûre pour la vie parfaite. Ses directeurs lui permirent et même lui ordonnèrent d'entrer au couvent (25 janvier 1631). Elle avait donc une trentaine d'années lorsqu'elle fut admise chez les Dames Ursulines sous le nom de Marie de l'Incarnation.

La vocation n'alla pas sans difficultés ; et les scènes déchirantes qui, naguère, avaient brisé le cœur de sainte Chantal passant sur le corps de son fils Celse Bénigne, se renouvelèrent en cette occasion. Le petit Claude Martin que sa mère abandonnait n'avait que douze ans. Son oncle et sa tante, exaspérés de perdre celle qui, depuis tant d'années, avait été l'instrument de leur prospérité, recoururent à des procédés indignes. Ils renièrent leurs promesses et déclarèrent qu'ils se désintéressaient de l'éducation de leur neveu.

On bâtissait alors une aile au couvent des Ursulines ; et l'enfant, se glissant par les brèches de la clôture, entra partout. Un jour, accompagné d'une troupe de petits camarades, il fit le siège de la maison, appelant à grands cris sa mère. On comprend les angoisses de la pauvre femme qui se laissait parfois décourager et se demandait où était le devoir.

Mais Dieu intervint visiblement en faveur de l'orphelin dont il se fit le vrai père. Il pourvut, grâce à de riches protecteurs, à la complète éducation du jeune Claude. La vertueuse duchesse d'Aiguillon, devenue l'amie dévouée de Marie de l'Incarnation, recommanda son fils au cardinal de Richelieu, son oncle, et obtint pour lui un poste d'assistant secrétaire.

Mais l'enfant se montra digne de sa mère. Il renonça au monde et entra chez les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, où il ne tarda point à faire sa marque.

Le Père Dom Claude Martin devint, en effet, l'honneur de cette illustre Congrégation. Il publia la vie et les œuvres de sa mère.

Ses vertus et ses talents l'élevèrent aux plus hautes charges de son Ordre. Tant il est vrai que Dieu ne se laisse point vaincre en générosité et qu'il rend au centuple ce qu'on lui donne.

Ajoutons que Dom Claude, grand théologien, écrivain mystique réputé, commentateur exact de la doctrine spirituelle de sa mère, n'en demeura pas moins son humble et très inférieur disciple.

Mais revenons à notre héroïne. Elle fut, durant les années de son noviciat, comblée de grâces croissantes, parmi lesquelles nous nous con-

tenterons de citer le don de la langue latine qui lui permit de comprendre le sens des paroles de l'Office divin et d'enrichir ses lettres d'une multitude de textes de la Sainte Ecriture. Elle fit profession le 25 janvier 1633, à l'âge de 33 ans.

II.

Les étroites limites d'une notice ne nous permettent point de raconter ici l'histoire de Marie de l'Incarnation. Ce serait d'ailleurs inutile, puisque plusieurs écrivains l'ont écrite. Contentons-nous de noter que ses mérites étaient si éclatants que, en dépit des Constitutions, elle fut nommée, sinon en titre du moins de fait, Maîtresse des Novices.

C'est à cette époque que remonte la première prémonition qu'elle eut de sa vocation canadienne. Elle vit, un jour, un immense pays inconnu vers lequel une femme, qu'elle prit pour la Sainte Vierge, l'appelait « afin de pourvoir au salut des âmes ». Quelque temps plus tard le Seigneur lui apparut et lui dit : « C'est le Canada que je t'ai fait voir. Il faut que tu ailles y construire une demeure à Jésus et à Marie. »

Dès lors elle se tint prête à obéir à la volonté divine. Mais elle était trop pondérée pour s'agiter. Elle se contenta de raconter à ses supérieurs ce qui était arrivé, et demeura en paix.

Or, vers ce même temps vivait en Normandie une jeune veuve très noble, très riche et très dévote, appelée Madame de la Peltrie, à qui Dieu persuada de consacrer sa fortune à l'éducation des petites sauvagesses du Canada.

Madame de la Peltrie parla de son projet à un saint homme de sa connaissance, grand bienfaiteur de la Colonie, M. de Bernières ; puis elle chercha à quelle Congrégation religieuse confier son œuvre. Son choix tomba sur les Ursulines. Ayant rencontré un Jésuite, le P. Poncet, elle lui demanda s'il connaissait une Ursuline capable d'entrer dans ses vues. Dieu dirigeait évidemment toute l'affaire ; car à peine avait-elle fini de parler que le P. Poncet lui répondit que la femme qu'elle cherchait il la connaissait parfaitement ; elle possédait toutes les qualités requises et s'appelait Mère Marie de l'Incarnation.

Enthousiasmée par une réponse aussi positive Madame de la Peltrie se fit conduire par M. de Bernières au couvent de Tours. Bref, on fit connaissance, on fit amitié, et, bientôt, tous les arrangements pour la fondation d'un couvent d'Ursulines à Québec furent conclus et signés.

Restait l'approbation de la Cour à obtenir ; ce fut facile. Les nouvelles missionnaires, ayant répandu la chose, trouvèrent Paris en émoi. La Duchesse d'Aiguillon promit à Marie de l'Incarnation de veiller sur son fils ; la reine Anne d'Autriche voulut voir et bénir les voyageuses ; toutes les grandes dames rivalisèrent de bons procédés. Finalement on partit pour Dieppe, et, le 4 mai 1639, on s'embarqua. Le précieux convoi était organisé comme suit :

- » Mère Marie de l'Incarnation, Supérieure.
- » Sr. Marie de St-Joseph.
- » Sr. Cécile de la Croix.
- » Madame de la Peltrie, laïque, fondatrice.
- » Charlotte Barré, demoiselle de compagnie de cette dernière.

Ces Dames ne partaient point seules. Avec elles prirent la mer trois religieuses hospitalières de Dieppe, chargées de fonder, aux frais de la généreuse duchesse d'Aiguillon, l'Hôtel-Dieu de Québec. Le tout, sous la conduite d'un Jésuite, le P. Vimont. Le navire qui les emportait était donc une arche sainte pleine de bénédictions pour la Nouvelle France.

Marie de l'Incarnation avait quarante ans.

L'accueil que reçurent nos religieuses à Québec fut extrêmement touchant. Toute la population se tenait groupée sur la grève. Les braves gens, en voyant les bonnes Sœurs, pensaient revoir la patrie. Les Jésuites les conduisirent à l'église où l'on chanta un *Te Deum* ; M. le Gouverneur les convia à un déjeuner au Château ; puis on les installa dans un couvent provisoire, où elles organisèrent leur vie petitement.

Leur œuvre, malgré l'influence profonde qu'elle exerce dans les familles, n'est point de celles qui se manifestent à l'extérieur par des éclats. Avouons, d'ailleurs, qu'elle s'inaugura par une espèce d'échec. Les Ursulines, aussi bien que la Cour de France, s'imaginaient qu'elles parviendraient à franciser les sauvagesses. Il fallut déchanter, et Marie de l'Incarnation avoua, plus tard, qu'on n'en francisait pas une sur cent. Mais, pendant quarante ans, elle leur prodigua ses soins maternels, elle les christianisa, et travailla efficacement, par elles, à la conversion des hommes.

Vers la fin du XVII^e siècle, les Indiens qui s'étaient établis dans les faubourgs de la ville disparurent graduellement, soit du fait des Iroquois, soit pour des causes diverses. Mais à mesure que le nombre des petites sauvagesses diminuait, celui des Canadiennes françaises croissait, et l'œuvre des Ursulines prenait une plus grande extension. Leur couvent, détruit par les flammes et rebâti, devint un édifice considérable pour le pays ; des recrues nouvelles arrivèrent de France ; des vocations surgirent. Bref, l'on peut dire que, durant de longues années, presque toute la population féminine de nos bonnes familles françaises fut formée à leur image, pétrie de foi, de force, et de cette délicatesse exquise qui constitue la caractéristique de notre race.

Elles n'ont plus, aujourd'hui, le monopole de l'enseignement. La nation canadienne a grandi ; de nombreuses Congrégations sont venues travailler dans le champ défriché par les filles de Sainte Ursule ; toutes ont droit à nos respects ; mais, dans notre souvenir reconnaissant, les pionnières gardent toujours le premier rang.

Voilà pourquoi nos Gouverneurs Généraux, les princes du Sang, qui



MADAME DE LA PELTRIE
Fondatrice des Ursulines de Québec.



VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION
Première supérieure des Ursulines de Québec 1599-1672

passent à Québec, fidèles à une tradition séculaire, ne manquent jamais de faire une visite officielle aux Dames Ursulines.

A mesure que les années s'accumulaient sur la tête de Marie de l'Incarnation sa vie intérieure se modifiait. Elle devenait plus unie et, en apparence, plus ordinaire. Ce n'était qu'une apparence ; car si les extases s'espaçaient, si les souffrances morales se calmaient, l'union à Dieu se faisait plus intime et plus constante. Elle ressemblait chaque jour davantage à Ste Thérèse, au point que Bossuet en fit une fois la remarque. Le don qu'elle avait reçu, dès sa jeunesse, de mener de front les affaires temporelles et spirituelles se fortifiait avec les années. Sa correspondance était immense et toujours marquée au double coin de la sagesse naturelle et du sens divin, comme en font foi les écrits d'elle publiés par son fils.

Son crédit personnel à Québec était très grand, et, pendant plus de trente ans, la grille de son parloir fut comme une espèce de confessionnal où tout le monde accourait : gens du peuple, notables, ecclésiastiques et gouverneurs. On s'y déchargeait, sinon du poids de ses péchés, du moins du fardeau de ses chagrins. Sa parfaite discrétion, la grâce de son accueil, la prudence de ses conseils ranimaient les esprits abattus. Ses lettres à son fils sur les choses et les personnes du Canada sont aussi instructives qu'édifiantes. L'extrait suivant en est la preuve.

« Monsieur de *Repentigny* va traiter en France les affaires de la colonie. Il m'a promis de vous voir, car il tâche de m'obliger tout ce qu'il peut. Vous le prendrez pour un courtisan, mais sachez que c'est un homme de grande oraison et d'une vertu bien épurée. Je vous dis ceci, mon très cher fils, afin que vous honoriez ce gentilhomme, et pour vous faire voir qu'il y a de bonnes âmes en Canada. »

Parlant de M. d'*Argenson* qui fut Gouverneur de 1658 à 1661, elle écrit : « J'ai souvent l'honneur de sa visite, il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu, hors la nécessité de ses affaires. »

« Je vous dirai en confiance qu'il a eu à souffrir en ce pays dont il a été chargé sans avoir eu des secours du côté de la France. Il s'est trouvé des esprits peu considérés qui ont murmuré de sa conduite et qui en ont fait de grosses plaintes capables d'offenser un homme de sa qualité et de son mérite. Il a souffert cela avec beaucoup de générosité. L'impuissance, néanmoins, où il est de secourir le pays, le défaut de personnes de conseil, à qui il pût communiquer en confiance de certaines affaires secrètes, le peu d'intelligence qu'il avait avec les premières puissances du pays, l'ont porté à se procurer la paix par la retraite. »

Voulez-vous avoir une idée de l'état du pays au moment où les victoires des Iroquois le mirent à deux doigts de sa perte ? Ecoutez : « On ne voit goutte, on marche à tâtons ; et quoique on consulte des personnes très éclairées et d'un très bon conseil pour l'ordinaire, les choses n'arrivent

jamais comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule, et lorsqu'on pense être au fond de l'abîme on se trouve debout. Cette conduite est universelle, tant dans le gros des affaires publiques que dans chaque famille en particulier. Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, chacun s'en veut aller en France ; et, au même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent et tout le monde pense à s'établir... Nous allons aussi faire défricher le plus que nous pourrons... Nous avons quatre bœufs et six vaches... Voilà le ménage du pays, sans lequel ni nous ni les autres ne pourrions subsister, quelques secours qu'on nous donnât du côté de la France. »

Veut-on savoir maintenant comment cette religieuse si humble, si charitable jugeait les hommes ? Elle les jugeait sans malice, assurément, mais d'un œil perspicace et en pleine liberté. Elle ne pensait pas que l'admiration béate et la flatterie fussent des vertus. Elle notait en souriant les travers des plus saints personnages :

« Monseigneur, notre prélat, écrit-elle, est tel que je vous l'ai mandé dans mes précédentes, savoir très zélé et inflexible. Zélé pour faire observer tout ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu, et inflexible pour ne point céder en ce qui y est contraire. Je n'ai point encore vu personne tenir si ferme en ces deux points. C'est un autre S. Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela... Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu ; il est mort à tout cela. Peut-être, sans faire tort à sa conduite, que s'il ne l'était pas tant, tout irait mieux ; car on ne peut rien faire ici sans le temporel. Mais je puis me tromper ; chacun a sa voie pour aller à Dieu. »

Ce n'était pas ainsi qu'elle agissait, la fine mouche (qu'on nous passe l'expression), pour arriver à ses fins. Sa souplesse tournait les obstacles et désarmait les contradicteurs.

Et, pourtant, cette inflexibilité qu'elle reprochait à Mgr de Laval elle en fit preuve elle-même, à l'occasion. Ecoutez : « Vous croyez, écrit-elle à une Ursuline de Tours, que nous avons de l'inclination à changer nos Constitutions ? Non, ma Mère ; mais c'est Mgr notre Prélat qui en a quelque envie... Il nous a fait donner lecture de son projet... qui serait plus propre pour des Carmélites. Il nous a donné huit mois ou un an pour y penser. Mais, ma chère Mère, l'affaire est toute pensée, la résolution est toute prise ; nous ne l'accepterons pas, si ce n'est à l'extrémité de l'obéissance. »

Voilà qui est admirable et qui peint bien la femme forte.

Dans ce conflit entre un saint homme et une sainte femme le lecteur n'aura pas de peine à deviner qui, à la fin, l'emporta : naturellement ce fut la femme.

Avant de mourir, Marie de l'Incarnation vit poindre l'aube des jours

meilleurs pour la Nouvelle France si longtemps, si cruellement éprouvée. Ce fut la joie suprême. Elle connut M. le Marquis de Tracy, M. de Courcelles, l'admirable intendant Talon. Elle chanta le *Te Deum* de la victoire sur les forcenés iroquois. Elle vit débarquer sur nos grèves les milliers de colons qui doublèrent en peu de temps la population du pays.

Son œuvre accomplie, l'avenir assuré, elle pouvait dire son *Nunc dimittis*. Elle mourut écrasée de fatigues et accablée d'infirmités, mais le cœur joyeux à la pensée du bonheur qui l'attendait (30 août 1672).

La nouvelle de sa mort causa dans la colonie une impression extraordinaire mêlée de douleur et de vénération. Tout le monde la pleurait comme une mère et tout le monde commençait à l'implorer comme une sainte. On se disputa les objets à son usage, comme autant de reliques.

Mgr de Laval, alors absent en France, ne put assister à ses funérailles; mais, en sa qualité de chef spirituel du Canada, il voulut offrir à l'illustre défunte un hommage digne d'elle et digne de lui.

« Le témoignage que nous pouvons rendre à la vénérable Mère de l'Incarnation est qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré éminent, surtout d'un don d'oraison si élevé et d'une union avec Dieu si parfaite qu'elle conservait sa présence au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes, comme parmi les occupations où sa vocation l'engageait. Parfaitement morte à elle-même, Jésus seul vivait et agissait en elle. Dieu l'ayant choisie pour l'Ordre de Ste Ursule au Canada, il l'a douée de la plénitude de l'esprit de ce saint Institut. C'était une supérieure parfaite, une excellente Maîtresse des Novices. Son zèle pour le salut des âmes et, particulièrement, pour celui des Sauvages était si ardent qu'il semblait qu'elle les portait tous dans son cœur. Nous ne doutons pas que ses prières n'aient obtenu, en grande partie, les faveurs dont jouit maintenant l'Eglise naissante en Canada. »

Depuis cette époque déjà éloignée la dévotion à la Vénérable religieuse n'a fait que croître parmi nous. On lui attribue de nombreux miracles. Espérons que son nom béni sera bientôt enregistré au catalogue des Bienheureux.

CHAPITRE VIII.

Les origines de Montréal¹ (1642).

Dans la première moitié du XVII^e siècle vivait à la Flèche un grand serviteur de Dieu. On l'appelait Jérôme le Royer de la Dauversière. Il

1. Faillon, *Vie de M. Olier*. Goyau, Sulte.

appartenait à la Compagnie du Saint-Sacrement, comme un grand nombre de notables de l'époque. Receveur de finances et père de famille, sa piété et la considération dont on l'entourait étaient telles qu'il avait réussi à fonder une Congrégation de religieuses hospitalières vouées au culte de saint Joseph. Il avait pour commensal un ami, le baron de Fancamp, homme riche et plein de zèle pour toutes les œuvres de charité. La lecture des *Relations* des Jésuites l'avait intéressé au Canada. Mis au courant des affaires dans ce pays et du danger que courait la ville de Québec, exposée presque sans défense aux incursions des Iroquois, il était entré pleinement dans l'idée que plusieurs partageaient de l'utilité d'une colonie établie dans l'île de Montréal et servant de bastion d'avant-poste contre les Sauvages. Ce fut en 1636 que nos deux amis prirent enfin le parti de mettre leur dessein à exécution. Ils partirent pour Paris où ils firent aussitôt la connaissance d'un homme qui allait devenir pour eux l'instrument de la Providence, nous voulons parler de M. Olier, l'un des plus saints personnages de l'époque.

On connaît M. Olier. Fils d'un Conseiller d'Etat, il avait dédaigné les honneurs civils et ecclésiastiques pour se consacrer aux pauvres. Missionnaire dans les campagnes, curé de la paroisse St-Sulpice, fondateur de Séminaires pour le clergé et de l'admirable Compagnie de Saint-Sulpice, il avait conquis, bien malgré lui, la vénération universelle.

M. Olier entra pleinement dans leurs vues. Ces vues étaient ambicieuses et, en apparence chimériques. Il s'agissait de dépenser beaucoup d'argent sans espoir de revenu, sans espoir même d'honneur et de reconnaissance. On bâtirait une cité qui servirait de refuge aux Sauvages convertis et aux colons français, en cas d'alerte. On construirait une église, un hôpital, un collège pour garçons, un couvent pour filles. On jetterait, en un mot, les bases d'une société analogue à l'Eglise primitive.

Il fallait, pour réaliser un tel projet, humainement si peu pratique, fonder une société d'hommes riches et généreux. On la fonda sans difficulté, et on la baptisa du nom de Notre-Dame de Montréal.

Ses membres cachaient leur nom par humilité. En 1642, leur nombre s'élevait à trente-cinq. Voici ceux qu'on connaît : le duc de Liancourt, l'abbé Barrault, de Montmort, de la Marguerie, Le Gauffre, de Renty, Barillon de Morangis, de Chandebonne, Duplessis Monbart, de Saint-Frenin, de Fancamp, de la Dauversière, Dirval, les deux frères Leprêtre, MM. Olier, de Bretonvilliers, de Queylus, madame la Chancelière, Mesdames de Villerchavin, Seguin, de Bullion, etc...

Il fallait ensuite acquérir l'île de Montréal qui, depuis 1636, était devenue la propriété de M. de Lauzon, intendant de la Compagnie des Cent Associés et de la province du Dauphiné. M. de Lauzon se fit tirer l'oreille, comme on dit, et vendit sa seigneurie, si nous en croyons les *Annales des Religieuses Hospitalières de Montréal*, pour la grosse somme



JEAN-JACQUES OLIER
Fondateur de St-Sulpice 1608-1657.



PAUL CHOMEDEY DE MAISONNEUVE
Fondateur de Montréal.



JEANNE MANCE.
Fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.



MARGUERITE BOURGEOIS.
Fondatrice des Sœurs de la Congrégation
de Notre-Dame

de soixante mille écus, qu'un sulpicien, M. de Bretonvilliers, paya de ses propres deniers (7 août 1640).

Il fallait enfin trouver des hommes : un gouverneur, une fondatrice d'hôpital, une institutrice, des colons.

Tout vint à point. Un militaire champenois de grand mérite et d'une foi profonde, Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, ayant lu une *Relation* du Canada dans laquelle il était parlé du P. Charles Lalemant, alors en mission à Paris, rendit visite à ce religieux et lui fit savoir qu'il irait volontiers servir là-bas. Présenté aussitôt à M. de la Dauversière, il ajouta que, disposant d'un petit revenu de deux mille livres, la question de salaire ne s'imposait point à lui et qu'il travaillerait volontiers pour l'amour de Dieu. Dans ces conditions l'entente était facile, et la Compagnie de Montréal le mit aussitôt à la tête de l'expédition projetée.

Restait à rencontrer une femme capable de fonder et de diriger un hôpital. Un hôpital s'imposait, en effet, dans une place destinée à faire face aux Iroquois.

Or, dans cette même Champagne, patrie de Maisonneuve, à Nogent-le-Roi, vivait une jeune fille, née en 1608, issue d'une famille de magistrats et douée de toutes les vertus. Quoiqu'elle eût fait de bonne heure le vœu de chasteté, elle était restée dans le monde pour ne pas abandonner son vieux père qu'elle soigna jusqu'à la mort. Devenue libre à trente-quatre ans, elle tourna, comme tant d'autres, les yeux vers le Canada.

A Paris le Père Rapin, récollet, la présenta à Madame de Bullion. Madame de Bullion venait de perdre son mari, Claude de Bullion, surintendant des finances, enrichi par Richelieu, et consolait sa douleur en faisant de ses grands biens le plus charitable emploi. Elle était saintement jalouse de la duchesse d'Aiguillon qui avait fondé, à Québec, l'Hôtel-Dieu ; elle résolut de l'imiter à Montréal, mais à l'expresse condition que son nom ne fût jamais prononcé. Elle eut tôt fait de reconnaître les talents et les vertus de Mademoiselle Mance et n'hésita plus à lui confier l'entreprise qu'elle avait en vue.

Bref, notre héroïne fut agréée par la Compagnie de Montréal qui avait affrété, à la Rochelle, deux navires avec des vivres et des colons ; et, à la fin de juin 1641, elle fit voile pour le Canada. Le gouverneur s'embarquait en même temps qu'elle, mais sur un autre vaisseau. Un troisième bateau quittait Dieppe pour la même destination.

Le navire de Maisonneuve, ballotté par les tempêtes, n'arriva à Québec que le 20 du mois d'août. C'était trop tard pour commencer l'établissement de Montréal. On hiverna donc à Québec ; mais, dès le 8 mai de l'année suivante, et malgré les instances de M. de Montmagny, gouverneur de la colonie, qui aurait voulu les garder avec lui, nos émigrants partirent pour l'île de leur adoption.

Les commencements de Montréal furent vraiment héroïques. Dès 1644,

l'hôpital de Jeanne Mance était bâti, et, aussitôt, les malades et les blessés y affluèrent. La guerre avec les Iroquois était perpétuelle, constituant une véritable école de martyre.

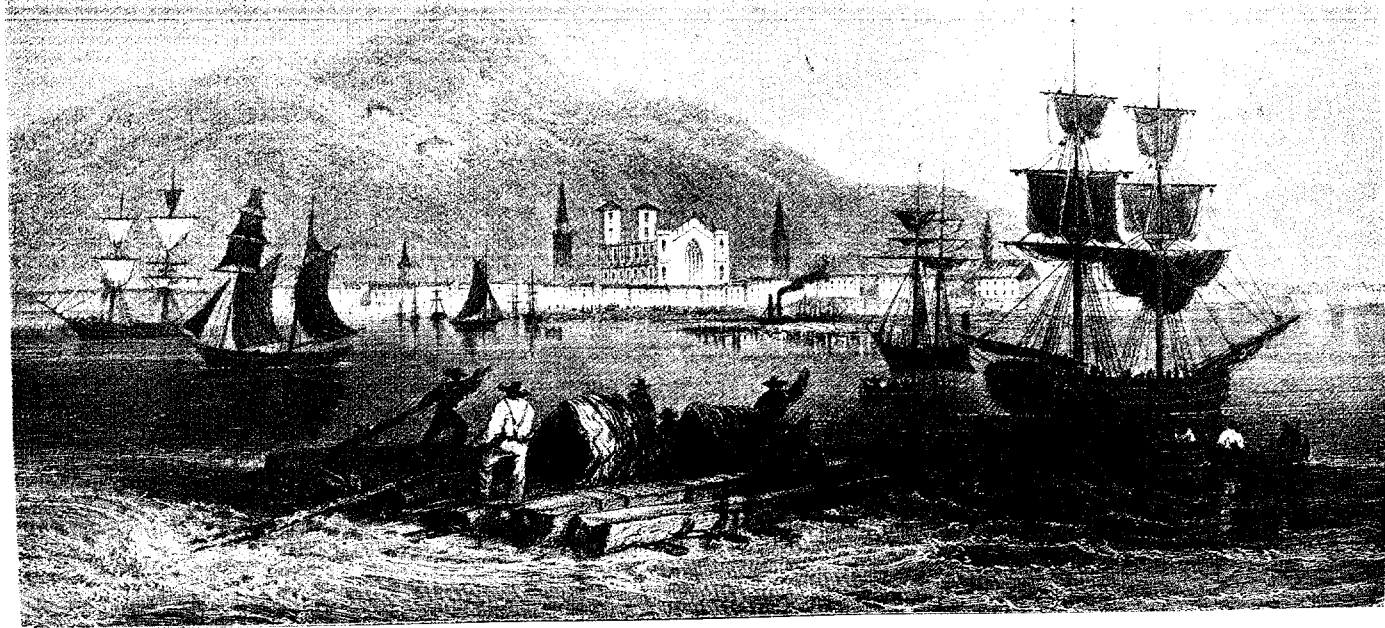
Tandis que les Associés de la Compagnie dépensaient avec une charité inlassable plus d'un million de notre monnaie, valeur actuelle ; tandis qu'ils envoyaient, chaque année, des vivres et des hommes, les défenseurs de la cité versaient leur sang à profusion. Quelle est la ville qui peut se vanter de compter parmi ses fondateurs des Maisonneuve, des Dollard, des Lambert Closse et leurs généreux compagnons ?

Dix-sept ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée de M^{lle} Mance au Canada lorsqu'un accident lui fit ressouvenir que son œuvre n'était pas encore assurée, puisqu'elle ne trouvait personne capable de lui succéder dans la gérance de son Hôtel-Dieu. Elle partit donc pour la France en octobre 1659, et s'en alla trouver celui qui avait été l'âme et la cheville ouvrière de la fondation, nous voulons parler de M. de la Dauversière. Nos lecteurs n'ont point oublié que ce saint laïque avait fondé la Congrégation des Sœurs Hospitalières de St-Joseph. Jeanne Mance demanda à l'instituteur trois de ses filles, ce qui lui fut accordé. Voici leurs noms : Mère Judith Moreau de Brésoles, Sœur Catherine Macé, et Marie Maillet, tirées toutes les trois de la maison-mère de la Flèche, en Anjou. Elles débarquèrent à Montréal le 17 octobre 1659, et Jeanne Mance qui les conduisait leur confia incontinent l'administration de l'hôpital. Telle est l'origine du fameux Hôtel-Dieu qui n'a cessé de progresser jusqu'à nos jours.

Quant à M^{lle} Mance, elle vécut encore quatorze ans et s'éteignit, pleine de mérites et pleurée de tous, en juin 1673.

Maintenant qu'on avait pris soin des malades, restait à pourvoir à l'éducation des enfants. Il est vrai que, dans la bourgade naissante, les enfants se comptaient encore sur les doigts, et que l'on s'apercevait que les petits sauvages ne réalisaient pas les espoirs qu'on avait fondés sur eux, mais il fallait préparer l'avenir.

Une autre femme, champenoise également, fut choisie par Dieu pour cette tâche. Elle s'appelait Marguerite Bourgeoys. Ses parents, honorables commerçants, habitaient la ville de Troyes. A douze ans elle perdit sa mère et dut prendre en main le gouvernement de sa maison. On remarqua, dès lors, sa piété et ses précoces talents d'administration. Elle devint préfète d'une congrégation de jeunes filles. Elle fit, à 22 ans, le vœu de chasteté perpétuelle. Elle essaya ensuite d'entrer au Carmel, chez les Clarisses, et dans une congrégation enseignante ; mais l'entreprise échoua. Dieu avait sur elle d'autres desseins. C'est alors que Maisonneuve, passant par Troyes, sa patrie, manifesta son désir d'avoir à Montréal une congrégation enseignante de religieuses non cloîtrées, qui fussent libres de sortir et de visiter les malades et les indigents. On lui fit aussitôt con-



MONTREAL EN 1830.

naître Marguerite, que la mort de son vieux père laissait libre. Il lui proposa l'œuvre canadienne. Elle accepta (1653). Elle avait alors 33 ans.

Arrivée à Montréal le 16 novembre, elle dut attendre quatre longues années avant d'ouvrir son école. Les enfants manquaient. Mais elle profita de cette apparente inaction pour se rendre utile aux colons, visitant leurs demeures, leur rendant les plus éminents services, se rendant indispensable. Son influence devint immense.

La première classe fut installée, en 1657, dans une ancienne étable. Ville-Marie comptait alors une cinquantaine de maisons, dispersées autour du fort, et quelques cabanes d'habitants dans la campagne.

L'œuvre, cependant, grandissait. Marguerite Bourgeoys dut passer en France pour recruter des compagnes. Elle réussit au-delà de ses vœux, 1658. Bientôt il fallut rédiger des règlements. La Congrégation de N.-D. de Montréal se trouva fondée. On sait quels merveilleux développements elle a pris et quel rôle important elle a joué dans l'éducation de la jeunesse canadienne. Marguerite Bourgeoys mourut à 78 ans, en 1700, pleine de grâce et de mérites, de la mort des prédestinés. Sa disparition fut un deuil national. Le 7 décembre 1878 un décret de la Congrégation des Rites déclara Vénérable la très humble servante de Dieu, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Quoique le plan que nous nous sommes tracé en entreprenant cet ouvrage nous interdise de passer outre à la période héroïque de notre histoire, c'est-à-dire aux origines, nous ne pouvons nous empêcher, néanmoins, de mentionner ici une autre noble femme qui naquit précisément lorsque mourait la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys. Nous voulons parler de Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité du Canada.

Elle naquit à Varennes, le 15 octobre 1701, du mariage du capitaine Christophe Dufrost de la Jemmerais avec Marie Renée de Varennes, tous deux de bonne noblesse, mais de fortune très médiocre. Le père mourut en 1707, laissant sa famille sans autre ressource qu'une pension de cinquante écus. L'enfant fut donc éprouvée de bonne heure. Des protections la firent placer chez les Ursulines de Québec, où, pendant deux ans, elle se distingua par son intelligence et sa vertu. De retour au logis, elle devint comme une seconde mère pour ses cinq frères et sœurs, et fit le bonheur de ceux qui l'entouraient.

Mariée à un jeune gentilhomme, François d'Youville, sieur de la Découverte, elle eut beaucoup à souffrir de la part de son époux qui était volage, dépensier et indifférent. Elle dut travailler pour vivre et faire vivre ses enfants. Lorsque, après huit ans, M. d'Youville mourut, elle le pleura, malgré tout, comme doit faire toute veuve douée du sens chrétien.

Depuis 1722 elle habitait Montréal. Les Sulpiciens de la paroisse qui connaissaient ses hautes vertus la dirigèrent dans la voie des bonnes œuvres. Elle travaillait pour vivre, pour élever ses deux enfants, et trouvait encore moyen de secourir les nécessiteux. Elle ne tarda pas à devenir la providence des malheureux.

Bientôt trois jeunes filles, M^{lles}. Thaumur de la Source, Cusson et Demers, se joignirent à elle pour partager ses labeurs charitables. L'année 1738 vit naître l'admirable Institut des Sœurs de la Charité qu'on commença d'appeler Sœurs Grises, à cause de la couleur de leur costume.

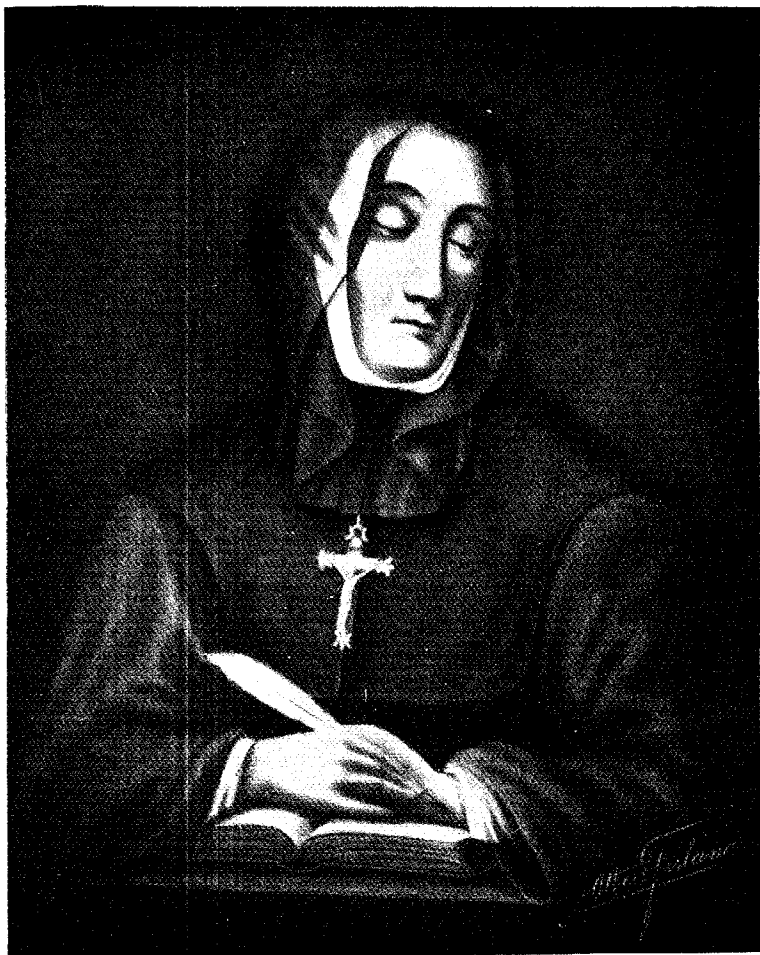
En 1745, l'hôpital de Ville-Marie, propriété des Frères Charon, étant tombé en déconfiture, on l'offrit à Madame d'Youville qui l'accepta et lui rendit son ancienne prospérité. Son œuvre était désormais fondée sur des bases inébranlables. Jamais une infortune ne la trouva insensible ; elle devint la mère des enfants trouvés, des prisonniers, des filles perdues, des vieillards, des infirmes, des orphelins. Lorsqu'elle mourut, en 1771, tout Montréal pleura sa perte. Ses filles sont aujourd'hui au nombre de 1,200. L'Eglise, en 1900, l'a proclamée Vénérable.

Mais il est grand temps de revenir à notre sujet qui est l'histoire des origines de Montréal.

Nous avons raconté avec quelle admirable générosité les membres de la Compagnie de Montréal, dont un grand nombre, d'ailleurs, étaient prêtres et sulpiciens, avaient subvenu aux énormes dépenses de la fondation d'une telle colonie. Malgré la prospérité relative du présent, ils n'étaient point sans de graves appréhensions pour l'avenir. Que deviendrait Montréal après leur mort ? Qui soutiendrait une œuvre aussi difficile et aussi coûteuse ? M. Olier, surtout, qui s'était passionné pour cette mission au point d'avoir désiré y mourir, suppliait ses confrères de ne jamais l'abandonner. C'est pour lui donner une suprême consolation que ceux-ci décidèrent, non sans hésitation, de constituer une société de missionnaires *ad hoc* chargés de la desserte perpétuelle de Ville-Marie. Les quatre premiers prêtres sulpiciens choisis pour cette œuvre, MM. de Queylus, supérieur et vicaire général, Souard, Galinée et Dollet, arrivèrent au Canada en 1657, et prirent, à Montréal, la place que les Jésuites occupaient depuis quinze ans avec tant de dévouement.

Pour consolider le nouvel établissement et lui donner toute la stabilité désirable, la Compagnie de Montréal prit la décision de se dissoudre et de transmettre tous ses droits, seigneuriaux et autres, sur l'île de Montréal aux ecclésiastiques du Séminaire de St-Sulpice (9 mars 1663), par un acte authentique qui reçut la confirmation royale.

Ce n'était point, d'ailleurs, un riche cadeau qu'on faisait aux Sulpiciens. La Compagnie marchait à la ruine. Pour consolider l'œuvre et combler le trou béant, il fallut que MM. de Bretonvilliers, de Queylus, du Bois et plusieurs autres y engloutissent leurs patrimoines, lesquels étaient con-



MADAME D'YOUVILLE.
Fondatrice des Sœurs de la Charité dites Sœurs Grises. 1701-1771.

sidérables. Qui aurait pu penser à cette époque, que la charité apostolique de ces hommes de Dieu constituait, financièrement parlant, le plus merveilleux placement de capital dont l'histoire ait gardé le souvenir ? Tant il est vrai que nous ignorons, presque toujours, l'exacte portée de nos actes, et que Dieu nous conduit là où nous ne pensions point aller.

Il faut bien avouer, d'ailleurs, que l'histoire de la seigneurie des Sulpiciens de la ville de Montréal a bien de quoi surprendre les plus optimistes calculateurs de l'avenir. Les statistiques suivantes de la population de notre cité en sont la preuve éloquente.

Population de Montréal.

Année 1651.		375 habitants.
» 1701.		1,500 »
» 1761.		5,500 »
» 1801.		8,800 »
» 1871.		107,223 »
» 1901.		266,826 »
» 1925.		905,500 » ¹ .

Ces habitants sont répartis comme suit, au point de vue religieux :

Protestants	Environ	200,000 habitants.
Juifs	»	60,000 »
Catholiques	»	647,000 »

Au point de vue national, les catholiques sont divisés comme suit :

De langue française	Environ	555,000 habitants.
» anglaise	»	65,000 »
» italienne	»	25,000 »
» polonaise	»	2,000 »

CHAPITRE IX.

Les bienfaiteurs de la Nouvelle-France².

Ce n'est point sans raison que M. Georges Goyau a donné à son beau livre des *Origines du Canada* le sous-titre d'*Épopée mystique*. Tout, en effet, dans la fondation de cette colonie, revêt un cachet de surnaturel ; et

1. Ces chiffres sont extraits du Rapport du Trésorier de la cité, publié en juin 1926.

2. D'après Goyau, Sulte et divers.

l'on peut affirmer que, si finalement, cette œuvre réussit, après un demi-siècle d'épreuves et de revers, c'est à l'héroïsme de ses apôtres et à l'appui d'une élite de chrétiens admirables qu'elle dut son succès.

Le règne de Louis XIII est trop peu connu. Les victoires d'Henri IV et les splendeurs de Louis XIV l'ont tenu dans une ombre injuste. Il clôtura une ère de guerres civiles, il inaugura une époque triomphale. Jamais, depuis le XIII^e siècle, l'Eglise catholique ne fut plus féconde en fruits de sainteté et en institutions religieuses. Jamais la Cour de France ne fut plus riche en personnalités distinguées.

L'œuvre de la colonisation du Canada enthousiasma tout le pays, du moins tout le pays intellectuel ; et tandis que les marchands ne cherchaient, sur les bords du Saint-Laurent, que la traite des fourrures, la Cour, la Noblesse, aussi bien que l'Eglise, eurent, de bonne heure, l'intuition qu'il s'agissait de préparer en Amérique une France nouvelle, un prolongement de la patrie et « l'augmentation » de la foi.

Les Relations annuelles des Pères Jésuites eurent alors un immense retentissement. Tandis que, dans le monde ecclésiastique, tous, clercs et religieux, aspiraient au martyre, dans le monde civil une foule de chrétiens fortunés coopérèrent par leurs aumônes à l'établissement et au succès de l'entreprise.

C'est à la biographie de ces bienfaiteurs laïques que nous consacrons ce chapitre.

Inutile d'observer que nous ferons un choix parmi la multitude et que nous ne mentionnerons point ici ceux dont nous parlons ailleurs. Nous ne nous occuperons pas davantage des précurseurs : de François I^{er}, de Jacques Cartier et de Lescarbot, qui, tous, chacun à sa façon, travaillèrent à la fondation d'une nouvelle France catholique. Il faut savoir se borner.



1^o *Madame de Guercheville.*

La première bienfaitrice du Canada fut, par ordre d'ancienneté, Madame de Guercheville. Son action s'exerça tout entière en Acadie, dans les premières années du XVII^e siècle, en faveur des Jésuites.

Antoinette de Pons, pieuse et belle, disent les chroniques du temps, s'était fait remarquer au milieu de la cour dissolue d'Henri III et de son successeur, Henri IV, que l'ambassadeur d'Angleterre appelait non sans motif *the old profligate*. Le marquis de Guercheville, son mari, étant mort, la jeune veuve, vraiment veuve, selon l'expression de saint Paul, prit le parti de se retirer dans son château de la Roche Guyon, à dix lieues de Paris. On raconte qu'un jour le roi, ayant poussé la chasse trop loin dans cette direction, envoya un gentilhomme lui demander l'hospitalité. Madame de Guercheville l'accueillit avec tous les honneurs, illumina le château, fit

préparer un grand festin, déclara au monarque qu'il commandait céans ; après quoi, montant dans son carrosse, elle disparut. L'aventure fit beaucoup rire à Paris. Le roi, d'ailleurs, ne se formalisa point. Ayant à former la maison de Marie de Médicis, qu'il venait d'épouser, il lui présenta Madame de Guercheville en lui disant : « Madame, je vous donne pour dame d'honneur une véritable femme d'honneur. » (B. Sulte.)

Cette grande chrétienne ne se contentait pas de pratiquer la vertu ; elle était douée d'un excellent jugement et d'une volonté que rien ne déconcertait.

Le roi, dans les derniers jours de sa vie, s'était pris d'enthousiasme pour le Canada dont tout le monde parlait et où rien ne se faisait. Il s'aboucha avec Poutrincourt pour l'établissement définitif d'une colonie. Mais un sombre pressentiment l'obsédait. « Je trace l'édifice, dit-il, mon fils le bâtira. » Le poignard de Ravailac ne tarda pas à lui donner raison.

Marie de Médicis, fidèle aux intentions du roi défunt, résolut de poursuivre vigoureusement l'œuvre entreprise. Madame de Guercheville devint son bras droit dans cet ouvrage. Deux Jésuites, les Pères Biard et Massé, furent désignés pour accompagner Poutrincourt et fonder la mission d'Acadie.

On sait quels déboires attendaient la bienfaitrice et les missionnaires. Celle-ci recueillit à la Cour des sommes considérables qu'elle compléta de ses propres deniers. Elle se heurta, d'abord, à la mauvaise volonté des calvinistes dieppois qui refusèrent d'embarquer les Pères. Indignée, elle cassa cette société, fonda une autre compagnie dont les Jésuites, grâce à ses fonds, devinrent les associés, et fit si bien qu'ils débarquèrent heureusement à Port-Royal (mai 1611). Mais voilà que le fils de Poutrincourt, Biencourt, devenu gouverneur de Port-Royal, se brouilla à son tour avec les missionnaires et que tout resta en suspens. Sans l'incroyable énergie de Madame de Guercheville l'œuvre aurait, dès lors, péri. Elle la soutint de son influence et de ses dons.

Hélas ! son courage et sa fortune se brisèrent contre les destins contraires. En 1613, des corsaires anglais commandés par le capitaine Argall, apparurent devant le fort de Port-Royal, détruisirent la colonie sans défense, et firent prisonniers les malheureux habitants.

Telle fut la fin misérable de la première tentative sérieuse de colonisation du Canada.

2° *Le grand Vicaire de Pontoise Charles de Boves*¹.

Lorsque le Récollet Jean Dolbeau débarqua avec Champlain sur les grèves de Québec (2 juin 1615), la ville ne comptait que trente à quarante

1. D'après l'*Histoire des Franciscains du Canada*, du Père Odoric.

habitants. Le gouverneur donna incontinent des ordres qu'on procédât à l'érection d'une chapelle et d'un presbytère. La chapelle qu'on construisit, sous la direction du Père, était si modeste et les travaux marchèrent si rondement que, le 25 du même mois, elle fut ouverte au culte. Elle était située au nord-ouest de l'*habitation*, au fond de l'anse du Cul-de-sac.

Les Récollets ne tardèrent pas à chercher les moyens de se procurer la subsistance par la culture. Ils défrichèrent une terre dans la haute ville qu'ils échangèrent, plus tard, avec une autre que le premier colon canadien, Hébert, possédait sur la rivière St-Charles. C'est sur cette rivière qu'ils érigèrent leur couvent définitif auquel ils donnèrent pour titulaire Notre-Dame-des-Anges.

Parmi les premiers bienfaiteurs des missionnaires il convient de citer le prince de Condé, vice-roi du Canada, le sieur Houel, dont la rivière Ouelle a conservé le nom, et, surtout, le Grand Vicaire de Pontoise, M. Charles de Boves, dont nous allons esquisser la biographie.

Ce prêtre appartenait à une bonne famille du Vexin. On le voit, en 1600, curé de la paroisse Notre-Dame à Pontoise. Il parvint, grâce aux aumônes du Jubilé de cette même année, à parachever son église. En récompense de son zèle, il fut nommé, 1602, grand vicaire de Pontoise, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Grand ami des Récollets et du Canada, il les aida puissamment de sa propre fortune et des dons qu'il recueillit à leur intention. Il contribua ainsi à la construction de leur couvent et mérita d'être nommé par eux père temporel ou syndic de leur établissement. Reconnaissants de ses bienfaits, les citoyens de Québec immortalisèrent son souvenir en donnant son nom de St-Charles à la rivière qui, jusqu'alors, s'était appelée Sainte-Croix.

La lettre suivante, adressée par le Père Jamet à M. de Boves, intéressera certainement nos lecteurs. Il est fâcheux que nous ne puissions la reproduire intégralement :

Il s'agit du couvent de Notre-Dame-des-Anges.

« Québec, 15 août 1620. Pax Christi.

second étage nous avons une belle grande chambre, puis, quatre autres plus petites, avec, dans deux, des cheminées pour les malades.

» La muraille est faite de bonne pierre ; au-dessous est la cave.

» Nous avons aussi fait faire trois guêrites sur le toit pour la défense du logis ; nous ferons une demi-lune devant notre porte, avec de grosses pièces de bois, pour repousser l'ennemi (comme il arriva en 1621, c'est-à-dire l'année suivante).

» Quant à l'assiette du lieu, elle est des plus belles du pays ; car le fond de la terre est très bon et sans pierre ; les arbres y sont clairs et, partant, aisés à *désarter*. Nous avons du côté du nord, la petite rivière, qui, néanmoins, n'est pas petite quand la mer est pleine ; mais elle se nomme ainsi en comparaison du St-Laurent dans lequel elle se jette. Nous avons, à l'est, un fossé large et profond ; à l'ouest un autre formé de ruisseaux. Les dits fossés se rejoignent presque au sud, ne laissant entre eux qu'une chaussée d'une cinquantaine de pieds, ce qui fait que nous nous trouvons dans une île de fort belle étendue.

» Sur le bord de l'eau, le terrain, une fois débroussaillé, fera des prés où les animaux trouveront leur nourriture. Nous avons amené un âne et une ânesse ; nous nourrissons des pourceaux, un couple d'oies, sept paires de volailles, quatre paires de canes. Quant aux vaches et chèvres, nous attendons à l'an prochain.

» Quand nous débarquâmes nos ânes, les Sauvages accoururent tous sur la grève pour les contempler ; mais lorsque nous réussîmes à les débarquer, ce qui se fit non sans peine, nos bêtes, enchantées de toucher le sol, commencèrent leur ramage et entonnèrent leurs notes qu'elles rehaussaient à l'envi.

» A ce bruit formidable les Sauvages prirent une telle épouvante qu'ils s'enfuirent tous dans les bois, sans qu'aucun regardât derrière pour se défendre de ces démons. « O que voilà de furieuses bêtes, disaient-ils, que les Français nous ont amenées ou pour nous dévorer ou pour nous réjouir de leurs airs musicaux ! »

» Nous avons beaucoup d'ouvriers et nous espérons être à même, dans deux ans, de nourrir douze personnes sans rien mendier en France. Nous prétendons établir alors un séminaire pour les enfants des Sauvages.

» Nous vous prions d'accepter le titre et qualité de syndic et procureur du séminaire du Canada pour nous recueillir les ressources dont nous avons besoin par ici. Chaque année, nous vous écrirons et nous vous tiendrons au courant de nos affaires.

» Quant à nous, nous serions trop heureux si un homme de mérite, comme vous, prenait la qualité de chef de l'entreprise du Canada ; nous croyons qu'à votre exemple plusieurs se rangeraient de notre part, et nous ferions des merveilles avant six ans. »

Le bon M. Charles de Boves se montra digne de l'espoir que l'on fondait sur lui. Par une lettre datée du 27 février 1621, il accepta la charge de syndic des Récollets, et continua, jusqu'à sa mort, qui arriva en janvier 1623, de leur procurer des ressources relativement abondantes.

3° *Le duc de Ventadour.*

Parmi les bienfaiteurs du Canada nous ne compterons point les premiers vice-rois, Condé et Montmorency, dont l'administration fut éphémère et traversée de contradictions. Nous citerons, au contraire, le duc de Ventadour. Le duc de Montmorency, qui avait payé la somme de 11000 écus pour dédommager le prince de Condé, en 1620, vendit, cinq ans plus tard, sa vice-royauté à son neveu le duc de Ventadour, lequel, à son tour, ne la garda que deux ans et la passa, en 1627, à Richelieu et à la Compagnie des Cent Associés au prix qu'elle lui avait coûté.

Ce duc, qui appartenait à l'une des plus illustres familles du Midi de la France, avait donné au monde un de ces exemples de conversion qui se multiplièrent dans le cours du XVII^e siècle.

« Dans l'hôtel qu'il occupait, dit Goyau, au coin de la rue Tournon et de l'actuelle rue St-Sulpice, ce jeune pair menait la vie d'un homme d'œuvres. Tout près de lui, une enfant de quinze ans, Marie Liesse de Luxembourg-Pinei, qu'on lui avait donnée comme femme, deux ans plus tôt. C'était un gracieux ménage auquel la Cour prodiguait ses sourires et que l'on réputait heureux. On les savait riches ; on les disait unis. Unis, ils l'étaient, en effet ; et ce sera l'accord même de leur âme, la convergence de leurs vocations exceptionnelles qui les amènera, plus tard, à se séparer. Marie-Liesse sentira l'attrait du Carmel et y entrera, tandis qu'Henri, lentement, s'acheminera vers le sous-diaconat.

Un capucin de ses amis qui publia un livre intitulé : *Le triomphe de l'amour de Dieu dans la conversion d'Hermogène*, le Père Philippe d'Angoumois, professait expressément que « les personnes du monde étaient appelées à servir *dans le dehors* à tous les ouvrages de piété, et que c'était à leur piété que le succès et la récompense de ces bonnes œuvres étaient réservés. » C'est sous l'impulsion de ces doctrines que Ventadour, quelques années après, fondera la fameuse Compagnie du St-Sacrement. » Or, Ventadour était porté d'un égal amour envers les Récollets et les Jésuites. Il savait que ces derniers brûlaient du désir de s'établir au Canada. Il consentit donc volontiers à la demande des Franciscains de les y avoir pour collègues, en cette mission.

Il fit davantage. Après avoir créé une seigneurie en faveur du premier colon canadien, Hébert, (28 février 1628), il accorda la même faveur aux Pères Jésuites qui le sollicitaient. Voici le résumé de cet acte :

« Comme ainsi que les causes et raisons pour lesquelles nous avons désiré la charge et le pouvoir qui nous a été donné par Sa Majesté sur les terres et pays de la Nouvelle-France, ont été d'employer tous nos soins et faire en sorte que la religion chrétienne, catholique, apostolique et romaine y fût reçue par les Sauvages de ces lieux, qui n'ont, jusqu'à présent, aucune connaissance du vrai Dieu, et que, à ce louable dessein, les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus sont prêts à contribuer tout ce qui peut dépendre de leur piété... envoyant au dit pays un bon nombre de leurs Pères pour y baptiser... les dits Sauvages ; pour ces causes nous leur donnons par les présentes... la quantité de quatre lieues de terre... situées partie sur la rivière St-Charles, partie sur le grand fleuve St-Laurent, d'une part bornées par la rivière Ste-Marie qui se décharge dans le St-Laurent, et de l'autre part par le second ruisseau qui est au-dessus de la rivière Laitet, lesquels se perdent dans la rivière St-Charles. »

Pendant tout le temps de son gouvernement qui fut très court, comme nous venons de l'indiquer, le duc de Lévis-Ventadour demeura fidèle à Champlain et aux missionnaires, et les défendit de son mieux contre la Compagnie des frères de Caen qui ne cherchaient qu'à s'enrichir par le commerce et mettaient obstacle à la colonisation.

Les doléances des missionnaires et de Champlain appuyées par le Vice-Roi finirent par triompher à la Cour. Richelieu, irrité, abolit la charte des de Caen et fonda une Compagnie nouvelle, dites des Cent Associés, animée d'intentions plus chrétiennes, dont il assumait lui-même la direction.

Le malheur voulut que la prise de Québec par les Anglais ruinât à peu près cette Compagnie, laquelle malgré sa bonne volonté, se montra, dans la suite, impuissante à rendre à la colonisation, tous les services qu'on avait attendus d'elle.

4° *Le commandeur de Sillery.*

(Nous prenons dans l'Histoire des Canadiens-Français, de Benjamin Sulte, à peu près tout ce que nous allons dire du Commandeur de Sillery.)

Ce grand bienfaiteur du Canada était le plus jeune fils de Nicolas Brulard, marquis de Sillery, chancelier de France et de Navarre. Né à Paris en 1577, il devint chevalier de Malte. S'étant distingué dans plusieurs rencontres, il reçut la commanderie de Troyes dont le revenu annuel équivalait à une quarantaine de mille piastres de notre monnaie. Présenté à la Cour en 1607, il s'y distingua par ses nobles manières et ses grands mérites. La reine le prit en affection, et son père, le Chancelier, le poussa dans les ambassades. Il eut de grands succès à la Cour d'Espagne (1614) et à la Cour de Rome (1622). Il menait un train princier. Or, chose assez

ordinaire à cette époque, ce grand seigneur savait allier la piété au luxe que comportait son rang. Il prodiguait ses aumônes à toutes les œuvres de charité. Il était l'ami de saint Vincent de Paul. Un jour vint, 1634, qu'il se fit prêtre, quitta son palais pour un humble logement, renonça à ses dignités dans l'ordre de Malte, à ses revenus de Commandeur, et consacra les débris de sa fortune aux fondations pieuses.

En 1637, il donnait à M. de Montmagny les fonds nécessaires à l'établissement de Sillery. Il secourut généreusement les autres institutions du Canada. M. l'abbé Bois a publié une liste de ses nombreuses fondations. Saint Vincent de Paul, qui prononça son éloge funèbre, n'avait personne qui le secondât avec plus de zèle. Le commandeur de Sillery mourut en 1641, et sa mort fut pleurée par tous les Canadiens.

5° *La duchesse d'Aiguillon et Richelieu*¹.

La duchesse d'Aiguillon, nièce bien-aimée du cardinal de Richelieu, fut l'instigatrice et l'instrument de ses charités qui étaient grandes.

Son père, René de Vignerod, marquis du Pont de Courlai et gentilhomme de la Chambre du roi, avait épousé Françoise Duplessis, sœur du cardinal. François de Vignerod, l'un de ses frères, devenu général des galères de France, remporta, en 1638, une brillante victoire sur la flotte espagnole ; trois autres de ses frères prirent le nom du cardinal. Telle est l'origine des ducs de Richelieu.

Marie était très belle et d'une intelligence supérieure. Dans le traité de réconciliation signé entre le roi et sa mère, Marie de Médicis (1620), on ne fut pas peu surpris de voir insérée la clause suivante : « Mademoiselle de Vignerod, dotée par la reine mère de deux cent mille livres, épousera M. de Combalet. » Or, cet Antoine de Roure de Combalet était neveu du connétable de Combalet et du duc de Luynes, premier ministre. Brave officier, il fut tué sous les murs de Montpellier en 1622, deux ans après son mariage, et sa veuve jura de ne plus convoler. Elle tint parole et tenta même d'entrer au Carmel. Le cardinal n'y voulut point consentir. Il avait besoin d'elle pour tenir sa maison et lui servir comme d'aumônier. Son grand conseiller fut saint Vincent de Paul.

La relation du Père Lejeune (1635) lui révéla le Canada. Dès lors, ce pays devint l'objet de ses prédilections. Elle écrivit aussitôt une lettre au Père Lejeune, jésuite, lui offrant d'envoyer à ses frais à Québec des Hospitalières de la maison de Dieppe. En 1637, la Compagnie des Cent Associés entra dans ses plans et fit don aux religieuses du terrain nécessaire à la fondation proposée. Richelieu, de son côté, assura au futur

1. Principalement d'après Sulte.

hôpital une rente de 22,400 livres tournois. C'est à cette même époque, 1638, qu'il fit don à sa nièce du duché d'Aiguillon.

Sur ces entrefaites, advint un événement qui devait agrandir le cercle des générosités de la duchesse.

Une jeune fille d'Alençon, de bonne noblesse, M^{lle} Marie-Madeleine de Chauvigny, avait épousé un gentilhomme riche, M. de la Peltrie, qui ne tarda pas à mourir (1623). Restée veuve sans enfants à vingt-deux ans, cette femme généreuse employa ses gros revenus en œuvres de charité; ce qui lui attira la réprobation de toute sa famille. Son père voulait la remarier, ses parents, visant le copieux héritage, essayaient de la faire interdire.

Après douze ans de contrariétés, la lecture de la *Relation de 1635*, du Père Lejeune, lui révéla soudainement sa vocation. Elle se sentit appelée à consacrer sa personne et sa fortune à la Nouvelle-France.

Mais, pour arriver à ses fins malgré l'opposition de ses proches, elle s'avisait d'un stratagème des plus romanesques que nous allons raconter.

Près d'Alençon, à Caen, vivait alors un homme qui s'acquit un grand nom dans l'histoire religieuse du XVII^e siècle : M. de Bernières, trésorier de France pour la province de Normandie. Il faisait profession de sainteté, tenait école de perfection, et avait pour disciples de graves personnages, parmi lesquels il faut citer le futur évêque de Québec, Mgr de Laval. Son livre de la *Perfection intérieure* devint classique dans le temps.

Madame de la Peltrie fit sa connaissance, et, par lui, la connaissance de saint Vincent de Paul, du général de l'Oratoire, du Père Poncet de la Rivière, jésuite, etc... Ce dernier lui apprit une grande nouvelle. Une religieuse Ursuline du couvent de Tours, Marie de l'Incarnation, s'en allait fonder un couvent de son ordre à Québec. Le manque d'argent retardait seul l'expédition. C'était la Providence, évidemment, qui arrangeait les choses, et Madame de la Peltrie résolut de s'en faire l'instrument. Mais, comment s'y prendre pour en venir à ses fins et dépister la vigilance ombreuse de la famille de notre héroïne ?

On feignit un mariage plus ou moins clandestin entre M. de Bernières et Madame de la Peltrie, ce qui remplit de joie le père de cette dernière ; après quoi, les prétendus époux prirent le chemin de Tours.

Reçus à Tours comme les messagers de Dieu, nos deux voyageurs emmenèrent avec eux Marie de l'Incarnation et sa compagne, et se dirigèrent vers Paris.

A Paris, la duchesse d'Aiguillon les combla de bontés, les présenta à la reine, à toutes les dames bienfaitrices du Canada, et les assura de son efficace protection. Puis, elle les envoya, toujours sous la conduite du dévoué M. de Bernières, au port de Dieppe où le bateau qui devait les emporter les attendait, et à l'hôpital où achevaient leurs préparatifs les religieuses qui devaient les accompagner à la Nouvelle-France. Trois

jesuites, les Pères Vimont, Poncet et Chaumonot s'embarquaient avec elles.

Le départ eut lieu le 4 mai 1639.

Voici le nom des intrépides voyageuses.

Ursulines : Mères Marie de l'Incarnation, supérieure, Saint-Joseph, Cécile de la Croix, religieuses. Plus, Charlotte Barré, novice, et Madame de la Peltrie, laïque fondatrice.

Hospitalières : Mères Marie Guénet de St-Ignace, supérieure, Anne Le Cointre de St-Bernard, et Anne Forestier de St-Bonaventure, religieuses.

L'arrivée à Québec de ces saintes femmes, 1^{er} août 1639, causa une joie universelle.

Tandis que les Hospitalières jetaient les bases de leur Hôtel-Dieu, les Ursulines, de leur côté, ouvraient leur école. C'est avec ces dernières que Madame de la Peltrie vécut, sans être jamais religieuse, mais travaillant humblement et courageusement pour la communauté, et, en particulier, pour habiller les petites sauvagesses auxquelles elle portait une affection singulière. Cette sainte femme mourut à l'âge de 68 ans, entre les bras de son amie, Marie de l'Incarnation.

Si Madame de la Peltrie fut la véritable fondatrice des Ursulines de Québec, le titre de fondatrice de l'Hôtel-Dieu revient sans aucun doute à notre duchesse. Elle le recommanda au cardinal son oncle, elle dota la maison d'une rente perpétuelle de trois mille livres, et c'est de ses bienfaits que les Hospitalières vivent encore partiellement aujourd'hui. L'unique condition qu'elle mit à ses largesses c'est qu'on n'oublierait jamais de prier dans cette maison pour l'âme du Cardinal et pour la sienne.

Ses libéralités, d'ailleurs, n'avaient rien d'exclusif. Elle aida de son haut patronage la Société fondatrice de Montréal, obtint de Mazarin une dotation de douze cents couronnes (écus ?) pour l'évêché de Québec ; elle participait à toutes les œuvres en France et à l'étranger.

Elle enrichit les Missions étrangères de Paris et de Rome, le séminaire de St-Sulpice, les hôpitaux de Marseille et d'Alger, la maison des Carmélites, les Sœurs de St-Vincent de Paul, tous les couvents de Paris. Elle donna cinquante mille livres pour la fondation de l'Hôpital Général. Elle était l'âme de toutes les Associations qui aidaient Vincent de Paul ; et ses aumônes s'étendaient jusqu'aux missions de Chine.

Nous ne parlons ici que de ses charités. Elle protégea, en plus, les artistes, les écrivains. A la mort du cardinal dont elle fut la principale héritière, elle fit terminer les travaux de la Sorbonne et de l'Hôtel Richelieu devenu, depuis, la Bibliothèque Nationale.

Lorsque la duchesse d'Aiguillon mourut (1675) Fléchier fut chargé de prononcer son oraison funèbre. On considère ce discours comme un chef-d'œuvre digne d'elle et digne de lui.



UN CONSEIL CHEZ LES INDIENS.

CHAPITRE X.

Les Iroquois bernés (1658).

Nous avons narré dans un récent chapitre la ruine de l'Huronie et le martyre de ses missionnaires.

Ces tragiques événements causèrent une panique dans le pays, si bien que, au témoignage de la Vénérable Marie de l'Incarnation, chacun pensa à rentrer en France. On perdait la tête, on accusait tout le monde, principalement les autorités, d'être la cause de tant de désastres. Le pauvre Gouverneur, M. de Lauzon était taxé de faiblesse et d'incapacité. Mais que pouvait-il faire sans ressources ? Le vrai coupable dans les circonstances était le gouvernement du cardinal Mazarin que les discordes civiles paralysaient et qui n'avait guère le temps de songer au Canada.

Les Iroquois, enivrés de leurs victoires, patrouillaient à travers les campagnes, tuant, brûlant, pillant ; et les Français, cachés derrière les murailles de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, n'osaient pas leur donner la chasse. Finalement on signa une paix peu honorable.

C'est alors qu'eut lieu un événement qui témoigne bien du désarroi dans lequel se débattaient les meilleurs esprits.

Les Iroquois poussèrent l'effronterie jusqu'à demander, comme gage d'amitié, l'établissement dans leurs cantons d'une station de missionnaires et d'un poste militaire. C'étaient des otages qu'ils réclamaient, se réservant *in petto* de leur faire un mauvais parti.

On n'osa pas refuser, et, en juillet 1656, une cinquantaine de soldats s'installèrent, avec quelques Pères jésuites, dans le village de Gannentaba, à deux cents milles de Montréal.

Ces infortunés étaient voués fatalement aux derniers supplices. Dieu les sauva par un quasi-miracle.

Nous possédons de leur aventure une double relation : celle des Jésuites et celle de Marie de l'Incarnation. Nous reproduirons ici la seconde, en la corrigeant et la complétant dans ses détails par la première.

« Un Iroquois chrétien ayant averti les Pères de mettre ordre à leurs affaires, parce que le Grand Conseil de sa nation venait (janvier 1658) de décider qu'on déclarerait la guerre aux Français, et qu'on ouvrirait les hostilités par le massacre de la mission et de la garnison de Gannentaba...

» Les Pères donnèrent aussitôt l'alarme au poste qui se trouvait assez proche de leur maison, et adjurèrent les soldats d'aviser aux moyens de se sauver.

» Cela leur était difficile, ne le pouvant accomplir sans canots. Mais, vu qu'ils n'en possédaient point et qu'ils n'en pouvaient avoir assez sans le secours des Sauvages, ils prirent la résolution de faire de petits bateaux semblables à ceux de notre *Loire*. Ils y travaillèrent donc dans le grenier

du fort. Ils réussirent à en fabriquer deux qui ne tiraient que fort peu d'eau et pouvaient porter une quinzaine d'hommes chacun. Ils construisirent de plus, quatre canots à l'algonquine et quatre à l'iroquoise.

» Mais la grande difficulté était d'opérer l'embarquement à l'insu des Iroquois qui les eussent impitoyablement massacrés s'ils avaient deviné leur dessein. Un tel embarquement qui consiste à traîner à l'eau tant de bateaux et à les charger de tant d'effets ne peut s'effectuer en silence et en secret. Or, la maison des Pères était continuellement pleine de monde. C'était là que se tenait le conseil des Anciens, et, comble de malheur, ceux-ci avaient convoqué le peuple en assemblée générale pour le 20 mars prochain qui était précisément la date de l'évasion projetée.

» Afin de leur donner le change, voici le parti dont on s'avisa. Un jeune Français, qui avait été adopté par un fameux Iroquois et qui avait appris leur langue, dit à son père qu'il avait eu un songe d'après lequel il fallait qu'il offrît un festin à toute la peuplade, festin à tout manger, sans laisser un seul reste, car autrement il mourrait sans rémission.

— « Ah ! répond l'homme, tu es mon fils ; je ne veux pas que tu meures : prépare-nous donc ton festin ; nous mangerons tout.

» Les Pères donnèrent les porcs qu'ils faisaient nourrir pour en conserver l'espèce dans le pays, et afin de vivre en partie à la française. Ils donnèrent encore les provisions qu'ils avaient d'outardes, de poissons et autres ; et tout cela, joint avec ce que le jeune Français avait pu obtenir d'ailleurs, fut mis en de grandes chaudières pour préparer le banquet à la mode des Sauvages.

» Le 20 du mois de mars, tout étant prêt, les convives commencèrent à manger à la tombée de la nuit.

» Ils se remplirent la panse de telle sorte qu'ils n'en pouvaient plus. Ils disaient au jeune homme : — Aie pitié, renvoie-nous reposer. — L'autre répondait : — Je mourrai donc ? — A ce mot mourir, ils se crevaient de manger, afin de l'obliger.

» Il faisait en même temps jouer les flûtes, trompettes, tambours, pour qu'ils pussent danser et tromper l'ennui d'un si long repas. Cependant les Français se préparaient à partir. Ils descendaient doucement les bateaux et y embarquaient ce qu'ils avaient dessein d'emporter ; et tout cela s'exécuta si secrètement qu'aucun sauvage ne s'en aperçut.

» Tout étant disposé, l'on avertit le jeune Français qu'il fallait adroitement terminer le festin. Alors il dit à son père : C'en est fait, j'ai pitié de vous ; cessez de manger, je ne mourrai pas. Allez-vous-en, dormez, reposez-vous.

» Lorsqu'ils furent tous partis, les Français qui avaient assisté au festin se hâtèrent de s'embarquer avec les autres qui les attendaient impatiemment.

» La première journée fut terrible. Il fallait descendre dix lieues de

rivière, en ramant dans les courants, en traînant les barques sur la glace aux eaux mortes, en *portageant* dans les rapides, avant d'atteindre le lac Ontario. La neige qui tombait abondamment fut leur salut.

» Lorsque les barbares se réveillèrent sur le tard le lendemain, voyant que le jour se passait, contre l'ordinaire, sans entendre parler de la prière, ni qu'il se fit aucun bruit dans la maison des Pères, ils furent bien surpris. Ils le furent encore bien davantage lorsque, étant entrés dans la maison, ils ne trouvèrent ni personnes, ni meubles, ni bagages.

» Ils virent alors que les Français s'étaient enfuis, ce qui les étonna fort, car ils avaient si bien caché leur conspiration qu'ils ne croyaient pas que personne au monde en eût la connaissance. Mais la manière de leur fuite les étonna plus que tout le reste, car, sachant que les Français n'avaient pas de canots et que, d'ailleurs, le fleuve était glacé, ils n'y comprenaient rien. D'autre part, la neige en tombant avait effacé toutes les traces. Bref ils furent réduits à s'imaginer que les Pères et les Français s'étaient envolés.

» Ils ne s'étaient point envolés, comme on sait. Après avoir *portagé* pendant quatre heures, en pleine forêt, par des sentiers perdus, pour tourner la chute que faisait la rivière à son embouchure, ils durent se frayer, dans le lac, un passage à la hache avant d'atteindre l'eau vive et de naviguer au fil de l'eau.

» Quelques jours plus tard, le lac traversé, ils entrèrent dans les rapides du St-Laurent où leur petite flotte fut sur le point d'être engloutie.

» Nous nous trouvâmes au milieu des brisants qui élevaient des montagnes d'écume et nous jetaient dans autant de précipices. Nos bateaux furent bientôt remplis d'eau et tous nos gens dans une telle confusion que leurs cris mêlés au bruit du torrent nous faisaient regarder le naufrage comme inévitable.

» La frayeur redoubla à la vue d'un de nos canots englouti dans un brisant qui barrait le passage où était, néanmoins, la seule route que les autres devaient suivre. Trois hommes furent noyés, un quatrième échappa avec peine. Ceux qui furent noyés avaient communié le matin.

» Le 3 d'avril nous abordâmes enfin à Montréal d'où les glaces n'étaient parties que le matin. Partout on nous regardait comme des gens de l'autre monde. »

Cette retraite merveilleuse avait duré quatorze jours. Le bruit s'en répandit comme une traînée de poudre dans tout le pays et parmi les tribus indiennes jusqu'aux Montagnes Rocheuses. On devine quelles actions de grâces montèrent vers le ciel ; on devine également quels formidables éclats de rire saluèrent la déconvenue des superbes Iroquois que tous les Sauvages détestaient.

CHAPITRE XI.

L'état de la Nouvelle-France en 1660.

L'extrait suivant de la Relation des Pères Jésuites de 1660 nous donnera une idée exacte de l'état de la colonie à cette époque. Nous abrégeons plusieurs phrases :

« Il faut avouer que la face de nos colonies françaises serait aimable si la terreur des Iroquois n'en rendait le séjour dangereux. La terre est d'un heureux rapport, et, pourvu que le laboureur qui la cultive y travaille avec soin, en peu d'années il se verra non seulement hors de nécessité mais à son aise, lui, sa femme et ses enfants.

Nous en voyons plusieurs qui, ayant eu une concession de cent ou deux cents arpents, qui ne coûte ici qu'à demander, en moins de cinq ou six ans recueillent du blé abondamment pour se nourrir et même pour en vendre. Ils ont les commodités d'une basse-cour ; ils se voient, en peu de temps, assez riches en bestiaux pour mener une vie exempte d'amertume et pleine de joie.

En peu d'années les familles se multiplient ; car, l'air de ce pays étant très sain, on voit peu d'enfants mourir dans le berceau.

Quoique l'hiver soit long et que les neiges couvrent la terre cinq mois entiers, à quatre ou cinq pieds de profondeur, toutefois, je puis dire que les froids y paraissent souvent plus tolérables qu'ils ne sont dans la France, soit à cause que les hivers ne sont pas ici pluvieux, soit à cause que l'on a le bois à sa porte, et que, plus on en abat, plus on fait de terres nouvelles qui rendent de bons grains.

Souvent l'on a devant sa porte la pêche en abondance, principalement de l'anguille. Dans les mois de septembre et d'octobre, cette pêche d'anguille est si heureuse que tel en prendra, pour sa part, quarante, cinquante, soixante et septante milliers qu'on sale. C'est une manne inconcevable pour le pays.

Durant l'hiver on court les orignaux sur les neiges, et tel de nos Français en a tué, pour sa part, trente ou quarante, dont la chair se garde aisément par la gelée. Les peaux sont encore plus précieuses. Nos gens se sont aussi formés à la chasse du castor qui fait une des grandes richesses du pays.

Mais la guerre des Iroquois traverse toutes nos joies ; et c'est l'unique mal du Canada qui est en danger de se voir tout désolé si, de France, l'on n'y apporte un prompt et puissant secours.

Car pour dire vrai, il n'y a rien de plus aisé à ces barbares que de mettre, quand ils voudront, toutes nos habitations à feu et à sang, à la réserve de Québec qui est en état de défense, mais où l'on mourrait de faim si la campagne était ruinée.

Et ce qui donne cet avantage à l'ennemi, c'est que toutes les habitations de la campagne sont éloignées, les unes des autres, dans l'espace de huit à dix lieues, sur les rives du St-Laurent, n'y ayant, dans chaque maison, que deux ou trois et quatre hommes, et même qu'un, avec sa femme et quantité d'enfants, qui peuvent être tous tués ou enlevés sans qu'on le puisse savoir dans la maison la plus voisine.

Du reste, la façon que tiennent les Iroquois dans leurs guerres est si cachée dans leurs approches, si subite dans leur exécution, si prompte dans leur retraite que, d'ordinaire, l'on apprend plus tôt leur départ que l'on n'a pu savoir leur venue.

Ils viennent en renards dans les bois qui les cachent et qui leur servent de forts inexpugnables. Ils attaquent en lions ; et, comme ils surprennent lorsqu'on y pense le moins, ils ne trouvent point de résistance. Ils fuient en oiseaux, disparaissent plus tôt qu'ils ne paraissent. Un pauvre homme travaillera tout le jour proche de sa maison ; l'ennemi, qui est caché dans la forêt voisine, fait ses approches, comme un chasseur fait de son gibier, et décharge son coup en assurance lorsque celui qui le reçoit se pense plus assuré.

C'est miracle qu'ils n'aient pas encore anéanti la colonie. Mais Dieu n'est pas obligé de continuer sur nous cette providence merveilleuse qui semble n'avoir pour but que de nous laisser subsister jusqu'au temps présent où, la paix étant rétablie en France, l'on pourra nous venir en aide.

Si la France dit seulement : Je le veux, notre salut est assuré ! Qu'est-ce que cet Iroquois qui fait tant parler de lui ? Deux régiments de braves soldats l'auraient bientôt terrassé. »

Telle était l'extrême nécessité où la colonie se trouvait à cette époque critique de 1660. L'appel suprême fut enfin entendu ; les secours affluèrent ; et la Nouvelle-France, revenant à la vie, entra résolument dans la voie que la Providence lui ouvrait.

CHAPITRE XII.

Dollard des Ormeaux¹ (1660).

L'année 1660 fut signalée au Canada par un fait d'armes héroïque digne d'être comparé à l'immortel combat des Thermopyles. Il fait trop d'honneur à notre race pour que nous en omettions le récit.

Les Français apprirent de bonne heure, au printemps, que les Iroquois venaient d'assembler une véritable armée de huit cents hommes, avec

1. D'après M. Faillon.

laquelle ils se proposaient de balayer la colonie toute entière. Cette nouvelle jeta partout la consternation, car les moyens nous manquaient totalement pour repousser les barbares.

Dans cette extrémité, un jeune officier, Dollard des Ormeaux, major du fort de Montréal, conçu, au mois d'avril 1660, le dessein de donner sa vie pour le salut du peuple en se portant au-devant de l'ennemi qui s'approchait. Il fit part de son projet à seize compagnons aussi braves que lui, et tous ensemble vinrent demander au gouverneur congé pour quitter leur poste et tenter l'entreprise. M. de Maisonneuve les accueillit comme des martyrs et agréa leur sacrifice. Nos guerriers se préparèrent à la mort. Ils firent leur testament et s'approchèrent des sacrements. Puis, ils s'engagèrent par serment à ne point accepter de quartier.

Après une première rencontre aux portes mêmes de Montréal, dans laquelle ils perdirent trois de leurs compagnons, qui furent aussitôt remplacés, ils repartirent et remontèrent l'Ottawa. Le 1^{er} de mai, ils arrivèrent au pied du Long Saut, à l'endroit, pense-t-on, où se trouve aujourd'hui le quai de Carillon. Un petit fortin en pieux y avait été élevé, l'année précédente, par les Algonquins. C'est dans ce retranchement vermoulu que Dollard s'installa et attendit l'ennemi qui ne devait point tarder à descendre le portage.

Sur ces entrefaites arriva à la rescousse une troupe de Sauvages amis, composée de quarante Hurons et de quatre Algonquins, lesquels supplièrent nos gens de leur permettre de partager leurs dangers et leur gloire. Dollard n'osa pas repousser leur demande, et se résigna à introduire dans son étroit réduit ces alliés incommodes.

Nos éclaireurs ne tardèrent point à signaler l'approche de l'ennemi. Une embuscade fut aussitôt tendue dans laquelle donnèrent deux canots d'Iroquois envoyés en avant-garde. Une décharge générale les abattit presque tous, sauf quelques fuyards qui parvinrent à regagner le gros de leur armée.

Quelques heures plus tard, les Iroquois, au nombre de trois cents, débarquèrent sur le découvert et se déployèrent en face de la redoute des Français.

En inspectant la bicoque dans laquelle ceux-ci s'abritaient, les Sauvages se crurent assurés de l'emporter sans peine, et ils se lancèrent follement à l'assaut. Une telle imprudence les perdit. Les Français ne se laissèrent intimider ni par leurs cris ni par leur nombre. Ils tiraient avec calme sur une masse confuse et tourbillonnante ; aucun coup ne s'égaraît, si bien que pas un Iroquois ne parvint à toucher de la main le blockhaus.

Les Sauvages repoussés et laissant sur le terrain des monceaux de cadavres, finirent par se décourager, selon leur habitude, et coururent se cacher, à l'abri des balles, dans le bois voisin. Mais ils n'abandonnèrent point la partie ; et tandis que leurs messagers s'en allèrent chercher des



DOLLARD

renforts, ils tinrent les nôtres étroitement bloqués, dans leur réduit. Plusieurs jours s'écoulèrent dans cette trêve apparente.

Cependant les Français mouraient de soif dans leur fort. Il leur fallait puiser de l'eau dans la rivière, à deux cents pas de distance, sous le feu de l'ennemi. Une telle épreuve vint à bout de la constance des Hurons, lesquels, se fiant aux promesses de quartier que leur faisaient à haute voix leurs adversaires, escaladèrent la palissade, et se constituèrent prisonniers. Seuls, leur capitaine Anontaha et les quatre Algonquins demeurèrent fidèles aux Français jusqu'au bout.

Le cinquième jour du siège, le renfort arriva. C'était un corps de cinq cents hommes qui marchaient sur Trois-Rivières et qui durent rebrousser chemin. Aux cris de joie des assiégeants les Canadiens comprirent qu'il ne leur restait plus qu'à mourir. Mais leur sacrifice était fait. âme à Dieu.

Le feu reprit. Durant trois jours, les Iroquois, se relevant d'heure en heure, multiplièrent leurs assauts. Durant trois jours, les Français, après chaque assaut repoussé, tombaient à genoux, recommandant leur

Surpris d'une résistance si extraordinaire, les barbares ne pouvaient s'imaginer qu'ils n'avaient affaire qu'à une poignée d'hommes, comme l'affirmaient les Hurons. Ils furent tentés de lever le siège. Mais, auparavant, ils interrogèrent séparément leurs prisonniers, et constatant que les réponses de ceux-ci concordaient, ils furent bien obligés de se convaincre qu'ils n'avaient que vingt-deux hommes, en tout, devant eux. Alors, transportés de colère, ils jurèrent d'en venir à bout, dussent-ils périr à la tâche.

Quelques-uns de leurs guerriers se dévouèrent, et, attachant sur leur poitrine trois rondins en guise de boucliers, ils se lancèrent dans la direction du fort. Derrière eux, comme derrière un rideau, courait la masse des assiégeants.

Vainement la fusillade des Canadiens en abattit un grand nombre sur la route ; le flot envahisseur atteignit bientôt la palissade et l'enveloppa. Les Iroquois se cramponnaient aux pieux du fort, les ébranlaient ou bondissaient par-dessus. Les Français, hache en main, repoussaient les assaillants. A un moment, Dollard, chargeant un mousqueton jusqu'à la gueule, alluma la mèche et le lança, en guise de grenade, parmi la foule des ennemis. Malheureusement une branche qu'il heurta renvoya dans le fort l'engin qui éclata bientôt et blessa plusieurs Français. A ce spectacle les Sauvages poussèrent des cris de joie, brisèrent les pieux et pénétrèrent de toutes parts dans le retranchement. Les assiégés, sabre ou hache au poing, luttèrent sans se rendre jusqu'à la fin. On rapporte que le dernier survivant acheva ceux qui respiraient encore. Quoi qu'il en soit, les Iroquois triomphants ne trouvèrent que des cadavres, sauf trois blessés qui expirèrent quelques instants après, et un quatrième qui reprit connaissance

et qui périt dans d'affreux tourments endurés avec la constance d'un martyr (17 mai 1660). La lutte avait duré dix jours.

Exaspérés, les vainqueurs tournèrent leur fureur contre les lâches Hurons qu'ils distribuèrent dans leurs bourgs et dont ils firent d'horribles festins. Quelques-uns, pourtant, s'échappèrent et portèrent à Montréal la nouvelle de ce glorieux combat. Les pertes de l'ennemi furent énormes. Le tiers de leurs effectifs, paraît-il, c'est-à-dire deux cent soixante-dix guerriers, resta sur le terrain.

Affaiblis et épouvantés, les Iroquois renoncèrent à leur campagne et rentrèrent dans leurs cantons. Plus heureux que Léonidas et ses Grecs, Dollard et ses compagnons avaient, par leur mort, sauvé la colonie.

CHAPITRE XIII.

Monseigneur François de Montmorency-Laval (1659-1688).

Nous n'avons pas l'intention d'écrire ici la biographie du premier Evêque de Québec. Le sujet est devenu banal. Tout le monde sait que ce grand homme, issu d'une des premières familles de France, renonça pour l'amour de Dieu aux honneurs de la terre ; qu'il fut l'un des fondateurs de la Société des Missions Etrangères et qu'il faillit partir pour l'Extrême Orient en qualité de Vicaire Apostolique du Tonquin. Finalement, le Vicariat apostolique de la Nouvelle France lui échut, 1658 ; et il l'accepta volontiers parce qu'il n'avait que souffrances et pauvreté à en attendre. Sa carrière fut héroïque et sa cause de béatification est introduite en cour de Rome.

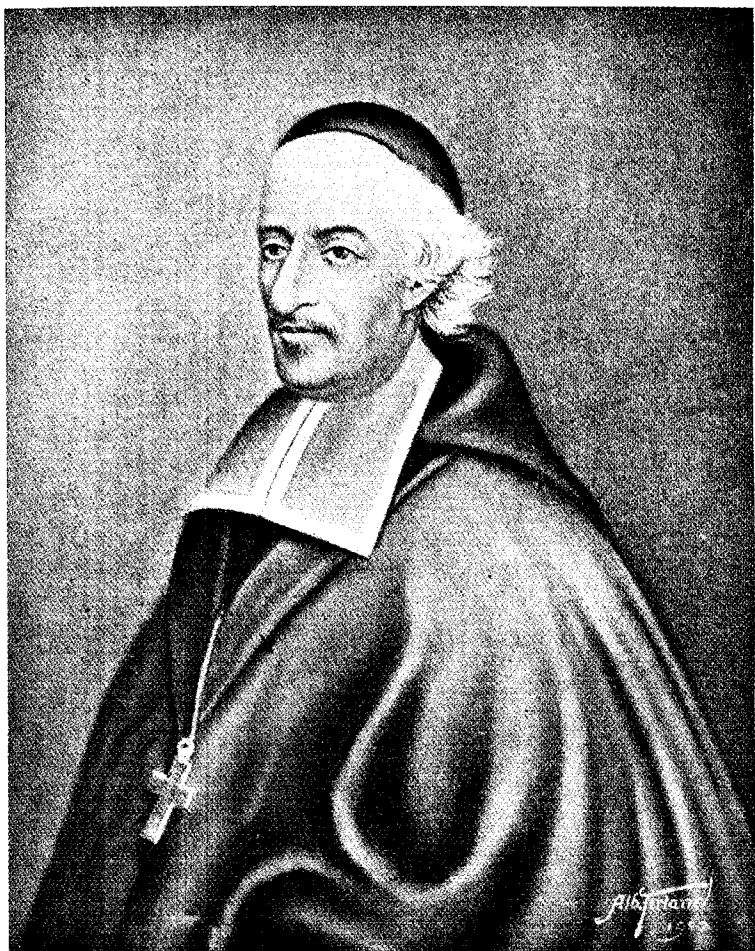
Nous voulons simplement attirer l'attention de nos lecteurs sur la portée patriotique et nationale de l'œuvre de Mgr Laval.

Il a fondé le Séminaire de Québec ; il a créé le clergé canadien. En créant un clergé national il a pétri l'âme d'un peuple. Pour nous, Mgr Laval mérite d'être appelé le Père de la patrie canadienne française.

Nous avons dit ailleurs que Champlain avait droit au titre de Père de la patrie ; nous parlions ainsi en nous mettant au point de vue de la race. C'est au point de vue de la mentalité que nous attribuons le même honneur au premier évêque de Québec.

S'il est réel que nous possédions les caractères qui constituent une nation, c'est-à-dire une forme spécifique et une mentalité distincte, il nous semble hors de doute que c'est à notre clergé national et à Mgr Laval, son auteur, que revient le mérite de les avoir formés.

De l'âme française qui leur fut confiée ils ont fait une âme canadienne. De notre fidélité à leur idéal dépendront nos destinées.



MGR. FRANÇOIS DE LAVAL DE MONTMORENCY.
Premier Évêque de Québec. 1622-1708.

Quelle est donc cette forme spécifique de l'âme canadienne ?
C'est d'être demeurée à la fois française et catholique.

On ne saurait nier que, dans la vieille Europe, il y ait des gens de notre race qui ne sont plus catholiques et qui sont restés français ; hélas ! combien déprimés, l'histoire contemporaine le montre assez. Mais il est constant que, en Amérique, un-tel phénomène ne se rencontre point.

Parmi nous, qui perd la foi sort de la famille française. L'apostat ne devient point anglais du premier coup. Il passe notre frontière à Genève ; mais le terme final de son voyage est toujours l'Angleterre. Tant qu'il parle notre langue il nous hait. Méprisé de ses anciens frères, mal accueilli des nouveaux, son cœur se remplit de fiel. Ses enfants sont plus heureux. On en voit qui nous traitent avec la même bienveillance que les Anglais véritables. C'est que, alors, ils ont oublié le sang dont ils sortent et la race de leurs aïeux.

Mais n'insistons pas sur un fait universellement admis et sur une vérité que nul ne conteste.

Et à qui devons-nous cette formation de l'âme canadienne ? Evidemment à l'action persévérante et toute-puissante de notre clergé national.

Quiconque lit attentivement notre histoire ne peut qu'être frappé de voir avec quel soin et quelle admirable prudence nos évêques et nos curés ont prévenu ou fait avorter les nombreuses tentatives d'anglicisation dont nous fûmes l'objet de la part des autorités coloniales. Autant le clergé se montra loyal à la couronne britannique, autant il se montra intransigeant dans la défense de nos droits nationaux.

Inutile encore d'insister ici sur des faits connus. La seule chose sur laquelle il convienne d'attirer l'attention, c'est sur le sens du mot « national » appliqué à notre clergé.

Nous entendons par là que, si le clergé canadien a sauvé, sur les bords du Saint-Laurent, la nationalité française, c'est précisément parce qu'il était canadien.

Il ne lui eût pas suffi, pour accomplir sa tâche, d'être pieux et zélé, de posséder toutes les vertus qui sont, — le monde le reconnaît justement —, l'apanage du clergé de la mère-patrie ; il fallait qu'il appartînt par naissance au peuple dont il devait défendre l'autonomie.

Or, ce fut la vraie grandeur de Mgr de Laval d'avoir compris ce qui devait arriver, d'avoir conçu et exécuté le plan d'un séminaire national.

L'on nous demandera, peut-être, si Mgr de Laval avait prévu la conquête.

Assurément, répondrons-nous ; du moins comme une éventualité à laquelle il convient de parer. L'évêque vécut au temps du siège de Québec, sous Frontenac. Sa sagesse était trop grande pour qu'il fermât les yeux sur les dangers qui menaçaient son Eglise. Aussi, lorsque, seul parmi ses collègues coloniaux, il entreprit de doter son diocèse d'un clergé recruté

dans le pays, il ne put s'empêcher, dans ses calculs, de faire entrer en ligne de compte la possibilité d'une révolution politique.

Nous employons à dessein ce mot de révolution politique ; car nous sommes convaincus que la France aurait perdu, tôt ou tard, la domination sur ce pays ; nous l'allons démontrer tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit et dans quelque alternative que l'on se place, l'utilité ou plutôt la nécessité d'un clergé national s'imposa à son esprit et à son cœur avec cette clairvoyance instinctive qui s'appelle de son vrai nom le génie.

Lorsque nous étudions l'histoire de la colonisation moderne et des merveilleux progrès de la civilisation chrétienne opérés par le canal des nations européennes, nous constatons avec stupeur que toutes les grandes colonies, sans exception, après une période plus ou moins longue de loyalisme, ont fini par se séparer violemment de la mère-patrie, pour se constituer en nations indépendantes. Cette constatation a même inspiré à toute une école d'économistes anglais la haine des colonies, dans lesquelles ils ne voyaient qu'une source de déperdition stérile des forces nationales. Revenus aujourd'hui à une plus claire notion des choses, ils reconnaissent que les avantages procurés à la métropole par les colonies, pour être indirects et moraux, n'en sont que plus précieux et durables. C'est pourquoi les pays d'Europe n'ont point renoncé à coloniser. Seulement, prévoyant la perte infaillible, dans l'avenir, de leurs possessions d'outre-mer, ils n'entravent plus leur essor, et ils leur permettent de se gouverner comme elles l'entendent.

Mais d'où vient cette ingratitude apparente des colonies ? Nous pourrions nous étendre longuement sur ce sujet, invoquer les lois de la nature, citer l'exemple du fruit mûr qui se détache de l'arbre, de l'oiseau qui, au sortir du nid, oublie sa mère. Qu'il suffise de constater que ni l'amour ni la reconnaissance ne sauraient longtemps résister aux sollicitations de l'intérêt.

Sans insister sur les difficultés presque insurmontables que rencontre l'adaptation de vieilles institutions à de jeunes sociétés, signalons simplement ici les mécontentements que faisait naître le faux système autrefois universellement en vigueur, du gouvernement des colonies par des administrateurs européens.

Que n'a-t-on pas écrit sur les abus du fonctionnarisme ? Dans les colonies, ces abus ont des conséquences extrêmement funestes ; ils détruisent l'union des cœurs, et divisent la société en deux camps hostiles.

Le fonctionnaire ne s'attache point au pays dans lequel on l'envoie. Il n'est là que par devoir, ou plutôt par force. Ses regards et ses pensées,

tournés sans cesse vers la métropole, tiennent ses désirs aiguisés et l'empêchent de se distraire. Il passe sa vie à attendre le terme de son exil, et son état d'irritation le rend injuste envers la colonie. Il dénigre sans cesse les hommes et les choses ; il se montre dédaigneux, arrogant ; il s' imagine que son titre de fonctionnaire lui confère une supériorité sur le reste des mortels ; il fait cercle fermé avec ses collègues des bureaux. Dans sa bouche les mots de colons, de créoles, d'indigènes ont un sens méprisant.

Les colons ressentent vivement ces injures, et ils supportent de mauvaise grâce les sarcasmes dont ils sont l'objet. Ils les rendent, d'ailleurs, avec usure. Ils rient des mésaventures dont sont souvent victimes les nouveaux arrivés ; ils ridiculisent leur morgue et leurs prétentions ; ils mettent en doute leurs capacités pratiques ; ils leur reprochent, surtout, d'accaparer les emplois, au détriment des enfants du pays ; ils les traitent d'étrangers, et ne leur épargnent pas les accusations de concussion.

Que de fois, dans nos voyages aux Antilles françaises et espagnoles, n'avons-nous pas reçu les confidences réciproques des fonctionnaires et des colons. — « On nous jalouse, on veut nos places, on nous traite d'étrangers, » disaient les premiers. — « On nous traite en suspects, on ne nous laisse accès qu'aux bas emplois, » répliquaient les autres. Et leurs plaintes étaient également fondées.

Le plus fâcheux de l'affaire est que la métropole, assaillie de perpétuelles récriminations, et d'ailleurs mal renseignée par des agents intéressés, prend ombrage et se croit obligée de recourir à des mesures de méfiance qui lui aliènent de plus en plus le cœur des habitants. On devine la conséquence. Les récents événements dont l'île de Cuba a été le théâtre nous la font toucher du doigt.

Les fonctionnaires français qui vinrent au Canada ne dépouillèrent point les préjugés de leur caste. A part un certain nombre d'entre eux qui se fixèrent dans le pays et y firent souche, ou qui doués, comme l'intendant Talon, d'une haute portée politique, s'enthousiasmèrent pour le vaste empire que la Providence semblait offrir à la France, ils souffrirent généralement de la vie dure qu'on menait sur les bords du Saint-Laurent et de la rigueur du climat.

Quelques-uns, comme le baron de la Hontan, calomnièrent grossièrement les colons.

A l'époque des luttes suprêmes, sous Montcalm, l'antagonisme entre les troupes régulières et les milices canadiennes en était venu au point d'inspirer des inquiétudes ; et les dissentiments malheureux qui surgirent entre le général en chef et le gouverneur, un Canadien de naissance, eurent un douloureux retentissement dans tous les foyers de la colonie.

Qui pourrait dire à quelles catastrophes ces divisions, prolongées pendant de longues années, n'eussent point abouti ? Nous serions tentés de croire que la conquête, en brisant prématurément les liens politiques qui

rattachaient à la France sa fille du Canada, ne fit que consolider leur mutuelle affection.

Plusieurs penseront, peut-être, que l'antipathie qu'éprouvaient les colons contre les fonctionnaires français ne se serait jamais manifestée contre les prêtres venus d'Europe. La piété si connue de notre peuple leur semble en être un sûr garant.

Nous ne partageons point leur optimisme. De nombreux exemples, que nous avons eus sous les yeux, nous prouvent que les paroisses les plus pieuses ne sont pas toujours sans reproche dans leurs rapports avec leurs curés. La chicane est un vieil héritage de Normandie auquel nous sommes demeurés fort attachés.

Le peuple, d'ailleurs, est simpliste et a horreur des distinctions ; ce qui veut dire, en bon français, qu'il n'a pas l'usage du monde nécessaire pour déguiser ses sentiments. Il aime fortement et hait de même. On s'en aperçoit aisément dans certaines paroisses mixtes.

L'histoire des révolutions coloniales espagnoles peut nous servir de leçon. Chacun sait que le peuple espagnol est fort attaché à sa foi. Malheureusement pour les colonies, leur clergé, faute de séminaires, se recrutait presque exclusivement en Espagne. Or, qu'arriva-t-il lorsque l'insurrection triompha ? Il arriva que les débris des armées vaincues, les fonctionnaires et le clergé, sans excepter les évêques, durent s'embarquer pour l'Espagne. Ce fut un désastre pour ces jeunes républiques qui, privées d'un coup de leurs classes dirigeantes, sont tombées dans une décadence qui semble irrémédiable.

Tels sont les dangers que court un pays, lorsqu'il n'est pas pourvu d'un clergé national.

En se plaçant à un autre point de vue, ne peut-on point dire encore que le prêtre, s'il veut posséder dans sa plénitude l'influence nécessaire à l'accomplissement intégral de sa mission, doit être un véritable enfant du peuple ? Il doit vivre de sa vie, parler sa langue, partager ses sentiments. Ce qu'on appelle l'instinct des masses n'est point un vain mot. Or cet instinct, la science ne le supplée pas, ni même la sainteté. Le fond de l'âme populaire nous échappe trop souvent derrière un voile de défiance ou de timidité. Pour rompre la glace, pour lancer le trait qui va droit au cœur, il faut, au prêtre étranger, bien du tact et d'autres qualités rares.

Nous savons que dans certains pays, sous des cieux plus cléments que les nôtres, il se trouve des catholiques à qui cela n'est point indifférent. « Nous souffrons, disent-ils, notre cœur ne peut s'épancher ; car nos prêtres, hommes d'ailleurs sans reproche, ne nous comprennent point. »

Tels sont les dangers et les besoins que Mgr de Laval a pressentis et auxquels il a pourvu par la création d'un clergé national.

« Mais, nous dira-t-on, cette idée de fonder un séminaire dans la colonie, est-ce bien une idée neuve, appartenant en propre au saint évêque ? »

— Assurément, répondrons-nous. Et, la preuve, c'est qu'aujourd'hui même, après une expérience deux fois séculaire, les diverses colonies françaises, ou d'origine française, qui se trouvent dans des circonstances analogues à celles de la Nouvelle-France, demeurent encore dépourvues d'un clergé national. Ces colonies sont assez nombreuses : la Nouvelle-Calédonie, Maurice, la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, Haïti, la Louisiane, etc., etc. Elles forment autant de diocèses parfaitement organisés, et comptent plus de quatre cents prêtres. Presque tous ces prêtres viennent de France. Ils ont été instruits dans des séminaires dit coloniaux, mais en France¹. »

Nous ne parlons point ici des pays de missions dont les prêtres sont également français, l'analogie n'existant plus.

L'initiative de Mgr de Laval fut donc entièrement personnelle, et le mérite en revient à lui seul.

Mais là, surtout, où éclate la profondeur de vues du premier évêque de Québec, c'est dans le rôle capital que joua son clergé dans l'effroyable crise de la conquête où faillit sombrer notre race.

On ne doit se lasser jamais de le proclamer ; si le petit peuple canadien n'a pas péri dans la tourmente, c'est, après Dieu, à son clergé national qu'il le doit.

Il est de mode, aujourd'hui, de vanter à tout propos la tolérance de l'Angleterre. Certes, lorsque nous voyons ce qui se passe en France, nous ne sommes pas tenté de marchander les éloges du gouvernement britannique. Encore faudrait-il, cependant, ne point oublier que cette tolérance est d'une date assez récente, et que, avant que nous en jouissions, nos pères ont souffert pour l'obtenir.

Gardons-nous de faire fi des leçons du passé : la lutte est la loi de l'existence ; demain, peut-être, aurons-nous besoin de retremper nos courages dans les exemples de nos aïeux.

Nous venons de lire, avec le plus vif intérêt, *L'histoire de la Liberté religieuse au Canada*, de Pagnuelo, et l'impression que nous a laissée cette lecture est celle d'un immense étonnement.

Comment pûmes-nous échapper à la ruine ? Dieu seul le dira. C'est un coup de sa Providence. Il nous a pris par la main, pour nous conduire, comme jadis les Hébreux, à travers les flots. Mais notre Moïse à nous fut le clergé.

Les droits que nous garantissaient les traités n'étaient point si clairs qu'on le pense. Et puis, que peut le droit contre la force déterminée à tout détruire ?

1. Ces lignes, écrites il y a vingt-cinq ans, nous semblent aujourd'hui prophétiques (1926), et justifieraient, s'il en était besoin, l'Encyclique de Pie XI sur les missions et les clergés indigènes.

Or, les documents abondent de cette détermination. Et elle se prolongea cinquante ans. Est-ce que Goldfrap, secrétaire du gouverneur Murray, n'écrivit pas aux curés que si eux et leurs peuples refusaient de signer une formule de fidélité et d'apostasie ils seraient expulsés du pays¹ ?

On ne répondit pas à la menace, et le gouvernement prit peur.

Est-ce que M. Montgolfier, évêque nommé par le Chapitre, devant le déplaisir du gouverneur, ne dût pas démissionner ? Est-ce que pendant six ans, 1760-1766, le siège de Québec ne demeura pas vacant ? Et lorsque, enfin, on toléra que Mgr Briand fût sacré, le reconnut-on jamais officiellement comme évêque ?

Est-ce que des ordonnances émanées du *Colonial Office*, dans le but d'abolir notre foi, notre race et nos lois, ne furent pas reçues par Murray ? Et si ce sage gouverneur ne les mit point à exécution, à qui le devons-nous, sinon à sa prudence et à nous-mêmes ?

A-t-on oublié la fameuse consultation d'une université anglaise au gouvernement, sur le meilleur moyen de nous détruire, monument d'opprobre éternel :

— Ne parler jamais contre le papisme en public, mais le miner sourdement... Se défier des Jésuites et des Sulpiciens... Fomentier la division entre l'évêque et les prêtres ; exclure les Européens de l'épiscopat... Faire grand cas des prêtres qui ne feront aucune instruction au peuple, les entraîner au plaisir et les dégoûter d'entendre les confessions... excuser leur intempérance, les porter à violer le célibat, tourner les prédicateurs en ridicule ?

En vérité, si ces atroces mesures ne furent jamais appliquées, remercions-en notre peuple qui, docile à la voix de ses prêtres, garda toujours un front uni et fit peur à ses adversaires.

Puis vint la guerre d'Indépendance américaine, avec ses épouvantes et ses revers ; et le gouvernement sentit le besoin de nous ménager. Mais il ne désarma tout à fait que bien tard, au siècle suivant, lorsqu'il fut convaincu de l'inanité de ses efforts.

Et durant ces sourdes luttes, que devenait notre clergé ? Il n'espérait plus qu'en Dieu et qu'en lui-même. Les Jésuites et les Récollets s'éteignirent. Pendant près de quarante ans l'entrée du Canada fut interdite aux prêtres français. Ce ne fut qu'après la Terreur qu'on offrit asile à quelques glorieux proscrits.

Mais les évêques veillaient sur le troupeau. Longtemps avant de disparaître ils pourvoyaient à leur succession, se passant de main en main la houlette, ordonnant des prêtres, et mourant avec la joie de pouvoir dire que « aucun de ceux que leur avait confiés le Père céleste n'avait péri. »

1. Avouons ici notre erreur qui a été l'erreur universelle. M. T. Chapais vient de prouver que le prétendu serment du *Test* exigé de nous impliquait, non la renonciation à l'Eglise catholique, mais la renonciation à l'allégeance aux Stuarts détrônés.

Telle fut l'œuvre de salut de notre clergé national, œuvre dont nous jouissons aujourd'hui dans la joie d'une prospérité sans égale.

Nous pourrions arrêter ici notre démonstration. Qu'on nous permette, néanmoins, d'ajouter un mot sur l'utilité, que dis-je ? sur la nécessité, en tous pays, d'un clergé national.

Tous les gouvernements, lors même que, en principe, ils ne sont plus hostiles à l'idée catholique, voient d'un mauvais œil l'influence d'un clergé de race ou de langue étrangère. Aussi mettent-ils tout en œuvre pour l'éliminer et le remplacer par des prêtres de leur race.

C'est ainsi que, naguère, les missionnaires français de Chavagne, qui desservent les îles de la Dominique et de Sainte-Lucie, faillirent être renvoyés ; que les Dominicains de Trinidad ont dû laisser la place à leurs confrères de langue anglaise ; que, dans l'île de Maurice, un certain évêque, patriote trop zélé, s'est brisé dans son effort inopportun d'anglifier nos vieux créoles têtus.

Il en est de même un peu partout : en Alsace-Lorraine, aux Philippines...

Mais pourquoi chercher si loin des exemples quand ils abondent à nos portes ?

Résumons-nous. Quelle que fût sa vision de l'avenir, instinctive ou parfaitement claire ; qu'il eût pour but de parer aux ruines d'une conquête ou aux désordres d'une révolution intérieure, qu'il eût simplement pour objet de maintenir plus efficace et plus intime l'union du prêtre avec son peuple, Mgr de Laval a eu ce rare bonheur de réussir au-delà de toute espérance, et de fonder une nation. On ne saurait donc lui refuser, sans injustice, le titre de Père de la patrie.

CHAPITRE XIV.

Un Machiavel sauvage. Le Rat¹ (1689).

(Comme nous avons l'intention d'écrire de l'histoire, nous avertissons loyalement nos lecteurs que le récit ci-dessous nous paraît tant soit peu romancé, sinon dans sa substance du moins dans ses détails.)

Nous avons raconté, dans un chapitre précédent, la mort glorieuse des martyrs Jésuites et l'anéantissement de la nation huronne (1650).

1. D'après l'*Histoire du Canada*, par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Il ne faut pas croire cependant, que tous les Hurons périrent. Un grand nombre d'entre eux survécurent. Les uns, réduits en esclavage, se fondirent, selon l'usage, dans le corps de la nation victorieuse et devinrent graduellement des Iroquois ; d'autres se dispersèrent parmi les peuplades amies de l'Ouest et des Grands Lacs ; d'autres, enfin, trouvèrent un refuge sous les murs de Québec. De fait, les Hurons de la Jeune Lorette sont les descendants de cette nation fameuse. Ils ont oublié leur langue, mais ils se proclament toujours Hurons, et lorsque, dans les circonstances solennelles, ils revêtent leur costume traditionnel, à la façon du Persan de Montesquieu, on leur reconnaît une figure huronne.

Comme tous les sauvages les Hurons étaient orgueilleux, et ils entendaient que leur qualité de nation fût prise au sérieux. Les Français les avaient convertis, les protégeaient, les nourrissaient même, parfois ; mais leurs rapports avec eux n'en étaient pas moins des rapports de peuple à peuple, alliés, sans doute, mais indépendants. Aussi les autorités françaises affectaient-elles à leur égard beaucoup de déférence.

Ce fut le privilège des hommes de notre race d'avoir su comprendre, dès l'origine, la mentalité des Indiens et gagné le cœur de ces barbares, lesquels, somme toute, leur restèrent fidèles jusqu'à la fin. Les Anglais, au contraire, leur étaient antipathiques. Si les Iroquois se battirent contre nous, ce n'était point au profit des Anglais qu'ils combattaient, c'était pour sauvegarder leur indépendance. La morgue britannique se heurtant à la vanité indienne provoquait fatalement des conflits. Tout le monde connaît le proverbe des vieux Puritains : *A good Indian is a dead Indian*, le bon Indien est l'Indien mort. Les Français, au contraire, polis, aimables, se faisant tout à tous, au point d'épouser les *squaws* et d'adopter la vie sauvage, ne tardaient pas à exercer une influence d'autant plus grande qu'elle s'affichait moins. On prétend qu'*Ceil de Faucon*, le légendaire héros du *Dernier des Mohicans*, était un Canadien.

Cette alliance avec les tribus nous était indispensable. Elle n'allait pas, toutefois, sans graves inconvénients.

C'étaient les Sauvages qui, par la traite des fourrures, faisaient subsister la colonie encore incapable de se suffire à elle-même. C'était également les Sauvages qui, dans les guerres contre les Anglais, nous prêtaient un précieux concours. Ils terrorisaient l'ennemi, et leurs partis, dispersés dans les forêts, nous servaient d'éclaireurs.

D'autre part, leur férocité nous compromettait, et les Anglais nous rendaient responsables des cruautés abominables dont, trop souvent, nous étions les témoins impuissants. Puis, leur indiscipline et leur inconstance faisaient avorter les plans les mieux concertés et perdre le fruit des victoires. On n'était jamais, avec eux, assuré du lendemain.

Mais trêve de considérations générales.

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire au dernier quart du XVII^e siècle, un grand homme s'était révélé chez les Hurons. On l'appelait *Kondiaronk* ou le *Rat*. Il passait pour le plus brave, le plus éloquent et le plus rusé des Sauvages de son temps. Il était pour nous un allié fidèle ; mais son orgueil et sa susceptibilité le rendaient dangereux.

La colonie avait alors pour gouverneur le marquis de Denonville (1685-1687). C'était un excellent chrétien et un soldat courageux, mais, si nous en croyons ce médisant et calomniateur de Saint-Simon, « une espèce d'imbécile bien incapable d'élever personne. » Mettons qu'il était incapable, mal renseigné et, tout au moins, mal chanceux.

Il échoua dans toutes ses entreprises ; envahit le pays des Iroquois Tsonnantouans, brûla leurs villages et leurs moissons, sans parvenir à les réduire, si bien que, de guerre lasse, il entama avec eux des négociations pour la paix. Les Iroquois, plus éprouvés que les Français, y consentirent volontiers, et l'on convint qu'ils enverraient à Montréal des ambassadeurs pour la rédaction définitive du traité.

Or, il paraît que, dans une affaire de cette importance, le Gouverneur oublia ou négligea de prendre l'avis de nos Alliés sauvages, si bien que ceux-ci n'apprirent la nouvelle que par la rumeur publique.

Il est aisé d'imaginer leur état d'âme en cette circonstance. On n'a qu'à se rappeler l'impression que fit en France la trahison des *Bolchévistes* lorsque, pendant la *GRANDE GUERRE*, ils capitulèrent devant les Allemands sans prendre la peine de nous consulter ni même de nous avertir.

Kondiaronk, pour sa part, fut outré de colère et jura qu'il *tuerait* cette paix malencontreuse. Voici comment il s'y prit.

Il alla se cacher en embuscade, avec une centaine de guerriers, dans l'*Anse à la Famine*, sur la rive sud du lac Ontario, non loin de la ville actuelle d'Oswégo, où se trouvaient réunis les ambassadeurs iroquois qui s'équipaient pour le voyage de Montréal.

A peine ceux-ci ont-ils pris le large qu'il fond sur eux, en tue une partie et fait les autres prisonniers.

Surpris par une telle attaque en plein armistice, les Iroquois crient à la trahison. Leur chef Harskouan, la *Grande Gueule*, proteste : « Qu'avez-vous fait ? Violer les droits sacrés des ambassadeurs ? Ignorez-vous que nous sommes délégués par notre nation auprès d'Ononthio ? » C'est ainsi que les Sauvages appelaient le Gouverneur.

A ces mots, *Kondiaronk* feint la surprise. Puis il manifeste un violent désespoir. « Frères, pardonnez-moi ! s'écrie-t-il. Je croyais que nous étions encore en guerre. Personne ne m'a averti de ce qui s'était passé. C'est une félonie dont je me vengerai. »

Il relâche alors ses prisonniers, sauf un qu'il emmène avec lui, et s'en va en grande hâte dans la direction de l'Ouest.

Parvenu au fort de Michillimakinac où commandait M. de La Duren-

taye, il remet entre les mains de ce dernier son captif Iroquois qu'il prétend avoir capturé en flagrant délit d'espionnage. A cette nouvelle, les Alliés sauvages campés autour du fort veulent livrer l'infortuné au bûcher, mais les Français, pris de pitié, le passent par les armes.

C'est ce que voulait le perfide Huron. Par ses soins la nouvelle est portée aux Iroquois. Les cinq Cantons se soulèvent. On crie à la trahison, on jure de se venger. La paix est bien *tuée*.

On sait le reste, comment, dans la nuit du 5 août 1689, quatorze cents Iroquois, profitant d'un orage, traversèrent le lac St-Louis, abordèrent près du village de Lachine, et mirent tout à feu et à sang jusqu'au pied des remparts de Montréal. La colonie se vit à deux doigts de sa perte.

L'infortuné Gouverneur fut rappelé en France, et il fallut le génie militaire de son successeur, M. de Frontenac, pour rétablir les affaires. Ce grand homme, d'ailleurs, mourut à la tâche.

La guerre avec les Iroquois se prolongea jusqu'en 1699. Ce ne fut que deux ans plus tard que la paix définitive se signa (1701).

Quant à Kondiaronk, sa vengeance accomplie, il revint à l'amitié française et combattit vaillamment à nos côtés jusqu'à la fin.

Si nous en croyons l'historien Charlevoix, Frontenac l'appréciait grandement. Il l'invitait fréquemment à sa table, et se plaisait à l'agacer pour exciter sa verve et jouir de ses piquantes reparties.

La grande paix que signèrent, outre les Français et les Iroquois, tous nos sauvages Alliés dura jusqu'à la conquête de la colonie et nous procura cinquante années de prospérité (juillet 1701). Treize cents députés de toutes les tribus de l'Amérique du Nord se trouvaient réunis sous les murs de Montréal. Parmi eux, et les dominant tous de son génie, trônait Kondiaronk. Il était devenu chrétien. Il tomba malade en pleine assemblée et mourut dans la nuit. On lui fit de magnifiques funérailles ; on l'enterra dans l'église paroissiale, et sur sa tombe on écrivit ces simples mots :

Ci-gît le Rat, chef Huron.

CHAPITRE XV.

Madeleine de Verchères¹.

I

Les rives du St-Laurent, dans son cours supérieur, c'est-à-dire depuis les Grands Lacs jusqu'au lac St-Pierre, ne ressemblent en rien aux

1. D'après Edm. Roy.

falaises rocheuses et aux tranchées croulantes entre lesquelles, depuis les Trois-Rivières jusqu'au Golfe, le fleuve s'est creusé un chemin. Elles dépassent à peine le niveau de l'eau et s'étendent en vastes prairies verdoyantes, mais malheureusement déboisées. Il n'en fut pas toujours ainsi, et la forêt vierge couvrait jadis tout le pays.

Mais l'habitant canadien a hérité de l'horreur qu'inspiraient à ses ancêtres les grands bois, refuge de ses deux mortels ennemis, les Iroquois et les moustiques. Il bâtit sa maison sur le bord du chemin et se plaît au spectacle des champs nus et des horizons monotones. D'après lui, le pittoresque qui charme l'artiste ne vaut rien pour le laboureur.

C'est dans cette fertile vallée que s'étend à quelques vingt milles en aval de Montréal, la prospère paroisse de Verchères, qui fut jadis une seigneurie et qui donne encore son nom à un comté.

L'institution des seigneuries au Canada fut longtemps l'objet d'attaques violentes de la part d'historiens à la science courte qu'épouvantaient les servitudes du Moyen Age et qu'enchantaient les libertés modernes. On s'accorde généralement aujourd'hui pour reconnaître que le système seigneurial fut bienfaisant.

Lorsque le roi de France faisait don, à un personnage considérable et méritant, d'une seigneurie de quelques lieues de front sur le fleuve et d'autant en profondeur dans la forêt sauvage, ce n'était point une faveur arbitraire qu'il accordait et nuisible à la communauté, car ce cadeau comportait de lourdes obligations.

Le nouveau seigneur s'engageait, en effet, à établir sur ses terres un nombre déterminé de colons qu'il ferait venir de France ou qu'il choisirait parmi les soldats licenciés. La concession d'une terre de colon, cent arpents, se faisait à des conditions extrêmement avantageuses pour ce dernier, redevances légères, four banal, etc. etc... Bref, le seigneur ne pouvait compter sur des profits sérieux que par l'effet d'une colonisation intense et par le rapide peuplement du pays.

Le roi, d'ailleurs, se réservait le droit de retour à la Couronne et de confiscation des seigneuries inexploitées, droit dont il usa maintes fois.

Lors de la conquête, le gouvernement britannique dédaigna des vieilles coutumes, crut faire acte de libéralisme en concédant des milliers d'acres en franc et commun soccage, c'est-à-dire en pleine propriété, sans obligations quelconques. Le plus clair résultat du nouveau régime fut de paralyser la colonisation pendant un demi-siècle, et de forcer les pauvres cultivateurs à passer sous les fourches caudines de certains spéculateurs, lesquels s'enrichirent sans mettre les pieds au Canada.

Quoi qu'il en soit, la plupart de nos seigneurs étaient loin de nager dans l'opulence. C'étaient, d'ordinaire, les cadets de famille, lieutenants ou capitaines retraités avec une pension de cent cinquante à deux cents écus. On se demande comment ils parvenaient à bâtir leur maison et à

défricher les terres qu'ils se réservaient. Aussi bien la plupart d'entre eux en étaient-ils réduits à travailler de leurs propres mains comme les moindres de leurs fermiers. Nous possédons des lettres des Intendants au Roi implorant sa générosité en faveur de certains gentilhommes réduits ainsi à la misère. Hâtons-nous d'ajouter que ces infortunés portaient leur malheur de la façon la plus noble.

II

François Jarret de Verchères, gentilhomme dauphinois, enseigne d'une Compagnie au régiment de Carignan, débarqua à Québec en 1665. Après plusieurs années de loyaux services, il fut mis à la retraite avec le grade de lieutenant, une pension de cent cinquante écus, et la concession d'une seigneurie qui prit son nom. Il se maria dans le pays et devint père de douze enfants.

A l'instar de ses camarades, ce brave militaire mena une vie très dure, travaillant avec ses censitaires, presque tous vieux soldats comme lui.

Son manoir seigneurial se composait d'une maison longue et basse, entourée d'une solide palissade de pieux, assez étendue pour contenir la chapelle paroissiale et des communs où se réfugiaient, en cas d'alarme, les colons et leurs bestiaux. La palissade était flanquée de bastions et d'une redoute garnie de pierriers, d'où la sentinelle surveillait l'horizon.

Tout autour du manoir, sur le front de leurs terres, les habitants dressaient leurs cabanes, à portée du fort, défrichant en grande hâte pour semer du grain et éloigner les périls de la forêt.

C'est là que naquit, en 1678, notre héroïne, Madeleine de Verchères, mieux connue, selon la coutume de l'époque, sous le nom de Madelon.

Elle grandit comme ses frères et ses sœurs dans les rudes travaux de la campagne, gardant les bêtes, lavant le linge, cousant et tricotant, mettant, peut-être, la main à la charrue, devenant en un mot, une fille forte et saine, sans rien perdre de la finesse aristocratique de sa race.

Le père trouvait moyen, au milieu de ses occupations, de procurer à ses nombreux enfants les éléments d'éducation et d'instruction convenables à leur rang. On n'avait point de maîtres d'écoles dans nos campagnes ; et, l'on s'étonne, en lisant les lettres et les écrits des anciens canadiens, de constater avec quelle perfection ils conservaient leur distinction native.

La colonie passait alors par une crise qui la mit à deux doigts de sa perte.

En guerre avec les Anglais et les Iroquois, administrée par deux chefs inférieurs à leur tâche, MM. de la Barre et Denonville (1683-1689), manquant de ressources, ce fut miracle qu'elle ne succomba point. Le 5 août 1689, 1400 Iroquois abordèrent, la nuit, au village de Lachine et



MADELEINE DE VERCHÈRES D'APRÈS HÉBERT.

mirent tout à feu et à sang, jusqu'à la banlieue de Montréal. Deux cents personnes périrent dans la tourmente.

L'arrivée du vieux marquis de Frontenac, appelé pour une seconde fois à la rescousse, sauva la situation.

Elles sont bien rares les familles canadiennes qui, dans ces jours calamiteux, n'eurent pas à déplorer la perte de quelques-uns de leurs membres.

Monsieur de Verchères fut, pour sa part, cruellement éprouvé. Il perdit en quatre ans, 1687-1691, deux de ses gendres et un fils âgé de seize ans, tombés bravement face à l'ennemi.

Qu'on s'imagine le deuil profond de ces foyers chrétiens et vaillants, mais deuil fécond en vertus héroïques.

Chaque soir, au coin du feu, les enfants groupés autour des hommes, écoutaient passionnément les nouvelles du jour et les récits d'escarmouches. Leurs cœurs s'enflammaient du désir de venger leurs frères.

Rien n'agit plus fortement sur une imagination puérile que les histoires des Peaux Rouges.

Nous nous souvenons avoir lu dans notre prime jeunesse un roman fameux : « *Le dernier des Mohicans*. »

Nous dévorions ces pages cachées entre les feuillets de notre dictionnaire latin, à l'ébahissement des surveillants qui ne nous connaissaient pas tant d'ardeur pour l'étude. Le jeune *Uncas* nous ravissait, le *Grand Serpent* nous imposait, le traître Huron nous indignait. Une nuit nous réveillâmes par nos cris le dortoir endormi. C'était le couteau de l'Indien dont nous sentions la pointe entre nos côtes. Notre vocation américaine vient de là.

Madelon de Verchères avait quatorze ans lorsqu'eut lieu l'événement dramatique qui devait l'immortaliser. Malgré son âge, elle était robuste et courageuse ; elle avait déjà commencé l'apprentissage du commandement.

Nous nous garderons bien de romancer son histoire, comme on fait parfois. Dans de pareils cas, la réalité l'emporte sur la fiction, et l'auréole dont elle nimbe les fronts héroïques est d'autant plus belle qu'elle ne doit rien à l'imagination.

Observons seulement que nous possédons de cette affaire trois narrations authentiques : la première, fort exacte d'ailleurs, publiée par Bacqueville de la Potherie, contrôleur de la Marine ; la seconde, due à la plume de Madeleine de Verchères, contenue dans sa lettre à Madame de Pontchartrain, femme du ministre, malheureusement trop brève ; la troisième, enfin, écrite de la même main dans les circonstances suivantes.

Lorsqu'en 1726, le marquis de Beauharnois prit la succession de M. de Vaudreuil, il voulut voir la noble femme dont il avait entendu parler à Versailles, et il la pria de lui écrire une relation détaillée de l'action. Or cette relation, dont l'original se trouve aux archives de Paris, collec-

tion *Moreau St-Méry*, demeura longtemps inédite. Certains érudits en possédaient bien des copies manuscrites. Mais ce n'est qu'en 1899 que M. E. Richard en publia le texte complet dans le « *Supplément au Rapport du Dr. Brymner, des Archives canadiennes.* » Nous avons donc le plaisir de la reproduire intégralement :

Relation des faits héroïques de Mademoiselle Marie-Madeleine de Verchères, âgée de 14 ans, contre les Iroquois, en l'année 1696, le 22 octobre, à 8 heures du matin.

J'étais à cinq arpents du fort de Verchères, appartenant au sieur de Verchères, mon père, qui était alors à Kébec, par ordre de M. le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, et ma mère était à Montréal. J'entendis tirer plusieurs coups de fusil sans savoir sur quoi l'on tirait. Bientôt j'aperçus que les Iroquois faisaient feu sur nos habitants, qui étaient éloignés du fort d'environ une demi-lieue. Un de nos domestiques me cria : « Sauvez-vous, Mademoiselle ! Sauvez-vous ! Voilà les Iroquois qui viennent fondre sur nous. »

A l'instant je me détournai et j'aperçus quarante-cinq Iroquois qui accouraient vers moi, n'en étant éloignée que d'une portée de pistolet. Résolue de mourir plutôt que de tomber entre leurs mains, je cherchai à trouver mon salut dans la fuite. Je courus vers le fort en me recommandant à la Sainte Vierge, en lui disant du fond de mon cœur : « Vierge Sainte, Mère de mon Dieu, vous savez que je vous ai toujours honorée et aimée comme ma chère Mère, ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve. J'aime mille fois mieux périr que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connaît pas. »

Cependant ceux qui me poursuivaient se voyant trop éloignés de moi pour me prendre en vie auparavant que je pusse entrer dans le fort, et se sentant assez proche pour me tuer à coups de fusil, s'arrêtèrent pour faire leur décharge sur moi. Je l'essayai pendant longtemps, ou du moins il m'ennuya fort. Les balles de quarante-cinq fusils qui me sifflaient aux oreilles me faisant paraître le temps bien long et l'éloignement du fort bien considérable, quoique j'en fusse bien proche. Etant à portée de me faire entendre, je criai : Aux armes ! Aux armes !

Espérant que quelqu'un sortirait pour venir me secourir, mais en vain ; il n'y avait dans le fort que deux soldats, qui, saisis de frayeur, s'étaient retirés dans la redoute pour se cacher. Enfin, arrivée à la porte, je trouvai deux femmes qui pleuraient leurs maris qui venaient d'être tués. Je les fis entrer malgré elles dans le fort, dont je fermai moi-même les portes. Alors je pensai à me mettre, moi et le petit nombre de personnes qui m'accompagnaient à couvert des insultes des barbares. Je fis la visite du fort ; je trouvai plusieurs pieux tombés qui faisaient des brèches par

où il était facile aux ennemis d'entrer. Je donnai mes ordres pour les faire relever ; et, sans avoir égard à mon sexe, ni à la faiblesse de mon âge, je prenais un pieu par un bout en encourageant les personnes qui étaient avec moi à le relever. J'éprouvai que quand Dieu donne des forces il n'y a rien d'impossible.

Les brèches du fort réparées, je m'en allai à la redoute qui servait de corps de garde où étaient les munitions de guerre. J'y trouvai les deux soldats, l'un couché et l'autre qui tenait une mèche allumée ; je demandai à celui-ci :

« Que voulez-vous faire de cette mèche ? »

« C'est pour mettre le feu aux poudres, » me répondit-il, « et pour nous faire sauter. »

« Vous êtes un malheureux, » lui repartis-je ! « Retirez-vous ! je vous le commande ! »

Je lui parlai d'un ton si ferme et si assuré qu'il m'obéit. Sur-le-champ je jetai ma coiffe, j'arborai un chapeau, et, prenant un fusil, je dis à mes deux jeunes frères :

« Battons-nous jusqu'à la mort, combattons pour notre patrie et pour notre religion. Souvenez-vous des leçons que mon père vous a si souvent données, que des gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du Roi. »

Mes frères et les soldats, animés par mes paroles, firent un feu continu sur l'ennemi. Je fis tirer du canon, non seulement pour effrayer les Iroquois en leur faisant voir que nous étions en état de bien nous défendre, ayant du canon, mais encore pour avertir nos soldats qui étaient à la chasse de se sauver dans quelqu'autre fort.

Mais que n'a-t-on pas à souffrir dans ces extrémités ? Malgré le bruit de notre artillerie, j'entendis les cris lamentables des femmes et des enfants qui venaient de perdre leurs maris, leurs frères et leurs pères. Je crus qu'il était de la prudence, pendant que l'on faisait feu sur l'ennemi, de représenter à ces femmes désolées et à ces enfants le danger auquel nous exposaient leurs hurlements qui ne pouvaient pas manquer d'être entendus par l'ennemi, malgré le bruit des fusils et des canons. Je leur ordonnai de se taire, afin de ne pas donner lieu de croire que nous étions sans ressource et sans espérance.

Pendant que je leur parlais de la sorte, j'aperçus un canot sur la rivière vis-à-vis du fort, c'était le sieur *Pierre Fontaine* avec sa famille qui venait débarquer dans l'endroit où je venais d'être manquée par les Iroquois qui y paraissaient encore à droite et à gauche. Cette famille allait être défaite si on ne lui eût donné un prompt secours.

Je demandai aux deux soldats s'ils voulaient aller lui favoriser le débarquement qui était à cinq arpents du fort. Leur silence me faisait connaître leur peu de résolution. Je demandai à Laviolette notre domes-

tique, de faire sentinelle à la porte du fort, et de la tenir ouverte pendant que j'irais moi-même au bord de la rivière, le fusil à la main et le chapeau sur la tête. J'ordonnai en partant, que, si nous étions tués, l'on fermât la porte du fort et que l'on continuerait toujours à se bien défendre.

Je partis dans la pensée que Dieu m'avait inspirée, que les ennemis qui étaient en présence croiraient que c'était une feinte que je faisais pour les engager de venir au fort, d'où l'on ferait une vive sortie sur eux.

Ils le crurent effectivement, et ainsi j'eus lieu de sauver ce pauvre Pierre Fontaine, sa femme et ses enfants¹. Etant tous débarqués, je les fis marcher devant moi jusqu'au fort à la vue de l'ennemi. Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour eux que pour nous.

Ils ne savaient pas qu'il n'y avait dans le fort de Verchères que mes deux jeunes frères âgés de douze ans, notre domestique, deux soldats et un vieillard âgé de quatre-vingts ans, avec quelques femmes et quelques enfants.

Fortifiée de la nouvelle recrue que me donna le canot de Pierre Fontaine, je commandai que l'on continuât à faire feu sur l'ennemi. Cependant le soleil se couche : un *nord-est* impétueux qui fut bientôt accompagné de neige et de grêle, nous annonce la nuit la plus affreuse qui se puisse imaginer. Les ennemis, toujours en présence, bien loin de se rebuter d'un temps si fâcheux, me firent juger par leurs mouvements qu'ils voulaient escalader le fort à la faveur des ténèbres.

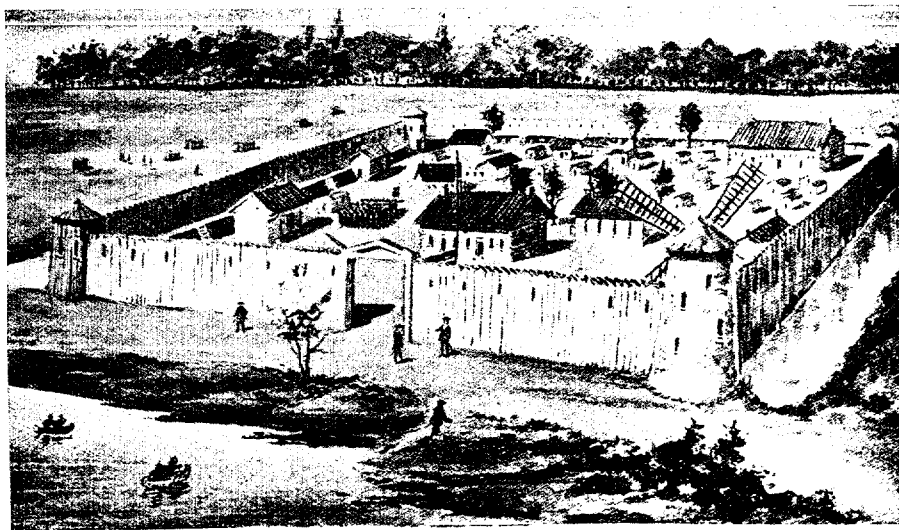
J'assemblai toutes mes troupes c'est-à-dire six personnes, auxquelles je parlai ainsi :

« Dieu nous a sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis : mais il faut prendre garde de ne pas tomber, cette nuit, dans leurs filets. Pour moi, je veux vous faire voir que je n'ai point peur. Je prends le fort pour mon partage avec un homme âgé de quatre-vingts ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil. Et vous, Pierre Fontaine, La Bonté et Gallhet (nom des deux soldats), vous irez à la redoute avec les femmes et les enfants comme étant l'endroit le plus fort. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute pour peu que vous combattiez. »

A l'instant je place mes deux jeunes frères sur deux bastions, ce jeune homme de quatre-vingts ans sur le troisième, et moi je pris le quatrième.

Chacun fit bien son personnage. Malgré le sifflement du nord-est, qui est un vent terrible en Canada, dans cette saison, malgré la neige et la grêle, l'on entendait à tout moment :

1. Parents de Madeleine. Madame Fontaine était la veuve de son oncle.



FORT DE LACHINE EN 1689.

Le fort de Verchères, plus petit, devait être semblablement disposé.

« Bon quart ! »

On aurait cru, à nous entendre, que le fort était rempli d'hommes de guerre. Aussi les Iroquois, gens d'ailleurs si rusés et si belliqueux, y furent-ils trompés comme ils l'avouèrent dans la suite à M. de Callières, à qui ils déclarèrent qu'ils avaient tenu conseil pour prendre le fort pendant la nuit, mais que la garde que l'on y faisait sans relâche les avait empêchés d'exécuter leurs desseins, surtout ayant déjà perdu du monde par le feu que mes deux jeunes frères et moi avions fait sur eux le jour précédent.

Environ une heure après minuit, la sentinelle du bastion de la porte cria :

« Mademoiselle ! j'entends quelque chose ! »

Je marche vers lui pour découvrir ce que c'était, j'aperçus, à travers les ténèbres et à la faveur de la neige quelques bêtes à cornes, triste reste de nos ennemis.

« A Dieu ne plaise ! » repartis-je. « Vous ne connaissez pas encore tous les artifices des Sauvages ; ils marchent sans doute par derrière ces bestiaux couverts de peaux de bêtes pour entrer dans le fort, si nous sommes assez indiscrets pour en ouvrir la porte. »

Je craignais tout d'un ennemi aussi fin et aussi rusé que l'Iroquois. Cependant, après avoir pris toutes les mesures que demande la prudence dans ces circonstances, je jugeai qu'il n'y avait point de risques à ouvrir la porte. Je fis venir mes deux frères avec leurs fusils bandés en cas de surprise, et ainsi nous fîmes entrer ces bestiaux dans le fort.

Enfin le jour parut, et le soleil, en dissipant les ténèbres de la nuit, sembla dissiper notre chagrin et nos inquiétudes. Je parus au milieu de mes soldats avec un visage gai en leur disant :

« Puisqu'avec le secours du ciel nous avons bien passé cette nuit, tout affreuse qu'elle a été, nous en pourrons bien passer d'autres, en continuant notre bonne garde, en faisant tirer le canon d'heure en heure, pour avoir du secours de Montréal, qui n'est éloigné que de huit lieues. »

Je m'aperçus que mon discours avait fait impression sur les esprits. Il n'y eut que *Marguerite Antiome*, femme du sieur Pierre Fontaine, qui, extrêmement peureuse, comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes de nation, demanda à son mari de la conduire dans un autre fort, lui représentant que si elle avait été assez heureuse pour échapper la première nuit à la fureur des Sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même bonheur la nuit suivante, que le fort de Verchères ne valait rien, qu'il n'y avait point d'hommes pour le garder, et qu'y demeurer c'était s'exposer à un esclavage perpétuel ou de mourir à petit feu. Le pauvre mari, voyant que sa femme persistait dans sa demande, et qu'elle voulait se retirer au fort de Contrecoeur, éloigné de trois heures de celui de Verchères, lui dit :

« Je vais vous armer un canot d'une bonne voile avec vos deux enfants

qui savent bien canoter. Pour moi je n'abandonnerai jamais le fort de Verchères, tandis que Mademoiselle Magdelon, (c'est ainsi que l'on m'appelait dans mon enfance), y restera. »

Je lui fis comprendre d'un ton ferme que je n'abandonnerais jamais le fort, que j'aimerais mieux périr que de le livrer aux ennemis, qu'il était d'une conséquence infinie que les Sauvages n'entrassent pas dans aucun fort français, qu'ils jugeraient des autres par celui-ci, s'ils s'en emparaient, et qu'une pareille connaissance ne pourrait servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage.

Je puis dire avec vérité que je fus deux fois vingt-quatre heures sans dormir ni manger. Je n'entrai pas une seule fois dans la maison de mon père, je me tenais sur le bastion, où j'allais voir de quelle manière on se comportait dans la redoute. Je paraissais toujours avec un air riant et gai : j'encourageais ma petite troupe par l'espérance que je leur donnais d'un prompt secours.

Le huitième jour (car nous fûmes huit jours dans de continuelles alarmes, toujours à la vue de nos ennemis et exposés à leur fureur et à leur barbarie), le huitième jour, dis-je, M. de la Monnerie, lieutenant détaché de M. de Callières, arriva la nuit avec quarante hommes. Ne sachant pas si le fort était pris, il faisait son approche en grand silence. Une de nos sentinelles, entendant quelque bruit, cria : « Qui vive ! »

J'étais pour lors assoupie la tête sur une table, mon fusil de travers dans mes bras.

La sentinelle me dit qu'il entendait parler sur l'eau.

Sans perdre de temps je montai sur le bastion pour reconnaître à la voix si c'étaient des Sauvages ou des Français. Je leur demandai :

« Qui êtes-vous ? »

Ils me répondirent :

« Français ! C'est La Monnerie qui vient vous donner du secours. »

Je fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçai une sentinelle, et je m'en allai au bord de l'eau pour les recevoir.

Aussitôt que je l'aperçus, je le saluai par ces paroles :

— « Monsieur, soyez le bienvenu ; je vous rends les armes. »

— « Mademoiselle, » répondit-il d'un air galant, « elles sont en bonnes mains. »

— « Meilleures que vous ne croyez, » lui répondis-je.

Il visita le fort, il le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis :

— « Monsieur, faites relever mes sentinelles, afin qu'elles puissent prendre un peu de repos, il y a huit jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions. »

J'oubliais une circonstance qui pourra faire juger de mon assurance et de ma tranquillité : le jour de la grande bataille, les Iroquois qui envi-

ronnaient le fort, faisant brûler les maisons de nos habitants, saccageant et tuant leurs bestiaux, à notre vue, je me ressouvins, à une heure de soleil, que j'avais trois poches de linge avec quelques couvertures hors du fort. Je demandai à mes soldats si quelqu'un voulait venir avec moi, le fusil à la main, chercher mon linge. Leur silence, accompagné d'un air sombre et morne, me faisant juger de leur peu de courage, je m'adressai à mes jeunes frères en leur disant : « Prenez vos fusils et venez avec moi ! Pour vous, » dis-je aux autres, « continuez à tirer sur les ennemis, pendant que je m'en vais chercher mon linge. »

Je fis deux voyages à la vue des ennemis dans le lieu même où ils m'avaient manquée quelques heures auparavant. Ma démarche leur parut, sans doute, suspecte, car ils n'osèrent venir pour me prendre ni même tirer pour m'ôter la vie. J'éprouvai que quand Dieu gouverne les choses, l'on ne peut que bien réussir. »

L'épilogue de cette aventure fut des plus heureux. Les Iroquois, à l'arrivée des soldats, se hâtèrent de déguerpir, emmenant avec eux leurs prisonniers, quatre soldats et une vingtaine d'habitants. Mais les Français furieux ne les laissèrent point s'échapper. Ils les rejoignirent, les taillèrent en pièces, et sauvèrent ainsi de la mort les captifs.

Madeline de Verchères ne fut point oubliée par la Cour de Versailles, comme on l'a cru longtemps. Les gouverneurs du Canada lui témoignèrent une grande estime, et la Cour, lorsque, plus tard, elle alla en France plaider un procès au nom de son mari, l'accabla des plus flatteuses attentions. La pension de cent cinquante écus dont jouissait son père fut, à la mort de celui-ci, reversée sur la tête de notre héroïne. Son frère obtint la commission d'enseigne pour laquelle elle avait sollicité.

On sait qu'elle épousa, en 1706, un riche gentilhomme, M. Tarieu de Lanaudière, seigneur de la Pérade. Quant à sa renommée elle n'a fait que grandir avec le temps. M^{lle} de Verchères reste le type modèle du courage féminin parmi nous.

Dès les premières années de ce siècle, le Parlement fédéral d'Ottawa, déférant aux sollicitations de Son Excellence lord Grey, gouverneur général du Canada, a voté une somme de vingt-cinq mille piastres pour l'érection d'un monument commémoratif de la noble conduite de la jeune châtelaine. La statue de Madeleine de Verchères, chef-d'œuvre de P. Hébert, se dresse aujourd'hui fièrement dans sa paroisse natale.

CHAPITRE XVI.

Frontenac ¹.

De tous les gouverneurs que la France envoya au Canada, la plupart gens de mérite, le plus grand, sans contredit, fut le comte de Frontenac. Ses qualités d'homme de guerre furent de tout premier ordre. Ses défauts, malheureusement, étaient aussi éclatants que ses qualités, et quand la paix lui laissait des loisirs, sa morgue et la violence de son caractère le rendaient insupportable. Voilà pourquoi, après dix ans d'une administration mouvementée (1672-1682), la Cour dut le rappeler à Versailles.

Heureusement pour lui, la maladresse ou la malchance de ses successeurs, MM. De la Barre et Denonville (1682-89) rendaient son retour nécessaire. Lorsqu'il arriva à Québec, la colonie tout entière l'acclama comme son sauveur.

Elle avait bien raison. La guerre était rallumée avec les Iroquois et les Anglais qui, depuis l'avènement de Guillaume d'Orange, étaient entrés dans la coalition d'Augsbourg (1688). On connaît assez les massacres de Lachine qui épouvantèrent nos colons et les forcèrent à chercher un abri derrière les murs de Montréal (1689).

Lorsqu'on calcule la force des deux adversaires en présence, il faut bien avouer que les Français ne pouvaient, humainement, entretenir aucun espoir de salut. Douze mille colons canadiens allaient mesurer leurs armes contre deux cent mille Américains. Mais nous avons Frontenac.

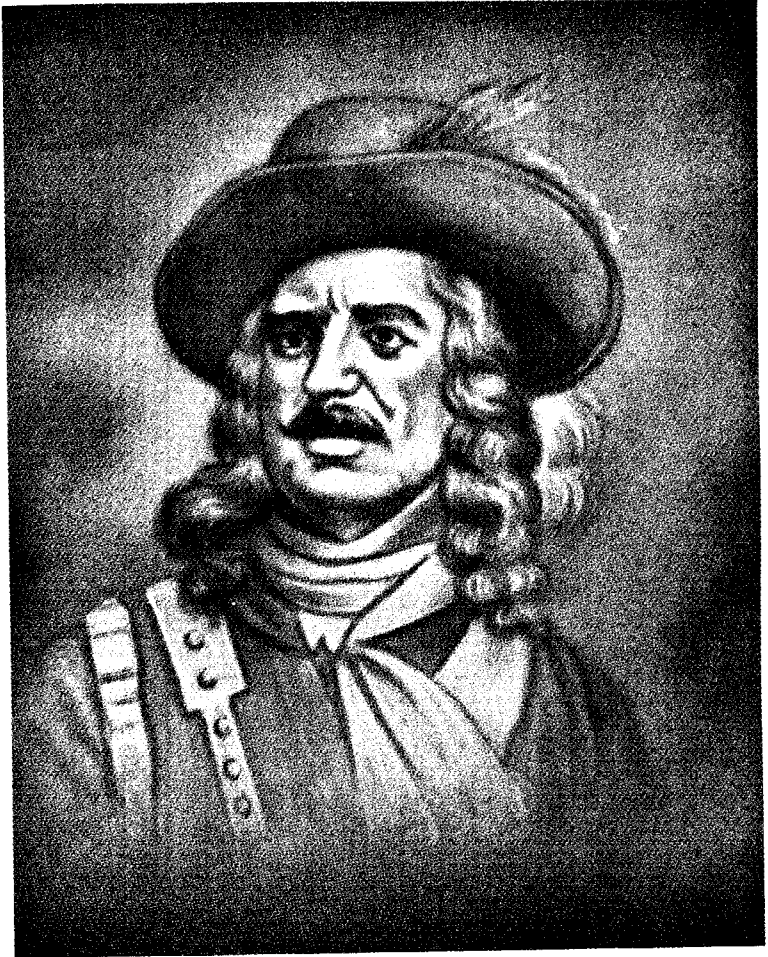
Ce vieillard de soixante-dix ans, ardent comme un jeune homme, ne perdit pas un instant. Il résolut de porter partout la guerre chez l'ennemi : dans la baie d'Hudson, dans le Golfe, à Terre-Neuve, sur les côtes du Maine et dans les forêts de New-York, du New-Hampshire et du Vermont. Secondé par des jeunes capitaines dignes de lui : *Iberville, de Troyes, Ste-Hélène, d'Ailleboust, Hertel, Portneuf* et tant d'autres, il détruisit *Schenectady, Salmon Falls, Casco*, et porta la terreur au sein des colonies américaines. On n'y dormait plus la nuit, tant on craignait de voir apparaître, en plein hiver, les Canadiens et leurs alliés sauvages.

Les Iroquois éprouvèrent, à leur tour, le poids du bras de Frontenac. Ils furent réduits à implorer une paix définitive que son successeur, M. de Callières, eut le bonheur de signer (1700).

Mais, dira-t-on, que faisaient pendant ce temps les colons américains ? Ils se faisaient battre.

Deux armées furent organisées contre nous. La première, de trois mille hommes, devait remonter, par la rivière Hudson, le lac Georges, le lac Champlain, le St-Laurent, jusqu'à Montréal qui se rendrait sans coup férir.

1. D'après Ernest Myrand.



FRONTENAC

Mais son chef, le général Winthrop, homme prudent, jugea que l'expédition ne laissait pas d'être périlleuse, et, s'établissant confortablement dans ses quartiers du lac Georges, il ne franchit jamais la frontière.

L'autre armée, de deux mille hommes, au moins, montra plus d'audace sinon plus de bonheur.

Son chef, l'amiral ou général Phipps, (on ne sait trop comment l'appeler, vu qu'il n'était qu'un marchand,) conduisit sa flotte jusqu'au port de Québec. Il ne doutait pas que, au bruit de ses canons, les murs du fort ne croulassent. De fait, ils ne croulèrent point. Devant tant d'inso-lence de notre part, il envoya un parlementaire.

Le parlementaire fut accueilli sur la rive assez courtoisement ; mais on attacha solidement sur ses yeux un bandeau. Il crut qu'on lui voulait celer le plan de nos fortifications. De fait, c'était l'absence de fortifications qu'on lui cachait ; car la puissante citadelle qui faisait l'admiration et l'envie des Américains n'était encore qu'un petit bourg. Finalement, et après bien des détours, il fut introduit dans la grande salle du château St-Louis, et on lui permit de contempler un spectacle impressionnant. Le gouverneur était là, avec l'Evêque, l'Etat Major, et une foule d'officiers et de notables, chamarrés comme à la Cour du grand Roi.

Le Yankee perdit d'abord contenance. Mais, avec la suffisance des gens de sa race, il se remit promptement, délivra son message, sommant le gouverneur de rendre la place dans une heure, et tirant sa montre, il s'écria : « Il est dix heures. Il me faut une réponse à onze heures. »

Frontenac, calmant d'un geste souverain l'assemblée indignée, répliqua : « Allez dire à votre général que ce n'est pas ainsi que l'on parle à un homme comme moi, et que je vais lui répondre par la bouche de mes canons. »

A peine le parlementaire eut-il rejoint son bord que les hostilités commencèrent.

Un coup de canon pointé par Sainte-Hélène abattit le pavillon amiral que la marée emporta vivement loin de la flotte. Des Canadiens se jetèrent à l'eau et recueillirent, sous les balles de l'ennemi, le drapeau qui fut triomphalement suspendu aux voûtes de la cathédrale.

Nous possédons, du siège de Québec de 1690, 19 narrations contemporaines, tant anglaises que françaises. Nous avons choisi de reproduire le rapport du comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle France, à cause de l'autorité dont le revêt le grand nom de son auteur, et de l'hommage qu'il rend aux milices canadiennes ; mais nous supplémentons ce rapport trop bref en y ajoutant des détails et des explications puisées aux autres sources.

Le comte de Frontenac se trouvait donc à Montréal, lorsque lui vint une dépêche de Québec lui apprenant qu'une flotte partie de Boston, après avoir pris Port-Royal et Plaisance, cinglait à toutes voiles, à travers le golfe, dans la direction de Québec.

Sans perdre un instant, ce vieillard intrépide se hâta de descendre à Québec, où il arriva le 4 octobre 1690. Les régiments et les milices de Montréal et des Trois-Rivières, avaient reçu l'ordre de le suivre à marches forcées. Les populations entraînées par sa vaillance témoignèrent partout d'une résolution admirable. La ville de Québec fut fortifiée autant qu'il était possible de le faire dans l'espace de quelques journées, et l'on attendit de pied ferme l'apparition de l'ennemi.

Sans nous attarder à narrer le bombardement de la ville par les vaisseaux anglo-américains et leur échec piteux, contentons-nous de ce qui nous regarde, c'est-à-dire du récit des combats livrés sur le territoire de la Canadière. Nous laisserons d'abord la plume au comte de Frontenac.

Extrait de la relation du comte de Frontenac au ministre M. de Seignelay en date du 12 novembre 1690.

« Les ennemis vinrent le dimanche mouiller à l'*Arbre Sec*, à quatre lieues d'ici, et le lundi (16 octobre), à l'aube du jour, ils doublèrent la pointe de Lévy et parurent à notre vue et dans notre rade au nombre de 34 voiles... sur lesquelles on nous a dit qu'il y avait au moins 3000 hommes.

» Je ne vous particulariserai point ici, Monseigneur, ce qui s'est passé pendant le temps qu'ils nous ont tenus investis, les divers mouvements, et par mer et par terre, où ils avaient débarqué près de 2,000 hommes et du canon, leurs canonnades et les différentes escarmouches qu'il y a eu pendant 3 ou 4 jours, et dans lesquelles ils ont assurément perdu plus de cinq cents hommes morts ou blessés, parce que la relation que j'en ai fait faire vous apprendra tout le détail.

» Je vous dirai seulement que mon principal dessein était de les engager à traverser une petite rivière (St-Charles) qu'il fallait qu'ils traversassent pour aller à la ville... parce que, cette petite rivière ne se traversait qu'à marée basse, je la leur mettais à dos, et sans trop hasarder, je pouvais aller à eux en pleine bataille et les culbuter dedans, sans que jamais ils eussent pu regagner leurs chaloupes qu'il fallait qu'ils laissassent à plus d'une demi-lieue de leur passage, et qu'ils marchassent dans la vase jusqu'au genou pour s'y embarquer. Au lieu que, les faisant attaquer par toutes les troupes dans le lieu où ils s'étaient campés, je leur donnais le même avantage que je voulais conserver, me mettant cette rivière et cette marée à dos, et rendant ma retraite fort difficile. Outre que le chemin pour aller à eux était impraticable pour de grands corps à cause des bois, des rochers et des vases par où il fallait marcher, et propre seulement pour divers petits pelotons, qui escarmouchassent à la manière

des Sauvages, ce que tous nos soldats ne sont pas capables de faire, et ce que nos officiers canadiens et les autres volontaires et habitants du pays, avec ceux des officiers et soldats français qui sont déjà accoutumés à ce manège ont fait admirablement bien, et avec autant de succès ; qu'enfin, la nuit du samedi au dimanche, 22 octobre, les ennemis voyant tous les jours de nouvelles escarmouches, et appréhendant d'être attaqués dans leur camp, parce qu'ils avaient vu défilér, dès le soir, quelques troupes que j'avais envoyées pour soutenir ces divers petits détachements, prirent si fort l'épouvante qu'ils se rembarquèrent dans la plus grande confusion du monde et avec tant de désordre qu'ils abandonnèrent leur canon. »

Tel est le rapport du gouverneur. Maintenant que nous connaissons les grandes lignes et le dessein général de la bataille, il convient que nous entrions dans quelques détails.

Le débarquement des troupes ennemies eut lieu dans l'après-midi du mercredi, 18 octobre. Il fut fort pénible parce que le froid était, cette année, tellement intense que les glaces commençaient à se former, et que les pauvres troupiers durent descendre dans l'eau et la vase des battures de la Canardière. Ils se hâtèrent de sortir de l'eau pour établir leur camp sur un terrain plus sec, mais cette opération ne se fit pas sans de grandes difficultés et sans des pertes sensibles. D'une part, en effet, la rive de la Canardière était, comme dit Frontenac, pleine d'embarras ; et, de l'autre, les miliciens des côtes de Beaupré et de Beauport, accourus sous la direction de leurs chefs Pierre Carré de Ste-Anne, et Juchereau de St-Denis de Beauport, commençaient à jouer du fusil.

Quelque temps après, des détachements de Montréal et des Trois-Rivières, ces derniers commandés par Hertel, obtinrent du gouverneur la permission de rejoindre les miliciens locaux. Ces divers pelotons formèrent un total d'environ 300 hommes, et firent aux envahisseurs une petite guerre extrêmement meurtrière.

L'ennemi, en effet, formé en ordre de bataille, recevait tous les coups et en rendait peu d'efficaces, car les Français embusqués derrière les arbres, derrière les roches, aplatis sur le sol, demeuraient invisibles.

Aussi, après avoir chargé et pénétré assez avant dans le bois, les Bostonnais jugèrent-ils prudent de s'arrêter et de former leur camp. Ils avaient perdu beaucoup de monde ; les Français, deux tués seulement, et une dizaine de blessés, parmi lesquels le vieux St-Denis qui gagna ce jour-là, ainsi que Hertel, ses lettres de noblesse.

La nuit que passèrent les ennemis sur ce sol inhospitalier fut terrible. Plusieurs d'entre eux eurent des membres gelés. Aussi se tinrent-ils tranquilles pendant toute la journée du jeudi, 19, et laissèrent-ils à la flotte le soin de combattre, ce dont elle se tira assez piteusement.

La journée du vendredi fut plus mouvementée. Les Anglais, rangés en ordre de bataille, tambour sonnante, marchèrent droit à la rivière

St-Charles. Malheureusement ce bel ordre ne dura guère. Les détachements français, commandés par les deux héroïques frères, de Longueuil et de Sainte-Hélène, escarmouchèrent si bien que les Bostonnais se virent forcés de chercher l'abri tutélaire des grands bois, sans que les régiments français, rangés de l'autre côté de la rivière, aient eu à tirer un seul coup de fusil. Un fâcheux accident troubla la fête. Longueuil et Sainte-Hélène reçurent des blessures dont ce dernier mourut. Nous eûmes en plus deux tués et deux blessés.

Rentrés sur le soir dans leur camp, les Anglais s'abandonnaient déjà au découragement, lorsque la vue de cinq canons qu'on leur amena pendant la nuit ranima leurs espérances.

Ils reprirent donc le jour suivant, samedi, 21 octobre, leur attaque interrompue. Mal leur en prit encore. Ce fut, cette fois, le lieutenant de Villieu, à la tête de soldats volontaires, qui commença les escarmouches. D'autres, de Cabanac, Duclos, Beaumanoir, le suivirent. Les Anglais se lancèrent à leur poursuite, tombèrent dans des embuscades dressées par eux et par les gens de Beaupré, de Beauport et d'Orléans, et vinrent finalement se butter contre une maison fortifiée qu'ils ne purent enlever. La nuit tombait déjà, lorsque le tocsin sonna en ville et leur fit croire à une sortie des troupes régulières. Pris de panique, ils lâchèrent pied et s'embarquèrent à la faveur des ténèbres, abandonnant leurs canons, 22 octobre.

Telle fut la fin de cette ridicule aventure. Le 23, au soir, la flotte de Phipps leva ses ancres et fit voile pour la haute mer.

Quelles furent les pertes des deux armées ? M. E. Myrand, dans son livre, évalue les pertes des Français à 61 hommes dont 9 tués. Celles des Anglais s'élevaient, en morts ou blessés mortellement, à 150. Mais la maladie en fit périr des centaines.

Si les pertes de vie n'étaient pas considérables, en revanche le dés-honneur était complet.

Voici la liste des morts connus, du côté des Français :

A. S. de Clermont,
J. Pézard de la Touche,
Un homme engagé,
F. Roberge,
Pierre Maufiles, séminariste,
de Sainte-Hélène,
J. Acmée,
Fr. Tribot.

On sait que les séminaristes de Québec et de St-Joachim se battirent vaillamment¹.

1. C'est à la suite de cette victoire, gagnée dans les taillis de la Canardière, qu'on donna le nom de Notre-Dame de la Victoire à la chapelle de la Basse-Ville.

Frontenac mourut en 1698, plein de gloire et pleuré de tous les Canadiens.

Pour commémorer cette victoire, Louis XIV fit frapper une médaille spéciale.

On y voit la ville de Québec assise sur un rocher, et ayant à ses pieds des pavillons et des étendards aux armes d'Angleterre. Elle a près d'elle un castor. Aux pieds du rocher est le fleuve Saint-Laurent appuyé sur son urne. La légende, FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX, signifie, *La France victorieuse dans le nouveau monde*. L'exergue, KEBECA LIBERATA, M. DC. XC.

Québec délivrée, 1690.

CHAPITRE XVII.

Le Canada au XVIII^e siècle¹.

Wolfe et Montcalm (1659).

Prise de Québec.

Pendant le siège de 1759 qui devait se terminer si tragiquement par la conquête du Canada, Limoilou joua un rôle non moins important que celui qu'il avait joué en 1690. Et pourtant aucune bataille ne fut livrée sur son territoire. La victoire du 31 juillet 1759 fut gagnée par nous au Sault Montmorency, et la bataille du 13 septembre fut perdue, comme chacun sait, sur les plaines d'Abraham. Mais, ces deux points extrêmes de nos positions étaient reliés entre eux par Limoilou qui en était le centre, comme les bras sont reliés par la poitrine.

Nous allons, dans ce chapitre, résumer les pages du beau livre de M. Th. Chapais.

Deux années avant le siège, c'est-à-dire, au mois d'octobre 1757, le marquis de Montcalm consignait dans son journal les observations suivantes : « Depuis le Cap Tourmente jusqu'à Beauport il est impossible de faire aucune descente. Le Sault seul de Montmorency est une barrière presque invincible... il faut en conclure que les Anglais ne peuvent que doubler la pointe de l'île d'Orléans et venir mouiller dans le bassin de Beauport, à la vue, mais hors de portée du canon de la place. Plusieurs redoutes placées depuis la pointe Délaissée jusqu'à la petite rivière St-Charles, un bon ouvrage, déjà à moitié fait à l'Hôpital Général, et, de cet ouvrage à la côte d'Abraham d'une part, et de l'autre à la Basse-Ville des lignes en coupant une presqu'île, autour de laquelle tourne la rivière St-Charles, à fin d'accourir le front de ces lignes, ces travaux aisés à faire promptement et avec peu de frais, qui se garderaient avec trois ou

1. D'après Thomas Chapais.

quatre mille hommes, mettraient, je crois, la ville en sûreté. Il n'y a pas d'autre moyen de la défendre que d'empêcher les ennemis d'en approcher; les fortifications en sont si ridicules et si mauvaises qu'elle serait prise aussitôt qu'assiégée. »

Conformément à ces notes, en janvier 1759, l'ingénieur de Pontleroy avait soumis au gouverneur de Vaudreuil les propositions suivantes qui furent adoptées : « Une ligne de redoutes, de la pointe à l'Essay¹ à la rivière St-Charles, ces redoutes distantes l'une de l'autre de 250 toises et pouvant contenir de 80 à 100 personnes. La droite appuierait à la rivière St-Charles et la gauche à la pointe de l'Essay, sur la hauteur de laquelle il serait placé deux autres redoutes, comme en seconde ligne, pour soutenir et favoriser une retraite aux troupes qui seraient dans la partie du Sault Montmorency. »

Il fut donc décidé que... on échouerait à l'embouchure de la rivière St-Charles deux navires où l'on monterait du canon ; on construirait en deçà de l'Hôpital Général, au commencement de la Pointe-aux-Lièvres, un pont protégé par un ouvrage à cornes sur la rive gauche et un autre retranchement du côté de Québec.

La côte, jusqu'au Sault, serait bordée de retranchements, avec redoutes et redans, avec batteries aux feux croisés en divers points.

Au mois de mai, Montcalm, qui surveillait ces immenses travaux avec une activité dévorante, insistait pour qu'on courût au plus pressé, c'est-à-dire à la construction des ponts des rivières St-Charles, Cap Rouge et Jacques, ces derniers nécessaires en cas de malheur ; au barrage de la rivière St-Charles avec les deux navires armés et des estacades, après quoi on établira le camp sur les hauteurs de Beauport. Ce grand homme était partout à la fois, au Sault, à Québec, au Cap-Rouge, surveillant les ouvriers, passant des revues, rédigeant des mémoires, aiguillonnant tous les services.

Dans les premiers jours de juin, la Basse-Ville et les deux bords de la rivière St-Charles offraient le spectacle d'un immense chantier.

Montcalm écrivait à son fidèle Bourlamarque : « Nos travaux ne vont pas aussi vite que je le voudrais. Cependant, d'ici dix jours nous aurons trois ponts sur la rivière St-Charles, avec un grand ouvrage pour la défendre... la rivière St-Charles retranchée ; deux bâtiments dunkerquois coulés à son entrée ; redoute à la hauteur des Parents, redoute à la Canardière ; le champ de bataille entre la rivière Beauport et la rivière St-Charles préparé... »

Le 11 juin, les Québécois pouvaient contempler de loin avec admiration les retranchements élevés par nos troupes qui faisaient de Beauport un vaste camp fortifié, et la chaîne de redoutes et de batteries qui bordaient le fleuve.

1. Pointe de l'Essay est la même pointe que la Délaisée citée plus haut.



MONTCALM

C'étaient, en partant de notre rivière, la batterie de la Pointe-à-Roussel, flanquée en deux redans ; la batterie Pâquet, la batterie de la Canardièrre, le redan de la Morille, le redan Chalifour, le redan de Vienne, le redan du Vieux-Camp avec une batterie, le redan des Tours, le redan des Parents avec une batterie, la redoute de la rivière Beauport, le redan de gauche, le redan Duchesnay, le redan Salaberry, la redoute sous l'église avec deux batteries ; la batterie St-Louis, avec deux redans ; la redoute du Sault, avec deux batteries. « Jamais ouvrages, écrivait le capitaine de Foligné, ne s'élevèrent plus vivement, de sorte que nos généraux avaient la satisfaction de se voir bientôt en état de recevoir l'ennemi dans leur descente. Rien de plus beau que ces retranchements défendus de distance en distance par de bonnes redoutes garnies de plusieurs pièces de canon. »

Comment et par qui seraient gardées ces positions ?

Voici l'ordre de bataille dressé par le chevalier de Lévis : « La brigade de Québec, composée de 3,500 hommes sous les ordres de M. de Saint-Ours, campera à la droite. La brigade des Trois-Rivières, composée de 800 hommes, aux ordres de M. de Bonne, campera aussi à la droite et à la gauche de la brigade de Québec. Les troupes de terre, composées de 2,000 hommes, combattant aux ordres de M. de Sénezergues, brigadier, camperont au centre. Les milices de la ville de Montréal composées de 1,150 hommes, aux ordres de M. Prudhomme, camperont à la gauche des troupes de terre. La brigade de Montréal, composée de 2,300 hommes, aux ordres de M. Herbin, fermera la gauche de la ligne. La réserve sera composée de la cavalerie, des troupes légères et des Sauvages. L'artillerie, aux ordres de M. Le Mercier, et les vivres, camperont aux endroits les plus commodes et qui seront indiqués. Les milices de Québec, composées de 600 hommes, resteront pour servir de garnison à Québec, aux ordres de M. de Ramesay, lieutenant du Roy. »

Résumons : la droite campe à la Canardièrre sous le commandement supérieur de M. de Vaudreuil ; le centre s'étend de la Canardièrre à Beauport sous le commandement de Montcalm ; la gauche, de Beauport au Sault, est dirigée par Lévis. Le 31 juin, les trois chefs étaient installés dans leurs quartiers.

Tel fut le plan dressé et exécuté par les chefs de l'armée française. Il était simplement admirable. C'est pourquoi lorsque Wolfe, qui s'était résolu de prendre à son compte le programme de Phipps et d'opérer sa descente à la Canardièrre, voulut s'approcher de la côte, il constata avec un profond dépit que l'opération était absolument impossible.

On sait comment, en désespoir de cause, il exécuta son débarquement au-dessous du Sault Montmorency, 9 juillet ; comment, le 31 du même mois, ses bataillons débarqués sur la plage à l'ouest du Sault, et ses brigades accourues à travers les grèves desséchées de l'embouchure se lancèrent à l'attaque des retranchements français ; comment, battus à plate

couture par les soldats de Lévis et craignant d'être noyés par la marée, les Anglais vaincus se rembarquèrent, perdant dans cette équipée de quatre à cinq cents hommes.

Hélas ! On sait le reste. La victoire gagnée par nous fut sans lendemain. Les Anglais débarqués, pendant la nuit du 13 septembre 1759, à l'anse au Foulon, au-dessus de Québec, surprirent le poste de Vergor et grimpèrent sur les plaines d'Abraham. Déjà ils commençaient à creuser des retranchements lorsque la fatale nouvelle est apportée à Montcalm. Que faire ? Convoquer les miliciens occupés à rentrer leurs récoltes ; donner aux trois mille hommes de Bougainville l'ordre de rejoindre ? Il n'en a pas le temps. Il doit, à tout prix, empêcher l'ennemi de dresser ses batteries. Une attaque brusquée s'impose, avec un homme contre deux.

Les Français sont repoussés et lâchent pied. Ils fuient en grand désordre dans la direction de Limoilou. La plupart gagnent la vallée, par la côte d'Abraham. Les Anglais qui se précipitent pour leur couper la retraite se heurtent, sur le coteau de Ste-Geneviève, à quelques centaines de tirailleurs canadiens cachés dans des bouquets d'arbres, ce qui permet à nos bataillons débandés de s'écouler par le pont et de se reformer derrière l'ouvrage à cornes. Les tirailleurs périrent presque tous ; mais l'armée vaincue, fuyant par Charlesbourg, dans la direction de la rivière Jacques Cartier, put, grâce à eux, se réorganiser rapidement sous la main vigoureuse de Lévis, et reprendre assez de forces pour remporter, l'année suivante, la suprême et inutile victoire de Ste-Foye.

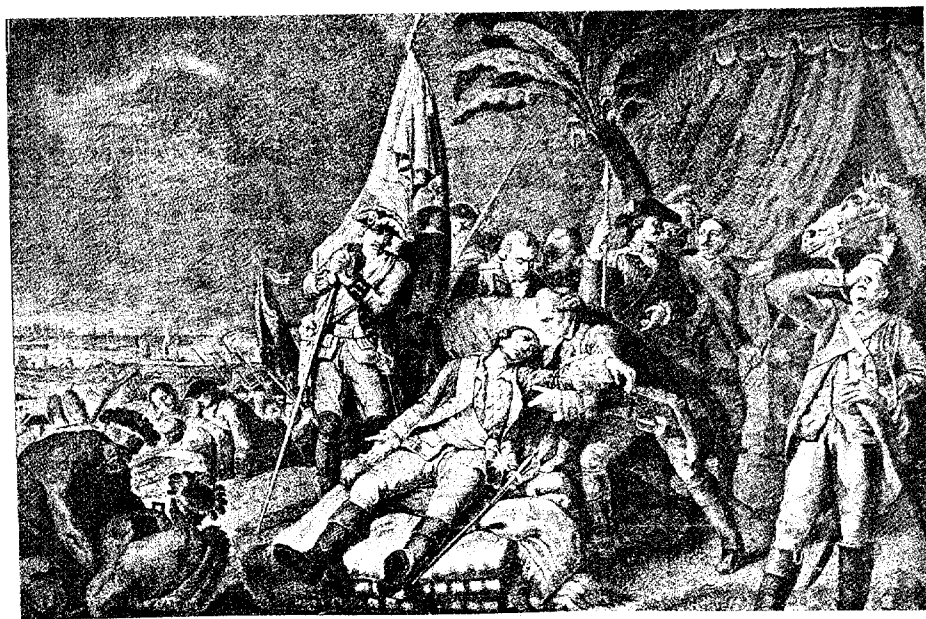
Les deux chefs ennemis moururent glorieusement dans le même combat. Wolfe, frappé en pleine poitrine, était couché sur le sol, lorsqu'il entendit un officier s'écrier : « Ils courent. » — « Qui court ? » demanda-t-il. — « L'ennemi ; il fuit partout. » — « Dieu soit béni ! je meurs en paix. »

Montcalm, de son côté, tombait au même moment en ralliant ses troupes. Deux officiers le soutinrent sur son cheval et le ramenèrent en son logis. Des femmes l'apercevant, s'écrièrent : « O mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué ! » « Ce n'est rien, dit le héros, ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies. »

Aux chirurgiens Montcalm demanda : « Combien de temps ai-je à vivre ? » — « Quelques heures seulement, mon général. » — « Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec. »

Il expira doucement, à quatre heures du matin (14 sept. 1759), muni des sacrements de l'Eglise.

C'en était fait ; Limoilou n'entendrait plus les bruits de la fusillade et le grondement du canon. Pendant cent ans ses gras pâturages allaient se couvrir de troupeaux.



MORT DE MONTCALM
d'après une gravure de la Bibliothèque Nationale.

LIVRE III

VARIÉTÉS.

CHAPITRE I.

La Légende de Cadieux¹.

L'étranger qui remonte la *Grande Rivière*, connue aujourd'hui sous le nom d'Ottawa, ne manque jamais de s'arrêter quelques instants au « *Petit Rocher de la Grande Montagne*, » non loin du « *Portage du Fort*, » pour visiter, avec un souvenir attendri, le monument érigé sur la tombe de Cadieux.

Ce monument rappelle, en effet, une légende demeurée populaire parmi « *les voyageurs des pays d'en haut*, » légende que l'on raconte encore dans les chaumières pour charmer la longueur des veillées d'hiver.

Cadieux était un interprète renommé, marié à une Algonquine chrétienne et complètement gagné à la vie indépendante des « *Coueurs des bois* ». L'hiver, il trappait pour son propre compte, et, l'été, il faisait la traite avec les Sauvages descendus à Montréal, en qualité d'agent des Compagnies. C'était un voyageur fini, comme on disait, intrépide, adroit comme pas un, faisant le coup de feu contre les Iroquois engagés dans les sentiers de la guerre.

Cette année-là, qui fut la dernière de sa vie, il avait passé la saison de chasse au portage des « *Sept Chutes* », y cabanant avec quelques familles qui le reconnaissaient pour chef. Le printemps était revenu, la glace était partie, et l'on attendait les canots des Outaouais et des *Sauvages de l'Île* pour faire avec eux le voyage annuel à Montréal.

L'hiver s'était passé sans alerte ; les Iroquois n'avaient point donné signe de vie, on se croyait donc en pleine sécurité, lorsque, un beau jour, quelques jeunes Sauvages, rôdant aux environs, accoururent hors d'haleine, criant : « Nattaoué, Nattaoué ! Les Iroquois ! »

Ils venaient, en effet, de découvrir, à une lieue en bas du portage des Sept Chutes, un parti de ces Indiens établis en embuscade pour surprendre la flottille qui ne pouvait tarder à descendre.

On devine l'épouvante des pauvres gens à cette nouvelle. Ils connais-

1. D'après le docteur Taché.

saient trop l'inferral génie des Iroquois pour entretenir le vain espoir de passer inaperçus. L'unique chance de salut qui leur restât était de sauter les Sept Chutes ; mais était-ce vraiment une chance ? Ils n'étaient pas nombreux les canots et canotiers qui risquaient ces rapides. Et puis, lors même qu'ils y réussiraient, ne seraient-ils pas découverts, poursuivis, capturés, livrés aux flammes ?

Pendant qu'ils se lamentaient Cadieux conçut un généreux dessein. Il attirera sur lui l'attention de la bande ennemie, l'entraînera au fond des bois, tandis que les siens, avec la grâce de Dieu, chercheraient leur salut à travers les écueils.

On leva donc les cabanes, on chargea les canots, et tout le monde se tint prêt à gagner le large aux premiers coups de mousquet.

L'interprète avait dans sa troupe un jeune brave dont il connaissait la fidélité. Il fit signe à l'Algonquin, et tous deux disparurent dans l'épaisseur de la brousse.

Une heure à peine s'était écoulée quand des coups de feu retentirent. A ce bruit les familles se signèrent dévotement, se recommandèrent à la bonne sainte Anne, patronne des gens en péril des flots, et se lancèrent en plein courant.

C'était merveille de voir les timoniers, hommes et femmes, debout aux deux extrémités de leurs esquifs d'écorce, maintenant leur course dans les filets propices, contournant les pointes aiguës, plongeant dans les trous, dansant sur les crêtes, filant à la vitesse des chevaux emportés. « Je n'ai rien vu dans les Sept Chutes, disait plus tard, la bonne femme de Cadieux, si ce n'est une grande Dame blanche qui flottait en avant de nous dans les embruns et nous marquait la route. »

Bref, ils furent tous sauvés et parvinrent en temps voulu au lac des *Deux Montagnes*, hors d'atteinte de l'ennemi.

Mais qu'étaient devenus leurs héroïques sauveteurs ? Ils attendirent pleins d'angoisses pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'un parti de Hurons descendu par l'Ottawa leur apprit que les Iroquois avaient disparu. C'est alors que, se reprochant d'avoir tardé trop longtemps, trois hommes, les plus hardis et les plus expérimentés de la bande, partirent à la découverte. Étaient-ce des Français ou des Sauvages alliés ? Peu importe ; et, pour la clarté, appelons-les des Français.

Ils remontèrent donc sans encombre la Grande Rivière jusqu'au pied des Sept Chutes où commence le grand portage. Arrivés là, ils constatèrent que, conformément aux renseignements reçus, la flotte iroquoise avait bien disparu ; et, sans plus s'inquiéter, ils commencèrent leur tragique enquête.

Leur travail, d'ailleurs, était plutôt long que difficile, car ces fils de la forêt lisent sur le sol comme nous lisons dans un livre, et personne n'avait eu d'intérêt à mêler les pistes.

Sur le sentier du portage ils découvrirent des marques nombreuses de sang desséché, et deux fosses récemment creusées. C'étaient évidemment des fosses d'Iroquois, car ceux-ci n'enterrent jamais les cadavres de leurs adversaires.

A partir de cet endroit les pistes pénétrèrent dans la forêt et prirent des directions divergentes, ce qui prouvait que Carlieux et son compagnon avaient fui séparément. Nos Français s'attachèrent d'abord à l'une de ces traces et la suivirent pendant de longues heures. Leur travail ne fut pas vain, car ils découvrirent, dans un épais fourré, le cadavre décomposé de l'Algonquin. Il était couvert de blessures et scalpé. Tout autour de lui le sol était piétiné, les branches étaient brisées, et la couleur de l'herbe témoignait de l'abondance du sang versé, autant de preuves que le défunt avait chèrement vendu sa vie. Ses amis donnèrent une sépulture chrétienne au brave mort pour le salut de ses frères ; après quoi, la nuit tombant, ils songèrent au repos.

Restait à retrouver l'interprète.

La tâche paraissait facile ; revenir sur ses pas, suivre la seconde sente, abandonnée la veille, n'était qu'un jeu pour nos explorateurs ! Ils n'eurent aucune peine à reconstituer les mouvements de Cadieux. Les taches de sang et les fosses creusées à côté signalèrent éloquemment les détails de sa tactique. L'habile guerrier, embusqué derrière un buisson, attendait ses ennemis, lâchait son coup et fuyait comme un daim par crochets imprévus. Six fosses d'Iroquois furent ainsi découvertes.

Or, voici que, tout d'un coup, les empreintes disparurent. L'ennemi, évidemment, avait rebroussé chemin et repris la direction de la rivière. Nos Français étonnés se demandèrent le pourquoi d'une aussi brusque retraite. Ils connaissaient les Iroquois et les savaient inaccessibles à la peur. Peut-être avaient-ils reçu de mauvaises nouvelles de leurs Cantons ?

Et Cadieux, qu'était-il devenu ? Nos explorateurs cherchèrent longtemps ses traces, mais en vain. Ils conclurent qu'il avait suivi de loin la piste de ses ennemis dans la direction de la rivière. Mais où s'était-il caché, de quoi vivait-il après onze jours de bataille dans la forêt désolée ? Autant de questions qu'ils étaient impuissants à résoudre. Ils campèrent donc sur la grève, résolus à pousser, le lendemain, jusqu'à l'*Île du Grand Calumet*, dans l'espoir que leurs amis sauvages pourraient les renseigner...

Hélas ! Tout près de leur camp, sous une misérable cabane de branches fanées, un homme mourant de faim les suivait du regard, impuissant à faire le moindre geste pour frapper leur attention...

Lorsque deux jours plus tard, nos trois Français, n'ayant rien appris, repassèrent tristement dans ce même sentier pour rentrer à Montréal, il advint que l'un d'eux aperçut devant la cabane une croix grossière qu'il n'avait point remarquée. Surpris, il l'indiqua à ses deux compagnons qui s'approchèrent en tremblant.

Or voici que, sous les branches, ils découvrirent à peine refroidi, le cadavre de leur infortuné camarade. Les mains du défunt, jointes sur sa poitrine, couvraient un large feuillet de bouleau sur lequel des vers étaient écrits. A l'instar des Sauvages, le vieux guide avait composé son chant de mort.

C'était la complainte de Cadieux, qui, sous un style informe, cache un fond d'admirable poésie.

La voici :

Petit Rocher de la Haute Montagne
Je viens ici finir cette campagne !
Ah, doux échos, entendez mes soupirs,
En languissant je vais bientôt mourir !

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez me rattachent à la vie ;
Ah ! si j'avais des ailes comme vous
Je s'rais heureux avant qu'il fût deux jours !

Seul dans ces bois que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis,
Je demandais : Hélas ! sont-ils noyés ?
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

Un de ces jours que m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée ;
Je me suis dit : Ah ! Grand Dieu ! qu'est ceci ?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis ?

Je me suis mis un peu à l'ambassade,
Afin de voir si c'était embuscade ;
Alors je vis trois visages Français.
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie !

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête,
Je tombe... Hélas ! à partir ils s'appêtent.
Je reste seul... Pas un qui me console,
Quand la mort vient pas un qui se désole !

Un loup hurlant vient près de ma cabane,
Voir si mon feu n'avait plus de boucane !
Je lui ai dit : retire-toi d'ici,
Car par ma foi, je perc'rai ton habit !

Un noir corbeau volant à l'aventure
Vint se percher tout près de ma toiture ;
Je lui ai dit : Mangeur de chair humaine,
Va-t'en chercher autre chair que la mienne.

Va-t'en là-bas dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps Iroquois ;
Tu trouveras des chairs, aussi des os ;
Va-t'en plus loin, laisse-moi en repos !

Rossignolet, va dire à ma maîtresse,
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi !

C'est donc ainsi que le monde m'abandonne,
Mais j'ai recours à vous, Sauveur des hommes !
Très Sainte Vierge, ah ! m'abandonnez pas,
Permettez-moi d'mourir dans vos bras.

Nos Français pleurèrent en lisant ces lignes. Ils consolidèrent la croix de bois, creusèrent la fosse et y déposèrent le corps de leur ami. Puis, après avoir prié sur sa tombe, ils emportèrent à Montréal sa complainte.

Les voyageurs adaptèrent un air au chant du héros et le transmirent aux générations qui suivirent.

La légende veut qu'on ait pris la coutume d'entretenir une copie de cette complainte écrite sur l'écorce et clouée à l'arbre voisin de la tombe de Cadieux, au portage des Sept Chutes. La vieille croix de bois a disparu. Un patriote, Joseph Bourque, entrepreneur à Hull, qui bâtit, en 1893, l'Hôtel-de-Ville de Bryson, en face de l'île du Calumet, a voulu élever à ses frais un monument en marbre blanc à la mémoire de Cadieux.

CHAPITRE II.

Les voyageurs canadiens¹.

Comme on le sait, le commerce des fourrures fut, pendant tout le XVII^e siècle et la plus grande partie du XVIII^e, l'unique ressource commerciale du Canada. On resta même longtemps sans cultiver la terre, tant on considérait l'agriculture comme chose de peu d'importance. Tandis que le gouvernement français et le clergé nourrissaient, en fondant la colonie, la pensée de convertir les Sauvages et de créer en Amérique une France nouvelle, les diverses compagnies qui se succédèrent dans l'administration du pays, n'eurent, toutes, que la traite pour objet.

L'Angleterre, de son côté, ne voyait pas sans jalousie la vente des pelleteries monopolisée par la France. N'ayant pu prendre pied sur les rives du St-Laurent, elle jeta son dévolu plus au nord, sur les solitudes de la Baie d'Hudson.

Dès l'année 1670, le roi d'Angleterre concéda à une compagnie, dite de la Baie d'Hudson, la propriété du territoire compris dans le bassin de cette mer, avec le privilège exclusif d'y faire la traite. Il ne se doutait guère de l'importance de cette concession qui embrassait des régions plus grandes qu'un royaume.

La question de la souveraineté de la Baie d'Hudson fut cause de longues disputes et de sanglants démêlés entre Anglais et Français, parmi lesquels s'illustra d'Iberville. Le gouvernement français finit par reconnaître les droits de l'Angleterre et ne revendiqua plus pour lui que le bassin du St-Laurent (1725).

Mais pendant que la compagnie de la Baie d'Hudson s'enrichissait d'année en année, les Français étaient loin de demeurer inactifs. Leurs coureurs des bois, gagnant de proche en proche, s'établissaient sur les rives du Mississipi, sillonnaient les prairies du Nord-Ouest et ne s'arrêtaient qu'au pied des Montagnes Rocheuses, faisant alliance avec des tribus indiennes et rapportant, chaque printemps, à Montréal et aux Trois-Rivières d'énormes quantités de fourrures.

La guerre qui aboutit à la conquête de la colonie ruina complètement ce commerce pendant quelque vingt ans.

Vers l'année 1783-84, il se forma à Montréal une nouvelle compagnie de traite composée presque exclusivement de négociants écossais, auxquels quelques Canadiens-Français s'adjoignirent, et qui prit le nom de compagnie du Nord-Ouest.

Cette compagnie supérieurement administrée ne tarda pas à rivaliser avec la compagnie de la Baie d'Hudson. Les employés des sociétés enne-

1. D'après Arthur Buies.



DEMI-PORTAGE (chemin des canots).

mies eurent des rencontres dans les solitudes du Nord-Ouest où le sang coula abondamment.

Enfin, de guerre lasse, on en vint à un arrangement. Les deux compagnies se fondirent en une seule qui garda le nom de la Baie d'Hudson. Cette dernière subsiste encore aujourd'hui, mais bien déchue de son importance primitive, car, en 1870, le Dominion canadien a racheté tous ses droits territoriaux sur le Nord-Ouest.

La compagnie du Nord-Ouest employait cinquante commis, soixante et onze interprètes, onze cent vingt navigateurs et trente-cinq guides. Ces hommes prenaient à Montréal un engagement pour cinq mois : du premier mai à la fin septembre. Le salaire d'un guide était de huit cents à mille livres et un habit. Celui d'un patron de barque de quatre à six cents livres. Celui des rameurs de deux cent cinquante à trois cent cinquante livres. Les guides interprètes recevaient jusqu'à trois mille livres. Ils étaient tous nourris aux frais de la Compagnie et avaient le droit de faire la traite à leur propre compte, ce qui leur permettait de doubler leurs gages.

A ces employés il convient d'ajouter sept ou huit cents Sauvages, hommes, femmes et enfants, attachés au service des hommes de la Compagnie qui les nourrissait.

A la fonte des neiges la flotte de traite se réunissait à Lachine, port de départ de l'expédition. Le chargement de chaque canot était : dix hommes avec leur bagage, soixante-cinq balles de marchandises, de quatre-vingt-dix livres, chacune ; six cents livres de biscuits, deux cents livres de sel et trois boisseaux de fèves.

Avant d'entrer dans le lac des Deux Montagnes, commencement de la navigation, on s'arrêtait dévotement à la chapelle de Ste-Anne du Bout-de-l'Île, patronne des voyageurs, et on chantait un cantique en son honneur.

La route était longue et pénible. Partout des portages sur l'Ottawa, la Mattawan et le lac Nipissing. Une fois descendus aux Grands Lacs, on longeait prudemment les côtes et l'on arrivait enfin, après trois mois de navigation, au Grand Portage, à l'extrémité ouest du lac Supérieur, terminus du voyage et entrepôt de toutes les régions de l'Ouest.

On trouvait là des troupes de voyageurs et de Sauvages venus avec des paquets de fourrures et qui s'en retournaient chargés de marchandises et de vivres qu'ils devaient distribuer dans tous les forts du pays. Il n'était pas rare de rencontrer, à la fois, mille à douze cents hommes au Grand Portage. On buvait beaucoup, on se battait souvent, mais jamais on ne manquait à la discipline et à l'obéissance dues aux Bourgeois de la Compagnie.

Les Compagnies, qui n'avaient d'autres objets en vue que d'augmenter leurs bénéfices, se conduisirent indignement envers leurs hommes, si nous en croyons la tradition. Au lieu de veiller sur l'âme de leurs employés en

réprimant les excès et en exerçant une stricte police, elles toléraient, ou, plutôt, encourageaient la débauche. Les liqueurs fortes dont elles se réservaient le monopole, coulaient à flots, sans que les voyageurs (tel est le nom donné à leurs gens) eussent bourse à délier. On se contentait d'inscrire leurs dépenses à leur nom ; et il arrivait fréquemment que, à leur retour à Montréal, au moment du règlement des comptes, ces malheureux, loin d'avoir de l'argent à retirer, se trouvaient en dettes avec leurs patrons. C'est ainsi que non contentes de la traite des pelleteries, les Compagnies pratiquaient la traite des hommes et réduisaient en une espèce d'esclavage d'honnêtes et dévoués serviteurs. Ces odieuses pratiques étaient motivées non pas tant par l'amour du gain, que par le souci de s'assurer les longs services des vieux voyageurs expérimentés qu'on jugeait indispensables à la formation des novices.

Les deux Compagnies exerçaient leur industrie, non seulement dans l'Ouest, mais aussi bien dans les vieilles provinces de Québec et d'Ontario. A mesure que les défrichements s'étendaient, les bêtes à fourrures et les Indiens s'éloignèrent, et les forts de traite, délaissés, tombèrent en ruines. On n'en trouve guère plus aujourd'hui, que sur les côtes désolées du Labrador et de la Baie d'Hudson.

Les Sauvages apportent leurs fourrures au printemps et reçoivent en paiement, les effets divers dont ils ont besoin pour passer l'année. On conçoit que ce troc exercé par des gens peu scrupuleux, soit éminemment profitable¹.

Un fort de traite se compose, d'ordinaire, d'un magasin construit en épaisse maçonnerie, entouré d'une palissade haute de quinze pieds dans lequel les commis se réfugient en cas d'alertes, et de quelques autres maisons et autres constructions ou servitudes, le tout en bois. Autour des dites constructions s'étend généralement un vaste jardin qui procure aux habitants des rafraîchissements bien nécessaires.

La plupart des voyageurs de la Compagnie du Nord-Ouest étaient des Canadiens Français. On les estimait supérieurs à tous les autres peuples pour leurs qualités de force, d'endurance, de souplesse, d'obéissance et de perpétuelle bonne humeur, enfin pour leur facilité à s'adapter aux mœurs des Sauvages chez lesquels ils étaient toujours bienvenus.

Plusieurs de ces Canadiens Français, ainsi que les Ecossais de la Compagnie de la Baie d'Hudson, épousèrent des Sauvagesses et donnèrent naissance à ces fameux métis du Nord-Ouest dont nous reparlerons. Ils habitaient les bords de la Rivière Rouge, au Manitoba, et c'est pour eux, en 1818, que l'abbé Provencher alla fonder, avec ses compagnons,

1. Le colonel Fortune, de la Pointe Fortune, n'avait que deux manières de peser les fourrures : la petite pesée qui était le poing, la grande qui était le pied. Nos Sauvages actuels sont plus instruits.

cette mission célèbre dont il devint, deux ans plus tard, le premier évêque.

Complétons ces renseignements par l'extrait suivant du *Scottish Magazine* de 1841, dont nous devons la traduction à H. J. Tessier :

« Les voyageurs Canadiens sont peut-être les hommes les plus intrépides, les plus infatigables et, en même temps, les plus joyeux que l'on puisse rencontrer. Leur tâche est de conduire les grands canots d'écorce de la puissante Compagnie qui fait le commerce des fourrures au Nord-Ouest, qu'ils remontent chargés de couvertures de laine, d'eau-de-vie, de poudre, etc. etc... et qu'ils ramènent pleins de ballots de pelleteries du poids de 90 livres, pour qu'un homme puisse les charger sur ses épaules dans les portages.

On fait portage aux rapides infranchissables, ou bien pour prendre un raccourci quand les rivières serpentent. Alors on décharge le canot. Les uns portent les avirons, les armes, les vivres ; d'autres les ballots de marchandises ; d'autres, enfin, le canot lui-même sur leurs épaules, la quille en l'air. Arrivés à l'eau tranquille ils remettent à flot la barque, la rechargent, et vogue la galère ! La chasse et la pêche fournissent au voyageur sa nourriture. A défaut de gibier il entame sa réserve de viande séchée qu'on appelle du pemmican. Les délices des voyageurs sont le thé fort, sans sucre, avec, de temps en temps, un coup de rhum. C'est le soir qu'on prépare le thé, lorsque le temps vient de camper. Les uns dressent la tente, les autres recueillent le bois sec et font du feu ; d'autres rapportent le gibier qu'ils ont tué, le poisson qu'ils ont pris, et le font griller à la flamme ardente. Le thé chante dans la théière ; c'est le temps du gros rire et des bons mots. On charme la longueur du chemin par des chansons dont le rythme cadencé donne aux coups de rame la mesure.

Après ses longs et pénibles voyages il vient se reposer au village et raconter longuement ses exploits. Cette vie vagabonde qui gâterait tout autre homme, n'a, pour ainsi dire, aucun effet sur lui. Il reste ce qu'il était, bon sujet et bon chrétien, ou, tout au moins, il se convertit dès qu'il s'est marié et établi.

Le canot d'écorce est admirablement adapté à la navigation sur des cours d'eau remplis de rapides et souvent peu profonds. Il cale à peine quelques pouces. Ce sont de minces écorces de bouleau étendues sur une charpente en bois légère et flexible, gommées sur toutes les coutures de façon à le rendre imperméable. Le fond est rond. C'est un tour de force de garder son équilibre et de ne pas verser. On s'y tient à genoux et l'on frappe l'eau, non à la surface comme avec des rames, mais en plongeant, comme avec des pagaies. Le timonier et le guide, aux deux extrémités du canot, conduisent à l'aviron au lieu et place de gouvernail. Rien n'est curieux comme de constater *de visu* avec quelle habileté ils tournent les obstacles qu'ils rencontrent à chaque instant, les troncs flottants, les

rochers, les remous, etc... Mais il faut les suivre dans les rapides filant comme l'éclair, au milieu de l'écume des récifs. Alors règne un lugubre silence ; les rameurs s'arrêtent, l'homme de l'avant veille à tout ; le timonier, l'œil attaché sur lui, obéit au moindre signe et donne le coup d'aviron qui fait tourner à point. Le danger mortel passé, un cri perçant à la manière des Sauvages, s'élève et fait bondir le cœur. Alors le meilleur artiste de la bande entonne sa chanson :

A LA CLAIRE FONTAINE.

(Chanson des Voyageurs.)

1

A la claire fontaine
M'en allant promener
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je me suis baigné.

Refrain.

Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

2

J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné,
Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.

Il y a etc...

3

Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.

Il y a etc...

4

Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Chante, rossignol, chante
Toi qui as le cœur gai.

Il y a etc...

5

Chante, rossignol, chante
Toi qui as le cœur gai.
Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai à pleurer.

Il y a etc...

6

Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai à pleurer.
J'ai perdu ma maîtresse ;
Comment m'en consoler ?

Il y a etc...

7

J'ai perdu ma maîtresse ;
Comment m'en consoler ?
Pour une blanche rose
Que je lui refusai.

Il y a etc...

8

Pour une blanche rose
Que je lui refusai.
Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier.

Il y a etc...

9

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Et que le rosier même
A la mer fût jeté.

Il y a etc...

Autre chanson.

Nous avons sauté le Long Saut,
L'avons sauté tout d'un morceau...
Quand un chrétien se détermine
A voyager dans les pays d'en haut,
Il faut qu'il quitte sa famille
Pour se faire manger par les brûlots.

Tel était le voyageur canadien. Il a disparu avec la traite ou, plutôt, il s'est transformé ; il est devenu bûcheron, homme des chantiers. Nous le reverrons sous cette nouvelle forme.

Le « Canadien errant » nous apparaît comme un individu essentiellement voyageur. Il ne tient pas en place, il aime à voir du pays. Il émigre dans toutes les Provinces du Dominion et dans tous les Etats de la république voisine, depuis la Californie jusqu'à la Nouvelle Angleterre. Il se sent chez lui partout. Chercher les causes de cette fureur d'émigration serait long et difficile. Contentons-nous d'en gémir.

Sans doute nous savons bien que les Canadiens Français, lorsqu'ils sont bien encadrés dans leurs paroisses nationales, avec leurs curés, leurs Frères et leurs Sœurs, conservent fidèlement leur langue et leur foi au milieu des Américains protestants.

N'empêche que l'émigration reste la blessure toujours saignante au flanc de la mère patrie. N'empêche que, si le million et demi de nos frères émigrés fût resté parmi nous, notre situation politique au Canada serait tout autre qu'elle n'est aujourd'hui.

CHAPITRE III.

L'industrie du bois et les chantiers.

Le centenaire de la fondation d'Ottawa.

Nous célébrons, cette année, le centenaire de la fondation d'Ottawa.

Il y a juste un siècle que le Gouvernement britannique, au sortir de la guerre avec les Etats-Unis, effrayé des dangers que courait la flotte canadienne en passant sur le St-Laurent pour remonter aux Grands Lacs, sous le feu de batteries américaines établies sur la rive Sud, se décida à rendre praticable la route de l'Ottawa par le moyen d'un canal qui l'unirait au lac Ontario.

Trois expéditions furent donc organisées : l'une, à l'Ouest, aboutissant à l'embouchure de la rivière Madawaska ; l'autre, à l'Est, prenant pour terminus le lac de l'Original ; la troisième, au Centre, utilisant le cours et les lacs du Rideau. Le plan et le rapport de cette dernière gagnèrent les suffrages du général Wellington, alors premier ministre à Londres ; la construction du canal fut résolue, et la direction des travaux fut confiée au major By, des Ingénieurs royaux (1826).

Les travaux commencèrent incontinent et furent menés avec tant de célérité que, dès 1832, le canal était terminé.

Telle fut l'origine de la pauvre bourgade qui, du nom de son fondateur, fut appelée *Bytown*.

Qui eût pensé alors que, sur l'emplacement des cabanes misérables servant d'abri aux milliers de terrassiers écossais et irlandais, s'élèverait un jour la gracieuse capitale dont nous sommes, à bon droit, orgueilleux ?

Nous avons visité de grandes métropoles : Londres, Paris, Rome, Washington, et nous n'avons pas la sotte prétention de comparer Ottawa à ces cités fameuses, aux palais chargés d'ans et de gloire, aux rues encombrées par les foules, aux magasins ruisselants de lumière, aux maisons hautes comme des tours. Mais nous affirmons que, pour la beauté du panorama : montagnes bleues, triple cours d'eau, rues ombragées ; pour le nombre relatif des parcs et des boulevards, la longueur et la propreté des voies publiques, l'élégance coquette des résidences de briques rouges, entourées de verts gazons, aucune ville n'éclipse Ottawa. Dans cette cité merveilleuse, les plus pauvres ont leur cottage, petit mais net.

« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. » C'est le paradis des familles fécondes et des innombrables enfants.

Les palais, d'ailleurs, ne manquent pas ; et les divers ministères, le parlement, les musées, chefs-d'œuvre du gothique flamboyant, aux pierres multicolores, aux flèches aiguës, ne redoutent point la comparaison avec le palais de Westminster.

Nous écrivîmes, il y a vingt-cinq ans, en deux gros volumes, l'Histoire de la Vallée de l'Ottawa. Naguère, encore, nous résumâmes, en un article publié par *L'Echo*, l'histoire religieuse de notre cité. Il serait donc peu discret de répéter ici, pour la troisième fois, ce que nous avons raconté.

Mais nous pensons que des récits oubliés : la vie, par exemple, des hommes de chantiers qui firent autrefois la fortune du vieux Bytown, intéresseraient nos bienveillants lecteurs.

L'industrie du bois et les Chantiers¹.

Chacun sait que le bois de construction se fait de plus en plus rare sur notre planète et menace de disparaître à bref délai. Les seules forêts considérables qui nous restent pour l'approvisionnement de l'humanité se trouvent en Norvège, en Suède, en Russie d'Europe et d'Asie, aux Etats-Unis et au Canada. Le Canada passa longtemps pour la suprême et inépuisable réserve des industries forestières, à cause de l'étendue de son territoire, mais il a fallu déchanter. On s'est aperçu que la rigueur du climat et la pauvreté du sol ralentissent la croissance des essences et ne permettent point de réparer comme il conviendrait les pertes que le feu,

1. Sources consultées : Élisée Reclus, Joseph Tassé, Benjamin Sulte.

le gaspillage, les insectes, les maladies cryptogamiques et les défrichements occasionnent.

Il faut bien convenir que les divers gouvernements qui se succèdent régulièrement depuis un siècle se sont rendus coupables d'une inexcusable négligence en ne reboisant pas méthodiquement nos forêts ruinées, sinon partout, du moins dans les régions accessibles. Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'une tâche qui décourage les plus optimistes patriotes. Le beau bois de construction devient très dispendieux et ne se trouve plus en abondance que dans la Colombie britannique.

L'industrie forestière qui constitua, durant tout le siècle dernier, la principale richesse du Canada, et dont le chiffre d'affaires s'élevait encore, en 1921, à 254 millions de piastres, mérite bien que nous lui consacrons quelques pages.

LE PIONNIER PHILEMON WRIGHT.

Le commerce du bois carré date des premières années du dernier siècle. En voici l'histoire ; nous nous citons¹ :

« Un riche Anglais établi depuis plusieurs années dans le Massachusetts, Philémon Wright, conçut le projet de fonder une colonie dans la vallée de l'Ottawa. Une route conduisait alors de Montréal au Long-Sault. Là commençait la forêt vierge, sans autre chemin que la rivière et sans autre moyen de transport que les canots.

Après plusieurs explorations qui lui firent connaître le pays, Philémon fixa son choix, et obtint du gouvernement, le 28 mars 1801, une patente d'octroi de terres comprenant le quart d'un canton à prendre à la tête de la navigation, c'est-à-dire au pied des Chaudières décrites jadis par Champlain, à 80 milles de tout lieu habité.

Notre aventurier mesura donc une longue bande de terrain sur les bords de l'Ottawa, depuis le lac Aylmer jusqu'à la bouche de la Gatineau, et lui donna, en souvenir de sa lointaine patrie, le nom de Hull qu'elle porte encore aujourd'hui.

Doué d'une indomptable énergie, il se mit incontinent à l'œuvre avec les trente ouvriers qui l'avaient accompagné. Les défrichements commencèrent malgré l'opposition de quelques Indiens des environs. Philémon Wright eut facilement raison, peut-être grâce au whiskey, des objections. Il en fut quitte, dit la légende, en se laissant proclamer roi : « Toutes les squaws l'embrassèrent, et on enterra solennellement la hache de guerre. Pendant une semaine on fit festin, et les Sauvages, épuisant tous les raffinements de leur art culinaire, forcèrent leurs hôtes à manger avec eux

1. *Histoire de la Province Ecclésiastique d'Ottawa et de la Colonisation dans la Vallée de l'Ottawa*. Par le R. P. Alexis, cap.

des rôtis de chiens, de rats musqués, des fritures de civettes et de serpents à sonnettes qui abondaient alors dans ces parages¹. »

En 1806, Philémon Wright, alléché par le haut prix qu'avait atteint le bois, grâce au blocus continental établi par Napoléon 1^{er} contre l'Angleterre, eut l'idée de génie de faire descendre à Québec, par le flottage, des radeaux de bois de charpente ou bois carré. Il lança donc sur l'Ottawa sa première « cage » descendue de la rivière Gatineau, laquelle franchit heureusement les rapides du Long-Sault et parvint à bon port à Québec. L'épreuve était décisive. En 1823, plus de 300 cargaisons furent conduites ainsi dans le port de Québec, qui devint le plus grand marché de bois de l'univers. Douze cents navires montés par quinze ou vingt mille hommes le visitèrent dans une seule année.

Les *booms* ou estacades s'étendaient alors, sur la rive sud, depuis St-Romuald jusqu'à Lévis et, sur la rive nord, depuis Sillery jusqu'au Sault-Montmorency. Tous les vieux Québécois se souviennent d'avoir admiré ces innombrables pièces de bois que des centaines de voiliers, flottes de printemps et d'automne, venaient charger et transporter en Amérique et en Europe. C'était le bon temps, comme on dit.

LES CHANTIERS.

La région des forêts, au Canada, varie selon les Provinces. Dans Québec et dans l'Ontario, hormis l'infime partie tombée dans le domaine particulier, la totalité de la région forestière reste propriété du gouvernement local et constitue une part non négligeable de son revenu.

On accuse fréquemment les gouvernements provinciaux de gaspiller follement cette richesse en l'aliénant en faveur des marchands de bois, et d'enrichir ces derniers aux dépens de la communauté.

Cette accusation nous paraît mal fondée. Les grands ennemis de la forêt sont : le feu, d'abord, dont les ravages dépassent tout ce qu'on saurait imaginer, la caducité ensuite, avec les insectes et les maladies. Une exploitation sagement régularisée sauve les arbres, tout en procurant un revenu. La vraie question consiste donc dans la stricte observance des règlements relatifs à la coupe de bois.

Quoi qu'il en soit, voici comment le gouvernement procède dans l'exploitation de ses forêts.

Il loue à des Compagnies, pour un nombre d'années raisonnable, de vastes surfaces boisées qu'on appelle des *limites*, à la condition que ces Compagnies se conduiront en bons pères de famille, et qu'elles n'abattront

1. Durant la guerre, un jour d'été de chaleur accablante, nos élèves du Collège Séraphique d'Ottawa en tuèrent deux dans les marécages de Wrightville et de Val-Tétreau, au nord-ouest de Hull.

pas les fûts au-dessous d'un diamètre déterminé, ordinairement onze à douze pouces à la souche.

Ces Compagnies elles-mêmes, dont le bail est long, n'ont aucun intérêt à raser les forêts. Ce serait manger leur blé en herbe. Elles préfèrent les entretenir et régulariser leurs coupes.

Personne parmi nous n'ignore que nos essences se divisent en bois durs ou francs et en bois mous. Par bois durs on entend les arbres à feuilles caduques, et par bois mous les conifères à feuillage persistant. Les bois durs sont nombreux : merisiers, bouleaux, érables, ormes, frênes, chênes, hêtres, noyers, etc. Mais les trois premiers seuls, à cause de leur abondance, ont une grande valeur commerciale.

Parmi les bois mous il convient de citer, selon leur rang d'importance, les pins, les sapinettes ou épinettes, puis l'épicéa, le cèdre, le mélèze, le sapin beaumier, le cyprès, etc.

Il convient de clore cette fastidieuse nomenclature par une observation. Comme les conifères ne repoussent pas sur la souche, on observe que le bois dit de seconde pousse, qui naît dans les *brûlés*, se compose principalement de cyprès, de trembles et de bouleaux blancs.



Nous venons de parler de bois durs et de bois mous. Le bois dur, quels que soient sa valeur intrinsèque et son emploi dans le pays, n'a jamais été considéré, parmi nous, comme un véritable article d'exportation. Quelle est la raison de cette apparente anomalie ? On doit la chercher dans le manque de moyens de transports. Nos forêts étaient autrefois inaccessibles aux chariots ; elles le sont encore dans maintes régions où les routes n'existent pas. L'unique moyen d'en retirer les billots consistait dans le flottage sur les rivières dont les montagnes étaient sillonnées. Or, le bois dur ne flotte pour ainsi dire pas, ou du moins ne tarde pas à couler à pic, tandis que le bois mou demeure indéfiniment à la surface et peut se faire conduire économiquement aux scieries qui le débitent.

De bonne heure à l'automne, aussitôt les récoltes rentrées, nos jeunes campagnards quittent leurs fermes et partent en bandes joyeuses pour les chantiers. Ils y sont bien nourris et reçoivent un salaire qui varie, selon l'année, de trente à soixante piastres par mois, appoint sur lequel parfois compte leur père pour équilibrer son maigre budget.

Leur engagement à peine signé, la Compagnie pour laquelle ils vont travailler les expédie dans ses *limites*. Ils remontent péniblement les rivières dans de gros bateaux plats lourdement chargés de farine, de pois, de salaisons et de tous les effets nécessaires à l'hivernement. Pour charmer les ennuis du voyage ils répètent les refrains traditionnels des voyageurs :

I.

Voici l'hiver arrivé,
 Les rivières sont gelées.
 C'est le temps d'aller au bois
 Manger du lard et des pois.
 Dans les chantiers nous hivernerons !
 Dans les chantiers nous hivernerons !
 Rouli roulant, ma boule roulant,
 En roulant, ma boule, roulant,
 En roulant ma boule.

II.

Nous avons sauté le Long-Sault,
 L'avons sauté tout d'un morceau !
 Ah ! que l'hiver est *longue* !
 Dans les chantiers nous hivernerons !
 Dans les chantiers nous hivernerons !
 Rouli, roulant, ma boule roulant,
 Rouli, roulant, ma boule roulant,
 En roulant ma boule.

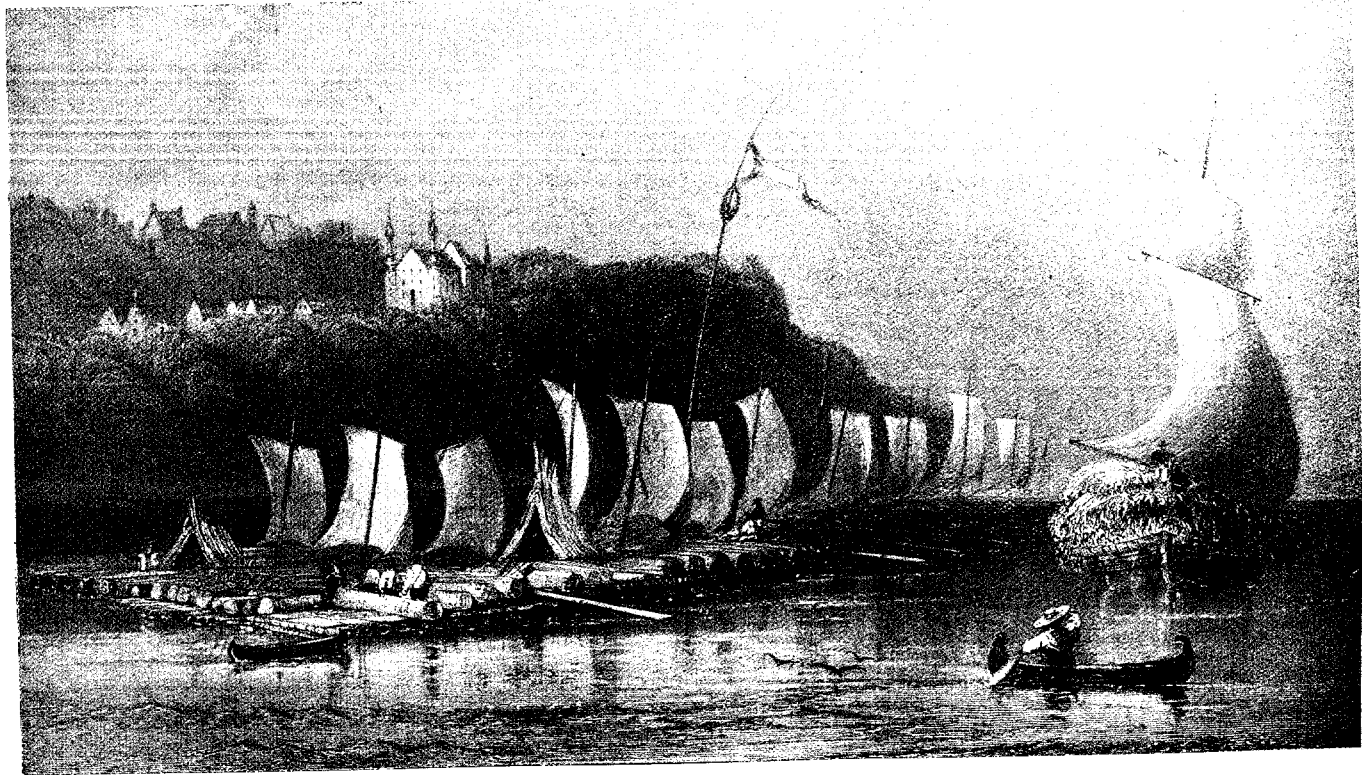
III.

Quand ça vient sur le printemps,
 Chacun craint le mauvais temps ;
 On est fatigué du pain.
 Pour du lard on n'en a point.
 Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !
 Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !
 Rouli roulant, ma boule roulant,
 Rouli, roulant, ma boule roulant,
 En roulant ma boule.

Parvenus au camp, les bûcherons sont divisés en plusieurs groupes. Les uns ouvrent à travers bois, jusqu'au prochain ruisseau, des chemins aplanis avec la neige ; les autres abattent les arbres et les scient en billes de longueur égale ; d'autres équarrirent à la grand' hache les pièces de choix ; d'autres, enfin, traînent les billots sur les pistes jusqu'au bord de l'eau et en font des tas énormes.

A la fonte des neiges le ruisseau devient un torrent dans lequel s'effondre la masse accumulée. Les draveurs (*drivers*) accompagnent les bois flottants, repoussant dans le courant les pièces échouées, rompant à la dynamite les embarras, risquant leur vie pour mener à bon port, c'est-à-dire aux *moulins*, leur précieuse cargaison. Tout est gigantesque dans cette industrie : lacs immenses, grands fleuves, radeaux semblables à des îles, scieries débitant par jour plus de mille billots. Les *moulins* d'Ottawa passent pour les plus puissants du monde.

Hélas ! tout cela ne sera plus bientôt que chose du passé ! Les magnifiques pièces de bois carré qui couvraient, naguère, les grèves de Québec



RADEAU SUR LE SAINT-LAURENT.

ont disparu depuis plus de trente ans ; les madriers de pin blanc, sans un seul nœud, sont devenus des raretés que les marchands se disputent ; les grands *moulins* se ferment les uns après les autres, victimes, parfois, d'un feu venu juste à point ; à leur place de petites scieries mobiles suivent les bûcherons au fond des bois.

Mais la Providence qui nous protège a voulu qu'à une industrie mourante une industrie nouvelle se substituât. C'est ainsi que, au moment où le bois de construction disparaissait dans nos forêts épuisées, le menu bois commença d'être exploité pour la pulpe. Désormais les épinettes de quatre pouces ne trouvent plus grâce aux yeux des industriels voraces. Des essences jadis méprisées sont recherchées. On fauche littéralement nos forêts qu'on prétend de nouveau inépuisables. Chaque année, le nombre et l'importance de nos pulperies grandissent, sans qu'on parvienne à satisfaire à la demande toujours croissante du marché. La valeur de la pâte à papier s'est élevée, en 1922, au chiffre fabuleux de quatre-vingt-cinq millions de piastres. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie périlleuse ?... Au complet épuisement de nos zones forestières ?...

Faut-il nous en plaindre ? On ne sait trop. Pour qui a vu d'immenses régions ravagées par le feu au point que l'humus lui-même a disparu et que sur le roc décharné l'herbe même ne pousse plus, l'exploitation la plus intense de nos forêts n'est pas blâmable. Confions donc l'avenir aux soins intelligents de nos ingénieurs forestiers.



Revenons à nos chantiers.

On appelle camp (prononcez à l'anglaise) un ensemble de bâtiments où se trouvent rassemblées toutes les choses nécessaires à l'exploitation d'un canton déterminé. On y trouve donc un magasin, des écuries, diverses cabanes, et enfin le camp proprement dit : cuisine et dortoir des hommes du chantier. Ces constructions sont grossières mais solides, faites de rondins non écorcés, calfeutrées d'argile et de mousse, couvertes de madriers taillés en rigoles. A l'intérieur, le long de la muraille, règnent une ou deux rangées de couchettes ayant pour pailleasse ou matelas des branches odorantes de sapin. C'est là que reposent dans leurs chaudes couvertes les bûcherons fatigués.

La nourriture est abondante et adaptée aux estomacs vigoureux de gens qui travaillent fort, en plein air.

Le *boss* ou chef du chantier est aidé, d'ordinaire, par le commis du magasin, et a pour factotum le cuisinier, le *cook*. La discipline est sévère, comme il convient dans un groupement de trente, cinquante hommes, ou plus, inconnus, de langues et religions diverses, qui doivent passer ensemble les longs mois de l'hiver. On n'y tolère ni querelles, ni boisson ; et la moindre infraction aux règlements est punie par l'expulsion.

LES MISSIONNAIRES.

Nos bûcherons catholiques ne sont point délaissés dans leur exil. Ils reçoivent, chaque année, la visite d'un missionnaire qui les prépare à l'accomplissement de leur devoir pascal. Cette visite leur est doublement chère lorsque le prêtre est leur curé qui les connaît et leur apporte des nouvelles de leurs familles. Ils s'attendrissent alors, et les jeunes pleurent.

Le missionnaire arrive de bonne heure dans l'après-midi, ce qui lui permet de se rafraîchir ou plutôt de se réchauffer avant la rentrée des hommes. Vers cinq heures et demie, il prend seul son repas. A six heures, les hommes soupent dans la grande salle de la cuisine, puis se hâtent de nettoyer la vaisselle et de mettre tout en ordre ; après quoi le Père fait son apparition. Il commence par lier connaissance avec son public ; distribue ses cadeaux, chapelets, médailles, scapulaires, au gré de chacun ; récite le chapelet et la prière du soir et termine par un petit sermon qui roule le plus souvent sur l'examen de conscience et la confession.

Tout le monde se retire alors dans le dortoir, chacun à son lit ; et le prêtre assis sur un Billot, enveloppé d'un rideau, entend les confessions, aveux monotones, douloureux, mais combien consolants. Ainsi se succèdent les longues heures de son saint ministère. Ce n'est guère qu'après minuit, dans le silence interrompu de ronflements sonores qu'il installe sur une table son autel portatif et va prendre quelques moments de repos.

A quatre heures, en effet, le réveil sonne, la messe se célèbre, la communion se donne à tous, le déjeuner se prend. Puis, l'âme et le corps restaurés, nos bûcherons serrent avec effusion la main du prêtre et reprennent hâtivement le chemin de l'ouvrage.

Le missionnaire est toujours bien accueilli dans les chantiers et généreusement rétribué. Les protestants eux-mêmes reconnaissent que sa visite ranime les courages et fortifie la discipline.

Le respect humain, dit-on, est inconnu au Canada. Peut-être serait-il plus exact d'affirmer qu'il existe un respect humain à rebours. Quoi qu'il en soit, le trait suivant prouve bien que, dans les chantiers, on rencontre parfois des trembleurs.

Ils étaient dans un camp une soixantaine de travailleurs, blonds et bruns, gras et maigres, parlant le français, l'anglais et des langues barbares. Ils se regardaient de travers et riaient rarement. Le soir, nos gens n'osaient pas dire leurs prières agenouillés au pied du lit ; ce n'est qu'à l'ombre propice de leur couchette et sous leur couverture qu'ils égrenaient leur chapelet.

Or, il advint qu'un beau jour le missionnaire parut.

Il fallut bien assister au sermon. Tout se passa tant bien que mal. On se confessa les yeux fermés, comme l'autruche, pour n'être point aperçu. Restait la grande épreuve de la messe. Au signal donné, tout le monde

s'agenouilla autour de l'autel, la tête baissée pour éviter les regards moqueurs des hérétiques. Puis vint l'instant de communier. L'officiant distribua la sainte hostie à cinquante-quatre assistants bien comptés. Les six protestants de la bande s'étaient discrètement éclipsés.

On devine la surprise de nos braves gens et les joyeux quolibets dont ils s'accablèrent.

Tels sont nos chantiers.

A la fonte des neiges chacun s'en va porter à la maison l'argent laborieusement gagné.

Nous exagérons, hélas ! car, dans le nombre, plusieurs s'attardent dans les hôtels de bas étage des villes limitrophes de la forêt, et perdent en débauches toutes leurs économies.

LES « CHENEURS ».

Mais les abus dont nous sommes les témoins attristés ne peuvent en rien se comparer aux excès de la première moitié du siècle dernier. La ville d'Ottawa, qui s'appelait alors Bytown, passait pour un enfer.

Centre des travaux du canal Rideau, rendez-vous des voyageurs des chantiers, il n'était pas rare d'y voir réunis par milliers des étrangers, la plupart anciens soldats des armées du général Wellington, auxquels on concédait gratuitement des lots de terre qu'ils revendaient pour quelques gallons de whiskey. Les haines de race et de religion étaient ardentes, le rhum coulait librement, et la police brillait par son absence.

Les Irlandais, aigris par les persécutions séculaires qui les forçaient d'émigrer en Amérique, nourrissaient contre leurs ennemis traditionnels, les Orangistes, une haine mortelle. Le sang coula plus d'une fois pendant les processions de la Saint-Patrice ou du roi Guillaume. Aujourd'hui encore, si les batailles sanglantes ont cessé, les batailles électorales continuent et se manifestent par des mesures vexatoires prises en Ontario, contre nos écoles catholiques.

Une association se forma qui monopolisa le travail ouvrier dans les chantiers. Ses membres s'appelaient Chêneurs (Shiners), parce qu'eux seuls brillaient et régnaient dans les bois. Malheur à l'intrus qui prétendait marcher sur leurs brisées !

Tous les Chêneurs étaient des *Uripiens* (Européens) aux yeux des Canadiens, lesquels, de leur côté, portaient le nom de *Kanucks*.

A mesure que les Canadiens affluèrent à Bytown, leur concurrence devint plus odieuse aux Chêneurs qui les malmenèrent cruellement.

Les conflits se multiplièrent. Les Canadiens, gens patients, recevaient les coups et se décidaient difficilement à les rendre, si bien qu'on les réduisit au rôle de souffre-douleurs et de parias.

Les Chêneurs se faisaient un jeu de déménager une maison en pleine

nuît, d'assommer les passants, de gâter l'eau des puits, de mettre le feu aux étables, d'enfoncer les vitres à coups de canne, de déshabiller les enfants dans les rues pour les voir courir sur la neige. Un beau jour, ils dispersèrent un convoi funèbre et abandonnèrent le corps aux intempéries.

Telles étaient les facéties de ces barbares. Bytown, au milieu de ses forêts, passait pour l'épouvantail du Canada. « Il n'y a pas de Dieu à Bytown, » disait-on. Le fait est qu'on n'y pensait guère à Dieu. Lorsqu'un garçon, parti pour les chantiers, négligeait d'écrire à sa mère, la pauvre femme disait : « Il aura été tué à Bytown. »

Les anciens racontent que, parfois, la nuit, on entendait des cris sinistres monter du pont des Chaudières. C'étaient des voyageurs attardés que les Chêneurs jetaient dans l'abîme, en attendant que leur tour vînt de faire le saut.

Il vint, en effet, car la patience la plus angélique a des bornes. Ce fut, croyons-nous, sans en être bien sûr, en 1849. Les Orangistes célébraient la fête du roi Guillaume, et leur procession envahissait triomphalement les quartiers canadiens de la basse ville. On leur fit un accueil plus chaud qu'ils n'espéraient. Ils furent copieusement lapidés et fusillés, malgré l'intervention de la milice, et les vainqueurs de la Boyne détalèrent sans trompette, laissant sur le terrain plusieurs morts et de nombreux blessés.

Depuis la *bataille des pierres* la paix ne fut jamais plus troublée à Ottawa.

Le caractère historique de nos récits nous interdit de rappeler ici les exploits légendaires de nos fiers-à-bras, les Joe Montferrant, Sénécal, Brûlé, Mc Donald, Taillefer, Clermont, Colas, Louis Montferrant et tant d'autres voyageurs célèbres en leur temps. Les gars de Sorel, en particulier, se firent une réputation de force et d'audace.

Dans ces journées, où le vernis de la civilisation s'écaille sous l'effort passionné de la bête humaine, la loi devient impuissante. Une seule autorité parvenait à s'imposer et à pacifier les combattants, celle de l'Eglise catholique. Le Père Cannon, curé de Bytown, laissa un nom vénéré. On le représente, avec sa légendaire culotte de nankin, une houssine à la main, accourant aux premières nouvelles d'une émeute, distribuant impartialement ses coups aux combattants, les mettant finalement en déroute.

Tout était permis au bon Père, car l'on savait que s'il frappait fort, il aimait plus fort encore.

CHAPITRE IV.

La province ecclésiastique d'Ottawa.

I

Les origines.

La colonisation des territoires d'Ontario et de Québec compris dans notre diocèse remonte dans ses origines aux premières années du siècle dernier. Lors de la division des deux provinces du Bas et du Haut Canada (1791) les lignes de démarcation furent tirées au petit bonheur, comme on dit, ce qui occasionna des difficultés entre MM. Lemoyne de Longueuil, seigneur de Soulanges, et Chartier de Lotbinière, seigneur de Vaudreuil, d'une part, et les émigrants établis dans les comtés actuels de Prescott et de Glengarry d'autre part. Citons, pour mémoire, la cession faite, le 24 mai 1797, par le chevalier de Longueuil, pour la somme de mille guinées, de la seigneurie de l'Orignal à Nath. Hazard Treadwell, et le règlement signé, l'année suivante, par MM. de Lotbinière, et William Fortune, fondateur de la Pointe-Fortune, pour la délimitation de leurs propriétés respectives.

Le premier habitant de Lachute, comté d'Argenteuil, fut un Américain du Vermont du nom de Clarke qui s'établit avec sa famille en pleine forêt vierge en 1796. Dès 1801, la première école ouverte dans cette région abritait une quarantaine d'enfants.

En 1799, le capitaine Robertson reçut deux mille acres de terres sur la rivière la Lièvre canton de Buckingham, et avec lui plusieurs autres soldats réformés s'établirent sur la même rivière.

En 1804, l'Hon. Jos. Papineau acheta du Séminaire de Québec la seigneurie de la Petite Nation sur laquelle il s'établit en 1810. Il était le seul catholique et Canadien-français de la région.

Il est temps de parler du plus illustre des pionniers de l'époque.

Un Anglais venu de Massachussets, Philémon Wright, conçut l'idée de fonder une colonie dans notre vallée. Une route conduisait alors de Montréal au Long Sault. Là commençait la forêt vierge, sans autre chemin que la rivière¹.

Philémon Wright remonta donc l'Ottawa jusqu'au pied de la Chaudière. Il obtint, le 22 mars 1801, une patente d'un quart de canton, à 80 milles de tout lieu habité, et fonda un établissement auquel, en souvenir de sa patrie, il donna le nom de Hull. Cet homme doué d'une indomptable

1. Voir plus haut, page 139.

énergie inaugura le commerce du bois au Canada, conduisant jusqu'à Québec ses énormes radeaux de bois carré. Il mourut en 1839 entouré de l'estime et du respect de ses concitoyens.

Le commerce du bois et l'exploitation de la forêt donnèrent le branle à la colonisation. Les bûcherons affluèrent par milliers : d'abord les Irlandais, ensuite les Canadiens.

Les premiers colons du canton d'Onslow s'établirent en 1820, ceux de Templeton en 1807, ceux d'Eardley en 1807, ceux de Lochaber la même année. La seigneurie de la Petite Nation comptait, en 1830, cent quarante familles, dont 80 catholiques. Le canton de Hull renfermait à la même date, 1,066 habitants.

Nous avons découvert aux archives fédérales un rapport intéressant relatif aux concessions octroyées par le Gouvernement, pendant les années 1801-1802, dans cette partie de l'Ontario qui nous intéresse :

Comtés.	Concessions. Années 1801 et 1802.
Glengarry	505
Dundas	
Stormont	
Prescott	
Russell	

D'autre part, le recensement officiel de 1824 nous donne pour la population totale de la province ecclésiastique d'Ottawa, les chiffres suivants :

Comtés.	Population.
Prescott	10,264
Russell	
Carleton	
North Lanark	
Ottawa	

De cette population totale composée en grande partie d'anciens soldats, le tiers, à peine, était catholique.

Voici d'ailleurs, d'après un rapport envoyé à Québec par Mr. Mc Donnell, curé de St-Raphaël et futur évêque de Kingston, la population catholique de l'Ontario en 1819 :

Groupe de l'Est,	12,365
Groupe du Sud-Ouest,	2,550
Total :	14,915

Soit pour le diocèse d'Ottawa 2,560 catholiques.

Un événement mémorable allait transformer, à cette époque, la face de notre pays.

La guerre de 1812, avec les Américains, avait grandement alarmé le gouvernement britannique qui s'était aperçu que ses flottes des Grands Lacs ne pouvaient correspondre avec Montréal et l'Océan qu'en passant sous les canons ennemis. Le duc de Wellington, alors ministre, donna donc l'ordre de creuser un canal qui unit, à travers les terres, la rivière Ottawa au lac Ontario¹.

On choisit pour tête du canal le site de nos Chaudières, et l'on chargea de la direction des travaux de construction un ingénieur de mérite, le major By. Il s'éleva alors sur les rives du nouveau canal un village assez misérable, à l'usage des ouvriers, qui prit le nom du chef de l'entreprise, Bytown. Les opérations commencèrent en 1827 et furent menées rondement, vu qu'on put utiliser et aménager la rivière Rideau et les lacs dont elle est le déversoir. Aussi bien l'œuvre fut-elle complétée en 1831.

Mais les milliers d'hommes qui avaient été employés depuis cinq ans à ces immenses travaux ne quittèrent point le pays. Ils s'établirent, au contraire, soit à Bytown même devenue petite ville, soit dans les cantons environnants.

Le Canada tout entier ne formait à cette époque qu'un immense diocèse. Ce fut la gloire de l'évêque de Québec, Mgr Plessis, de parvenir, sans offusquer le gouvernement britannique, à en opérer la division. Mais il dut procéder politiquement. Les évêques qu'il consacra : Mgr Mc Donnell, à Kingston, 1819 ; Mgr Lartigues, à Montréal, 1820 ; Mgr Provencher, au Nord-Ouest, également en 1820, n'administrèrent longtemps leurs nouveaux diocèses qu'en qualité de vicaires généraux de Québec. De fait, notre région passa sous la juridiction conjointe de Montréal et de Kingston.

Le pays était visité périodiquement par des prêtres missionnaires qui pourvoaient tant bien que mal aux besoins spirituels d'une population pauvre et clairsemée. Citons quelques-uns de ces pionniers de nos missions :

En premier lieu, et hors de pair, le Père Alexander Mac Donnell, venu d'Ecosse en 1803, fondateur des paroisses de St-André et de St-Raphaël, gloire des colons de Glengarry et de Stormont, aumônier des *Glengarry Fencers* qui combattirent vaillamment, en 1812, contre les Américains, fondateur du diocèse de Kingston, mort en 1841. Ensuite, M. de la Mothe, prêtre français, aumônier des *Meurons*, que nous trouvons en 1816 sur la rivière Rideau ; le Père Sweeney, à Richmond, en 1821 ; le Sulpicien Roupe, à Bonsecours (Montebello), en 1813 et les années suivantes ; le Père Paisley, premier curé résident de Bonsecours, 1828, qui signa, l'année suivante, le premier baptême enregistré à Bytown ; le Père Power, qui devait mourir évêque de Toronto.

1. Voir plus haut, page 137.

Si Bonsecours fut la première paroisse du diocèse à posséder un curé résident, Bytown fut la seconde.

En 1828, une assemblée fut convoquée, sous la présidence de Mgr Mc Donnell et du missionnaire M. Haran, pour prendre les moyens de construire une église. Les travaux commencèrent sous M. Mc Donnell et furent terminés sous son successeur, le Père Lalor, en 1832. L'église était un petit édifice en bois fort convenable situé sur l'emplacement de la basilique actuelle. Jusqu'alors, la messe avait été célébrée dans une maison privée de la Haute-Ville.

Les curés ne vieillissaient guère à Bytown, comme le prouve la liste suivante.

MM. Haran	en 1827
Mc Donnell	» 1829
Lalor	» 1832
Cullen	» 1832
O'Meara	» 1835
Mc Donald	» 1835
Cannon	» 1836

Le Père Cannon, grand'oncle des Cannon de Québec, fut plus constant. Il ne quitta Bytown qu'en 1842.

Après lui, cette ville turbulente, cette Babylone, comme l'appelait le Père Neyron, fut un moment abandonnée. Finalement Mgr Bourget qui avait son plan y envoya un homme de valeur, le Père Phelan, auquel il donna des pouvoirs de Vicaire Général et qu'il fit nommer, presque aussitôt, coadjuteur de l'évêque de Kingston, Mgr Gaulin, malade.

Mgr Phelan, toutefois, ne quitta point Bytown avant d'avoir accompli la mission dont l'évêque de Montréal et la Providence l'avaient chargé. Il installa dans Bytown, à sa place, les Oblats de Marie.

A cette époque, c'est-à-dire en 1840, la population du futur diocèse d'Ottawa s'élevait aux chiffres ci-dessous :

Catholiques,	12,177
Protestants,	20,177
Total :	32,354

II

Monseigneur Guigues, 1^{er} Evêque d'Ottawa.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, suivait depuis longtemps avec une inquiétude croissante les progrès de la colonisation dans cette partie de l'Ontario et de la province de Québec dont Bytown était le centre.

Le gouvernement britannique avait donné, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, d'immenses terrains à titre gratuit, aux Loyalistes et aux soldats réformés du général Wellington, tous protestants. Depuis, des Irlandais catholiques et des Canadiens-français étaient survenus. Mais, pauvres et dispersés, ils étaient visiblement inférieurs dans la lutte pour l'hégémonie, et ils succomberaient si l'Eglise, leur mère, ne leur prêtait main-forte.

Monseigneur Bourget résolut de fonder un siège épiscopal à Bytown. Mais à qui le confier ? Où trouver les ressources qui lui manquaient ? Il les demanda aux Oblats de Marie.

Les Oblats.

Au printemps de 1841, Monseigneur Bourget, se rendant à Rome, fit visite, en passant à Marseille, à l'évêque du lieu qui se trouvait être le fondateur de la congrégation naissante des Oblats de Marie, Mgr de Mazenod. Les deux hommes se comprirent en se voyant et contractèrent une amitié que rien n'altéra jamais. L'évêque de Montréal était alors en quête de missionnaires ; il supplia son collègue de lui donner quelques-uns de ses enfants.

Mgr de Mazenod, surpris, hésita. Quels étaient les desseins de la Providence sur sa congrégation ? Ses religieux n'étaient qu'une poignée d'hommes, quarante à peine, dispersés dans sept maisons. Ne serait-ce point une faute de les envoyer ainsi au bout du monde ? D'ailleurs étaient-ils appelés à la vocation des missions étrangères ? Dans ces perplexités, le fondateur pria et consulta. Une circulaire fut envoyée à tous les Oblats avec cette double question : 1^o « Fallait-il accepter la mission du Canada ? » — 2^o « Quels étaient ceux qui voudraient y consacrer leur vie ? » Chaque religieux devait répondre privément. Les réponses furent unanimes, ou plutôt, il n'y en eut qu'une, celle du Prophète : « Me voici, envoyez-moi. »

Cette conduite héroïque des premiers Oblats attira sur leur Congrégation les bénédictions divines. Le Canada devint leur patrie de prédilection. Ils y grandirent en faisant le bien, non seulement à Ottawa et dans la province de Québec, mais encore et surtout dans le Nord-Ouest dont ils furent les pionniers et les apôtres. Ils ont semé dans les larmes ; ils se sont multipliés dans les adversités.

Il est vrai que, depuis que la moisson a jauni, leurs émules se sont précipités en foule pour lier et recueillir les gerbes. Que voulez-vous, c'est le sort qui attend les religieux. Ce qui les console c'est que dans les solitudes glacées de la Baie d'Hudson, chez les barbares Esquimaux, leur zèle peut se déployer librement sans craindre les concurrences jalouses.

Tels étaient les hommes destinés à présider à la naissance du diocèse d'Ottawa.

Le premier Provincial des Oblats au Canada fut le Père Bruno Guigues. Mgr Bourget, qui s'y entendait en hommes, eut tôt fait de reconnaître en ce religieux l'apôtre qu'il cherchait. Il le recommanda à Rome comme le digne fondateur de l'église nouvelle.

Lorsque Mgr Guigues reçut l'onction épiscopale, 12 juillet 1848, Bytown comptait sept mille âmes dont quatre mille catholiques ; et le territoire du diocèse, grand comme une province, trente-deux mille fidèles. Il avait pour collaborateurs quinze prêtres dont sept oblats ; pour temples trois églises en pierre, cinq chapelles et vingt-cinq cabanes en troncs équarris.

Mais il mit sa confiance en Dieu ; et, deux mois après son sacre, il fonda un collège.

Dans son dénuement absolu, ce qui manquait encore le plus au nouvel évêque, c'était un clergé. Mais où trouver des prêtres ? Inutile de les chercher au Canada ; les diocèses de Montréal et de Québec pouvaient à peine suffire à leurs besoins toujours croissants. Il se résolut donc à les aller chercher en Europe. Dans tous ses voyages en France et en Irlande il eut toujours ce but en vue. La jeunesse cléricale de Gap, son pays d'origine, se prit d'enthousiasme pour l'évêque missionnaire et l'aurait suivi en masse, si l'ordinaire du lieu, effrayé des proportions que prenait l'exode, n'y eût mis bon ordre. Quoi qu'il en soit, le diocèse de Bytown est redevable à la France d'une quarantaine de prêtres séculiers, sans compter un nombre, plus considérable encore, de religieux oblats. L'Irlande lui en fournit également un chiffre appréciable.

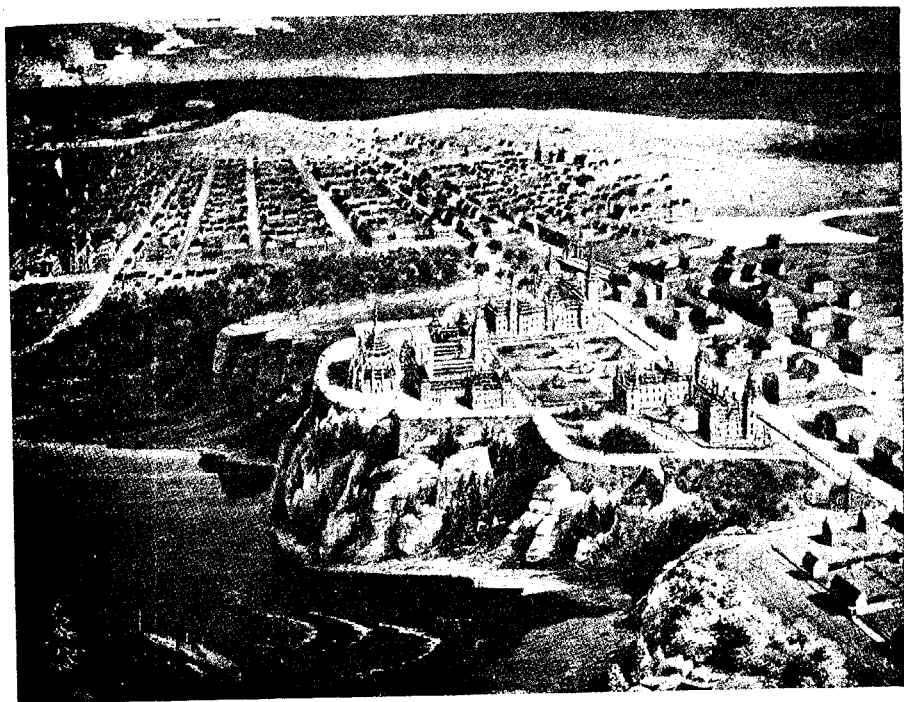
Un événement d'ordre temporel mais d'une portée incalculable vint bientôt donner sujet à l'évêque de remercier encore une fois la Providence.

L'humble ville de Bytown, par le choix personnel de la reine Victoria, fut proclamée capitale du Canada, en 1857, et troqua son nom ridicule pour celui plus sonore d'Ottawa, en 1854. Ce choix promettait au diocèse les plus hautes destinées.

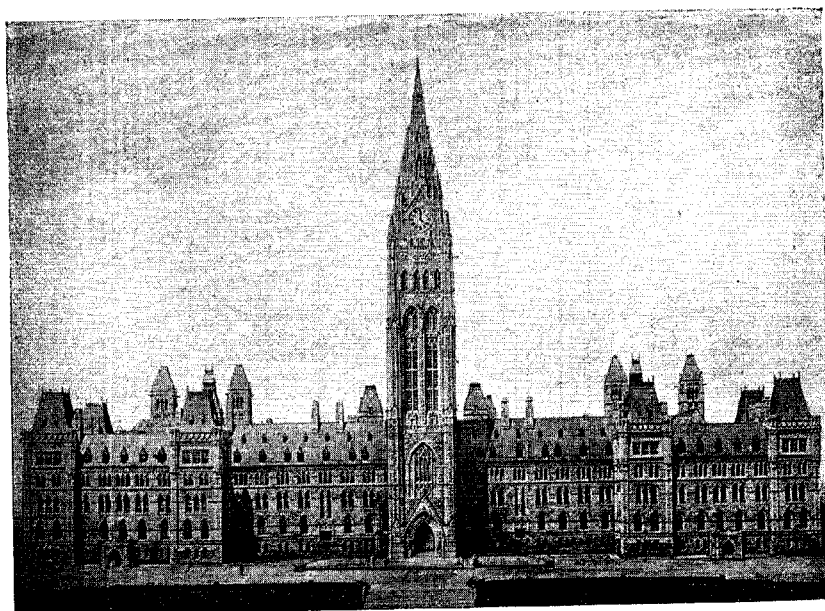
En même temps la colonisation battait son plein. De tous côtés les missions se fondaient, les chapelles s'élevaient.

Le bon évêque, fidèle à sa vocation de missionnaire, se faisait tout à tous, parcourant les forêts ; voyageant surtout l'hiver, lorsque, faute de chemins tracés, les rivières glacées lui servaient de route ; voguant en canot d'écorce ; confessant tout le jour ; couchant parfois sur la dure, presque toujours dans de misérables cabanes, au milieu des pauvres gens ; se faisant aimer comme un père et vénérer comme un saint.

Cet évêque si humble et si apostolique était un esprit fin et distingué. Nous avons étudié avec soin, en écrivant l'histoire du diocèse d'Ottawa, les notes abondantes qu'il prenait dans ses voyages et que l'on conserve pieusement aux archives. Elles sont presque illisibles, mais quelles sagaces observations et quel esprit prophétique ! Cet homme devinait l'avenir. Il a



OTTAWA EN 1860



PARLEMENT D'OTTAWA.

préparé les triomphes, il a prévu les catastrophes et les a pleurées d'avance.

Il mourut le 8 février 1874, à l'âge de 65 ans, accablé moins par l'âge que par les fatigues.

Depuis plus d'un an il faiblissait ; et tout le monde autour de lui constatait la diminution graduelle de ses forces. Sujet, depuis longtemps, aux hémorrhagies, il succomba à une syncope que la dernière occasionna.

Sa mort fut pieuse et douce comme sa vie ; le calme et la résignation avec lesquels il reçut les derniers sacrements édifièrent et consolèrent tous les membres de sa maison épiscopale qui entretenaient à son égard les sentiments de la plus filiale affection.

Ce décès, auquel tout le monde s'attendait, n'en causa pas moins une émotion profonde dans la ville et dans le diocèse. Pour tous les catholiques et nous pouvons ajouter, sans exagération, pour un grand nombre de protestants, cet événement fut comme un deuil personnel, tant la figure du prélat était familière et révérée. Une foule immense vint contempler une dernière fois sa dépouille mortelle exposée dans la chapelle de l'évêché.

Terminons cette brève notice par un tableau de l'œuvre accomplie dans le diocèse d'Ottawa pendant l'épiscopat de Mgr Guigues, c'est-à-dire de 1848 à 1874. Cette œuvre est tellement merveilleuse que nous n'osons point en faire honneur à un homme. Les hommes sont les instruments de la Providence, mais c'est toujours la Providence qui dirige et mène à bonne fin.

L'évêque de Bytown, en arrivant dans son diocèse, y trouva, comme nous l'avons dit, sept missionnaires oblats et huit prêtres séculiers. Il y laissait à sa mort vingt-sept Pères de sa Congrégation et cinquante-quatre prêtres séculiers.

On comptait, en 1848, trois églises en pierre et trente chapelles en bois.

En 1874, il y avait cinquante-cinq églises et trente-trois chapelles, construites ou en construction.

Enfin la population catholique qui, d'après le recensement de 1851, s'élevait à trente-cinq mille âmes, était déjà montée, en 1871, au chiffre consolant de quatre-vingt-seize mille habitants.

Ce n'était qu'un commencement, sans doute, mais quel brillant avenir il promettait !

Tableau comparatif de la population du diocèse d'Ottawa, de 1851 à 1871.

	<i>Canadiens</i>	<i>Irlandais cath.</i>	<i>Total cath.</i>	<i>Protest.</i>	<i>Grand Total</i>
1851...	15,246	23,690	38,936	48,699	87,635
1871...	56,474	40,074	96,548	85,623	182,171

III

Monseigneur Duhamel.

Lorsque, dans la première moitié du dernier siècle, les « Voyageurs Canadiens » charmaient les longues soirées d'hiver par leurs récits légendaires, un nom revenait souvent sur leurs lèvres qui faisait trembler les femmes, le nom de *Bytown*.

Bytown était une bourgade à renommée sinistre établie sur la frontière extrême de la civilisation. La force seule y faisait loi ; l'on disait qu'il n'y avait pas de Dieu à Bytown ; et l'on ajoutait que le gouffre de ses Chaudières engloutissait chaque année nombre de gens assassinés¹.

Lorsque les familles canadiennes restaient longtemps sans nouvelles de leurs fils partis aux chantiers, les pauvres mères pensaient aux périls de Bytown et faisaient dire des messes pour leurs enfants prodigues.

Qui eût alors jamais pensé que ce village sauvage allait bientôt devenir, sous le nom gracieux d'Ottawa, la capitale superbe et charmante que nous admirons aujourd'hui ?

C'est dans ce lieu où l'ouvrage abondait que s'établit, en 1844, une pauvre famille d'artisans originaires de Contrecoeur, au diocèse de Montréal.

La famille des Duhamel était nombreuse, puisque notre héros, le petit Joseph-Thomas, né en 1841, fut le dernier de douze enfants.

Le bon père de famille, aidé de ses fils aînés, de Laurent surtout, eut le bonheur de procurer à plusieurs des siens l'inestimable bienfait d'une éducation libérale.

Nous avons dit, dans un article précédent, que le premier soin de Mgr Guigues, après avoir pris possession de son siège épiscopal, 1848, fut de fonder un collège qui fit en même temps fonction de séminaire.

Or, parmi les premiers élèves de l'humble établissement, se trouva précisément le petit Joseph Duhamel. Cet enfant grandit sous la férule d'un éducateur éminent, le Père Tabaret, et fit des progrès rapides. A seize ans, ses études classiques terminées, Joseph-Thomas Duhamel entra au Séminaire. On était pauvre de sujets, et le jeune lévite cumula le double office d'élève et de professeur.

Le 19 décembre 1863, il fut ordonné prêtre. Envoyé en qualité de vicaire à Buckingham, il n'y demeura que quelques mois, et, dès le 10 novembre 1864, il était nommé curé de la florissante paroisse de St-Eugène.

Le jeune curé ne tarda pas à gagner tous les cœurs. Sa parfaite connaissance de l'anglais le rendit précieux à ses voisins qui l'invitaient à prêcher. Mgr Bourget le vit fréquemment à Rigaud et l'apprécia à son mérite. Mgr Guigues, de son côté, l'affectionnait tendrement et l'emmena avec lui au concile du Vatican. Bref, chacun le considérait comme un homme d'avenir.

1. Voir plus haut, page 146.

Aussi, personne ne fut-il surpris quand, à la mort du vieil évêque, le nom de son successeur, l'abbé Duhamel, fut proclamé. Le nouveau prélat n'avait pas encore trente-trois ans.

Mgr Duhamel n'était point un érudit, encore moins un orateur éloquent ; mais ses qualités naturelles dépassaient le niveau commun. Au vieux missionnaire ardent chasseur d'âmes succédait un administrateur, un organisateur, un homme aux vues d'ensemble, aux conceptions à longue portée, tel que le réclamaient les exigences des temps nouveaux.

La Colonisation.

La grande œuvre du nouvel évêque, celle qui devait primer toutes les autres, fut, on le devine bien, l'extension de la colonisation catholique et la conquête progressive du sol. Cette œuvre, il ne l'a point inaugurée ; son prédécesseur et tous les évêques du vieux Québec l'avaient créée avant lui et soutenue énergiquement ; mais il mit son honneur à la poursuivre.

Il n'est guère au monde, que je sache, de spectacle plus émouvant que celui de la forêt canadienne dans la splendeur de ses automnes, lorsque les massifs de merisiers et d'érables, empourprés par les premiers froids, se dégagent violemment du fond noir des sapins, tandis que, aussi loin que porte la vue, du fond des ravins jusqu'au ciel, s'étend silencieux, immobile, velouté, l'immense tapis vert des feuilles.

Combien de fois, dans nos voyages à travers les grands bois, sur la route mobile des fleuves, n'avons-nous pas subi le charme étrange de cette sauvage nature ?

C'étaient, d'abord, de gracieux tableaux, des cabanes perchées sur le flanc de la falaise, des sentiers menant à l'eau, des canots d'écorce renversés, la quille en l'air, des pâturages à demi défrichés d'où descendaient les sonneries de troupeaux invisibles, des perdrix effarées qui se coulaient dans les buissons, et, à l'arrière-plan, l'impénétrable taillis, repaire des chevreuils et des ours.

Puis surgissait le désert des bois brûlés, des rochers nus, des fourrés de framboisiers que menacent les squelettes calcinés des grands pins.

Apparaissaient enfin les grands lacs sans nom, où la barque se glisse en silence sous les ombrages des îlots, où la truite bondit dans l'air vaporeux, où les chiens lâchés dans les futaies, glapissent, rabattant vers la rive le chevreuil éperdu.

Puis, le repos sous la tente, le retour, un beau soir, quand les derniers feux du soleil se reflètent en vagues sanglantes sur les flots, les ombres descendant épaisses du haut des monts, les rapides que l'on saute, en cachant son émoi sous un air détaché, la nuit et la marche à l'aventure au choc cadencé des avirons.

O merveilleux spectacles, ô délicieux souvenirs ! Hélas ! cette forêt, joie au cœur de l'artiste, est pleine d'horreur pour le colon.

L'hiver dans nos bois est long et cruel ; il faut, pour l'endurer, plus qu'un courage à toute épreuve, un corps d'acier. Aussi, le pauvre bûcheron qui, pendant des mois, à demi enseveli dans la neige, loin des siens, frappe l'arbre ennemi de toute la force de son bras, pleure-t-il à la visite du missionnaire qui lui apporte les grâces des sacrements et les nouvelles du pays.

Et, pourtant, ne plaignons pas le bûcheron. Il est jeune, amateur d'aventures, il vit en nombreuse et joyeuse compagnie, il chante. Au printemps, quand grossissent les rivières, il descend avec ses billots vers les villes et s'abandonne à de bruyants ébats.

Mais le sort du colon est plus digne de notre sympathie. Ce véritable fondateur d'une nation éprouve réellement les douleurs communes à tous les enfantements.

Voyez-le, quittant, avec sa jeune compagne, son village natal et la civilisation. Il s'enfonce en pleine forêt ; il se construit une pauvre hutte basse et sombre, et commence ses défrichements.

Pendant l'été, le supplice des mouches et des moustiques ne lui laisse pas un instant de répit. Vienne l'hiver, un autre supplice, celui de la séparation, commence. Ses ressources sont épuisées ; et, pour gagner un peu d'argent, il part aux chantiers.

Contemplez maintenant cette jeune femme abandonnée, sans voisins, sans secours, seule avec ses petits enfants. La peur la prend, car tout la menace : la solitude, les bêtes féroces, la maladie, la misère. Elle n'a plus d'espoir qu'en Dieu. Mais Dieu lui-même semble se cacher, puisque son église est trop loin.

Si, du moins, l'espérance de la fortune pouvait soutenir le colon ! Mais non ! Chacun sait que le colon meurt toujours pauvre et que la graine qu'il a semée ne mûrit que pour ses enfants.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que le Canadien seul soit capable de s'attaquer à nos forêts, et que l'émigrant de la vieille Europe, après quelques essais malheureux, finisse par se rebuter. C'est ce qui fait notre force et notre meilleure assurance pour l'avenir. Adossé aux glaciers du Nord, la tête alerte, le bras fort et le cœur chaud, le Canadien restera inexpugnable aussi longtemps que la foi le soutiendra.

C'est, en effet, la foi seule qui rend la vie supportable au colon. C'a été la gloire de notre clergé de s'être mis et d'être demeuré à la tête du mouvement colonisateur. Le premier des colons fut Mgr de Laval.

Chacun connaît la tactique familière aux curés missionnaires. Ils commencent à visiter, à de rares intervalles, les familles éparses dans les bois, relevant les courages, administrant les sacrements. Puis, ils construisent une modeste cabane qui sert à la fois de maison de prêtre et d'école. Le gouvernement, sollicité, octroie quelques maigres subsides pour le maintien de l'institutrice. Cependant les colons affluent, la cabane ne

répond plus aux besoins croissants. On va trouver l'évêque ; on demande un prêtre résident ; on s'engage à bâtir une jolie chapelle en bois bien décorée ; on promet monts et merveilles ; on se fait fort d'entretenir le missionnaire honnêtement. Ce n'est pas que, au fond, on ne nourrisse quelques doutes sur les voies et moyens : mais on se fie à la Providence et aux largesses de Monseigneur.

Monseigneur les écoute en souriant, hochant la tête ; il feint de les croire et promet d'étudier la question. Le curé voisin délégué fait enquête et rapport favorable. Il préside aux travaux, puis multiplie les visites. Finalement, il demande un vicaire pour établir un service régulier.

Bientôt le vicaire devient curé de la mission. Ce jeune prêtre doit savoir tous les métiers, être expert en industries multiples. Il bâtit de ses mains un presbytère, quête dans les chantiers. Monseigneur l'aide en secret.

Cependant, autour de la chapelle et du presbytère se forme bientôt un village. Les maisons, les hôtels s'élèvent ; un jeune docteur de Laval s'établit. La paroisse est créée : encore quelques années elle deviendra prospère ; elle possédera un temple en pierre, un presbytère confortable, un couvent ; sur les trottoirs branlants des demoiselles en souliers de satin étaleront le luxe des grandes villes.

C'est ainsi que, depuis cinquante ans, la colonisation, gagnant de proche en proche, poursuit sa marche en avant sur les deux rives de l'Ottawa. L'œuvre est terminée maintenant, et les colons s'en vont chercher des terres neuves dans les lointaines régions du Nord.

Un jour vint où Mgr Duhamel comprit que les développements que prenait son diocèse lui faisaient un devoir de partager le fardeau et d'en diviser le territoire. Le 11 juillet 1882, Mgr Lorrain fut nommé Vicaire Apostolique de Pontiac. Un peu plus tard, le diocèse d'Ottawa fut érigé par Léon XIII en archevêché, 1886, et une nouvelle province ecclésiastique fut créée, témoignant, une fois de plus, des progrès jamais interrompus de l'Eglise catholique.

Les Œuvres.

L'Eglise catholique veut des temples. Elle n'oublie point, cependant, que ses meilleurs temples sont des temples spirituels et que les brebis de son berceau sont des âmes.

Aussi bien, à mesure que la Province d'Ottawa grandissait, les œuvres se développaient, l'organisation spirituelle des paroisses se perfectionnait, la piété s'intensifiait.

Ottawa était maintenant une orgueilleuse capitale. Les institutions catholiques devaient marcher à la tête du progrès. Elles furent égales à la tâche. Le collège d'Ottawa devint une Université ; les couvents de femmes, les écoles de Frères se multiplièrent ; de nombreux religieux, Oblats, Dominicains, Maristes, Rédemptoristes, Capucins, Spiritins, apportèrent à la société chrétienne une intensité de vie extraordinaire. Enfin, la fondation, en 1898, du vicariat apostolique du Témiscamingue donna à la province son complément définitif.

Au comble de ses vœux, Monseigneur Duhamel aurait dû, semble-t-il, être heureux. Il n'atteignait encore que le seuil de la vieillesse. Mais, déjà la mort le guettait.

D'une taille un peu au-dessous de la moyenne, il était assez replet. Son visage pâle indiquait la maladie qui sourdement le minait. Ses yeux inquisiteurs perçaient jusqu'au fond de l'âme. Les étrangers qui l'abordaient le trouvaient aimable, hospitalier. Il était apte aux affaires, possédant une grande expérience des hommes. Son intelligence était très vive. Il savait écouter et s'assimilait la substance de ce qu'on lui exposait. Consulté, il donnait promptement son avis, et cet avis était le plus sage. Sa discrétion était absolue, trop peut-être ; ce qui gênait certains prêtres.

On l'a accusé de froideur, de méfiance, de sévérité. Il s'était fait un masque. Nous savons qu'il avait le cœur tendre et fidèle ; nous soupçonnons que son impassibilité cachait un fond de timidité et une défiance de soi.

Il mourut sous le harnois, en visite pastorale à Casselman, d'une angine de poitrine. Depuis deux ans il voyait sa fin venir et l'attendait vaillamment. Sa tendre dévotion à la Vierge Marie le gardait de toute inquiétude. Nous avons pleuré amèrement celui qui fut notre bienfaiteur et notre ami.

A sa mort, 5 juin 1909, la Province ecclésiastique d'Ottawa comptait trois diocèses, 189 prêtres séculiers, 160 réguliers et environ 240,000 fidèles, comme en témoigne le recensement fédéral de 1911 que nous donnons ici.

<i>Diocèses</i>	<i>Pop. totale</i>	<i>Catholique</i>	<i>Française</i>
Ottawa	282,233	184,685	150,336
Pembroke	90,068	39,117	18,558
Témiscamingue	45,413	22,855	15,813
Totaux :	417,714	246,657	184,707

Le grain de sénévé jeté en terre il y a un siècle est devenu grand arbre, et des oiseaux innombrables vivent en paix dans ses branches. Dieu soit béni !

Epilogue.

Nous voici parvenu à une époque où la discrétion nous fait un devoir de déposer la plume. Contentons-nous donc de quelques noms et de quelques chiffres.

Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, succéda à Mgr Duhamel sur le siège d'Ottawa le 16 septembre 1910. Il mourut le 22 janvier 1922. Pendant sa courte administration la Province s'accrut de deux nouveaux diocèses : Mont-Laurier, 1913, et Nord-Ontario, 1919.

Nous connaissons tous Mgr Emard, notre archevêque actuel, et nous le saluons humblement.

AD MULTOS ANNOS !

Population catholique de la Province en 1921.

	<i>Total catholique</i>	<i>Française</i>
Ottawa	175,462	137,804
Pembroke	39,117	18,558
Haileybury	47,751	41,083
Mont-Laurier	38,969	38,000
Ontario-Nord	12,789	9,654
Grands totaux :	314,088	245,099

CHAPITRE V.

Une paroisse canadienne urbaine.

Nous nous sommes proposé, en présentant au lecteur une monographie de paroisse canadienne, un double but : d'abord, de renseigner ceux qui prennent intérêt aux questions religieuses et sociales ; ensuite, de fournir au clergé français, si notre travail parvient jusqu'à lui, des documents qui pourront lui être de quelque secours, pour l'époque, vraisemblablement assez rapprochée, où la dénonciation du Concordat l'obligera à entreprendre, sur des bases modernes, la reconstruction de la vieille Eglise de France.

Ce double but justifie le choix que nous avons fait, comme sujet de notre étude, d'une paroisse urbaine, pauvre, située en dehors de la province de Québec. Quand on entreprend une monographie, on cherche de préférence, non un type exceptionnel, plus curieux qu'instructif, mais un type ordinaire, bien dans la moyenne du genre, qui puisse aisément s'adapter aux circonstances et aux conditions des divers pays.

Or, dans la province de Québec, l'Eglise, avec son régime privilégié, ses répartitions légales pour la construction des édifices du culte, son impôt de la dîme pour l'entretien du clergé, toutes choses abolies ailleurs par les révolutions, se trouve vivre aujourd'hui dans un état d'heureuse exception. Il nous fallait donc chercher notre modèle hors de ses frontières.

Ce modèle, nous ne l'avons pas trouvé davantage dans les paroisses rurales des autres provinces canadiennes. Car, s'il est vrai que, dans ces provinces, les répartitions légales pour le service du culte catholique ne sont point reconnues par l'Etat, on supplée communément à cette lacune au moyen de diverses répartitions volontaires qui sont ensuite rendues obligatoires sous forme de souscriptions. Il n'est guère de contrées, nous le craignons, en dehors du Canada, où les catholiques consentent jamais à souscrire de tels engagements.

Nous chercherons donc notre modèle dans une paroisse de ville. Là, en effet, plus d'engagements, plus de ressources fixes. L'église, dans les villes, ne se soutient que par les contributions libres et quotidiennes des fidèles ; elle ne subsiste que par leur générosité. Hâtons-nous d'ajouter que, grâce à Dieu, cette générosité ne lui fait jamais défaut. Toutefois, même dans les villes, il faut distinguer entre les paroisses riches et les paroisses pauvres. On trouve toujours dans les premières des citoyens dont les libéralités gonflent démesurément les recettes de la fabrique. Les paroisses pauvres, au contraire, avec leurs minces revenus et leurs dépenses réduites au strict nécessaire, où rien n'est abandonné aux chances de l'inconnu, se trouvent dans les conditions les plus parfaites pour l'établissement d'un budget normal.

Telles sont les raisons qui nous ont déterminé à prendre pour type de notre monographie une pauvre petite paroisse de faubourg, peuplée exclusivement de familles ouvrières, nouvellement fondée, et non encore parvenue au degré de prospérité matérielle et morale qu'elle est appelée à atteindre. Nous l'appellerons Saint-François.

Pour plus de clarté, nous diviserons notre étude en trois parties qui correspondent aux principaux chefs d'idées : la fabrique, les familles, les âmes.

I

La paroisse Saint-François d'Assise fut fondée le 1^{er} mars 1891, date de l'ouverture de l'église et de l'installation du premier curé. Inutile de dire qu'il n'existait pour la nouvelle fondation aucune sorte de capital, et que toutes les dépenses d'achat du terrain et de construction des édifices durent être couvertes par des emprunts. Il n'entre point, non plus, dans notre plan de raconter en détail les progrès de la paroisse, lesquels, d'ailleurs, n'offrent rien de remarquable. Qu'il suffise d'observer que les travaux

de parachèvement de l'église se poursuivirent lentement pendant plusieurs années, au fur et à mesure de l'augmentation des ressources, jusqu'en décembre 1897, époque où se clôtura ce que nous appelons la période de fondation.

La seconde période de l'existence de la paroisse, celle d'amortissement de la dette, commença presque aussitôt, dès 1899, pour se continuer pendant l'année 1900, année que nous avons précisément choisie comme date de notre monographie. Les dépenses extraordinaires ayant cessé ainsi que les dons qu'elles avaient pu provoquer, tout est rentré dans l'ordre, et la vie paroissiale a pris définitivement son cours normal.

C'est à cette même époque que la paroisse Saint-François perdit son premier curé qu'une cruelle maladie, causée en partie par des fatigues excessives, enleva prématurément au ministère actif, mais dont l'œuvre se perpétue dans le même esprit de zèle et de discrétion.

Maintenant que le lecteur est en possession de notions historiques suffisantes sur le sujet, faisons, sans plus de préliminaires, l'exposé de la situation financière au premier janvier 1900.

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS.

<i>Propriétés</i>	<i>Au 1^{er} janvier 1900.</i>	<i>Dettes.</i>
Terrains de la fabrique, 2 arpts. Valeur:	\$ 2,000.00	Emprunt de \$11,686.86
Eglise et sacristie	9,500.00	à 4 1/2 0/0.
Mobilier, ornements, vases sacrés, etc.	3,500.00	
Presbytère	2,000.00	

Total des propriétés : \$ 17,000.00 Total des dettes : \$ 11,686.86

Comme on le voit, la valeur de la propriété dépasse la dette de \$ 5,313.14, ce qui, dans l'espèce et vu la courte existence de la paroisse, est un chiffre considérable et demande explication.

L'explication en est pourtant fort simple. Quatre mille piastres environ, ont été données au curé par des amis, pour le presbytère, et principalement pour les ornements et les vases sacrés de l'église, ce qui excuse leur grande abondance et leur richesse vraiment extraordinaire. Mille piastres constituent la contribution volontaire des paroissiens, et les trois cent treize piastres qui restent sont attribuables au premier versement d'amortissement effectué par la fabrique pour l'exercice de 1899.

Le terrain de la fabrique est d'une grande valeur. Il fut acheté en 1890, au prix de deux mille piastres, et sa situation exceptionnelle sur une des voies les plus fréquentées lui donne déjà sans doute une plus-value considérable. On n'en saurait dire autant de l'église et du presbytère qui sont des constructions essentiellement temporaires, en bois lambrissé de briques, à la mode du pays. Le manque de fonds et l'impossibilité de mesurer les accroissements futurs de la paroisse, qui a déjà doublé de

population en dix ans, n'ont point permis d'entreprendre des travaux définitifs. Ici, comme en beaucoup de cas, les économies de la pauvreté aboutiront à des pertes d'argent. Quoi qu'il en soit, l'église qui est fort convenable et dont les dimensions sont de cent vingt pieds de long sur cinquante de large, possède cent cinquante bancs de trois places et suffit amplement aux trois cent trente familles de la paroisse. On y dit quatre messes tous les dimanches.

Les propriétés, au commencement de 1900, nous sont maintenant connues ; arrivons d'un coup à la fin de l'année et analysons avec grand soin le budget de la paroisse Saint-François, tel que l'examen de ses comptes nous le fait connaître ; en voici le tableau résumé dans ses grandes lignes :

BUDGET DE L'ANNÉE 1900.

Recettes.

En caisse le 1 ^{er} janvier 1900.	\$ 170.72
Vente des bancs	751.85
Location des places libres.	192.79
Casuel	115.20
Journées d'église	97.25
Souscriptions pour le chauffage.	148.40
Quêtes du dimanche	228.06
Vente de cierges	178.90
Location du soubassement de l'église.	53.25
Contribution des enfants de chœur.	10.25
Souscription pour pose de l'appareil d'électricité	72.80
Deux soirées dramatiques au bénéfice de l'église	85.00
Recettes diverses	63.39
Total.	\$ 2,167.86

Analysons ces chiffres.

Selon l'usage, les bancs de l'église sont mis en vente chaque année au mois d'août. En 1900, cent trente-cinq furent ainsi vendus, au prix moyen de \$5.60, soit \$751.85. A ce premier chiffre il convient d'ajouter la somme de \$192.79, pour location de places aux messes basses ; et nous arrivons au total respectable de \$944.64 qui représente le plus clair et le plus sûr revenu de la fabrique. Inutile de faire remarquer que les pauvres ne payent point leurs places, et que tous les fidèles comprennent la nécessité des sacrifices qui ont pour but le maintien de la religion.

Le casuel de l'église est peu considérable : \$115.20. Il est constitué en grande partie par les services suivants dont voici le tarif :

Grand'messes : pour la fabrique.	1.00
Sépultures d'enfants : pour la fabrique.	0.50
» d'adultes : »	\$ 2.00 à \$ 12.00, selon la classe.

Par journées d'église on doit entendre une souscription correspondant au salaire d'une ou de plusieurs journées de travail, à laquelle s'étaient engagés, pendant cinq ans, un certain nombre de paroissiens, au bénéfice de l'église. Ils ont tenu fidèlement leur promesse.

La collecte pour le chauffage de l'église se fait chaque année à domicile par des zélateurs. Au Canada, dans les villes, du moins, l'église est chauffée jour et nuit pendant plus de six mois, lourde charge à laquelle on subvient par une contribution particulière.

Les quêtes du dimanche sont satisfaisantes ; elles produisent en moyenne quatre piastres par dimanche, ce qui s'explique par la générosité proverbiale des ouvriers. Le curé de Saint-François, cependant, ne parle jamais d'argent en chaire.

Le produit de la vente des cierges devant la statue de saint Antoine est également une source appréciable de revenus : \$ 178.90.

Les salles du soubassement louées aux diverses sociétés paroissiales rapportent \$ 53.25 à la fabrique. Quant aux contributions des enfants de chœur, \$ 10.25, elles sont consacrées à l'entretien de leur vestiaire. Tels sont les principaux chapitres du budget des recettes ordinaires. Les deux articles dont il nous reste à faire mention, ont, au contraire, un caractère transitoire. La lumière électrique ayant été introduite dans l'église au prix de \$ 145, il fallut pourvoir à cette dépense de luxe ; on eut recours, pour cette fin, à une souscription publique et à des fêtes. Deux soirées dramatiques furent données dans le soubassement par les jeunes gens de la paroisse, avec plein succès.

Dépenses.

Droit cathédralique	\$ 75.18
Intérêts de la dette.	525.87
Vin et hosties pour la messe, deux prêtres.	52.00
Luminaire	87.40
Charbon : 22 tonnes à \$ 6.00.	133.68
Peinture au toit de l'église.	114.50
Réparations au clocher	25.07
Réfection des escaliers et de la plateforme.	54.10
Réparations ordinaires	14.45
Lavage et blanchissage	18.00
Salaire du bedeau : \$ 15.00 par mois.	180.00
Appareil de lumière électrique.	145.00
Dépenses diverses	55.75
Amortissement de la dette.	686.86

Total.	\$ 2,167.86
Reste en caisse.	\$ 0.00

Examinons ces dépenses comme nous avons fait des recettes.

On entend par droit cathédralique une taxe de dix pour cent prélevée sur la vente des bancs, dans tout le diocèse, au bénéfice de l'Ordinaire. Chacun sait que l'évêque a la charge de toutes les œuvres diocésaines. Le droit cathédralique constitue sa principale source de revenus.

Nous avons calculé la dépense du vin de messe pour deux prêtres, car, quoique le curé n'ait point de vicaire, un prêtre étranger dit la messe dans son église chaque matin.

Nous avons vu, plus haut, que certaines dépenses ont un caractère extraordinaire : l'installation de l'éclairage électrique, par exemple. Il convient d'y ajouter le coût de certaines réparations et de la peinture du toit. On peut faire de ce chef, dans un budget ordinaire, une économie de deux cents piastres.

En revanche, plusieurs dépenses ordinaires sont loin d'atteindre leur chiffre normal. La fabrique étant pauvre, le curé a recours à une foule de bonnes volontés ; des personnes généreuses se chargent de bien des petits travaux de sacristie ; les chantres, l'organiste ne sont point rétribués ; le bedeau cumule les fonctions de sacristain et de serviteur du prêtre, et en reçoit, pour sa peine, outre son entretien, un surcroît de salaire mensuel de dix piastres.

Telles sont les industries qui ont permis à la paroisse Saint-François, sans recourir aux grands moyens, nous voulons dire aux pique-niques ou aux bazars, d'amortir, dans une seule année, sa dette de sept cents piastres. Dans ces conditions nous en verrons sous peu la liquidation complète.

Si, maintenant que nous avons pris connaissance du budget de la fabrique, nous désirons savoir quels sont les revenus du curé, en voici le tableau :

Support	\$ 431.00
Casuel	276.00
Honoraires des messes basses.	150.00
Total.	\$ 857.00

Par support on entend la contribution que doit au prêtre chaque famille catholique. En voici le tarif : pour une famille, deux piastres ; pour un jeune homme indépendant, une piastre. A ce compte la paroisse Saint-François devrait à son curé, rien que pour les familles, \$ 660.00 de support. Mais le prêtre est un bon père, comme il convient ; non seulement il ne réclame rien des pauvres, mais il leur distribue \$ 335.00 d'aumônes tirées du tronc de saint Antoine. Le casuel se décompose comme suit : 88 baptêmes : une piastre d'offrande ; 20 mariages : cinq piastres d'honoraires ; 46 sépultures, avec un tarif variant de vingt-cinq centins à cinq piastres ;

à quoi il faut ajouter quelques grand'messes, les messes basses à cinquante centins, et les deux grandes quêtes de Noël et de Pâques.

II

De la fabrique, passons aux familles.

Comme il a été dit, la paroisse Saint-François d'Assise est située dans un faubourg de grande ville¹. Elle s'accroît rapidement. A l'époque de sa fondation, en 1891, elle ne comptait que cent cinquante familles ; elle en compte actuellement trois cents ; et l'on a sujet de croire que, dans peu d'années, elle atteindra le chiffre normal de six cents qu'elle ne doit pas dépasser. Il faudra songer alors à créer une nouvelle paroisse à l'ouest, selon l'intention formelle de l'évêque, partisan convaincu des petites congrégations qui permettent au pasteur de se tenir en contact incessant avec son peuple.

Outre ses trois cent trente familles françaises, le faubourg de Hintonburg comprend encore sept cents familles de langue anglaise, formant une population totale de cinq mille habitants. Tous appartiennent à la classe ouvrière. Ils ont été attirés dans cette localité par le bon marché des lots à bâtir qui leur permet l'espoir de devenir propriétaires. Un lot, en effet, vaut de trois à quatre cents piastres, selon les rues, et se paye par annuités. Le Canadien, expert en tous métiers, construit lui-même sa maison, ne payant que le bois qui en est l'unique matière première. Il la finit à l'intérieur, la meuble avec élégance, à des conditions qui surprennent l'étranger par leur bas prix. Il est vrai que les meubles et les vêtements manquent également de solidité et doivent être remplacés fréquemment. Plus tard, lorsque les dettes contractées seront éteintes, l'heureux propriétaire lambrissera l'extérieur de sa demeure et la couvrira d'une double couche de peinture rose, verte ou bleue.

Deux ou trois appartements, dont un salon, en bas ; autant dans le haut ; à l'arrière, une cuisine ; au fond de la cour un appentis pour le bois ; dans le jardinet quelques fleurs ; des arbres près du trottoir ; de l'eau en abondance ; car l'aqueduc municipal fonctionne, en attendant les égouts : telle est l'économie de ces petits immeubles jetés, épars, sur le bord de vastes rues à peine tracées, où des troupes d'enfants, roses et pieds nus, s'ébattent à l'aise, buvant l'air à pleins poumons, sous l'œil bénin des mères. Quelle supériorité ces quartiers excentriques n'ont-ils pas sur les rues congestionnées et sur les immenses maisons ouvrières des vieilles cités ! Les tramways électriques ont rendu possible cette heureuse décentralisation.

Les trois cent trente familles de la paroisse Saint-François donnent un

1. Ottawa, Ontario ; capitale fédérale du Canada.

chiffre total de 1709 âmes, soit une moyenne de trois enfants par famille. A qui ce nombre de trois enfants paraîtrait bien faible, chez des Canadiens, nous ferons observer que les ménages, dans cette paroisse nouvelle, sont presque tous jeunes, et que, d'ailleurs, les enfants quittent leurs parents de bonne heure, soit pour s'établir, soit pour courir le monde. La statistique ci-dessous, tirée des registres paroissiaux, édifiera le lecteur sur ce point.

Année 1900. Mariages, 20. Décès, 46. Naissances, 88. Soit 55 naissances et 29 décès par mille.

Le tableau suivant est des plus suggestifs :

<i>Par mille habitants.</i>	<i>Naissances.</i>	<i>Décès.</i>	<i>Excédent des naissances.</i>
Province d'Ontario	19	21	2 en moins
France	22	21	1 naissance en plus.
Etats-Unis	23	20	3 » »
Paroisse Saint-François	55	29	26 » »

Comment s'étonner, après cela, que les Canadiens se croient appelés à l'hégémonie de l'Amérique ?

Quoique pauvres, les paroissiens de Saint-François ne sont point des indigents. Nous en trouvons la preuve dans le fait que, sur 330 familles, cent dix seulement sont locataires. Les autres possèdent leur maison. Il n'est que juste d'ajouter que la plupart de ces derniers n'ont pas achevé de payer leurs dettes.

A part une douzaine d'infortunés qui ne subsistent que d'expédients, tous vivent honnêtement. Les plus favorisés sont les petits marchands, les commis ou agents, employés à l'année, les ouvriers appartenant aux divers corps de métiers, dont les salaires sont élevés. Ils sont au nombre de quatre-vingts familles. La grosse majorité, soit deux cent trente-deux familles, appartient à la classe des journaliers proprement dits, et travaille dans les puissantes scieries du voisinage. Ce sera donc le budget type d'un journalier que nous allons présenter au lecteur.

La famille se compose de cinq membres :

Moïse Leclerc, journalier, âgé de 27 ans.

Yvonne Ledoux, sa femme, âgée de 24 ans.

Paul, enfant, âgé de 4 ans.

Jeanne, enfant, âgée de 2 ans.

Louise, enfant, âgée de 7 mois.

Propriétés : — Un lot à bâtir, cinquante pieds de façade, cent de profondeur. Valeur	\$ 300.00
Une maison en bois, 16 pieds sur 24, finie à l'intérieur seulement.	500.00
Meubles : 4 lits, un berceau, 12 chaises, une table, buffets, etc.	50.00
Linge de ménage, couvertures, etc.	15.00
Ustensiles, batterie de cuisine, poêle, vaisselle, etc.	30.00
Vêtements du mari : complet du dimanche, du travail.	30.00
Vêtements de la femme : \$ 20.00 ; des trois enfants : \$ 15.00.	35.00

Total des propriétés. \$ 960.00

Dettes : — Quatre cents piastres empruntées pour acheter et bâtir, payables en huit versements annuels de cinquante piastres	400.00
--	--------

Recettes :

Travail aux scieries, de mai à novembre, inclusivement, moins les dimanches. Soit 182 jours à \$ 1.40 (l'hiver, les scieries sont fermées à cause des glaces).	255.00
Travail d'hiver. Quelques journées trouvées çà et là.	50.00
Rente de la maison sous forme d'économie du foyer.	60.00

Total des recettes. \$ 365.00

Dépenses :

Frais d'alimentation : \$ 6.00 par quinzaine ¹ . (L'unique boisson est le thé, ou, parfois, le café).	144.00
Loyer : \$ 5.00 par mois.	60.00
Chauffage : \$ 25.00. Eclairage : \$ 3.00.	28.00
Vêtements du mari : 25.00 ; de la femme : \$ 10.00 ; de trois enfants : \$ 18.00	53.00
Blanchissage, fait par la femme ; savon, etc.	4.00
Frais du culte : — Un banc : \$ 5.50 ; quêtes : \$ 1.00. Souscription pour lavage et chauffage : \$ 1.05. Support : \$ 2.00.	9.55
Frais de maladies	5.00
Taxes scolaires : \$ 2.00 ; taxes pour l'eau : \$ 4.00 ; taxes municipales : \$ 8.00	14.00
Assurances contre l'incendie : \$ 3.50. Assurances sur la vie ou de secours mutuels : \$ 12.00.	15.50
Divers : aumônes, amusements, boissons, etc.	31.95

Total des dépenses. \$ 365.00

1. Nous regrettons que l'espace nous manque pour donner ici le détail de cet article.

Ce budget a besoin de commentaires. Commençons par dire un mot des propriétés. Les héritages, chez l'ouvrier canadien, sont rares et peu importants. Le grand nombre des enfants, le manque d'esprit d'économie expliquent suffisamment le fait. D'autre part, le jeune homme ne songe guère à amasser avant son mariage. A peine, parfois, a-t-il de quoi célébrer honnêtement ses noces. C'est ce qui explique qu'un si grand nombre de jeunes ménages, peu industriels, ne parviennent jamais à sortir d'un état de gêne, et vont errant de ville en ville, harcelés par la foule de leurs fournisseurs.

Mais les économes et les ambitieux parviennent assez aisément à l'indépendance. La vie n'est point chère au Canada pour qui la mène modestement. Le grand problème qui se pose à l'ouvrier est l'amortissement des emprunts qu'il a dû faire pour acheter son lot et le bâtir. Ses recettes ordinaires n'y suffisent point, comme nous avons vu dans le détail de son budget. La seule ressource qui lui reste est donc de mettre sa jeune femme en pension et de monter, l'hiver, dans les chantiers de la forêt. Il en reviendra au printemps avec les cinquante piastres d'économies dont il a besoin.

Des propriétés, passons aux recettes.

Les recettes de notre budget sont un minimum. Elles peuvent s'accroître de diverses façons : par le travail de la femme ou des enfants, par l'engagement du mari dans les chantiers. Un homme, dans les chantiers, gagne, outre son entretien, vingt-cinq piastres par mois ; soit cent piastres dans l'hiver, soit cinquante de plus que ce qu'indique notre budget.

De son côté, la femme peut coudre pour les grands magasins de la ville. Les enfants, à quatorze ou quinze ans, trop tôt, hélas ! commencent à gagner leur vie. Le petit Canadien s'ennuie à l'école et ne pense qu'à travailler ; la jeune fille fait de même. Bref, le grand nombre des enfants, loin d'être une charge, devient vite une bénédiction. Après les premières années du ménage, qui sont dures, les enfants grandissent et apportent l'aisance.

Arrivons maintenant aux dépenses.

Nous attirons l'attention du lecteur sur les frais du culte qui sont considérables et sur l'article des impôts. L'Eglise en Amérique, n'étant point subventionnée par l'Etat, c'est au peuple à la soutenir. Le peuple fidèle accepte joyeusement ce lourd fardeau qui lui assure un clergé libre des chaînes que lui ont forgées, dans la vieille Europe, des gouvernements jaloux. Quant aux taxes, les seules qu'il ait à subir sont les taxes scolaires et municipales. Pas d'autres impôts directs ni indirects. Le gouvernement, pour faire face à ses charges, recourt aux droits de douanes, à l'accise sur les boissons, à la vente des forêts et des terres de la Couronne.

Presque tous les ouvriers prennent des assurances sur la vie ; sage précaution qui supplée au défaut d'économie. En temps de maladie, l'assuré

reçoit, d'ordinaire, quatre piastres par semaine ; à sa mort, il en laisse mille à sa veuve. Enfin, dans les cas extrêmes, la charité publique est là. Les orphelins ne sont point abandonnés ; on les reçoit avec empressement ; et dans leur nouveau foyer ils ont rang avec les membres de la famille.

III

Après avoir parlé des affaires temporelles, il est temps, maintenant, de parler des choses spirituelles, puisque, selon l'expression de l'Ecriture, les vrais temples ne sont pas faits de main d'homme. Les étroites limites d'un article nous obligeront nécessairement à ne donner que quelques rapides indications. C'est dommage. Il faudrait un volume pour écrire une monographie complète et utile. Ce volume, nous l'entreprendrions volontiers si quelque généreux Mécène nous promettait de l'éditer.

Le curé de Saint-François a le bonheur (c'en est un, quoi que puissent dire quelques jaloux) de posséder dans sa paroisse une maison de religieux, avec lesquels il entretient les meilleures relations. Ces religieux lui rendent toutes sortes de services ; ils chantent ses messes, confessent son peuple, et se chargent d'une grande partie de ses prédications ; bref, ils remplissent près de lui l'office de vicaires.

Grâce à eux, la petite paroisse offre aux fidèles, chaque dimanche, la précieuse commodité de quatre messes, dont une pour les enfants, avec trois instructions régulières.

Dans ces entretiens il est expressément recommandé d'instruire les fidèles, d'étayer la morale sur le dogme, de parler une langue intelligible à tous, de traiter les auditeurs avec respect, de ne jamais les blesser, de ne point parler d'argent, d'éviter les longueurs ; en un mot, de faire autant que possible œuvre d'homme de tact et d'apôtre. Le peuple semble tout heureux de voir devant lui, non point un maître mais un père, et il donne à entendre, par son attitude, qu'il n'est point insensible aux charmes du beau langage.

Les exercices de l'après-midi se composent de l'office des vêpres et des réunions de catéchisme ou de quelque congrégation. Si ces réunions sont assez fidèlement suivies, on n'en saurait dire de même des vêpres, aux charmes desquelles les Canadiens semblent absolument réfractaires. Le catholique canadien manque rarement la messe ; mais, le soir, il laisse son église vide, tandis que celle de l'Irlandais est comble. Tel est le cas, du moins, dans la région qui nous occupe.

Comme le curé de Saint-François prétend transformer son peuple par l'éducation de la jeunesse, il apporte aux catéchismes un soin spécial. Il réunit les enfants tous les jours, sauf le samedi. Le mardi et le jeudi, il les prépare à la première communion ; le lundi, le mercredi et le vendredi, il fait le catéchisme de persévérance. Le dimanche, c'est séance

solennelle, et les parents sont invités. On ne saurait croire quel bien s'opère ainsi. Petits garçons et petites filles rivalisent visiblement, non seulement de piété, mais encore d'intelligence et d'urbanité. Les résultats en sont tangibles. Déjà cinquante-six petites filles sont enrôlées dans la congrégation de Notre-Dame-des-Anges, en attendant l'heure de rejoindre leurs grandes sœurs dans celle des Enfants de Marie. Quant aux garçons, soixante sont enfants de chœur, quarante-deux appartiennent à la société Saint-Louis. Une société pour les jeunes gens avait été fondée, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, mais, après une existence éphémère, elle est morte d'inanition.

C'est assez indiquer que tout n'est point parfait. Les jeunes gens, en effet, ne sont encore apprivoisés qu'à demi. A quinze ans, ils entreprennent ordinairement le grand et douloureux voyage de l'enfant prodigue. Il est vrai qu'ils rentrent presque tous, vers vingt ans, au foyer domestique, et que le mariage marque, pour la plupart, la date de la conversion définitive.

Les hommes sont encore craintifs sur le sujet de la dévotion. Le Tiers-Ordre de Saint-François, dans lequel cent femmes sont engagées, ne compte guère qu'une trentaine de membres du sexe prétendu fort. La foule hésite et tergiverse.

Quoi qu'il en soit, le bien s'opère lentement mais sûrement.

A l'heure qu'il est, tous les hommes, moins six, font leurs Pâques. La plupart communient plusieurs fois chaque année. Chez les femmes, la communion mensuelle est en honneur, et beaucoup s'approchent des sacrements chaque semaine.

La communion fréquente, tel est, en effet, le desideratum de toute paroisse où vit vraiment l'esprit chrétien. Pour l'obtenir, le curé zélé n'épargne aucun effort. Il en parle fréquemment ; il se tient, matin et soir, à son confessionnal, à la disposition des fidèles. Il prend son temps, et, avant d'absoudre ses pénitents, il les instruit et les dirige.

Toutefois, il n'éprouve qu'un médiocre enthousiasme pour les communions générales et les concours, si populaires parmi nous ; il prétend que le confesseur n'a pas le temps d'y faire du bien, et que les fidèles s'y laissent souvent porter par la routine ; il leur préfère de beaucoup les communions isolées, faites spontanément, un jour de semaine, sans autre motif qu'une libre détermination et le désir de plaire à Dieu. Quelle que soit la justesse de cette appréciation, il est certain que l'on communie tous les jours, à Saint-François, et que l'on peut observer, chez certaines femmes, un bon commencement de formation spirituelle.

Avec l'esprit de dévotion se fortifie ce qu'on appelle l'esprit paroissial. Le corps est maintenant animé, et le sang circulé, chaque jour plus actif, de la tête à l'extrémité des membres. Le curé aime son peuple et le peuple lui rend amplement amour pour amour. Ce sable mouvant des fau-

bourgs s'est fixé en un ciment solide, et ces mêmes hommes qui, jadis, n'avaient que huit bancs dans l'église mère, en achètent, dans l'église bâtie pour eux, cent trente-cinq. Ils s'intéressent à sa vie, ils payent ses dettes, ils lisent avec soin le compte rendu financier qu'on leur distribue chaque année pour étrennes ; et lorsqu'ils constatent que son emprunt s'amortit, ils en éprouvent autant de joie que de prospérité personnelle.

A quoi attribuer ce progrès ? A l'admirable institution de la visite de paroisse. Deux fois par année le prêtre va dans toutes les maisons. Il se présente en père, bénit les enfants et les vieillards, console les malades et les affligés, prend les noms, reçoit les confidences, cicatrise les blessures par sa pitié, soulage les misères par ses aumônes.

C'est alors que l'obole de saint Antoine lui est d'un précieux secours. Mais il doit chercher lui-même les misérables, car son peuple, fier et stoïque, souffre de la faim avant de tendre la main. Il a vu, dans ce Canada glacé, une femme, près de devenir mère, avec ses enfants en hillons, attendre sans pain et sans feu, le retour du mari parti à la poursuite vaine d'un peu de travail. L'apparition du pasteur, dans de tels instants, n'est-elle pas l'apparition même de la Providence ? Ah ! malheur au clergé, quelque bon soit-il, qui a perdu l'usage de la visite de paroisse, et qui ne peut plus répéter la parole du Maître : je connais mes brebis et mes brebis me connaissent !

On se plaint, en France, de l'indifférence du peuple pour ses prêtres. A qui la faute ?

A côté des besoins proprement spirituels auxquels il faut pourvoir, il y a, dans une paroisse, d'autres besoins, que j'appellerai intellectuels, d'une importance souveraine ; nous voulons parler des écoles.

Les écoles de Saint-François ont eu leur ample part dans le progrès. Lorsque, en 1891, la paroisse fut fondée, une petite école en bois où une soixantaine d'enfants recevaient l'éducation d'une jeune fille, représentait tout le système scolaire catholique. Aujourd'hui, outre cette même école, un magnifique édifice en briques a été bâti, en attendant l'heure prochaine d'une nouvelle construction ; une vaste salle a été louée dans un troisième quartier, et trois cents enfants y sont pieusement élevés par cinq religieuses.

Mais, hélas ! si les succès sont éclatants, les dépenses sont écrasantes ; les malheureux contribuables, s'appliquant sans la connaître la parole de Mazarin, crient aussi fort qu'ils payent ; et le pauvre curé prétend que la question des écoles l'empêche souvent de dormir.

Ce n'est point un léger souci que de gérer une paroisse canadienne. Il faut se faire tout à tous : donner des conseils d'affaires, écrire des lettres, — parfois des lettres au fiancé absent, à l'exemple du bon saint François de Sales, — empêcher les procès, réconcilier les familles, placer les filles en service, les garçons dans les magasins, donner pour le gou-

vernement des lettres de recommandation, avec la crainte parfois de réussir au grand détriment du protégé, enfin tancer les maris ivrognes devant leurs femmes courroucées, et leur administrer la tempérance.

Cette question de tempérance dans la paroisse Saint-François n'est qu'un demi-succès. Sans doute des cartes innombrables sont distribuées, des promesses aussi nombreuses sont données ou arrachées, mais combien peu sont tenues ! Et puis, pour un vieillard arraché au vice par la conversion ou par la mort, deux jeunes gens, parfois, qui s'abandonnent ! Hélas ! l'on peut dire que l'histoire de l'intempérance au Canada est l'histoire de toutes les ruines religieuses, sociales et familiales.

Mais il suffit.

Telle est, ami lecteur, écrite avec franchise, la monographie de la paroisse Saint-François. Elle n'est ni meilleure ni pire que les autres, cette paroisse. Telle quelle, je suppose que Notre-Seigneur Jésus-Christ la regarde avec complaisance, et que maint curé de la vieille France souhaiterait d'en être le pasteur.

1^{er} janvier 1902.

CHAPITRE VI.

Un voyage au Nord-Ouest (en 1913).

Le monde en vieillissant perd décidément sa candeur. On ne croit plus aujourd'hui personne sur parole, et l'âge d'or est passé.

C'est ainsi que, en mai dernier, lorsque, annonçant à mes amis mon prochain départ pour le Manitoba, j'insistais sur les fatigues d'un voyage que le devoir m'imposait, je constatai, non sans dépit, que personne ne me prit en pitié.

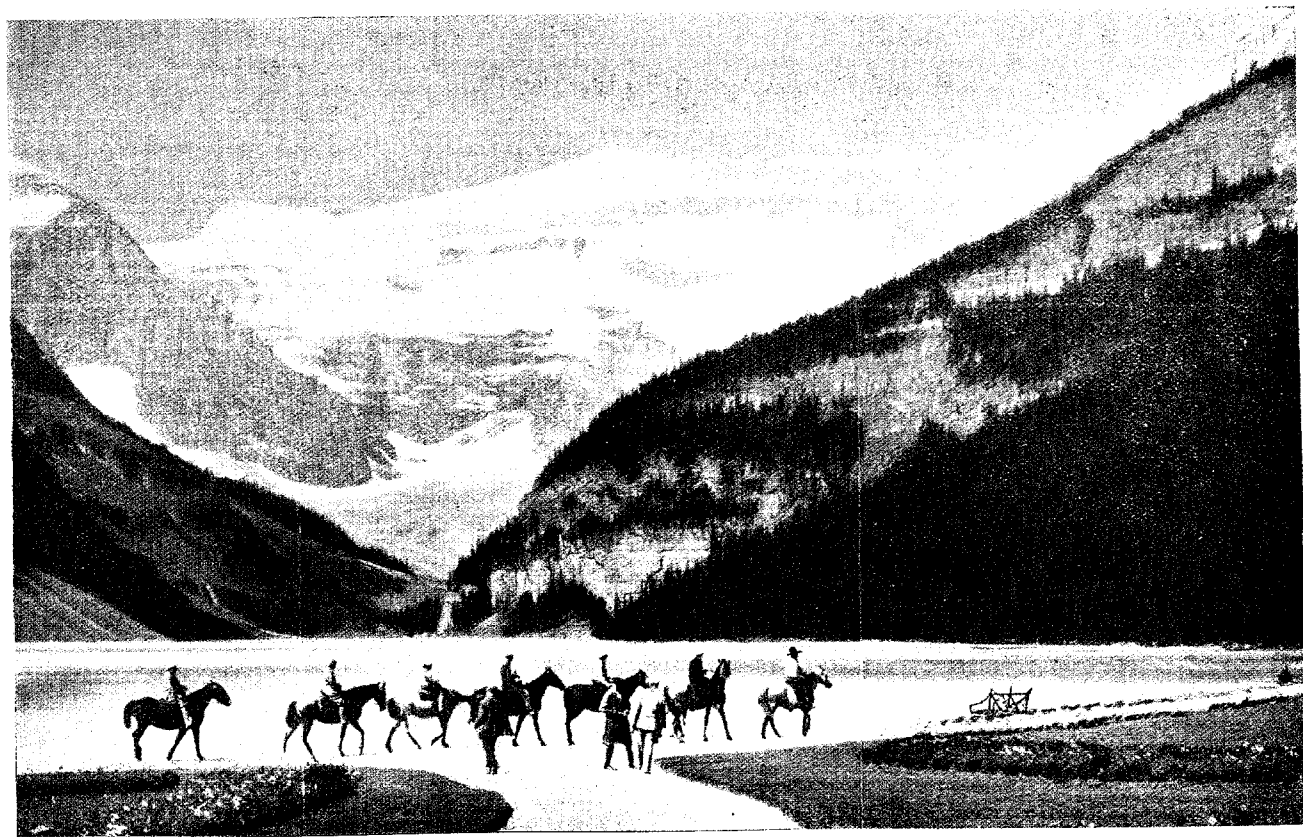
Plusieurs, même, prétendirent que le sacrifice me coûtait peu, et que j'étais, au fond, reconnaissant à Monseigneur Langevin de son aimable invitation.

Protester serait superflu. C'est pourquoi je vais, sans autre préambule, narrer au bienveillant lecteur mon voyage dans l'Ouest.

I

Ce fut donc le 13 juin dernier, que je pris à Ottawa passage pour Winnipeg à bord du train nommé l'Imperial Limited.

Que si vous me demandez le pourquoi de ce nom qui ne correspond à rien, je vous répondrai qu'un profane n'a point le droit de discuter les mystères du Pacifique Canadien.



LE LAC LOUISE DANS LES MONTAGNES ROCHEUSES.

C'est une corvée mortellement ennuyeuse que ce voyage de deux jours au travers des Laurentides pendant lequel, sauf d'Ottawa jusqu'à Pembroke et dans le Nipissing, l'œil ne rencontre qu'un spectacle de perpétuelle désolation.

Imaginez-vous un désert où manque la terre arable, une chaîne de montagnes sans armature et sans pics, des rochers jetés pêle-mêle, une muraille de granit effondrée, des vallées closes transformées en lacs et en marais, et, sur le sol crevassé, des mousses, des framboisiers, des fougères, des épinettes rachitiques, des bouleaux nains.

Un voyageur venu de Chine comparait le Canada à ces corbeilles suspendues aux bouts d'un bâton que les jardiniers de là-bas portent sur leurs épaules. Les Laurentides sont le bâton.

Quoi d'étonnant de voir les émigrants perdre courage en traversant ces lieux sauvages et se prendre à regretter leur patrie !

Est-ce à dire que rien, sur ce long parcours, ne soit digne d'intérêt ? Non. Les bords des Grands Lacs que l'on suit pendant six heures sont bien faits, au contraire, pour nous ravir d'admiration.

Notre corniche canadienne peut, vraiment, rivaliser en beauté avec la fameuse Corniche de Provence, quoique les aspects de leur beauté varient. Sans doute on ne doit point chercher ici le charme incomparable de la Côte d'Azur, son air tiède, son ciel de feu, sa mer étincelante, ses villas, ses fleurs ; mais quelle sauvage grandeur dans nos falaises de granit, dans les flots d'un bleu intense, dans les îlots noirs de sapins, dans l'infini de la forêt, dans le silence de la nature !

Nulle trace d'humanité ne trouble ces solitudes, si ce n'est de-ci, de-là, la tente d'un chasseur indien, une station isolée entourée de cabanes.

Le malheur est qu'un beau spectacle, quand il est monotone, lasse vite.

C'est pourquoi lorsqu'on retrouve, en arrivant à Port-Arthur, la poussière des villes, la trompe des automobiles, le timbre des tramways, le sifflet des steamers, on éprouve, je l'avoue en rougissant, une impression de soulagement.

Mais voici que notre train se replonge dans la montagne et que nous cherchons dans le sommeil un remède à l'ennui.

Lorsque, le lendemain, le soleil nous éveilla, nous arrivions à Kenora. Ce nom nouveau est celui d'une charmante petite ville située sur les bords d'un lac d'une beauté merveilleuse, le lac des Bois.

Ce lac est fameux dans l'histoire des Pays d'en Haut ; car c'est là, au Portage du Rat, que les voyageurs canadiens, remontant en canot les Grands Lacs, débouchaient pour se rendre au Fort Garry. Nous aussi nous approchons du Fort Garry. Il est sept heures, et à midi nous entrerons dans Winnipeg.

Déjà l'aspect du pays change. La montagne s'humanise, le roc se

cache sous l'humus, d'épais et jeunes taillis s'étendent à perte de vue. Puis le sol s'aplanit tout à fait, la forêt s'éclaircit et meurt, la prairie commence morne et marécageuse, l'horizon s'arrondit bas comme sur l'océan ; notre convoi rapide cherche vainement à rompre le cirque qui nous enserre.

Pendant les signes de la présence de l'homme se multiplient. Les champs fumeux tranchent sur la savane, le grain pointé dans les guérets noirs, quelques maisons isolées se dressent, les élevateurs maussades entourent les gares. Il est midi, les colonnes de fumée annoncent Winnipeg.

II

C'est la grâce spéciale du Canada qu'on soit le bienvenu dans toutes les demeures sacerdotales. J'étais donc assuré de trouver auprès de Monseigneur Langevin le plus cordial et le plus paternel accueil. La maison épiscopale était alors remplie d'hôtes ; car de toutes les parties du diocèse les prêtres accouraient pour la réception de Son Excellence Monseigneur le Délégué Apostolique qu'on attendait le lendemain. Cette heureuse coïncidence me permit, avant de commencer mes retraites, d'assister à de belles manifestations religieuses et d'entrer en contact avec le clergé. Comme les journaux ont raconté ces fêtes avec abondance de détails, je me contenterai de dire ici qu'elles furent vraiment imposantes et qu'elles impressionnèrent favorablement la population pourtant si fanatique de Winnipeg. Pendant cinq jours, Monseigneur Stagni, avec une grande simplicité et une patience inaltérable, se prêta à tout ce qu'on demandait de lui, visita toutes les institutions de la ville et des environs, et fit preuve d'une endurance physique qui me surprit. Mais je m'arrête, car je n'entends rien au métier de flatteur.

Lorsque, le lundi 23 juin, le Délégué, poursuivant le cours de ses visites, prit le train de Regina, d'autres fêtes étaient commencées : la Saint-Jean-Baptiste, le Congrès de la Langue française, auquel Monsieur Henri Bourassa prit une part si brillante, et à la suite duquel des résolutions d'ordre pratique relatives à la colonisation furent votées. Mais le travail pour lequel j'étais appelé m'empêcha, à mon grand regret, d'assister à ces réunions.

J'avais commencé chez les Sœurs de la Miséricorde de Winnipeg une série de retraites qui devait se prolonger pendant deux mois en diverses communautés.

L'hôpital de la Miséricorde est situé dans l'un des plus élégants quartiers de Winnipeg.

Lorsque, il y a quinze ans, les religieuses achetèrent pour quelques milliers de piastres un vaste terrain en pleine campagne, elles se doutaient peu qu'elles faisaient là une spéculation des plus heureuses. Sur ce terrain,

qui forme actuellement un bloc entier entouré de belles rues et desservi par les tramways, elles ont construit un édifice en briques blanches parfaitement adapté à l'objet de leur vocation. Elles opèrent un bien incalculable dont le public mal informé ne saurait se faire une idée, mais qu'apprécient Dieu, le clergé, les médecins, et les personnes qui ont recours à leur charité.

Pour accroître les ressources nécessaires à leur œuvre et pour donner un emploi à leur trop vaste établissement, elles ont établi une clinique d'accouchement à l'usage du public qui est fort appréciée des familles les plus honorables. Mais, comme cette source de revenus demeure insuffisante, ces femmes généreuses ne rougissent pas d'aller de porte en porte demander l'aumône pour l'amour de Dieu. Il n'est que juste d'ajouter qu'elles reçoivent généralement un bon accueil des protestants aussi bien que de leurs coreligionnaires.

Mais changeons de sujet.

Un soir que j'étais allé, sur un balcon de l'hôpital, respirer l'air frais que la brise naissante apportait, et que mes regards cherchaient vainement à découvrir, derrière le rideau vert des arbres et la vaste enceinte de la cité, quelque échappée sur la campagne, j'évoquai par l'imagination les spectacles du passé.

Il me sembla, tout d'abord, contempler un vaste océan battant de ses vagues les puissantes assises des montagnes Rocheuses, depuis l'Alaska jusqu'au Mexique. Puis, sous la poussée des forces souterraines, les fonds se soulevèrent et les flots précipités s'enfuirent en sens divers, les uns vers les mers du Nord, les autres au Sud par la dépression du Mississipi, d'autres à l'Est par les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Ce mouvement n'est point arrêté puisque les lacs innombrables et les marais qui naguère encore couvraient le pays sont en voie rapide de dessèchement.

Combien dura cette époque primitive ? On l'ignore ; mais l'épaisseur des sédiments qui constituent le sol des Prairies et l'uniformité de leur surface indiquent assez son importance. La couche de limon superficiel atteint fréquemment trente et quarante pieds. Un architecte, M. Sénecal, m'assure avoir amené à jour, en forant un puits artésien, un beau coquillage parfaitement conservé, d'un fond de cent quarante-sept pieds.

Lorsque la croûte terrestre se fut affermie, une herbe grossière couvrit l'humus de ses touffes clairsemées, et l'ère des grands ruminants commença. D'immenses troupeaux transhumants passaient leur vie toujours en marche, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, en quête de frais pâturages, labourant le sol de leurs sabots, jonchant la plaine de leurs os. Nos vieux missionnaires, et parmi eux le Père Lacombe qui vit encore, ont connu le temps où, pour employer l'expression biblique, les bisons étaient nombreux au Nord-Ouest « comme les étoiles du ciel et le sable de la mer. »

L'imprévoyance des Sauvages, l'emploi des armes à feu, et surtout les progrès de la colonisation ont anéanti, ou à peu près, ces nobles animaux.

Après les bêtes vinrent les hommes rouges, les Indiens qui durant des siècles vécurent de chasse et de pêche.

Enfin, dans les dernières années du XVIII^e siècle, les blancs firent leur apparition. C'étaient, pour la plupart, des Ecossais et des Canadiens, chasseurs et voyageurs au service des Compagnies de traite. Ces intrépides aventuriers sont demeurés les héros de nos romances et de nos contes. Du mariage de ces hommes avec les Sauvagesses naquirent les Métis.

L'Eglise, mère toujours vigilante, n'abandonna point ses fils vagabonds.

Dès l'aube du siècle dernier, les évêques de Québec prirent l'habitude d'envoyer, chaque printemps, quelques jeunes prêtres faire mission dans cette partie perdue de leur immense diocèse.

En 1818, Monseigneur Provencher fut nommé vicaire apostolique du Nord-Ouest, honneur chèrement payé puisqu'il comportait l'engagement de s'exiler au désert. Lord Selkirk, gouverneur de la Compagnie souveraine de la Baie d'Hudson, lui fit, en don de joyeux avènement, un cadeau splendide dont personne alors ne pouvait deviner la future importance. Il concéda à l'Eglise catholique un territoire de quatre milles de façade sur cinq milles de profondeur à quelques arpents de la rivière Rouge et de son affluent l'Assiniboine, non loin du fort Garry.

Or c'est sur ce terrain que s'élève aujourd'hui une partie de la ville de Saint-Boniface et que se prolongeront sous peu d'années les immenses faubourgs de Winnipeg.

La vie de Monseigneur Provencher fut un long et douloureux martyre. Les espoirs qu'il échafaudait obstinément s'écroulaient sans cesse. Les prêtres qu'il faisait venir de Québec se décourageaient presque tous ; les Sauvages étaient forcément abandonnés ; la colonisation jouait de malheur, car chaque année les gelées ou les inondations mettaient les récoltes en péril, si bien que la conviction s'établit fermement au Canada que le Nord-Ouest était incultivable.

Le pauvre évêque comprit alors que l'unique moyen de sauvegarder son œuvre serait de la confier à une congrégation religieuse.

On sait ce qu'il advint, comment il appela les Oblats à son aide, 1845, comment après s'être choisi, 1850, en Monseigneur Taché un coadjuteur digne de lui, il put enfin, 7 juin 1853, mourir en paix.

Les Oblats travaillèrent dans ces immenses régions avec le zèle et le succès que chacun connaît. Ils écrivirent au Nord-Ouest la plus belle page, peut-être, de leur histoire ; et l'Eglise canadienne serait ingrate si elle oubliait jamais ce qu'elle leur doit. La Providence, d'ailleurs, n'a point manqué de les récompenser. Ces apôtres de l'Ouest, ces civilisateurs de



LE P. TACHÉ EN TRAINÉAU A CHIENS.

barbares comptent, en effet, dans ces territoires naguère désolés six évêques et deux cent trente prêtres, avec une foule de Frères coadjuteurs et une légion de vaillantes Sœurs Grises, lesquelles, dès l'origine, ont collaboré à leurs travaux.

Ils voient aujourd'hui la moisson semée dans les larmes mûrir merveilleusement, ils voient de nouveaux ouvriers accourir de tous les points de l'horizon pour les aider à engranger les gerbes ; et le spectacle de ce généreux concours les remplit d'une joie surnaturelle.

Monseigneur Taché mourut à l'aurore des temps nouveaux. Lorsque, en 1894, il rendit son âme à Dieu, la colonisation ne faisait que de commencer, et il ne connut de la civilisation que les amertumes. La liberté de ses Ecoles lui avait été ravie, 1890.

On comptait alors dans tout l'Ouest cinquante-cinq mille catholiques ; ils sont actuellement trois cent mille.

Pour être juste, toutefois, il ne faut point oublier que le plus puissant facteur de la colonisation du Nord-Ouest fut le chemin de fer du Pacifique Canadien. Le voyage que nous accomplissons actuellement en quelques jours et presque sans fatigue était moralement impossible aux foules, puisqu'il fallait des mois aux *voyageurs* d'autrefois pour le mener à bonne fin. La nouvelle de l'ouverture de la voie ferrée, 1885, fut le signal de l'invasion pacifique des colons, invasion qui grandit chaque année au point d'alarmer plus d'un prévoyant patriote.

Mais, dira-t-on, que pensez-vous de Winnipeg ?

Ce que j'en pense, c'est que l'histoire de Chicago se répète et que la métropole du Nord-Ouest peut aspirer sans présomption aux plus hautes destinées.

Rien n'est plus décevant que de vouloir fixer les traits d'une ville dans sa période de formation ou d'évolution, car on peut rester assuré que le tableau que l'on en trace aujourd'hui sera infidèle demain. C'est ainsi qu'un écrivain d'humeur maussade (il pleuvait quand il passa), faisait naguère de Winnipeg un portrait peu flatteur : cabanes mal alignées, hôtels énormes et laids, trottoirs en bois disjoints, rues démesurées, pleines d'une boue liquide où les piétons s'enlisaient.

Quant à moi, j'ai contemplé avec admiration les plus superbes rues qui soient au monde, asphaltées, cimentées, et si longues que leur largeur ne choquait point. J'ai vu partout de beaux parcs, et, en bordure des maisons, des plantations d'ormes et d'érables Giguère. Sans doute les résidences sont d'ordinaire assez vulgaires, et il s'en faut que Winnipeg ait la grâce d'Ottawa ; mais ce qu'elle perd en élégance, elle le compense en grandeur. Quelques monuments, les gares surtout, sont magnifiques. Les

automobiles pullulent au point que l'on ne voit presque plus de chevaux et que cette ville si active est silencieuse. La fièvre du progrès est si ardente que tout autour de la cité, en pleine campagne, les rues sont tracées et les terrains allotés. Qu'il y ait de la folie dans cette fièvre, on n'en saurait douter. Les taxes sont écrasantes ; les Anglais, effrayés de l'énormité des emprunts municipaux, ont serré les cordons de leur bourse, les ventes forcées se multiplient, les bureaux d'immeubles ferment leurs portes, les sans-travail abondent dans toutes les villes de l'Ouest. Après le boom le krach est venu.

Mais qu'est-ce à dire et pourquoi s'étonner ? Il faut un estomac intrépide pour digérer chaque année quatre cent mille émigrants. Enfin, tant bien que mal, la digestion s'opère et le boom reprend. La chenille elle aussi a ses krachs et ses booms, le krach de la chrysalide avant le boom du papillon.

Ah ! ce n'est pas ainsi que l'on procède dans notre bon vieux Québec. On ne brûle point les étapes. Notre papillon, fixé dans sa beauté gothique, contemple impassible du haut de son roc le bateau du progrès qui monte.

Retournons à Winnipeg et, puisque l'on affirme que les chiffres sont éloquentes, recourons à cette éloquence.

Population de Winnipeg en 1870			215 habitants.
»	»	1885	19,000 »
»	»	1912	200,000 »

Ce dernier chiffre, si j'en crois les gens de Saint-Boniface naturellement un peu jaloux, est exagéré d'un bon quart. Dans l'Ouest il faut toujours se méfier de l'*inflation*, Pauvres Gascons endormis dans votre gloire, réveillez-vous ! L'Ouest est né, prenez garde à vos lauriers !

Que si l'on me demande ce que je pense de la physionomie des habitants de Winnipeg, je prendrai mon courage à deux mains, comme on dit, et je répondrai qu'ils m'ont paru un peu... rustiques.

Ce à quoi les indigènes riposteront, non sans apparence de vérité, que les rustiques que je dédaigne sont des colons venus comme moi d'Europe... et j'aurai le bec fermé.

Winnipeg s'étend sur la rive occidentale de la rivière Rouge, un cours d'eau de la taille de notre rivière Saint-Charles à marée haute. Sur l'autre bord s'étale le vaste territoire mal peuplé, mais percé de belles rues, de Saint-Boniface. J'avoue qu'en pénétrant dans la petite capitale des Français de l'Ouest j'éprouvai, non une déception, mais une agréable surprise. Je me figurais Saint-Boniface en face de sa puissante rivale sous l'humble

forme de Hull, vis-à-vis de la superbe Ottawa. Grâce à Dieu il n'en est point ainsi, et la comparaison serait plus juste de Lévis et de Québec.

Saint-Boniface est, dans l'Ouest, le château-fort de notre religion et de notre nationalité. Faisant front à la rivière, bien que cachée derrière d'épais rideaux de verdure, se dressent parallèlement l'archevêché, la cathédrale, l'hospice des Sœurs Grises, et, un peu plus loin, l'hôpital.

Au second plan, d'autres édifices imposants complètent heureusement le groupe. Ce sont le petit séminaire, le collège des Jésuites, le juniorat des Oblats, le couvent des Sœurs de Jésus et de Marie, l'école des Frères Marianistes.

Je devrais, pour être complet, faire mention des Carmélites et des Oblates, mais leurs maisons ne sont que temporaires.

Saint-Boniface, qui a conscience de son rôle national, résiste bravement, avec ses sept mille habitants, aux séductions de Winnipeg qui voudrait l'annexer ; mais sera-t-elle capable de résister toujours ?

Ce qui explique sa force de résistance, c'est son histoire et son antiquité. L'évêché et la cathédrale, en effet, malgré les incendies et les destructions dont ils furent victimes, sont demeurés au même lieu où les plaça Monseigneur Provencher. Quant aux colons canadiens, ils s'établirent surtout dans les comtés qui environnent la ville.

La cathédrale de Saint-Boniface, réplique de la cathédrale d'Angoulême où j'eus l'honneur d'être vicaire, est une imposante et massive construction à quoi rien dans l'Ouest ne saurait être comparé. Et cependant, malgré ses vastes proportions, elle se remplit deux fois chaque dimanche de pieux fidèles.

Le petit séminaire, édifice tout neuf, ferait, comme la cathédrale, honneur aux plus grandes villes. Je rendrai le même témoignage d'admiration au magnifique hôpital des Sœurs Grises et au couvent de Jésus et de Marie.

Le collège des Jésuites, assez vaste mais ancien, brille surtout par le personnel qui l'habite. Ses quatre cents élèves lui rendent témoignage. C'est là que se construit et s'entretient, sous l'œil du premier pasteur, l'édifice spirituel du catholicisme français.

Lorsque, après un séjour à Saint-Boniface, on se transporte à Winnipeg, l'impression se forme, bien nette, qu'on est passé dans un milieu étranger et même hostile.

Deux édifices seulement font honneur à l'Eglise, le couvent de Jésus et de Marie, et l'hôpital de la Miséricorde. Le monastère du Bon-Pasteur, en dehors de la ville, sur le bord de la rivière, n'est qu'une habitation temporaire.

Les écoles catholiques ont été mises au ban de l'Etat. Il faut pour les entretenir payer double taxe.

Il est bien vrai que l'on trouve actuellement dans la ville neuf

paroisses : quatre anglaises, une française, une allemande, une polonaise, une ruthène, une syrienne ; mais leur population réunie ne dépasse point vingt-trois mille âmes, et leur état de dispersion sur un immense territoire expose fatalement les fidèles à subir des influences dommageables à leur foi.

IV

Qu'est-ce à dire, et faut-il se décourager ? Non certes.

Tout d'abord, je puis l'affirmer sans arrière-pensée de flatterie, j'ai rencontré dans l'Ouest un bon clergé, pauvre, laborieux, dévoué à ses chefs. La satisfaction unanime qu'il éprouvait de la nomination de Monseigneur Béliveau à la charge d'auxiliaire de Monseigneur de Saint-Boniface honore également le nouvel élu et ses anciens confrères.

Ensuite j'ai constaté que les prêtres sont pleins de confiance dans l'avenir et s'accordent à déclarer que depuis dix ans la situation, au point de vue national et religieux, s'est améliorée sensiblement.

Reste la question des écoles.

Il faut bien avouer à ce sujet que jusqu'ici justice ne nous a point été rendue, et que tous les politiciens, à quelque parti qu'ils appartiennent, nous ont trompés. Ce n'est pas qu'ils manquent à notre égard de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé ; mais le moindre rugissement du lion orangiste les met hors d'eux-mêmes et leur fait oublier leurs engagements. Malheur aux faibles ! Pour être écoutés, soyons redoutés.

Ajoutons, cependant, que la persécution ne se fait pas sentir ailleurs que dans les grandes villes, c'est-à-dire à Brandon et à Winnipeg. Dans les campagnes nous vivons sous le régime précaire de la tolérance.

Quant à Monseigneur Langevin qui depuis tant d'années boit à l'amer calice, sa consolation est de se sentir appuyé par l'unanimité des siens. Ses bataillons lui restent fidèles. Et s'il meurt avant d'avoir contemplé le triomphe définitif du droit, son honneur sera d'être demeuré pur de toutes compromissions.

Que dirai-je de la question ruthène ?

Il faut bénir le Saint-Siège d'avoir donné aux Ruthènes un évêque national. C'est dans des cas comme celui-ci que l'on constate sensiblement l'assistance divine qui ne manque jamais à l'Eglise dans ses crises. Mais, mon Dieu ! que la charge placée sur les épaules de Monseigneur Budka est pesante. Prions pour ce jeune et courageux évêque. Dieu fasse qu'il trouve dans sa patrie abondance d'apôtres, qu'il apprécie comme il convient les jeunes prêtres héroïques passés de notre rite au sien, que son peuple lui soit soumis, que l'homme ennemi ne ravage point son troupeau de cent cinquante mille émigrants désespérés. Ne nous contentons pas de prier pour lui, aidons-le de nos aumônes.

Le Manitoba compte actuellement, pour une population de 445,000 habitants, 74,000 catholiques distribués entre les diverses races comme suit :

Canadiens français et belges.	33,453
Italiens	972
Polonais	12,310
Anglais	9,485
Allemands	2,062
Indiens	2,000
Ruthènes	14,000

Il convient d'observer que ce dernier chiffre est bien inférieur à la réalité. Les Ruthènes, confondus dans le recensement officiel avec d'autres races, sont probablement au nombre de trente ou de quarante mille, ce qui accroît notablement la population catholique manitobaine.

V

Otterburne, orphelinat Saint-Joseph, 1^{er} juillet.

Il y a quelques années, le vénérable prêtre lord Douglas, fondateur de l'œuvre des petits émigrants catholiques, ayant eu l'idée de créer à leur usage au Manitoba une école d'agriculture, choisit à Makinac un des rares cantons qui soient incultivables ; et naturellement sa maison périclita. Les Frères Viateurs à qui sa succession fut confiée, après de longs et stériles efforts, prirent finalement le parti de changer de localité et de s'établir à trente milles au sud de Winnipeg, non loin de la station d'Otterburne. Ils achetèrent deux terres, bâtirent une grande maison et se mirent résolument à l'œuvre. Sous l'habile direction du Père Ducharme, ces bons religieux sont maintenant en passe de prospérer. Sept Sœurs Dominicaines du Séminaire de Québec leur prêtent leur précieux concours. Une cinquantaine d'enfants du diocèse de Saint-Boniface ont été recueillis et hospitalisés. Il en viendrait bien davantage si les ressources financières permettaient d'agrandir les locaux. Avis aux personnes généreuses en quête de bien à faire.

C'est à Otterburne que je prêche ma seconde retraite ; c'est en errant à travers champs que je glane des impressions et des renseignements sur le Manitoba.

L'air au Nord-Ouest est sec et léger ; un vent analogue à la brise marine y souffle fréquemment et rend les chaleurs supportables. On dort bien la nuit. Bref l'été n'a que l'unique défaut d'être trop court. On ne fera pas à l'hiver le même reproche. Il est dur et long. Le thermomètre y descend souvent à quarante degrés Fahrenheit et centigrades, en dessous de zéro. Cette basse température incommode moins que le froid humide de Québec, mais ses effets sont redoutables aux imprudents.

La croûte des prairies qui n'a jamais été *cassée* est dure et compacte. Il n'en est pas de même du sol des pays en culture. La moindre pluie délaye la terre en bouillie et rend les routes impassables ; en revanche le moindre temps sec les durcit. Il tombe si peu de neige au Manitoba que les traîneaux servent rarement, et que les claques, à Régina, sont inconnues.

L'eau manque généralement dans les prairies ; les rivières, fort rares, se sont creusé dans le sol mou des lits profonds ; les marais jadis nombreux sont partout en voie de rapide dessiccation. On creuse auprès des fermes des mares pour recueillir l'eau des pluies ; on fore de plus en plus des puits artésiens, car le sous-sol est riche en liquide.

Malheureusement ces couches liquides sont parfois alcalines, comme il convient à un fond de mer, et le sel blanc affleure en maints endroits la surface du sol.

Le bois ne pousse guère dans l'Ouest, sauf vers le nord. Sans doute on aperçoit souvent, surtout dans les pointes des rivières tortueuses, des bouquets d'arbres, des trembles, des chênes rouges ; mais ces arbres restent nains et dépassent rarement la grosseur d'un bras d'homme, après quoi ils se dessèchent.

A quoi attribuer ce phénomène ? Aux feux de prairies, aux marais, aux sous-sols salés, aux grands vents ? J'avoue que ces explications ne me satisfont guère.

Quoi qu'il en soit, on plante beaucoup aujourd'hui dans les villes, et autour des fermes pour s'abriter du vent. L'orme pousse bien à Winnipeg ; mais l'arbre du pays est l'érable Giguère, qui croît rapidement et qui acquiert en grandissant une certaine élégance. A Régina la mode est de planter le peuplier de Caroline, qui y vient très bien.

La campagne présente au Manitoba l'aspect d'un désert, tant les fermes sont espacées. Cela tient au système d'arpentage des terres qui diffère du nôtre. Dans l'Est, en effet, les terres donnent sur le même front : trois ou quatre arpents de large, vingt-cinq ou trente de long. Les maisons bâties sur le grand chemin se trouvent donc rapprochées et créent l'illusion d'un pays densément peuplé.

Dans l'Ouest, au contraire, où le système américain prévaut, l'unité cadastrale est le mille carré, la section. Cette section est divisée elle-même en quarts de section d'un demi-mille, qui constituent quatre terres de cent soixante arpents. Or, l'usage veut que les bâtiments de la ferme soient placés au centre de l'exploitation, loin du grand chemin.

Les terres sont trop considérables pour être tenues en bon ordre. La rareté et la cherté de la main-d'œuvre rendent indispensable l'emploi des machines. On n'amende point les champs et l'on jette le fumier à la rivière. On sème blé sur blé, lin sur lin. Point d'assolements, ni de rotations dans la culture. Tout au plus, de temps en temps, une année de jachère. Pourquoi se gêner, en effet, avec un sol inépuisable ?

Hélas ! tout s'épuise, même le sol du Manitoba, le plus fertile du monde, et les vieilles fermes commencent à donner des signes évidents de fatigue. On constate avec chagrin que les récoltes diminuent, que la paille des blés se raccourcit, que les mauvaises herbes foisonnent. Pour comble de malheur, les *ranches* disparaissant devant la colonisation, le prix de la viande augmente. Comme on n'a point de jardins et qu'il faut tout acheter, le cri universel contre la vie chère se fait entendre au Nord-Ouest comme partout ailleurs.

Si, du moins, l'on pouvait compter régulièrement chaque année sur la récolte, le mal serait tolérable. Mais non. Avec le déplorable système de culture unique, on se trouve à la merci. L'an dernier, par exemple, les pluies d'été endommagèrent sérieusement la moisson et plusieurs fermiers, surchargés de dettes, furent ruinés.

Bref, de grands changements dans l'industrie agricole s'imposent à court délai.

C'est ce que les colons de la paroisse de Letellier ont compris. Profitant de l'expérience de nos provinces de l'Est, ils ont abandonné la *monoculture*, et se sont livrés à l'industrie laitière. Les champs de mil ont remplacé les prairies sauvages ; les nombreux troupeaux rendent à la terre sa fertilité ; les légumes, le lait, portés à Winnipeg, se vendent bien. La prospérité est revenue dans le canton, au grand ébahissement des paroisses voisines.

Si l'on me consultait pour s'établir dans l'Ouest, je serais bien embarrassé. On ne trouve plus de homesteads qu'à quinze ou vingt milles des voies ferrées. Un Français devra, avant de s'établir, faire sur une ferme un apprentissage d'un an. S'il a de l'argent, je lui conseille d'acheter une terre ouverte et bâtie, car les commencements sont rudes. J'ai dressé dans les prix moyens l'inventaire d'une terre de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, à une trentaine de milles de Winnipeg. Voici cet inventaire :

Une terre de 160 arpents.	\$ 5,000
Maison	1,500
Granges, étables, grenier, poulailler, porcherie.	1,200
Charrue, semence, cultivateur, rouleau, herse, faucheuse, moissonneuse-lieuse	360
Wagon garni, voitures d'hiver et d'été.	240
Quatre bons chevaux	1,100
Vingt vaches	1,000
Porcs, moutons, poules, etc.	250
Puits artésiens, pompe, engin.	300
Mobilier, clôtures, etc., etc., etc.	000

Total. \$ 10,950

Si l'on a besoin d'ouvriers agricoles, on les paiera trente à quarante piastres par mois, pension et logement non compris.

Enfin, comme il faut vivre avant de récolter, et avoir de l'argent en main, un bon fermier de Jolys doit *valoir* \$ 15,000, soit 75,000 francs.

Ces renseignements, naturellement, ne s'adressent pas aux pauvres colons qui n'ont que leurs bras pour capital. Des missionnaires colonisateurs établis à Montréal, plus compétents que moi, se feront un plaisir de les instruire.

13 juillet. — *Retraite des Sœurs Grises de Saint-Boniface.*

Qui trouvera la femme forte ? s'écriait jadis l'auteur des Proverbes. On la trouve de nos jours chez les Sœurs Grises et leurs émules des Congrégations de vie active.

Ces excellentes religieuses, qui partagent avec les Oblats la gloire d'être les premiers apôtres de l'Ouest, possèdent dans ces territoires de nombreux établissements. Citons à Saint-Boniface même l'hôpital, splendide édifice à peine achevé et déjà trop étroit, la maison Vicariale, centre et cœur de la Province, l'hospice des vieillards, l'orphelinat Taché, et, à la campagne, l'hospice Saint-Roch pour les maladies contagieuses. Partout où elles fondent, les Sœurs Grises rappellent le souvenir de l'*apis argumtosa* de l'Écriture, et, grâce aux mille ressources de leurs pieuses industries, répandent les bienfaits sans compter.

17 juillet. — *Visite au Bon-Pasteur.*

Le Bon-Pasteur se trouve à quelque distance de la ville, sur les rives boisées de la rivière Rouge que remontent et descendent les bateaux. Le monastère définitif n'est pas encore construit. Une quarantaine de pauvres filles *ex omni tribu* y purgent des condamnations. L'archevêque apparaît ; elles accourent transfigurées ; il leur parle avec une bonté paternelle. *Ego sum pastor bonus. Cognosco oves meas.* Voilà bien l'Eglise catholique !

Et beaucoup de ces infortunées, leur terme expiré, supplient qu'on les garde, car le repentir a métamorphosé en paradis leur prison.

VI

22 juillet. — *Régina.*

Tout est grand dans l'Ouest ; l'*Imperial Limited* a quatorze heures de retard. Montons dans le *Local*, nous aurons le temps de voir et de noter.

Les environs de Winnipeg, jusqu'à Portage-la-Prairie et au delà, sont moroses. Une immense plaine marécageuse, couverte d'herbes rudes, paradis des oiseaux lacustres et des chasseurs, témoigne de la proximité du lac Manitoba.

Voici Brandon, le pays du blé. La prairie s'étale dans toute sa splendeur. Notons que cette prairie n'est point absolument plane. Elle n'est point non plus ondulée ; la qualification de bosselée lui convient mieux. Les sédiments qui la composent s'accumulèrent diversement, sans dessin régulier, formant des buttes et des baissières où l'eau croupit sous les roseaux. De nombreux bouquets d'arbres rompent la monotonie des guérets, mais ils meurent avant de grossir. Les fermes, dont plusieurs ont un air de manoir, craignant le vent s'enveloppent d'un écran de trembles et d'érables. Des haies épaisses protègent les jardins.

Sur le bord des chemins un arbuste, le *shrub willow*, et une herbe, le *fox tail*, aux cruelles barbes, jonchent le sol.

Partout des blés, courts encore, mais qui poussent prodigieusement et qui dans un mois seront mûrs. De-ci de-là un carré noir tranche sur la verdure. C'est une jachère qui se repose. Six forts chevaux attelés à une charrue géante retournent le sol.

Notre train énorme semble voguer sur l'eau tranquille. Les stations se succèdent, gazonnées, fleuries, mais déshonorées par les élévateurs. Autour des gares, des villages largement tracés se cachent sous les érables.

Mais qu'aperçois-je ? Un troupeau qui rumine. Salut, vaches de l'Est exilées parmi les blés !

Que vois-je maintenant dans ce bas-fond ? Un lac d'azur agité ? Non ! Non ! Ce sont des fleurs frémissantes. Quoi donc ? Des iris ? J'interroge. On me répond : un champ de lin.

Puis, voici que le sentier qui serpente non loin de nous blanchit. Qu'est-ce à dire ? A-t-il neigé ? Nullement ; ce sont là des efflorescences salines.

Notre convoi monte à présent. La locomotive halète. Nous grimpons sur une hauteur de terre. Nous arrivons à Broadview, nom bien choisi. Notre horizon s'étend infini. Dans ce centre d'un continent, le vert des champs bleuît comme la mer et se fond avec le ciel.

Après Broadview vient Pilot Butte, la butte de sable qui sur le plateau servit de phare aux voyageurs perdus dans les Prairies. Elle nous signale aujourd'hui Régina. Encore quelques tours de roue et nous touchons au terme de notre voyage.

Etrange pays, vraiment, le Nord-Ouest ! A la gare de Winnipeg, je n'avais pu trouver que des automobiles ; je ne trouve rien ici. Mais, si la voiture de l'évêque m'avait manqué, j'étais sûr de son cœur.

En attendant qu'il se construise un évêché près de la cathédrale, Monseigneur Mathieu réside dans une petite maison fort décente où il exerce la plus cordiale hospitalité.

La ville de Régina, mieux encore peut-être que Winnipeg, constitue le type des villes champignon du Nord-Ouest. Hier encore elle n'était qu'un village. C'est une capitale, aujourd'hui, de trente, quarante, ou cinquante mille habitants. Le maire tient à ce dernier chiffre, mais... enfin, qu'importe ?

Les rues tracées à angle droit, asphaltées, cimentées, bordées d'arbres et de pelouses, se lancent intrépidement à travers la prairie, serrées de près par les maisons.

Ces maisons, pour la plupart en bois, toutes gracieuses qu'elles soient avec leurs vérandas, semblent néanmoins assez peu proportionnées avec la largeur des rues.

Dans l'automobile de Monseigneur, qu'un des charmants jeunes prêtres de l'Évêché conduisait, j'ai visité la ville. J'ai admiré l'élégant parlement de la Saskatchewan, chef-d'œuvre d'architectes montréalais, le lac et le parc qui le décorent, et sur le bord desquels un vaste terrain, don de la Province, est réservé au collège catholique que l'on doit prochainement bâtir. J'ai visité la cathédrale, qui sera livrée au culte cet automne, un édifice en briques jaunes du style roman qui a vraiment grand air.

A côté de la cathédrale s'élève le couvent des religieuses de Notre-Dame des Missions, où je dois prêcher la retraite.

Notre promenade s'est poursuivie en plein champ jusqu'à l'hôpital des Sœurs Grises.

Ce superbe édifice, construit sur un terrain donné par la ville, se trouve déjà trop petit, tant les malades y affluent.

Avouons aussi que les échevins protestants de Régina ont la naïveté de payer aux bonnes Sœurs une piastre par jour pour chaque malade indigent et de ne point exiger la taxe d'eau. Un voyage dans l'Est leur apprendrait, peut-être, à traiter comme il convient les religieuses qui s'enrichissent, comme on sait, aux frais du pauvre peuple...

Les catholiques sont malheureusement trop peu nombreux à Régina, trois ou quatre mille au plus, dont quelques centaines à peine sont Canadiens-Français.

Les Oblats dirigent la paroisse allemande. Quant aux catholiques anglais, français, ruthènes, etc., ils se réunissent tous dans le soubassement de la nouvelle cathédrale.

Si l'état de missionnaire a ses charmes, il comporte aussi ses ennuis. C'est ainsi que mes occupations m'ont fait manquer les Congrès nationaux de Saint-Boniface et de Régina. J'ai pu, néanmoins, prendre au dernier une certaine part, en assistant aux séances solennelles du soir. J'ai constaté l'enthousiasme des nombreux délégués accourus de tous les centres fran-

çais de la Saskatchewan ; et l'impression générale qui se dégage de leurs travaux est des plus favorables au point de vue de l'avenir de notre race et de notre langue. L'accueil fait à la Délégation québécoise du Comité de la Langue française fut des plus chaleureux. Monseigneur Roy, monsieur Adjutor Rivard, furent acclamés. Les autorités civiles de Régina, lieutenant-gouverneur, ministre, maire, nous souhaitèrent la bienvenue en termes plus que courtois. Le charme qui se dégage de la personnalité de Monseigneur Mathieu exerce sur tous les citoyens, catholiques et protestants, de la Province, une influence indéniable qui se manifeste par la bienveillance et la cordialité. Et de fait, la manière dont est interprétée ici la loi scolaire contraste avec les interprétations haineuses données à Winnipeg à la loi manitobaine. Puissent ces excellentes dispositions persévérer jusqu'au temps où des législations équitables consacreront définitivement nos droits !

Quel sera l'avenir de ce pays au point de vue catholique et français, c'est le secret de Dieu. Travaillons, du moins, pour qu'il nous soit favorable. En attendant, les chiffres suivants sont faits pour nous donner bon espoir. On compte au diocèse de Régina 83 prêtres, dont 62 français et 3 anglais. Quant aux catholiques, on les classifie comme suit :

Français . . .	16,000	Polonais . . .	2,500
Allemands . . .	14,000	Hongrois . . .	1,500
Anglais . . .	4,500	Indiens . . .	1,000

Soit un total de 39,500 catholiques du rite latin ; auquel chiffre il convient d'ajouter treize mille Ruthènes environ qui demeurent sous la juridiction de Monseigneur Budka.

Rendons, en terminant, un sincère hommage aux prêtres de Régina. Comme leurs frères de Saint-Boniface, ils travaillent et souffrent sans récompense humaine, courant de missions en missions à la recherche des brebis perdues. Dans quelques années, le pays enrichi fournira à leurs successeurs l'aisance, et ils seront peut-être oubliés. Que cette perspective ne trouble pas leur cœur, ils demeurent dans nos traditions séculaires. Aussi longtemps qu'il n'y aura rien à glaner que des coups, *the French will do*.

31 juillet.

Ma première retraite aux religieuses de Notre-Dame des Missions est terminée, et je me prépare à leur en prêcher une seconde dans la ville de Brandon. Ces pauvres exilées de France m'ont édifié grandement, Qu'il est beau de voir des femmes quitter leur patrie pour l'amour de Dieu et s'en aller en Amérique, et même jusqu'en Nouvelle-Zélande, travailler pour l'Eglise !

Monseigneur Mathieu m'invite à l'accompagner avec ses visiteurs québécois dans une visite à l'école industrielle de Lebret.

Cette école, fondée par le Père Hugonard, oblat, est administrée par les Oblats et les Sœurs Grises, mais demeure la propriété du gouvernement fédéral qui l'entretient et qui fournit annuellement une pension de cent vingt piastres pour chacun de ses pupilles. C'est, sinon la plus belle, du moins la plus considérable des institutions indiennes. On y élève de deux à trois cents enfants des deux sexes. Toutes les nations sauvages y sont représentées ; les Cris, cependant, dominent.

Ces enfants grandissent dans l'amour du travail. On occupe les garçons aux travaux de la ferme. Ceux-ci, parvenus à l'âge d'homme, reçoivent du gouvernement une terre qu'ils exploitent sous sa paternelle bienveillance.

On nous fait une réception charmante.

La vue est merveilleuse dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, à Lebret, et je ne m'étonne plus du nombre des touristes qui viennent chaque été visiter l'Ecole.

Dans l'après-midi nous partons en automobile pour la mission des Sioux. Ces Sioux sont les guerriers fameux qui anéantirent, il y a une quarantaine d'années, la cavalerie du général américain Custer. Réfugiés au Canada et convertis par les missionnaires, ils vivent en paix. Ce voyage faillit nous être fatal comme à Custer : car nos chauffeurs, un peu casse-cou, nous menèrent à travers bois à une telle allure que l'un d'eux, sur le point de nous écraser, se jeta dans la brousse et brisa sa machine. Cet accident nous émut plus que nous en eûmes l'air et nous ramena à la pensée du bon Dieu.

La vallée de la Qu'Appelle, nommée ainsi pour ses échos, large de quatre milles, longue de cent, constituée par une succession de cinq beaux lacs, tire surtout sa beauté de sa situation unique au milieu des immenses prairies qu'elle découpe profondément. Un géologue se délecterait dans l'étude de ses falaises, où, sous l'herbe courte, les ondulations et les érosions causées par la fuite des eaux de la mer préhistorique s'aperçoivent encore distinctement.

VII.

Le retour.

Brandon, 1^{er} août.

Me voici à Brandon, chez les Pères Rédemptoristes, en plein bouleversement. Les Pères français viennent de céder cette paroisse de langue anglaise aux Pères américains. J'apprends que Monseigneur Langevin, désireux de conserver près de lui ses compatriotes, détache en leur faveur

un district de sa cathédrale, pour en faire une paroisse nouvelle, sous le titre de Saint-Vital.

Quoi qu'il en soit, les Pères américains m'accueillent avec une si bienveillante fraternité qu'il eût été impossible aux Canadiens de mieux faire.

Brandon, jolie ville de quinze mille âmes, est le château-fort de l'orangisme dans l'Ouest. Les catholiques y sont sans crédit. Leur nombre est d'ailleurs limité, douze à quinze cents âmes. A part un petit noyau de langue anglaise, le reste de la congrégation se compose d'hommes de peine polonais et ruthènes. Encore ces derniers ont-ils actuellement une paroisse de leur rite.

Ce qui donne à cette mission son importance, c'est la desserte des nombreuses, chapelles dont, sur plusieurs lieues à la ronde, les Pères Rédemptoristes ont la charge. Les pauvres colons, noyés au milieu des protestants et incapables de faire vivre un curé, sont visités par ces missionnaires.

Les établissements catholiques de Brandon, église et résidence des Pères, couvent des Sœurs, font grand honneur à notre religion et lui ont mérité la considération des protestants.

Il m'a été donné de faire un soir une promenade délicieuse à travers les champs. Les moissons jaunissaient déjà, surtout l'avoine ; nous courions moitié cachés dans les blés ; la plaine immense ondulait sous la brise ; des fermiers cossus, conduisant leurs gros chevaux ou leurs autos, nous saluaient ; c'était un spectacle unique de prospérité rurale.

Brandon, 10 août.

Il pleut : on craint la gelée, les Sœurs ont couvert leurs citrouilles, la nuit dernière. C'est un désappointement. On comptait commencer lundi prochain la moisson. Déjà les moissonneurs de l'Est arrivent à pleins convois ; il en faudra cinquante mille. Malheur au fermier paresseux qui s'attarde et perd une journée. Les froids viendront, la neige ; il ne pourra rentrer son grain.

Ottawa, 17 août.

Me voici de retour au logis.

Après avoir pris congé de mes excellents amis de Brandon et de Saint-Boniface, j'eus le bonheur de rencontrer dans le Père Lemieux et dans un autre Père les meilleurs compagnons. Sachez, lecteurs, qu'une figure aimable embellit les plus tristes horizons.

A Sudbury, je fis halte et visitai les Jésuites.

Je descendais lourdement une des rues qui, comme autant de pattes d'araignée, s'insinuent entre d'abruptes collines, lorsqu'une auto court après moi :

— « Get on, Father, » crie-t-on. Je monte — « Vous allez sans doute au collège ? » — « J'y vais. » On m'y conduit. Et l'auto disparaît sans me laisser le temps de rendre grâces.

L'accueil du Père Jean et de ses collègues fut tel que je l'attendais, c'est-à-dire excellent.

Les Pères étaient tout à la fièvre des derniers préparatifs de l'inauguration de leur collège. Ils nourrissaient l'espoir d'une bonne entrée ; et j'ai appris depuis que leur espoir s'est amplement réalisé.

Le nouveau collège, édifice en bois, lambrissé en briques, fort convenable, doit être remplacé dans la suite par une autre maison plus importante que l'on construira sur une éminence d'où l'on domine la ville et tous les environs.

On compte beaucoup sur ce collège au double point de vue catholique et français.

Le lendemain matin, je descendis au presbytère où résidait mon ami le Père Paré.

Les Jésuites desservent toute la partie occidentale du diocèse du Sault Sainte-Marie. De fait, sur un total de cinquante-trois prêtres que possède le diocèse, trente appartiennent à la Compagnie de Jésus.

Ces religieux ne se contentent pas de visiter les *réserves* indiennes, ils veillent aux besoins spirituels de tous les catholiques disséminés par petits groupes sur ce vaste territoire.

Sudbury, petite ville de sept mille âmes, dont la moitié de religion catholique et le tiers de langue française, est le centre d'une région fameuse par ses mines de nickel. Les neuf dixièmes de la production mondiale de ce précieux métal en sont extraits, le reste vient de la Nouvelle-Calédonie. Des milliers de mineurs appartenant aux nations les plus diverses habitent dans de grossiers campements qui méritent à peine le nom de villages. Sudbury est la capitale de ce pays minier. C'est assez dire que le whisky s'y distribue librement.

Le Père Lefebvre, curé de la paroisse, nous fit conduire dans l'une de ces mines, à Coppercliff.

Je n'oublierai jamais cette promenade à travers une terre de désolation. On se serait cru à la Martinique, au lendemain de l'éruption du Mont Pelé, et sur les ruines de Saint-Pierre. Les montagnes, couvertes naguère de forêts de pins dont les souches innombrables jonchent encore le sol, ne donnaient plus signe de vie. L'herbe même avait disparu. Des nuages de soufre nous prenaient à la gorge et portaient partout la mort. Des hautes cheminées des fonderies où le minerai était traité, les gaz sulfu-

reux tourbillonnaient au gré du vent. Les détonations souterraines ébranlaient le sol sous nos pieds. Ces exhalaisons, heureusement, ne sont pas nuisibles à la santé.

Quittant ces tristes lieux et mes aimables hôtes, je pris le train pour Sturgeon Falls. J'étais en pays familier, car j'avais prêché là jadis. Le curé, Monsieur Langlois, me fit le plus cordial accueil. Je constatai avec joie que les paroisses de Nipissing depuis mon dernier voyage avaient prospéré, grandi, qu'elles étaient devenues un centre actif de vie catholique et française.

C'est sur ces impressions réconfortantes que j'achevai la dernière étape de mon long voyage.

Québec. Janvier 1914.

CHAPITRE VII.

Sauvages et métis du Nord-Ouest¹.

I

Les Sauvages.

Avant la construction du chemin de fer Pacifique Canadien à travers les immenses solitudes du Nord-Ouest et l'invasion des colons européens qui suivit, les Prairies étaient, pour ainsi dire, inhabitées. De fait, quelques milliers d'Indiens nomades, vivant de la chair du buffalo (bison), prétendaient seuls à l'empire d'un territoire qui peut nourrir des millions de fermiers. La destruction du buffalo, causée par l'imprévoyance des chasseurs sauvages et par les progrès de la colonisation, a provoqué la ruine des tribus errantes dont l'histoire et la légende exercèrent jadis une si grande influence sur les jeunes imaginations. C'est ainsi que le pittoresque disparaît graduellement de la surface de la terre à mesure qu'elle est mieux connue et plus scientifiquement explorée. Faut-il regretter ce changement? Non, s'il contribue à l'amélioration du sort des hommes. Encore convient-il de conserver précieusement le souvenir du passé.

Quatre tribus principales se partageaient alors la Prairie : les Cris, les Pieds-Noirs, les Assiniboines et les Montagnais.

I. — LES CRIS.

Les Cris occupaient et occupent encore aujourd'hui le vaste bassin de la rivière Saskatchewan jusqu'au petit lac des Esclaves, au lac Labiche

1. D'après le livre *La Montagne de Bois* et les écrits du Père Lacombe.

et aux environs de Cumberland. Ces sauvages, de race Algonquine, se montrèrent dès l'abord, bienveillants pour les blancs, lorsque ceux-ci, au commencement du siècle dernier, firent leurs premières apparitions dans le pays. Ils les accueillirent dans leur tribu et leur donnèrent leurs filles en mariage. Ils étaient divisés en Cris des bois et en Cris des plaines ; les premiers moins nombreux et plus doux ; les seconds, puissants et farouches, vivant en guerre perpétuelle avec leurs féroces voisins les Pieds-Noirs. Ils sont actuellement tous bons catholiques et font la consolation des missionnaires.

II. — LES PIEDS-NOIRS.

Le territoire des Pieds-Noirs était limité au nord, par la rivière Labiche ; à l'est, par la Saskatchewan du Sud ; au sud, par le Missouri ; à l'ouest, par les Montagnes Rocheuses. Ces sauvages étaient divisés en trois tribus : les Pieds-Noirs proprement dits, les Gens du Sang et les Piégans. Ce sont les plus féroces et les plus dépravés des Indiens. Sourds à l'enseignement des missionnaires, la plupart sont demeurés païens. On voit souvent leurs tentes dressées dans la prairie à l'entrée des villes. Ils y mènent une existence misérable sur laquelle il vaut mieux ne point insister par pudeur.

III. — LES ASSINIBOINES.

Les Assiniboinés, fidèles alliés des Cris, constituent la branche septentrionale de la puissante et guerrière nation des Sioux américains. Leurs territoires de chasse s'étendaient, depuis les montagnes aux Cyprès et de Bois et la rivière Souris, jusqu'à l'Athabaska supérieur.

Une bande de ce peuple habitait le pied des montagnes et vivait pacifiquement. D'autres, en petit nombre, dispersés dans les prairies de l'Est, y menaient une existence farouche et misérable. Les Assiniboinés sont tous convertis au christianisme ; mais plusieurs, malheureusement, sont méthodistes. La plupart des catholiques se trouvent groupés autour du lac Sainte-Anne.

IV. — LES MONTAGNAIS.

Les Montagnais ont pour patrie les territoires du lac Caribou et de l'île à Crosse. Ils sont les plus doux et les plus honnêtes sauvages du Nord-Ouest. Ils embrassèrent sans difficulté la foi que leur apportèrent les missionnaires et se sont maintenus, depuis, dans leur ferveur primitive. Dispersés en petites bandes de quelques familles, ils vivent du fruit de leur chasse, et reviennent fidèlement, chaque année, à la mission pour y passer quelques semaines et se retremper dans la piété.



UN SCALPE.

Isolés des autres nations sauvages, ces Indiens ignorent la guerre et sont parfaitement satisfaits de leur sort.

Quelle est la population sauvage du Nord-Ouest ? Le recensement de 1911 nous donne, pour les trois Provinces des Prairies les chiffres suivants :

Manitoba	7,876
Saskatchewan	11,718
Alberta	11,630

Total :	31,224
-------------------	--------

Tous ne sont pas catholiques. On compte, en effet, une dizaine de mille de protestants ou païens.

II

Les métis.

Les métis sont fils d'un père blanc et d'une mère indienne, ou de parents métis eux-mêmes. Plusieurs sont les descendants des employés écossais de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; mais la plupart sont canadiens français et portent des noms bien connus dans la Province de Québec. On aurait donc tort de mépriser ces parents pauvres.

Ceux qui connaissent l'histoire des deux célèbres compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson se rappellent que la plupart des employés de la première étaient recrutés dans la province de Québec et dans les environs de Montréal. Une fois parvenus dans les pays d'en haut, quelques-uns de ces jeunes aventuriers prenaient goût à la vie indépendante et se fixaient parmi les tribus en y épousant des sauvagesses. Presque tous gardaient la foi ; et lorsque, à l'aurore du XIX^e siècle, les premiers missionnaires, conduits par Mgr Provencher, firent leur apparition sur les bords de la Rivière Rouge, ils n'eurent point de peine à former des noyaux de paroisses ferventes, en régularisant les situations de ces bonnes gens.

Ces paroisses, toutefois, étaient loin de présenter l'aspect de celles que nous voyons aujourd'hui en grand nombre dans l'Ouest canadien. Comme les Indiens, les Métis ont horreur de la vie sédentaire. Ils n'aimaient ni la culture du sol ni l'industrie. La chasse était pour eux un plaisir et une nécessité. L'hiver, ils étaient bien forcés de se bâtir des huttes et des campements pour se protéger contre les grands froids. Ils restaient là tassés à l'étroit, étouffés par la fumée, attendant avec impatience les beaux jours du printemps. Dès que la neige était fondue, c'est-à-dire au commencement de mai, ils pliaient bagage, et tous, hommes, femmes et enfants, partaient pour la grande chasse.

Leurs expéditions, toutefois, n'étaient point désordonnées. Les bandes marchaient sous la direction de chefs habiles et vers des buts déterminés. Une journée de marche était de vingt milles environ. Chaque soir, les éclaireurs désignaient le lieu du campement, autant que possible à proximité de l'eau et du bois. On formait un grand cercle avec les charrettes qui servaient de barricades contre les attaques toujours à redouter des Indiens ennemis. A l'intérieur du cercle se trouvait le camp proprement dit, les tentes, le mobilier, et les animaux attachés au piquet. Enfin tout au centre, un feu était allumé à la flamme duquel les femmes faisaient cuire le repas de famille. C'était tout un monde tumultueux. La nuit, des sentinelles montaient la garde, et les chasseurs, couchés dans l'herbe derrière les charrettes, voyaient sans être vus et tiraient, au besoin, avec une adresse merveilleuse. Il était très rare que les Sauvages parvinssent à forcer un camp de métis.

D'ordinaire un missionnaire les accompagnait. Le matin, il ouvrait sa tente et célébrait la messe, tandis que, dévotement, le peuple se pressait pour l'entendre. Le soir, sur la place publique, au centre du cercle protecteur, tout le monde se réunissait pour la récitation du chapelet.

Durant le jour, le missionnaire enseignait le catéchisme aux enfants, visitait les malades et portait à tous les consolations de son ministère.

Le matin, lorsqu'il était nécessaire, les éclaireurs avertissaient les ménagères d'emporter un peu de bois pour chauffer le thé au repas de midi. A défaut de bois, on avait recours à la bouse de buffalo desséchée, alors abondante dans les prairies. On faisait trois repas par jour, dont le principal avait lieu le soir.

Les voyageurs qui traversent aujourd'hui en chemin de fer les immenses plaines du Nord-Ouest, les riches fermiers qui, en automobiles, visitent leurs champs de blé ondulant à la brise, ne sauraient se faire une idée du passé, des troupeaux innombrables de bisons paissant dans les hautes herbes, des hardis cavaliers indiens ou métis courant sur leurs poneys infatigables, des charrettes grossières portées sur des essieux de bois, criant, grinçant, capables néanmoins de rouler une charge de mille livres ; d'un peuple de vieillards, de femmes et d'enfants nomades, joyeux et sains, toujours au grand air, couchant sous la tente, sous les chariots, à la belle étoile, faisant noce aujourd'hui, affamés demain, sans argent, sans soucis. C'était le bon temps, nous disent les anciens. Nous raconterons plus tard comment on procédait à la chasse du buffalo.

Pour le moment, un mot sur les qualités et les défauts des Métis. Ces enfants de nos voyageurs canadiens d'autrefois se distinguèrent toujours des Indiens par leur force, leur intelligence, leur beauté et quelquefois même par la blancheur de leur teint. Comme guides, chasseurs, interprètes, ils rendirent aux Compagnies, aux explorateurs et, parfois, aux missionnaires, les plus précieux services. On vantait leur fidélité, leur bonne

humeur, leur sens de la direction, leur habileté au fusil et à l'aviron, leur intrépidité ; toutes qualités qui sont l'apanage des héros d'aventure. Ajoutons que plusieurs de ceux qui eurent la bonne fortune de recevoir une éducation supérieure se montrèrent, sur les bancs des collèges, les égaux de leurs condisciples de race supérieure, firent leur chemin dans le monde, devinrent ministres, députés, éducateurs, etc...

Ceci soit dit pour venger les Métis des calomnies et des mépris dont tant d'écrivains anglais les ont accablés.

Il ne faudrait pas, néanmoins, tomber dans l'erreur contraire et les exalter plus que de raison. Comme il advient d'ordinaire aux Sang-Mêlés, les Métis participent des deux races dont ils sont issus par leurs défauts aussi bien que par leurs qualités.

Un trop grand nombre d'entre eux sont inconstants, susceptibles, dissipateurs, amis des boissons fortes. Ils ne peuvent s'astreindre à un travail suivi, à un genre de vie monotone. Ils ont horreur de la poursuite méthodique de la fortune par la culture, le commerce et l'industrie. D'ordinaire, ils deviennent une proie facile pour le colon européen, âpre au gain et peu scrupuleux, qui a tôt fait de leur acheter leur terre pour un morceau de pain, quelques bouteilles d'eau de vie, et de les réduire à la misère.

Vainement le bon P. Lacombe, qui les connaissait et les aimait, a-t-il voulu obtenir du gouvernement, pour eux, des réserves inaliénables qui les protégeassent contre eux-mêmes et leurs faiblesses ; ils se sont indignés qu'on les comparât à des Indiens et qu'on leur ôtât la faculté de se ruiner librement. Ils n'ont pas su reconnaître à temps les services de leur meilleur ami.

Ils se sont révoltés deux fois contre les autorités fédérales qui ne tenaient pas un compte équitable de leurs griefs et qui favorisaient les émigrants à leur détriment. Ces révoltes, qui, en principe, pouvaient être légitimes, étaient pratiquement insensées et aboutirent à leur écrasement.

Maintenant, à part quelques heureuses exceptions, leur sort est plutôt misérable. Désarmés, abandonnés de tous et surtout d'eux-mêmes, ils donnent le douloureux spectacle d'une race qui tend à disparaître, prouvant à leur façon la fausseté de la doctrine du progrès continu tant prônée par les évolutionnistes modernes dont l'expérience est aussi courte que grandes sont leurs prétentions.

L'infériorité des races nègres, sauvages et métisses, par rapport aux races blanches, est une vérité proclamée depuis des siècles, que les faits authentiques de l'histoire n'infirment point. L'heure où les Noirs et les Indiens seront devenus nos égaux n'a point encore sonné. Qu'on les traite avec justice, avec charité, avec tous les égards et la protection que leur faiblesse réclame, c'est notre devoir. Mais de grâce ! qu'on évite d'en faire des arbitres politiques d'aucune section du pays.

La chose, d'ailleurs, n'est point à redouter, puisque dans tout l'Ouest canadien, on ne compte guère que douze ou quinze mille métis.

Le Nord-Ouest canadien, dont le brillant avenir s'inaugure sous de si heureux auspices, compte déjà une population de deux millions et demi d'habitants.

De ces deux millions et demi d'habitants, quatre cent mille, au plus, sont catholiques, dont cent vingt mille français, vingt mille sauvages et quinze mille métis.

CHAPITRE VIII.

Les pionniers de la Saskatchewan¹.

I

Fondation de Willow Bunch. Les Buffalos. Les Cow Boys.

Nous sommes aux environs de l'année 1870.

Les métis s'ennuyaient dans le Manitoba.

Depuis quelques années, une foule d'émigrants venus d'Ontario, orangistes fanatiques, ennemis des catholiques et des français, envahissaient le pays en masses chaque année plus nombreuses et accablaient les pauvres métis de vexations odieuses. Ceux-ci résolurent d'imiter les Boers du Sud Africain dans leurs *trekken* loin des anglais. Il leur fallait, pour cela, abandonner leurs villages de Saint-François-Xavier, sur la Rivière Rouge, et de Pembina, à la frontière américaine ; mais le sacrifice était, après tout, peu douloureux. Leurs terres ils ne les cultivaient pas, et leurs maisons n'étaient que des loges misérables. De plus, les buffalos avaient disparu dans les profondeurs des prairies désertes de l'Ouest.

Chargeant donc sur leurs charrettes (chaque famille en possédait trois ou quatre avec une dizaine de chevaux) leur modeste mobilier et toute leur fortune, ils partirent dans la direction de l'Occident, par petites étapes d'une vingtaine de milles.

Après un long voyage de quatre cents milles, ils découvrirent enfin une coulée profonde, étroite et très allongée qui leur apparut comme un vrai paradis. Elle était, en effet, protégée contre les vents de la plaine, abondait en sources et en jeunes taillis. Ces taillis consistaient en touffes de trembles (*willow-bunch*) assez rachitiques ; mais, dans un pays où les forêts manquent totalement, on avait le droit de les considérer comme un trésor. C'est donc à Willow-Bunch que nos métis s'arrêtèrent. Les buffalos n'étaient point éloignés ; le lieu convenait ainsi merveilleusement pour l'érection d'un village plus ou moins temporaire. Les métis tiennent des

1. La Montagne de Bois.

Canadiens une particulière habileté pour les travaux de construction. Dépourvus de tous les outils de charpentier, sauf la hache et la tarière, manquant de bois de charpente et de clous, ils se trouvaient pour ainsi dire devant rien. Des perches de trembles taillées à la hache, liées entre elles par des chevilles leur suffirent. Ils en firent des cloisons qu'ils calfeutrèrent avec du foin de la prairie et qu'ils enduisirent d'argile soigneusement étendue. Cette argile, lorsqu'elle est abritée contre la pluie, équivaut au meilleur mortier. Quant à la toiture, elle est confectionnée de perches et de chaume. En deux jours ils bâtissaient une cabane.

L'arrivée parmi eux du Père Lestanc, missionnaire Oblat très vénéré, les incita à entreprendre l'érection d'une chapelle qui fut un véritable monument. De fait, l'achèvement de ce chef-d'œuvre prit une semaine entière. Les femmes qui ont le génie de la couture et des travaux ménagers se chargèrent de la décoration. Des peaux de cabri épilées et devenues transparentes servirent de vitraux ; une magnifique robe de bison remplaça la porte ; des planches prises aux charrettes devinrent une table d'autel ; des cotonnades élégamment brodées en furent la nappe, et une boîte vide recouverte d'un linge servit de stalle à l'officiant. Le parquet et les bancs manquaient sans doute à l'édifice improvisé, mais les métis savent bien se passer de ce confort moderne dont l'absence ne les empêcha pas d'être pleinement satisfaits. Telle fut l'origine de la paroisse aujourd'hui prospère de Willow-Bunch (1870).

II

Les buffalos.

Dans un autre chapitre de cet ouvrage nous avons écrit les lignes suivantes :

« Jadis, une vaste mer battait de ses vagues les puissantes assises des Montagnes Rocheuses, depuis l'Alaska jusqu'au Mexique. Plus tard, sous la poussée des forces souterraines, les fonds se soulevèrent et les flots précipités s'enfuirent en sens contraires, les uns vers l'Océan Glacial, par le Mackenzie et divers cours d'eau ; les autres vers le golfe du Mexique, par le Mississipi ; d'autres, à l'est, par les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Ce mouvement n'est point arrêté, puisque les lacs innombrables et les marais qui, naguère encore couvraient le pays, sont en voie rapide de dessèchement.

Combien de temps dura cette époque lointaine ? On l'ignore ; mais l'épaisseur des sédiments alcalins qui constituent le sol des Prairies et l'uniformité de leur surface indiquent assez qu'elle fut longue. La couche superficielle du limon et des coquilles marines atteint fréquemment quarante pieds d'épaisseur.

Lorsque la croûte terrestre se fut affermie, une herbe grossière couvrit la terre de ses touffes clairsemées, et l'ère des grands ruminants commença.

D'immenses troupeaux de bisons, appelés vulgairement buffalos, transhumaient annuellement, à la recherche d'aliments frais, passant l'hiver dans les chaudes pâtures du Texas et l'été dans les froides prairies du Canada, labourant le sol de leurs sabots, jonchant la glèbe de leurs ossements blanchis. Nos vieux missionnaires, et parmi eux le Père Lacombe, ont connu le temps où, pour employer l'expression biblique, les bisons étaient nombreux, au Nord-Ouest « comme les étoiles du ciel et le sable de la mer. »

« Un jour, écrivait en mars 1879, le Père Decorby, je fus appelé aux malades à la montagne *de Bois* et à la rivière *du Lait*. C'était un long voyage qui nous prit deux nuits et une journée pour l'aller et trois jours pour revenir. Eh bien ! Tout ce long parcours s'est accompli au milieu des animaux de la Prairie. Aussi loin que le regard pouvait atteindre on n'apercevait que des masses noires se mouvant sur le fond blanc du lac couvert de neige. Ils nous laissaient passer à cheval sans avoir l'idée de nous nuire. »

Comment périrent donc ces millions de bêtes magnifiques ? Voici : tant que les Indiens furent seuls, en petit nombre et armés de simples flèches, la famille des buffalos survécut ; mais l'importation des armes à feu et les progrès de la colonisation devaient entraîner fatalement leur ruine.

Nous pensons plaire aux lecteurs en résumant à leur usage le récit d'une chasse aux buffalos que nous devons au Père Lacombe.

Tout est utile dans le buffalo. Le Sauvage lui doit la nourriture et le vêtement. Il mange sa chair fraîche ou desséchée ; il se couvre de sa robe ; il se chausse de son cuir.

Chaque année vers le milieu du mois de mai, les métis, abandonnant leurs loges, se réunissent en caravanes et partent pour la grande chasse. Des centaines de charrettes, portant des vivres, les femmes et les enfants, suivent les cavaliers. Le missionnaire est de la partie.

Aux premiers jours de l'expédition on a soin de procéder à l'élection des officiers : un président, dix capitaines, quinze policiers. On choisit également des éclaireurs et des guides qui règlent la marche et fixent le camp. Les lois de la chasse sont promulguées et strictement observées.

Chaque matin la messe est dite, et, sitôt le repas pris, le camp est levé et la caravane s'ébranle.

Enfin arrive le jour où les éclaireurs signalent un troupeau de buffalos. Eclats de joie bruyante, établissement du campement.

Les chasseurs, cependant, accourent sur la colline d'où les éclaireurs leur montrent, au lointain, des taches noires sur l'herbe encore jaune. Ce



GRANDES CHASSES AU BUFFALO.

sont les buffalos qui paissent tranquillement. On garde un silence profond; le missionnaire récite à haute voix un acte de contrition, car le danger est grand; puis, au signal donné, les cavaliers se précipitent comme une trombe à travers les herbages. En quelques minutes le troupeau est cerné et bousculé. C'est alors une épouvante. Il tourbillonne en mugissant; on entend de tous côtés des coups de feu, des cris. Les pauvres bêtes jonchent le sol; les chasseurs ivres de joie, les yeux étincelants, lâchent les rênes sur le cou de leurs montures et tuent jusqu'au dernier animal. Le Père Lacombe a vu 700 à 800 bisons abattus en un seul jour. Les chasseurs, parfois, mêlent leur sang à celui de leurs victimes, frappés d'une balle perdue, culbutant avec leur monture dans un trou caché sous l'herbe.

Le massacre terminé, les enfants et les femmes accourent avec leurs charrettes, sur le lieu du carnage. On transporte au camp les précieuses dépouilles; on dépèce les carcasses avec dextérité. On apprête le pemmican. Le pemmican, viande de bison desséchée et mise en poudre, se conserve dans des sacs de peau du poids de cent livres pendant des années. Cette nourriture, plus substantielle que savoureuse, fait le fond de l'alimentation des voyageurs dans leurs courses à travers le désert.

Il arrive parfois que, au lieu de tuer à coups de fusil un troupeau de buffalos, on le pousse sur la falaise d'un val profond. Parvenues sur la rive escarpée les pauvres bêtes se cabrent et font volte-face. Mais la masse qui les suit aveuglément les pousse et tous s'écrasent au fond de l'abîme.

Les Indiens, avec l'insouciance de l'enfant et du barbare, se contentaient souvent de tailler dans la chair de l'animal, la bosse, morceau de choix, et abandonnaient le reste de la dépouille aux ours et aux vautours. Pendant de longues années, les prairies demeurèrent couvertes des os blanchis des bisons ainsi follement immolés. Un jour vint où le Sauvage affamé dut recueillir, pour quelques pièces de monnaie chichement comptées, ces mêmes os utilisés, comme noir animal, dans les raffineries.

Voilà comment les bisons ont disparu. Sans la prudence du gouvernement qui en parqua quelques milliers dans les réserves nationales, cette race d'animaux magnifiques n'existerait plus aujourd'hui.

III

Les Cow-Boys.

Aux buffalos exterminés les bœufs sauvages ne tardèrent point à succéder, transformant les prairies perdues en territoires commercialisés.

Nous empruntons à l'Abbé Rondeau des détails pittoresques recueillis par lui sur la curieuse association des Cow-Boys.

Le mot anglais ranch vient de l'espagnol rancho.

Aussitôt après la découverte de l'Amérique, les Espagnols se hâtèrent de lâcher dans les campagnes, vides d'habitants, des chevaux et des bœufs qu'ils avaient importés. Ces animaux trouvèrent une terre d'élection dans les *pampas* de l'Argentine, dans les *llanos* de l'Amazonie, dans les plaines du Mexique et du Texas. Lorsque les Américains s'emparèrent du Nouveau Mexique et du Texas, leurs yeux s'ouvrirent aussitôt sur les possibilités, comme ils disent dans leur jargon, de l'élevage des bovidés. Ils louèrent donc du gouvernement, pour une somme nominale, encore un mot de leur jargon, de très vastes terrains qu'ils clôturèrent de fils de fer barbelés.

Tout alla au gré de leurs désirs. En peu d'années fut créée une immense industrie dont les aboutissants étaient les abattoirs fameux de Chicago.

Les ranchers laissaient leurs bêtes naître et croître à l'état de nature ; mais, pour les empêcher de tomber entre les mains des bandes de voleurs, il importait de les reconnaître en les marquant au fer chaud. C'est ce que les Américains appelaient *to brand*. Un temps vint où les prairies américaines et canadiennes se virent couvertes de troupeaux semblables aux buffalos qui les avaient précédés.

Or, les gardiens de ces troupeaux prirent le nom peu reluisant de *Cow-Boys*, autrement dit Vachers. Mais le nom importe peu ; la chose seule intéresse ; et la vie des *Cow-Boys* ne manquait point d'un sauvage intérêt.

Le *Cow-Boy* fut le produit parfait d'un milieu et un exemple achevé de l'adaptation des circonstances.

Quelle était sa nationalité ? Il n'en avait point. Issu de tous pays, il cédait à l'attrait d'une espèce d'aimant physiologique qui l'avait sollicité à son insu. « *Ubi erit corpus congregabuntur aquilae* ». Mais à peine arrivé, il se fondait dans le groupe qui l'avait accueilli, au point de ne faire qu'un avec lui. Son unique qualification, mais celle-ci nécessaire, se manifestait dans ses talents de parfait écuyer.

On exigeait également qu'il fût sans peur, sinon sans reproche. La politesse, la délicatesse, la timidité, vertus qu'on jugeait féminines, n'avaient pas cours dans sa tribu. Pour dompter un cheval vicieux et faire étalage de courage il risquait volontiers la mort. Il tirait et maniait le lasso excellemment. C'était un sport pour lui de trancher d'une balle le cigare d'un camarade. Il mettait son orgueil à posséder un beau cheval bien harnaché, une bonne carabine moderne, un revolver de luxe.

Son costume est demeuré légendaire : mouchoir de soie autour du cou, chapeau Stetson de cinquante dollars, manchettes et gants de cuir fin, éperons de vingt-cinq piastres, fouet et lasso de lanières de cuir tressées par lui-même. L'attirail complet de *Cow-Boy* était évalué à trois cents dollars. La bride de ses chevaux, nattée également, valait souvent soixante-quinze piastres, et le mors argenté ou nickelé, en coûtait quinze.

Les Cow-Boys vivaient sous la tente. Ils allaient, parfois, s'approvisionner à des distances considérables qui exigeaient une absence de plusieurs jours. De mars à décembre ils travaillaient sans relâche, réunissant les animaux dans des *corrals* (clôtures) pour les compter, les marquer et les conduire à la station prochaine et, de là, à Chicago. Pour se rendre compte de la somme d'efforts qu'ils produisaient il convient de ne pas perdre de vue qu'ils avaient affaire à des milliers de bêtes indomptées.

Durant la saison d'hiver les animaux restaient en liberté et les gardiens prenaient leurs vacances.

On les voyait alors apparaître en bandes de 10, 15, 20 individus dans les villages des frontières. Ils étaient les bienvenus dans les hôtels où ils entraient les poches pleines pour en sortir les poches vides. Alors le fracas commençait : la boisson, le jeu, les cris, les coups de feu, les gens de la maison expulsés, l'hôtelier en tête, le pillage universel. La fête durait aussi longtemps que durait l'argent. Ils payaient d'ailleurs, en partant, tous les dommages sans lésiner.

Les Cow-Boys étaient des gens robustes et d'une santé à toute épreuve, capables de rester à cheval quinze heures par jour et par tous temps, se contentant d'un sommeil de quatre heures. En temps d'alerte : tempête de neige, irruption d'Indiens, rixes, etc... tout le monde restait sur pied.

Ces hommes violents s'aimaient entre eux. Chaque équipe se soutenait envers et contre tous.

Les différends avec les étrangers se vidaient au revolver, et, si quelqu'un tombait sur le carreau, on l'enterrait incontinent. Dans le bon vieux temps les choses en restaient là. Quand on se fut raffiné dans les Prairies, les coroners apparurent avec leur attirail de légalité : enquêtes, jurés, citations à comparaître, plaidoiries, verdicts. La forme changea ; le fond resta le même ; et personne ne fut inquiété, sauf dans les cas de crime évident.

Les Cows-Boys étaient, naturellement, tous célibataires. Une famille dans de telles conditions, eût été encombrante. Chacun gardait une dizaine de poneys et changeait de monture trois fois par jour.

Le grand fléau des ranches était le feu de prairie. Les incendies étaient fréquents et redoutables dans ces immenses plaines où nul obstacle ne coupait le vent. A l'époque des sécheresses, lorsque l'herbe dure commençait à jaunir, la moindre imprudence, une allumette, un foyer mal éteint, pouvaient causer une conflagration. L'incendie, parfois, se développait sur un front de trente à cinquante milles, créant un courant d'air de vingt milles à l'heure. Une véritable catastrophe.

Les gardiens avaient coutume, en ce cas, d'écarteler une vache et de la faire traîner par quatre chevaux au galop sur le front embrasé, pour abattre l'herbe et la flamme.

Un autre fléau des ranches était la neige. Les chevaux savaient bien

l'écarter ; mais les bœufs se montraient plus stupides, et, dans les hivers rigoureux, beaucoup périssaient. Citons encore les voleurs de chevaux, Indiens et blancs qui pullulaient dans la région, et qui, en leur qualité de fins connaisseurs, s'attaquaient aux bêtes de prix.

Les choses en vinrent au point que les ranchers exaspérés résolurent de recourir aux remèdes efficaces. Vers l'année 1886, les éleveurs du Montana, constatant que les Agents du gouvernement, complices ou non des voleurs, ne les inquiétaient guère ou même participaient aux bénéfices de leurs *raids*, organisèrent, entre eux et à leurs frais, un Comité de Vigilance qui s'inspira des méthodes du légendaire juge Lynch.

Ce comité engagea un certain nombre de Cow-Boys, choisis parmi les plus honnêtes et les plus énergiques, dont il fit un corps de police muni du droit de vie et de mort.

Les *vigilants* ne procédaient que par jugement sommaire. Tout voleur capturé était jugé sur les lieux. S'il était trouvé coupable, on le pendait à l'arbre voisin, après lui avoir accordé quelques minutes pour faire un acte de contrition.

La juridiction des Vigilants s'étendait sur un parcours de six cents milles, depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'au Dakota. On pendit, cette année-là, une centaine de voleurs. C'était un spectacle effroyable que ces cadavres tournant au vent sous les grands arbres qui bordaient le Missouri.

* * *

Tout ceci n'est plus guère, aujourd'hui, qu'histoire du passé. Les colons, poussant toujours plus à l'Ouest, ont envahi les Prairies qui se sont révélées d'admirables terres à blé. Les fermes remplacent les ranches et les champs cultivés les déserts.

Aux environs de Willow-Bunch, dans une région dont la petite ville de Gravelbourg est le centre, les Canadiens français se sont groupés en assez grand nombre pour n'avoir plus rien à craindre de l'ambiance anglaise et protestante si dangereuse ailleurs, et se prétendent assurés de l'avenir.

CHAPITRE IX.

Un voyage sur la rivière du Lièvre en l'an 1900.

Les noms que nous donnons aux rivières et aux lacs n'ont pas toujours une origine illustre, et si leur histoire se perd, c'est moins dans la nuit des temps que dans leur insignifiance.

D'où vient le nom de Lièvre attribué à la rivière dont nous allons entretenir nos lecteurs ? Sans doute à quelque animal peureux qui s'enfuit entre les jambes d'un voyageur somnolent. Ce qui est certain c'est que la rivière est belle et que, avec lièvres ou sans lièvres, elle a droit à notre admiration.

La rivière du Lièvre fut consacrée, dans le temps, à la Vierge Marie par le Père Michel, curé de Buckingham, et toutes les paroisses qu'il fonda sur ses bords reçurent pour titulaire la vénérable Mère de Dieu. Nous avons prêché fréquemment dans la plupart de ces paroisses ; nous avons admiré la vallée pittoresque que la rivière s'est creusée à travers les *embarras* des Laurentides ; nous connaissons donc à fond ce dont nous allons parler, et nous affirmons, sans crainte de nous tromper, que ceux qui remonteront la dite vallée n'auront point à s'en repentir.

I

Notre-Dame des Anges de Masson (240 familles).

La Lièvre se jette dans l'Ottawa par un estuaire large et profond appelé le Bassin, dans lequel remontent aisément les grosses barges et les puissants remorqueurs. Ce beau bassin a fait la fortune du village de Masson. Il a permis, en effet, aux deux Compagnies de *McLaren* et de *Ross*, dont les scieries, établies, à quatre milles de là, dans la ville de Buckingham, étaient séparées de l'Ottawa par des rapides infranchissables, de tourner la difficulté en construisant, sur le bord de la rivière, deux petits canaux en bois, appelés *slides* ou glissoires sur lesquels sont flottés rapidement et sans frais des milliers de madriers et de planches que les barques transportent ensuite soit à Montréal, soit par le Richelieu et le lac Champlain, aux Etats-Unis. Les vastes cours à bois de Masson donnent de l'emploi à un certain nombre d'ouvriers pendant toute la saison d'été, d'où l'origine du village. L'hiver, ces gens travaillent au fond de la forêt, dans les chantiers. La paroisse de Masson est toute récente ; elle date de 1889 et a eu pour curé fondateur le Rév. M. A. L. Mangin.

II

Saint-Grégoire de Naziance de Buckingham (800 familles).

De Masson à Buckingham le chemin côtoie presque constamment la rivière en traversant un bois épais qui forme un parc naturel d'érables. Parvenu sur le plateau de sable stérile du canton de Buckingham, il suit la falaise élevée, au fond de laquelle, blanche encore de sa chute, la Lièvre tourbillonne. Sur la paroi à pic de la falaise, des hirondelles nombreuses ont fait leur nid, comme la colombe du cantique qui « nichait dans

la fente du rocher, dans l'abri des parois escarpées. » C'est un curieux spectacle et unique au pays. Ce parcours de quatre milles procure au voyageur des sensations diverses. Tandis que l'artiste s'extasie devant les rapides encombrés d'énormes rochers et encadrés de grands arbres, l'industriel et l'ingénieur calculent le montant des forces perdues qu'on pourrait récupérer et le parti qu'on en devrait tirer.

La petite ville de Buckingham vit non de l'agriculture qui est très limitée dans un territoire assez peu favorable, mais de l'industrie du bois. Deux grands moulins à scie y donnent, en effet, de l'emploi à plusieurs centaines d'ouvriers. La ville a beaucoup grandi dans ces dernières années. Grâce au zèle et au désintéressement du curé Michel, les édifices religieux, scolaires et hospitaliers font grand honneur à l'Eglise catholique et à la générosité des habitants. L'église et le presbytère, le collège des Frères et le pensionnat des Sœurs, enfin l'hospice, resplendissent de beauté et de fraîcheur.

C'est à partir de Buckingham que commence, pour bien dire, notre excursion sur la rivière.

III

Notre-Dame de la Salette (150 familles).

Le voyageur qui, en effet, remonte la Lièvre, rencontre un premier bief d'eau tranquille qui s'étend depuis Buckingham jusqu'aux High Falls, sur un parcours de vingt-cinq milles. Il prend de bonne heure, le matin, le petit vapeur du capitaine Bothwell, lequel se fraye péniblement un chemin à travers les billots dont la rivière est encombrée. A douze milles, environ, de Buckingham, la plaine monotone s'arrête et les premières collines de la chaîne des Laurentides font leur apparition. Ces collines ont donné naissance à une petite chute de la rivière que l'on franchit au moyen de l'écluse appelée *Poupore*, du nom de son constructeur. Cet ouvrage magnifique, parfait modèle des écluses électrolaires, a coûté au gouvernement fédéral la modeste somme de \$ 187.783, et ne sert qu'à un tout petit bateau, pendant un tout petit espace de temps. Avec la même somme on aurait fait un beau chemin perpétuellement fréquenté qui eût rendu à la colonisation et aux mines d'inappréciables services. Mais chacun sait que les démocraties sont très économes des deniers publics, et nous n'avons qu'à nous incliner devant ces mystérieuses combinaisons.

Ce canton de la Lièvre connut récemment une période de grande prospérité. On avait, en effet, découvert, dans les montagnes environnantes, de véritables mines d'un phosphate qui, trituré et préparé à grand frais, constituait un engrais des plus recherchés qu'on expédiait jusqu'en Europe. Des compagnies puissantes, anglaises et françaises, se disputèrent les moindres collines et bâtirent des villages sur les plateaux, ce qui donna

naissance à l'un de ces booms si fréquents dans les mines américaines. On raconte à ce sujet un trait caractéristique de l'époque et du milieu.

Un ingénieur français aurait été chargé par une Compagnie minière de Bordeaux de se transporter sur les lieux, de prospecter et de faire rapport sur des acquisitions éventuelles. Des agioteurs de Montréal lui proposèrent l'achat de mines prétendues très riches ; mais l'ingénieur leur répondit que, faute de lunettes convenables, il n'avait rien trouvé d'avantageux dans les terrains qu'on lui offrait. Les Montréalais se décidèrent alors à lui payer les lunettes dont il avait besoin. Elles coûtèrent cher, sans doute, trente mille piastres, dit-on. Mais elles firent découvrir à l'ingénieur géologue tant et de si précieux phosphate que la Compagnie en acquit pour un demi-million.

Or, la nouvelle ne tarda pas à se répandre qu'en Floride, en Tunisie, au Maroc, le phosphate abondait à la surface du sol et se vendait à bas prix. En peu de temps le *boom* de la Salette devint un *krach*, et les mines tombèrent en déconfiture (1892). Les villages furent abandonnés, les machineries se rouillèrent, et les quais de la rivière, démantelés, s'en allèrent en lambeaux. Un affreux éboulis des rives glaiseuses de la Salette devait, en engloutissant les maisons avec leurs habitants, achever la ruine du malheureux canton.

La petite paroisse de la Salette fondée, en 1883, sous les plus brillants auspices, à 20 milles de Buckingham, connut presque en naissant les tristesses de la décadence, et cesserait aujourd'hui d'exister, si les colons établis sur des terres argileuses des environs et sur un lac voisin aujourd'hui desséché, le lac Thomas, ne lui avaient assuré une survie modeste. L'église et le presbytère participent à cette modestie.

IV

Notre-Dame de la Garde (120 familles).

Le bateau qui nous amène au village de la Salette poursuit sa course cinq milles plus haut, jusqu'au pied des *High Falls*. Là, un portage assez court, quoique abrupt, le met en communication avec le bief supérieur de la rivière, lequel est desservi, pendant quelque dix milles, par un second bateau plus léger que le premier.

Ces *High Falls* sont des chutes formidables dont l'énergie ne saurait tarder à être utilisée. La Lièvre est, en effet, une rivière très rapide, profonde de six à dix pieds, large de trois cents, qui reçoit, pour les porter à l'Ottawa, les eaux d'une vaste région des Laurentides. Depuis l'écluse de Poupore, nous nous trouvons en plein milieu de la fameuse chaîne de ce nom dont il convient ici de dire un mot.

Le massif granitique des Laurentides constitue l'une des plus an-

ciennes chaînes montagneuses qui soient au monde, tellement ancienne qu'elle est aujourd'hui presque totalement érodée et qu'elle fait à peine saillie au-dessus du sol. On n'y trouve plus de pics élevés ni de ligne de faite. Les vallées sont comblées ou fermées, et les alignements ont été rompus par des bouleversements inouïs. Une telle texture de l'écorce explique l'abondance des lacs qui couvrent le pays et l'abondance également des forêts. Les vallons fermés sont remplis d'eau, et les arbres poussent sans crainte sur les versants nivelés. Les Laurentides ne mériteraient plus le nom de montagnes si l'épaisseur de leur massif et l'aridité de leur sol rocheux ne témoignaient de leur origine. C'est ce massif convulsé que nous allons maintenant traverser de part en part, en compagnie du bon curé de la Salette dont nous sommes l'heureux hôte.

La tâche n'est point aisée à nos deux petits mais vigoureux chevaux de remonter la rivière par le rude et glissant chemin de quinze milles qui, de la Salette, conduit à Notre-Dame de la Garde. Il s'agit de doubler le cap de la High Fall, en contournant, sur une longueur d'une dizaine de milles, d'énormes collines séparées entre elles par des coulées argileuses. Le sol est certainement fertile au fond des vallons, mais la montagne est si grosse et les vallons sont si étroits ! La forêt a été ravagée par le feu et les fermes brillent par leur absence : spectacle de vraie désolation ! Finalement, la route remonte en serpentant sur le plateau, dessert quelques fermes prospères de colons allemands et rejoint la rive de la Lièvre. L'aspect général de la localité a changé totalement dans ces derniers milles. La rivière, large, claire et peu profonde, coule entre des mamelons de conifères unis comme d'immenses tapis verts ; le sentier qui suit le fil de l'eau s'est élargi et aplani, ombragé d'érables et de merisiers. En revanche le sol de l'étroite vallée, formé d'un sable brun ressemblant fort à de la cendre, est peu fertile, l'herbe y jaunit avant l'été, l'avoine est courte, le sarrasin et les pommes de terre ne parviennent pas à couvrir la glèbe de leur verdure.

Les colons, d'ailleurs, qui sont clairsemés, ne paraissent point en avoir grand souci. Ces bûcherons, semblables aux pêcheurs de la Gaspésie, n'aiment pas l'agriculture ; leur cœur appartient à la forêt. Ils sont des *jobbers*. Ils prennent des contrats pour l'abattage, chaque hiver, d'un certain nombre de billots au compte des Ross ou des McLaren qui règnent dans ces quartiers, et laissent leurs terres à l'abandon. La région, de fait, n'a guère progressé depuis cinquante ans. Seuls les marchands de bois se sont enrichis et sont devenus des princes de l'industrie. L'un d'eux n'a-t-il pas, naguère, marié sa fille au fils du roi de Danemark ? *Sic vos non vobis aedificatis apes.*

Il n'y avait aucun village à Notre-Dame de la Garde, lorsque nous la visitâmes en 1900. Mais la chapelle, que le curé de la Salette desservait, était bâtie au bord de l'eau dans un site ravissant. Tandis que, de l'autre

côté de la rivière, en face, s'élevait perpendiculairement une montagne de plusieurs centaines de pieds, à l'arrière et tout autour, les collines boisées l'enveloppaient, le pressaient, et ne lui laissaient d'autre échappée que le ciel et le cours sinueux de la Lièvre.

Cette mission a grandi depuis cette époque au point de devenir une modeste paroisse et d'entretenir un curé. Les vingt ou trente fermiers luthériens qui occupent les meilleures terres de la localité paralysent l'essor des catholiques.

Notre-Dame de la Garde a joué un rôle, il y a deux siècles, dans notre histoire. C'est, en effet, par ce détour que passaient les Français et leurs alliés sauvages en route pour les pays d'en haut, à l'époque des guerres iroquoises, lorsque l'ennemi interceptait le portage des Chaudières. Nos gens prenaient ensuite par le lac des *Rats*, le lac *Rouge*, le lac *Croche*, le lac du *Poisson Blanc*, remontaient jusqu'aux sources de la rivière *Coulonge*, d'où ils redescendaient dans l'Ottawa par un long et pénible détour.

V

Notre-Dame du Laus (150 familles).

De Notre-Dame de la Garde, cantons de *Villeneuve* et *Bowman*, à Notre-Dame du Laus on compte une quinzaine de milles. En dehors de l'étroite vallée de la rivière, tout le pays, depuis la Petite Nation du Nord jusqu'à la Gatineau, n'est qu'un enchevêtrement de montagnes absolument impropres à la culture, mais tellement riches en forêts que, depuis un siècle, les bûcherons n'ont point cessé d'y faire chantier.

Et, pourtant, la terre de la vallée vaut mieux que précédemment et l'on y rencontre des éclaircies propres à la pâture. Sur le bord de la rivière et dans ses nombreuses sinuosités, les Compagnies de bois ont ouvert des fermes vastes et couvertes de belles prairies, l'*Ox Bow* des Ross, la ferme *des Pins* des McLaren, etc... Ces fermes servent d'entrepôts, où les gros bateaux des marchands apportent les choses nécessaires au ravitaillement des chantiers de la forêt, et d'où les charrettes les emportent dans toutes les directions. L'été, les chevaux, les vaches et les bœufs y viennent s'y reposer et s'engraisser dans les herbages. Toute l'année, les bûcherons en route y passent la nuit. Les fermes des chantiers méritent donc la visite des voyageurs curieux de s'instruire.

Nous avons gardé de l'un de nos voyages de cette région un vif et attachant souvenir. C'était au mois d'octobre, et les arbres à feuilles caduques avaient pris leurs couleurs d'automne. La pourpre des érables et des merisiers, combinée avec l'or des bouleaux, se mariait au vert des cèdres et ressortait magiquement sur le fond noir des sapins. De l'autre côté de la rivière se succédaient les cabanes rustiques des colons ; et, de

chaque porte descendait sur la berge un étroit sentier qui menait à l'eau. Près de chaque sentier gisait un canot d'écorce renversé, le ventre rayé comme un caïman endormi, unique carrosse de ces humbles châtelains. La rivière constituait la grande avenue de cette solitude ; et, sur ses bords, toutes les maisons se succédaient. Le chemin que nous suivions était couvert de trèfles et de sainfoin qu'avaient mordu les premières gelées et que les perdrix se disputaient. Ces perdrix trottaient devant nous avec la superbe indifférence de l'innocence, ce qui nous permit d'en chasser une à coups de fouet. On les tirait par dessus la tête des chevaux, et nous ne descendions de voiture que pour ramasser notre butin.

Aussi innocents que ces oiseaux, les enfants accouraient sur leur seuil et recevaient à genoux notre bénédiction.

A quelques pas derrière les maisons commençait la forêt infinie, repaire des ours, des chevreuils, des caribous, des orignaux. Nous n'en vîmes aucun, mais nous éprouvions l'impression sensible d'être suivis des yeux par ces subtils animaux.

En pénétrant dans le canton de Wells, la Lièvre fait une courbe, et la route pour raccourcir, pénètre en plein bois. Elle suit une prairie de castor, ancien lac artificiel dont la jetée abandonnée par ces ingénieuses bêtes, a cédé sous la poussée des eaux. Tout autour, l'incendie a exercé ses ravages, dévorant les végétaux et l'humus fécond. Les cadavres des arbres calcinés qui jonchent le sol sont comme ensevelis sous les framboisiers sauvages, tandis que des douzaines de pins noircis, restés debout, étendent leurs bras déchiquetés sur cette scène de désolation. Nous rejoignons enfin la rivière au terminus de la navigation, et lançant nos chevaux au grand trot, nous atteignons, la nuit tombante, le presbytère de Notre-Dame du Laus.

Le R. Père Trinquier qui fonda, le 2 décembre 1873, cette humble paroisse perdue au fond des bois ne l'a jamais quittée depuis. Aussi bien, l'évêque du nouveau diocèse de Mont-Laurier auquel elle appartient désormais, voulant honorer un si rare dévouement, a-t-il obtenu pour ce prêtre vénérable le titre de prélat de la Maison du Saint Père (1925).

L'Eglise de Notre-Dame du Laus nous réservait une agréable surprise en nous faisant voir ce que peuvent faire, sans architecte et sans argent, d'humbles ouvriers de village. C'est un véritable monument d'art rustique, le mot pris dans un bon sens.

L'intérieur de la chapelle est tout fini en bois dur et poli. Les colonnes sont cannelées, les voûtes, les lambris, les autels sont du meilleur goût, laissant voir, sous le vernis, la richesse de couleur des essences diverses harmonieusement mariées. La sacristie est digne de l'église. Il n'est point jusqu'au clocher, fièrement campé face à la rivière, qui n'ait un air coquet.

Nous félicitâmes chaleureusement le bon M. Trinquier et nous le décidâmes à nous accompagner jusqu'à la limite de ses domaines, au lac des Iles.

Don à 210

La chose était d'importance. Aussi bien, laissant de côté le véhicule qui nous avait portés, nous décidâmes de recourir à des guides dont l'un prendrait sur un charriot notre tente, nos couvertures et nos vivres, et les deux autres nous conduiraient en canot sur la rivière.

Chacun sait que le bonheur est chose relative. C'est pourquoi ce voyage mémorable qui dura deux semaines nous laisse encore perplexe, après un laps de vingt-cinq ans, et nous nous demandons qui l'emporta de la fatigue ou du plaisir.

VI

Notre-Dame de Pontmain (80 familles).

En quittant le village de Notre-Dame de Laus nous constatâmes avec plaisir que nous avions traversé le massif principal des Montagnes et que les plaines du nord commençaient à faire leur apparition. Elles sont loin assurément de présenter partout un sol apte à la culture ; mais le contraste était frappant, néanmoins, entre ce que nous voyions et ce que nous venions de traverser. Le canton de *Dudley* est sablonneux, mais fertile, riche en bois, riche en prairies. Celui de *Bouthilier* possède dans la vallée un beau fond glaiseux. Celui de *Kiamika*, rocheux à l'est, est excellent, lui aussi, sur le bord des rivières ; celui de *Robertson* est mélangé de glaise et de sable ; ceux de *Campbell* et de *Pope* sont meilleurs encore. Mais n'anticipons pas et reprenons le fil de notre récit.

Du Laus à Pontmain, on compte une quinzaine de milles. Ce village, paroisse aujourd'hui, n'était, à l'époque de notre voyage, qu'un hameau minuscule peuplé de familles, parentes ou alliées, n'ayant de goût que pour le travail des bois.

La Lièvre en cette région absolument plate, s'est étalée en larges expansions : d'abord le lac des Ecorces : ensuite les lagunes ou *lacaux*, pour employer l'expression locale. Nous dûmes, pour accéder à Pontmain, naviguer sur le lac des Ecorces. Le vent était contraire et nos canots, pesamment chargés, affleuraient à peine au-dessus du clapotis des vagues. Mais leur pince élégante se dressait à l'avant comme le col orgueilleux des cygnes noirs d'Australie ; et nous nous efforcions, par une attitude détachée, de persuader aux autres que nous n'avions pas peur. L'heure était avancée quand nous atteignîmes le rivage, et nous résolûmes de camper dans le bois à quelque distance du village. Cette décision me remplit de joie personnellement car, jamais de ma vie, je n'avais dormi à la belle étoile.

La joie, d'ailleurs, fut courte. Notre souper, très sobre, achevé, nous dressâmes notre tente, étendîmes nos couvertes, et, sans allumer un feu qui semblait prématuré, chacun se coucha pour dormir.

Il faisait un froid intense et nous ne parvîmes point à nous réchauffer. Nous n'osions pas cependant remuer de peur d'éveiller notre prochain.

Au milieu de la nuit un bruit au dehors se fit entendre ; notre cheval s'enfuit au galop et notre brave chien de garde se réfugia près de nous à l'abri de la toile protectrice. Quelque ours rôdait sans doute.

Ainsi coulaient les heures quand l'un des prétendus dormeurs poussa un cri : « L'on meurt de froid, dit-il. Faisons du feu. » A cette exclamation tous répondirent en s'esclaffant, car personne n'avait fermé l'œil ; et le reste de la nuit se passa à conter des histoires. Le jour parut enfin à la satisfaction générale.

VII

Le lac des Îles.

Ce jour-là, nous poussâmes jusqu'à l'embouchure de la rivière *Kiamika*, puissant cours d'eau, dont l'apport double l'importance de la Lièvre ; et, prenant à gauche dans un ruisseau fangeux, nous nous traînâmes péniblement jusqu'au superbe lac des Îles, but ultime de notre navigation.

Ce lac alors désert, est devenu, depuis, le centre d'une petite paroisse de 80 familles.

Il est très vaste et profond, bordé de rochers et semé d'îles boisées. Son aspect est enchanteur. Les truites y pullulent et le gibier abonde. Nous y passâmes une journée mouvementée. Certains bûcherons se joignirent à nous pour y faire la chasse. On m'avait posté dans un léger canot, avec un guide, entre deux îles par où les chevreuils devraient certainement passer. On m'avait, de plus, enjoint de ne pas tuer la bête au milieu du lac, de peur qu'elle ne coulât à pic et ne se perdît. C'était beaucoup présumer de mes talents cynégétiques.

Voici donc qu'on découpe les chiens. Leur voix puissante réveille les échos des îles et des rives. Nous attendions palpitants, lorsque soudain, une chevretonne bondit à l'eau et cingla droit sur nous. Mon Dieu ! qu'elle était jolie ! Ses oreilles et ses naseaux émergeaient à peine au-dessus des vagues. Elle venait à nous dans son innocence, lorsque mon guide éperdu s'écria : « Tirez, père, il est temps ! » Mais moi, docile aux instructions reçues, je refusai. Pensez donc. Envoyer dans l'abîme, une aussi belle proie ? Je l'effrayai, elle vira de bord et courut au rivage. A peine eut-elle bondi sur la grève que je fis feu. Hélas ! je tranchai une branche voisine, et mon chevretonne détalait.

Devinez ma déception et les sentiments de tous les fins chasseurs mes compagnons. Je suis devenu un personnage légendaire. J'appris, dix ans plus tard, qu'on m'accusait d'avoir manqué dix chevretonnes, un par an. C'est une erreur de fait ; mais je dois confesser ici humblement que si j'en avais jamais tiré d'autres, il est infiniment probable que je les eusse manqués. D'où je conclus qu'il vaut mieux pour moi sauver les gens que perdre les bêtes.

Pour me consoler de ma déconvenue, mes amis abattirent sous mes yeux un jeune faon que nous mangeâmes ce même soir dans un camp. Nous étions joyeux. Un métis malin se chargea, au nom de la compagnie, de tirer vengeance de ma maladresse. — « Père, dit-il, savez-vous comment il faut s'y prendre pour tuer un chevreuil ? » « Non, dis-je, que faut-il faire ? » — « Il faut tirer tout *dret* dessus. »

On rit beaucoup et je fis semblant de rire plus fort que les autres. La nuit fut moins gaie. Le vent soufflait glacé à travers le mur du camp mal calfeutré, et les rondins de ma couchette meurtrissaient mes côtes. De plus, mon épaule gauche était endolorie. Depuis plusieurs jours j'avironnais de mon mieux, au désespoir de nos guides qui me conjuraient de ménager mes forces. L'expérience acquise depuis me porte à croire que j'étais plus nuisible qu'utile.

Notre voyage touchait à sa fin. Il fallait songer au retour. J'ai encore dans les yeux le tableau de ce beau lac aux flots d'azur sombre, de notre navigation entre les îlots boisés et les bords rocheux. Je vois les chevreuils plonger à l'eau et dérouter les chiens ardents qui errent sur la rive en humant l'air. L'animal sauvage nage rapidement. Un canot le poursuit, un autre barre sa route. Il cherche du tranchant de son pied fourchu à percer la légère écorce ; il tombe foudroyé. On sonne l'hallali. Les chasseurs débouchent du bois, les chiens accourent langue pendante, yeux injectés de sang. Ils feignent de ne pas voir la bête qui gît à leurs pieds sans vie ; mais ils attendent qu'on leur jette à dévorer son cœur et ses entrailles.

Dans quelques années ces forêts auront disparu. A leur place des moissons couvriront le sol. Le chevreuil aura fui vers le nord, et les vaches débonnaires viendront d'un pas lent se désaltérer aux eaux fraîches. Je me souviens également du soir du départ, des derniers feux du soleil reflétés en vagues sanglantes sur la rivière, des tentes des Algonquins qui saluèrent notre passage des salves de leurs fusils, des ombres virgiliennes descendant épaisses du haut des monts : *Majoresque cadunt altis de montibus umbrae*.

Nous avons franchi des rapides, éprouvant à ce jeu périlleux une étrange volupté. Puis, la nuit tombée et toute noire, nous avons ramé longtemps sans entendre d'autre bruit que le choc cadencé des avirons. Après quoi, harassés mais heureux, nous reprîmes le chemin banal des villes.

VIII

Le diocèse de Mont-Laurier.

Quelques années après ce grand voyage, il nous fut donné d'achever notre randonnée dans la vallée de la Lièvre jusqu'aux extrêmes limites

de la civilisation. Mais les temps étaient bien changés. Nous dédaignâmes le vieux sentier perdu de jadis. C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière. Le royaume du curé Labelle est traversé de part en part, depuis Montréal jusqu'à Mont-Laurier, par un chemin de fer. Des colons nouveaux ont afflué qui ne ressemblent en rien aux anciens. Ils ont trouvé, au nord des Laurentides, des terres, non merveilleuses assurément, mais capables de nourrir des colons. Un diocèse a été créé, diocèse, pauvre en vérité, mais qui témoigne de l'incroyable révolution accomplie. Des villages que nous avons connus bien humbles ont prospéré. Le Rapide de l'Original, aujourd'hui siège d'un évêché, compte quatre mille âmes, et affiche, sous le nom de Mont-Laurier, de grandes prétentions. Tant mieux ! Que la Providence, qui veille avec une si paternelle vigilance sur l'avenir du Canada, bénisse la vallée de la Lièvre et le jeune diocèse de Mont-Laurier !

CHAPITRE X.

La chasse au Canada.

Nous n'avons point l'intention d'écrire ici un traité didactique ou un rapport commercial sur les bêtes à fourrures du Canada. Chacun sait que la traite des pelleteries fit, jadis, la fortune de la Nouvelle France, et que, encore de nos jours, les peaux des animaux constituent la ressource principale, sinon unique, de nos tribus indigènes.

Le développement de la colonisation est cause que les bêtes à fourrures se font de plus en plus rares et se réfugient dans les profondeurs des forêts glacées du nord.

I

Le Bison.

Déjà le bison, roi des ruminants, était en voie d'extermination, lorsque le gouvernement, anxieux de sauver la race, a créé à son intention la Réserve appelée *Buffalo Park*, où 8,000 de ces animaux vivent actuellement en sécurité. Il a préservé également de complète extinction plusieurs espèces précieuses, grâce à une législation draconienne qui limite à quelques jours la saison ouverte pour la chasse, ou même la supprime totalement.

Parmi les parcs nationaux où les bêtes sauvages se reproduisent en paix, il convient de citer celui des Laurentides qui comprend une vaste région de montagnes boisées située entre Québec et le lac St-Jean, et qui constitue un refuge idéal pour l'original et le castor. On conçoit que, dans



BUFFALO DU NORD-OUEST.

ces conditions, les trappeurs de race blanche aient renoncé presque totalement à un métier qui ne payait plus, et que nos tribus sauvages en aient accaparé le monopole.

Ces pauvres gens se partagent, par familles, les solitudes du Labrador, de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, visitant régulièrement, l'hiver, leurs pièges, levant les peaux, renouvelant les appas.

Au printemps, ils reviennent à la côte, vendent leurs prises aux postes ou forts de traite, achètent les effets qui leur sont nécessaires pour l'année nouvelle, et accomplissent leurs devoirs religieux.

Parmi les principales Compagnies de fourrures citons, en première ligne celle de la Baie d'Hudson, puis les Révillon, de Paris.

Les chiffres suivants, tirés de l'Annuaire fédéral de 1922, nous renseignent sur le nombre des fourrures enregistrées dans l'année 1921.

Castors	232,000	Visons	205,000
Ours	9,500	Martres	59,000
Renards	89,000	Rats musqués	3,060,000
Chevreuils	9,000	Autres peaux	689,000
Loutres	14,000		

Valeur totale : \$ 17.439.000

Notons que cette évaluation, faite par le gouvernement, est de beaucoup inférieure aux prix des marchés d'Europe et d'Amérique.

Prix moyen de chaque espèce de fourrure :

Un Pékan	\$ 74.00	Un Ours	\$ 11.00
Vison	9.00	Castor	18.00
Martre	20.00	Lynx	20.00
Loutre	27.00	Rat musqué	1.54
Hermine	0.52	Écureuil	0.07
Caribou	2.00	Lièvre	0.15
Orignal	3.00	Loup	10.00
Chevreuil	1.40		

Renards.

Un Renard rouge	\$ 12.00
blanc	40.00
bleu	71.00
argenté	147.00

Comme on le voit la valeur des renards noirs et argentés dépasse infiniment celle de toutes les autres fourrures. Quelques peaux sans défaut se vendent même régulièrement de \$600 à \$2.000, selon les caprices de la mode.

Ce fait extraordinaire a provoqué la création d'une industrie toute nouvelle, celle de l'élevage des renards, et, en général, des animaux sauvages.

Inaugurée aux environs de 1910, l'industrie de l'élevage des bêtes à fourrure a fait des progrès étonnants dans les provinces Maritimes, particulièrement dans l'île du Prince Edouard. Elle s'étend chaque jour davantage, et on commence à la pratiquer même en Europe.

Elle est certainement destinée à révolutionner le commerce des peaux de prix et à en multiplier l'usage.

II

Le menu gibier.

Nous venons de le dire, le Canada, avec ses vastes régions incultivables, constitue le véritable paradis terrestre du gibier et du chasseur. L'Afrique centrale, seule, offre au *sportman* un champ plus vaste à ses exploits, à cause des lions, des panthères, des éléphants, des hippopotames, des rhinocéros et des crocodiles, tous individus dont la présence fait naître ces fortes émotions si appréciées des *snoobs*. Chez nous les bêtes féroces et les serpents venimeux manquent presque absolument ; mais l'idée ne nous vient point de nous en plaindre.

On comprend que, dans de telles conditions, le menu gibier soit sans attrait pour nos *nemrods*. Personne ne gaspille sa poudre aux lièvres. A peine si quelques garçons oisifs daignent les prendre, l'hiver, aux collets. Leur chair, d'ailleurs, n'est point appréciée.

La perdrix, en revanche, est très recherchée. Cet oiseau qui, de son vrai nom, s'appelle gelinotte, se fait remarquer par une innocence voisine de la stupidité. Il perche sur les branches, et si l'on abat ses compagnons au-dessous de lui, l'idée ne lui vient pas de s'envoler. C'est du moins ce que l'on dit, quoique, personnellement, je puisse témoigner du contraire.

Dans les cantons reculés, la perdrix ne craint pas l'homme. J'ai vu, un jour, mon cocher en chasser une à coups de fouet. L'unique ruse qu'on lui reconnaisse c'est de se cacher sous les feuilles avec une *maestria* accomplie.

On ne saurait donc s'étonner que la race soit en voie de disparition. Aussi bien la chasse à la perdrix est-elle prohibée depuis quelques années.

Il y a cinquante ans, les tourtes, palombes ou pigeons sauvages tra-versaient, à la saison, le pays en troupes si nombreuses qu'elles obscur-



CHASSEUR CANADIEN.

cissaient le ciel et couvraient la terre. On en prenait des milliers qu'on confisait dans le saindoux. Mais les habitants, jamais satisfaits, craignant pour leurs grains, les firent *conjur*er par les curés ; et, depuis lors, cette manne a disparu.

Sur les fleuves et sur les lacs, les outardes et les oies sauvages abondent encore à l'époque du *passage*. Mais elles sont devenues méfiantes et difficiles à approcher.

III

Les loups.

Les loups sont nombreux au Canada, quoique on en voie très peu. Ils détruisent quantité de chevreuils, l'hiver, lorsque la neige est profonde, et forcent ces derniers à se rapprocher des habitations. D'une endurance extraordinaire, ils franchissent, à jeun, de longs parcours. Réunis en bandes de sept ou huit individus ils se rapprochent des fermes isolées, enlèvent les moutons, les chiens, et se rendent redoutables même aux hommes. On les accuse de lâcheté. Mais, est-ce lâcheté que de redouter les armes et l'intelligence supérieure du roi des animaux ?

Quoi qu'il en soit, malheur à qui se perd, la nuit, dans nos forêts ! Tous ceux qui campèrent sous la tente, et qui, assis le soir, autour du feu, entendirent les hurlements des loups, qui les cernaient et perçurent dans l'ombre leurs yeux phosphorescents, ont éprouvé des sensations qu'on ne saurait honnêtement confondre avec la joie parfaite.

J'ai souvenance d'une tragédie qui fit grand bruit dans son temps, c'est-à-dire vers la fin du siècle dernier.

Un Irlandais catholique, John Boyle, vivait avec sa femme sur une ferme isolée de la paroisse de Sheenboro, comté de Pontiac, diocèse de Pembroke, à sept milles environ de la chapelle.

La paroisse était nouvelle, les gens étaient pauvres et les chemins n'existaient pour ainsi dire pas. Bref, le fermier, quoique bon chrétien, se rendait rarement au village pour la messe.

Un dimanche, voulant tromper l'ennui, Boyle dit à sa femme : « Mary-Ann, je vais réciter mon chapelet dans le bois ! »

Les heures s'écoulèrent et John ne revint pas.

Mary-Ann l'attendit longtemps. Puis, sortant de sa cabane, elle l'appela. Elle s'avança jusqu'à l'orée de la forêt et cria de toutes ses forces. Personne ne répondit ; et la pauvre femme eut la sensation qu'un malheur était survenu.

Le dimanche suivant, le Père Patrick Kiernan, celui-là même qui devait mourir curé de St-Michael de Montréal, fit part à ses ouailles de la disparition de leur concitoyen et des craintes fondées qu'il entretenait

à son sujet. Il leur recommanda d'organiser une battue pour retrouver, mort ou vif, celui qu'on pleurait.

Au sortir de la messe les hommes se rendirent donc à la ferme du pauvre disparu ; et, rangés sur un seul front très étendu, à distance convenable les uns des autres, ils poussèrent à travers bois dans la direction que Boyle avait prise. Ces hommes, habitués à la vie des chantiers, connaissaient bien les pistes. En moins d'une demi-heure, ils arrivèrent à la clairière où leur ami était tombé. Ils découvrirent des lambeaux de chemise de laine, les restes d'un crâne et des fémurs, ils reconnurent, surtout, presque intactes, les grosses bottes dans lesquelles les bas des jambes et les pieds de l'infortuné se trouvaient préservés.

Ainsi périt John Boyle, mangé par les loups.

IV

Les ours.

Les ours canadiens sont-ils à redouter ?

Mon Dieu, les ours sont comme les autres animaux, les lions inclus ; ils évitent, autant qu'ils peuvent, l'homme, surtout s'il est armé.

Ne les méprisons pas pour cela, et suivons plutôt leur exemple : évitons-les. *Non contuntur Judaei et Samaritani*. Fuyons surtout les mères. Ces bêtes-là sont sujettes à des humeurs étranges. Mieux vaut ne pas les brusquer.

Si vous rencontrez un ours sur votre droite, obliquez à gauche, sans avoir l'air de fuir. Il vous en saura gré.

On dit qu'il est lourd. Peut-être. Mais il dégringole du haut d'une montagne comme une roche, et disparaît en un clin d'œil. On dit qu'il est lent. Il se dandine sans grâce en trottant ; mais il a vite fait de fatiguer son homme.

Il est fort et adroit. Il saisit votre bâton ou votre fusil, l'arrache et le brise. Ses pattes lui servent de mains ; ses griffes sont plus à craindre que ses dents.

On les prend au piège au fond des bois. Ils poussent alors des grognements épouvantables, parviennent, des fois, à se couper la patte, et d'autres fois, meurent de rage.

Dans la paroisse de Pélissier, entre Cantley et Priest Creek, non loin de la rivière Gatineau, vivait naguère un vieux trappeur dont j'oublie le nom. Il avait capturé cinquante ours dans sa vie. Un beau matin il vint voir ses pièges. Cette fois, l'ours qui s'était libéré le captura.

Comme le chasseur ne rentrait point au logis, ses enfants et ses voisins se mirent en quête. Ils le trouvèrent gisant inanimé, perdant son sang par trente blessures. Transporté à l'hôpital de la rue Water, Ottawa, l'infortuné

mourut d'épuisement sans avoir repris connaissance. L'année suivante, l'ours assassin périt à son tour. On le reconnut à sa patte mutilée par les terribles dents du piège.

V

Le chevreuil.

J'ai pour ami un grand chasseur devant l'Eternel qui s'appelle M. l'abbé Picotte, curé de Lanoraie, au diocèse de Joliette. Ce prêtre fut jadis missionnaire dans l'île de Calumet, sur l'Ottawa. Revenu de ses longs voyages, il distrait sa vieillesse avec les souvenirs d'antan. *Haec olim meminisse juvabit*. Du haut de sa galerie, il contemple le majestueux St-Laurent et les gros transatlantiques qui vont et viennent, portant dans leurs flancs les denrées et les marchandises d'Europe et d'Amérique. Toute la route, de Montréal à Québec, qui suit le bord de l'eau est pure merveille. Et pourtant, le fleuve, apparemment endormi dans son vaste lit, demeure redoutable ; son sommeil est celui du lion. Lorsque, au printemps, il brise son corset de glace, il emporte tout dans le fracas de sa débâcle, pointes et routes, jardins et maisons, comme il advint à Lanoraie, et force les municipalités à prendre, pour leurs constructions, des distances respectueuses. Il file, en plein été, à six milles à l'heure.

Monsieur Picotte m'a raconté une de ses expéditions cynégétiques avec un *parti* d'Américains. De telles expéditions ne sont point à la portée de toutes les bourses. Elles comportent, en effet, des frais considérables et une organisation des plus complètes, tables, sièges, lits de camp, batterie de cuisine, vivres abondants, armes diverses, meute de chiens, canots, guide et *cook*, enfin de quoi suffire largement aux besoins d'une douzaine d'hommes pendant toute la saison de chasse, au mois d'octobre, c'est-à-dire pendant dix jours.

Le parti des chasseurs se composait d'officiers de l'*Ottawa et Pontiac Ry. Co.* et d'un certain nombre de citoyens de la cité de Buffalo, aux Etats-Unis, tous gens du meilleur monde et *sportmen* accomplis.

On remonta, d'abord, la voie ferrée jusqu'à son terminus, au Témiscamingue. Puis on s'embarqua dans les canots sur l'Ottawa supérieur, et l'on s'enfonça dans la forêt, en pleine solitude. La localité choisie par le guide rallia tous les suffrages, car les abords de la rivière ressemblaient, à s'y méprendre, à un vaste abreuvoir piétiné par les sabots des animaux.

Le camp fut dressé prestement : grande tente, dortoir et réfectoire, cuisine, cambuse, enclos des chiens. Vingt-quatre heures après le débarquement, la chasse était ouverte.

Les chiens, nombreux, appartenaient à la race des *deer hounds*, œil rouge et mauvais, longues oreilles, flair fin et voix sonore.

Ces pauvres bêtes, toujours à la chaîne, ne jouissent de la liberté que dix jours par année. Mais le souvenir de ces dix jours de chasse les maintient en condition.

Le chevreuil possède à l'arrière-train une glande de musc dont le parfum agréable augmente d'intensité quand la bête est échauffée.

L'heure fixée pour la chasse étant arrivée, les hommes se blottirent de leur mieux dans les rochers de la rive, à portée de leurs canots, tandis que le guide ou piqueur, tenant sa meute en laisse, s'enfonça dans le bois.

L'attente des chasseurs ne fut pas longue. De violentes clameurs, venues des profondeurs de la forêt, annoncèrent que les chiens, ayant pris la bonne piste, avaient été lâchés.

Mais, tandis que la meute fonçait comme une avalanche dans les taillis, le chevreuil, depuis longtemps déjà, avait détalé.

Ce noble animal, l'hôte le plus gracieux de nos halliers, semble courir au hasard sous les arbres ; et l'on s'étonne qu'il ne se heurte jamais aux *embarras*. En réalité, il suit fidèlement des sentiers qu'il connaît et que les Indiens connaissent également.

Instruit par ses perpétuels démêlés avec les loups, le chevreuil, d'instinct, ne manque pas, après avoir distancé et, si possible, dépesté ses persécuteurs, d'aller droit au lac, car il sait que le loup ainsi que son congénère, le chien, a peur de l'eau.

Il faut le voir débouchant sur la rive, s'arrêtant et jetant aux alentours ses regards inquiets. En un instant son plan est fait. Il repart. On dirait qu'il plane doucement au-dessus du sol, tant ses mouvements sont mesurés. N'empêche qu'il passe devant vous comme un éclair, et que les chiens semblent se traîner à sa suite.

Parvenu sur une éminence, il s'arrête derechef, regarde encore et plonge à l'eau. Bientôt on aperçoit son long museau et ses oreilles dans la direction de la rive opposée.

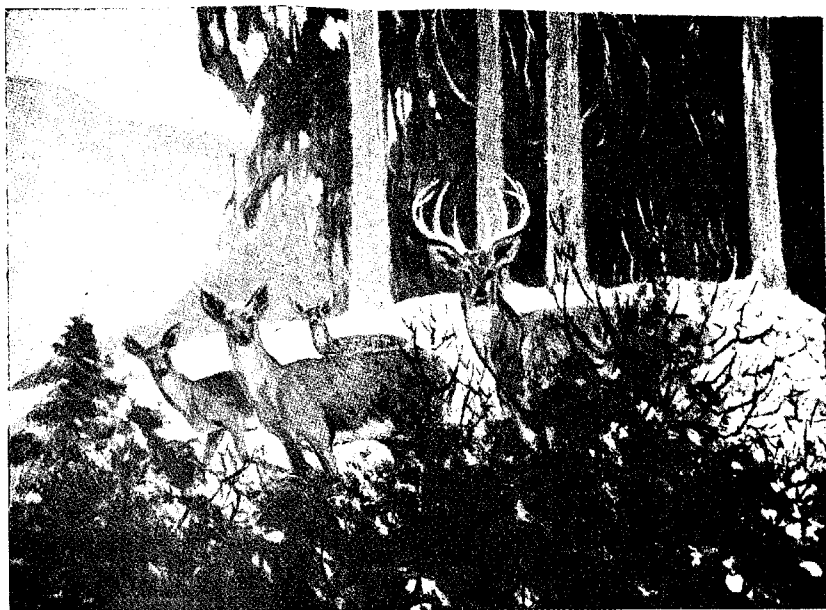
C'est le temps pour les chasseurs de sauter dans leurs canots et de partir à sa poursuite.

Cependant que les chiens, tombant en trombe sur la grève, remplissent les échos de leurs aboiements désespérés.

Un bon nageur d'aviron peut, si le lac est grand, atteindre ou suivre le chevreuil. Mais il se gardera de le tirer au large et, encore plus de l'approcher. La bête peut couler à pic ou, en se débattant, percer et culbutter un canot d'écorce. Il la tuera près du rivage, quand l'animal sort de l'eau.

Ce n'est pas un exploit de novice que d'atteindre son gibier sur un lac. Le canot tangué et roule au moindre vent, et la main tremble.

Enfin on sonne l'hallali. La meute se réunit autour du piqueur qui



LE CHEVREUIL.



L'ORIGINAL, LE ROI DE NOS FORETS.

saigne et vide la bête avant qu'elle soit refroidie. Les chiens affectent une indifférence comique, comme si l'on ne savait point qu'ils suivent passionnément les moindres opérations, et qu'ils se délectent à la pensée de la curée qui va suivre.

Nos chasseurs inscrivent à leur tableau vingt-six chevreuils. Ils en auraient abattu quarante s'ils avaient été moins nerveux ; car tous étaient d'excellents tireurs à la cible. Mais c'est une chose de tirer sur un point fixe et une autre de tirer au vol ou à la course. Les bons soldats font parfois les chasseurs médiocres.

Quoi qu'il en soit, nos Américains partirent enchantés.

L'hiver, les chevreuils se mettent en bandes et se retirent au fond des bois, là où abondent les sapins, les bouleaux et surtout les trembles dont l'écorce et les bourgeons leur servent de maigre pâture. Ils forment un vaste cirque bien battu, dans lequel ils passent la mauvaise saison. On appelle ce cirque un *ravage*.

Découverts et forcés, ils se jettent dans les hautes neiges où ils s'épuisent rapidement, et sur les croûtes glacées où leurs pattes se déchirent. Ils pleurent et se lamentent comme des enfants, et deviennent la proie des loups et des hommes de chantiers.

Parfois à l'automne, des chasseurs, bravant les lois, fixent à leur chapeau une lampe électrique attirant à sa lueur l'animal curieux. Un vrai sportman méprise ces procédés barbares.

VI

L'orignal.

Le caribou, plus grand que le chevreuil, plus petit que l'orignal, ne mérite point qu'on en fasse ici mention particulière. Parlons donc de l'orignal.

De tous les *cervidés* le plus grand et le plus beau est sans contredit l'orignal.

L'orignal correspond à l'élan d'Europe, si tant est qu'il existe encore des élans. Je dis correspond, car les animaux d'Amérique diffèrent toujours par quelque endroit de ceux des vieux pays.

Il atteint et dépasse la taille d'un cheval de course. Bas de croupe, haut d'épaules, il porte encore plus haut la tête ornée d'un superbe panache. La bosse de son encolure, la proéminence de sa lèvre supérieure altèrent un peu la régularité de son profil. Sa chair est tendre, sa peau est molle. Il ne galope jamais ; mais son trot, allongé, rapide, inlassable, l'égale aux meilleurs coursiers.

Des Américains excentriques l'ont parfois dressé à la voiture ; mais la chose ne va pas sans péril, car, à l'automne, au temps du rut, la bête, si l'on n'y met bon ordre, rompt ses traits et court au bois.

Cet animal, très doux, devient terrible, lorsque, à l'appel de sa compagne, pris de frénésie, il vole à son secours. Malheur alors à qui se trouve sur sa route, bête, homme ou canot ! Les bûcherons prétendent avoir entendu la forêt retentir du bruit des coups que les rivaux se portent. La bataille se termine par la mort ou la fuite honteuse du combattant vaincu.

M. Picotte partit, un beau jour d'octobre, à la chasse de l'orignal. Il avait pour compagnon un guide célèbre de Ville-Marie, Fred. Friedman, suisse d'origine, et garde-forestier dans les *limites* du Témiscamingue.

Parvenus à la baie des Quinze, à la tête du grand lac, nos voyageurs remontèrent, en canot d'écorce, un affluent de l'Ottawa sur un parcours de trente milles.

Descendus sur la grève, ils avaient à peine dressé leur tente et mis en ordre leurs *impedimenta* qu'un spectacle admirable attira leurs regards.

Le soleil se couchait dans un ciel sans nuage. De l'autre côté du lac, sur une éminence ravagée par le feu, un orignal gigantesque était campé, contemplant son domaine. Son corps fauve se dessinait en un relief parfait, son bois magnifique était nimbé de pourpre et d'or. On l'eût pris pour une statue de bronze dominant l'immensité d'un tapis vert somptueux.

Le missionnaire, épuisé de fatigue, et ne se sentant pas la main assez ferme pour s'assurer une aussi belle proie, laissa à son rude compagnon l'honneur et la joie de l'abattre. On tire l'orignal à des distances qui varient, selon le cas et l'habileté du chasseur, de deux mille à trois cents pieds. On le frappe, selon sa position, soit à la tête, soit au-dessous de la bosse, soit droit au cœur. Il ne convient pas qu'un chasseur novice se risque à faire feu sans être appuyé d'un compagnon, car son arme tremblera, et il aura l'amer chagrin de voir son gibier, blessé ou non, disparaître.

Le lendemain, M. Picotte prit sa revanche. Une vache énorme, ainsi s'appelle la femelle, avait pris le large dans le lac, accompagnée de ses deux veaux. M. Picotte l'abattit. Elle roula sur l'eau et flotta. Elle pesait de six à sept cents livres.

Nos chasseurs poursuivirent les petits, se saisirent de l'un d'eux et le lièrent. Mais, bientôt, retrouvant leur sang-froid, ils prirent en pitié la bête innocente et lui rendirent la liberté.

En deux jours leurs canots furent chargés de viande jusqu'aux bords.

Le guide avait confectionné une trompe en écorce de bouleau. S'étant posté, un beau matin, avec son compagnon, dans une crique bien abritée,

d'où l'on voyait la rive sans être aperçu, il se mit à pousser le cri d'appel de la femelle poursuivie par un prétendant importun. C'était le meuglement de notre vache, avec des sons plus rauques. L'imitation était si parfaite, qu'on tournait instinctivement la tête pour découvrir à l'environ la bête absente.

La réponse au cri d'alarme ne tarda pas à se faire entendre.

Du fond de la forêt, à deux ou trois milles en amont, descendit un mugissement de taureau furieux. L'appel et la réponse se répétèrent, cette dernière se faisant de plus en plus puissante, à mesure que l'original s'approchait.

Bientôt les vagues de l'air tremblèrent, le fracas des branches brisées, des pierres roulantes annonça l'arrivée du grand jaloux, et l'énorme bête, les yeux luisants, les naseaux fumeux, le panache couché sur ses puissantes épaules, apparut.

Plaise à Dieu que jamais l'original ne disparaisse des forêts du Canada !

N. B. Au lac Attibibi d'où j'arrive (août 1926), les orignaux, poursuivis par les mouches qui, durant les chaleurs, infestent les forêts boréales, se réfugient, par troupeaux de quinze à vingt individus, dans les baies et les marais qui le bordent. Les habitants en font un grand carnage, et leur fusillade bien nourrie rappelle aux vétérans de la *Grande Guerre* les émotions d'autrefois.

Fr. A.

CHAPITRE XI.

Le lac Meach.

Le lac Meach est si beau l'été que plus je vieillis plus je l'aime. Je me souviens encore de nos inquiétudes extrêmes lorsque, vers la fin du siècle dernier, la mort et la maladie de plusieurs de nos jeunes étudiants mirent notre fondation canadienne en péril. Le médecin nous avait bien prévenus du danger que nous courions dans ce rude climat, et nous avait conjurés d'adoucir la rigueur de nos observances en faveur de nos jeunes gens dont le tempérament n'était pas encore formé. Mais la crainte de relâcher quelque chose des austérités de notre vie nous avait retenus. Le temps vint où nous dûmes nous convaincre qu'après les fatigues d'un long hiver, une cure d'air au fond des bois s'imposait comme remède à l'anémie causée par un confinement si prolongé.

C'était, si je ne me trompe, au commencement de 1900 que je me mis en quête d'un lieu retiré et commode où nos scolastiques pussent passer leurs vacances et refaire leur santé.

La bonne Providence me conduisit sur les bords du lac Meach où villégiaturaient quelques Pères Dominicains de nos amis. Le lac me séduisit; je découvris au fond d'une baie un joli promontoire boisé d'une superficie de quatre arpents, propriété d'un fermier irlandais du nom de Farrell, impropre à la culture, mais idéalement adapté au but que je me proposais. J'en fis l'acquisition. Le bonheur voulut que la mère du fermier, empêchée par l'âge d'aller à l'église de Chelsea, apprenant que nous aurions une chapelle où elle pourrait entendre la messe, obtint de son fils pour nous des conditions inespérées.

L'hiver fut employé à la construction d'un vaste logis capable d'abriter une quarantaine de religieux. Je dis abriter, car chacun sait au Canada que, si les maisons de ce genre sont à l'épreuve de la pluie, elles ne garantissent pas toujours du vent, ni parfois du soleil dont quelques rayons se glissent entre les planches mal ajustées. Personne, d'ailleurs, ne songe à se plaindre; surtout si de fins grillages ferment l'entrée de la demeure aux fâcheux maringouins.

Depuis lors, chaque été, nos étudiants ont passé leurs vacances au lac Meach, et leur santé, grâce au grand air et aux exercices corporels, s'y est complètement rétablie.

Depuis lors, également, notre montagne, où, jadis, la végétation s'épanouissait dans un désordre primitif, s'est graduellement transformée en un jardin de délices où rien ne manque, pas même les serpents.

Mais nos scolastiques ne le fréquentent plus. Les anciens, devenus prêtres, sont missionnaires, et les soucis de l'apostolat ne leur laissent plus de loisirs. Les nouveaux habitent maintenant Burgos, dans la lointaine Espagne; ils passent leurs vacances au couvent de San Pedro de Cardeña, près du tombeau du Cid¹.

Toutefois, la place n'est point abandonnée; des petits enfants l'occupent. Ce sont des Junioristes, ou, comme nous les appelons dans notre Ordre, des Séraphiques. Ils⁴ passent dans ces bois la saison d'été, partageant leur temps entre le jeu et la prière, sous l'œil paternel de leurs maîtres, loin des sollicitations malsaines du monde qui mettraient en péril leur vocation.

Et voilà comment va se formant peu à peu dans le cœur de notre jeunesse ce que j'appellerai la légende du lac Meach, légende d'un séjour enchanté qu'on aime beaucoup quand on s'y trouve, davantage encore quand on en est éloigné, car l'imagination ajoute aux réalités une auréole et un charme.

1. Ils ont maintenant quitté l'Espagne. Notre scolasticat se trouve installé depuis 1924 au sanctuaire de la Réparation, près Montréal.

Voilà pourquoi, revenu moi aussi, pour quelques heures, sur les bords de ce beau lac, j'entreprends d'en fixer la véritable physionomie.

Lorsque des hautes falaises du Parlement notre regard se porte, au nord, sur les montagnes bleues de Chelsea, la plaine qui s'étend à nos pieds ressemble à une vallée sans largeur. N'empêche que la route qui, du pont des Chaudières s'allonge en ruban d'argent jusqu'à la Gatineau, puis de là monte brusquement le plateau jusqu'au village du vieux Chelsea, compte dix milles et semble interminable. Le pays que nous traversons est le type de la beauté rurale. La plaine étagée, mais unie, formée d'une terre forte et profonde, est couverte de vertes prairies où paissent les troupeaux des marchands de lait, et de vastes carrés d'avoines dorées que de puissantes machines coupent et lient en gerbes. Les nombreux bâtiments de fermes en parfait état, les maisons de maîtres aux murs de briques rouges, entourés d'un bocage, témoignent de l'aisance de ceux qui les habitent.

C'est que les fermiers d'Ironside, Anglais protestants et Irlandais catholiques, sont établis depuis longtemps sur ces terres et bénéficient des travaux de leurs grands-pères.

Ceux-ci, amenés au pays au commencement du siècle dernier par les soins du gouvernement britannique, furent employés d'abord au creusement du fameux canal Rideau.

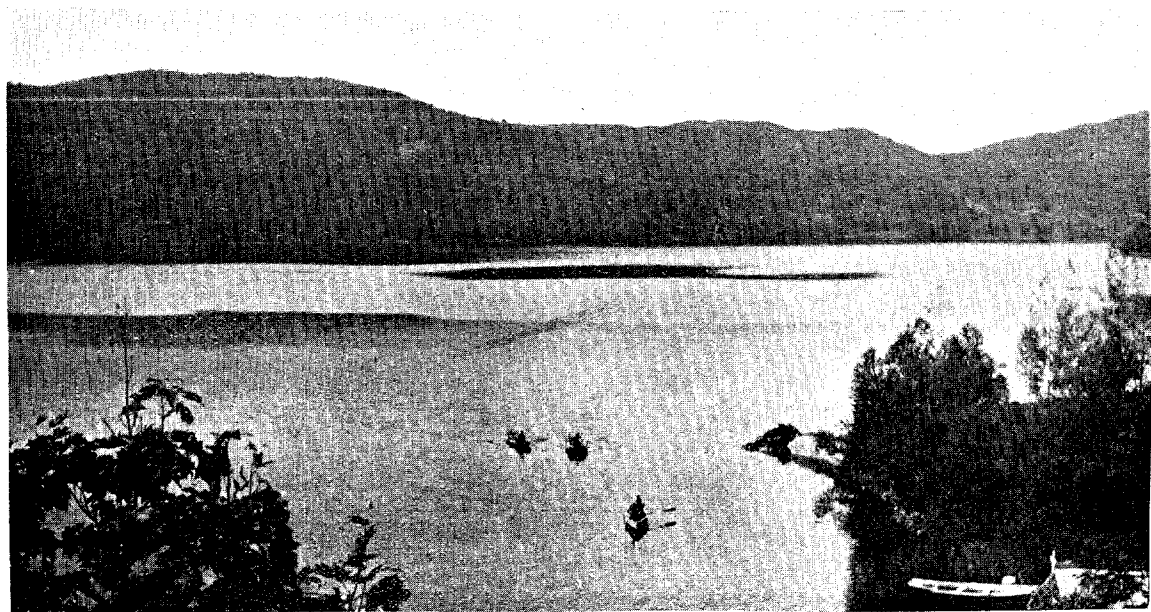
On connaît l'histoire de ce canal. A la fin de la guerre de 1812 avec les Etats-Unis, lord Wellington alors ministre, ayant constaté que les canons américains commandaient les communications fluviales du Saint-Laurent aux Grands Lacs, résolut de créer par l'Ottawa une voie jusqu'à ces mers intérieures qui fût à l'abri d'un coup de main. Le colonel By, du génie militaire, chargé de ce grand travail, réussit pleinement dans son entreprise qu'il termina en 1831. Telle fut l'origine de la ville de Bytown, notre Ottawa actuelle, que le choix de la reine Victoria devait vouer plus tard aux glorieuses destinées que l'on sait.

Quant aux terrassiers du colonel By, ils reçurent à la fin des travaux des octrois de terre sur les deux rives de l'Ottawa ; et après avoir longtemps collaboré avec le fameux Philémon Wright, fondateur de Hull, dans le commerce du bois carré qui se fit alors sur une immense échelle, ils parvinrent pour la plupart à un bien-être relatif. Je dis relatif, car en général les colons ne s'enrichissent guère, ils travaillent surtout pour leurs enfants. Voilà ce qui explique comment cette partie de la Province de Québec est encore *terra irredenta*, et pourquoi les Canadiens-Français qui chassent si rapidement, ailleurs, les Anglais de leur patrimoine héréditaire, n'ont pas réussi à *mordre* dans nos parages. La jolie église de Chelsea, ombragée d'érables, se trouvant assise au pied des premiers contreforts des Laurentides, à l'écart *du chemin du roi*, il s'ensuit que le voyageur qui, pour se

rendre au lac Meach, à six milles plus au nord, doit passer devant elle, s'engage au sortir du village en plein défilé de montagnes. Avouons que l'impression qu'il éprouve de prime abord n'est guère favorable. Le chemin « montant, sablonneux, malaisé, » met à l'épreuve l'endurance des deux chevaux qui traînent son « coche ». Tout autour de lui, montagne, forêt, fermes même, respire la désolation. La montagne s'effrite en blocs épars ; sur les rochers dénudés par les pluies, les souches énormes des pins disparus cramponnent désespérément leurs racines ; les arbres abattus jonchent le sol de leurs troncs pourris, d'autres noircis par l'incendie, semblent agiter leurs bras décharnés, tandis que de jeunes taillis s'efforcent de couvrir de leur verdure les cadavres de leurs ancêtres. Les fermes que l'on aperçoit de çà et de là ont elles-mêmes un air de malheur, avec leurs bâtiments branlants et leurs défrichements négligés. Leurs habitants qui vécurent pendant tant d'années de l'exploitation forestière, sont maintenant découragés ; et, plutôt que de se livrer à l'agriculture, ils émigrent. Mais tout ici-bas a une fin, jusqu'aux chemins de montagne. Et voilà comment après une heure de marche laborieuse, on parvient à une auberge rustique, refuge de citadins en quête de fraîcheur. On est sur une éminence ; et en bas, tout proche, un coin de lac Meach apparaît.

Imaginez une vallée profonde, bordée de montagnes boisées, échan-crée de baies, et pleine d'eau jusqu'aux bords. Un poète verrait là « *un poisson argenté couché sur un lit de feuillage* ». Mais nous qui sommes plus positifs ferons observer que la vallée, large d'un mille, longue de neuf, comprend trois nappes d'eau, les lacs Meach, Mousseau, et Philippe, reliés ensemble par des décharges et formant un système unique. Nous ajoutons que le titre de montagne donné à nos hauteurs pourrait paraître prétentieux si leur aspect sauvage n'imposait le respect.

Nous sommes, en effet, en pleine solitude, presque dans un désert, comme va le prouver le dénombrement des habitants de la région. Nous trouvons tout d'abord à l'entrée du lac Meach la petite auberge dont nous faisons mention tout à l'heure, puis une maison d'école et l'ancien moulin détruit d'Alexander où réside la famille. Sur un rocher dominant le paysage, M. Wilson, l'inventeur des bouées à l'acétylène qui éclairent le chenal du Saint-Laurent et nos ports maritimes, s'est construit un chalet superbe qui mérite le nom de château. Un mille plus loin, sur la rive nord du lac, une clairière laisse voir la ferme de Farrell et notre jolie maison peinte de couleur vert-pâle. Poussez encore un autre mille et vous apercevrez une vieille mesure entourée d'un désert que la végétation sauvage envahit. Au fond du lac, enfin, la ferme de McGrath, dont l'aspect délabré ferait croire à un complet délaissement si quelques maigres champs d'avoine ne témoignaient du contraire. Sur la rive sud, deux défrichements non cultivés mais habités, du moins une partie de l'année. Ajoutez à cela deux ou trois douzaines de cabanes cachées sous les ombrages où viennent



LAC MEACH, DANS LES LAURENTIDES.

villégiaturer, l'été, quelques familles de Hull et d'Ottawa, et vous aurez la population totale de notre lac et des environs.

Et autour de nous s'étend la forêt immense comme une mer, courant droit au nord jusqu'à la baie d'Ungava, sur un parcours de trois cents lieues, à peine interrompue par quelques paroisses : Masham, Low, Gracefield, Bouchette, Maniwaki, Montcerf, qui font l'effet de ces îlots marqués sur nos cartes en points imperceptibles dans les profondeurs de l'Océan Pacifique.

Deux routes côtoient le lac ; le chemin public, au sud, rocailleux et sonore, conduisant à Masham, et relativement assez fréquenté ; au nord le chemin privé qui nous dessert, Farrell, et nous, tant bien que mal, et se perd plus loin dans les fondrières.

Ce lac porta jadis un nom français « la Charité ». Je me souviens d'avoir lu dans les archives, en préparant l'histoire du diocèse d'Ottawa, la note suivante, écrite en 1848 par Monseigneur Guigues : « Aujourd'hui nous sommes descendus dans la maison du bonhomme la Charité qui nous a prêté sa *bonne* (une barque selon l'expression du pays) pour monter à Masham. » Le bonhomme est mort depuis longtemps ; et, quoique sa fille, la vieille Madame Farrell, vive encore, les Anglais lui ont substitué celui de Meach, en souvenir d'une famille qui se noya dans ces eaux profondes.

Rien de triste et d'imposant comme la forêt canadienne. C'est que la solitude et le silence y règnent souverainement.

Les oiseaux chanteurs amis de l'homme ne s'écartent jamais de son voisinage tutélaire, les bêtes sauvages fuient le jour.

A peine voit-on parfois, à l'orée des bois, une compagnie de gelinottes qui s'enfuit d'un vol pesant. Quelques mésanges sautillent sur les clôtures ; des grives gorgées de mûres plongent dans les buissons ; des piverts grimpent aux arbres ; un milan plane ; le soir, l'engoulevent et la chauve-souris, l'un plus haut, l'autre plus bas, gobent papillons et moustiques.

Sur le lac, parfois, un goéland égaré s'arrête ; sur un roc écarté un héron monte la garde ; un couple de huard, matin et soir, fait retentir les échos ; un canard et sa couvée cinglent en triangle au large.

Quant au lac, il est plein de vie, mais d'une vie qui se cache. Les poissons pullulent, et chaque jour nous les capturons par centaines : poissons blancs, perchaudes, barbottes, menu fretin, groupés en tribus dans les fonds de vase et les herbes ; carpes et gros suceurs que l'on prend la nuit dans les verveux ; anguilles perdues dans les abîmes ; achigans, truites, amis des eaux glacées, grands chasseurs, objets de nos convoitises.

Le soir, quand le jour tombe dans un air chaud, ou quand une tiède ondée s'abat, c'est un fourmillement de vie sur la surface des eaux tranquilles. Mais nul bruit n'interrompt le silence.

Puis, la nuit vient et la forêt qui dormait se réveille. Les rats musqués,

les visons sortent de leurs trous et battent l'estrade sur les rives ; les putois, les siffleurs cherchent des œufs et des racines ; les renards, d'un pas furtif, le nez au vent, suivent les pistes des perdrix ; car des poules il ne saurait être ici question ; les chevreuils élégants vont au lac prendre un bain ; les ours énormes s'approchent sans bruit des champs d'avoines et des massifs de framboisiers, qu'ils prennent par brassées et dont ils font de succulents repas. C'est, dans l'ombre, un mouvement intense de vie animale, où chasseurs et chassés ont égal intérêt à garder le silence, silence que quelques cris aigus, quelques lointains brameurs, quelques sourds grognements interrompent un instant à peine.

Puis le jour vient et chaque bête gagne son repaire ou son trou.

Pénétrons maintenant dans la forêt.

La forêt canadienne ne ressemble en rien à la forêt française. Les grands bois de la vieille Europe, propriétés de l'Etat ou des riches châtelains, sont l'objet d'une industrie agricole des plus scientifiques. Entretienues selon les règles de l'art par des ingénieurs forestiers, largement ouvertes au soleil et au grand air, taillées, émondées, peignées et gazonnées, elles constituent des parcs superbes en même temps que des biens de rapport.

La forêt canadienne, même exploitée, conserve sa sauvagerie primitive. L'herbe ne pousse point dans sa demi-obscurité ; les ronces et les plantes folles du sous-bois, les denses et frêles taillis qui montent droit, en quête d'air et de lumière, les troncs renversés qui se décomposent, les rocs et les fondrières, les nuées de moustiques issus des marécages, rendent l'accès des bois, en été du moins, à peu près impraticable.

Pendant les beaux mois d'automne, les amants de la solitude que rien n'effraye s'aventurent parfois dans les clairières, à peu de distance du *découvert*. Ils suivent les chemins d'hiver construits par les bûcherons pour leurs traîneaux, lorsque la neige durcie, aplanissant le sol, rend possible l'abattage des arbres et le commerce des chantiers. Ils découvrent les sentes des bêtes fauves, lesquelles ont leurs pistes favorites. Ils contemplent les merveilleux tableaux de la nature ; les rochers de granit rose semblables à des donjons ruinés, les fourrés impénétrables ; les ruisseaux aux cascades sonores, aux bords abrupts ; les fûts innombrables des arbres géants couronnés d'un panache, merisiers, érables, hêtres, frênes, bouleaux ; les massifs d'arbres verts, cèdres, mélèzes et sapins ; ils cherchent vainement les beaux pins d'autrefois aujourd'hui disparus. Heureux quand ils ne se perdent pas dans le dédale inextricable des sentiers, lorsque la nuit tombe, au risque de périr sous la dent des loups qui depuis quelque temps nous arrivent en bandes affamées des régions du nord. Naguère encore quelques prêtres, montant en automobile à Mont-laurier, n'ont-ils pas failli devenir la proie de ces fauves, et n'ont-ils pas dû leur salut à un camp abandonné qui leur servit de refuge ?

Telle est notre forêt, immense, grandiose, infinie. Comment s'étonner qu'on éprouve dans ses profondeurs le saisissement et l'horreur virgilienne que donnent au navigateur novice les vastes plaines de l'Océan ?

La beauté du lac est multiforme quoique toujours merveilleuse. Ce matin, au saut du lit, mon attention fut attirée sur le spectacle de la baie qui s'étale devant ma fenêtre. Elle disparaissait sous un nuage floconneux que blanchissaient les pâles lueurs de l'aube. Bientôt l'aurore apparut et le ciel se teignit de rose ; le vent se leva, déchira le brouillard et laissa percer des échappées d'azur. Les brumes disloquées, s'acharnaient dans les combes abritées et s'accrochaient aux branches touffues. Enfin le soleil montra sur le sommet des monts son disque rouge et monstrueux ; le velours vert des collines qui de toutes parts environnent le lac pâlit ; on eût dit qu'elles buvaient la lumière sans vouloir la refléter. Finalement les rayons vainqueurs percèrent tous les voiles et descendirent sur les eaux. Ce fut un enchantement. Un éventail lumineux, argenté, formé d'écailles, mobiles, partait du fond obscur de la baie, en s'élargissant jusqu'à moi, et mes yeux fascinés n'en pouvaient supporter l'éclat. Puis tout se calma ; la lumière prit définitivement possession de son empire ; l'eau, comme un métal en fusion, s'alourdit, et les bois s'assombrirent.

Ce beau lac n'est pas toujours paisible, et les tempêtes y sont fréquentes en été ; mais elles ne durent point. Par les chaudes après-midi, le ciel soudain se couvre d'épais nuages ; une chaleur suffocante embrase l'air ; le vent tombe ; les feuilles des trembles elles-mêmes penchent immobiles. Tout à coup l'éclair fend la nue, le tonnerre gronde, la rafale descend des hauteurs en ouragan. Malheur au canot d'écorce surpris sur les vagues soulevées ! Puis un déluge d'eau s'abat, la tourmente fait rage, les arbres s'inclinent et gémissent, la maison craque lamentablement, et le vent siffle à travers les fissures. Bientôt, cependant, l'orage franchit les monts et disparaît dans la plaine ; les nuages vidés s'enfuient ; les arbres secouent les perles qui pendent à leur chevelure ; l'air se rafraîchit ; la nature respire à l'aise. Le soleil, alors, reparaît sur la cime des collines regardant au couchant ; l'arc-en-ciel brille en l'air et dans les gouttes de rosée ; la pourpre et l'or du soir s'atténuent, l'horizon se dégrade en teintes d'orange et de violet ; la nuit vient, et, dans les profondeurs de l'azur, les étoiles commencent à poindre.

Tel est le lieu où nos petits Séraphiques passent leur saison d'été. Ils observent un règlement, pas trop strict puisqu'on est en vacances, mais enfin un règlement où tout s'harmonise : piété, travail et plaisir.

Ils se lèvent de bonne heure, font une courte oraison, entendent la

sainte messe. Puis ils déjeunent et vaquent aux soins multiples du ménage. Le dortoir est mis en ordre, la maison est balayée, les légumes sont épluchés et les poissons écaillés. Chacun, à tour de rôle, vient en aide à cet important personnage qui tient en son pouvoir sinon la vie du moins l'estomac de la troupe, *le cook*.

Pendant que les petits travaillent ainsi, les plus grands, sous la direction d'un Père expert dans l'art des jardins, s'occupent à l'embellissement de la montagne. Sous leurs coups les grands arbres s'abattent avec fracas; sous leurs efforts les rochers sont arrachés et les sentiers s'aplanissent. Une heure aussi chaque jour est consacrée à l'étude.

Puis viennent les jeux, les bains, les promenades sur terre et sur l'eau, les pique-niques, les pêches, les excursions, les dîners champêtres, les retours sous les bois le soir, quand l'ombre s'étend, quand derrière chaque buisson on entend quelque chose qui gronde.

Après le souper qu'on dévore, car le grand air donne faim, on monte dans les grands canots, on cingle au milieu du lac, voguant tous de concert sous l'œil vigilant des maîtres. La nuit est calme, étoilée, le lac reflète les rayons argentés de la lune, et les lucioles affolées voltigent. On chante à l'unisson de beaux cantiques que les Anglais, assis aux portes de leurs cabanes écoutent, et la fête se termine par une hymne à Marie. L'on rentre alors au logis. C'est l'heure impatiemment attendue des histoires. Tantôt c'est la légende de Cadieux qu'on répète, tantôt une légende de saint. Mais, il faut bien l'avouer, les contes les plus beaux sont les plus terribles, et les Indiens y jouent un rôle prédominant, Mohicans généreux, Iroquois féroces, Hurons perfides, Micmacs fidèles, Algonquins naïfs. Les histoires d'ours ne sont pas non plus à dédaigner; car au lac Meach si personne n'en a vu, tout le monde les a entendus, ou reconnu du moins leurs traces.

Et pendant que, portes closes, ces choses sont racontées, les petits auditeurs frémissent de crainte et de plaisir, tandis que les grands cachent sous un air suffisant le léger frisson qu'ils éprouvent. Puis la prière dite, on gagne son lit et l'on rêve délicieusement de scalpes et de tomahawks.

Comment s'étonner qu'après deux mois de ce régime, nos enfants brunis et fortifiés, reviennent au couvent joyeux et reprennent allègrement leurs études?

Comment s'étonner que, au printemps, lorsque la neige a fondu, que les érables coulent, que les arbres bourgeonnent et que les prés commencent à fleurir, nos chers séraphiques, pris de la nostalgie du lac Meach, comptent les jours et les heures qui les séparent des vacances?

Moi-même qui vous parle, malgré mes soixante ans, je rêve souvent du lac Meach. Il est vrai, je l'avoue à ma honte, que je rêve surtout des biens qui ne sont plus à ma portée, et que la possession du lac Meach, après les premières vingt-quatre heures, ne suffit plus aux insatiables désirs de mon cœur.

CHAPITRE XII.

La Réparation.

I

Pointe-aux-Trembles, près Montréal.

En l'année 1886, arrivait au Canada une famille française des plus honorables, la famille Brisset des Nos, composée du père et de la mère et de huit enfants. Mademoiselle de la Rousselière, sœur de Madame Brisset, les accompagnait.

Ces parfaits chrétiens n'avaient qu'un but en émigrant au Canada : sauvegarder la foi de leurs enfants menacée par les lois impies qui créaient dans la mère patrie des écoles sans Dieu et portaient atteinte à la liberté religieuse.

M^{lle} de la Rousselière (qui vient de mourir à quatre-vingt-trois ans au Carmel d'Angers) avait toujours entretenu une vive dévotion au Saint-Sacrement. Elle arrivait au pays munie du privilège aussi rare que précieux de garder la sainte Réserve dans sa chapelle privée.

Dévouée depuis longtemps à l'œuvre des Pères du Saint-Sacrement, elle contribua grandement à leur établissement dans la ville de Montréal. Pendant plusieurs années cette fervente de l'Eucharistie se dévoua à l'œuvre de la *JOURNÉE DE RÉPARATION DU PREMIER VENDREDI DU MOIS*, qu'elle parvint à établir dans plusieurs églises.

Sur ces entrefaites, M. A. Brisset avait acheté, sur les bords du Saint-Laurent, à une dizaine de milles de la cité, dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, une vaste terre qui se prolongeait jusqu'au dos d'âne qui divise cette partie de l'île de Montréal. Sur cette élévation on jouissait d'une vue magnifique, soit sur la rivière des Prairies, soit par delà le Saint-Laurent, jusqu'à la montagne de Belœil. Un petit bois la couvrait d'arbres séculaires.

C'était un lieu prédestiné pour élever dans la solitude un sanctuaire au Sacré-Cœur.

La pieuse famille avait coutume de faire, le dimanche, une promenade en ce bois et d'y chanter des cantiques à la Vierge. On y plaça d'abord une statuette dans le creux d'un vieil érable. Puis, la douleur causée par certains scandales et outrages au catholicisme produits dans des lieux circonvoisins fit mûrir au cœur de ces chrétiens le désir d'y établir à perpétuité une œuvre de Réparation. L'Abbé Clément Brisset, jeune prêtre plein de promesses qu'une mort prématurée ravit trop tôt, et sa tante furent l'âme de l'entreprise.

Une modeste chapelle fut donc construite à leurs frais, et bénite (1896), par le grand-vicaire Bourgeault, remplaçant de Mgr Fabre, alors en Europe.

L'œuvre était fondée. Restait à lui trouver des Directeurs. Les Pères du Saint-Sacrement, à qui l'on s'adressa d'abord, se refusèrent. Le Père Frédéric, franciscain, de vénérée mémoire, Commissaire de Terre Sainte, présida à l'érection d'un chemin de croix monumental, chef-d'œuvre de la maison Carli. Il y prêcha en diverses circonstances. Mais ses Frères, qu'un ministère très actif absorbait, refusèrent de prendre charge.

En 1898, les Dominicains de Saint-Hyacinthe acceptèrent l'œuvre, pour ainsi dire, à l'essai. Ils bâtirent même une maison. Mais la même raison qui avait effrayé leurs prédécesseurs, la pénurie d'ouvriers, les contraignit de se désister.

Enfin en 1900, les Pères du Saint-Sacrement, vaincus par les instances de M^{lle} de la Rousselière, se décidèrent à prendre définitivement la direction du sanctuaire. Ils devaient y demeurer dix-huit ans. Le R. Père Jean devint l'âme de ce pèlerinage auquel il consacra les meilleures années de sa vie.

Chaque printemps quelques Pères et quelques Frères se rendaient à la chapelle pour ne la quitter qu'à l'automne. Les exercices prirent un caractère essentiellement eucharistique : heure sainte prêchée trois ou quatre fois par semaine, procession à travers le bocage avec une statuette de la Vierge, récitation du chapelet à Notre-Dame de Lourdes, chemin de croix.

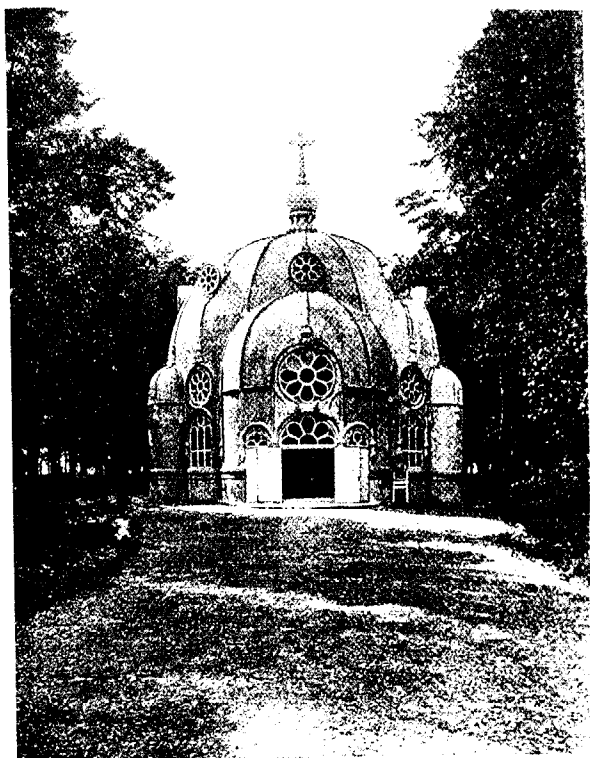
Grâce aux efforts du Père Jean, quêteur infatigable, des monuments remarquables furent édifiés : la grotte de l'Agonie, la grotte de Lourdes, la Scala Sancta, un bel autel sous coupole, à divers endroits du bocage transformé ainsi en véritable lieu sacré.

Tandis que le pèlerinage s'organisait et s'embellissait, les pèlerins de plus en plus nombreux, répondaient à l'appel des promoteurs. Les infirmes, les malades affluaient ; et si l'on n'eut point la joie de constater des miracles proprement dits, des améliorations notables à leur santé, des faveurs spirituelles signalées furent fréquemment obtenues.

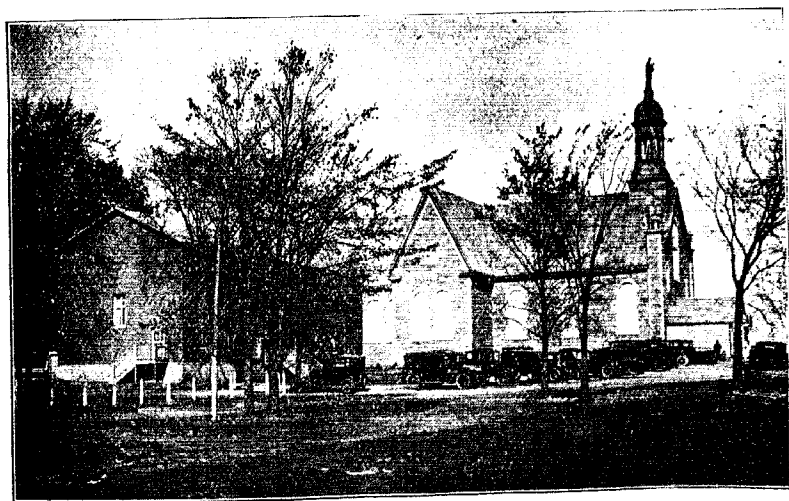
Les autorités ecclésiastiques de Montréal favorisaient l'œuvre de tout leur pouvoir. Mgr Bruchési, comprenant le prix d'une intercession organisée officiellement pour compenser en quelque sorte, devant la justice céleste, les péchés commis dans l'immense métropole, et se rappelant les sacrifices que le saint homme Job offrait chaque matin à Jéhovah en prévision des fautes que ses enfants pourraient commettre, comblait la Réparation de ses bénédictions.

Rome, de son côté, lui prodiguait ses indulgences.

Les choses en étaient là lorsque, dans la nuit du 30 octobre 1905, un incendie, allumé par des cendres mal éteintes et ravivées par le vent, détruisit de fond en comble la maison des Pères et la chapelle. Ce fut



LA SCALA-SANTA.



CHAPPELLE DE LA RÉPARATION.

pour l'œuvre un coup terrible. Mais les entreprises que Dieu bénit ne périssent point. De même que les arbres dont les branches sont violemment secouées par le vent cherchent dans la multiplication de leurs racines un principe de résistance, ainsi notre pèlerinage trouva dans la foi du peuple la force de survivre à la mauvaise fortune.

Pendant cinq ans, la Scala Sancta devint le refuge du Saint-Sacrement. On y célébra les offices tant bien que mal. L'humilité et la piété y tenaient la place de la magnificence : Dieu faisait le reste.

Enfin, en 1909, on fut à même de procéder à l'érection de la chapelle actuelle, et, le 22 juillet 1910, on l'ouvrit au culte.

C'était un modeste édifice en pierre, sans valeur artistique, sans fausse voûte, bon à peine pour l'été, bien indigne de sa destinée. Il nous permettra néanmoins d'attendre la construction d'une basilique qui soit digne du Sacré-Cœur.

De cette époque date la reprise des exercices eucharistiques. Déjà, en 1909, Monseigneur l'Archevêque avait donné aux Pères la permission de faire, deux fois par an, la procession du Très-Saint-Sacrement à travers le bois *sacré*, qu'on excuse l'expression. La piété populaire ayant répondu à la faveur obtenue, l'Archevêque écrivit, l'année suivante aux Pères : « J'accorde avec bonheur la faculté de faire la procession du Très-Saint-Sacrement chaque fois qu'il y aura un pèlerinage organisé et à toutes les fêtes importantes. » Le Congrès eucharistique de 1910 eut son écho dans cette humble chapelle. D'illustres évêques, parmi lesquels Mgr Rumeau, d'Angers, vinrent la visiter. Le premier dimanche d'octobre, peu de jours après la clôture du congrès, la belle statue du Sacré-Cœur qui domine la tour de la façade fut bénite.

Ce furent alors les grands jours de l'œuvre. Il y eut de magnifiques cérémonies. Et quelle ferveur ! Plus de soixante-quinze mille pèlerins vinrent à la Réparation cette année-là.

La grande guerre ralentit le mouvement.

L'année 1918 fut néfaste : les bons Pères du Saint-Sacrement qui, depuis si longtemps, se dépensaient sans compter pour l'œuvre, durent l'abandonner et la remettre aux mains de Mgr l'Archevêque.

Des fondations nouvelles qui exigeaient un nombreux personnel furent la cause de cet abandon.

L'Œuvre devait survivre à tant d'événements contraires. Elle était trop profondément sacrée au cœur de l'Archevêque et des fidèles pour ne point faire face aux pires calamités. Dans une lettre pathétique à son peuple (1918), Monseigneur fit comprendre le sens et la nécessité de la Réparation. Il trouva dans son clergé des prêtres dignes, par leur zèle et leur talent, de maintenir le pèlerinage et de le faire progresser. M. l'abbé Beaudoin, alors curé de Charlemagne, fut mis à la tête de ces fervents chapelains.

Tout le monde, cependant, comprenait qu'au point où en étaient les choses, l'établissement à la Réparation d'un ordre religieux s'imposait. Il fallait qu'un nombre suffisant de prêtres, installés en permanence à l'ombre du cher sanctuaire, l'hiver comme l'été, à la perpétuelle disposition des pèlerins, soit pour entendre les confessions, soit pour présider aux exercices quotidiens, fût assuré.

Monseigneur l'Archevêque confia donc, au printemps de l'année 1921, la Réparation aux Pères Capucins. Il connaissait depuis longtemps ces religieux ; il savait combien ils étaient populaires, quelle était leur dévotion traditionnelle à la Passion du Sauveur. Il n'ignorait pas que leur père saint François avait été donné par Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, comme modèle et patron de la dévotion au Sacré-Cœur.

Qu'il nous soit permis de dire que la confiance de l'Archevêque de Montréal n'a point été trompée. A peine installés, les Capucins se sont mis à l'œuvre avec un courage et une audace qui surprit d'abord, mais que l'événement justifia bientôt. Ils terminèrent la chapelle en en tirant le meilleur parti possible, la rendant attrayante et pieuse ; ils construisirent un vaste couvent d'études pour les jeunes clercs ; ils régularisèrent les exercices, ils firent aux pèlerins l'accueil simple et paternel qui leur est coutumier. Bref, le nombre croissant des visiteurs (il atteint, cette année, le chiffre de cent mille) témoigne de leurs succès.

Les facilités de transport déjà acquises et celles qu'on leur promet dans un prompt avenir, multiplieront certainement les pèlerins et feront de ce lieu béni un foyer puissant d'intercession et de grâces.

Chaque jour, pendant l'été, lorsque le nombre des pèlerins l'autorise on prêche, devant le Saint-Sacrement exposé, l'heure sainte, de 11 h. à midi. L'après-midi, de 3 h. à 4 h., on prêche dans le bocage le chemin de la croix.

Cette chapelle est consacrée au Sacré-Cœur. C'est lui qui règne à la Réparation, c'est lui qu'on honore et qu'on implore. C'est lui qui répand sur les foules ses grâces, ses bénédictions, ses guérisons. On prie pour soi sans doute, ici, comme il convient, mais c'est pour les autres, surtout, qu'on prie, qu'on répare ; car on prétend bien que la Réparation soit l'un des paratonnerres de la ville de Montréal. Que c'est beau de voir au mois de juin, les bonnes Sœurs et les chers Frères venir, avec leurs milliers d'élèves, prier et se reposer sous nos frais ombrages ; de voir en juillet les mères canadiennes s'asseoir à nos tables rustiques avec leurs nombreux enfants ; de voir en août les grandes personnes, les étrangers, les Américains visiter pieusement nos sanctuaires et verser, avec leurs larmes, leurs prières et leurs désirs.

Nous disions tout à l'heure qu'à la Réparation, il ne s'est opéré



LE CALVAIRE.

jusqu'ici aucun miracle éclatant. C'est vrai. En revanche les guérisons lentes obtenues par la prière obstinée, les grâces et faveurs de tout genre ne manquent point. Nous en trouvons une preuve certaine dans les remerciements des bénéficiaires du Sacré-Cœur, dans le dévouement croissant des pèlerins au sanctuaire, et aussi, dans les aumônes, modestes mais nombreuses, offertes à l'administration du Pèlerinage.

La poésie à la Réparation.

Mais la Réparation n'est pas seulement un lieu sacré, c'est encore le sanctuaire de la poésie, un bocage qui n'a pas son pareil aux environs de nos villes banales et utilitaires, le refuge qu'affectionnent les amants de la solitude embaumée, où l'âme prie et rêve, oublie et se souvient.

Les fêtes sans doute y sont belles le dimanche, lorsque des milliers de pèlerins, chantant des cantiques et récitant des prières, suivent en longues théories, les sentiers sinueux bordés de festons et de drapeaux claquant au vent, sous l'ombre épaisse des grands arbres, prêtant une oreille attentive aux discours passionnés des missionnaires, agenouillés sous la bénédiction du Christ-Roi, maître de céans.

Sans doute le tableau est charmant, dans la semaine, lorsque, en juillet et en août, les volières de nos écoles lâchant leurs oiseaux babilards, ceux-ci se pressent sous l'égide de leurs mères, autour des tables couvertes de gâteaux et de fruits. Car, enfin, si les pique-niques sont interdits à la Réparation, les collations y sont permises, et tout s'arrange.

Mais lorsque le soir à sept heures, les dernières voitures du tramway emportent les trainards, lorsque les dernières machines disparaissent dans le nuage blanc qu'elles soulèvent, alors la Muse des poètes surgit. Elle apparaît sans qu'on la voie. Sa mystérieuse influence se fait sentir sans qu'on analyse ses prestiges. Mais elle vit et palpite autour de nous. Sa robe est un brouillard gris piqué de violettes et de muguets ; son parfum mêle le trèfle au sureau ; sa voix lointaine sonne comme les cloches argentines des rainettes, accompagnées de la basse monocorde des *ouaouarons*. Il n'est pas jusqu'à son miel sauvage que nous ne croyions goûter.

La nuit tombe, la lune monte, la voûte noire des arbres est tachée de plaques blanches qui trouent le sol. C'est l'heure attendue des lucioles, âmes en peine qui zigzaguent comme autant de feux follets.

L'obscurité opaque nous remplit d'une horreur virgilienne ; nous cherchons vainement à saisir les ténèbres, nous n'étreignons que le vide.

Heure de terreurs délicieuses ! Notre oreille attentive saisit les pas furtifs du chevreuil descendu des Laurentides, du renard en tournée de chasse et des bêtes minuscules.

Une voix tombe, une branche craque, un roseau bruisse, un hibou ulule sinistrement. Puis, silence !

Soudain le vent se lève et, sur nos têtes, suscite la molle et lente lamentation des branches.

Le matin, spectacle nouveau.

A l'aube, les noirs corbeaux accourent affamés, suivis des étourneaux braillards, des grives discrètes et de la plèbe des passereaux.

Les écureuils grincheux surviennent. Tous font la visite des tables, en quête des reliefs de la veille.

Un corbeau soudain prend son vol portant en son bec un biscuit. Les moineaux gourmands lui font la conduite, piaillants, pillant son dos. Il plonge sans lâcher sa proie. C'est un hourvari.

Un écureuil assassin court les nids, évitant les assauts des mères affolées, et grinçant des dents.

Soudain l'homme apparaît, dangereux compère. On se tait, on se tapit, on fuit.

Puis le soleil souverain, entrant dans sa carrière, inonde le grand bois de ses feux.

CHAPITRE XIII.

Ce chapitre et le suivant sortent du cadre de notre sujet. Ils intéresseront, néanmoins, tous ceux que passionne l'histoire de notre race en Amérique.

La Louisiane.

L'étude que nous offrons au lecteur est le résultat d'un voyage à la Nouvelle-Orléans. Nous ne nous sommes point contenté de puiser aux meilleures sources¹ ; nous avons longuement interrogé et observé de notre mieux. Nous espérons donc intéresser tous ceux qui se complaisent aux vieux souvenirs de notre patrie et de notre Ordre.

Nous diviserons, pour plus de clarté, ce travail en trois parties. Après avoir jeté un coup d'œil général sur la Louisiane contemporaine, nous esquisserons rapidement l'histoire politique et religieuse de l'antique colonie française.

1. Elisée Reclus ; Randall, M^r Nally ; Charles Gayarré ; Gilmary Shea ; Rév. Fr. Prim,

La première impression qu'éprouve le voyageur en débarquant à la Nouvelle-Orléans est assurément peu favorable. Rien ne répond à ses espérances ; ni le climat, banal intermédiaire entre la molle langueur des tropiques et l'âpre vigueur du nord ; ni la ville, où l'on ne retrouve point la noble et pittoresque beauté de la Havane, pas plus que l'opulente grandeur de New-York ou de Washington.

Des rues étroites mal pavées, où roulent les eaux infectes des égouts ; des maisons en bois, basses, souvent délabrées ; une foule grouillante de nègrillons prenant leurs ébats dans la poussière : tel est le spectacle peu réjouissant que présentent la plupart des quartiers de la basse ville.

Hâtons-nous d'ajouter, pour être juste, que, à la Nouvelle-Orléans, comme partout, à côté de la vieille cité, une cité nouvelle s'est dressée, fière de ses quartiers opulents, et percée d'avenues magnifiques.

Partout, dans le sous-sol marécageux on a enfoncé d'immenses pilotis destinés à porter de beaux édifices ; et dans quelques années, un nouveau système de drainage, fort bien compris, remplacera le système actuel, si offensif de l'odorat et de la vue, et déversera, au moyen de puissantes machines, les eaux d'égouts dans les lacs voisins.

Déjà les principaux boulevards de la ville, les rues Canal, Saint-Charles, Tulane, Claiborne, Rempart et Esplanade, sont asphaltés et desservis par des lignes de tramways électriques.

Enfin, quelques routes macadamisées avec des écailles d'huîtres, la seule pierre que l'on possède dans ces pays d'alluvions, conduisent de la cité aux bords du lac Pontchartrain, où, chaque soir, des milliers de citadins viennent se reposer de leurs fatigues, humer l'air marin et prêter une oreille distraite aux accords de nombreuses bandes de musique.

La vraie beauté de la Nouvelle-Orléans est son fleuve, sur les bords duquel elle s'étend, en un énorme croissant d'une longueur de vingt kilomètres. C'est à lui qu'elle doit sa naissance et sa prospérité.

Ce n'est pas que le Mississipi, lui-même, au premier abord, ne nous fasse éprouver quelque désappointement. Ce colossal cours d'eau, qui ne le cède en importance qu'à l'Amazone, et dont le bassin comprend sept fois la superficie de la France, ne surpasse point en majesté le spectacle de notre Gironde à Bordeaux. Il n'est large que de sept ou huit cents mètres.

Seulement ses flots bourbeux et rapides ont de mystérieuses profondeurs ; la sonde y descend devant la cité jusqu'à quatre-vingts mètres, et les plus gros vaisseaux y évoluent sans peine. Puis, lorsqu'on réfléchit que, sur des milliers de kilomètres, il est couvert d'énormes steamboats qui montent et descendent sans obstacles, peu à peu on se sent saisi d'une admiration révérentielle pour le *Père des eaux*.

Le niveau du Mississipi est plus élevé que celui de la ville. Il la domine d'une hauteur de huit à douze pieds. N'étaient les puissantes levées

qui endiguent ses bords, il transformerait la Louisiane tout entière en un vaste lac. Autant il est bienfaisant d'ordinaire, autant, lorsque quelque crevasse se pratique dans ses jetées, devient-il destructeur.

Le spectacle vraiment curieux et pittoresque que présente la Nouvelle-Orléans est celui de ses quais. Là, sur toute la longueur de la levée, sont amarrés des navires de tout tonnage et de toute forme, depuis les énormes steamboats fluviaux chargés presque jusqu'à couler, et les transports transatlantiques aux écoutilles béantes, jusqu'à la flottille des goélettes de pêche qui apporte chaque matin à la ville sa cargaison de poissons, d'huîtres et d'écrevisses.

Les hangars sont encombrés de sacs de sucres et de ballots de coton que roulent à grand' peine des débardeurs haletants ; et le voyageur qui s'aventure dans le perpétuel entrecroisement des trains et des chariots, distrait et inquiet, parvient à peine à se garer contre les chutes ou les heurts.

C'est qu'en effet, il entend, au milieu de cette multitude, toutes les langues de la terre, et contemple, sur les visages, les diverses dégradations des couleurs, depuis le teint de rose jusqu'au noir d'ébène. A côté du blond Norvégien, de l'Anglais roux et de l'Allemand à la face placide, on trouve le Français brun et l'Espagnol basané. Mais ce sont les Italiens et les hommes de couleur qui dominent et qui forment le fond de cette population bigarrée. Eux seuls portent aisément le poids de la fatigue sous les rayons du soleil louisianais ; eux seuls se trouvent à l'aise dans l'énervement du climat.

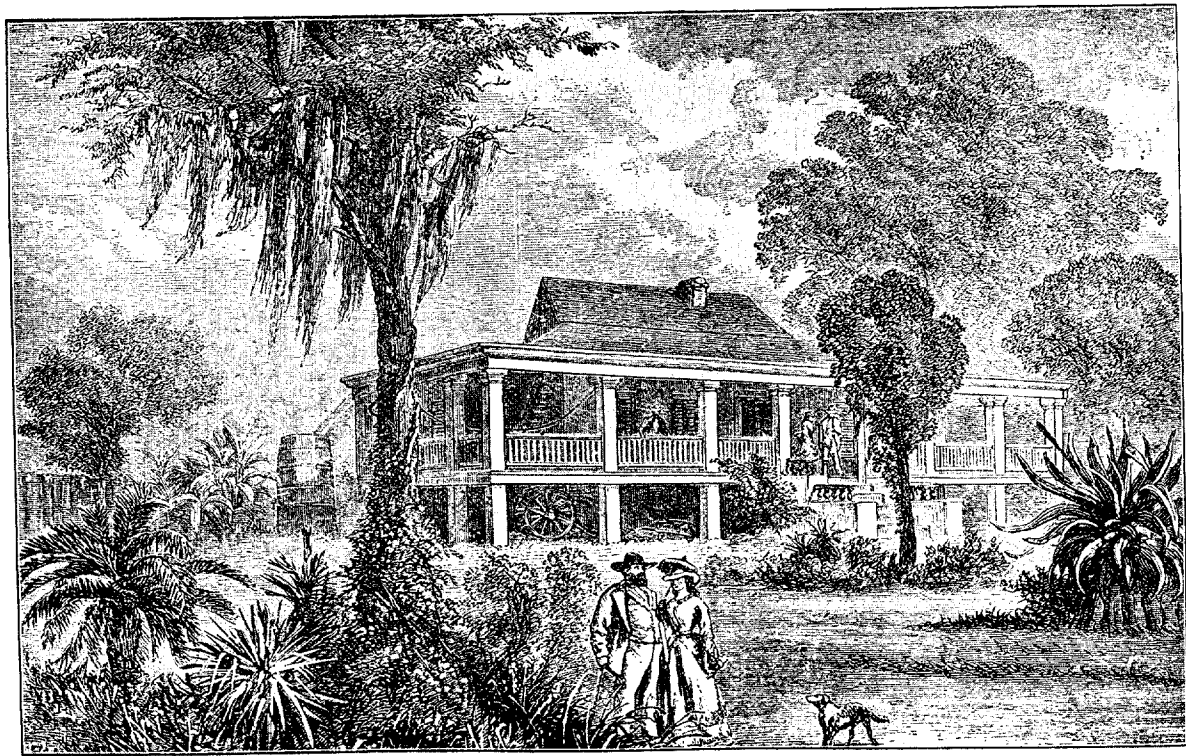
La chaleur est, en effet, fort lourde à la Nouvelle-Orléans. Non qu'elle soit plus intense qu'ailleurs ; les observations atmosphériques témoignent, au contraire, de sa modération relative : moyenne pour l'hiver + 16 degrés centigrades, et + 28° pour l'été ; mais elle est continuelle et ne connaît point de relâche.

Il est vrai que, depuis quelques années, l'on a noté, l'hiver, de subits abaissements de température qui ont fait descendre le thermomètre jusqu'à — 9 degrés. Mais ces refroidissements n'apportent que de nouvelles souffrances, sans compensations. Ils font mourir les arbres, éprouvent les santés anémiées, et sont trop passagers pour tonifier le sang.

D'ailleurs, l'usage du moustiquaire, qui s'impose l'été, contribue grandement à rendre la chaleur plus pénible.

Le moustique est une des plaies de cette nouvelle Egypte. Terre d'alluvions, comme l'Egypte, marécageuse, coupée de bayous sans nombre, percée de lacs, la Louisiane, avec ses forêts impénétrables, ses crocodiles et ses serpents venimeux, serait un pays désert, si ses campagnes n'étaient célèbres dans le monde entier pour leur admirable fertilité.

Sur les plateaux, les planteurs cultivent le plus beau coton qui soit en Amérique ; sur les bords du fleuve s'échelonnent de magnifiques plan-



UNE MAISON DE PLANTEUR EN LOUISIANE.

tations de canne à sucre ; enfin, dans les terres inondées, la culture du riz fait de nouveaux progrès chaque année. Il n'est pas jusqu'aux immenses prairies, qui s'étendent à perte de vue dans la direction du Texas, et qui étaient restées abandonnées à la vaine pâture, que le cultivateur cadien ne commence à défricher.

La terre, d'ailleurs, ne manquera point de longtemps aux colons. Les forêts de pin, de cyprès, de chêne-vert couvrent encore presque la moitié du territoire et sont l'objet d'une exploitation des plus actives.

L'Etat ou province de Louisiane a passé dans ces quarante dernières années par une série de crises, qui ont failli le ruiner à tout jamais. Après la guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage, son agriculture fut complètement anéantie. Pour comble de malheur, le gouvernement tomba aux mains d'aventuriers du Nord, les fameux *carpet baggers* soi-disant protecteurs des nègres, qui conduisirent le pays à la banqueroute. Il a fallu des insurrections sanglantes pour que les blancs du pays reprissent possession du pouvoir. Depuis 40 ans qu'ils y sont parvenus et que, par des mesures plus légitimes, peut-être, que légales, ils ont écarté de la politique l'influence nègre, l'ordre règne, le pays cicatrise graduellement ses plaies, et la prospérité renaît.

Le nègre, libre aujourd'hui, reçoit sur les plantations, pour son travail, un salaire quotidien de 60 cents. Plusieurs planteurs que nous avons interrogés nous ont affirmé que le système actuel de travail leur est beaucoup plus avantageux que l'ancien. Un esclave, en effet, coûtait 800 piastres d'achat, fort capital, mal garanti, de plus il devait être logé, nourri, vêtu, soigné comme un animal précieux, ce qui constituait un total de frais fort supérieurs à la somme moyenne de 160 piastres qui est annuellement déboursée par les propriétaires. Voilà assurément un résultat de la guerre auquel les abolitionnistes ne s'attendaient point.

Quant à l'état moral des nègres, il ne paraît point s'être amélioré. Presque tous ceux qui étaient jadis catholiques sont baptistes aujourd'hui : ou plutôt, ils ont perdu toute religion ; et l'on assure que sur les 11 millions d'hommes de couleur vivant aux Etats-Unis, deux millions, à peine, sont chrétiens de nom.

De ces deux millions de chrétiens, deux cent mille sont encore catholiques, soixante mille en Louisiane, trente mille au Maryland. Triste et suggestive constatation ! Le tout soit dit sans vouloir réhabiliter l'esclavage.

Depuis les désastres de la guerre, la propriété foncière, en Louisiane, a totalement changé de mains. Les anciens Créoles ruinés ont été remplacés par de riches Américains du Nord. De plus, l'industrie s'est développée. On s'est enfin aperçu que rien ne s'opposait à la manufacture du coton au

1. C'est ainsi qu'on appelle en Louisiane, les anciens déportés d'Acadie.

pays même de sa culture, et des millions de dollars ont été placés fructueusement dans des entreprises de toute sorte, usines, raffineries, scieries, etc., etc.

Toutefois si la Louisiane prospère, le port même de la Nouvelle-Orléans diminue. Il souffre, en effet, de la concurrence des lignes de chemins de fers, et des ports voisins de Mobile et de Galveston. La navigation fluviale, surtout, trop lente, n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était autrefois. Voici, d'ailleurs, la statistique du commerce maritime de la Nouvelle-Orléans pour l'année fiscale de 1896 :

	<i>Navires.</i>	<i>Tonnes.</i>	<i>Valeurs en dollars.</i>
Entrées	1.205	1.665.000	13.643.000
Sorties	1.205	1.670.000	83.622.000
Totaux	2.410	3.335.000	97.265.000

Comme on le voit, le commerce maritime est tout d'exportation. La Nouvelle-Orléans envoie à l'Europe pour \$ 76.451.000 de balles de coton. Quant aux récoltes de sucre et de riz, elles sont consommées dans l'Union Américaine et suivent la voie des chemins de fer.

La population de la Louisiane s'élevait en 1907 à 1.500.000 habitants. On estimait, en 1907, la population de la Nouvelle-Orléans à près de 400.000 âmes. Quant aux deux petites villes de Shreveport et de Bâton-Rouge, elles ne comptent chacune qu'une douzaine de mille habitants. Lafayette en a 10.000 et Alexandrie 18.000.

Nous allons décomposer maintenant cette population de l'Etat, de notre mieux, d'après les renseignements recueillis sur place ; en faisant, toutefois, observer aux lecteurs que nos chiffres n'ont qu'une valeur approximative.

Population totale, en 1910, environ :

Nègres et mulâtres :	700.000	} = 1.500.000
Blancs :	800.000	
Créoles de race française : de 150.000 à 200.000		

Population catholique.

Créoles français ¹ :	200.000
Catholiques non créoles :	283.000
Catholiques de couleur :	60.000

Total des catholiques : 543.000

1. Par créoles il faut entendre, non les mulâtres, mais les enfants des anciennes familles blanches, la plupart d'origine française.

En examinant de près ces chiffres, nous trouvons que, à part les nègres et les créoles de race française, il se trouve en Louisiane près de 300 cent mille catholiques de provenance européenne. Ces catholiques quels sont-ils ? Ce sont d'abord des Allemands et des Irlandais, puis des Français, la plupart Gascons, et enfin, des Italiens.

Ces derniers sont les plus nombreux. Ils se sont emparés en ville de certains métiers, et du commerce des fruits et des marchés. A la campagne, ils travaillent sur les plantations, comme les nègres. On les appelle *dagos* et on les tient en médiocre estime. Les Gascons sont bouchers, laitiers, etc. Gascons et Italiens sont en général de pauvres catholiques. La religion s'appuie surtout sur les Créoles et sur les fidèles de langue anglaise, qui, comme partout, se montrent fort dévoués.

Le lecteur s'attend sans doute à quelques réflexions sur la population la plus intéressante du pays, c'est-à-dire sur la race créole ; nous allons satisfaire à sa légitime curiosité.

L'histoire des Créoles de Louisiane restera comme un éternel monument de la vitalité et du génie de la nationalité française.

Quand on pense qu'à l'époque de la cession de la colonie à l'Espagne, en 1763, la Louisiane ne comptait encore que cinq à six mille habitants de race blanche, et que cette poignée de Français, enrichie plus tard de quelques milliers d'émigrés acadiens et dominicains, parvint, non seulement à absorber les Espagnols, mais à lutter pendant cent ans contre le flot envahisseur de l'émigration américaine, et à conserver, jusqu'à ces dernières années, son autonomie religieuse et nationale, en même temps qu'une véritable supériorité sociale, on ne peut s'empêcher d'être pris d'admiration et de la plus vive sympathie pour les Créoles.

En 1805, un collège français fut fondé dans la ville, mais vingt ans plus tard, l'administration en ayant été confiée au trop fameux apostat Lakanal, les familles retirèrent leurs enfants et l'établissement tomba.

Dès lors, les Créoles aisés envoyèrent à Paris leurs fils, tandis que les jeunes filles étaient confiées aux soins des dames Ursulines. C'est ainsi que se perpétuèrent, à la Nouvelle-Orléans, les traditions des bonnes manières et du beau langage, et aussi malheureusement, pour les hommes, celle d'une morale aisée et d'indifférence religieuse.

Le coup qui ruina, en 1860, lors de la guerre de Sécession, la Louisiane et les vieilles familles des planteurs, n'a point été tout à fait sans compensation. L'adversité, en éprouvant l'homme, le rapproche de Dieu. Les femmes, surtout, se montrèrent admirables d'énergie et de résignation.

Aujourd'hui le respect humain, cette plaie de la religion en France, est en passe de disparaître de la Louisiane, et les Créoles commencent à témoigner dans leur foi la même tranquille sérénité que les catholiques de langue anglaise.

Dans nos rapports avec les paroissiens de Saint-Augustin, nous avons

été frappé de rencontrer partout cette distinction de manières et de langage, cette délicatesse de sentiments qui font en France l'apanage des classes élevées.

Malheureusement la fortune a disparu ; les protestants et les juifs sont devenus les maîtres du commerce et s'emparent de la terre. Notre race décline visiblement. Elle ne conserve plus qu'une supériorité, celle qui éclate dans les salons ; elle ne triomphe plus, hélas ! que dans les fêtes du carnaval. C'est ainsi qu'elle s'étourdit pour n'avoir point trop à pleurer.

Et avec la fortune la langue s'en va. Les écoles publiques sont toutes anglaises ; les petits enfants ne comprennent plus le langage des aïeux ; l'anglais a même envahi les églises.

La campagne, quoique plus lentement, suit le mouvement qu'a donné la ville. Encore quelques années et les générations nouvelles ne conserveront de la France qu'un douloureux souvenir.

Rendons ici hommage au clergé séculier, presque entièrement français, qui, pendant tant d'années, a soutenu sans fléchir une lutte fatalement destinée à l'insuccès.

Les premiers découvreurs de la Louisiane furent, comme chacun sait, des aventuriers espagnols, partis de l'île de Cuba. On possède une vieille carte espagnole, datée de 1502, sur laquelle sont grossièrement dessinés les trois grands canaux du delta mississippien. Dès 1513, Ponce de Léon découvrait la presqu'île de Floride. Six ans plus tard, en 1519, Alvarez de Pineda longeant les côtes du golfe du Mexique, pénétra dans les bouches du Mississipi et y demeura six semaines. Ce fut probablement le premier Européen qui soit entré dans le fleuve. Le nom de Rio del Espiritu Santo qu'il lui donne ne devait point prévaloir sur le nom sauvage.

Dix ans après Pineda, 1529, Pamfilo Narvaez, ayant, dans une expédition malheureuse en Floride, perdu sa flotte, se dirigea, dans des embarcations improvisées, vers les côtes de la Louisiane ; mais il ne parvint en vue du Mississipi que pour périr misérablement avec ses compagnons.

Le dernier et le plus fameux des explorateurs espagnols fut Hernando de Soto.

Parti, en 1539, de la Havane, il débarqua en Floride, dans la baie de Tampa, à la tête d'une véritable petite armée, composée de deux cent trente-trois cavaliers et de trois cent trente-sept fantassins, tous hommes d'élite. Séduit par le mirage trompeur des mines d'or que son imagination et les récits des Indiens faisaient sans cesse passer sous ses yeux, l'intrépide aventurier se fraya, à travers la forêt vierge, un chemin par les Etats actuels de Floride, de Géorgie, de Caroline du Sud, d'Alabama et de Mississipi. Après trois années de fatigues et de combats il atteignit, 1541,

la rive gauche du grand fleuve, un peu au-dessus de l'Arkansas, et lui donna le nom de Rio Grande de Florida. Sans se laisser décourager par un tel obstacle, il le franchit en radeaux, et se plongea de nouveau dans les solitudes de l'ouest. Enfin, à bout de forces et d'espoir, le héros donna ordre de rebrousser chemin. Il regagna le Mississipi, non loin de la Rivière Rouge, juste à temps pour mourir. Son corps fut, par ordre de Luis de Muscoso qui avait pris le commandement de l'expédition, déposé dans le lit profond du fleuve, et les débris de sa troupe, descendant le courant jusqu'à la mer, parvinrent à se construire quelques barques et à gagner, sans fâcheuse aventure, les côtes du Mexique.

Le mauvais succès de ce grand voyage effraya les conquérants, et, pendant cent trente-deux ans, la Louisiane, inconnue et redoutée, demeura à l'état de terre légendaire. Il était réservé à la France de prendre pied la première, dans la vallée du Mississipi.

C'avait toujours été le rêve des colonisateurs du Canada de découvrir une voie directe qui conduisit de Québec à la Chine. Sous l'impulsion de cette pensée, ils gagnaient sans cesse vers l'ouest, et ils avaient visité successivement tous les grands Lacs, à la recherche d'un fleuve puissant, dont leur parlaient les Indiens, et qui devait, pensaient-ils, les porter à l'océan Pacifique.

L'honneur de la découverte et de l'exploration du Mississipi revient pourtant principalement à trois hommes : au coureur des bois Joliet, au jésuite Marquette, et au normand Robert Cavellier de la Salle.

Dès 1669, ce dernier avait commencé ses voyages dans le but bien déterminé de parvenir jusqu'au grand fleuve. Ce ne fut pas lui, cependant, qui l'atteignit le premier. La gloire en était réservée à Marquette et à son compagnon.

En effet, partis au printemps de 1673, de Mickillimakinac, où le Père avait sa mission, les deux vaillants voyageurs, accompagnés de cinq hommes, gagnèrent, en canots d'écorce le lac Michigan et la Baie Verte ; puis, remontant la rivière Fox, ils *portagèrent* jusqu'à la rivière Wisconsin, laquelle ils descendirent jusqu'à son embouchure dans le Mississipi. Une fois arrivés sur le fleuve, nos explorateurs se laissèrent emporter au courant et ne s'arrêtèrent qu'à la bouche de l'Arkansas. Parvenus à ce point, et convaincus désormais que le flot les menait, non à l'ouest, mais au sud, ils jugèrent prudent de mettre un terme à leur course, et reprirent péniblement le chemin du Canada.

Cependant Cavellier de la Salle n'avait point renoncé à ses projets. Après de longues années de retards et de campagnes avortées, pendant l'une desquelles son compagnon, le récollet Hennepin, fait prisonnier par les Sioux, découvrit les chutes de Saint-Antoine, actuellement Minnéapolis, sur le haut Mississipi, 1680, il parvint à organiser une expédition de cinquante-quatre hommes, à la tête de laquelle il s'engagea résolument sur

l'Illinois. Cette rivière le porta rapidement sur le Mississipi. De la Salle, au comble de ses vœux, résolut de pousser à fond l'aventure et de ne point s'arrêter qu'il n'eût atteint la mer.

Il atteignit effectivement le golfe du Mexique le 9 avril 1682. Après avoir rendu grâces au ciel, nos voyageurs prirent solennellement possession du pays auquel ils donnèrent le nom de Louisiane, en l'honneur de Louis XIV. Un procès-verbal de la dite prise de possession fut dressé, et une croix fut plantée, au pied de laquelle on enterra une plaque de plomb portant les armes du roi de France et cette inscription : *Ludovicus Magnus regnat.*

Ces formalités accomplies, l'expédition reprit joyeusement le chemin du Canada, d'où Cavelier de la Salle, partant en grande hâte, s'empressa de faire rapport à la cour de sa découverte.

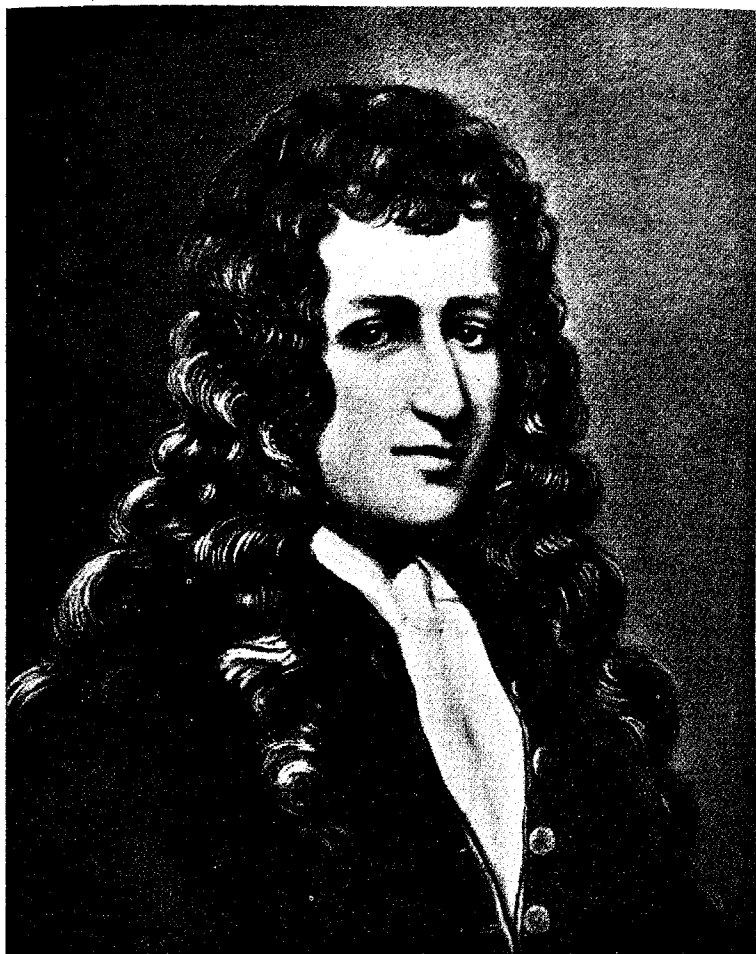
Louis XIV fit à l'illustre voyageur l'accueil qu'il méritait, et, comprenant l'importance du pays dont il avait enrichi sa couronne, il le mit à la tête d'un armement considérable, avec mission d'établir une colonie en Louisiane.

La Salle quitta donc le port de la Rochelle en juillet 1684, avec une flottille de quatre navires et une troupe de deux cent quatre-vingts colons.

Cette première tentative de colonisation finit par un désastre. La Salle avait mal relevé la longitude du Mississipi, faute, sans doute, d'instruments ; il se trompa de route et vint débarquer sur les côtes du Texas, à Matagorda. Après deux années d'efforts héroïques, la malheureuse colonie, succombant à la maladie et à la famine, se trouva presque anéantie. Les survivants prirent alors le parti de gagner à pied le Canada. Mais de la Salle, dont le caractère altier avait aigri quelques-uns de ses compagnons, fut assassiné par eux. Bref, tous périrent, sauf le prêtre Joutel, l'abbé de la Salle et un petit nombre d'hommes fidèles, qui réussirent, après dix-huit mois de marche forcée dans la forêt, à rejoindre les postes français.

La cour de France ne se laissa point décourager, néanmoins, par un aussi fâcheux accident ; et dès que la paix de Ryswick, 1697, lui laissa le loisir de penser aux affaires d'Amérique, Louis XIV donna ordre de préparer un nouvel armement. L'âme de cette nouvelle entreprise fut le comte de Pontchartrain, Ministre de la marine, assisté du comte de Maurepas, son fils et son secrétaire.

Ces deux habiles ministres, cherchant un homme à qui ils pussent confier, en toute sécurité, la direction de l'expédition, jetèrent les yeux sur un Canadien illustre, le capitaine de vaisseau Pierre Lemoyne d'Iberville. Celui-ci accepta, et, prenant avec lui deux de ses frères, Sauvolle et Bienville, pour lieutenants, il hâta les préparatifs du départ, car il savait que les Espagnols et les Anglais s'efforçaient de le gagner de vitesse. Le 24 octobre 1698, il quitta donc le port de Brest avec quatre navires, et le



RENÉ-ROBERT CAVELIER DE LA SALLE.

27 février 1699, il jeta l'ancre dans la baie de Mobile. Quelques jours plus tard, des vaisseaux anglais faisaient, en effet, leur apparition dans les passes du Mississipi ; mais, voyant la place prise, ils durent, à leur grand chagrin, reprendre la mer sans rien entreprendre.

L'histoire des commencements de la Louisiane, avec ses mortels tâtonnements, son ignorance des véritables conditions d'une colonisation avantageuse, ses querelles intestines, serait du plus haut intérêt pour tous ceux qui ont à cœur le succès de nos entreprises coloniales actuelles, nous ne saurions l'entreprendre dans un article de revue, et nous nous contenterons d'en retracer ici les grandes lignes.

Les Français débarquèrent donc en février 1699, à Biloxi ; et d'Iberville, avant de retourner en Europe, donna à son frère Sauvolle le commandement de la petite colonie.

L'année suivante, 1700, d'Iberville reparut à Biloxi, apportant avec lui des vivres et amenant quelques renforts. C'est à cette époque que remonte la construction du fort Maurepas, sur les bords du Mississipi.

En 1701, d'Iberville revint, et nomma gouverneur de la colonie, à la place de Sauvolle, emporté par une fièvre pernicieuse, août 1701, son autre frère, le jeune Bienville, qu'on peut, à juste titre, appeler le fondateur de la Louisiane.

En 1702, Biloxi fut abandonnée, et les Français allèrent s'établir, non loin de là, à Mobile, malgré Bienville qui déjà prétendait que les passes du Mississipi étaient navigables et qui songeait à bâtir une ville sur le fleuve.

Le voyage de cette année fut le dernier que d'Iberville fit en Louisiane ; il mourut, quatre ans plus tard, de la fièvre jaune à la Havane.

En 1703, grand événement dans la colonie naissante. La cour envoie pour la première fois à Mobile vingt-trois filles à marier.

Les années qui suivirent se consumèrent en vaines querelles entre les principaux magistrats de la colonie ; tellement que le roi, fatigué des plaintes incessantes portées contre le gouverneur, le releva de son office, et envoya un commissaire pour enquêter sur son administration. Mais comme, d'un côté, l'enquête le justifia complètement, et que, de l'autre, son successeur de Muys, mourut en chemin, à la Havane, Bienville ne quitta point la colonie et continua à gouverner par intérim.

Enfin, en 1712, la couronne, fatiguée des dépenses considérables qu'elle faisait pour une colonie qui ne progressait point, la céda, par une charte, au sieur de Crozat, lequel en prit la souveraine administration, comptant, pour rentrer dans ses débours, sur les profits que lui procurerait le monopole du commerce.

Crozat nomma gouverneur de Louisiane Lamothe Cadillac. Lamothe Cadillac était un brave officier qui s'était distingué au Canada, où il avait fondé le Détroit ; mais il se montra administrateur déplorable. Brouillé

avec Bienville, qu'on avait relégué dans le petit fort de Natchez mais qui conservait dans la colonie un fort parti, il faillit perdre le pays. Après quatre ans il fut rappelé. Son successeur, de l'Epinay, ne resta qu'un an gouverneur, 1717-1718. L'année 1717, en effet, Crozat, ruiné, passa la main à la célèbre Compagnie des Indes, mieux connue sous le nom de Compagnie du Mississipi, fondée par l'Ecosais John Law, de désastreuse mémoire.

Lorsque la Compagnie des Indes prit la Louisiane, on peut dire que la colonie n'en était encore qu'à la première période de l'existence, puisque, en 1712, elle ne comptait en tout, soldats compris, que trois cent quatre-vingts habitants.

La Compagnie, qui ruina la France, fut, au contraire, la providence de l'Amérique. Elle y envoya une foule d'émigrants et d'esclaves ; si bien que, au recensement de 1721, la Louisiane avait déjà une population de 5.420 blancs et de 600 nègres, en tout 6.020 habitants.

Il est vrai que cette population, ramassée sans discernement, même dans les rues de Paris, était peu propre au genre de vie auquel on la destinait, ce qui explique l'effrayante mortalité dont elle fut frappée et le peu de progrès des premiers défrichements.

On a reproché également à la Compagnie d'avoir expédié dans la colonie, en même temps que les filles de l'Hôpital Général de Paris, *les filles à la cassette*, recommandables à tous égards et mises sous la protection des dames Ursulines, des femmes de mauvaise vie dont on débarrassait la capitale aux dépens de la Louisiane.

Cependant Bienville, rétabli en 1718 dans ses fonctions de gouverneur, était parvenu enfin à réaliser son rêve depuis si longtemps caressé, et avait jeté les fondements d'une cité qu'il voulut nommer, en l'honneur du régent, la Nouvelle-Orléans. Il n'eut pas de repos que le siège du gouvernement, transféré, en 1720, de Mobile à Biloxi, ne fût fixé définitivement, 1723, dans la ville nouvelle. C'est ainsi que Bienville mérite le double titre de fondateur de la Louisiane et de sa capitale.

A cette même époque la colonie fut divisée en neuf districts.

Bienville ne jouit point longtemps de son triomphe. Dénoncé et calomnié par des ennemis puissants, il reçut, en 1724, des lettres de rappel et dut quitter le pays.

Son successeur, Périer, qui ne connaissait point les mœurs des Sauvages, s'étant brouillé avec les Natchez, ceux-ci envahirent les campagnes et égorgèrent une foule de colons. Tel fut le commencement des malheureuses guerres indiennes qui, pendant de longues années, désolèrent la Louisiane.

En 1731, la Compagnie des Indes, découragée, remit sa charte entre les mains du roi, et la Louisiane redevint colonie de la couronne. Périer, repoussé dans une expédition contre les Chickasaws, tomba en disgrâce,

1733, et Bienville, réhabilité, rentra triomphant dans cette Nouvelle-Orléans qu'il avait fondée. Mais il trouva les choses bien changées. Les Indiens, ses anciens alliés, étaient devenus des ennemis irréconciliables qu'il dut songer à réduire par la force. Après plusieurs campagnes peu décisives et un sanglant échec le vieux gouverneur, miné par le chagrin et les déceptions, demanda lui-même son rappel définitif, 1743. On lui donna pour successeur un autre Canadien, le marquis de Vaudreuil.

A l'administration du marquis de Vaudreuil se rattachent deux événements importants dans l'histoire de la colonie : l'introduction, par les Jésuites, de la culture de la canne à sucre et la construction des premières levées du Mississipi dont les crues ravageaient périodiquement les plantations.

Depuis plus de vingt ans la Louisiane végétait, les colons se décourageaient et quittaient le pays. Le recensement de 1745, qui donne 4000 blancs et 2020 nègres, témoigne, en effet, d'un recul dans le chiffre de la population européenne.

En 1753, M. de Vaudreuil ayant été nommé gouverneur du Canada, la cour le remplaça par M. de Kerlerrec, 1753-1763.

On sait le reste, et comment la France, follement entraînée dans des guerres où elle n'avait nul intérêt, succomba et dut signer le traité de Paris qui livrait le Canada à l'Angleterre.

La Louisiane nous restait encore, avec d'immenses territoires inconnus qui s'étendaient jusqu'aux rivages du Pacifique. Mais, soit lassitude et sentiment de son impuissance à conserver une colonie trop faible et trop exposée aux coups des Anglais, soit désir d'offrir une compensation à nos alliés les Espagnols, lesquels venaient de perdre la Floride en combattant pour notre cause, l'indigne Louis XV jeta par dessus bord nos dernières possessions d'Amérique. Par un traité secret signé à Fontainebleau le 6 novembre 1762, il fit donation de la Louisiane au roi d'Espagne, Charles III, son parent.

Restait à communiquer la terrible nouvelle aux colons. On n'osait. Kerlerrec, révoqué en 1763, fut remplacé par deux magistrats intérimaires, le directeur général d'Abbadie qui mourut l'année suivante, et le commandant des troupes Aubry. Lorsque enfin la vérité fut connue à la Nouvelle-Orléans, 1764, il y eut une explosion d'indignation. Des protestations s'élevèrent de toutes parts. Un planteur, Jean Milhet, fut envoyé, par ses concitoyens en ambassade à Versailles pour faire révoquer l'acte de cession. Tout fut en vain. Choiseul lui fit un accueil poli mais ne tint aucun compte de sa pétition.

Les choses traînèrent en longueur sans que les Louisianais consentissent à se résigner à leur sort ; et lorsque, en 1767, le premier gouverneur espagnol, don Antonio de Ulloa, arriva enfin à la Nouvelle-Orléans, le Conseil supérieur de la colonie, cédant à la pression de l'opinion publique,

refusa de le reconnaître et lui signifia d'avoir à reprendre le chemin de la Havane.

Ce fut un malheur ; car, l'année suivante, le général O'Reilly, un Irlandais au service de l'Espagne, débarqua avec trois mille hommes de troupes et fit cruellement exécuter six des principaux citoyens de la colonie accusés de rébellion, 28 septembre 1769. Le nom d'O'Reilly est resté, depuis ce jour, en exécration dans la Louisiane. La colonie comptait, en 1766, 5562 blancs et un chiffre sensiblement égal de population de couleur.

Après le départ d'O'Reilly, 1770, son successeur, don Luis Unzaga, et les gouverneurs espagnols qui suivirent, et qui furent tous des hommes distingués, s'efforcèrent de gagner, par des bons procédés, les sympathies de la population française. Ils y réussirent pleinement, si bien que les colons espagnols qui survinrent ne tardèrent pas à se fondre avec les anciens Créoles dont ils adoptèrent la langue et les mœurs. C'était l'époque où les Acadiens, arrachés à leur patrie par la perfidie anglaise, couraient les mers à la recherche d'une terre hospitalière. Il en vint plusieurs milliers en Louisiane où ils furent accueillis comme des frères.

Unzaga, ayant été nommé gouverneur-général de Caracas, fut remplacé à la Nouvelle-Orléans par un officier qui s'illustra, don Bernardo Galvez, 1777-1785.

C'était, en effet, l'époque de la guerre d'Indépendance. La France et l'Espagne, ayant pris parti pour les Etats-Unis contre l'Angleterre, Galvez se mit à la tête de ses troupes et enleva aux Anglais Mobile, Pensacola et la Floride. La Floride au rétablissement de la paix, 1783, resta à l'Espagne.

Galvez fut nommé, 1785, en récompense de ses services, vice-roi du Mexique, et le colonel don Esteban Miro lui succéda en Louisiane. Sous l'administration de ce dernier gouverneur un recensement fut fait, 1789, qui donna pour la population de la colonie le chiffre de 31.433, dont la moitié environ de race blanche.

Cette population blanche ne cessa point de s'augmenter dans les vingt années qui suivirent, par l'afflux d'émigrés français et surtout de réfugiés de Saint-Domingue, île alors en proie aux horreurs de l'insurrection des nègres.

A Miro succéda, 1792, le baron flamand de Carondelet, lequel, voyant que les idées républicaines et subversives prenaient faveur dans certaines classes et étaient encouragées par les Américains, fortifia la ville et la mit en état de défense.

Les successeurs de Carondelet ne firent que passer à la Nouvelle-Orléans. Voici leurs noms : Gayoso de Lemos, 1797, le marquis de Casa Calvo 1799, et don Juan Manuel de Salcedo 1801-1803. Déjà les Américains occupaient tout le haut du fleuve ; et campés à Natchez, ils attendaient impatiemment l'occasion favorable pour se ruer sur la Louisiane.

L'Espagne n'ignorait point leurs agissements. Aussi se résigna-t-elle sans peine à rétrocéder la colonie à la France.

Ce fut en 1800 que Napoléon, premier consul, négocia, par un traité secret avec Charles IV, l'échange de la Toscane contre la Louisiane. Pendant un an, ce traité ne fut point divulgué, par crainte des entreprises de l'Angleterre. Mais les Etats-Unis ne pouvaient demeurer indifférents à ce qui se passait. Le président Jefferson envoya donc à Paris le célèbre Monroe, qui de concert avec l'ambassadeur américain, demanda au gouvernement français la cession de la Louisiane moyennant une compensation pécuniaire. Ce n'était ni plus ni moins qu'un achat qu'il proposait. Napoléon prêta l'oreille à ses avances. Il prétendait, non sans raison, que la France, dépourvue de marine, serait impuissante à défendre la Louisiane, soit contre l'Angleterre, soit contre les Etats-Unis et qu'il fallait à tout prix consolider la position de ceux-ci, nos alliés naturels. Une autre raison qu'il ne donnait point et qui était peut-être la principale à ses yeux, c'était le besoin d'argent. Le marché fut donc conclu, et les Etats-Unis achetèrent, pour la somme de quatre-vingt millions, un pays grand comme plusieurs fois la France, 30 avril 1803.

Le commissaire du gouvernement français, Laussat, ignorait encore ce marché quand il arriva à la Nouvelle-Orléans le 26 mars 1803. Il y fut reçu avec des transports de joie. Mais, lorsque le résultat des négociations fut publié, ce peuple que l'on vendait ainsi pour la seconde fois sans son consentement, en éprouva un vif sentiment d'amertume.

Le 30 novembre 1803 le gouverneur espagnol Salcedo remit solennellement à Laussat l'administration de la Louisiane et vingt jours plus tard, 20 décembre, l'envoyé français accomplit la même cérémonie en faveur des commissaires américains, Claiborne et Wilkinson, délégués du président. La Louisiane faisait désormais partie intégrante de l'Union américaine.

Toutefois elle n'y fut point d'abord admise avec les droits d'un Etat. On la réduisit à ses dimensions actuelles, on la déclara territoire et le président lui donna Claiborne pour gouverneur, 5 octobre 1804. La Nouvelle-Orléans comptait alors huit mille habitants et le pays annexé soixante mille.

Sept ans plus tard, 1811, la Louisiane fut enfin proclamée Etat autonome, et le même Claiborne, dont on était satisfait, fut confirmé dans sa charge par le vote populaire.

Désormais l'histoire de la Louisiane se confond avec celle des Etats-Unis, aux prodigieux accroissements desquels elle participe. En 1812 le premier bateau à vapeur qui descend le fleuve vient s'attacher à ses quais. En 1815, le général Jackson remporte, sur une armée anglaise d'invasion, la fameuse victoire de la Nouvelle-Orléans. En 1840 la ville compte déjà cent deux mille habitants ; son commerce est immense et ses levées sont

bordées de navires ; elle est le port où convergent toutes les exportations des Etats du Centre et du Sud.

Malgré l'invasion toujours croissante des Américains dans la Louisiane, on peut dire que les Créoles conservèrent jusqu'en 1860 leur prééminence dans le pays. Ils possédaient le sol et les esclaves, et vivaient magnifiquement dans la ville et sur leurs plantations. Ils étaient envoyés tout jeunes à Paris pour y faire leur éducation, et ils y retournaient fréquemment pendant les pénibles saisons d'été.

La guerre de Sécession les surprit non préparés et les ruina. Tout l'Etat d'ailleurs fut ruiné. Tombée aux mains des *carpet baggers* et des nègres, l'administration de la Louisiane devint pendant quelques années le scandale des Etats-Unis. Il fallut une véritable insurrection des blancs pour rétablir les choses. Aujourd'hui, et depuis vingt ans, tout est revenu dans l'ordre. Une nouvelle constitution a enlevé virtuellement aux nègres leurs droits électoraux. Tout renaît, tout prospère. Malheureusement l'ère de la grandeur des Créoles semble close, et ils disparaissent de plus en plus dans le flot montant de la nationalité américaine.

Comme on l'a vu plus haut, la Louisiane comptait, en 1910, 1.500.000 habitants, dont 390.000 habitaient la Nouvelle-Orléans.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Mississipi fut découvert, en 1673 par un jésuite, le Père Marquette. Après lui, en 1680, le récollet Hennepin visita le cours supérieur du fleuve. Enfin nous savons que, dans son expédition de 1682, de la Salle était accompagné d'un autre récollet, le P. Cenore Mambré.

Dans son second et dernier voyage, l'infortuné explorateur eut pour compagnons deux ecclésiastiques : son frère l'abbé Cavelier de la Salle, et le prêtre Joutet, qui lui survécurent.

En 1699, d'Iberville amena avec lui en Louisiane un récollet attaché à la flotte, le Père Anastase Donaty. Un an plus tard, ce fut le tour du Père du Ru, jésuite.

La Louisiane, depuis son origine, fut incorporée à l'immense diocèse de Québec. La cour avait, d'abord, eu d'autres vues. Elle avait demandé et obtenu de Rome des bulles pour l'érection de plusieurs vicariats apostoliques dans la vallée du Mississipi. Mais Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, eut la malencontreuse idée de réclamer comme siens les nouveaux territoires, alléguant qu'ils avaient été découverts par ses diocésains, et qu'il lui était facile d'en faire la visite et l'inspection.

Le gouvernement du grand roi, qu'on accuse si facilement de nos jours d'arbitraire, se garda bien de passer outre aux réclamations du prélat. L'affaire fut référée à une Commission composée de trois membres :

l'archevêque de Paris, le confesseur du roi, et le marquis de Seignelay, ministre de la marine, laquelle, donnant malheureusement gain de cause à l'évêque de Québec, fit révoquer les bulles d'érection des vicariats apostoliques. Grave erreur dont les conséquences furent déplorables pour l'Eglise de la Louisiane. Pendant cent ans, en effet, aucun évêque ne visita le pays, la division se mit entre ses divers missionnaires, et les fidèles, victimes de l'anarchie religieuse, s'abandonnèrent aux mauvaises mœurs.

Les premiers prêtres attachés à la colonie furent des membres de la Société des Missions Etrangères, à laquelle, comme on sait, appartenait le séminaire de Québec.

Nous trouvons, à la date de 1702, un de ces prêtres, M. Huré, chargé d'une mission chez nos alliés les Appalaches, lesquels, poursuivis par les Anglais, s'étaient réfugiés sous les murs de Mobile où ils édifiaient par leur piété les colons et les soldats français.

A la même époque, des pères Jésuites vivaient échelonnés le long du fleuve. Le Père Davion, chez les Tunicas, disait la messe au point nommé longtemps la Roche-Davion, aujourd'hui Fort Adams. Nicolas Foucault, établi chez les Arkansas, était assassiné par ses guides en descendant à Mobile. Plus haut, aux Illinois, le Père Gravier, successeur du Père Allouez, exerçait chez ces Sauvages les fonctions de vicaire-général de Québec.

Ce fut l'année suivante que commença formellement l'organisation paroissiale en Louisiane. Le 20 juillet 1703, en effet, Monseigneur de Saint-Vallier érigea officiellement en paroisse le poste de Mobile, et l'unit aux séminaires des Missions Etrangères de Paris et de Québec, avec charge, pour ceux-ci, de la fournir régulièrement de clergé. Deux prêtres furent chargés de la nouvelle paroisse : M. Henri Roulleaux de la Vente, curé, et M. Alexandre Huré, vicaire, dont nous avons dit un mot plus haut.

Mais on ne tarda point à comprendre qu'il était prématuré de confier au clergé séculier, isolé de sa nature, des missions si nouvelles et si dépourvues. Aussi lorsque, en 1717, la Compagnie des Indes eut pris possession de la Louisiane, elle se hâta de s'adresser à des Ordres religieux.

Mgr Duplessis-Mornay, capucin, gardien du couvent de Meudon, venait précisément d'être sacré, 1714, évêque coadjuteur de Québec, avec charge de gouverner, depuis Paris, en qualité de vicaire-général, les régions mississippiennes. Le nouveau prélat songea donc naturellement à envoyer en Louisiane des religieux de son ordre.

Plusieurs arrangements furent faits avec la Compagnie, successivement, depuis 1717. Tout d'abord, la même ordonnance royale qui divisa la Louisiane en neuf districts civils la partagea en trois provinces ecclésiastiques, sous la juridiction de trois ordres religieux.

L'évêque de Québec donna aux capucins tous les établissements et missions à l'ouest du Mississipi, depuis le delta du fleuve jusqu'à l'embouchure de l'Ohio. Leur supérieur, le Père Matthieu, qui arriva sur les lieux

le 18 janvier 1721, résidait à la Nouvelle-Orléans et jouissait des pouvoirs de vicaire-général.

Les territoires à l'est du Mississippi, depuis l'Ohio jusqu'au Golfe, avec résidence principale à Mobile, étaient dévolus aux Carmes. Enfin, les Jésuites étaient chargés des pays du haut Mississippi.

L'impossibilité où se trouvèrent les Carmes, faute de sujets, de satisfaire à leurs engagements les fit promptement évincer ; et leur territoire fut donné aux Capucins, 19 décembre 1721. Ces derniers durent renoncer, à leur tour, et pour la même cause, à étendre leur juridiction au-dessus de Natchez, décembre 1722. Le reste de la province passa donc aux Jésuites, avec lesquels travaillèrent deux prêtres séculiers.

Nous avons le plaisir d'offrir ici au lecteur le texte de l'acte de concession finale de la Compagnie des Indes aux Capucins, avec la sanction royale datée du 15 juillet 1725. Ce texte n'est point malheureusement celui du document original, c'est une version abrégée d'un texte latin fort embrouillé que nous avons découvert dans le Bullaire de l'Ordre, Rome 1752, tome septième, page 328.

ORDONNANCE DE LA COMPAGNIE DES INDES
RELATIVE A L'ÉTABLISSEMENT DES CAPUCINS EN LOUISIANE.

« La Compagnie Royale des Indes, considérant que, par ordonnance des 17 mai et 19 décembre 1722, son Conseil d'administration avait confié, aux Révérends Pères Capucins de la Province de Champagne, la charge, sous l'autorité de l'évêque de Québec, des paroisses et missions qui leur seraient assignées, par le Conseil supérieur de la colonie de Louisiane, dans tout le territoire compris entre les bouches du Mississippi et son confluent avec la rivière Ouabache, ainsi que dans les postes établis aux environs de la Louisiane et des fleuves voisins,

« Qu'il avait été stipulé également que la Compagnie construirait à ses frais, tant à la Nouvelle-Orléans qu'à Mobile, une église paroissiale avec une maison pour quatre religieux, munie d'une pièce de terre assez considérable pour y établir cour et jardin, dont les dits Pères Capucins seraient mis en possession ; et que, dans tous les lieux où ces Pères s'établiraient, on leur fournirait l'habitation et toutes les choses nécessaires à l'exercice du culte.

» Considérant que la Compagnie s'est chargée de l'entretien de chacun des religieux établis dans les lieux susdits, et qu'elle se fait une si haute idée de l'importance de l'établissement des Pères Capucins, par rapport à l'accroissement du culte divin et au salut des habitants de la colonie, qu'elle ne veut rien négliger de ce qui peut contribuer à rendre plus efficace le succès de leurs efforts ; et que l'un des meilleurs moyens pour atteindre ce but est de réduire à des bornes plus restreintes et plus proportionnées

au nombre des missionnaires l'étendue des territoires qui leur sont confiés.

» A ces causes, et en vertu des Lettres patentes accordées par Sa Majesté, en date du mois d'avril 1717, ladite Compagnie déclare et statue que toutes les paroisses et missions qui sont ou seront fondées dans la Louisiane et dans tout le territoire compris entre le fleuve Saint-Louis (Mississipi) et Natchez, et sur tous les affluents du fleuve au-dessous de Natchez, ainsi que sur tous les fleuves circonvoisins, appartiennent aux Capucins de la Province de Champagne et doivent être administrées par eux, sous l'autorité de l'évêque de Québec ou de son coadjuteur, sans qu'aucun autre religieux ou prêtre séculier puisse s'y établir en dehors de leur consentement ; à charge toutefois pour les Capucins de remplacer, par quelques-uns des leurs, tous les prêtres qui auraient été appelés à desservir lesdites paroisses ou missions.

» En conséquence la Compagnie ordonne que les Capucins soient mis en possession des églises, presbytères et chapelles bâtis ou à bâtir dans les missions du territoire délimité plus haut, et qu'ils en jouissent sans empêchement ni contradiction, selon la teneur des actes de propriété et de bornage, et les procès-verbaux qui en seront faits à l'époque de la prise de possession, et enregistrés par le Conseil supérieur de la colonie.

» De plus, la Compagnie ordonne qu'à chaque presbytère soit adjoint un terrain convenable pour la cour et le jardin ; et que, à la Nouvelle-Orléans, il soit construit, à côté de l'église paroissiale, un couvent suffisamment vaste pour les religieux qui doivent y demeurer et pour ceux qui seront de passage, avec une cour et un jardin de grandeur proportionnée.

» La Compagnie confirme, en même temps, autant qu'il est nécessaire, toutes les clauses des Ordonnances de son Conseil en date du 16 mai et 19 décembre 1722, auxquelles par les présentes il n'a point été dérogé, voulant qu'il soit pourvu à l'entretien desdits religieux en la façon que lesdites Ordonnances y ont pourvu ; à moins qu'ils ne préfèrent faire un autre arrangement avec la Compagnie.

» Enfin, la Compagnie ordonne au Conseil supérieur de la Louisiane et au Conseil Royal Général de la colonie d'enregistrer les présentes et de tenir la main à leur exécution ; car telle est son intention. En foi de quoi... Paris, aux bureaux de la dite Compagnie, 21 juin 1725. »

Cette ordonnance reçut l'approbation royale comme suit :

« Ce jourd'hui 16 juillet. 1725, le Roi étant à Chantilly, il a été représenté à Sa Majesté, de la part des Pères Capucins de la Province de Champagne, lesquels, en vertu des Ordonnances des 16 mai et 19 décembre 1722, émanées du Conseil de la Compagnie Royale des Indes ont reçu l'établissement de la Louisiane, que, pour s'adonner avec tout le zèle possible, sous l'autorité de l'évêque de Québec, non seulement à la conversion des Sauvages encore infidèles, mais à l'exercice des fonctions curiales qui leur incombent, et à l'édification de tous les chrétiens en

général, les dits Pères Capucins ont besoin de la même protection que Sa Majesté a coutume d'accorder à tous les autres missionnaires placés dans de semblables circonstances. C'est pourquoi ces religieux supplient humblement Sa Majesté qu'Elle veuille bien témoigner que leur mission en Louisiane Lui est agréable et en approuver la fondation.

» Ce que Sa Majesté ayant considéré mûrement ; et voulant, de plus, contribuer à l'accroissement de la gloire de Dieu, Elle a approuvé qu'ils acceptassent les conditions que leur fait la Compagnie pour leur établissement en Louisiane. Et c'est la volonté de Sa Majesté qu'ils jouissent, sans opposition, de tous les droits et privilèges qui leur sont ou seront concédés par arrangements entre eux et la Compagnie. C'est pourquoi Elle les prend sous sa protection, et a donné l'ordre de leur expédier comme gage de sa volonté le présent brevet signé de sa main !

LOUIS ».

Enfin un dernier et définitif arrangement fixa la double juridiction des Jésuites et des Capucins. Ces derniers cédèrent aux premiers toutes les missions sauvages et se consacrèrent exclusivement au ministère parmi les colons.

Nous avons dit que les Capucins arrivèrent à la Nouvelle-Orléans en 1721. Les Jésuites ne tardèrent point à les suivre dans cette ville. Quoiqu'il leur fût interdit d'y exercer aucun ministère sans l'autorisation des Capucins, on comprend que les besoins de leurs missions dans le haut du fleuve leur rendirent indispensable l'établissement d'un pied-à-terre dans le port de débarquement et d'embarquement de la colonie, soit pour y recevoir leurs confrères venant de France, soit pour leur Procure, soit, enfin, pour entretenir le gouverneur et son conseil des affaires chez les Sauvages.

Ils s'installèrent donc à la Nouvelle-Orléans en 1727, en même temps que les Ursulines.

Le malheur voulut que des malentendus allumassent une longue querelle entre les deux ordres rivaux. Les Jésuites avaient obtenu des évêques de Québec des lettres de grands vicaires ; les Capucins prétendaient jouir des mêmes droits. Bref, il y eut conflit, les habitants prirent à l'envi l'un ou l'autre parti, et la querelle se prolongea jusqu'en 1763, date de l'expulsion des Jésuites, chassés par l'impie Choiseul.

Ces malheureuses contestations n'auraient jamais eu lieu si un vicaire apostolique eût été établi dans le pays.

Nous avons vu que les Ursulines arrivèrent à la Nouvelle-Orléans en 1727. Le 13 septembre 1726, en effet, la Compagnie des Indes avait signé un traité avec les ursulines de Rouen par lequel ces religieuses s'engageaient à envoyer en Louisiane six de leurs sœurs qui devaient prendre charge de l'hôpital et ouvrir des écoles. Telle fut l'origine de

l'établissement des Ursulines qui a rendu jusqu'à nos jours des services inappréciables à la colonie.

Mgr Duplessis-Mornay ayant donné sa démission d'évêque de Québec en septembre 1733, ses successeurs, les évêques Dosquet, de l'Auberivière, de Pontbriand et Briant, continuèrent à administrer de loin l'église de Louisiane. Les deux derniers, de 1741 jusqu'à la chute de la domination française, confièrent cette charge à un homme éminent, l'abbé de Ville-Dieu, M. de la Rue, qui demeurait à Paris et portait le titre de vicaire-général pour cette portion du diocèse de Québec.

L'année 1763 fut signalée en Louisiane par l'expulsion des Pères jésuites que poursuivait alors, sur toute la terre, la haine des philosophes et des libres penseurs appuyés par le ministre Choiseul. En effet, sur un ordre venu de la cour, ces zélés religieux furent chassés. Leurs biens confisqués et vendus à l'encan rapportèrent au trésor la somme de cent quatre-vingt mille piastres.

La domination espagnole trouva l'Eglise louisianaise sous la direction du Père Dagobert, capucin, curé de la Nouvelle-Orléans et vicaire-général de l'évêque de Québec. Le roi d'Espagne ne tarda point à la faire changer de juridiction et à la rattacher au diocèse de Santiago de Cuba.

En conséquence, dès 1772, l'évêque de Santiago envoya des capucins espagnols qui devaient prendre la succession de leurs confrères français. Mais les choses ne se passèrent point comme il le souhaitait. L'arrivée des Pères espagnols excita une telle émotion dans la population, qui était toute dévouée au Père Dagobert et à ses religieux, que le gouverneur Unzaga, homme sage et conciliant, se vit obligé de promettre que les capucins français ne seraient point troublés dans leur ministère jusqu'à leur mort. Les religieux des deux nationalités vécurent donc paisiblement ensemble sous la supériorité d'un nouveau vicaire-général, le Père Cirilo de Barcelona.

Cependant le roi d'Espagne, si zélé pour la religion, ayant appris que jamais la confirmation n'avait encore été donnée dans le pays, s'empressa de demander au Saint-Siège pour le supérieur local le droit d'administrer ce sacrement ; puis, sur le refus de la curie, se ravisant, il demanda et obtint que le Père Cirilo fût nommé évêque auxiliaire de Cuba pour les possessions espagnoles de Floride et de Louisiane, avec résidence à la Nouvelle-Orléans.

Le nouvel évêque, sacré avec le titre de Tricali, retourna en 1781 dans sa mission. Le gouvernement lui fit un traitement de quatre mille piastres, comme en témoigne une lettre du gouverneur Galvez à l'évêque de Cuba, 1785.

La Louisiane comptait à cette époque, 1781, un assez grand nombre de paroisses ou missions, dont voici d'ailleurs la liste :

. Paroisse de la Nouvelle-Orléans : un curé et cinq vicaires.

Paroisses de Terre-aux-Bœufs, de Saint-Charles, de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jacques, l'Ascension, Saint-Gabriel, Pointe Coupée, Attacapas, Opelousas, Natchitoches, Natchez, Saint-Louis, Sainte-Geneviève, Saint-Bernard. Total quinze paroisses et dix-neuf prêtres, probablement tous capucins. Mais le temps approchait de la constitution définitive de l'Eglise de Louisiane.

Par lettre du 30 novembre 1792, Sa Majesté Catholique notifia à Mgr Cirilo que, vu l'érection imminente de la mission de Louisiane en diocèse, il eût à quitter la Nouvelle-Orléans et à se retirer dans sa province. Le saint vieillard obéit volontiers à l'ordre du roi, car sa charge lui avait procuré plus de déboires que de consolations. Il se retira donc à la Havane où il termina ses jours dans la pratique de toutes les vertus.

Dès lors, le terme de la mission des capucins en Louisiane ne pouvait être éloigné. D'ailleurs, les horreurs de la Révolution, en France, et des guerres d'Indépendance, en Espagne, ayant tari la source des vocations religieuses, les missionnaires qui moururent successivement ne furent plus remplacés.

Le 25 avril 1793, Sa Sainteté le pape Pie VI publia la bulle d'érection du nouveau siège de la Nouvelle-Orléans, donnant pour motif à la dite érection : « le misérable état de la religion et de la discipline ecclésiastique dans cette province. » La bulle marquait que la résidence du nouvel évêque serait la Nouvelle-Orléans et qu'il devrait avoir un chapitre ou conseil de deux chanoines.

L'évêque élu fut don Luis Peñalver y Cardenas, d'une noble famille de la Havane. Il fit son entrée dans la ville épiscopale le 17 juillet 1795.

On a conservé le premier rapport de l'évêque au roi. Il y est fait un tableau peu flatteur de l'état de la religion dans le diocèse : « Beaucoup d'adultes, dit le rapport, meurent sans sacrements. Des onze mille âmes dont se compose cette paroisse, à peine quatre cents accomplissent le devoir pascal. Pas plus d'un quart de la population de la ville entend la messe, et cela les dimanches ou quelques grands jours de fête. La plupart des hommes mariés vivent en concubinage, et il se trouve des pères de famille qui procurent des maîtresses à leurs fils pour les empêcher de songer au mariage¹. »

L'administration du zélé Mgr Peñalver fut malheureusement trop courte pour le bien de l'Eglise. Il fut, en effet, transféré, 20 juillet 1801, à l'archevêché de Guatemala.

Son successeur, le Père Porro y Peindo, un franciscain du couvent des Saints-Apôtres à Rome, ne vint jamais en Louisiane. Le bruit s'était répandu de la cession du pays par l'Espagne, et l'on jugea prudent de suspendre le départ de l'évêque. Selon certains historiens le Père Porro

1. *Gilm. Shea. Life of Archbishop Carroll*, p. 572-575.

aurait alors été transféré au siège de Tarrazona ; selon d'autres, il n'aurait jamais été consacré ; d'autres enfin, prétendent qu'il fut sacré à Rome en 1802, mais qu'il mourut au moment où il se préparait à rejoindre son diocèse.

Quoi qu'il en soit, le diocèse de la Nouvelle-Orléans tomba pendant quelques années dans un état de complète anarchie. Les légendes nous rapportent que le parti créole se groupait autour du Père Antonio de Sedella, le dernier des capucins, mieux connu sous le nom de Père Antoine, tandis que les américanisants avaient le Père Walsh pour porte-étendard.

Le Père Antoine a laissé une mémoire fort discutée. Tandis que le peuple le vénérât comme un saint, les autorités ecclésiastiques avaient de lui une opinion toute contraire. Elles finirent même par l'interdire. Il mourut en 1829, et la population lui fit de magnifiques funérailles.

A la mort du Père Walsh, 1806, et sur les instances de la Propagande, l'archevêque de Baltimore, Mgr Carrol, prit en main la direction du diocèse, et nomma successivement administrateurs apostoliques l'abbé Olivier, 1806, et l'abbé Dubourg. Mais leur autorité fut méconnue par une partie de peuple.

Dans ces circonstances, M. Dubourg, laissant des lettres de vicaire-général à l'abbé Sibour, prit le parti d'aller à Rome rendre compte au Saint Père de l'état de son église désolée, veuve de son premier pasteur et presque totalement dénuée de clergé.

Le pape, voulant mettre un terme à tant de maux, nomma l'abbé Dubourg lui-même évêque de la Nouvelle-Orléans, comme le plus apte à remédier aux désordres. Mais la tâche sembla au nouvel évêque au-dessus de ses forces. Sacré le 24 septembre 1817 il s'attarda deux ans en France malgré les objurgations de la Propagande, sous prétexte d'y chercher des ouvriers apostoliques. Puis il s'arrêta à Saint-Louis ; et ce ne fut que la veille de Noël 1820 qu'il fit son entrée dans sa ville épiscopale. Il est vrai qu'il amenait avec lui un certain nombre de prêtres et de jeunes clercs qui furent les prémices de ce clergé séculier français auquel la Louisiane est redevable de la conservation de sa foi.

Cependant l'immense région baignée par le Mississipi se peuplait rapidement. Mgr Dubourg, qui ne parvenait point à surmonter les difficultés qui se présentaient devant lui, se choisit d'abord un coadjuteur dans la personne de Mgr Rosati 26 mars 1824 ; puis, perdant courage, il donna sa démission, et partit pour la France, où il mourut archevêque de Besançon, en 1833.

Mgr Rosati, à son tour, ayant fondé l'évêché de Saint-Louis, 20 mars 1827, le siège de la Nouvelle-Orléans échut à Mgr de Neckere : 4 août 1829 — 4 septembre 1833. A la mort de ce dernier Mgr Blanc lui succéda, 22 novembre 1835.

En 1850, 19 juillet, le siège de la Nouvelle-Orléans fut érigé en arche-

vêché et en métropole d'une province ecclésiastique. Mgr Blanc mourut le 20 juin 1860.

Il eut pour successeur Mgr Odin, évêque de Galveston. Ce dernier étant mort en France, 25 mai 1870, Mgr Perché, son coadjuteur, qui venait d'être sacré le 21 mars précédent, lui succéda. Lui-même mourut en décembre 1883. Il avait pour coadjuteur, depuis plusieurs années, l'ancien évêque de Natchitoches, Mgr Leray, qui prit naturellement en mains les rênes du gouvernement.

A la mort de Mgr Leray, 23 septembre 1887, Mgr Janssens, évêque de Natchez, fut promu au siège de la Nouvelle-Orléans. Il mourut le 10 juin 1897, et eut pour successeur, 1^{er} décembre 1897, l'ancien archevêque de Santa-Fé, Mgr Chapelle.

Mgr Chapelle mourut le 9 août 1905 et fut remplacé par Mgr J. Blenk, lequel décéda à son tour le 20 avril 1917. L'archevêque actuel de la Nouvelle-Orléans s'appelle Mgr J. Shaw.

On compte dans l'Etat de Louisiane 3 diocèses catholiques divisés comme suit :

La Nouvelle-Orléans	326.000 fidèles.
Alexandria	42.000 »
Lafayette	175.000 »
Total catholiques	543.000 »
Clergé séculier en Louisiane	217
» régulier »	228
Total	445

Les institutions religieuses sont nombreuses dans l'Etat. Citons les communautés d'hommes suivantes : Bénédictins, Dominicains, Sainte-Croix, Saint-Esprit, Jésuites, Joséphites, Lazaristes, Maristes, Oblats, Rédemptoristes, Frères Maristes, Frères du Sacré-Cœur, Frères des Ecoles Chrétiennes.

Comme toujours, les communautés de femmes sont encore plus nombreuses que celles des hommes.

Il existe actuellement dans la seule ville de la Nouvelle-Orléans cinquante-deux paroisses catholiques.

CHAPITRE XIV.

Un voyage à la Guadeloupe.

Etude sur les Antilles.

Monsieur le Directeur¹,

Appelé à prêcher le Carême à la Guadeloupe pour la seconde fois, à dix ans de distance, il m'a semblé que je pourrais être agréable et même utile à vos lecteurs en leur donnant, dans votre revue, quelques renseignements sur l'histoire politique, religieuse et sociale de cette île, et, en général, du groupe des Petites Antilles.

Mes nombreuses occupations et le peu de temps que j'ai passé à la Guadeloupe ne m'ont point permis d'étudier à fond mon sujet et de contrôler sérieusement les documents qui m'ont été fournis. J'en avertis candidement le public afin qu'il ne m'impute point les erreurs qui auront pu se glisser dans ces pages.

J'ajoute qu'on y chercherait vainement la description pittoresque des pays que j'ai visités ; au reste, les livres si intéressants des abbés Huard et Provencher donnent, sur ce sujet, aux lecteurs curieux, une ample satisfaction.

Le meilleur moyen de se rendre aux Indes occidentales, est de prendre, à New-York, un des bateaux de la *Quebec Line* qui partent assez régulièrement tous les dix jours. Cette ligne est fréquentée, l'hiver, par nombre d'Américains, en quête de sensations, ou condamnés au repos par les médecins. Le voyage est délicieux et dure un mois environ. On s'arrête un peu partout dans les îles, on a le temps de descendre à terre, et de faire, en voiture, une promenade de quelques heures ; puis l'on remonte à bord, bruni par le soleil, mais content ; et le bon navire que caresse la fraîche brise reprend sa course.

LES ILES NON FRANÇAISES.

Je partis de New-York le cinq février 1908 à bord de la *Guiana*, bateau tout neuf et parfaitement aménagé pour les pays chauds. Les passagers, parmi lesquels se trouvaient deux prêtres et plusieurs laïques catholiques, étaient aimables. Après deux journées froides, la température s'adoucit sensiblement. Enfin, le dix, au matin, nous entrâmes dans le port de Saint-Thomas.

Rien n'est beau à mon avis, dans toutes les Antilles, comme le coup d'œil que présentent à l'entrée de la rade, la ville et l'île de Saint-Thomas.

1. Mgr Lindsay, Directeur de la revue « La Nouvelle-France ».

Qu'on s'imagine un piton volcanique entièrement couvert de verdure : c'est l'île ; et, à la base de ce piton, un cratère rond, entr'ouvert, noyé dans l'eau bleue de la mer : c'est le port. Au pied du pic, répandue sur trois pointes, s'étale la ville de Charlotte-Amélie, toute peinte en jaune, en rouge, en bleu. Les maisons jolies s'efforcent à grimper aux flancs abrupts de la montagne ; et l'on se demande comment l'on y accède, sans chemins ni escaliers apparents. Plus loin, des forts, des casernes forment comme un cadre austère à ce ravissant tableau.

Nous sommes descendus à terre et nous avons fait un tour dans la campagne. Cet îlot est presque inculte ; il n'a de vie et d'importance que par le commerce. Toute la population, une douzaine de mille âmes, est concentrée dans la ville. Cette petite cité est propre, bien bâtie, sa rue principale bordée de vastes magasins, autrefois remplis de marchandises, mais aujourd'hui presque vides.

Nous avons rendu visite aux Pères Rédemptoristes qui sont chargés de la paroisse catholique ; nous avons reçu d'eux l'accueil le plus cordial, et nous avons visité leur résidence et leur église, parfaitement propres et convenables.

On compte six mille catholiques à Saint-Thomas, parmi lesquels une colonie de pêcheurs normands, émigrés de Saint-Martin ou de Saint-Barthélemy, qui vivent assez misérablement, ruinés qu'ils sont par la boisson.

Les Rédemptoristes missionnaires aux Antilles appartiennent à la Province de Belgique et dépendent du diocèse de Roseau, Dominique, qui leur a été récemment confié par le Saint-Siège. Les prêtres séculiers, leurs prédécesseurs, parvenaient difficilement à se recruter. Ces bons Pères ont pour principe de vivre au moins deux ensemble, sans compter les Frères coadjuteurs. Ils prétendent que le climat est moins mauvais qu'on ne dit et que la plupart des maladies proviennent d'imprudences. Ils n'ont qu'à se féliciter du dévouement de leurs paroissiens, noirs en grande majorité ; et, si ce n'était de leur abominable pratique de concubinage prolongé, entre futurs époux, ils n'auraient guère de reproche à leur faire. Ces pauvres gens allèguent pour excuse, au moins à la Guadeloupe, que les frais occasionnés par les noces sont excessifs. N'est-ce pas plus tôt un legs déplorable de l'ancien esclavage ?

Les missionnaires n'ont également qu'à se louer de l'attitude pleine de déférence des gouvernements anglais et danois à leur égard. Quant à leurs revenus, ils sont encore insuffisants, car les noirs sont pauvres ; et les subsides de Belgique sont nécessaires. Néanmoins ils ont reçu dans certaines îles des donations qui pourvoient à la desserte locale, et ils ont pleine confiance dans l'avenir. La grande menace pour ces missions est la disparition presque totale de la race blanche, que les maladies déciment et que la crise économique décourage.

L'île de Saint-Thomas appartient au Danemark, ainsi que Sainte-Croix, sa voisine, et fait partie d'un petit groupe d'îlots dits des Vierges. Elle jouit naguère d'une grande prospérité, à raison de sa position stratégique à l'entrée du golfe du Mexique. Tous les navires passant dans ces parages y faisaient escale, et déposaient dans ses entrepôts des marchandises qu'on distribuait ensuite dans les îles. Les transformations opérées dans la navigation par la vapeur ont été préjudiciables à ce port qu'on ne fréquente guère que pour se ravitailler en charbon. La Barbade est devenue le centre commercial et stratégique des flottes anglaises. Les Américains, cependant, et les Allemands visitent encore assez régulièrement Saint-Thomas.

Ces deux puissances ont, en effet, sur l'île, des vues politiques. Le bruit se répandit même, il y a quelques années, que les Etats-Unis allaient acquérir Saint-Thomas. Des raisons d'ordre sentimental, ou, plutôt, l'opposition secrète de l'empereur Guillaume, ont empêché la ratification du traité presque conclu¹.

Dans la soirée du 11 février nous quittâmes Saint-Thomas et prîmes la direction de Sainte-Croix. Quel beau voyage ! Les îlots surgissaient de la mer autour de nous, comme par enchantement. Après quatre heures de navigation, notre navire stoppa au large de Sainte-Croix, en face de la petite bourgade du West-End, et je me fis conduire chez les Pères Rédemptoristes, où je passai la nuit.

Ces religieux ont deux paroisses, l'une au West-End, l'autre dans la petite ville du Bassin : en tout six mille catholiques, sur une population de vingt mille habitants, la plupart de couleur.

Le lendemain, après la sainte messe, j'ai visité une partie de l'île, et j'ai eu le plaisir de voir, à côté des champs de cannes à sucre, de vastes plantations de coton sur lesquelles on fonde de grandes espérances.

Sainte-Croix passe à juste titre pour la plus salubre des Antilles. Cette île a une histoire qui ne manque point d'intérêt pour nous, Français.

Occupée d'abord par les Hollandais, 1643, qui venaient de s'établir à Saint-Eustache et à Saint-Martin, elle fut prise, trois ans plus tard, par les Anglais. Les Anglais en furent chassés à leur tour, 1650, par les Espagnols de Porto-Rico. Ceux-ci n'eurent point meilleure fortune ; car, quelques années plus tard, Monsieur de Poincy, gouverneur général des îles françaises, fit partir de Saint-Christophe, sous les ordres de M. de Vaugalon, une expédition qui descendit heureusement à Sainte-Croix et s'empara de toute l'île.

La nouvelle colonie, plus heureuse que bien d'autres, prospéra, à tel point que, en 1659, deux missionnaires dominicains, les Pères du Bois et Leclerc y furent appelés et s'y installèrent à demeure en qualité de curés.

1. La vente de ces îles aux Etats-Unis est un fait accompli depuis 1916.

Malheureusement, Sainte-Croix se trouvait en dehors de la route régulière des vaisseaux du Roy et de la Compagnie des Indes qui visitaient annuellement les Antilles ; ce que voyant, les colons prirent l'habitude de trafiquer en contrebande avec les Danois de Saint-Thomas, à leur grand profit, mais au grand détriment de la Compagnie qui détenait le monopole du commerce. La Compagnie harcela donc longtemps le gouvernement de ses lamentations et de ses plaintes contre les habitants de Sainte-Croix.

Bref, un beau jour, 1696, sur des ordres venus de Versailles, du Casse, gouverneur de Saint-Domingue, se présenta avec sa flotte devant Sainte-Croix, embarqua de force tous les colons, et les transporta dans sa grande île, avec leurs missionnaires. Les habitations furent incendiées, et les animaux, abandonnés dans les campagnes, ne tardèrent pas à pulluler à l'état sauvage.

Ce fut alors que les Danois de Saint-Thomas s'emparèrent du territoire abandonné, qu'ils n'ont plus quitté jusqu'à nos jours.

Telles étaient, au XVII^e siècle, les désastreuses conséquences du monopole commercial des compagnies dont notre Canada lui-même a eu tant à se plaindre.

Nous quittâmes Sainte-Croix dans la soirée du 12 février, et nous arrivâmes le lendemain matin, à sept heures, en rade de Basse-Terre, capitale de l'île Saint-Christophe. Cette rade est ouverte et exposée au mauvais temps. De fait, on ne trouve dans les Petites Antilles, pourtant si nombreuses, que trois ou quatre ports bien abrités.

Je connaissais Saint-Christophe, pour y avoir passé quelques jours, dans mon premier voyage, chez un excellent prêtre irlandais. Ce prêtre a été remplacé par les Rédemptoristes. Il n'y a dans l'île qu'une paroisse, mais les Pères disent régulièrement la messe au gros village de Sand Point. L'île de Saint-Christophe, St-Kitts, comme disent les Anglais à qui elle appartient, ne compte, avec sa sœur jumelle, Nieves ou Nevis, que quarante mille habitants. De ces quarante mille habitants trois mille à peine sont catholiques, mais parmi ces derniers se trouve un certain nombre de riches Portugais dont je raconterai tout à l'heure l'histoire.

Le commerce annuel de Saint-Christophe s'élève à un million de dollars, beau chiffre pour l'époque, en réalité preuve éloquente de la décadence irrémédiable de toutes ces îles dont Saint-Christophe fut jadis la reine et la maîtresse.

Ce n'est pas, certes, que l'on puisse aucunement comparer l'administration des Antilles danoises, hollandaises ou anglaises à l'administration déplorable de nos colonies françaises ; non. L'ordre règne partout, en dehors de chez nous ; les nègres, tout libres qu'ils soient, ne sont ni électeurs, ni vagabonds, ni révoltés ; ils respectent la police et les autorités. Mais, c'est un fait que le sucre ne se vend plus nulle part à des prix rémunérateurs, et que les blancs désertent des pays dont les désavantages

climatériques ne sont plus compensés par des avantages financiers. Pour-quoi risquer sa vie sans espoir de fortune ?

L'histoire de Saint-Christophe mérite d'être racontée.

Lorsque Christophe Colomb et ses compagnons découvrirent les Petites Antilles ils se contentèrent de leur donner des noms et poussèrent plus avant leurs courses. Saint-Domingue, Cuba, la Terre Ferme avaient, en effet, un autre intérêt pour eux que ces îlots microscopiques perdus dans l'océan ; d'autant plus que les dits îlots étaient peuplés d'une nation belliqueuse, les Caraïbes, qui défendit son indépendance jusqu'à la mort.

Ce ne fut donc qu'au XVII^e siècle que les peuples tard venus au festin du Nouveau-Monde en recueillirent les miettes et songèrent à coloniser les Antilles.

Un aventurier normand, moitié héros, moitié corsaire, partit un jour du port de Dieppe, 1625, sur un brigantin de quatre canons, à la conquête des trésors que les galions Espagnols rapportaient chaque année d'Amérique en Espagne. Il s'appelait d'Esnambuc, et soixante hardis compagnons s'attachèrent à sa fortune.

Malheureusement, ou plutôt heureusement, le premier galion qu'ils rencontrèrent était si gros qu'ils ne réussirent point à le capturer, et que, après un rude combat, ils se virent obligés de relâcher à Saint-Christophe pour réparer leurs avaries. Le pays leur parut merveilleux ; ils résolurent d'y rester. La première colonie française était fondée.

Au même moment, par un hasard extraordinaire, un Anglais, le capitaine Overnard, débarquait à l'autre extrémité de l'île et s'y établissait. Les deux troupes, au lieu de se battre, prirent le parti de se partager équitablement le nouveau territoire. Ce parti, si sage en apparence, était gros de complications futures et devait faire verser des flots de sang. Quoi qu'il en soit, Saint-Christophe devint pour les deux nations le centre de leur pouvoir dans les Indes et la résidence des gouverneurs généraux. Nous n'avons point à raconter ici les désastres habituels de toutes les fondations nouvelles, les guerres acharnées que se firent les colons des deux peuples, la prospérité merveilleuse à laquelle l'île parvint, et sa cession finale à l'Angleterre, 1713. Il vaut mieux insister sur leur origine.

La France, à cette époque, était gouvernée par un grand homme, ou, plutôt, par deux grands hommes, Richelieu et le Père du Tremblay, la fameuse « Eminence grise ».

Le Capucin, à qui la politique ne fit jamais oublier la religion, venait précisément de recevoir de Rome pleins pouvoirs pour fonder des missions de son Ordre en Orient, et même en Amérique, depuis le Canada jusqu'au Brésil.

Aussi, lorsque d'Esnambuc, de retour en France, fit rapport à Richelieu de ce qu'il avait vu et de ce qu'il avait fait, le puissant ministre le

reçut-il avec bienveillance et entra-t-il dans ses idées de fonder un empire français d'Amérique.

Une compagnie fut promptement organisée, sous le nom de Compagnie des Indes occidentales, à laquelle le Roi octroya droits et privilèges sur toutes les terres vacantes dans ces parages, depuis le X^e jusqu'au XVIII^e degré de latitude septentrionale.

Un des premiers actes de la Compagnie fut de réclamer des missionnaires capucins et dominicains pour ses nouveaux domaines ; les derniers étaient destinés à la Guadeloupe, comme nous verrons plus tard.

Les premiers Capucins qui partirent pour les Antilles n'eurent qu'une obédience provisoire, car les arrangements entre la Compagnie, l'Ordre et la cour de Rome ne furent définitivement réglés que le 4 juin 1636. Ces premiers missionnaires qui vinrent de Paris, s'embarquèrent en 1633 ; ils s'appelaient le Père Pacifique de Provins, supérieur, et les Pères Marc et Jérôme. Le Père Marc ne résista pas longtemps au climat ; il mourut en 1636, à Saint-Christophe, laissant derrière lui une réputation de sainteté.

Cette mission fut alors confiée aux Capucins de la Province de Normandie, compatriotes de la plupart des émigrants, plus capables, par conséquent, de s'adapter à leurs mœurs. La première expédition, juin 1636, se composa des religieux suivants : R. P. Raphaël de Dieppe, supérieur, Joseph de Caen, Archange de Changoubert, Baptiste des Andelys, Pacifique d'Eu, plus, le Frère Paulin de Rouen.

D'Esnambuc accueillit affectueusement les religieux, et leur fit deux établissements, l'un à la Basse-Terre, l'autre à la Capesterre. Ils eurent, en plus, deux chapelles à desservir : à l'anse Louvet et à la Pointe-de-Sable, le Sand Point d'aujourd'hui.

Ces bons religieux, dit l'historien du Tertre, furent les premiers à prêcher l'Evangile à Saint-Christophe, car les aumôniers des troupes qui les précédèrent se contentaient de dire la messe et de visiter les malades ; et ils édifièrent tout le monde jusqu'à leur expulsion.

Cette expulsion, je la raconterai tout à l'heure.

D'Esnambuc mourut en 1637, après avoir vu le glorieux épanouissement de son œuvre. C'est, en effet, sous son administration, que les Français, jaloux de voir les Anglais s'annexer successivement Nieves, Antigua et Montserrat, s'emparèrent de la Guadeloupe et de la Martinique, les plus belles et les plus importantes îles de tout le groupe des Petites Antilles. Le successeur de d'Esnambuc au gouvernement général fut M. le Marquis de Poincy, dont les procédés administratifs sont demeurés légendaires.

Un jour, en effet, nous ignorons pour quel motif, il cessa de plaire à la Compagnie et il fut démis de ses fonctions. Mais Poincy n'était point d'humeur accommodante, et il savait qu'entre Versailles et lui s'étendait un vaste Océan. Aussi, lorsque le nouveau titulaire, M. de Thoisy, débarqua

à Saint-Christophe, refusa-t-il tout net de le reconnaître et de lui remettre le gouvernement.

Cette révolte fut le signal d'une guerre civile qui ensanglanta la colonie et qui, après des péripéties, se termina par la défaite et par la mort de M. de Thoisy. Poincy resté vainqueur se vengea de ses adversaires. Les Capucins, qui avaient pris parti pour le gouverneur légitime, furent d'abord jetés en prison, puis exilés.

Ils quittèrent Saint-Christophe, emportant avec eux le Très-Saint-Sacrement et chantant le psaume *In exitu Israel de Egypto*, et se réfugièrent à la Guadeloupe, 1648. Le Père Raphael ne les y suivit point ; il préféra passer en Acadie, où il mourut plein de mérites.

Quand les Capucins rentrèrent-ils à Saint-Christophe ? Nous l'ignorons. Probablement après la mort de Poincy. Ce qui est certain c'est que, en 1702, lors de la conquête, les Jésuites desservaient la Basse-Terre et les chapelles de Cayonne et de la Pointe-Saline, tandis que la Capesterre avec les chapelles de l'anse Louvet et de la Pointe-de-Sable étaient à la charge des Capucins.

L'hôpital était placé sous la direction des Frères de la Charité. Tous disparurent en 1702, la liberté de conscience n'étant point pratiquée à cette époque.

La révolte de Poincy consumma la ruine de la Compagnie des Indes qui prit le parti de liquider, 1648, et de vendre ses domaines. Ils furent achetés comme suit, en trois lots :

1° Saint-Christophe, la Tortue, Sainte-Croix, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, par M. de Poincy, pour le compte des chevaliers de Malte. Prix, 120,000 livres tournois, 24 mai 1651.

2° Guadeloupe et dépendances, par MM. Houel et Boisseret.

3° Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade, par du Parquet.

L'Ordre de Malte, voulant reconnaître les services de Poincy, l'éleva au grade de bailli. En même temps, pour surveiller cet homme dont le passé était inquiétant, elle lui envoya, en qualité de lieutenant avec future succession, un sien parent dont le nom est célèbre dans l'histoire du Canada, le chevalier de Montmagny, ancien gouverneur de la Nouvelle-France. Mais Montmagny précéda de Poincy dans la tombe. Il fut enterré dans l'église de Basse-Terre. Je suis tout heureux de pouvoir renseigner les lecteurs canadiens sur la fin du chevalier de Montmagny¹.

L'administration des nouveaux seigneurs fut prospère mais dura peu. Le gouvernement se ravisa. Une nouvelle Compagnie des Indes fut formée qui racheta, en 1664, tous les titres aliénés par la première.

La Compagnie s'empessa de nommer, 1665, pour son lieutenant général en Amérique, le marquis de Tracy. Tracy visita les îles, installa

1. V. Ferland. *Hist.* T. I, p. 363.

partout des gouverneurs locaux, puis fit voile pour le Canada où il fut reçu comme un sauveur. On sait comment il réprima les incursions des Iroquois et rétablit les affaires si troublées de la colonie.

Dix ans plus tard, nouveaux changements. La Compagnie, tombée en déconfiture, fut supprimée par le Roi qui racheta ses droits, au prix de trois millions cinq cent mille livres tournois, et réunit les colonies au Domaine, 1674. Les îles comptaient alors quarante-cinq mille habitants.

Cependant une révolution économique était déjà commencée qui devait ruiner Saint-Christophe et changer aux Antilles la face des choses.

Jusqu'ici, on n'y cultivait que le tabac et le coton. Des engagés, transportés d'Europe sur les vaisseaux du Roi ou de la Compagnie, moyennant un contrat de travail forcé de trois ans, recevaient, à l'expiration de leur terme, des terres sur lesquelles ils s'établissaient. Mais le travail des champs est fatal aux Européens, sous les tropiques, et bien peu résistaient à la fatigue.

La question de la main-d'œuvre devint donc pour la colonie une affaire de vie ou de mort. Les Caraïbes ne voulurent pas se soumettre à un travail régulier, et disparurent, d'ailleurs, rapidement. Ce fut alors qu'on tourna les yeux vers l'Afrique et que la traite des noirs s'inaugura.

A la même époque, la canne à sucre fit son apparition dans les îles, et son exploitation donna tant de profits qu'elle fit abandonner toutes les autres. La petite culture disparut donc, faute de capitaux pour se transformer ; et de grandes sucreries s'établirent à même les anciens domaines, qui se trouvèrent promptement réunis entre les mains de quelques riches planteurs. Les « petits blancs, » c'est ainsi qu'on appelait les petits propriétaires, passèrent à Saint-Domingue ou moururent. Le fait est que les milices coloniales qui comptèrent un moment, dans l'île de Saint-Christophe, quatre mille soldats, n'en avaient plus, en 1690, que trois cent cinquante. Le travail noir avait remplacé le travail blanc, pour le plus grand bien économique du pays, sans doute, mais pour la ruine de notre domination.

Aussi, lorsque, en 1702, le général anglais Codrington, à la tête de 2500 miliciens, envahit nos frontières, le gouverneur français, comte de Gennes, qui n'avait que quatre cents soldats, fut bien obligé, malgré une brillante défense, de capituler finalement. L'île était perdue, et le traité d'Utrecht, 1713, si funeste aux colonies, ne fit que légaliser le fait accompli.

Depuis ce temps l'île de St-Kitts n'a point cessé d'appartenir à l'Angleterre.

Partis de Saint-Christophe assez tard dans la soirée du 13 février, nous nous trouvâmes devant Antigua de bonne heure le lendemain matin. Nous mouillâmes à trois milles du bord, et comme l'île ne contient rien



UNE MULATRESSE DE LA GUADELOUPE.

d'intéressant, je ne descendis point à terre. J'eus cependant le plaisir de faire connaissance avec le Père Provincial des Rédemptoristes qui s'embarqua avec nous, en visite pastorale à travers les îles.

Ce bon Père était en travaux d'église. Ses paroissiens portugais, généreux pour une fois, s'étaient mis en tête de renouveler complètement le vieil édifice et d'en faire un temple digne de notre religion. L'histoire de ces Portugais est curieuse.

Ils viennent des Açores, groupe d'îlots perdus au milieu de l'Atlantique. Ces îles, malgré leur fertilité et l'industrie de leurs habitants, sont tellement peuplées, 256,000 âmes, qu'elles ne peuvent plus fournir à leur subsistance.

Dans ces conditions, l'émigration devint une nécessité, et ces pauvres gens se portèrent successivement dans les îles Hawaï, Océan Pacifique, dans les Etats de Massachusetts et de Rhode Island, E.-U., et aux îles Antigua et Saint-Christophe.

Débarqués là dans une condition à peine supérieure à celle des nègres, mais ayant l'avantage d'être acclimatés à la grande chaleur, ils sont parvenus, à force de travail, d'industrie et d'économie, à accaparer le commerce de l'épicerie et des débits de rhum. Dès lors ils s'enrichirent rapidement, firent l'escompte des billets de commerce, et si bien qu'actuellement ils possèdent presque tout le capital de ces deux îles, au grand dépit des Anglais.

Inutile d'ajouter que leur économie proverbiale s'étend aux choses de la religion et contraste fort avec la générosité également proverbiale des catholiques américains. La paroisse l'Antigua compte environ trois mille fidèles, sur un total de trente-quatre mille habitants.

Non loin de là se trouve Montserrat, petite île que j'ai visitée, il y a dix ans. Douze mille âmes, mille catholiques. J'y trouvai alors un prêtre canadien, qui pleura de joie en me voyant et qui se hâta de me présenter à ses uniques paroissiennes de couleur blanche, deux vieilles dames irlandaises. Depuis lors curé et dames sont décédés. Le prêtre s'appelait le Père Primeau.

Puisque j'ai commencé, sans y penser, à faire l'histoire du diocèse de Roseau, autant vaut la compléter de suite. L'île de la Dominique, dont Roseau est le chef-lieu, avait été abandonnée, au XVII^e siècle, en libre jouissance aux Caraïbes¹. Les malheureux commirent l'imprudence d'offrir l'hospitalité aux nègres marrons qui s'enfuyaient des îles voisines. Mal leur en prit, car aujourd'hui il ne reste de cette race intéressante que quelques familles fortement métissées. Les Dominicains, presque tous catholiques, parlent le patois français des nègres créoles et, aussi, un peu

1. Les Caraïbes avaient coutume de s'enduire le corps, chaque matin, d'une teinture rouge, d'où le nom de Peaux Rouges donné aux Indiens d'Amérique.

d'anglais. L'île est desservie par les Rédemptoristes et les Pères de Chavagne. On y compte trente mille habitants dont vingt-huit mille sont catholiques.

Voici, d'ailleurs, le tableau statistique de ce diocèse :

Iles anglaises.

	Population totale	Catholiques	Paroisses
La Dominique	30.000	28.000	13
Saint-Christophe et Nieves	40.000	3.000	1
Montserrat	12.000	1.000	1
Antigua	34.000	3.000	1

Iles danoises.

Saint-Thomas	12.000	6.000	1
Sainte-Croix	20.000	6.000	2
Totaux	148.000	47.000	19

Avant de poursuivre mon étude et d'arriver à la Guadeloupe, je prends la liberté de donner aux lecteurs quelques renseignements sur les autres Antilles. Ces renseignements sont très incomplets ; tels quels, je les risque.

L'archidiocèse de Trinidad, aux Dominicains, comprend plusieurs îles qui appartenrent jadis à la France.

Les premiers blancs qui s'établirent à Sainte-Lucie étaient anglais (1639).

Ils furent exterminés, l'année suivante, par les Caraïbes. Un peu plus tard, du Parquet, gouverneur de la Martinique, la colonisa. Les premiers missionnaires furent, croyons-nous, des Capucins¹.

La Grenade fut également colonisée par du Parquet, 1650. Elle prospéra et eut rapidement trois paroisses : les Sauteurs, le Marquis, la Basse-Terre. Ses premiers missionnaires furent des Dominicains ; mais, en 1664, les Capucins leur succédèrent.

L'établissement de Tabago, commencé par nous à la même époque, fut promptement abandonné.

Les Caraïbes de Saint-Vincent commirent la même faute que ceux de la Dominique. Ils offrirent l'hospitalité aux esclaves fugitifs des autres îles ; mais ces hôtes perfides étant devenus nombreux les exterminèrent. Les missionnaires de Saint-Vincent furent des Capucins ou des Carmes. Les renseignements précis me font défaut.

Quant à la Barbade, elle a toujours été anglaise.

1. Je dis, « croyons-nous », parce que j'ai perdu ma note.

Ces îles diverses tombèrent, pendant les grandes guerres de la Révolution, entre les mains de la Grande-Bretagne qui les a gardées depuis. Le patois créole y est encore parlé, même à Trinidad.

Ç'a été le triste sort de la France de fonder beaucoup de colonies et d'en garder peu, la maîtrise des mers lui ayant fait défaut.

Dans l'espèce, elle n'a pas trop à s'en plaindre, la possession de ces pays ruinés étant devenue aujourd'hui une charge sans compensation.

Quoi qu'il en soit, voici le tableau statistique de l'archidiocèse de Port-of-Spain, Trinidad :

	Population totale.	Paroisses.
Trinidad	260.000	23
Tabago	21.000	2
Grenade	70.000	6
Saint-Vincent	45.000	1
Sainte-Lucie	50.000	9
Totaux	446.000 âmes	41

Comme on le voit, nous ne savons pas le nombre des catholiques de ce diocèse. Mais par le nombre des paroisses on peut juger qu'ils forment la majorité dans la plupart des îles.

Sainte-Lucie est desservie par des Pères de Chavagne. Il y a, à Trinidad, des Pères du Saint-Esprit et quelques prêtres séculiers ; mais les Dominicains sont en majorité et l'archevêque appartient à leur ordre.

L'île de Trinidad ne fait point partie du groupe des Antilles. On dit qu'elle est très riche et prospère.

La Barbade, qui dépend de la Guyane anglaise, est toute protestante, puisqu'elle ne possède qu'un seul missionnaire, un Père Jésuite, pour une population de 192,000 habitants.

Reste le vicariat apostolique hollandais de Curaçao, confié également aux Dominicains. Il comprend les deux îles de Curaçao et de Buen-Aire sur la côte de Venezuela, et les îlots de Saint-Eustache, Saba et Saint-Martin (moitié de l'île), aux Antilles. En tout, 50,000 habitants, dont 41 mille sont catholiques.

Les Grandes Antilles sont exclusivement catholiques, sauf la Jamaïque. Voici leur population en chiffres ronds :

Cuba	2 millions
Saint-Domingue, Haïti	1800 mille
Porto-Rico	1 million
Jamaïque	742 mille

Ces derniers sont tous protestants, sauf quatorze mille catholiques, desservis par les Jésuites.

Total : sept millions d'habitants, environ, pour toutes les îles ; dont cinq millions et demi sont catholiques.

LA GUADELOUPE ET LES ANTILLES FRANÇAISES DANS LE PASSÉ.

J'approchais du terme de mon voyage. Partis d'Antigua la veille au soir, nous entrâmes dans le port de la Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, de bonne heure, le samedi, 15 février 1908.

Avant de raconter ici ce que j'ai appris, *de visu*, de la Guadeloupe actuelle, il convient de donner au lecteur un aperçu du passé des établissements français dans les Antilles, et de dire un mot de la république d'Haïti.

Les possessions françaises comprennent deux îles considérables, la Guadeloupe et la Martinique, et divers îlots : les Saintes, Marie-Galante, la Désirade, dépendances de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et partie de Saint-Martin. Faisons mention, une fois pour toutes, de ces divers îlots.

Saint-Barthélemy fut occupé par les Français, en 1618, à cause de son port qui est bien abrité. Cette île forme une paroisse de pauvres gens qui émigrent un peu partout dans les Antilles. Jusqu'à la Révolution elle fut desservie par un missionnaire capucin.

Saint-Martin, un peu plus considérable, fut occupé simultanément, à la même époque, par les Hollandais et par les Français. D'où double territoire et double paroisse. Le missionnaire était également capucin.

La Désirade forme une paroisse, les Saintes en forment deux. Marie-Galante, trois. Leur histoire se confond avec celle de la Guadeloupe.



D'Esnambuc vivait encore lorsque les Français, jaloux des progrès de leurs rivaux les Anglais qui venaient d'occuper Nieves, l'Antigua et Montserrat, résolurent de faire, eux aussi, des conquêtes.

Une expédition, équipée par la Compagnie des Indes, partit donc du port de Dieppe, le 25 mars 1635. Elle se composait de 550 hommes, commandés par deux chefs, les capitaines de Loline et Duplessis. Quatre Dominicains du couvent du faubourg Saint-Germain à Paris les accompagnaient en qualité de missionnaires. C'étaient les Pères Polican, Breson, Bouchy et Griffon.

La flotte cingla vers l'Amérique, et, après deux mois d'heureuse traversée, arriva en bon état devant l'île de la Martinique, 25 mai 1635.

Mais elle n'y fit pas long séjour. L'attitude hostile des Caraïbes et la rencontre de quelques serpents trigonocéphales effrayèrent tellement nos aventuriers qu'ils levèrent l'ancre incontinent et firent voile pour l'île voisine de la Guadeloupe, où ils arrivèrent le 28, date de la fondation de la nouvelle colonie.

Les commencements de l'établissement furent terribles. Les approvisionnements ne tardèrent pas à être épuisés ; et sans la charité des Caraïbes qui fournirent les Français de manioc, de tabac, de coton, de poisson et de tortues, ces derniers seraient tous morts de faim ou de misère. Bientôt, à la maladie et à la famine s'ajoutèrent de nouveaux maux : la guerre contre les Sauvages, la guerre entre colons. Le sage Duplessis mourut ; et les débris de l'expédition, confiés à l'imprudent de Loline, auraient péri complètement, si de nouveaux renforts, venus de France, n'eussent rétabli tant bien que mal les affaires.

On s'était partagé les terres, et l'on y faisait travailler des pauvres émigrants, transportés gratuitement de France, moyennant un contrat de travail forcé de trois années, d'où leurs noms d' « engagés ». Ces infortunés succombaient presque tous ; car le travail des champs, sous le soleil des tropiques, est mortel aux Européens. On cultivait des racines, manioc, etc., pour la subsistance, du coton et du tabac pour le commerce. Le sol était admirablement fertile. Les colons, voyant leur inaptitude à l'agriculture, voulurent forcer les Sauvages à travailler pour eux, mais ils ne réussirent qu'à anéantir cette race fière et paresseuse. On fit alors venir des nègres de la côte d'Afrique, que le climat n'éprouvait point et dont la robuste santé était à l'épreuve de toutes les fatigues. Ainsi fut résolu, par l'esclavage, le problème de l'exploitation du sol, au grand avantage de la bourse, sinon de l'âme des colons. Dieu devait punir, plus tard, les blancs de ce crime, en donnant aux noirs une si écrasante majorité numérique sur leurs maîtres que ceux-ci ont virtuellement disparu.

D'Esnambuc, piqué d'émulation par le spectacle de la fondation de la nouvelle colonie, forma un corps expéditionnaire parmi ses gens de Saint-Christophe ; et, le 25 juillet 1637, il se présenta, avec sa flotte, en face de la Martinique, dans une rade spacieuse où il jeta l'ancre. De ce jour date la création de la fameuse ville de Saint-Pierre. Il fit débarquer ses colons, mit à leur tête un homme du plus rare mérite, son neveu du Parquet, puis retourna à Saint-Christophe où il ne tarda pas à mourir.

Bientôt l'établissement de la Martinique éclipsa celui de la Guadeloupe. Du Parquet, non content de prospérer dans son île, s'empara successivement de Sainte-Lucie, de la Grenade, et même de Tabago.

Nous n'avons pas à répéter ici ce que nous avons dit plus haut des changements multipliés dans le gouvernement des Iles. Lorsque la première Compagnie des Indes fit faillite, ce furent les gouverneurs du Parquet et Houel-Boisseret qui rachetèrent rapidement ses droits sur la Martinique et la Guadeloupe, 1651, jusqu'à ce que, en 1664 et en 1694, la seconde Compagnie, puis le Roi, en reprissent l'administration directe.

De 1668 à 1680, la culture de la canne à sucre ayant été introduite dans les Iles, les profits extraordinaires qu'elle procura furent cause que l'exploitation du tabac et du coton cessa, et que les petits planteurs ven-

dirent leurs terres aux grands propriétaires, seuls capables d'établir de coûteuses usines. A partir de ce temps les petits blancs diminuèrent de nombre, et la société créole se divisa en deux classes bien tranchées : d'un côté la multitude des esclaves noirs, de l'autre les planteurs, grands seigneurs appartenant souvent aux meilleures familles de France dont ils étaient les cadets.

La question de l'esclave est plus complexe qu'on ne le pense généralement. Les gens épris de sentiments égalitaires et ignorants des conditions de la vie sous les tropiques la règlent en deux mots : liberté, égalité, sinon fraternité. Ils seraient bien surpris si on leur disait que la liberté absolue signifie ruine et misère générales, et que l'égalité politique veut dire asservissement des blancs aux noirs. C'est pourtant la vérité ; et l'état actuel de nos colonies tropicales en fournit la preuve.

Mais, dira-t-on, n'était-ce pas affreux d'arracher les pauvres nègres à leur liberté et à leur patrie africaines pour les soumettre, en Amérique, à un travail forcé dont ils ne tiraient aucun payement ?

Mon Dieu ! il faut croire que la liberté africaine a peu de charmes, puisque la fameuse république de Libéria, créée pour les nègres américains, demeure toujours vide d'habitants. Pour qui connaît les sujets des affreux tyranneaux, émules des Béhanzin et des Samory, qui égorgent et mutilent les hommes et les femmes par pur caprice, ce phénomène ne surprend point.

L'esclave aux Antilles était, en effet, baptisé dès son arrivée, et ensuite parfaitement traité. Il valait, dans ces dernières années à Cuba, de sept à huit cents piastres, c'est-à-dire autant que quatre chevaux. On le nourrissait à la viande sèche et au riz, nourriture excellente dont j'ai vécu personnellement pendant un an. Il avait un docteur à son service, des cases en bois propres et aérées, son dimanche entièrement libre, et, en plus, cinquante sous par semaine pour ses menus plaisirs.

Il était absolument interdit de le fouetter ; et s'il pouvait montrer sur son corps des cicatrices, la liberté lui était décernée. Les serviteurs domestiques étaient considérés comme les enfants de la maison ; et souvent, hélas ! ils l'étaient, de fait. Aussi, lorsque, il y a quelque vingt ans, le décret général de liberté fut porté, beaucoup restèrent, jusqu'à leur mort, attachés à leurs maîtres, et ne voulurent pas s'en séparer.

Aujourd'hui les nègres sont libres et peuvent à leur aise flâner et mourir de faim. Dans l'île de la Guadeloupe, un homme de couleur employé au travail des champs gagne de seize à vingt cents par jour. En Louisiane, on le paye soixante-dix cents. Ce qui revient à dire que, dans les deux pays, le nègre libre coûte moins cher à son patron que l'esclave.

Mais il a une compensation : il peut vivre de quelques fruits et de quelques racines et ne point travailler ; il peut surtout voter ; et je raconterai plus tard comment il use de son pouvoir électoral dans nos colonies.

Est-ce à dire que je sois partisan de l'esclavage ? A Dieu ne plaise !

Un chrétien ne saurait l'être pour des raisons philosophiques et religieuses. La liberté est inaliénable, l'esclavage est immoral. La famille de l'esclave et, par contre-coup, la famille du maître souffraient également de la sujétion du noir au blanc. La race mulâtre en est la preuve.

Il est vrai que, depuis la liberté, la race mulâtre ne s'éteint point. Ce qui me paraîtrait au contraire fort sage, je dirais même fort charitable, serait la confection d'un code spécial punissant l'oisiveté et le vagabondage, supprimant, non la liberté civile qui est de droit naturel, mais la franchise électorale, et relevant, par tous les moyens, la moralité de nos pauvres frères africains, dont le cœur est bon et dont l'âme est souvent plus blanche que la nôtre. Je voudrais que les politiciens les flattassent moins et les aimassent davantage.

Ceci dit sans excuser les crimes abominables commis par les négriers et par nombre de planteurs.

Le XVIII^e siècle fut pour nos Antilles une ère de prospérité dont il est impossible aujourd'hui de se faire une idée. Le sucre était une denrée rare ; les fortunes se faisaient en quelques années, et se défaisaient en quelques mois, par le jeu ou par un voyage à Paris. Deux villes, Bordeaux et Nantes, qui monopolisaient le commerce des Indes, s'enrichirent. Leurs superbes monuments datent de cette époque. Mais, bien au-dessus de la Martinique et de la Guadeloupe, au-dessus même de Cuba, il faut placer cette partie de Saint-Domingue colonisée par les Français, qui constitue la république actuelle d'Haïti. Nous en parlerons tout à l'heure.

Les guerres de la Révolution marquent le commencement de la décadence de cette splendide fortune.

Je ne dirai rien de l'administration politique, civile et judiciaire de ces pays sous l'ancien régime : elle était la même que celle qui nous régissait au Canada.

Nous avons vu que les premiers colons de la Guadeloupe furent accompagnés de missionnaires dominicains (1635). Ces religieux s'établirent également à la Martinique (1654), et plus tard à Saint-Dominique. Ils desservirent fidèlement ces contrées jusqu'à la Révolution. Au commencement du XVIII^e siècle, ils étaient cinq à la Guadeloupe et douze à la Martinique.

Outre le service de quelques paroisses, ils possédaient dans chacune de ces îles une plantation.

Les Jésuites arrivèrent à la Martinique en 1640. Ils s'établirent également à la Basse-Terre, Guadeloupe. Ils eurent là une belle église, une résidence, et de plus, une plantation. Ils ne desservirent point de paroisse à la Guadeloupe, mais ils étaient missionnaires des nègres et ils faisaient

du ministère dans leur église. Toutefois, la paroisse des Trois-Rivières fut fondée par eux, et cédée plus tard aux Carmes.

Lorsque, en 1763, les biens des Jésuites furent confisqués par le gouvernement français, le Père Emilien, supérieur des Capucins, racheta leur résidence et leur église, 1772, dont on fit la paroisse actuelle du Mont-Carmel.

En 1650, le gouverneur Houel fit venir à la Guadeloupe trois Pères Augustins, mais deux moururent presque aussitôt, et le troisième rentra en France sans pensée de retour.

Les Carmes s'établirent à la Guadeloupe à la même époque. Ils devaient y demeurer jusqu'à la Révolution.

On bâtit deux hôpitaux, l'un à Fort-de-France, Martinique, l'autre à la Basse-Terre, Guadeloupe, dont l'administration fut confiée aux Frères de la Charité.

Quant aux Capucins, voici leur histoire.

La Compagnie des Indes, non contente d'avoir pour missionnaires des Dominicains, demanda, la même année, 1635, aux supérieurs des Capucins deux religieux pour la Guadeloupe et trois pour la Martinique. Le traité avec les Dominicains date du 14 février 1635 ; celui signé avec les Capucins est postérieur de quelques mois. Quoi qu'il en soit, nous savons que la demande de la Compagnie fut agréée et que le Père Pacifique de Provins, avec ses deux compagnons Marc et Jérôme, partis depuis deux ans pour Saint-Christophe, furent destinés à la nouvelle mission.

Nous avons raconté plus haut, dans l'histoire de Saint-Christophe, la mésaventure de leurs successeurs, leur emprisonnement et leur départ pour la Guadeloupe, 1648.

On confia aux Capucins, à leur arrivée dans l'île, la charge ingrate de la conversion des Caraïbes, mais, dit l'histoire, cette nation orgueilleuse était presque irréductible.

Plus tard, les Dominicains leur cédèrent la paroisse de Saint-François, à la Basse-Terre. En 1683, on leur donna celle des Vieux-Habitants.

C'est ainsi que, à mesure que le pays se peuplait et que les paroisses se multipliaient, elles étaient confiées aux Carmes, aux Dominicains, et aux Capucins. A la Martinique les Jésuites avaient également des paroisses. Ce régime dura jusqu'à la Révolution française.

On n'établit jamais la dîme aux Antilles, et le clergé y vécut d'un traitement qui lui fut fait par l'Etat.

Chose étrange, ce traitement se comptait, pour tous les officiers publics, non en numéraire mais en livres de sucre, comme on faisait parfois au Canada, en castors.

Les cures rapportaient, selon leur date de fondation, neuf ou douze mille livres de sucre brut, sans compter le casuel. On comprend qu'une telle monnaie, dont la valeur variait selon le cours du marché, donnait

peu de satisfaction. Aussi le gouvernement fut-il obligé, au commencement du XVIII^e siècle, de lui attribuer conventionnellement une valeur fixe de quatre livres dix sols, le quintal, c'est-à-dire les cent livres. Le traitement des missionnaires était donc de 405 ou 540 livres, selon les cures. Or, comme l'argent avait, au temps de Louis XIV, un pouvoir d'achat cinq fois plus considérable qu'aujourd'hui, si l'on en croit l'abbé Bertrin, c'est un traitement équivalent à 2000 et à 2700 francs de notre monnaie (400 et 540 piastres) que recevaient nos missionnaires, presque exactement ce que reçoit le clergé colonial contemporain.

En plus de ces traitements, les communautés établies dans les Iles possédaient d'ordinaire quelques biens-fonds et des plantations. C'était le cas notamment pour les Dominicains et les Jésuites, comme chacun sait.

L'Etat entourait les missionnaires d'une très grande considération et les utilisait de toutes façons pour le bien public. C'était l'époque où les cardinaux étaient premiers ministres des rois de France.

Malheureusement, comme les gouvernements sont rarement désintéressés, la protection des pouvoirs publics dégénérait facilement en tutelle gênante. Le gallicanisme régnait encore en France, et l'on y redoutait fort l'influence de Rome. C'est ce qui explique qu'on n'eut jamais d'évêque dans les Indes. Pas plus qu'en Louisiane, on ne voulut créer aux Antilles des vicariats apostoliques dont l'administration eût relevé directement du Saint-Siège.

On se rabattit alors sur une organisation hybride, qui, comme toutes les demi-mesures, ne pouvait donner pleine satisfaction. Chacun des supérieurs généraux des trois Ordres établis aux Indes fut investi, par rapport aux religieux et aux fidèles placés sous sa juridiction, des pouvoirs d'un préfet apostolique, ce qui n'alla pas sans troubles et sans contentions, et ce qui ne contribua pas peu à paralyser le ministère des missionnaires. Le fait est que les catholiques des Antilles n'ont jamais eu la renommée d'être dévots. La foi chez eux était assez solide ; mais les œuvres laissaient fort à désirer.

Deux religieux, deux Frères Prêcheurs, les Pères du Tertre et Labat, illustrèrent l'Eglise des Antilles par leurs écrits. Ces écrits sont encore aujourd'hui la source où tous les historiens vont puiser.

Il est extrêmement difficile de donner un tableau exact des paroisses et des districts confiés à chacun des Ordres religieux, car, pour des causes qui nous sont inconnues, des permutations avaient lieu fréquemment. C'est ainsi que, par exemple, l'église de Saint-François de la Basse-Terre, fondée par les Dominicains, fut donnée ensuite aux Capucins, pour passer finalement entre les mains des Carmes.

En 1772, les Capucins desservaient dans cette ville la paroisse du Fort.

Quoi qu'il en soit, nous donnons ici un état des différentes dessertes de la Martinique et de la Guadeloupe, à la fin du XVII^e siècle.

MARTINIQUE.

Les Jésuites desservait les paroisses suivantes : Fort-Saint-Pierre, le Prêcheur, le Carbet, la Casse-Pilote, le Cul-de-sac à la Vache, qu'ils cédèrent ultérieurement aux Capucins.

Les Dominicains : Le Mouillage, seconde paroisse de Saint-Pierre, Sainte-Anne de Macouba, Saint-Jean-Baptiste de la Basse-Pointe, Saint-Hyacinthe de la Grande-Anse, Saint-Paul de Marigot, Sainte-Marie, la Trinité.

Les Capucins : paroisse et citadelle du Fort Royal (aujourd'hui Fort-de-France), le Trou-au-Chat, le Cul-de-sac marin, deux paroisses aux anses Darlet.

GUADELOUPE

Carmes de la Province de Touraine : le Mont Carmel de Basse-Terre, le Vieux-Fort, les Trois-Rivières, les îles des Saintes et de Marie-Galante.

Dominicains : quatre ou cinq paroisses, le Baillif, la Pointe-Noire, Bouillante, Deshaies.

Capucins : Saint-François de Basse-Terre, les Vieux-Habitants, Petit cul-de-sac (Pointe-à-Pitre,) Houelbourg (Baie-Mahault), Port-Louis, Anse-Bertrand, le Moule, Saint-François de la Grande-Terre, Sainte-Anne, le Gosier, les Abysmes, les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy (fondées par les Dominicains, cédées aux Capucins).

Les Capucins fondèrent également la mission de Cayenne sur la terre ferme. Détruite en 1654, elle fut reprise dix ans plus tard par les Pères Jésuites.

Les îles, sous l'ancien régime, furent assez mal pourvues au point de vue de l'enseignement secondaire. Il y avait bien quelques couvents pour les jeunes filles ; mais, quant aux garçons des bonnes familles, on préférait les envoyer en Europe pour les instruire dans les lettres et les bonnes manières.

Ce ne fut qu'en 1768 que le Père Charles-François, préfet apostolique et supérieur des Capucins, obtint après mille démarches appuyées par les autorités de la Martinique, que la Cour lui permit de fonder à Fort-de-France, Martinique, un collège qui devait servir aux enfants de nos diverses colonies et pouvait recevoir deux cents pensionnaires. Chaque île devait contribuer aux frais de l'œuvre. La Révolution balaya cette entreprise comme tout le reste.

Il nous reste à parler de Saint-Domingue.

Au nord de la grande île de Saint-Domingue, à peu de distance de la rive, se trouve l'îlot de la Tortue, fameux dans l'histoire. C'est là que, pendant presque toute la durée du XVII^e siècle, trouvèrent un abri d'aven-

tureux corsaires qui firent trembler les colonies espagnoles. Ils étaient pour la plupart français et anglais.

On les appelait *libustiers*, *free-booters*, parce qu'ils pillaient les villes et s'emparaient des galions chargés d'or ; on les appelait encore boucaniers parce qu'ils faisaient fumer la viande des bœufs et des cochons sauvages qu'ils chassaient dans les savanes de Saint-Domingue. Leurs exploits ont fait la trame de bien des romans d'aventure.

Le bailli de Poincy, gouverneur général des Iles, parvint à leur imposer son autorité en leur envoyant comme gouverneur, au nom de la France, son lieutenant Le Vasseur, 1640. A Le Vasseur assassiné, 1652, succéda le chevalier de Fontenay. Nous n'avons pas à raconter ici les succès et les revers des boucaniers ; comment, en 1654 et en 1691, ils furent vaincus et presque détruits par les flottes espagnoles et les armées combinées de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande. Mais tout, jusqu'à leurs défaites, leur réussit, sous la conduite de chefs aussi habiles qu'intrépides qui s'appelèrent Fontenay, Rossey, Dogeron, de Cussy et du Casse. Chassés de la Tortue, ils se réfugièrent dans la grande île, 1654, refoulèrent les Espagnols, peu nombreux dans ces régions, et, finalement, s'emparèrent de toute la partie occidentale qui porte aujourd'hui le nom d'Haïti.

Saint-Domingue devint bientôt fameux et fut considéré pendant toute la durée du XVIII^e siècle comme la plus riche colonie de l'univers. On y cultivait, outre la canne à sucre, le café qui semble avoir trouvé là sa patrie d'élection. Ce territoire, considérable pour sa valeur et son étendue, prit promptement une importance supérieure à celle des petites Antilles.

Les premiers missionnaires de Saint-Domingue furent les Capucins. Ils gardèrent naturellement les plus anciennes et les plus belles paroisses de la côte nord, jusqu'à la rivière Artibonite, l'île de la Gonaïve incluse : le Cap-Haïtien, Port-de-Paix, la grande et la petite Gonaïve, l'Acul, Nippe, le Rochelois, etc.

Les Dominicains, venus plus tard, s'établirent sur la rive sud et au sud-ouest, prenant charge de l'Estevre, de la Petite-Rivière, du Cul-de-Sac, etc.

En 1703, les Capucins furent rappelés en France et leurs missions passèrent aux Dominicains, aux Jésuites et à des prêtres séculiers. J'ignore s'ils revinrent jamais à Saint-Domingue.

Quelle fut la cause réelle de leur départ ? Labat l'attribue à quelque intrigue. On allégua officiellement le manque de sujets ; mais, dit l'avisé Dominicain, chacun sait que chez les Capucins les vocations ne manquent guère et « qu'on en voit partout au contraire des quantités considérables. »

Quoi qu'il en soit, les Capucins ne firent pas mauvaise figure en Amérique aux XVII^e et XVIII^e siècles. Leurs missions s'étendirent depuis l'Acadie, en passant par la Louisiane et les Iles, jusqu'à la Guyane et au Brésil.

La Révolution détruisit tout, ordres religieux, religion, colonies elles-mêmes. C'est alors qu'on s'écriait en plein Parlement : « Périssent les colonies plutôt que les principes ! » Ce vœu fut exaucé. Les esclaves se révoltèrent, le sang coula à flots, l'Angleterre s'empara de nos îles. Haïti devint une république nègre. Les blancs qui échappèrent au massacre s'enfuirent à Philadelphie et dans les montagnes orientales de Cuba, où ils établirent avec succès la culture du café. Et lorsque, à la Restauration, la Martinique et la Guadeloupe nous furent rendues, ce n'était plus qu'un pays ruiné et sans avenir.

Nos créoles, cependant, luttèrent vaillamment pendant la première moitié du XIX^e siècle. Mais aussitôt que l'abolition de l'esclavage fut décrétée, 1848, la débâcle économique commença.

Plusieurs causes, d'ailleurs, rendaient cette décadence inévitable. La découverte de la betterave sucrière, le développement de la culture à Cuba, en Louisiane, à Java, ont tellement avili le marché que l'exploitation du sucre n'est plus payante aux Antilles, et que, si ce n'eût été de l'application artificielle des tarifs protecteurs, elle aurait disparu depuis longtemps.

D'autre part, l'insécurité politique, la mauvaise volonté des esclaves libérés qui répugnent à tout travail régulier, la folle prodigalité des planteurs, ont contribué efficacement à la ruine générale. Les terres, hypothéquées au Crédit foncier colonial, demeurent en friche sur beaucoup de points du pays, et toutes les anciennes sucreries jonchent maintenant le sol. A leur place, quelques grandes usines se sont fondées, où les petits cultivateurs portent leurs cannes, et où les fils des vieux planteurs millionnaires exercent le modeste emploi de surveillants.

LA GUADELOUPE ACTUELLE

Le port de la Pointe-à-Pitre est à mon avis le plus vaste et le mieux protégé de tous ceux qu'on trouve dans les Petites Antilles. Clos d'un grand nombre d'îlots qui affleurent la surface de la mer et sont reliés les uns aux autres par des bas-fonds, il n'a d'accès à l'océan que par un chenal sinueux que l'enlèvement des bouées et des balises rendrait impraticable. Il manque assez généralement de profondeur, mais rien ne serait plus aisé que d'en draguer les vases, d'autant plus qu'il n'y a ni rivières, ni courants de marée pour l'ensabler. Des flottes entières y manœuvreraient alors à l'aise. L'état sanitaire y laisse malheureusement à désirer, et ses rives marécageuses, infestées de moustiques, sont des centres de pestilence.

La ville de la Pointe que l'on aperçoit à peine au loin, sous la verdure des arbres, compte une vingtaine de mille habitants. Quoiqu'elle ne soit pas le chef-lieu officiel de l'île, puisque les autorités administratives sont installées dans la petite ville plus saine de la Basse-Terre, elle en est bien

la véritable métropole économique et sociale. Les rues, droites, sont étroites, pavées d'un macadam madréporique, blanc et solide, bordées de maisons d'un seul étage, rez-de-chaussée en pierre, étage en bois, à l'épreuve des tremblements de terre. L'étage sert de logement, le rez-de-chaussée de magasin. Ces magasins ne sont que des entrepôts sans vitrines ni étalages, fermés la nuit d'immenses volets, ce qui, le dimanche, donne à la ville un aspect désolé. Les vitres sont inconnues aux Indes Occidentales, et les fenêtres n'ont pour clôture que des jalousies mobiles qui interceptent le soleil, mais non l'air, ni, hélas ! ces affreuses bestioles qu'on appelle les maringouins. Aussi enveloppe-t-on les lits de moustiquaires.

Quant aux nègres, ils habitent dans les faubourgs de misérables cases.

L'église de la Pointe-à-Pitre est, sans contredit, le plus beau ou, mieux, le seul monument de la cité. Style roman hispano-américain. Avec sa façade basse et, à son chevet, sa tour grêle comme un minaret, elle serait banale à l'extérieur si ce n'était de la grandeur imposante de ses proportions. Mais à l'intérieur elle a un véritable cachet de noblesse et de beauté dans sa puissante armature de fer qui la protège contre les frémissements du sol. Les murailles ne sont là que comme ornements ; les fenêtres, larges et nombreuses, laissent entrer librement le soleil, l'air et les bruits de la rue, malgré le jeu des persiennes ; et ce n'est pas sans un grand effort que la voix du prédicateur s'y fait entendre.

Devant l'église se trouve une petite place carrée qu'encadrent la gendarmerie, le tribunal et le presbytère. Ce dernier édifice est une confortable maison de bois, clôturée de murs et de grilles et embellie, sur le devant, d'un joli jardin couvert de fleurs et d'arbustes.

En arrière du presbytère s'étend la place de la Victoire, vaste quadrilatère mal entretenu, mais couvert de grands arbres et rendez-vous des promeneurs dont les rires et les chants se font entendre fort avant dans la nuit, au grand déplaisir des dormeurs.

Les environs de la ville n'ont rien qui puisse intéresser tant soit peu le promeneur. Ce ne sont, du côté de la mer, que marais fétides cachés sous un fouillis de palétuviers assez semblables aux massifs d'aulnes qui couvrent nos savanes canadiennes, et, ailleurs, que cultures sans caractère.

Je n'ai pas l'intention de parler ici de mes prédications à la Guadeloupe ni de quoi que ce soit qui me touche personnellement. La gratitude, toutefois, me fait un devoir d'exprimer publiquement le profond et cher souvenir que je garde dans mon cœur du clergé et des fidèles de ce pays. J'ai eu l'occasion de voir, pendant la retraite pastorale, presque tous les prêtres du diocèse ; d'autre part, durant mon séjour prolongé à la Pointe, les fidèles, sans distinction de couleur ni de rang, m'ont témoigné tant d'amitié et m'ont donné tant de consolations spirituelles que je serais un ingrat si je les oubliais jamais.

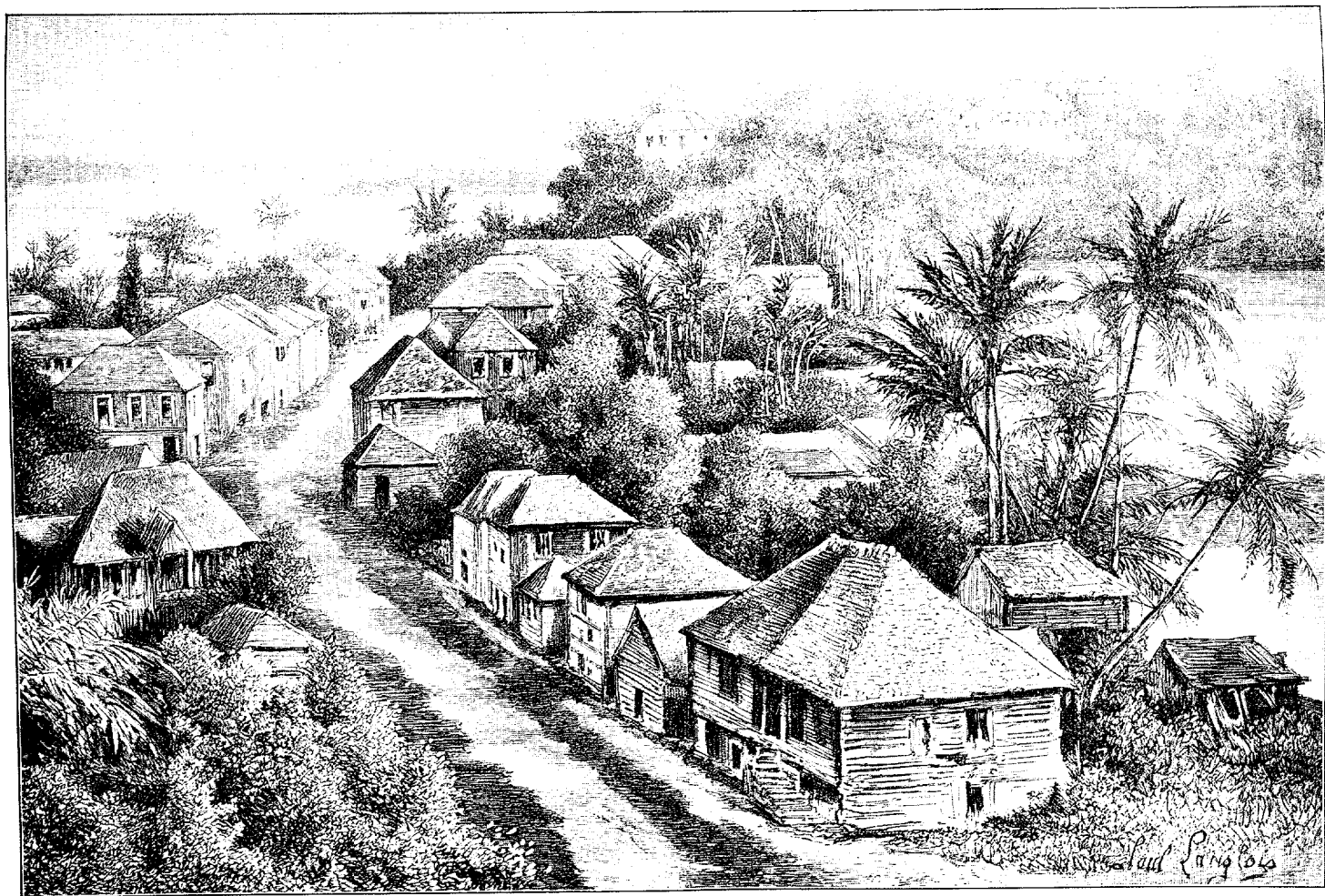
La Guadeloupe, ainsi que la Martinique sa voisine et le reste des Antilles, est une terre volcanique ; mais elle a cela de particulier qu'elle se divise en deux parties bien distinctes : la Grande-Terre et la Guadeloupe propre, séparées par un très étroit bras de mer appelé la Rivière Salée.

La Grande-Terre, pays plat et très fertile, était couverte naguère de plantations de cannes à sucres et concentrait toute la fortune du pays. La Guadeloupe, au contraire, hérissée de montagnes impraticables, n'était peuplée que sur le bord de la mer et n'avait qu'une valeur économique insignifiante. Le changement radical qui s'opère dans les cultures depuis quelques années a été singulièrement favorable à cette région jusque-là dédaignée.

Si la valeur des montagnes est petite au point de vue agricole, il faut se hâter d'ajouter qu'au point de vue pittoresque, cette contrée l'emporte infiniment sur les plaines monotones et sans cachet de la Grande-Terre. C'est de la Basse-Terre qu'on peut l'admirer dans toute sa splendeur. Cette petite capitale, qui ne compte que sept mille habitants et qui ne vit que du gouvernement, s'étend sur le bord d'une anse ouverte à tous les vents. Elle s'en va grim pant aux flancs d'une colline couverte de grands arbres, sous lesquels, en désordre, s'éparpillent les maisons. Derrière la colline s'élèvent les premiers mamelons de la chaîne montagneuse, diaprés de blanches cabanes autour desquelles foisonnent les caféiers, les cacao-tiers et les lianes de vanillier. Plus haut se dressent les pics vert sombre qui déchirent le ciel bleu, avec leur robe de forêts inexplorées ; puis, enfin, dominant tout, à cinq mille six cents pieds d'altitude, apparaît le volcan de la Soufrière dont le front chauve se voile de brouillards et de fumée.

Il fait bon sur ces hauteurs et sous ces bois. On y jouit d'un printemps perpétuel dont l'unique défaut est un excès d'humidité. C'est là, dans les paroisses de Gourbeyre et de Saint-Claude, au sanatorium du Camp Jacob, dans les villas de la Natouba, que se réfugient chaque année, en changement d'air, les hauts fonctionnaires et les familles aisées de la colonie.

Je dis « se réfugient » et non sans dessein, car la chaleur du climat est vraiment accablante. Il fait toujours chaud aux Antilles, et, si ce n'était de la brise qui souffle presque constamment, la vie y serait intolérable. On n'y connaît que deux saisons, la saison sèche qui correspond à notre hiver, et l'hivernage qui correspond à notre été. Il pleut tous les jours durant l'hivernage, ce qui énerve les tempéraments et multiplie les cas de fièvre. Quant à la chaleur, on ne saurait dire qu'elle soit extrême ; elle ne dépasse pas celle de nos gros jours d'été, mais elle est persistante, ce qui, à la longue, la rend insupportable. Ajoutez à cela les moustiques qui troublent le sommeil, les maladies de foie et d'estomac, la dysenterie et les diverses malarias, et vous comprendrez combien est méritée la mauvaise renommée du climat des tropiques.



En revanche, la peur, si généralement répandue en Europe et en Amérique, de la fameuse fièvre jaune, est bien exagérée ; non certes que la maladie soit bénigne, mais parce qu'elle ne fait son apparition à la Guadeloupe qu'à de rares intervalles, et qu'elle y revêt plus rarement encore un caractère épidémique. Les fièvres paludéennes sont, au contraire, extrêmement fréquentes et redoutables, d'autant plus qu'elles varient selon les localités et qu'on n'est jamais assuré, même après un long séjour, d'une complète immunité. Un prêtre m'affirmait que, depuis vingt ans qu'il habite à la Guadeloupe, il a vu mourir une centaine de nos confrères, chiffre effrayant quand on songe que le clergé du diocèse ne compte, en tout, qu'une cinquantaine de membres. Aussi la quinine et les quinquinas sont-ils d'un usage quotidien et les fonctionnaires de toute espèce ont-ils droit, tous les cinq ans, à un congé régulier pour France.

Ce qui explique en partie le fâcheux état sanitaire, c'est la situation des centres habités qui, tous, sauf trois ou quatre, furent établis, pour les besoins de la navigation, sur les bords de la mer, dans des anses profondes et marécageuses, infestées de ces moustiques dont la piqure inocule les germes de la fièvre. Il est à regretter infiniment que beaucoup de personnes, énervées par l'anémie, éprouvent le besoin de stimuler leur estomac avec des apéritifs de toutes sortes qui ne font qu'aggraver leur état.

La première apparition de la nature tropicale aux regards de l'étranger ne manque jamais de le ravir d'admiration. La végétation luxuriante entretenue par la chaleur et l'humidité, les arbres toujours verts, les palmiers dont le haut panache se balance au vent, les champs de cannes qui ondulent comme des vagues forment un tableau d'un pittoresque saisissant. L'habitude, toutefois, et une observation plus attentive le forcent vite à déchanter.

Tout d'abord, inutile de chercher, là-bas, le frais gazon de nos parcs et de nos jardins. Nos prés mêmes y sont inconnus. A leur place, des savanes où poussent des espèces de roseaux que les animaux mangent verts et qui ne valent pas nos fourrages. Puis, si les arbres sont toujours verts, ils sont également toujours jaunes, puisque la naissance et la chute des feuilles sont simultanées. Ces arbres ont peu d'ombre ; leurs branches sont rares, irrégulièrement plantées ; bien peu sont couronnés de cette ramure drue et arrondie qui rend nos bosquets si beaux. La campagne, moitié sauvage moitié cultivée, manque de cachet, et les fameuses plantations de cannes à sucre ressemblent à s'y méprendre à nos monotones champs de blé d'Inde. Somme toute, rien ne vaut nos contrées septentrionales... pendant l'été.

Comme je l'ai dit plus haut, la culture de la canne qui fit si longtemps la richesse de la Grande-Terre est actuellement en pleine décadence. De vastes terrains fertiles restent en friche, soit faute de bras, soit faute de capital, soit parce qu'on a renoncé définitivement à une industrie mal rémunérée.

Dans les montagnes, au contraire, il s'est créé, depuis quelques années, un mouvement qu'on ne saurait trop encourager. La terre morcelée appartient en grande partie à de petits cultivateurs de couleur qui y vivent à l'aise. Ils se nourrissent de racines, manioc, patates douces, etc., et de fruits, bananes, arbre à pain, etc. ; de plus, ils entretiennent quelques plantations de café, de cacao, de vanille, dont ils vendent les produits aux négociants pour se procurer un peu d'argent. Des planteurs blancs pratiquent en grand cette industrie agricole qui leur donne de bons revenus.

Il serait à souhaiter qu'on suivît l'exemple donné par la Jamaïque et qu'on cultivât pour l'exportation les bananes, les oranges et les ananas qui viennent à la perfection. Ce serait peut-être le salut pour ces îles.

Tout le commerce se trouve concentré à la Pointe-à-Pitre qui est le seul port véritable de la colonie. Ce port est desservi régulièrement par trois lignes de bateaux à vapeur, la Compagnie Générale Transatlantique, la Quebec Line, et la C^{ie} Austro-Américaine, qui menace de faire à la ligne française une rude concurrence. La Royal Mail, qui faisait jadis escale à la Guadeloupe, a discontinué récemment son service.

Ajoutons à ces vapeurs quelques voiliers de Marseille, de Nantes ou de Bordeaux qui viennent chercher des cargaisons de sucre.

Les statistiques ci-dessous prouveront aux lecteurs que nous n'exagérons rien en parlant de la décadence commerciale des Antilles. Nous ne donnons que des chiffres ronds, laissant de côté les quantités inférieures aux millions :

Années	Commerce	
	Entrées et sorties	
1881	.	11 millions
1891	.	7 »
1901	.	7 »
1906	.	6 »

Si, maintenant, nous nous demandons à quoi imputer cette décadence, nous n'hésitons pas à répondre que ce n'est pas seulement à l'abolition de l'esclavage et à la crise sucrière ; c'est encore et surtout à la politique sociale et religieuse du gouvernement français. Car enfin, n'avons-nous pas près de nous l'île anglaise de Trinidad qui, malgré la crise économique, grâce à son sage gouvernement, n'a pas cessé de prospérer ?

La population de la Guadeloupe s'élève à 180 mille habitants ; celle de la Martinique à 170,000, soit un total de 350 mille âmes pour les Antilles françaises.

De ces 180 mille habitants combien sont blancs ? Je l'ignore. Moins de dix mille. Combien sont mulâtres ? Un plus grand nombre assurément. Tous les autres sont des noirs.

Lorsque, en 1848, l'esclavage fut aboli, le gouvernement français envoya dans l'île des Frères de La Mennais et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny pour instruire les nouveaux affranchis. Ces religieux et ces religieuses ont travaillé avec tant de succès qu'aujourd'hui l'instruction primaire, si mes informations sont exactes, est aussi répandue à la Guadeloupe qu'elle peut l'être dans la mère-patrie. On s'imaginait alors que l'instruction était une panacée universelle.

Ce n'est pas tout ; l'on fonda dans l'île deux maisons d'enseignement secondaire, le collège des Pères du Saint-Esprit à la Basse-Terre, et le lycée de la Pointe-à-Pitre. Et dans ces maisons l'on admit non seulement les fils des blancs capables de payer les frais de leur pension, mais une foule de mulâtres et même de nègres en faveur desquels on créa des bourses.

Le résultat qu'on eût dû prévoir fut la formation d'une caste nouvelle, les lettrés de couleur, qui regardent comme un déshonneur de travailler de leurs mains et qui, naturellement, n'ont pour les blancs que haine et jalousie. C'est plaisir de les voir, aux jours de funérailles et de noces, paradant à la tête d'un cortège, portant l'habit à la française, coiffés des huit reflets, bombant et plastronnant comme autant de sénateurs.

Comme autant de sénateurs ? dira-t-on, vous voulez rire ? Non, cher lecteur, je suis sérieux, malheureusement.

Car le gouvernement français, après avoir commis la faute de déclasser les noirs, ne pouvait s'arrêter en si bon chemin, et devait aller jusqu'au bout. C'est ce qu'il fit, en effet, en octroyant à tous les hommes de couleur le droit de vote.

C'était les établir maîtres absolus du pays et placer, pour contre-coup, les blancs dans un état d'infériorité et d'humiliation qui n'allait pas tarder à devenir intolérable.

Comment s'étonner, après cela, que les campagnes soient désertées et que les villes regorgent d'oisifs et de mendiants ? Il faudrait mal connaître les hommes, et surtout les nègres, pour espérer qu'ils useraient sagement de leur nouvelle puissance.

Mais il est temps, avant de poursuivre nos réflexions sur ce sujet, de parler de l'état de la religion dans le pays. Ce que devint le culte pendant les cinquante premières années du siècle dernier, je l'ignore absolument.

En 1850, le Prince président, futur empereur Napoléon, comprit la nécessité d'organiser l'Eglise aux colonies. Voici, en quelques mots, les grandes lignes de cette organisation.

Le clergé fut inscrit aux cadres des fonctionnaires de l'Etat, au même titre que les autres officiers civils et militaires. Le ministre se chargea, sinon de leur nomination, du moins de leur confirmation ; aussi, de leur punition, sur la plainte de l'ordinaire, soit par rappel en France et retrait

d'emploi, soit par radiation des cadres et suppression de traitement. Il présenta les évêques au Saint-Siège.

Un séminaire colonial fut créé à Paris, rue Lhomond, 30, confié aux Pères du Saint-Esprit, et entretenu aux frais de l'Etat.

Les jeunes clercs de ce séminaire, immédiatement après leur ordination, sont inscrits aux cadres et affectés à une colonie. Ils reçoivent à partir de ce jour un traitement annuel de quatre cents piastres. Après vingt-cinq ans de séjour aux colonies, ils ont droit à leur retraite et à une pension qui s'élève au même chiffre que leur traitement, c'est-à-dire à quatre cents piastres.

De plus, il leur est accordé, tous les cinq ans, un congé régulier de douze mois, tous frais payés, sans suspension de traitement, avec, en cas de maladie, les soins gratuits dans les hôpitaux de l'Etat, et les congés extraordinaires que réclame leur santé.

A côté du clergé séculier une place avait été donnée au clergé régulier. Les Pères du Saint-Esprit dirigeaient à la Basse-Terre un collège florissant, généreusement subventionné par le Conseil Général de l'île ; les Frères de l'Instruction chrétienne étaient chargés des écoles des garçons et entretenaient à la Pointe-à-Pitre un magnifique établissement d'instruction commerciale ; les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny possédaient plusieurs pensionnats prospères, et faisaient la classe aux petites filles ; enfin, la charge des hôpitaux avait été confiée aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres.

Les évêques du diocèse de la Basse-Terre, Guadeloupe, créé par la loi du 20 juillet 1850, furent successivement NN. SS. Lacarrière, Forcade, Boutonnet, Reyne, Blanger, Avon, Canappe. Le lecteur sera surpris sans doute de compter tant d'évêques pour un si court laps de temps, et il en conclura qu'ils succombaient vite aux rigueurs du climat. Qu'ils se rassurent : ces bons prélats ne mouraient pas, ou du moins ne voulaient point mourir ; mais la plupart d'entre eux n'acceptaient un évêché aux colonies que dans l'espoir de rentrer promptement en France avec un poste supérieur. Système lamentable. On dirait vraiment que l'Etat avilit tout ce qu'il touche. Et pendant que les évêques se succédaient ainsi rapidement, les pauvres curés peinaient et mouraient à la tâche.

Depuis la mort de Monseigneur Canappe, 19 septembre 1907, le diocèse de Basse-Terre a pour chef l'ancien vicaire général, Monsieur Eugène Duval, curé de la Pointe-à-Pitre et administrateur apostolique, *sede vacante*.

Ce diocèse comprend trente-sept paroisses, et comptait normalement cinquante-cinq prêtres, chiffre qui n'est pas trop élevé quand on réfléchit aux nombreux congés que la rigueur du climat nécessite. Cependant, depuis quelque temps, le nombre des ecclésiastiques a été réduit à quarante-cinq. D'ailleurs, en attendant l'application aux colonies de la loi de

Séparation, ce qui ne saurait tarder, on n'inscrit plus personne aux cadres, on ne remplit plus les vacances que fait la maladie, et le temps semble peu éloigné où le clergé tout entier disparaîtra.

Déjà les ordres religieux ont été dispersés ; les écoles, les hôpitaux sont passés entre les mains des laïques ; à peine quelques membres des anciennes congrégations demeurent-ils dans l'île, dans la vaine attente de jours meilleurs.

Dans ces conditions, quel est l'avenir de la religion aux Antilles ? Question angoissante à laquelle Dieu seul peut répondre. Seule, une congrégation religieuse serait capable de pourvoir au recrutement aussi bien qu'à l'entretien des missionnaires, mais chacun sait que le gouvernement français leur est irréconciliablement opposé. Dieu protège la Guadeloupe !

D'autre part, la foi s'en va, et avec la foi tout le reste. L'athéisme et l'impiété se propagent rapidement.

Et cela, à qui la faute ? Je le répète, au gouvernement. Les créoles sont naturellement religieux, ils sont nobles, généreux et ont des manières de gentilshommes ; je parle ici des blancs. Quant aux nègres, ils sont bons, aimants, pleins de foi, lorsqu'ils ne sont pas gâtés. On dit qu'ils sont superstitieux. Mon Dieu, le sont-ils plus que les prétendus esprits forts ? L'état moral des mulâtres est plus fâcheux, et ils portent la peine des crimes de leurs pères. Instruits, ils aspirent aux charges, aux honneurs, à la richesse. Ils méprisent les nègres et les flattent. Ils haïssent les blancs dont ils sont méprisés. Ils détestent la religion, qui leur commande humilité et charité.

Et le gouvernement français, par ses lois, son attitude, par le choix de ses fonctionnaires, de ses instituteurs, de ses institutrices, par la persécution de tout ce qui est chrétien, répand de son mieux l'athéisme.

Il en est bien puni, d'ailleurs, par la ruine financière de la colonie, par l'anarchie administrative qui s'y manifeste, par la haine des hommes de couleur contre tous les blancs et en particulier contre les Français de la métropole.

J'ai parlé plus haut de la décadence commerciale de l'île. Inutile de revenir sur ce sujet ; mais je dirai un mot de l'anarchie administrative et sociale.

Il était naturel que les hommes de couleur instruits imprudemment aux frais de l'Etat cherchassent un emploi convenable à leurs talents. Dès lors tout compétiteur venu de France ne pouvait que leur être odieux. Ils ont si bien agi et intrigué que la plupart des positions administratives de l'île sont maintenant en leur possession et qu'un Français de la métropole est considéré par eux comme un étranger et un intrus.

1. Le gouvernement français a confié récemment la desserte religieuse de la Guadeloupe et des autres Iles à la Congrégation du St-Esprit. Le ciel en soit béni !

Les blancs de l'île eux-mêmes partagent cet ostracisme, et sont obligés, ne trouvant nulle part d'emploi convenable, d'émigrer à l'étranger. Les jeunes créoles s'en vont donc en grand nombre, soit au Brésil, soit au canal de Panama, soit aux Etats-Unis, soit en France, chercher des situations. Ils parviennent à se caser assez facilement, comme fonctionnaires, dans nos colonies nouvelles d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, à cause de leur facile adaptation au climat brûlant de ces contrées.

Le terrain ainsi déblayé de toute concurrence de la part des blancs, les mulâtres s'attendaient bien à la possession paisible. Mairies, secrétariats, emplois dans tous les bureaux, Conseil Général, députation à la Chambre et au Sénat, tout leur appartenait ; le gouvernement et le peuple tremblaient devant eux.

Mais le bonheur n'est jamais complet sur la terre. Voilà que soudain un point noir apparaît à l'horizon sous la forme d'un nègre du nom romain de Legitimus.

Ce noir a su rallier sur son nom le vote nègre, et est devenu en quelques années pour les gens de sa race un véritable dieu. Dieu malfaisant s'il en fut, impie, sorcier, peut-être pire encore. Elevé successivement aux charges de maire de la Pointe-à-Pitre, de président du Conseil Général de la Guadeloupe, de député à Paris, il a tout fait plier sous lui. Pontife de la libre pensée, prêtre du Serpent d'Afrique et du culte secret du Vaudoux, il présidait aux baptêmes, mariages et enterrements civils, rendus obligatoires pour ses partisans, mais nullement gratuits. Les élections qui l'élevèrent sur le pavois furent accompagnées de pillage et de meurtres. Les nègres triomphèrent partout des mulâtres ; et la colonie entière resta pendant quelques jours sous le coup de ce qu'on appela la « terreur noire, » sans que le gouvernement songeât à intervenir.

Le règne de Lègitimus est heureusement fini, grâce à Dieu. Il était à Paris durant le carême et il n'est rentré à la Guadeloupe que pendant la semaine de Pâques, lorsque je prêchais la retraite pastorale. Les élections municipales qui eurent lieu le 30 avril, lendemain de mon départ, l'ont renversé lui et sa clique. Poursuivi avec beaucoup d'autres pour corruption électorale, faux en écriture et concussion, il a été trouvé coupable et condamné à deux ans de prison.

Mais si le tyranneau est châtié, le système qui a rendu le tyranneau possible n'est point aboli. Pendant que ces choses se passaient à la Guadeloupe, on assassinait, en plein jour, dans l'île de la Martinique, le maire de Fort-de-France qui présidait aux élections.

Tel est l'état des plus anciennes et des plus fameuses colonies françaises en l'an de grâce 1908. D'où lui viendra le salut ? Qui sait ?

Québec, 1908.

LIVRE IV

Anecdotes, contes et paraboles.

I

L'ivrogne de la Jonction St-Martin.

Il ne convient guère de conter des aventures dont on fut soi-même le héros. La suivante, cependant, peut faire exception, parce que, la main sur la conscience, je n'ai aucun sujet d'en tirer vanité.

C'était en 1892. Nous avions été invités à la célébration des noces d'or sacerdotales du cardinal Taschereau, et Monseigneur l'archevêque d'Ottawa m'avait pris pour compagnon. Je me souviens que nous arrivâmes en retard à Québec et que j'étais tout confus de me présenter en pleine nuit à la résidence des Pères Jésuites. Mais le bon Père Désy, supérieur de la Résidence, m'accueillit avec tant d'affabilité que, comme David et Jonathas, nous conçûmes l'un pour l'autre une amitié que les années ne firent depuis que fortifier.

Les solennités terminées, nous reprîmes le chemin d'Ottawa. Nous nous arrêtâmes à la Jonction St-Martin vers six heures du soir, car la ligne courte du Pacifique n'existait pas encore, et tandis que notre train faisait la navette à Montréal, nous soupâmes au buffet.

Une foule considérable de toute race et de toute langue faisait les cent pas sur la plate-forme de la station quand tout à coup, un pauvre diable d'habitant canadien, victime moins de la chaleur du soleil que d'une chaleur intérieure, s'approcha en trébuchant de Monseigneur Duhamel, et, sans vergogne, déclara qu'il voulait se confesser.

L'archevêque, lui, ne voulait pas, et se trouvait fort empêché avec son ivrogne que tout le monde contemplait d'un air narquois, lorsque, pour tirer mon chef d'embarras, il me vint une idée lumineuse. Je pris familièrement le bonhomme par le cou et lui dis à l'oreille : « C'est moi qui vous confesserai. Vous verrez que je confesse mieux qu'un évêque. »

— « Correct, mon Père, » répliqua l'homme qui incontinent s'agenouilla.

L'action fut si prompte que je ne pus l'empêcher et que j'en fus interrogé. Mais Dieu me vint en aide ; je remis l'ivrogne sur ses pieds. — « Levez-vous, m'écriai-je. Il y a trop de monde ici. Voyez ces protestants qui rient. Vous vous confesserez dans ma maison. »

— « Correct, répondit de nouveau mon pénitent docile. Mais votre maison où c'est-elle ? »

De plus en plus interloqué je dus avouer que ma maison était un peu bien loin ; à cent vingt milles de distance, à Ottawa.

— « C'est bon ; on s'y rendra dans votre maison, » dit l'homme en s'éloignant. Je rejoignis alors Monseigneur et je reçus des remerciements bien mérités.

Le lendemain, j'avais à peine terminé la sainte Messe que l'on m'appela au parloir. Mon homme s'y trouvait à jeun et contrit. Il venait tenir sa promesse, se confesser, communier, prendre la tempérance, et me remercier, par-dessus le marché. Il me raconta qu'il demeurait dans un village d'Ontario, voisin d'Ottawa, dont j'aime mieux taire le nom.

Plein de joie j'allai à l'archevêché conter ma bonne aventure. Monseigneur, qui était un homme de foi et qui croyait à la Providence plutôt qu'au hasard, rit d'abord, et, finalement, fut tenté de pleurer.

Mais les choses ne devaient point en rester là.

Voilà bien que, un an exactement après cet événement, on m'appelle au parloir. Un homme s'y trouvait avec sa compagne, et, près d'eux, une grosse poche de patates.

« Bonjour, Monsieur ; bonjour, Madame. Vous désirez me parler, me dit-on. Qu'y a-t-il à votre service ? »

Le bonhomme, intimidé, se taisait. La femme, elle, n'avait pas les mêmes raisons d'être timide. « Bonjour, mon Père, dit-elle ; reconnaissez-vous cet homme ? »

— « Mon Dieu ! Il me semble bien que oui. Cependant, vous savez, il vient ici bien du monde et je n'y vois pas très clair. » Mes fréquentes méprises m'avaient rendu prudent.

« Cet homme, mon Père, vous l'avez converti l'an dernier à la Jonction St-Martin. C'est un bon garçon fini. Le malheur est qu'il boit. Or, depuis qu'il vous a rencontré il n'a pas pris un seul verre de boisson ; et nous venons vous offrir pour votre récompense une poche de patates. On n'est pas du monde riche, nous autres, mais on a du cœur. »

Je remerciai avec émotion. Chaque année, à date fixe, la visite de la bonne femme et de son mari converti se renouvela, et avec eux le tribut des pommes de terre.

Les merveilles de la grâce, pour revêtir des apparences diverses, tantôt tragiques, tantôt comiques, n'en restent pas moins touchantes et efficaces.

Lorsque, en 1902, je partis pour la fondation de Québec, ces pauvres gens disparurent naturellement de mon nouvel horizon. Ils sont morts sans doute depuis longtemps. Dieu les ait en sa sainte garde !

II

Marie, refuge des pêcheurs.

Le Gouvernement canadien avait coutume, jadis, d'entretenir à grands frais, dans divers Etats européens, des agents d'émigration auxquels, outre leur traitement fixe, il octroyait un *bonus* de quelques piastres par tête de colon qu'ils recrutaient. Les agents existent toujours, mais nous ignorons si le *bonus* a été maintenu. Ce système, en effet, entraîne de graves inconvénients. Il incite certains agents à devenir des racoleurs rapaces lesquels, par amour du lucre, trompent également le gouvernement qui les paye et les pauvres émigrants dont ils devraient être les protecteurs.

On sait que le Canada ne recherche que des colons utiles, surtout des cultivateurs, et qu'il repousse impitoyablement les *indésirables* dont la santé physique ou morale ne fournit point de sérieuses garanties. L'Amérique n'est pas un dépotoir pour les balayeurs de l'Europe.

Or, il advint que, dans les années qui suivirent la guerre de 1870, une cinquantaine de familles recrutées en France et en Belgique, sans garanties d'aucune sorte, auxquelles on avait promis, avec l'octroi de terres de deux cents arpents, un mirifique avenir, débarquèrent à Montréal et furent placées, sur des lots du gouvernement, au canton de Suffolk, comté Labelle, province de Québec.

Nous connaissons bien ce canton. On n'aurait jamais dû le défricher. Il est montueux, sablonneux. Les bois y poussaient bien, mais la plus grande partie du sol est impropre à la culture.

Qu'on imagine de pauvres étrangers, ignorants du climat et des mœurs du pays, établis sur des lots stériles ! Qu'on réalise leur surprise, leur déception et, finalement, leur misère ! Ceux qui possédaient quelques ressources vinrent chercher un refuge dans la grande ville de Montréal ; les autres s'abandonnèrent au plus complet découragement.

Or, il advint qu'une dame riche de Westmount, protestante fanatique, ayant appris ce qui se passait à Suffolk, résolut d'exploiter la détresse de ces infortunés. Elle leur offrit des vivres, des vêtements et sa protection efficace à la condition qu'ils abandonneraient la foi de leurs pères et se feraient méthodistes. La tentation était forte pour ces malheureux, et une douzaine de familles succombèrent.

On les appela les Suisses de Suffolk.

Ce nom de Suisse tire son origine de l'époque de la conquête du pays, alors que les Gouverneurs anglais firent venir de la Suisse un certain nombre de calvinistes français qu'ils employèrent dans leurs bureaux et qui servirent de truchements entre vainqueurs et vaincus. Les Canadiens les prirent en horreur et flétrissent de ce nom ignominieux

leurs compatriotes qui apostasient. Ces renégats sont très rares et ne tardent pas à s'anglifier complètement.

Dix ou quinze ans après ces tristes événements, il advint qu'un Canadien français de la province voisine d'Ontario, ayant affaire dans ces parages, se laissa surprendre par la nuit en plein chemin de montagnes. Il se dirigeait vers le village de Namur, composé de quatre ou cinq maisons groupées autour d'une modeste église, et il s'était perdu.

Mais le ciel avait des vues sur lui. Au bout de quelques instants il découvrit une lumière qui le conduisit à une chaumière cachée sous les branches d'un grand orme. Il frappa, et, comme personne ne répondait, il ouvrit la porte et entra.

Un spectacle pathétique l'y attendait.

Au fond d'une chambre faiblement éclairée, sur un grabat misérable, il aperçut un homme qui n'avait plus que quelques instants à vivre et mourait abandonné du ciel et de la terre.

En bon Samaritain l'étranger s'approcha ; il lui demanda s'il avait des voisins, s'il n'aimerait point voir un prêtre. Sur la réponse affirmative, il sortit et courut, non loin de là vers la cabane indiquée. Un couple y demeurait auquel il fit part de l'état du malade et de l'urgence d'aller chercher le curé.

— « Un prêtre, pourquoi ? dit la femme aigrement. Notre voisin est protestant comme nous. »

L'homme se montra plus charitable. Il attela son cheval, sans mot dire, et partit dans la nuit.

Deux heures plus tard, le curé de Namur, que nous connaissons bien, s'asseyait à côté du moribond qui pleurait de joie et de repentir. Il entendit sa confession, lui administra les derniers sacrements et demeura près de lui jusqu'à son dernier soupir.

Tout surpris des mystères de la miséricorde divine, le prêtre n'avait pu s'empêcher d'interroger l'infortuné.

« Comment se fait-il, mon ami, que vous soyez ainsi revenu au bon Dieu ? Depuis huit ans que je suis curé de cette paroisse, je vous vois aujourd'hui pour la première fois. »

— « Ah ! Monsieur le Curé, répondit le mourant, c'est un miracle. Voyez-vous ce chapelet suspendu à la tête de mon lit ? C'est un don que me fit ma mère, une bonne Flamande, le jour de mon départ pour le Canada. En l'embrassant je lui promis de réciter mon chapelet tous les jours de ma vie. J'ai tenu ma parole, mon Père, sans y jamais manquer ; et maintenant, grâce à cet homme que la Sainte Vierge m'a envoyé, grâce à vous, je suis sauvé. »

III

Monique et Augustin.

Il y avait, une fois, une ville, petite encore, mais capitale d'un grand pays.

Et dans cette ville se trouvait un archevêché ; et dans cet archevêché demeuraient quatre chanoines dont les années additionnées atteignaient le chiffre de trois cent trente. Leur cœur, cependant, avait gardé la chaleur de la jeunesse.

L'un d'eux, le plus âgé, protonotaire, grand vicaire, curé, était très pauvre. Nous lui reprochâmes, un jour, de porter un manteau râpé peu digne de son rang ; il nous avoua qu'il ne pouvait en acheter un neuf. Les indigents l'assiégeaient comme les mouches font le sucre et le tenaient à leur merci.

Lorsqu'on célébra ses noces d'or sacerdotales, ses amis (tout le monde) lui offrirent un beau manteau de castor et une bourse de cinq mille piastres. Il garda le manteau, mais, le même soir, la bourse se trouva vide. La charité, comme le cancer, est un mal incurable.

I

Or, dans cette paroisse vivait une de ces femmes innombrables dont la patronne s'appelle Notre-Dame des Sept Douleurs. Depuis longtemps Dieu qui l'aimait l'avait sevrée des joies d'ici-bas ; depuis longtemps ses yeux pleuraient, son cœur saignait.

Un jour, se trouvant à bout de forces, elle vint se ravitailler, qu'on nous pardonne le mot, auprès de son curé. Son histoire ne le surprit point ; il la connaissait pour l'avoir ouïe fréquemment.

Le prodigue avait quitté la maison paternelle et traversé les *lignes*. Pendant quelques années, la mère n'avait pas tout à fait perdu sa trace. Des Canadiens vivants, rentrés au foyer, lui donnaient de ses nouvelles, assez mauvaises d'ailleurs ; puis un silence de mort se fit autour de lui. Tous les jours elle priait, tous les jours elle communiait pour la conversion de son fils.

Et voici que, depuis quelques jours, de noirs pressentiments l'assiégeaient. Cet enfant, cause de ses larmes, allait mourir. Elle n'en pouvait douter. Comment mourrait-il, en quel état paraîtra-t-il devant Dieu ? Elle consentait bien à le perdre sur la terre ; n'était-il pas déjà perdu ? Mais à la condition de le retrouver au ciel.

Devant une telle douleur, le prêtre invoqua le secours d'En-Haut. Il pacifia et rassura ce cœur endolori.

— « Non, Madame, affirma-t-il, votre fils ne périra point. Dieu aura pitié de lui et de vous. Continuez de prier, soyez sans crainte. »

La foi profonde, cette foi qui transporte les montagnes et que nos mères conservent au fond de l'âme comme un précieux trésor, ne permit pas à celle-ci de douter des consolations du pasteur. Elle rentra dans sa maison consolée.

II

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis cet entretien lorsque, un soir entre dix et onze heures, un étranger vint frapper à la porte de l'Archevêché. C'était un homme jeune encore, vêtu comme un *voyageur*.

Le concierge, déjà couché, se leva d'assez mauvaise humeur et ouvrit. Sa consigne, à cause des appels aux malades, lui fait un devoir d'ouvrir toujours lorsqu'on sonne.

— « Que désirez-vous ? » demanda-t-il brusquement à l'étranger.

— « Je veux voir Monsieur le Curé.

— « Y pensez-vous ? Monseigneur est couché. Vous reviendrez demain. »

— « J'ai besoin de le voir ce soir. Dites-lui qu'il faut que je le voie. »

Il y avait tant de détresse dans l'attitude et l'appel de l'étranger que le concierge, sans insister davantage, réveilla le bon Monseigneur R...

L'entrevue entre les deux hommes dura longtemps. Lorsque l'étranger s'en alla il parut au portier transfiguré.

Le lendemain matin, un messenger de l'une des hôtelleries de la rue *Murray*, dont la clientèle exclusive se compose de gens de chantiers, se présenta à l'Archevêché, demandant un prêtre. Il s'agissait d'un voyageur arrivé de la veille et trouvé mort dans son lit.

Le prêtre fut mis en présence d'un homme dont la mort remontait déjà à quelques heures. Entre ses doigts crispés se trouvait un billet de confession signé de la veille par Mgr R...

On avertit au hasard la pauvre femme que vous devinez. Elle reconnut aussitôt son enfant prodigue ; nouvelle Monique et nouvel Augustin.

« Ah ! je savais bien que le fils de tant de larmes ne pouvait périr ! »

IV

A quelque chose malheur est bon.

Le Révérend Père Michel, chanoine d'Ottawa, dont nous avons naguère écrit la vie, nous eût raconté volontiers maintes anecdotes savoureuses

si la pensée nous fût venue, dans le temps, que nous pourrions en tirer, plus tard, profit. Les traits suivants ne manqueront pas de plaire à nos lecteurs.

Dans son immense paroisse qui comprenait de nombreux chantiers et des terres neuves isolées dans les bois, vivaient des gens de toutes races, de toutes langues, de toutes religions et même d'aucune religion.

Parmi ces derniers se trouvait un Canadien français apostat, un *Suisse*, pour l'appeler par son nom.

Comment apostasia-t-il, quelle fut la genèse de sa chute, nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il était un ivrogne, un blasphémateur et un ennemi déclaré des prêtres. Il vivait misérablement dans une cabane et avait défriché quelques arpents de terre. Sa pauvre femme avait conservé la foi ; mais la distance et la crainte de son mari lui interdisaient l'assistance à la messe. Dans sa détresse, elle remerciait Dieu de ne lui avoir point donné d'enfants.

Vainement le Père Michel avait-il essayé d'approcher l'homme. Ses avances avaient été brutalement repoussées. Bref, le malheureux était universellement reconnu pour un mécréant consommé. Un jour vint qu'il tomba victime d'un mal qui ne pardonne point, nous voulons parler de la consommation. Comme il s'acheminait rapidement vers la tombe, sa femme, alarmée, lui révéla son état et lui demanda la permission de faire venir le prêtre ; mais cette ouverture fut accueillie par les plus grossiers blasphèmes et la menace de tuer le missionnaire qui mettrait les pieds dans sa maison.

Dévorée de chagrin et épouvantée des terribles responsabilités qu'elle encourrait si elle abandonnait son mari à son sort, la malheureuse pria un voisin, venu visiter le malade, d'aviser le Père Michel des circonstances critiques dans lesquelles elle se trouvait.

Le message fut délivré fidèlement au curé de Buckingham. La distance était grande, vingt milles, et l'heure était avancée. Le Père Michel écouta l'étranger sans mot dire. Il le fit souper rapidement, alla chercher au tabernacle la sainte Réserve, se couvrit d'un épais manteau, et tous les deux, montant dans l'humble véhicule, reprirent le chemin de la forêt.

Trois heures plus tard, vers minuit, ils étaient arrivés à la porte du moribond et pénétrèrent dans l'unique chambre de la cabane. L'accueil fut encore plus frais qu'on ne l'avait supposé. Le malade, que le bruit réveilla de sa somnolence, ouvrit les yeux, reconnut le Père Michel, saisit un revolver qui se trouvait à sa portée sur la table de nuit, et, d'une voix étranglée par la colère, s'écria : « Qui vous a fait appeler ? Je n'ai pas besoin de vous. Je ne veux pas vous voir. Allez-vous-en, ou je tire. »

Le Père Michel n'était point peureux ; mais il vit que le furieux était capable de tout, et il jugea prudent d'éviter un esclandre. Il sortit donc fort affligé, car, dans sa longue carrière, il n'avait jamais été témoin d'un

cas aussi manifeste d'impénitence finale. Comme son divin Maître, le spectacle du désespoir d'un nouveau Judas lui navrait le cœur.

Pendant que le prêtre et son guide cheminaient sous bois dans la nuit, voilà qu'un bruit étrange, quelque chose comme un gémissement, les fit tressaillir. Ils s'arrêtèrent, prêtèrent l'oreille, et entendirent des plaintes qui montaient d'un ravin voisin perdu dans les ténèbres.

Les deux hommes descendirent de voiture, allumèrent une lanterne et se dirigèrent à travers les embarras dans la direction d'où montait le bruit. Finalement, dans une clairière, ils découvrirent un homme renversé. C'était un pauvre bûcheron qui, d'un coup de hache, s'était tranché une artère et gisait noyé dans son sang. L'infortuné se sentait mourir, car, loin des chirurgiens, sa blessure était sans remède.

Il se confessa dévotement, reçut la sainte hostie destinée à un autre, en même temps que l'extrême-onction ; chargea le bon pasteur de ses adieux et recommandations suprêmes à sa famille, et mourut pieusement dans les bras du Père Michel.

Le cadavre fut laborieusement porté par les deux hommes, à travers les arbres, sur le bord du sentier, et étendu, tant bien que mal, dans le wagon de l'habitant.

L'aube blanchissait lorsque nos voyageurs reprirent le chemin de Buckingham.

Que les voies du Seigneur sont mystérieuses !

L'homme s'agite et s'inquiète, ce pendant que Dieu le mène où il ne pensait point aller.

V

Le Père Michel, ami fâcheux.

Le zèle du Père Michel s'exerçait, parfois, aux dépens de ses amis.

Lorsque, en 1873, il fut nommé curé de Buckingham, le Père Michel, effrayé des dimensions de sa paroisse qui s'étendait jusqu'au pôle, s'en vint expliquer à Mgr Guigues que l'unique moyen de pourvoir aux besoins religieux des bûcherons de la Lièvre était d'installer un prêtre à demeure dans la mission de N.-D. du Laus, à cinquante milles au nord de Buckingham.

Le bon évêque l'écoutait en hochant la tête. — « C'est facile à dire : envoyez un prêtre. Mais quel prêtre acceptera de vivre en ces régions perdues ?... » — « J'ai précisément votre affaire, » répondit le Père Michel : « le curé de l'Ange Gardien. Il est jeune, zélé, vigoureux ; il doit s'en-nuyer dans sa bonbonnière. Il est, de plus, trop timide pour rien vous refuser. »

L'idée parut lumineuse. Le pauvre ecclésiastique fut mandé inconti-

nent et notification lui fut donnée de sa nouvelle destination. On devine aisément la consternation de la victime. Ecrasée par ce coup de foudre, elle se débattait en vain : — « Mais, Monseigneur, je souffre de rhumatismes. » — « L'odeur des bois vous fera du bien, mon enfant. » — « Mais, Monseigneur, il n'y a pas même de chemins dans cet affreux pays. » — « Vous économiserez voiture et cheval, vous n'aurez point de cahots à craindre sur la rivière. » — « Mais, Monseigneur, je vais mourir de faim. » — « Vous aurez en abondance chevreuils, perdrix, truites, dorés. Je vous envoie dans un pays de Cocagne. » — « Mais je vais me damner ; comment vivrai-je sans confesseur ? » — « Vous vivrez dans l'innocence de la forêt vierge, sous l'œil de Dieu. Vous vous confesserez à la retraite pastorale. »

Ainsi l'évêque avait réponse à tout ; et devant un tel parti pris il ne restait plus qu'à se soumettre. C'est ce que fit l'obéissant missionnaire. Il baissa la tête, demanda humblement la bénédiction de son chef attendri, et se retira, non sans garder rancune à son traître ami le Père Michel.

Il partit à l'automne, aux premières glaces. Mais la malchance le poursuivait. A peine avait-il fait quelques arpents sur la rivière que la glace se rompit et que cheval, traîneau, conducteur, missionnaire enfoncèrent. Des gens qui travaillaient par là volèrent à leur secours, les tirèrent de l'eau glacée, et les ramenèrent plus morts que vifs, transformés en statues de sel, au presbytère de Buckingham. Le Père Michel prodigua naturellement à son ami soins et consolations, le sécha à l'extérieur, l'inonda de punch à l'intérieur, selon l'usage, sans parvenir à le consoler.

Enfin, Dieu aidant, tout finit par s'arranger. Le pauvre Père Trinquier (tel est son nom) arriva sans encombre à N.-D. du Laus. Il y demeure encore après cinquante ans, oublié des hommes, mais non de Dieu. Ceux qui voudront avoir sur cette histoire des détails vraiment authentiques pourront monter chez lui, ils sont assurés de sa cordiale hospitalité.

Cette année-ci (1925), le vaillant missionnaire, en reconnaissance d'une vie de sacrifice, vient d'être honoré d'une prélature romaine.

VI

Une vengeance du Père Michel.

A Buckingham vivait depuis bien des années un de ces Canadiens apostats dont l'histoire rappelle étrangement celle de l'enfant prodigue, moins la conversion finale.

Parti tout jeune de sa paroisse, en bas de Québec, il avait fait fortune, s'était marié avec une protestante, et fréquentait l'église d'Angleterre.

Le Père Michel, poussé par un secret instinct, au lieu de traiter l'apostat avec le mépris qu'il méritait, ne manquait jamais, quand il le rencontrait

sur son chemin, de lui adresser quelques paroles bienveillantes. Ce procédé qui lui était familier lui réussit plus d'une fois.

Quoi qu'il en soit, il convertit notre homme. Quelques jours avant de mourir celui-ci manda le Père Michel, se confessa pieusement, reçut les derniers sacrements en pleine connaissance, et s'éteignit dans les plus vifs sentiments de foi et de repentir.

La nouvelle, comme on pense, fit grand bruit dans Landerneau. Tandis que les catholiques se réjouissaient les protestants enrageaient et *donnaient des noms* au Père Michel. Vainement se présenta-t-il à la demeure du défunt, on lui ferma la porte au nez, et la famille fit au pauvre pécheur converti des funérailles protestantes.

Le Père Michel s'en tira de son mieux. Il célébra gratuitement un service, *absente corpore*, auquel toute la paroisse assista, et se contenta de dire en guise de protestation : « Ils nous ont pris le corps, mais l'âme nous reste. »

C'était au tour des catholiques d'enrager, du Père Michel surtout. On l'entendait grommeler dans son jardin, on devinait à la lueur mauve de ses petits yeux qu'il méditait une revanche. Or, la vengeance arrive sûrement, tôt ou tard, à qui patiemment attend son heure.

Un jour, le bruit se répandit que la petite vérole avait fait son apparition dans les chantiers de la Lièvre.

Chacun sait quelle épouvante cette affreuse maladie inspire aux Anglais protestants. Elle leur enlève complètement leur beau sang-froid et les affole au point qu'ils en oublient parfois les lois les plus élémentaires de la civilité.

Quoi qu'il en soit, voilà qu'un beau matin un canot de voyageurs descendit à Buckingham en quête d'un ministre qui voulût bien monter avec eux dans un *camp* où l'une de ses ouailles se mourait. Le pauvre ministre n'osa pas refuser et partit en tremblant. Mais à mesure qu'ils avançaient, sa terreur s'accroissait et lui enlevait graduellement son courage. Lorsque, enfin, ils débarquèrent auprès de la misérable cambuse où gisait le malade, l'infortuné clergyman, sourd aux instances de ses compagnons qui le pressaient d'entrer dans la chambre, alla se poster à la fenêtre d'où il put contempler en frémissant la face horriblement tuméfiée du patient. Il lui adressa alors, à distance respectueuse et sous l'abri du cristal protecteur, des paroles pleines d'onction : « Mon cher frère, criait-il, Dieu vous éprouve, mais ayez confiance en sa merci. Le sang du Christ Jésus lavera tous vos péchés. Ayez seulement la foi ! »

Pendant qu'il s'escrimait ainsi de son mieux, l'Ecosais tourné vers la fenêtre lui faisait désespérément signe d'entrer. Le ministre s'excusa. « Je ne puis entrer, dit-il, j'ai une femme et des enfants auxquels je me dois.



TRAVERSÉE DES RAPIDES.

Vous rempliriez cette chambre d'or et d'argent que je n'entrerais pas. D'ailleurs c'est bien inutile. Ayez confiance dans la bonté du Christ et vous serez sauvé. »

Après ce beau discours, et croyant avoir sans doute accompli tout ce qu'on pouvait déceimment exiger de lui, le malheureux prédicant assez piteux s'éloigna.

Dans la salle, la foule des bûcherons, accourus autour du lit de leur camarade, manifestait son indignation en termes peu mesurés, et les blasphèmes remplaçaient les prières. Parmi ces hommes il y avait des catholiques. « Ah ! s'écria l'un d'eux, si j'étais malade, ce n'est pas le Père Michel qui aurait peur d'entrer ici. »

Le malade l'entendit. D'une voix éteinte il répondit : « Allez chercher le Père Michel, je veux voir un prêtre catholique. »

A peine avait-il prononcé ces mots que deux hommes sortirent de la cabane et coururent à la cantine du chantier. Puis prenant à la hâte du tabac, une gourde, quelques tranches de lard, du pain, etc., ils se jetèrent dans un canot.

La distance était longue du chantier à Buckingham, mais le courant était rapide et le temps pressait. Nos rameurs nagèrent toute la soirée et toute la nuit, franchissant les portages, sautant les rapides, sans prendre un instant de repos.

Lorsqu'ils arrivèrent à Buckingham, le Père Michel, sa messe dite, rentrait au presbytère pour déjeuner. Nos deux voyageurs, tournant leurs chapeaux dans leurs mains, lui firent connaître le motif de leur ambassade. A mesure qu'ils racontaient leur histoire la figure du prêtre devenait radieuse et ses yeux pétillaient de malice. Quand ils eurent fini : « Entrez, mes enfants, s'écria-t-il, vous allez prendre un bon repas, puis vous irez vous coucher ; et dormez sans crainte. A midi je vous réveillerai. »

Ainsi fut fait. A midi, ces hommes de fer, regaillardis et joyeux, munis d'abondantes provisions, s'embarquèrent avec le Père Michel dans leur canot.

Le voyage fut pénible ; la barque était alourdie, on remontait le courant ; mais ni les bras ni les cœurs ne faillirent. En chemin on rencontra le ministre qui détourna la tête.

Cependant dans le camp un silence anxieux régnait. Le moribond concentrait tout ce qui lui restait de vie dans ses yeux lesquels étaient rivés sur la porte fermée ; et les assistants s'étonnaient qu'il durât si longtemps.

On dit qu'une forte espérance, qu'un ardent désir entretiennent notre flamme presque éteinte et retardent la venue de la mort. Quoi qu'il en soit, la Providence dont les desseins miséricordieux sont inscrutables peut

bien commander au trépas et sauver un pauvre protestant qui l'implore dans la profondeur des forêts.

Enfin, au temps calculé par ces gens qui connaissent les distances et qui savent ce qu'un homme peut faire, voilà que soudain un cri retentit. Un soupir de soulagement s'exhala de toutes les poitrines, le malade lui-même tressaillit. Bientôt des pas lourds firent vibrer le sol, la porte s'ouvrit brusquement, le Père Michel parut, les assistants s'agenouillèrent.

On devine le reste de l'histoire, car nous en connaissons tous de pareilles en ce pays. Le protestant touché par la grâce fut baptisé sous condition, reçut les sacrements en pleine connaissance et mourut presque aussitôt. Rien que d'ordinaire en tout cela.

Mais l'extraordinaire était la joie malicieuse du Père Michel qui tenait sa vengeance et triomphait.

Son voyage de retour fut charmant, quoiqu'il n'en ait gardé qu'un souvenir confus à cause de la fatigue.

Je m'imagine qu'en passant sous la *High Fall* il vit les embruns de la grande chute irradiés d'arcs-en-ciel, qu'il entendit le *Weep poor Will* chanter *Blessed be God*, et que les gouttes de rosée dont l'aspergeaient les grands arbres lui semblèrent de l'eau bénite.

VII

Le Pharisien et le gros pin.

Qu'est-ce que le Pharisaïsme ? C'est l'état d'un homme qui veut paraître meilleur qu'il n'est, par un motif d'orgueil.

Notez bien ces derniers mots : Par un motif d'orgueil.

Le pauvre homme, pécheur par faiblesse, qui s'efforce de cacher son mal, rend, à sa façon, hommage à la vertu. Il a horreur du scandale ; il voudrait mieux faire ; il garde l'humilité ; il s'écrie : « Seigneur, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. »

J'avoue qu'il manque un peu de franchise ; mais c'est par pudeur. Les cyniques qui étalent leur inconduite et font parade de leurs vices, sont francs, à la vérité ; mais à la façon des révoltés. Les pécheurs humbles attendrissent la justice divine ; les cyniques la provoquent.

Quant aux Pharisiens, ils sont pires encore que les cyniques. Comme eux ils se moquent de Celui qui lit au fond des cœurs, puisqu'ils font fi des péchés secrets. Mais, à l'encontre d'eux, ils recherchent les louanges des hommes et se parent des qualités qu'ils n'ont pas. Leur orgueil est donc mâtiné de fourberie. Ils recherchent les premières places dans le monde et dans le temple, ils méprisent les Publicains repentants et les pauvres

femmes pieuses. Ils se drapent dans des manteaux de pourpre qu'ils payent avec de l'argent volé.

Voilà pourquoi Notre-Seigneur les compara aux sépulcres blanchis à l'extérieur, mais remplis, à l'intérieur, de pourriture ; et voilà pourquoi ils se vengèrent de lui en le crucifiant.

Il y a toutes sortes de Pharisiens. J'en ai rencontré un, bien innocent d'ailleurs, dont le souvenir me poursuit depuis nombre d'années.

J'avais voyagé tout un long jour d'automne dans la forêt. Le soir tombait et les derniers rayons du soleil glissaient sous la pourpre des érables, dans la pâleur des bouleaux, à travers les noires aiguilles des sapins. Rien ne rompaît le formidable silence, si ce n'est, parfois, un cri d'écureuil, un roulement de bec du pivert, le vol pesant d'une gelinotte qui se perchait sur une branche, effarée, le col tendu. L'engoulevaient déjà commençait sa complainte.

Fatigué d'un long mutisme, j'entamai la conversation. — « Comment se fait-il, dis-je à mon conducteur, que, depuis vingt ans que je parcours la Province, je n'aie jamais rencontré sur mon chemin un de ces pins géants qui la rendaient jadis fameuse ? » — « Ils sont tous disparus, mon Père, répondit-il, sous la hache des bûcherons. Les quelques massifs encore existants dans les montagnes sont protégés par la distance et l'absence des rivières. »

Mon homme parlait encore que, soudain, au tournant du sentier, j'aperçus un pin superbe, d'une rondeur parfaite, haut et droit comme un mât, dominant la futaie de toute la tête.

— « Eh ! l'ami ! m'écriai-je, narquois. Regardez-moi cet arbre-là. Quelle grosseur, quelle hauteur, quel panache ! »

Mon compagnon, tournant vers moi son œil bridé qu'allumait un éclair de malice, me répondit posément : « Mon Père, vous êtes, paraît-il, un bon prêcheur. Mais, sans offense, vous ne connaissez pas beaucoup le bois. Cet arbre ne vaut rien. Voyez donc cette entaille pratiquée sur son tronc. C'est que nous autres, bûcherons, avant d'abattre un arbre, nous le sondons ; et, s'il sonne creux nous passons outre. L'écorce, le panache ne font pas le pin. C'est le cœur que nous cherchons. »

Hélas ! Combien de catholiques, encore aujourd'hui, ressemblent à mon gros pin !

VIII

Histoire de Sœur Elise.

Connaissez-vous Sœur Elise ? Si vous voulez la voir, c'est à la maison Vicariale des Sœurs Grises de Saint-Boniface que vous la trouverez.

Vous la prendrez tout d'abord pour une femme blanche. Mais lors-

qu'on vous aura dit qu'elle est Siouse, qu'on vous aura fait remarquer la ligne droite de ses sourcils et de ses yeux, la forme recourbée de son nez aquilin, ses lèvres minces et son teint mat, vous vous écrierez comme moi : « on voit bien qu'elle est Siouse. » C'est ainsi qu'au temps de Montequieu les Parisiens reconnaissaient les Persans à leur costume.

Sœur Elise a trente-neuf ans. Voici plus de vingt ans qu'elle édifie la maison vicariale de ses vertus, et que ses talents de couturière hors ligne y sont grandement appréciés. C'est elle qui confectionne les soutanes de Messieurs les membres du clergé.

Pendant huit jours j'eus l'occasion de la connaître et de l'accabler de mes questions. J'ajouterai que, malgré les avertissements du Père Lecoq qui l'exhortait à la méfiance, elle ne s'est pas fait prier pour satisfaire à ma curiosité. Et maintenant, ce que je sais je le communique aux bienveillants lecteurs.

Il y a trente-six ans environ, la guerre éclata aux frontières américaines entre la tribu des Sioux et celle des Cris. Ces dernières, ayant remporté la victoire, scalpèrent leurs ennemis et rentrèrent au nord-ouest canadien, ramenant entre autres trophées deux fillettes arrachées à leur mère égorgée. L'une de ces fillettes avait treize ans, l'autre, notre héroïne, n'était âgée que de trois ans.

Les deux sœurs échurent en partage à un vieux cri païen et bigame. Peu de temps après leur captivité les deux petites sauvagesses résolurent de s'enfuir à travers l'immensité de la savane. Malheureusement la petite Elise ne put aller bien loin dans les hauts herbages et tomba vite épuisée. Les maîtres la retrouvèrent sans peine. Quant à la sœur aînée, on n'eut jamais plus de ses nouvelles.

Sœur Elise a souvenance d'avoir été vendue par son vieux maître à un jeune couple, en échange d'un cheval blanc ; mais soit que le marché ne fût pas ferme, soit pour quelque autre motif, elle retomba au pouvoir du vieux Sauvage.

Son maître, d'ailleurs, fut toujours bon pour elle. Il l'appelait sa *capricieuse*, et, loin de la brutaliser, il se pliait à ses fantaisies. Faible, languissante, elle se refusait à manger de la venaison préparée par les *squaws* ses maîtresses ; le bonhomme achetait pour elle des biscuits et des friandises aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Un jour d'été qu'il était allé quérir bien loin de l'eau fraîche et qu'il revenait tout en nage chargé de son précieux fardeau, il eut le malheur de boire le premier à même le vaisseau débordant. La petite fit la dégoûtée et refusa de boire après lui. Le vieillard l'appela capricieuse, jeta l'eau, et s'en alla chercher de quoi donner satisfaction à son esclave. Pour qui connaît les mœurs des Sauvages, un pareil trait est merveilleux.

L'enfant fuyait la compagnie des hommes, se tenant à l'écart dans quelque coin du bois. Son maître disait parfois aux gens de la tribu :

« Vous le voyez ; elle n'est pas faite pour notre vie, elle n'aime pas notre nourriture, elle ne se plaît pas avec nous. »

Elle se rappelle fort bien l'existence qu'elle menait alors, vivant dans des loges d'écorce, toujours en course dans la Prairie, dans la brousse, dans les bois, à la poursuite du gibier, à la chasse des bêtes à fourrure. Elle se souvient des invocations faites au démon pour le succès des chasses. Les Sauvages avaient un petit animal qui leur indiquait en levant la patte la direction du gibier. Ils obéissaient aveuglément à ces indications que le résultat, d'ailleurs, ne manquait pas de justifier. Elle ajoute que, pour sa part, ces mômeries lui avaient toujours fait horreur, et qu'elle s'était toujours refusée à voir Dieu dans une bête.

Une singulière aventure lui est également restée gravée dans la mémoire. C'était au passage d'une rivière. Les Sauvages transbordaient à la cordelle dans les paniers leurs effets et leur modeste mobilier. L'idée leur vint de mettre la petite fille dans un de ces paniers. Or voilà que pendant la traversée la corde se rompit et que panier et fille tombèrent au fond de l'eau. Les Sauvages fouillèrent la rivière avec leurs gaffes, accrochèrent finalement l'enfant par les cordons de ses mocassins, et la ramenèrent évanouie mais saine et sauve à la surface.

La petite Elise avait sept ans lorsque son maître, désespérant de faire d'elle une squaw selon son cœur, la vendit à Batoche à un métis américain nommé Fisher.

Ce Fisher était un catholique et avait une fille élevée par les Sœurs Grises qu'il maria à un métis canadien du nom de Touron. L'idée lui vint de donner en cadeau de noces la petite sauvagesse à sa fille, c'est alors que naquit dans le cœur de la pauvre enfant le désir passionné et irrésistible de recevoir le baptême.

Le démon toutefois ne lâcha pas sa proie sans résistance. Une nuit elle eut un rêve. Un beau jeune homme lui apparut qui lui montra à travers l'espace des villes, des campagnes, des pays merveilleux. Il lui demanda de se donner à lui. L'enfant prit peur, et, comme elle se refusait à le suivre, le beau jeune homme se transformait en bête furieuse qui fit le geste de la dévorer. Il n'osa pas cependant s'approcher de son lit :

Bah ! dira-t-on, ce n'était là qu'un rêve. Assurément. Mais comment expliquer que cinq soirs durant après ce rêve, l'enfant vit la même apparition avant de se mettre au lit et poussa de tels cris que son maître Touron eut grand-peine à la consoler et à l'endormir ? Comment expliquer surtout pourquoi après son baptême qui eut lieu sur ces entrefaites, lorsqu'elle était âgée de neuf ans, l'affreuse vision disparut ? Elle eut, d'ailleurs, d'autres visions plus consolantes.

Etant un jour tombée malade d'un rhumatisme inflammatoire qui faillit l'emporter, une grande dame lui apparut toute belle et lui annonça sa prochaine guérison.

Sur ces entrefaites, un oblat missionnaire, le Père Lecoq, étant venu faire mission dans ces parages, la petite sauvagesse s'attacha à lui et le supplia de la prendre et de l'emmener au couvent des Sœurs Grises de Saint-Boniface. Le missionnaire ne fit que rire de ce qu'il appelait les caprices d'une enfant qui n'avait jamais vu de religieuses.

Mais l'enfant s'obstina ; et, l'année suivante, lorsque Monseigneur Grandin passa par là, elle se plaignit à l'évêque de la dureté de son Père spirituel qui traitait sa vocation de folie.

Sur ces entrefaites, le bon Monsieur Touron étant mort, sa veuve réintégra le logis paternel en compagnie de son esclave.

Celle-ci manifesta plusieurs fois à ses maîtres sa vocation persistante sans autre résultat que d'allumer leur colère, car ses talents multiples la rendaient précieuse pour l'entretien d'une maison..

Ainsi passèrent les années jusqu'à ce que Elise, devenue grande fille, eut atteint l'âge de dix-sept ans.

Or voilà qu'un beau jour le Père Lecoq faisait mission quelque part dans ces cantons lorsque tout à coup, devant lui, se présenta la jeune sauvagesse. Elle s'était évadée de chez ses maîtres sans autre équipage qu'un léger paquet, et avait fait à pied un voyage de trente milles pour rejoindre son protecteur. Et voilà maintenant qu'elle le suppliait, au nom du bon Dieu, de ne l'abandonner point, mais de la conduire au couvent des Sœurs Grises.

Le bon Père, ému jusqu'au fond du cœur, ne crut point pouvoir rester sourd à de pareilles supplications ; mais craignant les réclamations de la famille Fisher, il fit accompagner immédiatement la jeune fille par une personne sûre jusqu'à Saint-Boniface.

Bien lui en prit. Quelque temps, en effet, après le départ de sa protégée, la vieille Madame Fisher, outrée de colère, faisait son apparition, exigeant à grands cris qu'on lui rendît son esclave.

Les choses allèrent si loin que Monsieur et Madame Fisher firent le voyage de Winnipeg, se rendirent au couvent des Sœurs Grises et réclamèrent avec menaces l'esclave qu'on leur avait volée.

Il fallut que Monseigneur Taché intervint en personne et usât de son prestige pour faire comprendre à ces pauvres gens que l'esclavage n'existant point au Canada, leurs réclamations étaient vaines. Finalement il les calma si bien que, lorsque après quelques années de probation et de noviciat, l'heure étant venue pour sœur Elise de faire profession, ces bons vieillards, invités, pleurèrent de tendresse et bénirent paternellement leur ancienne captive.

Depuis lors, c'est-à-dire depuis près de vingt ans, sœur Elise tirée si miraculeusement, par un dessein mystérieux de la Providenec, des ténèbres du paganisme et de la barbarie, s'est toujours montrée fidèle à l'appel divin et digne épouse du Sauveur Jésus.

IX

La mort et les Apparitions.

Qu'est-ce que la mort pour l'homme ?

Pour les corps organiques, la mort est simplement une décomposition de leurs parties.

Prenez un arbre, abattez-le. Dans quelques mois, dans quelques années, sous l'influence de l'atmosphère, les divers éléments qui le constituent seront dissous et transformés en gaz, en sels, en liquides, en humus. Un animal dont le corps est moins compact disparaît plus rapidement. Mais rien en lui ne se perd ; tout est utilisé en formes nouvelles, et, depuis le commencement du monde, pas un atome n'a été retiré de la circulation.

Quant aux corps simples, ou du moins à ceux que la science contemporaine proclame provisoirement tels, par le fait de leur définition, ils ne sauraient être décomposés ; tout au plus les divise-t-on en parties infinitésimales.

C'est assez marquer que, *a fortiori*, les âmes, plus subtiles que les corps simples, sont irréductibles, et que la mort n'a point de prise sur elles. La mort n'atteint que les corps ; les esprits sont immortels. Les anges, qui eurent certainement un commencement, puisqu'ils sont des créatures, n'auront jamais de fin.

On comprend, dès lors, ce qu'est la mort pour l'homme : la séparation de l'âme d'avec le corps. Tandis que le corps, création matérielle, rentre dans la poudre dont il fut tiré, l'âme immortelle reprend sa liberté.

Et avec la liberté elle acquiert, sans doute, dans ses facultés des perfections plus grandes et plus dignes d'un esprit créé à l'image de Dieu, dégagé désormais de l'enveloppe charnelle qui l'étouffait. Si, en effet, à l'âme, dans son état actuel, les frontières du temps et de l'espace ne sont point un obstacle infranchissable, puisque, par la mémoire, elle garde son emprise sur le passé, que, par l'écriture, elle se tient en rapport avec les absents, que, par ses prévisions, elle escompte parfois l'avenir, quel pouvoir n'aura-t-elle pas lorsque, libérée par la mort, elle ne connaîtra plus d'entraves ?

Les apparitions des esprits aux vivants, rares, sans doute, (car il déplaît à Dieu de déroger sans graves motifs aux lois générales), n'en sont pas moins dûment constatées. J'en connais un cas, pour ma part, qui paraît posséder les meilleures garanties d'authenticité. Je le tiens de celui-là même qui en fut l'objet. « Le 21 décembre 1898, m'écrivait, quelques jours après l'événement, le docteur Brunelle, professeur à l'Université Laval de Montréal, je me trouvais dans mon office, vers sept heures

du soir, après souper, et je préparais mon cours du lendemain, lorsque j'entendis frapper quelques coups à ma porte. — Entrez, criai-je sans lever la tête. — Personne n'entra et le bruit cessa. Je pensais à quelque plaisanterie de mes enfants lorsque, tout à coup, j'entendis frapper de nouveau. Cette fois, je me retournai, et j'aperçus distinctement, debout devant moi, mon cousin et ami le docteur Garceau, de Boston. Tout surpris, je m'écriai : « Comment es-tu venu ici sans m'avertir ? » Et je me levai vivement pour l'embrasser. Mais mes bras tendus ne saisirent que le vide, si bien que je faillis tomber, par la portière entr'ouverte, dans la cage de l'escalier. J'étais tout ému de l'événement lorsque, une dizaine de minutes plus tard, l'on m'apporta un message télégraphique de Boston m'annonçant la mort subite du docteur Garceau. »

Et le bon docteur ajoutait : « Mon Père, sans être incrédule, vous pensez bien qu'en fait d'apparitions j'en prenais et j'en laissais, comme on dit. Maintenant, je ne puis m'empêcher de voir dans ce qui m'est arrivé un avertissement de Dieu. »

De fait, le docteur Brunelle mourut quelques années plus tard, dans sa villa des Adirondacks, subitement et sans sacrements. La chose est de notoriété publique, ce qui me permet de la relater sans indiscretion, d'autant plus que ce médecin était un bon chrétien. Ajoutons que la distance entre Montréal et Boston est de trois cent trente-cinq milles, cinq cent trente kilomètres.

De tout ce qui vient d'être dit il ressort clairement que, pour l'homme, la mort n'est qu'un passage, la fin d'une vie inférieure et le commencement d'une vie supérieure.

Dans ce cas-là, dira-t-on, pourquoi craindrions-nous la mort ?

Ce que nous avons à redouter ce n'est pas tant la mort que le jugement qui la suit et ses terribles sanctions. La foi, en effet, aussi bien que la raison nous enseigne que la vie présente n'est qu'une épreuve, que de l'usage que nous en faisons il faudra rendre compte à la mort, que si nous avons bien vécu nous serons éternellement bénis, que si, au contraire, nous avons mal vécu, nous serons éternellement maudits.

X

Le Rosier.

On peut dire sans vanité que, de tous les artisans, les Canadiens-français sont, peut-être, naturellement les mieux doués. Gais, dispos, obéissants, malgré leur vivacité, ils font la joie des grands patrons, lesquels n'ont point à redouter, de leur part, les catastrophes engendrées par les haines de classes.

Le Canadien naît, dit-on, la hache à la main. Ce merveilleux outil,

legs de ses aïeux défricheurs et colons, lui tient lieu de tous les autres. Il construit lui-même sa maison. Il aime la mécanique ; il démonte et remonte les machines les plus compliquées ; ce qui lui persuade qu'il n'a nul besoin d'apprentissage.

Il aime également les arts. Ils sont innombrables, les jeunes gens et les jeunes filles qui témoignent d'une aptitude plus qu'ordinaire pour la musique et le dessin.

Voilà pourquoi, dans nos manufactures, les contre-maîtres appartenant à notre race sont si nombreux, et, dans nos cités, les organistes et les professeurs de musique, de même que les avocats et les médecins, foisonnent.

Le malheur est que nos gens poussent rarement les choses à fond. Autant les petits talents sont nombreux autant les grands sont rares.

Ce fâcheux état de choses provient de causes multiples. D'abord, au Canada, comme dans tous les pays neufs, les grands artistes et les vrais savants ne sont guère en demande, ce qui coupe les ailes à l'ambition.

Autant il est aisé à l'ouvrier commun de trouver un emploi, autant il est difficile au véritable artiste de se créer une situation honorable.

Ensuite, avouons-le humblement, nous manquons de constance. Les enfants se fatiguent d'étudier. Sous prétexte d'aider la famille, généralement nombreuse, ils courent de bonne heure au travail, mangeant, comme on dit, leur blé en herbe.

De fait, ils sont rares ceux qui, sérieusement, apprennent un métier, plus rares encore ceux qui, le métier une fois appris et pratiqué, s'y tiennent jusqu'à la fin. Pour la plupart la vie se passe en perpétuels avatars. Le *Jack of all trades master of none* des Anglais nous ressemble comme un frère.

Voilà pourquoi, lorsque le Gouvernement ou les grandes Compagnies ont besoin d'un spécialiste compétent, ils le font venir à grands frais d'Europe, au grand mécontentement des aspirants du pays dont les capacités n'égale pas les appétits.

Espérons que les écoles polytechniques, techniques et des beaux-arts, que depuis quelques années, nous entretenons à si grands prix, mettront bon ordre à ce fâcheux état de choses.

En attendant, il nous faut bien constater avec amertume que, dans les grandes affaires, même dans la Province de Québec, ce sont, la plupart du temps, les Anglais qui tiennent le haut du pavé. On alléguera qu'ils se soutiennent entre eux. Assurément. Avouons, néanmoins, qu'ils auraient moins de succès s'ils ne témoignaient point d'une réelle compétence. Quant à nous, comme les abeilles de Virgile, nous les enrichissons de nos labeurs.

« *Sic vos non vobis aedificatis apes.* »

Cette constatation me remet en mémoire une anecdote de mon enfance.

Ma grand' mère avait un jardin, et dans ce jardin des rosiers qu'elle soignait amoureusement, peut-être à cause de moi, car ils portaient mon nom.

C'était au printemps, pendant les vacances de Pâques que je passais dans sa maison. Les boutons de rose s'ouvraient ; une multitude de verts pucerons se gorgeaient de sève. Et voilà qu'en les contemplant j'aperçus d'agiles fourmis noires qui escaladaient le tronc des rosiers et semblaient courir sus aux bestioles.

— « Grand' mère ! m'écriai-je indigné, je vais écraser ces fourmis qui mangent les pucerons. »

Mais grand' mère répondit : « Garde-t'en bien, mon enfant. Ces fourmis ne sont point méchantes. Loin de faire du mal aux pucerons, elles veillent sur eux comme un berger sur son troupeau. Les pucerons sont leurs vaches à lait ; elles se nourrissent du miel que leur corps distille. »

Mon histoire est une parabole.

Le tronc du rosier est le St-Laurent ; ses branches sont l'Ottawa, le St-Maurice et les autres rivières. Les boutons sont les manufactures et les moulins établis sur leurs bords. Les pucerons sont la multitude des ouvriers canadiens, prolétaires de l'industrie. Les fourmis, enfin, sont les Anglais qui s'enrichissent à leurs dépens.

Si nos enfants étaient mieux instruits, au lieu de rester pucerons, ils deviendraient fourmis à leur tour.

XI

La pêche à la ligne.

Lorsque j'étais petit garçon, je passais, chaque été, mes vacances chez ma grand'mère dans la jolie et sauvage campagne de Condéon.

Je l'appelle jolie, à cause de sa situation au confluent de deux ruisseaux, bordés d'aulnes et de saules, qui traçaient, entre des coteaux couverts de vignes, d'étroits rubans verts. Je l'appelle sauvage à cause des grands bois de pins et de châtaigniers qui couvraient un plateau sableux percé d'étangs où mes ruisseaux prenaient naissance. Dans ces bois pululaient, à la saison, champignons et serpents, les uns gardant les autres.

Les ruisseaux, pleins d'anguilles, d'écrevisses et de goujons, malgré les chaleurs d'été qui les tarissaient presque, exerçaient sur moi un charme puissant, et j'en savais par cœur tous les détours. Les bois profonds où j'aimais à me perdre me faisaient rêver aux solitudes américaines, aux aventures merveilleuses. La faim seule me ramenait au logis. Sollicité par

deux attraites contraires, l'imagination de don Quichotte en quête de sensations et l'appétit de Sancho Pança en quête d'un bon souper, je cédaï à l'un tout le jour, et, le soir venu, j'obéïssais à l'autre, plus sage en cela que l'animal légendaire du scolastique Buridan.

Or, je me souviens que, étant encore tout petit, l'idée me vint, un jour, de pêcher à la ligne. Dans l'occurrence la pensée et l'action ne firent qu'un. Une gaule de vergne, un brin de fil, une épingle recourbée, telle fut ma ligne. Une sauterelle capturée devint l'appas. Il me manquait un panier, sans doute, pour loger mes prises ; mais le ciel y pourvut.

Equipé de la sorte et tremblant d'émotion, je m'approchai, sur la pointe du pied, du garde-fou d'un ponceau qui dominait la rivière.

« L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours. » Ma commère la carpe, il est vrai, n'y faisait aucun tour avec le brochet son compère. Mais une bande de goujons s'y promenait de concert, et je connaissais le proverbe qui dit que faute de grive il faut de merle se contenter.

Je lançai donc hardiment ma ligne, et avec tant de dextérité que ma sauterelle se posa droit sur le nez du plus beau des goujons.

Mais ma surprise fut grande autant que ma déception de voir que l'ingrat malappris, dédaignant le mets succulent que je lui portais jusqu'au bec, d'un coup de queue fit volte-face et s'éloigna tranquillement. Pendant une heure je renouvelai mes attaques, pendant une heure ce fut en vain. Aucun goujon ne daigna mordre.

Les choses en étaient là lorsque un vieux pêcheur, passant près de moi, s'approcha.

— « Eh bien, dit-il, avons-nous fait bonne pêche ? »

— « Non, répondis-je en rougissant. Ces sales bêtes ont l'air de se moquer. »

— « Voyons ! » reprit-il. Et, prenant ma ligne en main, il aperçut la sauterelle. — « Mauvais appas et bien trop gros. » Attrapant alors une mouche il la fixa à l'hameçon et se mit à pêcher.

A peine la mouche touchait-elle à la surface de l'eau qu'il la retirait vivement, comme si elle eût été à la fois vivante et effrayée. Bientôt, attirés par ce jeu, les goujons accoururent comme autant de truites rouges, poursuivant la mouche et bondissant en l'air après elle.

En quelques instants il en captura ainsi plusieurs qui se détachèrent d'eux-mêmes de l'hameçon trop primitif et se débattirent sur le sable de la route.

Mon bonhomme était pressé ; il me rendit la ligne en souriant.

Jeunes lecteurs, canadiens et français, sachez que cette histoire est

une parabole. Jeunes filles, en quête de maris, n'oubliez pas que ces poisons-là sont méfiants de leur nature.

Ils traitent de sauterelles les danseuses frivoles qui se jettent, pour ainsi dire, à leur cou. Ils craignent qu'une vierge folle ne fasse une femme peu sérieuse.

Ils apprécient davantage la fine mouche qui, non par coquetterie mais par pudeur, garde son rang, et ils en augurent bien pour la sauvegarde de leur foyer.

XII

Le petit Chaperon Rouge de Montréal.

— Petit Chaperon Rouge, je viens d'apprendre que ta grand'mère est indisposée. Comme il m'est impossible de m'absenter ce soir, cours vite chez elle, soigne-la bien, et dis-lui que je ne manquerai point de l'aller voir demain. Surtout, ne t'attarde pas en chemin et méfie-toi du tunnel de la rue Ontario. Tu sais, ma fille, les rues de Montréal ne sont pas sûres, et tu pourrais y faire des mauvaises rencontres. La pensée qu'il pourrait t'arriver quelque chose va me rendre nerveuse jusqu'à ce que tu m'aies téléphoné.

— N'ayez pas peur, maman ; je ne suis plus une enfant et je voudrais bien voir que quelqu'un osât m'attaquer.

Sur ce, notre petit Chaperon Rouge grimpa dans sa chambrette, mit un peu de rouge sur ses joues, un peu de blanc sur le bout de son nez et partit allègrement. Ce petit voyage était pour elle une aubaine, car il y a de quoi prendre l'air d'Hochelaga à Outremont. Et puis, c'est toujours agréable de découcher, surtout quand on va chez grand'mère. Voilà pourquoi, au lieu de prendre le tramway devant sa porte, elle résolut de faire une partie au moins de la promenade à pied.

Depuis les contes de Perrault, le petit Chaperon Rouge avait bien changé, au point d'en devenir presque méconnaissable. D'abord, ce n'était plus la mode de porter chaperon ; on avait maintenant les cheveux courts, à la Jeanne d'Arc, formant à la brise une auréole blonde autour du front. Ensuite, on avait quitté la campagne pour la ville. Enfin on avait seize ans.

Une chose restait toutefois. Comme la laitière du bon Lafontaine on demeurait toujours *légère et court-vêtue*, plus court-vêtue que jamais, par en haut comme par en bas.

C'était une merveille de la voir trotinant sur les pavés, le nez retroussé, fraîche et jolie comme on est à son âge, attirant les regards des passants et jouissant naïvement de leurs hommages.

Car si le costume de nos Françaises a des caprices, leur âme conserve

intacte l’empreinte séculaire des aïeules. Leur tête mutine est frivole, oublieuse des conseils, rebelle à la discipline, curieuse et musarde ; mais leur cœur est bon, et garde, à travers leurs folies, la fleur d’innocence,

Le petit Chaperon Rouge ne pouvait trouver assurément dans la rue Ste-Catherine ni fraises sauvages, ni bluets, ni violettes, ni marguerite, ni bouton d’or, ni même ces papillons ou ces mouches à feu que l’on se pique au corsage ; la route néanmoins avait bien ses charmes.

D’abord les vitrines des magasins étaient de grandes glaces où l’on se mirait plus commodément qu’au cristal des ruisseaux ; puis l’on découvrait à chaque pas des choses délectables, des fruits énormes et tentants, des portraits de dames encadrés d’or, des fichus de dentelle, des gants de chevreau, des bas de soie, des chapeaux ailés, que sais-je ?

Hypnotisée par tant de merveilles, notre imprudente enfant en oubliait l’heure et la chaleur, laquelle, pourtant, était intense dans la rue congestionnée. Sa tête en effervescence s’abandonnait aux convoitises.

Or, voilà que, par je ne sais quelle aventure un loup se trouva soudain à son côté. Ce loup, d’ailleurs, n’avait rien d’effrayant ; il semblait plutôt sympathique. Fils de parents qui, depuis longtemps, avaient quitté les bois, il s’était policé et déguisé en *sport*. Son poil roux soigneusement rasé lui faisait une figure de gentleman, son nez pointu lui donnait un air futé, l’éclat de ses yeux s’atténuait derrière l’écaille de son lorgnon.

— Mademoiselle, dit-il galamment, vous devez mourir de soif, car on étouffe littéralement sur ce trottoir. Me feriez-vous l’honneur d’entrer avec moi dans ce café et de prendre une crème à la glace ?

Notre petit Chaperon Rouge était friande des bonnes choses et la gourmandise était son péché mignon. Comment repousser une offre aussi tentante ? Elle accepta.

Au bout de quelques minutes, en croquant des gâteaux, en savourant leur crème, nos nouvelles connaissances se trouvèrent devenues deux vieux amis. Lorsqu’ils sortirent du café le soleil s’était couché, mais la rue resplendissait sous la lumière multicolore des ampoules électriques.

Parvenus à l’entrée d’un cinéma, ils s’arrêtèrent. Un jazz band à



Me feriez-vous l'honneur d'entrer avec moi dans ce café et de prendre une crème à la glace ?

l'intérieur, d'immenses placards à l'extérieur sollicitaient les badauds. On admirait surtout un cowboy dont le cheval bondissait, tandis que d'un bras il enlevait une fille échevelée, et que de l'autre, revolver au poing, il menaçait des Peaux Rouges.

— Mademoiselle, dit le loup, entrons voir les vues.

Le petit Chaperon Rouge eut un sursaut :

— Je suis pressée, fit-elle ; il est déjà tard et j'ai peur que grand'mère qui m'attend ne s'inquiète.

— N'ayez crainte, répondit le loup, nous ne resterons qu'un instant, et, pour rattraper le temps perdu, je vous reconduirai moi-même en taxi.

Ils entrèrent donc.

Le spectacle était merveilleux. Imaginez-vous une ancienne ville d'Italie, Vérone ; une rue silencieuse à peine éclairée de quelques rayons de lune ; le balcon d'un vieux palais. A ce balcon une jeune beauté qui a fixé une échelle de corde à la grille de fer et qui attend.

Soudain, du coin de la rue voisine accourt un cavalier, l'épée au côté. Il porte des hauts-de-chausses collants, un justaucorps qui dessine sa taille élégante, une toque avec aigrette d'où s'échappent des flots de cheveux bruns.

Le cavalier empoigne l'échelle et grimpe prestement...

Lorsque, soudain, d'en bas du palais une voix aigre se fait entendre.

— Juliette, que fais-tu donc là-haut ? Le duc d'Altamira t'attend au salon et s'inquiète.

Imaginez l'émoi des deux tourteraux !

Cet émoi, le petit Chaperon Rouge l'éprouvait autant qu'eux. Elle était quasiment pâmée.

Durant l'entr'acte on éteignit les lumières, et la salle se trouva plongée dans l'obscurité.

L'enfant frissonnante éprouva sur tout son corps comme des contacts subtils qui l'épouvantèrent.

— Qu'ai-je donc, dit-elle ; j'étouffe, je vais me trouver mal !

— Ce n'est rien, dit le loup. Respirez ces sels qui vous ranimeront.

Et il mit sous ses narines un mouchoir rempli d'un parfum étrange que l'enfant aspira fortement. A l'instant même sa tête chavira. Le loup la prit par la main, et, à la faveur des ténèbres, l'emmena.

Elle suivit docilement, comme une somnambule.

— O Mère-Grand ! vous avez de longs bras !

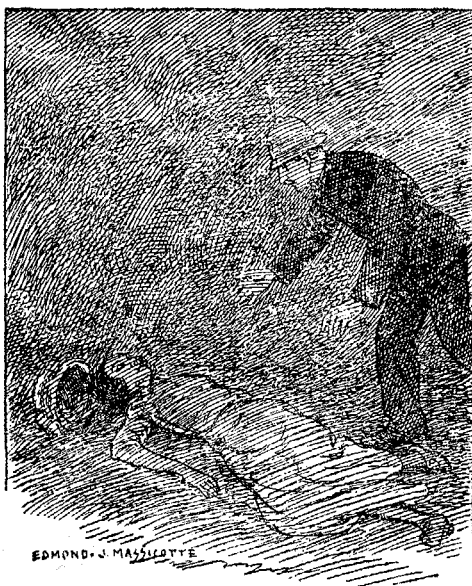
— C'est pour mieux t'embrasser, mon enfant.

— O Mère-Grand ! vous avez un long nez !

— C'est pour mieux te flairer, mon enfant.

- O Mère-Grand ! vous avez de gros yeux !
 - C'est pour mieux te contempler, mon enfant.
 - O Mère-Grand ! vous avez de grandes dents !
 - C'est pour mieux te manger, dit le loup.
-

Le lendemain, les journaux de Montréal publièrent un fait-divers comme suit :



La police a découvert dans une ruelle le corps inanimé d'une jeune fille...

« La nuit dernière, une patrouille de la police a découvert dans une ruelle, non loin du boulevard St-Laurent, le corps inanimé d'une jeune fille d'environ quinze ans. »

Elle avait été droguée, violentée, puis abandonnée par des malfaiteurs. Transportée à l'Hôtel-Dieu l'enfant a repris connaissance ; mais elle ne cesse de divaguer et de parler d'un loup. On ne désespère pas, cependant, de la sauver.

En attendant, la police informe. »

XIII

Le renard et le raton.

AVANT-PROPOS.

Le gouvernement canadien a publié, naguère, en anglais, un gros volume de fables et de légendes huronnes, recueillies par les soins d'un spécialiste distingué, M. Barbeau.

Il était grand temps que ce travail fût entrepris, car nos conteurs indiens se font de jour en jour plus rares, et les souvenirs des tribus indigènes s'éteignent.

Nous devons donc féliciter M. Barbeau d'avoir, avec une inlassable persévérance, poursuivi chez les Hurons de Lorette et chez les Wyandots de l'Okla-homa, pendant de longs mois, ses enquêtes aussi précieuses qu'ingrates.

Car, avouons-le, si sa moisson est abondante, ses gerbes sont d'inégale valeur. On doit conclure de cette enquête que l'éloquence des Indiens a été considérablement surfaite par les romanciers.

Nous avons jugé, cependant, que quelques pages de cet ouvrage intéresseraient les enfants et les grandes personnes amies des contes, et, avec l'aimable permission de l'auteur, nous les avons mises en français.

Hâtons-nous d'ajouter que notre traduction est très infidèle. Nous avons imité les libertés prises par ce bon Lafontaine avec Esope. Nous nous sommes dit que, puisque Tite-Live embellissait les discours des consuls romains, il ne devait pas nous être interdit d'embellir, tant soit peu, les contes des vieilles sauvagesses.

Fr. A., O. M. Cap.

I

Il y a longtemps que le renard s'est rendu fameux par ses ruses, et nous n'entreprendrons point ici de lui contester une renommée établie depuis des siècles. La science contemporaine, il est vrai, ne respecte rien, elle remet en question la royauté du lion, la fierté de l'aigle, aussi bien que la gloire de certains héros. Mais nous ne faisons point une œuvre scientifique. Il nous suffira de constater que les Indiens admiraient médiocrement le renard et lui préféreraient d'autres animaux moins connus, le raton, par exemple, vulgairement chat sauvage.

Les légendes qui suivent en sont la preuve.

Un jour, maître renard s'invita à dîner chez son cousin le raton. Il trotta le long du sentier, fredonnant un air connu, tout à l'espoir d'un bon repas. On était alors en carême, et l'appétit du galant se trouvait aiguisé par le jeûne.

Maître raton fit bon accueil à son hôte. Il s'excusa cependant sur l'imprévu de sa visite. — Nous sommes, dit-il, aujourd'hui vendredi, et, en ma qualité de bon chrétien, j'ai peu de chose à t'offrir, car je fais maigre chère. — Qu'importe, répondit le renard. Nous déjeunerons sans

façon. Avec les vrais amis, on ne fait point de cérémonie. D'ailleurs, le maigre n'est pas pour me déplaire. J'ai remarqué que, depuis quelque temps, le régime carné me fatiguait.

On servit donc des laitages : bols de lait fumeux, beurre frais, fromage blanc, crème à la glace, le tout abondamment.

Le renard mangea, lampa et se gonfla la panse. Il avait pour principes que les bonnes chances sont trop rares ici-bas pour qu'il soit permis de les négliger.

Lorsque vint le dessert, qui se composa de framboises et de bluets, l'on se mit à causer.

— Comment t'y prends-tu, dit le renard au maître de céans, pour accumuler tant de plats ? Moi, qui suis plus fort que toi, et qui, sans me vanter, ne passe pas pour un imbécile, j'ai toutes les peines du monde à vivre et je fais carême à l'égal d'un chartreux.

— Eh, mon cher ! dit le raton, il faut savoir se débrouiller. Tu vois ce modeste repas auquel tu viens de faire honneur ? Eh bien ! c'est au fermier voisin que nous le devons. L'autre jour, en rôdant autour de sa laiterie, j'ai découvert le trou du chat, je suis entré, je me suis servi. Voilà mon secret, qui n'est pas compliqué. Il suffit d'ouvrir l'œil et d'observer.

— En effet, dit le renard, rien n'est plus simple.

Puis les deux amis prirent congé.

Le renard, ce jour-là, oublia de faire la méridienne, tant il était jaloux des succès du raton. Il se promit de les éclipser. Il trouva la journée longue et les heures du soir interminables. Comme un soldat dans sa tranchée attendant le signal de l'assaut, il était en proie à la fièvre.

Enfin, minuit sonna. Notre héros partit en campagne.

Avec des précautions infinies, il s'approcha du bâtiment où les gens de la ferme gardaient le lait. Il découvrit la chatière. Ce trou était en vérité bien étroit. Mais notre fripon, que la graisse ne gênait point, fit si bien des quatre pattes qu'il s'introduisit dans la place.

Un spectacle enchanté se produisit alors à ses regards. De tous côtés, des jattes d'un lait écumeux couvraient le sol. Sur les étagères, des boules de beurre, des fromages enveloppés de linges mouillés s'allongeaient en rangs pressés. Jamais, dans ses rêves de gourmand, notre maraudeur n'avait conçu un paradis semblable à celui dont il entra en possession.

Hélas ! la prospérité qui tourne les têtes les plus solides tourna complètement celle de notre héros. Il ne sut pas jouir avec modération de ses biens. Il se gorga de beurre, s'empiffra de fromage, se saoula de lait. Il culbuta les jarres pleines, commit des incongruités avec la brutalité d'un Boche en pays conquis, jusqu'à ce que, enfin, plein jusqu'à la gueule, il jugea le temps venu de déguerpir et de réintégrer son domicile.

La pensée était sage, mais les moyens de l'exécuter firent défaut. Le trou de la chatière, en effet, n'était malheureusement plus de taille à lui.

livrer passage. Son ventre avait grossi. Malgré les plus douloureux efforts et les plus désespérés, il dut constater qu'il était bel et bien prisonnier.

Comme il connaissait ses classiques, il se rappela le vers qu'adressait le bon Lafontaine à la belette dans d'analogues circonstances : « Vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir. » Mais ces poétiques réminiscences n'étaient guère faites pour le rassurer. La peur s'empara de lui, et, avec la peur, la colère. Il se fit de sanglants reproches. Qu'était-il venu faire dans cette galère ? Qu'avait-il besoin d'imiter le raton ? Voici que, maintenant, il allait mourir victime de sa folie.

C'est ainsi que s'écoula le reste de la nuit. Nuit d'angoisse s'il en fut jamais. Les heures lui semblaient interminables, et, néanmoins, il tremblait à la pensée de voir le jour.

Enfin, l'aube fit pâlir les étoiles, le coq matinal chanta, les poules s'éveillèrent. Dans la cour, on entendait les garçons de ferme qui attelaient leurs chevaux et partaient pour les labours. Tapi dans un coin sombre, notre infortuné captif attendait le moment qui devait décider de son sort.

Tout à coup, des pas lourds retentirent et vinrent se rapprochant ; une clef tourna bruyamment dans la serrure, la porte de la cabane s'ouvrit.

Au même instant, notre renard, se précipitant par l'embrasure, heurta d'un bond la fermière, qui culbuta, franchit la basse-cour au galop et prit la clef des champs.

Quel raffût, grand Dieu ! La femme crie au loup, les poules volent éperdument, le bon chien de garde se lance en hurlant à la poursuite, le fermier lui-même, un fusil en main, arrive à la rescousse. C'est alors que notre fugitif dut maudire sa gloutonnerie. Le souffle lui manquait aussi bien que les jambes. Il sentait qu'il perdait ses distances, que le chien gagnait sur lui. Encore quelques instants et c'en était fait ; lorsque tout à coup : bang ! un coup de feu retentit.

A quel fil, bon Dieu ! tient notre vie ! Ce coup de fusil, qui devait lui être fatal, le sauva. Le fermier, trop ému, « visa le blanc, tua le noir, » comme dit la chanson. Son chien, blessé à la patte, roula par terre, et le renard, plus mort que vif, disparut dans les taillis.

La pauvre bête bénit Dieu. Morfondue, la langue pendante, les flancs pantelants, elle se traîna comme elle put jusqu'à sa tanière et tomba épuisée dans un profond sommeil.

II

Le jour qui suivit ces événements mémorables, le rusé raton allait s'asseoir à un copieux festin, lorsque le renard apparut.

Ce dernier faisait assez triste mine. A jeun, les jambes raides, le poil hérissé, l'œil soupçonneux, il semblait tout prêt à chercher noise. Mais l'aspect candide du raton, son accueil cordial, et, surtout, l'odeur du



LE RENARD.



LE RATON OU CHAT SAUVAGE.

rôti cuit à point dissipèrent ces idées mauvaises et rassérénèrent notre héros.

Il raconta humblement sa mésaventure. Le raton sympathisa fraternellement avec lui dans son chagrin. Puis, il le rudoya comme un ami seul a le droit de le faire. — Mon cousin, dit-il, ne t'en prends qu'à toi de tes épreuves, et remercie Dieu d'en être quitte à bon marché. A-t-on jamais ouï parler d'une telle inconséquence ? Tu fais peu d'honneur à ta famille. Il faut mesurer ses actes et penser à tout, calculer la grosseur du ventre à la grandeur du trou, emporter son butin en lieu sûr et le manger à loisir. Mais, trêve de corrections, notre rôti pourrait brûler.

Que répliquer à une leçon si magistrale ? Il n'y avait qu'à s'incliner.

Le renard se consola en mangeant magistralement. Vers la fin du repas, il interrogea son hôte.

— J'admire, dit-il, l'abondance qui règne toujours à ta table et l'industrie avec laquelle tu tiens ton garde-manger garni. Pourrais-je connaître ton secret ?

— Assurément, dit le raton. Vois-tu, cousin, le tout consiste à savoir observer.

Prenons, par exemple, ces croquettes de ris de veau que tu manges présentement. Eh bien, voici comment je me les suis procurées :

Etant hier soir en tournée, je m'approchai d'un troupeau. Tout dormait. J'aperçus un jeune veau étendu près de sa mère. J'avançai à pas de loup et le liai solidement par la queue à ma ceinture. Puis, je poussai mon cri de guerre de toute la force de mes poumons.

Tu devines le résultat. Les vaches, prises de panique, se dispersent. Mon veau détale à son tour ; mais le poids de mon corps le fatigue tellement qu'il ne tarde pas à rouler par terre. Je l'achève alors et je taille les meilleurs morceaux. Voilà, rien de plus simple.

— Merveilleusement simple, s'écrie le renard, saisi d'admiration. Merci pour ton secret, cousin. Tu verras sous peu si j'ai su m'en servir.

Il partit, ruminant quelque plan qui éclipsât ceux du raton, dont les succès le rendraient jaloux. C'est la faiblesse des vaniteux de jalouser toute supériorité et de pousser ce sentiment jusqu'à l'ingratitude.

Lors donc que la nuit fut venue et que les animaux, plongés dans leur premier sommeil, se prêtèrent mieux aux surprises, notre larron, qui s'était muni d'une forte courroie liée à sa ceinture, s'approcha furtivement du troupeau couché dans les herbages.

Il voulut une proie digne de lui. Il choisit donc, non pas un veau, comme avait fait le raton, mais une génisse grasse et plantureuse à souhait, la plus belle de la troupe. Lorsqu'il l'eût contemplée longuement, et, pour ainsi dire, dévorée du regard, il passa le nœud coulant à la queue de la bête.

Puis, il glapit comme un chacal.

A ce cri sinistre, les ruminants s'éveillèrent, et, pris de terreur, s'enfuirent en mugissant. La génisse, surtout, lorsqu'elle sentit le poids insolite de sa queue, s'affola, sautant de ci de là, par bonds énormes, lançant en l'air le malheureux renard, comme la raquette fait le volant, jusqu'à ce que, projeté contre un tronc d'arbre, la lanière qui le tenait attaché se rompit.

Pendant un bon quart d'heure, notre malencontreux chasseur de gros gibier demeura sans connaissance. Puis il reprit ses sens. Il se tâta les côtes, remua ses membres, et se convainquit que rien, dans son anatomie, n'était brisé.

Mais, si son corps était intact, son amour-propre était blessé. Etourdi, stupide, l'oreille basse et la queue dans les jambes, il s'en alla cacher sa honte au plus profond de son trou.

III

Après sa cruelle mésaventure, maître renard se tint coi quelques semaines. Mais les gens sans cervelle n'ont pas la mémoire longue et ne profitent guère des leçons. Un bon jour, le ventre creux du vaurien (je ne dirai pas son cœur) lui remit en mémoire qu'il avait un parent riche et que ce parent savait pratiquer les devoirs de l'hospitalité. Réconforté par cette pensée, il s'en alla d'un pied léger frapper à la porte du raton. Cette porte était l'entrée d'un trou caché dans les broussailles d'une éminence dénudée d'où l'on surveillait la forêt et la rivière qui coulait à ses pieds ; car l'animal qui veut vivre longtemps doit être tout yeux et tout oreilles.

Le menu du repas qu'on lui donna n'était point varié, mais il était exquis. D'abord, le potage renommé qu'on appelle une bisque d'écrevisses. Ensuite une énorme pyramide de ce succulent crustacé, qui, rouge, cuit à point, exhalait une odeur capable de faire monter l'eau à la bouche du plus délicat gourmet.

Le renard avait trop faim pour affecter de faux airs de délicatesse. Il se jeta bonnement sur l'assiette qu'on lui offrit, lapant, croquant, broyant les écrevisses avec une évidente volupté sous l'œil narquois de son hôte.

Lorsque furent enfin calmées les premières pointes de l'appétit, le renard crut qu'il était politique d'entrer en frais de compliments :

— Cousin, dit-il, j'admire tes talents culinaires qui font de toi un véritable cordon bleu. Tu peux rester assuré que je multiplierai désormais mes visites amicales. Mais, comment, diable, t'y prends-tu pour pêcher ces belles écrevisses qui passent pour farouches et difficiles à approcher ?

A cette question l'œil du raton brilla, un instant, d'un éclat malveillant qui s'éteignit aussitôt. Puis, prenant un ton confidentiel et mystérieux, le maître de céans tint à son naïf convive à peu près ce langage :

— Sache, cousin, que, pour faire son chemin dans la vie, il faut

observer sans cesse, réfléchir, et tirer parti de tout ce que l'on voit. Ces écrevisses que tu croyais si rusées, sont, au contraire, stupides au dernier point. J'avais remarqué depuis longtemps que, pour les capturer, les hommes se contentent de couler un fagot d'épines au fond de l'eau. Les bêtes curieuses accourent et s'empêtrent dedans. Lorsque, au bout d'une heure, le pêcheur revient, il retire vivement les prisonnières.

Voilà le fait bien constaté. A moi, pensé-je, d'en tirer la conséquence.

Fabriquer un fagot d'épines m'était vraiment bien malaisé. J'allais me décider à utiliser de mon mieux celui des hommes, lorsqu'une idée lumineuse me vint. J'avais trouvé mon fagot : ma queue.

Vois-tu, l'ami, ce trou percé dans la glace, là-bas, sur l'autre rive, non loin de la maison ? C'est le puits du fermier dont il se sert pour abreuver son bétail. Eh donc, la nuit dernière, après la brunante, je me rendis bravement à ce puits et j'y enfonçai ma queue jusqu'au fond. Ce fut dur, je l'avoue. Les écrevisses avec leurs pinces me tenaillaient cruellement. Mais on n'a rien sans peine, et, comme tu le vois, je fus bien récompensé.

En entendant ce récit, le renard ne put se retenir de manifester son admiration. — Cousin, s'écria-t-il, ce que tu me dis là est simplement merveilleux. Mais si tu as fait avec ta petite queue de si grandes choses, que ne ferai-je pas avec la mienne ? Là-dessus il prit congé.

Il trotta fièrement, redressant son panache, et comptant d'avance, non par unités, mais par douzaines, les crustacés qu'il allait prendre.

L'obscurité venue, ne pouvant retenir plus longtemps son impatience, il prit le chemin de la rivière qui n'était autre que l'Ottawa. La nuit étant superbe, les étoiles brillaient au ciel et semblaient danser, un petit vent nord-est s'était levé, le froid était intense, un froid de loup. Notre renard, en arrivant au trou de la ferme, constata que la surface se congelait et se félicita d'avoir fait diligence. Il brisa la glace avec ses ongles ; puis, enfonçant sa queue, il s'assit sur l'orifice. — Morbleu ! cria-t-il, comme il fait froid ! Bientôt sa queue se prit ; mille épines le piquèrent. — Allons, dit-il, tout va bien. Les bêtes commencent à mordre. Patience. Ma queue va devenir une pelote d'écrevisses.

Il endura longtemps, car il était aussi courageux que gourmand. Ah ! si les gens faisaient pour leur âme ce qu'ils font pour leur ventre ils iraient tous en paradis !

Le moment vint enfin où la patience d'un renard lui-même s'épuisa. Aussi bien la position n'était plus tenable ; et le gibier, à en juger par les piqures multipliées, surabondait. Notre pêcheur, donc, se repliant sur ses jarrets, prit son élan ; puis, d'un bond vigoureux, se lança dans l'espace. Mais, ô malheur ! voilà bien que, retenu par une force irrésistible,

l'infortuné retomba violemment sur le dos, les quatre pattes en l'air, tout étourdi, poussant un cri de douleur et d'effroi.

— Qu'est-ce donc, dit-il, qui m'arrête ? C'était sa queue, hélas ! qui l'arrêtait, sa queue figée à la glace. Vainement essaya-t-il, une fois, deux fois, trois fois, de briser sa chaîne ; ses efforts n'eurent d'autre résultat que de renouveler ses souffrances.

Alors, ses yeux s'ouvrirent et il comprit la perfidie du raton. Il vit comment, dans tant de circonstances, il avait été joué ; et, ce qui lui fut plus sensible, il se rendit compte enfin qu'il avait été victime de sa sotte vanité. Dans sa rage il grinça des dents.

Puis les maux présents lui firent oublier tout le reste. La sueur de l'effort et de la peur s'était glacée, le froid le pénétrait jusqu'aux os ; les heures passaient avec une lenteur mortelle ; il allait mourir dans l'attente. D'ailleurs, s'il survivait jusqu'à l'aube, que deviendrait-il lorsqu'apparaîtrait le fermier ?

Heureusement que l'engourdissement causé par le froid lui procura un moment de répit. Mais bientôt il se réveilla en sursaut. Le jour pointait, le fermier, un sceau à la main, marchait droit à lui. Dans cette extrémité, la pauvre bête affolée fit un effort suprême, et, ô miracle ! regagna sa liberté. Mais à quel prix, bon Dieu ! Sa queue, sa joie et son orgueil, était demeurée collée aux glaçons. Il ne traînait plus derrière lui qu'un morceau de chair informe, sanguinolent.

C'est dans ce lamentable état que, jurant de tirer du raton une vengeance éclatante, le pauvre renard rejoignit enfin la rive et la forêt.

IV

Mais le raton veillait. Cet animal n'est guère estimable mais il est cauteux et avisé. Sa malice l'avait poussé à perdre son parent, sa prudence le préserva de se perdre lui-même. L'inquiétude avait troublé son sommeil. De bonne heure, posté sur la colline, il avait suivi les événements. Donc, lorsqu'il vit le renard en liberté, il jugea qu'il était temps pour lui de fuir en lieu sûr. Il descendit jusqu'au pied du courant ; et là, après avoir un instant hésité, il grimpa dans un arbre et se tapit sur une branche qui surplombait la rivière.

Sa méfiance fut son salut.

Le renard, en effet, respirant sang et carnage, s'était dirigé tout droit vers le terrier du raton. Comme nous achevons de le dire, celui-ci venait de vider les lieux. Mais sa piste était encore fraîche ; et le renard, fin limier, la suivit sans hésiter. Il parvint d'une traite jusqu'au pied du courant qui ne prenait jamais, même au fort de l'hiver. A ce point, près d'un arbre, les traces s'arrêtaient soudain ; et le chasseur perplexe s'arrêta à son tour. Qu'était devenu son gibier, comment avait-il disparu ? Il se posait

ces questions lorsque par hasard, au fond de l'eau, claire en cet endroit comme un cristal, il aperçut l'image de son ennemi. A cette vue il perdit la tête, et il plongea la gueule ouverte dans la rivière pour étrangler celui qu'il croyait tenir. Mais il n'étrangla personne, et cassa deux de ses dents sur les cailloux.

La douleur, le froid le calmèrent ; il comprit qu'il avait pris l'ombre pour la proie, et que celle-ci, sur sa branche, se riait de sa fureur.

— Rira bien qui rira le dernier, grommela-t-il alors. Raton, j'aurai ta vie, dussions-nous tous les deux mourir de faim.

Là-dessus, s'étendant au pied de l'arbre, il demeura tranquille, bien résolu à n'en plus bouger.

Mais les forces des bêtes, aussi bien que des hommes, ont des limites. Notre pauvre renard, comme on le devine, était rompu de fatigue. Il ne tarda point à s'endormir profondément.

Le raton qui l'observait, bénit Dieu et se hâta de profiter de la chance qui lui était offerte. Le vent s'était levé, la poudrierie couvrait les pistes. Il descendit prestement de son arbre, bondit légèrement dans la neige et disparut dans un fourré, d'où il gagna un sûr asile.

V

Tous les jours ne sont pas jours de pluie, pas plus pour les renards que pour les hommes. Le nôtre en fit l'heureuse expérience.

Il était en tournée de chasse, et la faim le pressait, lorsque, à travers les branches, quelques traces de fumée et quelques odeurs appétissantes attirèrent son attention. S'approchant en tapinois il aperçut bientôt un tas de cendres fumantes, et, tout à côté, des plumes de dindonneau. C'était évidemment l'indice de quelque rôti qui cuisait sous la cendre, et ce rôti constituait le dîner du raton.

Ce maître fourbe avait, en effet, capturé par surprise un jeune dindon dodu. Il faisait maintenant la sieste en attendant que son gibier fût cuit à point. Notre renard plein de joie se remit alors en mémoire le vers de Virgile : — « Abeilles, vous travaillez, mais d'autres jouiront de votre travail. » *Sic vos non vobis*... Et il s'en fit l'application. Comme le chat de Lafontaine il écarta la cendre du bout des ongles, et réussit à s'emparer, non de quelques marrons, mais du plus succulent des oiseaux de basse cour.

Quelle joie et quelle revanche ! Il se délectait en avalant les morceaux, il riait à la pensée de la déconfiture du raton : — Ah ! cousin, s'écriait-il, vous vous moquiez, vous me preniez pour un imbécile. L'imbécile, ce n'est pas moi. A votre santé, cousin !

Lorsqu'il eut tout englouti, sauf les pattes et les plumes de l'oiseau, il se mit à danser une folle sarabande autour du foyer, dispersa les cendres et laissa, comme suprême ironie, la signature de ses griffes et d'autres traces malodorantes. Après quoi il s'en fut.

Presque aussitôt raton parut. Il avait bien dormi, il avait faim, il était d'excellente humeur. « Il se réjouissait à l'odeur de la viande, » dit le poète.

Hélas ! Hélas ! Quand il constata le désastre de ses espérances et l'impudence de son mortel ennemi, dans le double effondrement de sa gourmandise et de son orgueil, il perdit un instant contenance et pleura.

VI

Le bonheur rend généreux, dit-on ; la victoire rend magnanime. Maître renard s'était vanté naturellement de son exploit, et tous les hôtes de la forêt s'étaient gaussés du raton. Remis ainsi sur pied d'égalité nos deux vauriens avaient repris leurs relations de bon voisinage.

Le printemps était revenu, et, après la fonte des glaces, les oiseaux de passage avaient fait leur apparition.

Or, voici que, un beau jour, un volier d'oies sauvages, en route pour les solitudes glacées de la baie d'Hudson, s'abattit sur notre rivière. C'était, en effet, l'habitude de ces oiseaux migrateurs de s'abattre ainsi, une semaine ou deux, dans nos parages où abondent la folle avoine, les racines d'iris et les plantes aquatiques.

C'était un curieux spectacle que de voir mesdames les oies prendre leurs ébats sur les plages. Conduites en rangs serrés par leur seigneur et maître monsieur le jar faisant fonction de sergent, elles allaient se rengeorgeant avec des airs d'importance, la tête rejetée en arrière, les pattes en avant, marquant le pas à la façon de la garde russe, jacassant toutes à la fois, moins pour entendre que pour le plaisir de parler.

Notre renard, les prenant pour des oiseaux stupides, résolut d'en tirer parti. Il se coula dans les roseaux, et, grâce à sa patience inlassable, se rapprocha sensiblement du troupeau. Déjà plusieurs oisons inexpérimentés avaient frôlé du bout de l'aile le tas d'herbes sèches qui le couvrait. Il eût dû en happer quelqu'un ; mais il aspirait à des pièces de choix, et joua le tout pour le tout.

Il faillit, cependant, toucher au succès. Une oie magnifique, insouciant du danger, s'était rapprochée du chasseur, lequel déjà s'apprêtait à bondir, lorsque son nez heurta malencontreusement un pied de moutarde en pleine maturité. La poussière qui s'envola pénétra dans ses narines : — *Atchum !* éternua-t-il, incontinent. Ce fut son malheur : — Couac, répliqua le jar. A l'instant le troupeau, alerté, prit son vol, emplissant l'air de ses cris, laissant à ses amers regrets notre renard penaud.

« Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue, portant bas l'oreille. »

VII

A quelques jours de là, notre héros s'en vint faire au raton sa visite coutumière. Un dîner plantureux l'attendait. On lui servit une oie grasse. Inutile d'ajouter qu'il fit honneur au festin. Le repas fini : — Cousin, dit-il, ta table est véritablement une table royale. Comment t'y prends-tu donc, pour l'entretenir ainsi ?

— Rien n'est plus simple, répondit le raton. Mes ruses de guerre ne sont point variées, comme tu pourrais le croire ; mais je sais les adapter aux circonstances. Je prends les oiseaux de la même façon que les veaux. Vois-tu ces oies, qui jouent dans la rivière ? Je les chasse au lacet. Je plonge entre deux eaux et j'attache mon nœud coulant à la patte de celle sur qui se porte mon choix.

— Fameuse idée, s'écria le renard ; et des plus simples, en effet. Sur quoi il prit congé.

Comme il trottait, il rumina un plan qui lui semblait plus fameux encore. — C'est bien, sans doute, de prendre une oie au lacet, mais ce serait mieux d'en prendre six. Faisons six nœuds coulants. Je garnirai ma glacière pour toute une semaine.

Une heure après ce que nous venons de raconter, maître raton, gras et content, reposait paisiblement, lorsqu'un tapage effrayant monta de la rivière jusqu'à lui et le fit bondir sur ses jambes. C'était le troupeau des oies qui s'envolait en poussant des cris perçants. Les oiseaux tournoyèrent quelque temps sur l'eau pour se mettre en ordre de marche, puis, finalement, au signal de leur chef, cinglèrent droit vers la baie d'Hudson.

Le raton écarquillait les yeux. Il aperçut enfin, au-dessous du nuage blanc des ailes étendues, quelque chose ressemblant à un aéroplane minuscule : un renard suspendu à six ficelles voguant dans l'air vers le grand inconnu.

TABLE DES MATIÈRES

	pages
Approbation du R. P. Provincial	4
Introduction	5

LIVRE I

HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE AU CANADA

Chapitre I. — Province de Québec	11
» II. — Provinces Maritimes	17
» III. — La colonisation française dans l'Ontario.	24
» IV. — Les Français et l'Eglise catholique au Nord-Ouest	30

LIVRE II

L'AGE HÉROIQUE

Chapitre I. — Les Sauvages primitifs	35
» II. — Le Canada au XVI ^e siècle	37
» III. — Le Canada au XVII ^e siècle	41
» IV. — Les Récollets (1615-1629)	45
» V. — Les Capucins (1632-1654)	50
» VI. — Les martyrs Jésuites (1633-1650)	58
» VII. — Marie de l'Incarnation et les Ursulines de Québec (1639)	68
» VIII. — Les origines de Montréal (1642)	75
» IX. — Les bienfaiteurs de la Nouvelle-France	81
» X. — Les Iroquois bernés (1658)	91
» XI. — L'état de la Nouvelle-France en 1660	94
» XII. — Dollard des Ormeaux (1660)	95
» XIII. — Monseigneur François de Montmorency-Laval (1659-1688)	98
» XIV. — Un Machiavel sauvage. Le Rat (1689)	105
» XV. — Madeleine de Verchères	108
» XVI. — Frontenac	118
» XVII. — Le Canada au XVIII ^e siècle	123

LIVRE III

VARIÉTÉS

Chapitre I. — La légende de Cadieux.	127
» II. — Les voyageurs canadiens	132
» III. — L'industrie du bois et les chantiers	137

	pages
Chapitre IV. — La province ecclésiastique d'Ottawa	147
» V. — Une paroisse canadienne urbaine.	159
» VI. — Un voyage au Nord-Ouest (en 1913).	172
» VII. — Sauvages et métis du Nord-Ouest.	191
» VIII. — Les pionniers de la Saskatchewan	196
» IX. — Un voyage sur la rivière du Lièvre en l'an 1900	202
» X. — La chasse au Canada	212
» XI. — Le lac Meach	221
» XII. — La Réparation	229
» XIII. — La Louisiane	234
» XIV. — Un voyage à la Guadeloupe	257

LIVRE IV

ANECDOTES, CONTES ET PARABOLES

Chapitre I. — L'ivrogne de la Jonction St-Martin	285
» II. — Marie, refuge des pécheurs	287
» III. — Monique et Augustin	289
» IV. — A quelque chose malheur est bon	290
» V. — Le Père Michel, ami fâcheux	292
» VI. — Une vengeance du Père Michel	293
» VII. — Le Pharisien et le gros pin	296
» VIII. — Histoire de Sœur Elise	297
» IX. — La mort et les Apparitions	301
» X. — Le rosier	302
» XI. — La pêche à la ligne	304
» XII. — Le petit Chaperon Rouge de Montréal	306
» XIII. — Le renard et le raton	309

